

Christian Meunier

Théorie des temps grammaticaux fondée sur les traits pertinents temporels



The image features a central clock face with a white dial and black hands. The brand name 'christian meunier' is printed in the center, and 'Radio Controlled' is written below the hands. The clock is set against a light blue background that contains a complex mind map. The mind map branches out from a central point, with labels such as 'passé simple imparfait', 'Règles de base', 'Départ', 'Passé simple et imparfait', 'Futur', 'Ω', 'Série de Procès à l'imparfait', 'Train de Procès à l'imparfait', 'A dans fenêtre', 'fenêtre interrompue par B', 'procès', 'Sans buttes ou avec buttes temporelles (Tpt)', 'Autres procès Tpt', 'Les buttes temporelles (Tpt)', and 'Partie stable de procès (Tst)'. The clock's hands indicate a time of approximately 10:10.

**La théorie des temps grammaticaux
fondée sur
les traits pertinents temporels**



Autres ouvrages du même auteur :

→ **eGrammaire BoD 2014 ISBN : 978-2-322-08398-5**

→ **Grammaire participative BoD 2015 ISBN : 2015 978-2-322-08403-6**

→ **Petit guide de la Phonétique corrective BoD ISBN : 978-2-322-08399-2**

→ **Apprendre à enseigner les temps simples du passé BoD ISBN : 978-2-322-08461-6**

Avec Gérard Meunier

→ **OrthoFle Le guide du professeur d'orthographe Bookelis 2017 ISBN : 979-1-094-11308-0**

Avec Jean Piètre-Cambacédes

→ **La Conception du temps en français, anglais, allemand Bookelis 2017 ISBN : 979-1-094-11309-7**

Sites auxiliaires :

www.theorie-des-temps.com

www.la-grammaire-du-fle.com

<http://www.la-conception-du-temps.com/>

www.orthofle.eu

www.editions-du-fle.fr

Pour le FLE niveau débutants ou faux débutants

www.lesconet.fre

© Éditeur : Éditions du FLE Marseille

Impression / distribution : Librairie BOOKELIS 38 Parc du Golf, 13100 Aix-en-Provence

ISBN : 979-1-094-11313-4

Dépôt légal : octobre 2018



Un article récent de Télérama {Rousset / Landrot 2017} a posé la question de savoir s'il fallait encore enseigner la grammaire du français dans les écoles, étant donné la frustration des élèves, ainsi que celle des enseignants. Les esprits se sont échauffés à propos de l'introduction du concept de **prédicat**, qui a amené des réflexions ébouriffantes de la part des enseignants : « *J'hésite à enseigner le prédicat à mes collégiens. J'ai vraiment trop peur qu'ils se foutent de ma gueule.* » (p. 23) Un autre déclare « *Désolé, mais moi, c'est décidé, j'assume, à la rentrée 2017, je zappe le prédicat... Je serai à la retraite.* » (Ouf, sauvé par le gong !) Un autre « *Perso, c'est tellement le bordel ... que je me contrefiche du prédicat.* » Heureusement, quelqu'un garde son sang-froid dans ce psychodrame généralisé, même s'il l'exprime dans une langue très moderne : « *Trop marre d'entendre les autres paniquer au mot « prédicat » alors que c'est juste un groupe verbal, quoi* ».

Le linguiste Marc Wilmet, dont les propos ont été recueillis par Marine Landrot, voit la raison principale du malaise dans le manque de rigueur de la grammaire scolaire. « *En grammaire, on énonce une règle et on l'assortit immédiatement d'une quantité d'exceptions. C'est donc que cette règle est mal formulée et qu'il faudrait la formuler autrement, avec la même rigueur que les sciences. On est loin du compte.* » (p. 28).

Nous sommes tout à fait d'accord avec lui. La grammaire est trop souvent mal formulée. Ou alors, l'enseignant n'arrive pas à faire le lien entre deux phénomènes, comme dans le cas que nous exposons dans le §1.1 dans lequel, si l'on ne fait pas intervenir l'intonation et la phonétique, on n'aura pas de règle possible, seulement des exceptions sans aucun lien entre elles.

Mais nous ne pouvons le suivre dans sa comparaison avec les sciences, car si l'on prend, comme lui, une science dure comme la physique, on tombe aussi sur des problèmes non résolus. Le « **big bang** » est une théorie, et non une certitude. La physique relativiste est en contradiction avec la physique quantique et les physiciens, pas plus que les mathématiciens, n'arrivent à les unifier. La théorie des cordes, qui tente d'expliquer pourquoi des particules se comportent comme un phénomène vibratoire, et qui utilise un monde à 11 dimensions, a ses partisans et ses détracteurs.

Quant à la remarque « *Je serais pour une position radicale : pas de grammaire du tout à l'école, pour commencer. Au fond, il faudrait étudier la grammaire à partir de 13-14 ans, à l'âge où les élèves ont une maturité suffisante.* » nous ferons simplement remarquer qu'en mathématiques, on n'attend pas que les apprenants aient la maturité nécessaire à la compréhension du calcul intégral pour commencer à leur enseigner la matière. On peut très bien commencer par des choses simples, à la portée d'un cerveau d'enfant, et adapter la progression, au cours des années d'enseignement, à la maturité du cerveau.

Il fait aussi remarquer qu'en Amérique ou au Japon, on commence bien plus tard à apprendre la grammaire. Or, le temps et l'énergie nécessaires à l'apprentissage de la grammaire dépend évidemment de sa difficulté. Les élèves français n'ont pas beaucoup de chance, car leur langue est compliquée : l'écrit est éloigné de l'oral, les accords sont nombreux et divers, les conjugaisons complexes, la précision et la clarté exigée bannissent l'approximation et la compréhension à demi-mot. Son apprentissage est donc plus long, et nécessite une soigneuse progression tenant compte de la pédagogie et de la didactique adaptées à l'âge des apprenants.

1 Que peut-on reprocher aux grammaires existantes

Pourtant, cette grammaire traumatisante pour les enfants d'aujourd'hui, nous avons tous réussi à l'apprendre, et la plupart d'entre nous n'en ont pas souffert outre mesure. Certains même, ont réussi à l'enseigner avec plaisir, dans des cours où régnait une forme de bonne humeur. On peut penser que le problème vient plutôt de l'enseignement de la grammaire que des facultés d'apprentissage des élèves.

Mais l'enseignement de cette grammaire n'est pas notre souci principal. Ce qui nous intéresse ici, c'est la théorie grammaticale des temps telle qu'elle nous est présentée dans les livres spécialisés de grammaire, qu'ils soient consacrés au temps ou qu'ils embrassent l'ensemble de la grammaire, mais aussi dans les articles des chercheurs dans ce domaine.

1.1 Problèmes de règles. Exemple de l'utilisation de l'intonation.

Si la grammaire semble présenter plus d'exceptions que de règles, c'est comme l'a remarqué Wilmet dans l'article dont nous avons parlé, sans doute parce que les règles employées ne sont pas bonnes, ou ne sont pas les bonnes.

Pour revenir à l'exemple du début, les enseignants auraient eu moins de problèmes s'ils avaient connu certaines règles concernant l'intonation du français, c'est-à-dire la combinaison de la mélodie, de l'accent tonique et de la durée des syllabes.

1.1.1 La mélodie du français

La phrase type française correspond au graphique suivant :

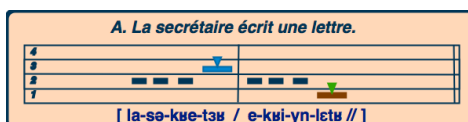
→ L'affirmative simple

Rappelons la règle de base de l'intonation non marquée (sans intention particulière) :

Dans les cas d'intonation non marquée, les syllabes **non accentuées** sont toutes de la **même longueur** et **prononcées au même niveau 2**, avec la **même intensité**.

Les **syllabes accentuées, plus longues** sont situées à **un autre niveau**. Ce sont ces syllabes **accentuées** qui **signalent la dernière syllabe d'un mot phonique**. Le français est une langue à forte égalité syllabique, qui comporte peu de mots, les mots phoniques, que l'on reconnaît à leur dernière syllabe, plus longue, accentuées (prononcées avec plus d'intensité), et situées à un autre niveau :

- Niveau 3 lorsque le mot phonique est fini, mais que la phrase affirmative continue.
- Niveau 1 lorsque le mot phonique est fini, ainsi que la phrase.



Ici, il y a 2 syllabes accentuées et plus longues : [tʁɛ] et [-letʁ]. Elles délimitent 2 mots phoniques : le mot phonique du sujet et celui du verbe.

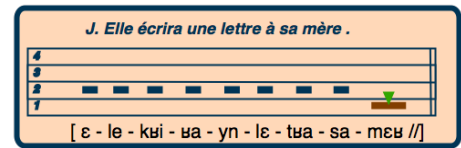
C'est ce mot phonique du verbe, qui contient ici le verbe lui-même et les compléments issus de sa valence, **que l'on nomme prédicat**. Ici, dans la phrase A, le verbe a pour valence **écrire qc à qn** → **qc=une lettre / à qn n'est pas saturé, c'est à dire, inutilisé.**

Que peut-on reprocher aux grammaires existantes ?

J. Elle écrira une lettre à sa mère..

Dans la phrase J, on a *écrire qc à qn*
qc=une lettre à qn= à sa mère

Attention : lorsque le sujet est remplacé par un pronom, le groupe du sujet est avalé par celui du verbe.



Ceci permet de faire la liaison entre le sujet et le verbe *elle écrira* [ɛ-lɛ-kvɪ-va].

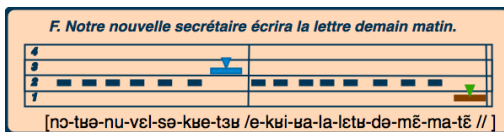
→ Place du complément circonstanciel : ici, *demain matin*

Rappelons la règle de base :

Le **complément circonstanciel** ne fait pas partie du prédicat. Il peut donc être employé ailleurs que dans le groupe verbal, selon son importance dans l'information.

- **L'information la plus importante** parce que nouvelle ou réponse à une question, se place à la fin du mot phonique du verbe. (Cas F et H)
- Si **l'information est déjà connue**, on pourra mettre le complément circonstanciel dans un mot phonique réservé pour lui, au début de la phrase, avant le mot phonique du sujet. (Cas G)
- **On peut aussi le mettre dans un groupe réservé à la fin de la phrase**, avec une intonation plate que l'on appelle **parenthèse basse**. (Cas I) La phrase proprement dite est alors terminée juste avant la parenthèse.

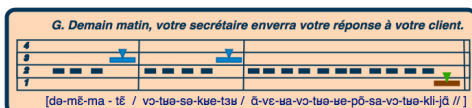
F. Votre nouvelle secrétaire écrira la lettre demain matin.



La place normale est à la fin. Si la question est « **quand ?** » l'information réponse est alors nouvelle, et donc, importante : c'est *demain matin* que cela se passe. Le complément fait partie du

mot phonique du verbe, mais pas du prédicat (verbe + compléments correspondant à sa valence).

G. Demain matin, votre nouvelle secrétaire écrira votre réponse à votre client.

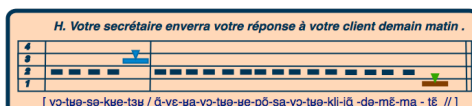


A qui enverra-t-elle la réponse ? Lorsque l'information est déjà connue, on la place au début, dans son propre mot phonique. La nouvelle réponse, **à votre client**, est alors placée à la fin.

→ Les parenthèses :

Lorsque l'information est connue, on peut aussi la mettre dans une parenthèse basse : La réponse nouvelle, [də-mɛ-ma-tɛ] (demain matin), est à la fin du groupe du verbe :

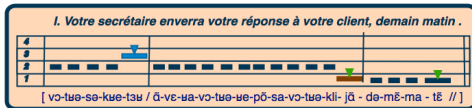
H. Votre secrétaire enverra votre réponse à votre client demain matin.



Mot phonique du nom sujet : [vɔtʁə-sə-kvɛ-tʁɪ]
 Mot phonique du verbe : [ɛ-kvɛ-va-vɔ-tʁə-ve-pɔ-sa-vɔ-tʁə-kli-jɑ-də-mɛ-ma-tɛ //]

Lorsqu'elle est déjà connue, on peut la laisser à la fin, mais le groupe du verbe se termine avant. La dernière syllabe du groupe, et donc de la phrase, est alors *jɑ* de client. C'est elle qui est accentuée et au niveau 1.

I. Votre secrétaire enverra votre réponse à votre client, demain matin



Mot phonique du nom sujet : [vɔ-tʁə-sə-kʁe-tʁɛ]

Mot phonique du verbe : [ɑ̃-ve-ʁa-vɔ-tʁə-ve-pɔ-sa-vɔ-tʁə-kli-jɑ̃ // də-mɛ-ma-tɛ //]

Tout le mot phonique se retrouve au niveau 1, même les syllabes inaccentuées.

Nous n'aborderons pas ici l'interrogative, qui ne fait pas partie de notre propos, mais que l'on peut trouver dans {Meunier 2004}, dans une étude plus étendue.

Nous voyons donc que pour bien comprendre de quoi il s'agit là, nous disons bien **comprendre**, l'enseignant doit connaître les principes de l'intonation non-marquée du français. Ainsi, il saura reconnaître le prédicat, c'est à dire le verbe et ses compagnons dans sa valence. De plus, il n'aura pas de mal à expliquer cela à ses apprenants.

Mais **où va-t-il trouver les explications** qui vont lui permettre de relier la prononciation à la valence du verbe, puis aux compléments circonstanciels, qui peuvent se promener dans la phrase selon les cas et qui, lorsqu'ils ne sont pas la réponse directe à la question, se retrouvent dans d'autres parties de la phrase, avec leur propre mot phonique ?

Eh bien, dans :

Référence	pages	remarques
{Meunier 2014}	p. 28 à 36	Portées avec hauteur, accents toniques, durées. Interrogatives avec ou sans mot interrogatif, affirmative, complément et place selon l'importance, parenthèses haute et basse. Exemples sonores sur Internet
{Meunier 2015}	p. 5 à 14	
{Meunier 2015a}	p. 6 à 14	
{Piètre-Cambacédès/Meunier 2017}	p. 4 à 9/ 27 à 35 / 85 à 90 / 107 à 110	
Grammaire méthodique du français*)	p. 109 à 113	Vagues définitions des fonctions, pas de graphique, pas de valeurs
Grammaire du français contemporain : *)		Descriptions de courbe embryonnaires : montante, descendante, attaque aiguë
Grammaire du français contemporain *)	p 90 à 95	Quelques lignes p. 90, p. 93, p. 95
Grammaire critique du français **)	p. 46, quelques lignes	Impasse complète sur l'intonation. Mot phonique défini par des pauses. Quelques mots sur l'accent tonique et sur l'accent d'instance
Grévisse **)	rien	

*) Cela ressemble à « apprenez le chant » grâce à une description :

La courbe monte jusqu'à « patrie », descend jusqu'à « gloire », remonte d'un coup jusqu'à « est », redescend jusqu'à « arriv ». Arrêtons-là ! Vous avez sans doute reconnu la Marseillaise, mais si tel était le cas, sûrement pas grâce à la description de la courbe mélodique...

***) Ici, ce serait plutôt : apprenez le chant grâce à notre description écrite. Utilisable aussi par les malentendants.

Autrement dit on ne trouve rien d'utilisable dans les cinq derniers ouvrages cités.

1.1.2 L'emploi des temps, lui, pose d'autres problèmes.

Les francophones auront des difficultés avec le subjonctif (**Il faut que je fais vite*), ou le futur (**si j'aurai le temps, demain, j'irai le voir.*) (Exemples entendus de la bouche de parents d'élèves.) Il faut dire que le locuteur ressent parfois le besoin de replacer le procès dans le futur, alors que la langue ne le lui permet pas, puisqu'ici, la conjonction de condition *si* nous interdit tout futur et tout conditionnel.

Lorsque l'on a affaire à des non francophones, il faut y ajouter les temps simples du passé (Passé simple / imparfait, passé composé / imparfait), et l'expression de l'antériorité par un temps composé.

Il reste ensuite à rajouter le discours rapporté, ainsi que le jeu entre les articulateurs et les temps et verbes, sans compter la simplification de certaines constructions par des formes infinitives ou participiales.

- *Dès qu'elle s'était levée, elle se rendait dans la salle de bain.*
- *Une fois levée, elle ...*
- *Après s'être levée, elle ...*

De plus, il y a encore de très nombreux emplois spéciaux, parmi lesquels l'imparfait mercantile : « *Qu'est-ce qu'il lui fallait, à la petite dame ?* », ou l'imparfait d'importance : « *Après s'être présenté contre le Général de Gaulle, le président Pompidou, puis, le président Giscard d'Estaing, François Mitterrand remportait enfin les élections en 1981.* »

1.2 Les temps dans les ouvrages de grammaire

Lorsque l'on observe les ouvrages qui se sont fixé pour but l'étude complète des voix, modes et temps du français, on en rencontre de plusieurs types.

En voici un florilège, qui montre le nombre de pages consacrées à l'emploi des temps :

Auteur(s)	Titre	Editeur	Pages sur le verbe	nbre / total
Henri Sensine	L'emploi des temps en français	Payot 1908	1-133	134 / 168
Ferdinand de Saussure	Cours de linguistique générale	Payot 1916	0	0 / 507
J. Martin- J. Le-comte	Grammaire française	Masson 1962	p. 229 à 284	56 / 357
Jean Dubois	Grammaire structurale du français : le verbe	Larousse 1967	p 175 à 185	11/ 218
M. Gross	Grammaire transformationnelle du français / syntaxe du verbe	Larousse 1968	p. 10 à 21	12 / 183
A. Martinet	Eléments de linguistique	Armand Colin 1970	0	0/215
J. Dubois-R. Lagane	La nouvelle Grammaire du français	Larousse 1973	p 210 à 218	11 / 266
R.L. Wagner - J. Pinchon	Grammaire du français classique et moderne	Hachette 1962	p. 306 à 378	72 / 648
M. Grévisse	Le Bon Usage	Duculot / Hatier 1969	p. 667-802	135 / 1228 p

M. Grévisse - M. Lits	Le petit Grévisse, Grammaire française	de Boeck supérieur	p. 231-264	33 / 383 p.
Chevalier-Blanche-Benveniste, Arrivé, Peytard	Grammaire Larousse du Français contemporain.	Paris, Larousse 2009	p. 321-391	70/495 p.
Riegel, Pellat, Rioul	Grammaire méthodique du français	PUF 1994	510/596	87/1110
Marc Wilmet	Grammaire critique du français	de Boeck supérieur 2010	166/337	171/ 768
C. Meunier	eGrammaire	Editions du FLE 2014	271-358	88 / 492

1.3 Comment les ouvrages abordent-ils l'emploi des temps ?

◆ Il y a d'abord les ouvrages qui décrivent la grammaire pour que l'on puisse s'en servir dans le cadre du traitement automatique des langues. Ces explications contiennent bon nombre d'arbres illustrant la structure des phrases qui seront adaptées par l'utilisation appropriée d'un langage de programmation tel que PROLOG, au codage d'ordinateurs qui se chargeront du traitement automatique de textes parlés ou écrits. La grammaire décrite ici n'est pas utilisable par un humain, les règles revêtant un haut degré d'abstraction. L'apprenant tout autant que l'enseignant, qui ne font pas partie du public visé, ne pourront rien en faire, ne parvenant ni à les retenir, ni à les interpréter, et ne pouvant donc pas s'en servir. C'est aussi le cas des grammaires génératives et transformationnelles {Gross}, mais aussi du groupe des grammaires d'unification {Abeillé 2007}.

Il y a ensuite deux théories un peu particulières : celle de Reichenbach, fondée sur le repérage, et faite à l'origine pour l'anglais, et la chronogénèse de Guillaume.

◆ Celle de Reichenbach tente d'expliquer le choix des temps d'après trois repères : S (point of speech), E (point of event) et R. (point of reference), qui correspondent donc au moment de la locution (S), au moment où a lieu l'événement et une référence à un autre événement ou moment. Même si ces repères sont intéressants, ils sont loin d'expliquer tout, et ne sauraient suffire à une explication du français, et ce d'autant moins qu'à l'origine, la théorie s'appliquait à l'anglais lequel, on le sait, n'a que peu de rapport avec le français. Voyez à ce propos {Piètre-Cambacédès / Meunier 2017}.

◆ La théorie de Guillaume est évoquée, entre autres dans un article {Soutet 2005} intitulé : « *Peut-on représenter la chronogénèse sur le tenseur binaire radical* ». Le titre montre d'emblée que cette théorie emploie des termes qui lui sont propres et qu'il faudra conquérir de haute lutte.

P. 133 de son ouvrage « *Temps et verbes* », Guillaume lui-même conclut : « *Au fond, toute la nouveauté de ce livre vient de ce qu'on a fait nettement le départ entre ces deux domaines, séparés l'un de l'autre par le langage même qui, pour ainsi dire, fait muraille entre eux. Dès l'instant, en effet, que le langage est exprimé, ce qu'on a devant soi est de la pensée pensée. La pensée pensante, qui a créé cette pensée pensée, est close, morte. Et le linguiste qui se fie aux seules ressources de l'observation directe, arrive inéluctablement trop tard pour s'en saisir.*

Des moyens analytiques appropriés ont permis d'éviter cet écueil et on a pu ainsi étudier les formes dans leur phase génétique, antérieure à leur actualisation dans la parole, alors qu'il est de tradition de ne les considérer que dans leur phase de réalité, postérieure à cette actualisation. »

Cette théorie de la chronogénèse de Gustave Guillaume repose au départ sur une étude sans aucun fondement scientifique du fonctionnement du cerveau, faite en 1929, donc bien avant le début des neurosciences, sur un couplage du temps de création de la forme verbale et de la forme produite, l'infinitif, le participe présent, le participe passé, qui sont des formes non conjuguées, nécessitant selon l'auteur moins de temps pour leur élaboration que les autres temps à flexion.

Ne disposant d'aucun moyen d'investigation sur le fonctionnement du cerveau, sa théorie introspective de la chronogénèse remontant à 1929, Guillaume n'a donc pu observer en plein travail de création que son propre cerveau, grâce à ce qu'il nomme « *des moyens analytiques appropriés* », sur lesquels il ne s'étend pas, et sur lesquels on peut avoir des doutes justifiés.

À force de travailler sur une théorie plutôt que sur son objet, on finit par obtenir une construction superbe, équilibrée parce que symétrique, mais fort éloignée, en fin de compte, du sujet de l'étude et des problèmes qu'elle devrait résoudre. Le début du XXe siècle offrait, dans un autre domaine qui a été d'ailleurs utilisé par certains linguistes, dont Guillaume, une autre théorie, fondée sur l'introspection : la psychanalyse, vaste théorie construite sans fondement scientifique elle aussi. Ainsi, l'amour que ressentait, enfant, Sigmund Freud pour sa mère et qui l'amenait à détester son père, et à lui souhaiter la mort, fut la source du « *complexe d'Œdipe* » moderne, de la fameuse expression « *tuer le père* » et plus généralement de la psychanalyse, qui a sévi dans l'univers avant d'être mise en veilleuse sauf, si l'on en croit le livre noir de la psychanalyse {van Riller 2010}, en France et en Argentine, la plupart des chercheurs des autres pays la rejetant comme non scientifique.

C'est peut-être pour cela que Monneret {Monneret 2011} fait, p. 1, la remarque : « *Pour des raisons assez diverses sur lesquelles je ne m'étendrai pas ici, le rayonnement de la linguistique guillaumienne ne s'étend guère au-delà de la France, de l'Espagne et du Canada* ».

Quant au problème de devoir se contenter d'analyser les traces d'une activité sans pouvoir la surprendre en pleine gestation, il est fort courant dans les sciences. Le paléontologue doit étudier des fossiles, les astrophysiciens des astres déjà formés, et même, du fait de l'éloignement des objets qu'ils observent, des étoiles déjà disparues au moment où on les observe. Quant au « *Big bang* », il est passé depuis longtemps. Newton n'a surpris sa fameuse pomme qu'à la fin de sa trajectoire, vraisemblablement lorsqu'elle lui était déjà tombée dessus. Les géophysiciens découvrent les tremblements de terre trop tard, les météorologues les cyclones quand ils sont déjà formés. Et que dire des médecins légistes qui, pour éclaircir les conditions du crime, n'ont qu'un cadavre, malheureusement muet à jamais, et qu'il s'agit de faire parler. Bref, les chercheurs n'ont souvent que des traces à observer et à interpréter, et ceci n'a jamais empêché la science de progresser.

◆ La théorie de Benvéniste sur le récit et l'histoire, ou celle de Weinrich exposée dans *Tempus sur discours et récit*, vont dans une autre direction, passant de la syntaxe de

phrase à une étude sur le texte. Ces deux théories s'intéressent plus au côté littéraire de la langue qu'à la simple syntaxe. Et même si l'approche en est intéressante, car l'étude de phrases ne saurait suffire à l'explication des temps, elle ne règle pas les problèmes de l'enseignant en FLE, bien au contraire, car elles tournent à l'étude littéraire, fort éloignée de la linguistique, avec tous les dangers de surinterprétation qu'elle comporte.

◆ On trouve encore des études au rabais sur Internet, sur les sites qui offrent des explications grammaticales avec des exercices en autocorrection, comme sur <http://www.francaisfacile.com/exercices/exercice-francais-2/exercice-francais-27178.php>, dans lequel on nous explique la différence entre l'imparfait et le passé simple ainsi :

« Dans un récit, les temps les plus utilisés sont l'imparfait et le passé simple. L'imparfait : s'utilise pour planter le décor, présenter les personnages ou pour une action qui dure. Aussi pour une action qui se répète ou une habitude. Le passé simple : s'utilise pour les actions de premier plan, brèves et soudaines. On l'utilise pour les actions qui se succèdent. On retrouve souvent le passé simple après un indicateur de temps, comme 'un soir', 'un jour' etc. »

On pourrait essayer, avec une telle règle, de justifier les temps dans le texte suivant : « *Calypso nageait depuis deux minutes dans l'eau du marigot lorsqu'elle fut dévorée par un crocodile. Les habitants du village voisin, qui en avaient assez de perdre des amis de cette manière, déposèrent plainte auprès du tribunal. Au bout d'un procès qui dura douze ans, ils obtinrent enfin la construction d'un grillage qui devait empêcher les crocodiles de s'approcher de la zone de baignade. Désormais, lorsqu'un habitant alla nager, il ne fut plus jamais attaqué par un crocodile.* »

Le principe de durée devrait nous amener à mettre « *nagea* » plutôt que « *nageait* ». Ou bien nager est-il ici un décor, à moins que cela ne fût la présentation d'un personnage ?

Quant au passé simple « *qui dura 12 ans* », il désigne une action longue, alors que, selon la règle on aurait attendu un imparfait. Comment expliquer l'imparfait « *devait (empêcher)* », de même que la répétition « *lorsqu'un habitant alla nager, il ne fut plus jamais attaqué par un crocodile* », des actions qui se répètent, et donc, promises à l'imparfait ?

◆ Enfin, la dernière catégorie représente les grammaires sérieuses, qui ont pignon sur rue, et qui expliquent les temps avec beaucoup de détails.

Si l'on pense à la différence entre le passé simple et l'imparfait, très difficile à utiliser pour des germanophones qui n'ont dans leur langue maternelle qu'un seul temps simple du passé, et n'éprouvent donc pas le besoin de différencier les cas d'emploi, on aura du mal à trouver le Graal.

Cette dernière catégorie peut être illustrée par un exemple tiré de {Chevalier-Blanche-Benveniste-Arrivé-Peytard 2009} p. 341 :

« Le passé simple marque une action achevée dont on envisage les limites ; l'imparfait décrit les circonstances (événements, décors) qui existaient avant l'action rapportée au passé simple et qui durent encore après son achèvement. »

Les auteurs ne fournissent malheureusement aucun exemple dans l'ouvrage pour illustrer la règle. Cependant, l'explication est quasiment théâtrale, puisqu'on y plante des décors dans lesquels se passent des événements.

Si l'on applique cette dramaturgie au modeste : « *Quand il rentra chez lui, il avait une furieuse envie de faire pipi.* », dans lequel il nous faut découvrir le décor, sans doute chez lui, la furieuse envie de faire pipi étant le début d'une action, à moins que ce ne soit l'inverse, l'envie étant à l'imparfait. Cependant, on a du mal à considérer une banale envie de faire pipi comme un décor.

Quant à l'accident : « *Il rentrait chez lui lorsqu'il reçut une cheminée, arrachée par le mistral, sur la tête.* », on aura du mal à y déceler un décor, ainsi qu'une action qui continue après la réception, de la cheminée car on peut supposer que la victime qui reçoit une cheminée sur la tête sera stoppée dans son élan et ne continuera pas à rentrer chez elle.

Ces explications sont bien belles, mais totalement impossibles à appliquer.

Dans {Riegel-Pellat, Rioul 1994}, la Grammaire méthodique du français, nous trouvons, pp. 536-537 :

« Le passé simple diffère en langue de l'imparfait sur le plan de l'aspect (1.3.2). Le passé simple donne une vision synthétique et compacte du procès : il l'envisage comme un tout fermé sur lui-même et en offre une vision globale, indifférenciée, non sécante. (R. Martin 1971 : 70) Il parcourt l'espace temporel du procès de sa limite initiale à sa limite finale sans le pénétrer » (R. Martin 1971 : 95). Dans César conquiert la Gaule au I^{er} siècle avant Jésus-Christ, le processus de la conquête est perçu dans sa globalité sans qu'une action incidente puisse interrompre le déroulement ; le repère temporel au I^{er} siècle avant Jésus-Christ, sert à dater le procès de l'extérieur. Avec le passé simple, on perçoit un procès nettement délimité dans son déroulement et orienté vers son terme final. »

Cette longue explication n'explique en fait pas grand-chose. On peut, lorsque l'on veut expliquer un cas, accumuler les termes descriptifs dans l'espoir de faire le tour du problème, mais si l'on devait se servir de la description donnée ici du passé simple pour créer un exemple contenant des formes au passé simple ou à l'imparfait, on ne pourrait pas se servir de ces descriptions pour construire. Or, c'est ce que l'on attend d'une grammaire : qu'elle décrive certes les exemples et en facilite la compréhension, mais aussi qu'elle permette l'expression orale et écrite.

En fait, selon nous, l'explication du passé simple, temps du passé, c'est qu'il relate un fait qui va jusqu'à sa fin sans que rien n'intervienne. Cette règle est précise, brève, et facile à appliquer.

1.4 Trop de détails, pas assez d'essentiel

Le principal problème de l'enseignement de la grammaire, que ce soit à des francophones ou à des étrangers, à des apprenants, à des enseignants ou à de futurs enseignants, vient de ce que les auteurs de grammaire, soucieux de ne rien oublier, décrivent le plus de phénomènes possibles, même ceux qui doivent leur existence au fait que l'écrivain, qui est un artiste dans son domaine, manie la langue avec beaucoup

de facilités, et peut très bien se servir de certains temps à contre-courant pour donner une impression.

Prenons trois exemples simples.

- A. ***Le navire coulait. L'équipage l'abandonna.***
- B. ***Le navire coula. L'équipage l'abandonna.***
- C. ***Le navire coula. L'équipage l'abandonnait.***

Passons maintenant à leur analyse :

→ Dans l'exemple A, le navire commence à couler. Les marins, qui n'ont pas envie de périr, montent dans les canots de sauvetage et l'abandonnent. Nous aurions fait comme eux dans le même cas.

→ Dans l'exemple B, nous avons affaire à un équipage conscient de ses responsabilités. Il se trouve qu'un bateau naviguant à vide appartient à celui qui le trouve. Autrement dit, et cela s'est déjà vu, si les marins, paniqués, abandonnent un peu trop vite le navire alors que celui-ci, en fin de compte, ne coule pas, n'importe qui pourra s'emparer du bateau. Donc, on reste à bord jusqu'à ce qu'il finisse de couler, pour être bien sûr de ne pas l'abandonner trop tôt. En fait, la présence du capitaine suffit, mais comme son équipage tient à son officier, il reste avec lui jusqu'au bout.

Petit problème : l'équipage attend que le navire arrive au fond avant de l'abandonner. Que se passera-t-il s'il navigue entre le continent et la Corse, là où se trouve une profondeur de 3 000 mètres, le passé simple « ***coula*** » l'obligeant à rester jusqu'au bout ?

→ L'exemple C, lui, est carrément surréaliste et pourrait être dû à un écrivain artiste dont nous avons parlé plus haut. Voilà un bateau qui coule jusqu'au fond. Et pourquoi le fait-il ? Parce que l'équipage est en train de l'abandonner, et qu'il sent qu'il va bientôt être seul. Ce bateau, qui est un grand sensible, devient ainsi quasiment un personnage qui, se sentant abandonné, se laisse mourir, voire se donne volontairement la mort.

Alors que les deux premiers exemples sont faciles à cerner, le dernier, auquel nous reconnaitrons une certaine qualité littéraire et artistique, il sort du cadre, et on peut se demander si une grammaire est le bon endroit pour l'enseigner.

L'art est un monde à part, surtout l'art contemporain. Ce qui pour certains est une œuvre d'art, comme l'urinoir de Marcel Duchamp, dont un exemplaire a été vendu en novembre 1999 pour la somme de 1.677.000 millions d'euros, n'est pour d'autres qu'un vulgaire objet utilitaire dans lequel on n'hésiterait pas à assouvir ses besoins si seulement il était branché sur le système d'eau !

Outre la fragilité de certaines règles, la grammaire des temps souffre aussi d'un manque de clarté dû au fait que les explications viennent de plusieurs domaines, traités différemment selon les auteurs. Ceux-ci parlent du temps, du mode dont la description est souvent malaisée, et y ajoutent encore l'aspect, qui nous donne des indications sur le procès (l'action), et sur la modalité, qui nous dit comment évaluer le contenu de l'information (degré de vérité, degré de sûreté etc.)

Le nombre d'aspects ou de modalités varie d'un auteur à l'autre, leur nom également. Certains aspects sont liés à la syntaxe, d'autres à la sémantique du verbe, d'autres enfin à la pragmatique. Comme la plupart des grammaires décrivent les détails, sans essayer de les rassembler en une unité dont ils pourraient montrer le fonctionnement, il serait temps que l'on mette sur pied une *théorie unificatrice* de tous ces détails, fondée sur un autre principe, qui explique l'emploi des temps dans une optique de compréhension, mais aussi d'expression.

1.5 Pourquoi construire une nouvelle théorie des temps ?

Nous venons de nous plaindre de toutes sortes de manques dans les grammaires qui nous entourent. Nous allons maintenant tenter de définir ce que nous voulons mettre dans une nouvelle théorie afin qu'elle corresponde aux besoins que nous avons.

Avant tout, elle devrait être globale, c'est-à-dire couvrir l'ensemble des moyens qui concourent à la conception et à l'emploi des temps grammaticaux.

- Il faut étudier les verbes, qui portent la flexion, laquelle permet de reconnaître, outre la personne et le nombre, rarement le genre du sujet ou du C.O.D dans le cas de l'accord du participe, les modes et les temps utilisés, mais aussi certains adverbess, certaines prépositions ou conjonctions de temps, quelquefois certaines expressions, bref, tout ce qui concourt à expliquer l'emploi des temps.
- Il faut étudier leur fonctionnement dans leur domaine d'application, c'est-à-dire dans les principales ou indépendantes, certes, mais aussi dans les compléments de temps, dans les subordonnées en général, et surtout les subordonnées circonstancielles, les complétives par *que* et par *si*, et les relatives. Il ne faudra pas oublier le discours indirect, dans lequel les temps sont soumis à certaines transformations dues à un changement de repère.

Ensuite, il faut une grammaire des temps capable de remplir un certain nombre de conditions :

- Elle doit expliquer la langue orale et la langue écrite.
- Elle doit tenir compte des niveaux de style.
- Elle doit aussi bien assurer la compréhension que la production, c'est-à-dire expliquer pourquoi on emploie un temps X (compréhension), mais aussi comment faire pour exprimer ce que l'on veut dire par un temps Y (production).
- On attend de la grammaire que les règles soient claires, faciles à comprendre, selon le principe de Boileau : « Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement... » et surtout pertinentes, ce qui suppose que l'auteur ait bien compris comment le tout fonctionne. Nous avons vu que ce n'était malheureusement pas toujours le cas des ouvrages existants, et si l'on a du mal à comprendre, en tant que lecteur, c'est parce que l'auteur n'a pas su démonter le système pour en décrire le fonctionnement.
- On veut en outre pouvoir se servir des règles édictées pour être en mesure de construire ses phrases et ses textes, et de s'en servir comme d'un mode d'emploi. Il faut donc qu'elles soient assez claires et précises pour que l'on puisse les utiliser avec quelques chances de succès.

- Nous devons employer une terminologie compréhensible à tout lecteur du niveau du public visé.

Nous avons déjà eu l'occasion plus haut d'évoquer l'imprécision des règles utilisées dans l'enseignement, du manque d'unité des grammaires, même parmi les meilleures, qui sont plus soucieuses de tout expliquer, même si c'est de façon disparate, ad hoc que de trouver un plan directeur, une unité.

Chaque grammaire cherche à résoudre le problème à sa manière, et l'on se perd en passant d'un ouvrage à l'autre, les problèmes considérés, les aspects reconnus et les modalités envisagées étant diverses et variées, sans parler de la terminologie qui change d'un ouvrage à l'autre et déroute le lecteur.

Certes, le sujet est difficile, situé au croisement de plusieurs domaines (syntaxe, sémantique, pragmatique, intentions et psychologie des locuteurs et des auditeurs influant sur le choix des temps, du style, la performance artistique fondée sur le langage et l'art de l'utiliser) si bien qu'on se perd vite dans des considérations éloignées de la linguistique de base.

Comme la plupart des grammaires décrivent les détails, sans essayer de les rassembler en une unité dont elles pourraient montrer le fonctionnement, il serait temps que l'on mette sur pied une théorie unificatrice de tous ces détails, fondée sur un autre principe, qui explique l'emploi des temps dans une optique de compréhension, mais aussi d'expression orale et écrite.

2 Qu'attend-on d'une théorie des temps ?

2.1 Le public visé

Notre théorie doit s'adresser :

- À des enseignants de français en FLE ou en langue première, à l'université ou dans le second cycle du secondaire.
- À des étudiants en FLE ou langue première se destinant au professorat ou désireux de poursuivre des études de bon niveau en pays francophone.

Même s'il est clair que l'on n'enseigne pas la grammaire en FLE comme on le fait à des gens dont le français est la langue maternelle, nous pensons que lorsque l'on s'adresse à des enseignants, de quelque origine qu'ils soient, il est primordial que chacun appréhende la grammaire de la langue avec la plus grande précision possible. L'option « Grammaire du FLE » étant la plus exigeante, c'est cette version que nous choisirons. Ainsi, nous visons le public du FLE parce que l'enseignement à des étrangers nécessite des règles complètes, claires et bien formulées, une présentation du problème aussi précise et progressive que possible, d'autant plus qu'on ne peut pas bâtir sur une quelconque intuition fondée sur l'apprentissage préscolaire au sein de la famille, et qui correspond à la grammaire intuitive.

Les enseignants devront trouver des règles et des outils qui leur permettront de mieux comprendre le fonctionnement du système, et dont ils pourront se servir dans leur propre enseignement.

2.2 Les contenus

La théorie devra couvrir l'ensemble des cas d'emploi des voix, modes et temps, et de ce que l'on nomme aspect et modalité. En outre, elle devra examiner l'emploi des temps dans leur domaine d'application, c'est-à-dire :

- Dans l'indépendante et dans la principale.
- Dans les subordonnées complétives par *si* et par *que*.
- Dans les subordonnées circonstancielles, tout en ajoutant les transformations de ces subordonnées en structures plus simples utilisant des formes verbales non conjuguées comme le participe présent ou passé, l'infinitif, ou une nominalisation, et en étudiant, quand il y a lieu, le passage de la conjonction ou locution conjonctive en préposition.
- Le discours rapporté (direct, indirect et semi-direct).
- La relative dans son emploi des temps, et du subjonctif en particulier.

Elle devra tenir compte

- De la syntaxe, des valeurs de mode, de temps et des aspects.
- De la sémantique.
- De la pragmatique et des données socioculturelles.
- Des intentions du locuteur et des méthodes qu'il utilise pour influencer sur la réaction de l'interlocuteur.
- Du style.

Enfin, elle devra tenir compte de l'oral et de l'écrit.

2.3 Les principales parties

Notions de temps :

Avant tout, il faut se demander ce qu'est le temps objectif, celui des horloges. La réponse n'est pas aisée, car si chacun en a entendu parler, il est difficile de trouver quelqu'un capable d'expliquer en quoi il consiste.

Si l'on part du principe que la théorie utilisée doit pouvoir l'être aussi bien pour la compréhension que pour la production, il faudra qu'elle nous offre un système cohérent d'explications, qui amènera le lecteur, ou l'apprenant, à appréhender le fonctionnement du système, avant de permettre l'emploi actif, en production, des temps appris.

Pour cela, la théorie doit être complète, les règles claires et précises, et tenant compte de tous les éléments pertinents.

En général, les auteurs de théorie expliquent les temps un par un, en utilisant entre autres :

- Les trois époques « passé, présent, futur. »
- Un système de repérage : moment où le texte est produit, moment où a lieu l'événement relaté, moment auquel on se réfère (repère temporel), action qui accompagne ou même qui déclenche l'événement.
- Les aspects (inchoatif, itératif etc.)
- Les modalités (valeur aléthique, épistémique etc.)
- Et pour le reste, ils analysent des exemples judicieusement choisis, de préférence empruntés à la littérature, qu'ils expliquent souvent de façon littéraire, voire impressionniste, si bien que l'apprenant, qui ne dispose pas de leur culture, aura le plus grand mal à suivre et ne pourra pas utiliser leur méthode, qui n'en est d'ailleurs souvent pas vraiment une.

Lorsqu'on commente un texte, on peut le faire entre autres comme linguiste, comme critique littéraire, comme psychologue, ou comme moraliste. Nous nous limiterons au rôle de linguiste. Mais cela ne veut pas dire qu'on va se limiter à l'analyse de phrases. Ce qu'il nous faut, dans notre théorie, c'est que l'on puisse présenter la conception et l'emploi des temps de la façon la plus objective, la plus simple et la plus précise possible en bannissant le pathos et la littérature, mais tout en expliquant tout ce qui est nécessaire à la compréhension linguistique du texte, en considérant certaines données extralinguistiques nécessaires à la compréhension.

2.4 Le réseau des traits pertinents

Plutôt que de disserter sur des exemples et d'épuiser notre dictionnaire de synonymes, nous allons consacrer notre étude aux traits pertinents, c'est-à-dire tous les éléments linguistiques ou extralinguistiques qui influent sur le choix des temps, qu'ils soient d'ordre syntaxique, sémantique, pragmatique, stylistique, psychologique ou intentionnel.

En écrivant l'ouvrage *eGrammaire*, il nous est apparu bon nombre de ces traits pertinents. Sans vouloir anticiper sur cette étude, nous pouvons déjà citer :

- Le repérage, connu déjà au temps de la Grammaire générale de Port-Royal, repérant le moment où a lieu la locution, celui où a lieu l'événement, et toute référence supplémentaire à un moment ou à une action.
- La translation de repère, qui permet de faire passer le repère du moment de la locution à un autre moment (discours rapporté, présent historique).
- La notion de fenêtre temporelle encadrant les actions qui fonctionnent et se répètent en série.
- Les notions d'antériorité, de postériorité et de simultanéité
- La notion de sécant / non sécant, définissant les événements qui se terminent d'eux-mêmes et ceux qui ne sont pas terminés lorsque commence une nouvelle action.
- La même notion appliquée à une série d'actions qui se répètent ensemble (train d'actions), et qui sont solidaires dans le choix des temps.
- La notion de fenêtre temporelle encadrant les actions qui fonctionnent en série.
- La notion d'*itératif* / *semelfactif* : faits qui ont lieu plusieurs fois, opposés à ceux qui ont lieu une seule fois.
- La notion d'*autrefois* opposée à celle d'*aujourd'hui*.
- Les *verbes-bascules*, instantanés, qui sont terminés à peine ont-ils commencé, et empêchent ainsi le démarrage d'un nouvel événement avant leur fin.
- *L'influence des conjonctions, des prépositions, des verbes sur le choix des temps.*

La liste n'étant pas exhaustive, il faudra la compléter en exploitant les découvertes ou remarques d'autres chercheurs, ainsi que définir et analyser les traits que nous aurons découverts par nous-mêmes. Comme ces traits sont divers et variés, et viennent de domaines différents il faudra, une fois qu'on les aura découverts et décrits, les classer et étudier leur fonctionnement ainsi que les combinaisons dans lesquelles ils peuvent entrer.

2.5 La formulation des règles

Les règles de grammaire ayant un rapport avec la logique, on pourrait penser qu'il suffit de les apprendre pour les appliquer. Or, ce n'est pas si facile.

→ *Il faut d'abord que la règle soit juste.* Une règle comme « Une action longue au passé se met à l'imparfait, alors qu'une action brève se met au passé simple. » est tout simplement fautive, même si on la rencontre dans de nombreux ouvrages de grammaire.

Réfléchissons :

A. Elle nageait depuis vingt secondes lorsqu'elle fut dévorée toute crue par un requin affamé.

B. Le Mont-Blanc mit plusieurs millions d'années à sortir du fond des eaux pour atteindre l'altitude de 4 810 m.

Comme on le voit, l'action la plus brève (A) est à l'imparfait, alors que la plus longue (B) est au passé simple. Et ce n'est pas si étonnant puisque ce qui explique l'imparfait,

c'est que l'action de nager n'était pas encore finie lorsqu'arriva le requin, alors que celle qui est au passé simple, elle, est allée jusqu'au bout sans que rien n'intervienne lors de son déroulement. Il est donc primordial que la grammaire embrasse la totalité du problème pour que la bonne règle soit employée.

→ **Si la règle est juste, encore faut-il que la terminologie utilisée soit claire.**

Par exemple, lorsque les enfants apprennent à accorder le participe passé conjugué avec *avoir*, plusieurs problèmes peuvent se poser :

- D'abord, il faut savoir reconnaître un temps simple d'un temps composé : *il a mangé* est à un temps composé, le passé composé, alors que dans *Ce livre est écrit en français*, le verbe *écrire* est au présent passif, donc ici à un temps simple. A un temps composé, on aurait : *Ce livre a été écrit en français*.
- Ensuite, il faut savoir distinguer l'auxiliaire *avoir* de l'auxiliaire *être*. Ainsi, dans *Il a mangé*, l'auxiliaire est *avoir*, alors que dans *Elle a été photographiée*, l'auxiliaire est *être*, employé avec un verbe au passé composé passif.
- Enfin, il faut savoir reconnaître un COD. Dans *Les bouteilles, il les a lavées*, le COD est « *les* », mis pour « *bouteilles* ». Dans *Il en a lavé quatre*, en revanche, le COD est « *quatre* », « *en* » remplaçant *de ces bouteilles*.

Une règle doit être compréhensible, et donc, lorsqu'elle est complexe, elle doit être expliquée dans une progression.

→ **Il faut apprendre, dans la masse des règles, à utiliser la bonne.**

Par exemple, pour expliquer l'imparfait dans les cas suivants :

Réfléchissons :

A. Sa mère était millionnaire, et lui, il vide les poubelles à Marseille.

B. Autrefois, dans son enfance, il avait peur de monter sur une échelle, et maintenant, il est guide de haute montagne.

C. Nous enseignons dans un lycée alors que, dans notre adolescence, nous faisons l'école buissonnière.

Notre grammaire eGrammaire enseigne la règle « *autrefois / aujourd'hui* », dans laquelle *aujourd'hui* remplace *autrefois*, qui était encore en train quand *aujourd'hui* est arrivé. Ainsi, l'action couverte par *autrefois*, passé surpris dans son déroulement par l'arrivée d'*aujourd'hui*, doit être mis à l'imparfait, alors que l'action correspondant à *aujourd'hui* est au présent, puisqu'encore valable aujourd'hui. Bien sûr, il n'y a pas forcément écrit *autrefois* ni aujourd'hui, et il faut apprendre à reconnaître le cas.

Ainsi, nous aurons le tableau :

Cas	Autrefois	Aujourd'hui
A	Sa mère était millionnaire.	Il vide les poubelles.
B	Il avait peur de monter sur une échelle.	Il est guide de montagne.
C	Nous faisons l'école buissonnière.	Nous enseignons dans un lycée.

Dans le cas A, certains verront un état, qu'ils ne pourront pas voir dans B et C. D'autres tenteront l'habitude, malgré l'exemple *Il a toujours eu peur de monter sur une échelle*, lequel exemple représente, malgré son passé composé comme ersatz de passé simple, l'habitude absolue car la peur l'a accompagné du début à la fin.

Nous aurons donc à produire des règles justes, précises, claires, permettant d'avoir une vision d'ensemble du système, tout en allant dans le détail pour résoudre les problèmes posés.

Comme la règle, dans notre optique, représente une marche à suivre, nous ne la formulerons pas simplement par un texte, mais plutôt **de façon dynamique**, en l'intégrant dans un algorithme graphique, que l'on appelle un aussi un **algorigramme**.

Pour être sûr que l'utilisateur connaisse bien tous les éléments utiles, nous la ferons précéder d'une liste des prérequis, doublée d'un lien conduisant à l'endroit où ce prérequis est traité.

Enfin, pour que l'apprenant puisse évaluer le rôle des traits pertinents qui expliquent le choix du temps, nous utiliserons un tableau de bord.

2.6 Le choix des exemples.

Les Français aiment la littérature, du moins, ceux qui savent lire et qui aiment la lecture, ce qui devrait être le cas des grammairiens. C'est pourquoi ils ont tendance à chercher leurs exemples dans des livres à prétention littéraire.

Bien sûr, raisonner sur un exemple que l'on n'a pas fabriqué soi-même augmente les chances d'objectivité. Mais fournir ses exemples soi-même permet de trouver exactement les éléments que l'on veut analyser. Le tout est de conserver une honnêteté intellectuelle sans faille et de ne pas hésiter à envisager les exemples dérangeants, le danger étant de se limiter à ceux qui nous arrangent.

Bien sûr, il faudrait s'interroger sur le domaine que nous voulons couvrir.

Si c'est la grammaire, les règles devront expliquer le mécanisme de base qui permet de comprendre le langage et de dégager les idées contenues dans le texte. Lorsqu'il s'agit de production, nous devons connaître les mécanismes nous permettant de produire le texte oral ou écrit correspondant à nos idées.

Si l'on veut faire de la critique littéraire, le problème est différent, car outre les connaissances de bases, il faut posséder des connaissances littéraires permettant de suivre les pensées de l'auteur, ou d'exprimer des idées philosophiques ou littéraires. On quitte alors le domaine de la grammaire pour atteindre celui de l'art.

Prendre des exemples littéraires et les disséquer oblige le lecteur à raisonner sur le contenu littéraire, alors que l'on voulait tout simplement lui enseigner la grammaire.

Mais voyons un peu les dangers des exemples littéraires.

Quelquefois, ils sont quelque peu difficiles à suivre :

« *Je retournai de temps en temps à la Nationale ; j'empruntai pour mon compte chez Adrienne Monnier ; je m'abonnai à la bibliothèque anglo-américaine... L'hiver au coin de mon feu, l'été sur mon balcon, [...] je complétais ma culture (S. DE BEAUVOIR).* »
Grammaire du français contemporain (p. 341)

« *Sylvain, de ses deniers, a acquis de la naissance et un autre nom : IL EST seigneur de la paroisse où ses aïeux payaient la taille ; il n'aurait pu autrefois entrer page chez Cléobule et IL EST son gendre (LA BRUYERE).* »

Avant de pouvoir apprécier la valeur de l'imparfait dans le premier cas, et du présent dans le second, il faut comprendre le texte. Comprendre que « *la Nationale* » est une

bibliothèque, et non pas une route, savoir qu'Adrienne Monnier tenait une librairie et prêtait certains ouvrages à ses meilleurs clients.

Dans le second, il faut comprendre « *acquérir de la naissance* », comprendre « *la taille* », ce qu'est « *un page* ».

Un exemple qui fonctionne bien peut d'ailleurs changer de statut au cours du temps. Nous avons nous-même un tel exemple : *À cette époque, les artistes débutants mangeaient de la vache enragée avant d'être célèbres*. Les étudiants ne comprenant pas le sens de l'expression « *vache enragée* », il fallait le leur expliquer. Jusqu'au jour où personne ne posa plus de question : En 1996 éclata la crise de la vache folle. Les étudiants comprirent donc que les artistes avaient mangé de la vache folle, donc, enragée, mais bien sûr sans comprendre quelles en étaient les implications.

Il est donc très important de choisir des exemples parlants, éclairant bien la globalité du problème, en plus d'être adaptés aux lecteurs visés.

2.7 L'importance des données extralinguistiques.

Bien sûr, lorsque l'on parle de grammaire, on pense à la syntaxe, à la sémantique également. D'ailleurs, certains se limitent volontairement à ces deux domaines.

Mais pour comprendre un texte oral ou écrit, la syntaxe et la sémantique ne suffisent que rarement. Il faut connaître la pragmatique linguistique, qui, selon Wikipédia, « est une branche de la linguistique qui s'intéresse aux éléments du langage dont on ne peut comprendre la signification qu'en connaissant le contexte de leur emploi. Cet objectif est l'un des buts des études visant à mettre en évidence la cohérence propre du langage naturel. » Nous mettrons dans cette rubrique à la fois les références propres à la langue française que les données socioculturelles ou encyclopédique.

2.7.1 Comprendre grâce à la pragmatique

Voici un exemple, une sorte d'énigme, que tous les élèves de collèges ou de lycées pourront comprendre, que les anciens élèves de ma génération pourront deviner, et que des étrangers qui ne connaissent pas le système scolaire français auront du mal à décoder :

Le professeur a envoyé Pierre chez le CPE. Il avait fait du bruit. Il en avait eu assez. Il lui avait donné 3 heures de colle.

Le style n'est pas excellent, mais c'est justement ce qui en fait l'intérêt.

Nous avons ici trois personnages : le professeur, le CPE et Pierre.

Le professeur envoie donc Pierre chez le CPE (qui, de mon temps, s'appelait surveillant général, et que l'on surnommait le Surgé. Sans cette précision, certains lecteurs de mon âge ne pourront pas décoder sans une profonde réflexion).

Ensuite, nous trouvons trois pronoms sujets *il*, qui, selon toute apparence, ne renvoient pas à la même personne :

- *A* avait fait du bruit. *A* est sans doute l'élève *Pierre*.
- *B* s'était énervé du bruit. C'est donc le *professeur*, dont nous savons qu'il a envoyé Pierre chez le CPE.
- Enfin, *C* ne peut-être que le *CPE*, car nous savons bien que c'est lui qui est chargé de la discipline, et qui distribue les punitions, ici 3 heures de colle.

2.7.2 Les références propres à la langue

C'est dans notre langue maternelle que nous avons appris à la fois à parler et à penser. En effet, la langue nous livre, en même temps qu'un système pour exprimer nos idées une façon de voir les choses qui nous marque.

Ainsi, en français, notre « *rue* » comprend les murs des maisons, puisque nous marchons *dans* la rue. La rue des Allemands, « *Straße* », ne comprend pas les murs, puisqu'ils vont « *auf der Straße* » (auf = sur) , comme nous sommes « *sur la route* », qui, elle ne comprend pas de mur.

De même, les enfants jouent *dans la cour* (avec les murs, donc), alors que les Allemands sont *sur la cour*, « *auf dem Hof* ». Et pour le malheur des élèves non germanophones, tous les mots qui contiennent le mot Hof sont traités ainsi : auf dem Bauernhof (= la ferme), auf dem Bahnhof (la gare), auf dem Schlachthof (les abattoirs).

2.7.3 Locuteur / auditeur

Enfin, nous lui adjoindrons les informations en rapport avec le locuteur/scripteur et l'auditeur/lecteur : Intentions, point de vue, compétence linguistique et connaissances extralinguistiques.

En effet, les intentions du locuteur et son point de vue influent sur ce qu'il dit, ou du moins sur la façon de dire. Voici six phrases qui concourent au même but, mais avec des présentations différentes :

- Oserais-je vous prier de bien vouloir vous pousser ?
- Vous seriez bien aimable de vous pousser.
- Veuillez vous pousser, s'il vous plaît.
- Poussez-vous !
- Pousse-toi !
- Pousse tes miches !
- Tu vas te pousser, oui ou m... ?

La compétence linguistique, que l'on produise du texte ou qu'on en decode, est importante. Il vaut mieux que les deux partenaires aient un niveau comparable. Le niveau de langue est important, le choix du juste mot, la construction la plus précise, l'art de rédiger, tout peut permettre à quelqu'un de prendre l'ascendant sur son interlocuteur. Il peut aussi l'énerver, d'où la nécessité d'utiliser un niveau moyen, et de ne se prononcer pour un autre niveau qu'après analyse. Ceci vaut aussi pour les connaissances extralinguistiques qui ne doivent pas être trop éloignées les unes des autres afin que nous parlions de la même chose et de la même façon, en égaux donc.

3 Le plan de notre étude qui doit mener à notre nouvelle théorie

Maintenant que nous avons une idée un peu plus précise de notre projet, nous allons récapituler nos objectifs, avant de réfléchir sur la façon dont nous allons conduire notre projet.

3.1 Récapitulons nos objectifs

Après avoir écrit une grammaire complète du français, *eGrammaire*, accompagnée d'un site d'apprentissage en autonomie, ou en accompagnement de cours et comportant 270 exercices en autocorrection et 72 tests, 2 par chapitre, destinés à évaluer les progrès de l'apprentissage, et l'avoir accompagnée d'un livre du professeur, *la Grammaire participative enseignée avec la contribution active des apprenants*, nous avons pu à la fois prendre conscience de l'étendue des problèmes que posent l'explication et l'enseignement de l'emploi des temps, mais aussi découvrir des pistes non encore explorées permettant de passer d'une explication mode par mode, puis temps par temps, à une théorie s'appuyant sur une exploitation systématique et ordonnée des traits pertinents qui, constitués en réseau, gouvernent l'emploi des temps grammaticaux du français.

Pour avoir une chance de succès, il faut donc identifier les traits pertinents, étudier comment ils se combinent, définir les règles de façon précise et claire, les formuler de façon dynamique pour que chacun puisse en saisir le fonctionnement, et en particulier soit en mesure d'en évaluer la faisabilité, de se poser, lors de la réflexion, les bonnes questions au bon moment, d'en évaluer la réponse adéquate, et d'arriver à la résolution du problème.

En outre, l'utilisateur doit pouvoir appréhender le problème dans son ensemble, tout en distinguant les différentes voies qui se présentent à lui pour résoudre son problème, et obtenir en plus de la règle qu'elle le guide parmi les questions qui se posent pour l'amener à la solution de son problème.

Il n'y a à notre avis qu'un seul moyen pour répondre à ce cahier des charges, c'est de présenter les règles sous la forme d'**algorigrammes**, c'est-à-dire d'algorithmes présentés de façon graphique. Nous flanquerons en outre notre algorithme d'une liste d'exemples permettant d'en explorer tous les itinéraires présentés.

3.2 Quelle grammaire ?

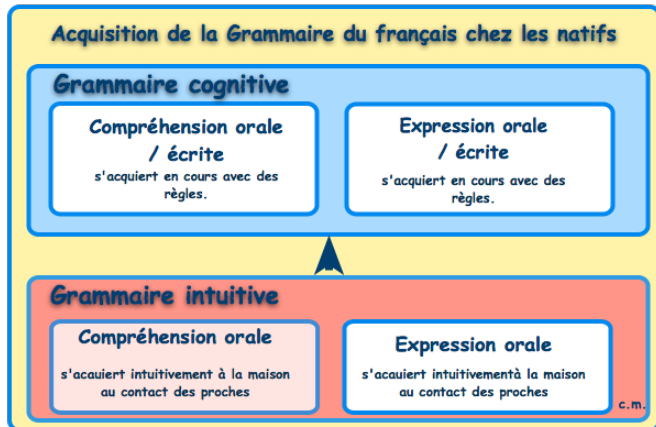
Selon {Germain/Netten 2013}, qui s'appuient sur les neurosciences, on doit parler chez les natifs de deux grammaires :

- une grammaire intuitive
- une grammaire cognitive

- *La grammaire intuitive*, que les enfants acquièrent au contact de leurs proches avant d'aller à l'école, par correction des proches, mais pour laquelle on ne formule aucune règle. On se contente de phrases simples, agrémentées de relatives et de circonstancielle simples.

- *La grammaire cognitive* qui s'apprend à l'école, avec des règles. L'école profite de l'occasion pour

revenir sur la grammaire intuitive afin d'en préciser les règles, et d'en ajouter de nouvelles sur l'emploi des temps, la phrase complexe et certaines structures telles que l'hypothèse, l'accord du participe, certaines conjugaisons



Dans le cas du FLE, les apprenants ont acquis de façon intuitive la grammaire de leur langue maternelle. S'ils ne sont pas natifs et apprennent le français langue étrangère, c'est seulement de façon cognitive.

Pourtant, nous avons nous-même appris l'allemand par une méthode intuitive, la méthode Evrard et Stürzer, sans règle, grâce à des activités dans la lignée des exercices structuraux, avec un stimulus suivi d'une réaction :

→ Déclinaison de l'adjectif : ***Was für Wein wächst am Rhein ? Guter Wein wächst am Rhein.***

Le stimulus était fourni par celui qui venait de répondre, et son voisin fournissait la réponse. Nous avons pu ainsi apprendre la langue allemande sans la moindre règle, par répétition ou transformation, de façon intuitive mais terriblement lassante et peu motivante, la motivation étant gérée par l'enseignant par coups de gueule, voire distribution de taloches ou d'heures de colle.

Notons qu'en règle générale, les ouvrages de grammaire ne s'occupent que de la compréhension orale / écrite de grammaire cognitive, c'est-à-dire qu'elles expliquent des problèmes, plus rarement de la partie expression orale / écrite, qui est justement celle dont les apprenants auraient besoin pour produire des phrases correctes et idiomatiques. Il conviendrait donc, dans notre théorie grammaticale, de traiter des deux formes : la grammaire de la compréhension, et celle de la production, tant à l'oral qu'à l'écrit.

3.3 La démarche de notre étude

Notre étude pourrait suivre la démarche suivante :

3.3.1 Définir ce qu'est le temps de quatre points de vue différents :

Si l'on étudie les temps grammaticaux, on ne peut pas faire l'économie d'une réflexion sur le temps objectif, puis, sur sa version subjective. C'est ainsi que nous étudierons :

- Le temps pour le physicien, qui est l'utilisateur du temps le plus à même de nous expliquer objectivement ce que c'est que le temps dans l'absolu.

- Le temps pour le philosophe, qui est l'utilisateur qui a réfléchi sur le problème humain qu'il nous pose.
- Le temps pour l'humain de base, vous et nous par exemple, et ce qu'il nous apporte.
- Enfin, puisque c'est le but de cette étude, le temps pour le linguiste.

3.3.2 Détecter les traits pertinents et rassembler les règles

Utilisant notre grammaire *eGrammaire*, nous allons défricher dans une étude l'emploi des *voix*, des *modes* et des *temps* à la recherche des traits pertinents nécessaires à l'explication de cet emploi. On étudiera les temps d'abord individuellement, puis dans leur domaine d'application, afin d'étudier parallèlement aux temps l'influence des adverbes de temps, des prépositions, des conjonctions, ainsi que les procédés de simplification des subordonnées par l'utilisation de compléments, d'adverbes, d'infinitifs ou de participes, voire par une nominalisation. On verra en outre l'emploi combiné de certains temps, l'emploi du subjonctif après certains verbes, certaines expressions impersonnelles, certaines conjonctions et, dans la relative, selon les différents antécédents (soumis à superlatif, à négation, ou présentés comme modèles).

Comme les verbes ne sont pas les seuls à porter l'idée de temps, il faut étudier les temps grammaticaux dans leur environnement, et ce d'autant plus que les temps peuvent marcher en groupes, comme dans les trois cas qui suivent, et qui illustrent l'emploi de la condition par *si* :

- *Si tu veux, on ira au cinéma.*
- *Si tu voulais, demain, on irait au cinéma.*
- *Si tu avais voulu, dimanche dernier, on serait allés au cinéma.*

Les adverbes, les prépositions, les conjonctions ou locutions conjonctives, certaines expressions de temps permettent souvent de préciser la temporalité.

D'autre part, certains domaines grammaticaux, comme les subordonnées circonstancielles, permettent d'étudier le phénomène lorsqu'on essaie de les simplifier : changement de temps, passage à des formes non conjuguées, voire à des nominalisations permettent de simplifier avec plus ou moins de perte d'informations.

Il est donc nécessaire d'étudier les domaines suivants :

Les temps dans leur domaine d'application

Les relatives	
Le discours rapporté	
La complétive par que et par si	
	De temps
	De cause
	De conséquence
Les subordonnées circonstancielles et les formes de remplacement	De but
	De concession / opposition
	De condition
	De comparaison

3.3.3 Organiser le réseau. Réécrire les règles pour en faire des algorithmes graphiques.

- ◆ Une fois les traits pertinents identifiés et classés, il faudra encore :
 - Sauvegarder tous les traits pertinents avec leur description et les exemples adéquats dans une base de données afin de les classer selon plusieurs points de vue, et mettre sur pied la théorie visée. Cette base de données sera consultable sur Internet.
 - Mettre sur pied le réseau en tenant compte des découvertes du projet.
 - Présenter la théorie selon une classification fondée sur les traits pertinents, avec les explications idoines et les règles correspondantes exprimées dans des algorithmes graphiques (algorigrammes).
 - Pour les cas où ce sera nécessaire, nous aurons encore à mettre au point des scénarios permettant la compréhension du problème et une utilisation en production, adaptée au cas.

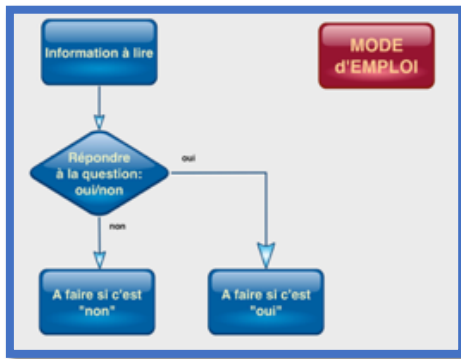
- ◆ L'algorithme présente plusieurs avantages :
 - On appréhende le problème en système. On voit d'un coup d'œil le problème dans son ensemble. Mais on peut aussi bien observer les détails qui nous intéressent.
 - Quand on recherche une solution, on apprend à se poser les bonnes questions dans le bon ordre.
 - La présentation est dynamique. On voit vivre le système.
 - Les problèmes sont décomposés en problèmes plus simples, comme on le fait dans un algorithme informatique. Les problèmes étant fractionnés, il sera plus simple de trouver la solution.

- ◆ Pour que l'algorithme soit employé de façon optimale, il est nécessaire de le faire précéder de la liste des prérequis, c'est-à-dire des connaissances à posséder pour pouvoir le faire fonctionner.

Il faut également préciser les conditions d'emploi de la règle, car rien ne sert de se poser des questions si l'emploi de l'algorithme est impossible. Enfin, l'algorithme doit être accompagné d'exemples permettant d'en explorer toutes les branches.

Voici un exemple d'algorithme, celui de la transformation des temps lors d'un passage au discours indirect dans une subordonnée (version simplifiée).

Transformation des temps au passage du style direct au style indirect / semi-direct	
Les prérequis :	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Formation et conjugaison des temps. ➤ Reconnaître un discours indirect. ➤ Les conjonctions du discours indirect. (il dit que, elle demande si ..., il veut savoir pourquoi) ➤ Les mots de temps (aujourd'hui → Ce jour-là). 	
Les conditions :	
Il faut que la phrase que l'on rapporte comprenne un verbe, ou soit constituée de « oui », « non », « si » ou « peut-être ».	
La règle :	Exemples témoins pour tester la règle <i>Elle a dit : → Elle a dit que ...</i>
	<ol style="list-style-type: none"> 1. « Nous verrons. » 2. « Le printemps aura vite remplacé l'hiver. » 3. « Elle aimerait te voir. » 4. « Vous auriez pu le faire. » 5. « Vous êtes bien aimable. » 6. « Pierre a visité le Japon. » 7. « Jeanne naquit à Domrémy. » 8. « Mon voisin était déjà mort. » 9. « Nous avons déjà fait le travail. » 10. « Qu'il aille au diable ! »
Solutions	
1. Elle a dit que nous verrions	
2. Elle a dit que le printemps aurait vite remplacé l'hiver.	
3. Elle a dit qu'elle aimerait te voir.	
4. Elle a dit que vous auriez pu le faire.	
5. Elle a dit que vous étiez bien aimable.	
6. Elle a dit que Pierre avait visité le Japon.	
7. Elle a dit que Jeanne était née à Domrémy.	
8. Elle a dit que son voisin était déjà mort.	
9. Elle a dit qu'ils avaient déjà fait ce travail.	
10. Elle a dit qu'il aille au diable.	



Mode d'emploi : Avant tout, il faut consulter la liste des prérequis pour voir si le moment d'apprendre la règle est le bon. Sinon, il faudra acquérir les connaissances nécessaires avant.

Ensuite, il faut voir si la règle peut être appliquée. Si c'est le cas, il suffit donc de suivre du doigt le chemin correspondant à chacun des exemples, de poser les questions se trouvant dans le losange traversé et d'y répondre par oui ou non. Pour répondre, on suit le chemin indiqué par *oui* ou par *non*.

À la fin du chemin, on arrive à un rectangle bleu qui contient le nom du temps ou du mode choisi.

Pour trouver la bonne solution, il faut chaque fois savoir répondre correctement à la question posée dans le losange. Cette même règle pourra resservir à tout moment.

3.3.4 Utilisation de patrons et de scénarios

Il y a des cas, très nombreux, où le choix du temps se décide après gestion, consciente ou inconsciente, d'un petit nombre de traits pertinents.

3.3.4.1 Patrons

Pour cela, il faut que notre grammaire propose des patrons, c'est-à-dire des modèles contenus typiquement dans une phrase. L'analyse a lieu au niveau de cette même phrase :

Ex :

Mardi dernier, Mme Dupont _____ (se rincer) les cheveux lorsque l'eau _____ (être coupée).

Il s'agit d'actions passées (Repère temporel de l'événement = Lundi dernier). Le patron qui se rapproche le plus de notre phrase est :

A quand/lorsque B.

A est l'action qui commence la première, B celle qui commence la seconde.

Le patron serait à rapprocher de la règle : *A n'est pas fini lorsque B commence.*

Si le repère temporel de l'événement renvoie au passé, le repère temporel du locuteur étant le présent, on devra mettre A à l'imparfait. B sera mis au passé simple (écrit) ou au passé composé (oral).

Mardi dernier, Mme Dupont se rinçait les cheveux lorsque l'eau fut coupée.

Nous utiliserons donc : un patron auquel nous ajouterons, selon les cas, une règle.

Mais quelquefois, le problème est plus complexe, et met en jeu plusieurs phrases, voire un texte, même s'il est de dimensions modestes.

3.3.4.2 Scénarios

Quand on parle de scénarios, on pense le plus souvent au texte qui sert de base à un film. Mais il y a des scénarios plus simples, dont certains sont utilisés dans l'intelligence artificielle.

Même si nous avons l'impression de vivre une vie palpitante, celle-ci comprend un certain nombre de scénarios qui laissent place à quelques variantes. Par exemple :

« Bonjour, Mme Durand, ça va ?
 – Très bien, et vous ?
 – Ça va. Il fait beau, hein ?
 – Oui, mais le fond de l'air est frais.
 – C'est la saison. Allez, bonne journée !
 – Merci, vous aussi ! »

Les variantes peuvent être, entre autres :

- Bonjour/ Bonsoir/ Bonne nuit...
- Mme Durand/ Monsieur Dupont/ Paul, Julie/ Monsieur le curé...
- Très bien/ Comme ci, comme ça/ Bof ... (Attention au danger de rallonge de dialogue: « Mon mari souffre de la prostate », avec description des symptômes)
- Il fait beau/ pas beau/ frais/ chaud/ froid...etc...

Le scénario colle le plus souvent à ce modèle. En effet, la salutation permet d'entretenir le lien social, mais la plupart du temps, on veut que cette phase dure le moins de temps possible.

Le danger, c'est que votre interlocuteur ait envie de vous prendre à témoin, ou qu'il ait besoin de votre soutien moral :

« Ça va ?

Moi, oui, mais mon mari est à l'hôpital. Il a des problèmes de prostate. Il a été mis en observation... »

Et vous voilà piégé. Il faut trouver maintenant bien vite le scénario pour échapper aux casse-pieds : « *Excusez-moi, mais j'ai un rendez-vous urgent. On en reparlera la prochaine fois.* »

Nous avons aussi des cas nécessitant un scénario : par exemple, l'emploi de *devoir* à l'imparfait.

Si l'on trouve l'information « *Le passager devait décéder dans la nuit.* », cette phrase ne suffit pas à expliquer l'emploi de « *devait* ». Nous ne savons rien de ce passager. Pour cela, il nous faut en apprendre un peu plus sur lui.

« Hier soir, une voiture Twingo roulait à vive allure. A bord, il y avait deux jeunes gens de la région, qui venaient de fêter la réussite du conducteur à un examen. Comme elle roulait un peu trop vite, elle a dérapé dans un virage. La Twingo a quitté la route, fait trois tonnes, et glissé le long de la pente du ravin avant de finir sa course contre un arbre.

Les pompiers, avertis par des témoins, sont arrivés rapidement. Ils ont mis plus d'une heure à désincarcérer les deux jeunes. Le conducteur était mort sur le coup. Quant à l'autre jeune, il a été transporté d'urgence à l'hôpital de la ville la plus proche.

Malheureusement, le passager devait décéder dans la nuit des suites de ses graves blessures. »

Pour pouvoir employer « *devait + infinitif* », il faut donc une petite histoire, d'où l'idée d'un scénario qui contienne un certain nombre d'actions qui se succèdent, la dernière, précédée de « *devoir à l'imparfait* », étant la conclusion logique et définitive de cette suite.

Le patron de ce scénario pourrait ressembler à ceci :

SUJET : emploi de *devoir à l'imparfait* + *infinitif*
comme fin logique d'une suite de procès

c.m.

<p>Suite de procès successifs qui évaluent vers une conclusion.</p> <p>Conclusion = fin logique de la suite après une pause temporelle.</p>	<p>Hier a eu lieu un attentat sur les Champs Elysées. Alors que de nombreuses personnes étaient installées sur la terrasse du Café des Commerçants, une voiture qui arrivait à vive allure a ralenti à hauteur de la terrasse. Un homme a sorti le canon d'une mitrailleuse par la fenêtre et a fait feu sur les clients. Ensuite, la voiture a pris de la vitesse et a disparu au coin de la rue.</p> <p>Un client, touché par une balle dans la poitrine, s'est écroulé sur le sol. Alertés, les pompiers sont arrivés, ont réussi à le ranimer, avant de l'amener à l'hôpital le plus proche dans un état désespéré.</p> <p>L'homme devait décéder dans la nuit.</p>
<p>Variante:</p> <p>Conclusion sans pause temporelle: action principale à l'imparfait.</p> <p>Une opération de la dernière chance ayant raté, l'homme décédait dans la nuit.</p>	

On trouvera d'autres scénarios sur l'imparfait entre autres pour expliquer :

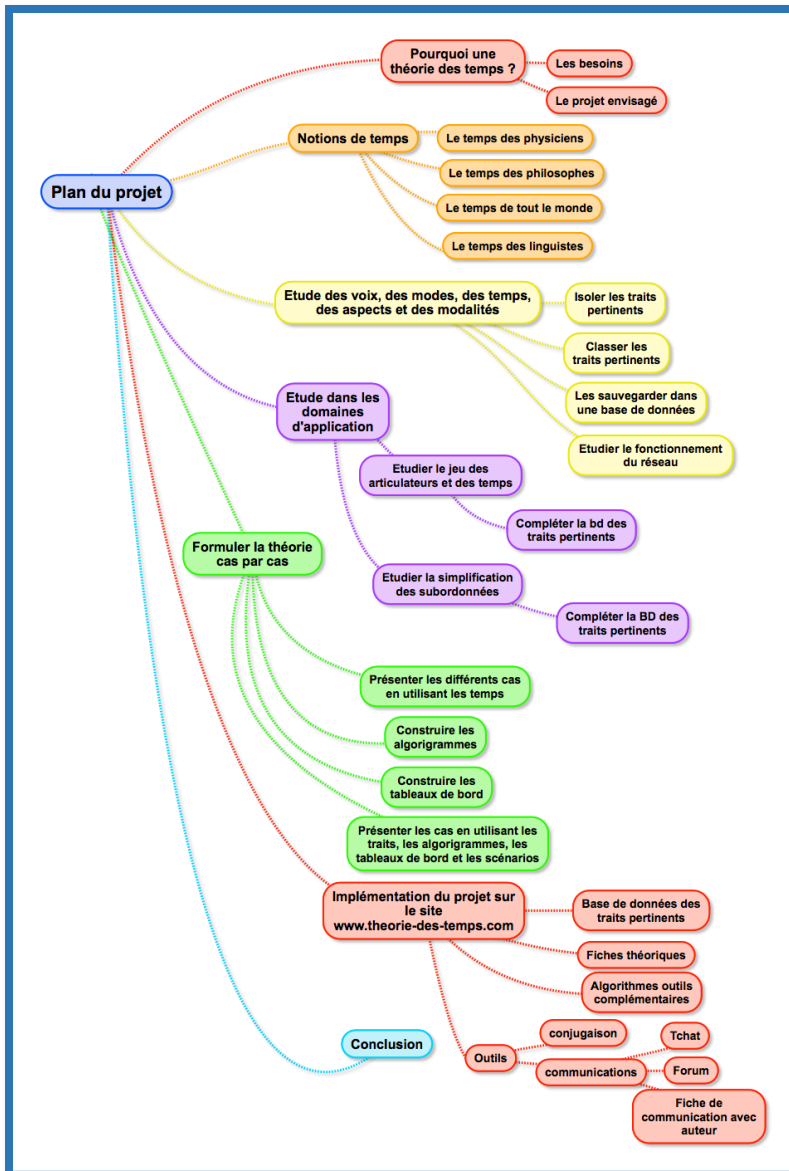
- La politesse craintive,
- Le ralenti,
- L'imparfait de rupture
- Le discours rapporté

3.3.5 Implémenter la théorie sur un site Internet.

- La base de données des traits pertinents.
- Les fiches de théorie, avec les explications et les règles en algorithmes graphiques.
- Des liens permettant de faire apparaître les algorithmes-outils utilisables en complément. Par exemple, pour soutenir celui de l'accord du participe :
 - Reconnaître avoir et être
 - Reconnaître un C.O.D.
 - Les COD transformés en pronoms
- Des outils
 - Conjugaisons,
 - Bases de données des traits pertinents
 - Contact avec les autres utilisateurs (forum, chat, fiche de contact)

Le site fonctionne donc comme une archive contenant les mêmes données que dans le livre, mais présentées d'une façon dynamique.

3.3.6 Graphique représentant le projet.



3.4 Conclusion.

Une fois les traits pertinents identifiés et décrits, les règles d'emploi formulées, les algorithmes graphiques dessinés et accompagnés des exemples permettant d'en saisir le fonctionnement, et la théorie énoncée, le site implémenté, on pourra penser à la suite.

L'un des objectifs pensables serait de compléter le site web en lui adjoignant un module d'apprentissage autonome selon les traits pertinents avec tests et exercices en autocorrection.

Mais pour l'instant, il s'agit d'étudier les traits pertinents, base du système, qu'il faudra présenter en tant que système cohérent et ordonné, afin de rassembler tous les éléments.

4 Définition du temps

Il y a des concepts que l'on manipule sans y penser, car ils font partie de notre quotidien. Celui de temps, que donnent les horloges, et non pas la météo, en est un. Sur notre carte d'identité figure notre date de naissance, la date à laquelle le document a été établi, sa date de péremption. On se donne rendez-vous, on paye certaines prestations à l'heure, on fête certains événements à date fixe, bref, on ne pourrait pas vivre si ce temps, qui sert à organiser notre vie, n'existait pas. Mais si quelqu'un vous demande ce qu'est le temps, si on peut le voir ou le sentir, vous aurez bien du mal à en trouver une définition, ou à expliquer par lequel de nos cinq sens on peut le percevoir. C'est alors que vous constaterez que le temps en tant que concept nous échappe.

Dans une théorie de la conception des temps, même si elle a pour objet le temps grammatical en français, il faut bien se poser la question : « Qu'est-ce que le temps ? », et tenter d'y apporter une réponse.

Pour cela, nous allons être amenés à interroger des groupes de personnes qui utilisent le temps et qui y ont réfléchi. Nous allons pour cela nous interroger sur :

- Le temps des physiciens.
- Le temps des philosophes.
- Le temps de tout le monde.
- Le temps des linguistes.

4.1 Le temps des physiciens

Le physicien Etienne Klein, qui est également philosophe des sciences, nous donne des indications précieuses dans un article intitulé « Le temps de la Physique », {Klein 1998}

Dans cet article, il écrit :

« En dépit de son allure familière, le temps suscite des impasses et des paradoxes de toute sorte, dont le nombre semble grandir avec la pénétration du regard. La première difficulté, déjà repérée par Saint-Augustin, est que le mot temps ne dit pratiquement rien de la chose qu'il est censé exprimer. »

→ Le premier problème est donc que les physiciens utilisent le temps « *comme concept opératoire sans être capables de définir précisément ce que c'est. De façon générale, nous méditons sur le temps sans trop savoir à quel type d'objet nous avons affaire.* »

→ La seconde difficulté est que l'on ne peut pas se « *mettre en retrait par rapport au temps, comme nous le ferions pour un objet ordinaire. Nous pouvons le mesurer, mais pas l'observer en le mettant à distance, car il nous affecte sans cesse. Nous sommes inexorablement dans le temps.* »

→ La troisième difficulté est qu'aucun de nos sens ne perçoit le temps. « *Il n'est pas perceptible en tant que phénomène brut. Les expériences des spéléonautes, ces hommes (et ces femmes) qui ont vécu plusieurs mois dans des grottes ou des bunkers, coupés de tous les cycles temporels externes et donc livrés à leurs seuls rythmes*

biologiques, ont bien établi l'impossibilité de palper l'épaisseur du temps lorsque tous les repères extérieurs ont disparu. »

→ Enfin, la quatrième s'exprime dans « *le paradoxe et même le prodige, de la réalité du temps. Puisque le passé n'est plus, que l'avenir n'est pas encore, puisque le présent lui-même a déjà fini d'être dès qu'il est sur le point de commencer, comment pourrait-on concevoir un être du temps ? Comment pourrait-il y avoir une existence du temps si le temps n'est ainsi composé que d'inexistences ? De fait, le temps est toujours disparaissant [3]. Son mode d'être est de ne pas être. " Il ne se montre que nié ", écrit Marcel Conche [4]. Pourtant, si l'on devait penser que le temps n'est rien, il faudrait d'un seul coup nier la globalité de notre expérience humaine. Serions-nous prêts à assumer toutes les conséquences de cette hypothèse ? Qui pourrait nier par exemple la " pression " qu'exerce sur nous le temps par le biais des calendriers, des horloges, des horaires, d'une façon parfois discrète, mais omniprésente et inéluctable [5] ? Pas plus que nous ne pouvons concevoir l'existence du temps, pas plus n'en pouvons-nous concevoir l'inexistence. »*

« *On considère généralement qu'il y a au moins deux sortes de temps : le temps physique, celui des horloges, et le temps subjectif, celui de la conscience. Le premier est censé ne pas dépendre de nous, il est réputé uniforme et nous savons le chronométrer. Le second, le temps que l'on mesure de l'intérieur de soi, dépend évidemment de nous et ne s'écoule pas uniformément : sa fluidité est même si variable que la notion de durée éprouvée n'a qu'une consistance très relative. Il n'y a vraisemblablement pas deux personnes qui, dans un temps donné, comptent un nombre égal d'instantants. Il a été prouvé que notre estimation des durées varie notablement avec l'âge, et surtout avec la signification et l'intensité des événements qui se produisent. Notre temps psychologique est élastique. »*

Si nous résumons ce que nous venons de voir, même si on se réfère très souvent au temps, on ne sait pas vraiment en quoi il consiste, que l'on soit physicien ou non. On suppose que le temps de la physique est immuable, alors que le temps psychologique est élastique, et dépend des individus et des moments qu'ils traversent.

Cette définition du temps de la physique a reçu un coup d'arrêt avec l'arrivée d'Albert EINSTEIN et de sa théorie de la relativité, qu'elle soit restreinte ou générale, et qui ne parle plus de temps mais d'espace-temps, le temps étant indissociable de l'espace et formant un système spatiotemporel avec lui. Si l'on réfléchit sur le cas des jumeaux de Langevin, raconté en 1911, on se retrouve dans une réalité vérifiée par l'expérience, mais qui met à mal nos neurones.

Ces 2 personnes, nommées Éloi et Rémi, ont atteint l'âge de 20 ans.

Tandis que Rémi part en fusée visiter une planète située à 20 années-lumière de la Terre à la vitesse de 297 000 km/s, (99 % de la vitesse de la lumière), son frère reste chez lui, sur la Terre.

Lorsque Rémi revient, 40 ans plus tard, Éloi a 60 ans. Quant à Rémi, il n'en a que 26. En effet, selon la théorie de la Relativité d'Einstein, plus on se déplace vite, et plus le temps s'écoule lentement. L'homme resté sur la Terre a donc largement l'âge d'être le père de son frère jumeau.

Pour la physique relativiste, chacun se déplace avec sa propre horloge. Tant que l'on est dans le même système spatiotemporel que d'autres personnes (même vitesse au même endroit), le temps s'écoule de la même façon pour tous. Ainsi, ceux qui sont restés sur la terre avec Éloi sont dans le même système spatiotemporel que lui et vieillissent à la même vitesse que lui. Au retour de Rémi, ils ont vieilli eux aussi de 40 ans. Quant à l'équipage de la fusée, qui a accompagné Rémi dans son voyage et partagé son espace spatiotemporel, ses membres ont tous vieilli de 6 ans, contrairement aux membres de leur famille restés sur Terre, qui ont vieilli de 40 ans.

Le temps des physiciens est donc problématique, même si son fonctionnement a été vérifié par l'expérience dans l'infiniment grand ou même sur certaines particules, les muons. Mais comme nous sommes bien loin de nous déplacer à la vitesse de la lumière, soit 300 000 km/s, le problème du vieillissement variable ne nous touche pas dans notre quotidien.

Ajoutons encore une dernière propriété du temps de la physique : il est irréversible et s'écoule sans jamais revenir en arrière.

«... à l'instar du fleuve, le temps a un cours : il s'écoule inexorablement du passé vers l'avenir (ce cours irréversible n'est pas un caractère du temps parmi d'autres caractères, il est la temporalité même du temps). Mais qu'en est-il des phénomènes qui se déroulent dans le temps, s'interrogent les physiciens ? Leur sens peut-il ou non s'inverser ? C'est la fameuse question de la réversibilité - ou de l'irréversibilité - des lois physiques.

Le temps s'incarne en physique sous la forme d'un nombre réel, le paramètre T . Il n'a donc qu'une dimension (un seul nombre suffit à déterminer une date) et on peut fixer sa direction d'écoulement (il est orientable). Une telle figuration du temps postule implicitement qu'il n'y a qu'un temps à la fois et que ce temps est continu. Elle s'appuie sur notre expérience intérieure la plus sûre, qui nous présente parfois des événements qui se chevauchent, mais jamais de lacunes : il ne cesse jamais d'y avoir du temps qui passe. Contrairement à celle de l'espace, la topologie du temps est très pauvre. Elle n'offre que deux variantes, la ligne ou le cercle, c'est-à-dire le temps linéaire, qui va de l'avant, ou le temps cyclique, qui fait des boucles. Ce dernier, favorisé par le caractère magique du cercle, a prévalu dans la plupart des mythes mais il est aujourd'hui délaissé par la physique parce qu'il ne respecte pas le principe de causalité. Ce principe, indiquant qu'une cause ne peut qu'être antérieure à ses effets, impose au temps d'avoir une structure ordonnée de façon à ce qu'on puisse toujours dire si un point se situe avant ou après un autre point. Les événements peuvent alors être ordonnés selon un enchaînement irrémédiable, de sorte qu'on ne peut rétroagir dans le passé pour modifier une séquence d'événements qui ont déjà eu lieu. En brouillant les notions de cause et d'effet, un temps cyclique n'offrirait pas de telles garanties. »

Pour conclure sur le temps de la physique, revenons-en à Etienne KLEIN : *« La théorie de la relativité oblige à modifier bien d'autres conceptions à propos du temps. Notamment, la notion de simultanéité cesse d'être absolue : des événements qui sont dans le futur pour tel observateur sont dans le passé pour tel autre et dans le présent pour un troisième. En d'autres termes, ce qui m'est présent à un certain instant n'existe plus ou pas encore pour quelqu'un d'autre en déplacement par rapport à moi. Le mot maintenant devient ambigu. Il existe désormais autant d'horloges fondamentales qu'il y a d'objets en mouvement uniforme. On ne peut pas les synchroniser. Si l'on ajuste*

leurs cadrans à un certain moment, les heures indiquées ne coïncident plus quelques instants plus tard. Chaque observateur a l'impression que le temps indiqué par les horloges autres que la sienne propre est dilaté en raison, précisément, du ralentissement des horloges. Le temps n'a donc plus d'étalon. Mais le principe de causalité est, quant à lui, conservé : si, pour un observateur, un événement A est antérieur à un événement B et tel qu'un signal lumineux a le temps de partir de A pour atteindre B, alors il en est de même pour n'importe quel autre observateur. Passé et futur gardent un caractère absolu. Passant d'un référentiel galiléen à un autre, on peut, selon leur vitesse relative, modifier le rythme du cours du temps mais on ne l'inverse jamais. Il faudrait pour cela dépasser la vitesse de la lumière, ce que précisément la théorie de la relativité interdit. »

La théorie de la relativité s'applique au cosmos et à l'infiniment grand. Mais nous ne pouvons pas quitter la physique sans penser à la physique quantique, celle de l'infiniment petit. Dans ce domaine des ondes et des particules infiniment petites, tellement que l'on ne peut pas les observer, nous serons encore plus désorientés lorsque nous aurons appris que, personne ne sachant exactement où se trouve une particule à l'instant T, on est obligé de calculer les probabilités que cette particule a de se trouver ici plutôt que là.

Les deux parties de la physique essaient de se mettre d'accord sur une théorie commune, mais sans encore y parvenir.

Nous abandonnerons donc la physique avec le sentiment qu'elle n'arrive pas à définir ce qu'est le temps. Il ne nous reste plus qu'à récapituler les points principaux dont nous sommes sûrs :

- **Le temps de la physique est irréversible : il ne retourne jamais en arrière.**
- **Il s'écoule sans lacune, sans s'arrêter, du passé vers le futur.**
- **Il ne peut pas être cyclique (tourner en rond).**
- **Le temps n'a pas d'étalon valable pour tous. Il varie selon le cadre spatiotemporel : chacun emporte son horloge avec lui. Lorsque l'on se déplace à une vitesse très élevée, approchant de celle de la lumière, le temps se contracte fortement.**
- **Le principe de causalité reste vrai. L'antériorité, la simultanéité et la postériorité demeurent, quel que soit le système spatiotemporel, pourvu que ce dernier soit le même pour tous les protagonistes.**
- **Le temps fabrique du présent, qui rejette le présent en place dans le passé. Le futur, lui n'existe pas encore. Sa réalisation est donc incertaine.**

4.2 Le temps des philosophes

Les philosophes ont eux aussi beaucoup réfléchi sur le temps. Dans une émission de France culture de la série « La conversation scientifique », diffusée le 15 octobre 2016 et intitulée « *Comprendre la théorie de la relativité* », Elie During, philosophe, maître de conférences à l'Université de Paris X-Nanterre, nous apprend que la quasi-totalité de ses confrères et consœurs philosophes n'avaient pas dépassé le stade de Galilée en

ce qui concernait la physique. Il ne fallait donc pas en attendre une grande compréhension de la théorie d'EINSTEIN de la relativité restreinte ou générale.

C'est ce que nous pourrions constater sur le site Ma Philonet à la rubrique sur le temps, celui des philosophes qui ont écrit sur le temps, et qui défendent des visions assez différentes. Nous suivons ici le plan du site, sauf en ce qui concerne « Le temps et la morale », que nous avons fait passer du début à la fin.

4.2.1 Les philosophes de l'antiquité

Pour Aristote, « *ce qui démontre l'action du temps, c'est le mouvement qui modifie l'aspect et la position des choses. Le mouvement est le principe de la génération, de la corruption de l'accroissement et de l'altération des choses. Il produit une rupture entre deux états.* » C'est à partir de cette rupture que l'on peut parler d'antérieur et de postérieur. Aristote définit donc le temps comme « *le nombre du mouvement* »

Pour **Platon**, il y aurait une substance éternelle que nous appelons le temps, et qui progresserait selon la loi du nombre, le changement des temps (passé, présent, futur) ne s'appliquant qu'aux choses du monde, choses sensibles soumises au devenir et aux accidents.

Il évoque le mythe d'Er l'Arménien, « *qui présente la vie humaine comme intégrée à un mouvement dans lequel chaque chose se répète, revient, il se réfère à une conception très répandue dans l'Antiquité selon laquelle le temps n'est pas linéaire mais cyclique.* » Cette idée, que l'on retrouve chez les **pythagoriciens** et les **stoïciens**, et plus tard chez Nietzsche, s'explique de la façon suivante : « *C'est le feu primitif qui est au fondement de toutes choses : à partir de lui le souffle divin (la raison) engendre les quatre éléments puis les êtres individuels. C'est le souffle qui maintient l'unité du monde et la cohésion de chaque individu. Mais après cette activité de déploiement à partir du feu primitif vient un moment où celui-ci absorbe toute chose en lui ; c'est la conflagration, la fin du monde mais aussi le début de son recommencement à l'identique.* »

Platon décrit ainsi un temps cyclique.

4.2.2 Saint-Augustin, aux IVe - Ve siècle

Pour Saint-Augustin, « on ne peut pas dire qu'il y a trois temps qui sont le présent, le passé et l'avenir (car ces deux derniers ne « sont » pas). Il y a pourtant bien trois temps mais ce sont le « **présent relatif au passé** » (mémoire), le « **présent relatif au présent** » (perception) et « **le présent relatif à l'avenir** » (attente). »

4.2.3 La Philosophie classique et moderne

Pour Pascal, « *le temps est tellement attaché au sentiment de notre existence qu'il ne requière aucune explication.* »

Spinoza, quant à lui, montre « *l'indépendance de l'âme à l'égard du temps.* » L'âme étant éternelle, elle échappe au temps.

Pour Newton, le temps est de nature mathématique. « *C'est un abstrait, un absolu ; il est homogène et indépendant de toutes les choses qui prennent place en lui mais ne le détermine aucunement.* »

Kant pense que « *le temps est une forme a priori de la sensibilité. Que cela signifie-t-il ? Que le temps n'est pas une substance, une chose mais une forme de la connaissance humaine, un des principes d'organisation de l'expérience que l'homme met en œuvre. Cette forme est dite a priori en tant qu'elle précède les données sensibles et s'applique à elle, autrement dit en tant qu'elle rend possible l'expérience. Le temps est présent dans toute expérience, que celle-ci concerne des objets extérieurs ou qu'elle soit intérieure, comme l'est l'imagination par exemple. Ajoutons ceci que la forme que confère le temps n'est pas conceptuelle, mais sensible ; elle est donnée dans une intuition immédiate. Le temps est ainsi inséparable des phénomènes (la chose en soi quant à elle échappe à notre expérience)* »

Enfin, **Nietzsche** reformule (sans le savoir lui-même) la pensée stoïcienne en se référant à ce qu'il appelle *l'éternel retour*.

4.2.4 La phénoménologie

Bergson, bien que ne faisant pas partie des phénoménologues, se rapproche d'eux. Il « *entend traiter du temps en décrivant directement les vécus de conscience, découverts notamment par l'introspection. C'est ainsi qu'il dévoile cette dimension qualitative du psychisme humain qui montre que le temps est une durée au sens où il y a une interpénétration des états de conscience « successifs »*, chacun d'eux conservant ce qui est venu avant lui tout en apportant quelque chose de nouveau. Le temps, ce n'est ainsi rien d'autre que « *le processus qualitatif d'évolution des états de conscience qui ne se laissent pas diviser en instants.* »

Il y a selon **Husserl** deux façons de comprendre le temps. La première consiste à le penser comme un temps objectif dans lequel prennent place les phénomènes, ceci sans aucune intervention d'une quelconque subjectivité. La deuxième consiste à le penser comme temps interne, c'est-à-dire comme temps de la conscience. C'est à ce dernier que Husserl s'intéresse. Le présent n'est en aucun cas pour lui une pure instantanéité mais ne se laisse au contraire penser que selon les trois dimensions que sont le passé, le présent et le futur. À tout moment, écrit-il, il y a dans la conscience une présence des phénomènes passés tout comme il y a une anticipation ou une projection du futur. Il y a dans le présent une *ré-tention* du passé (ré-tention primaire si c'est un passé immédiat, ré-tention secondaire si c'est un souvenir plus lointain) et une *pro-tention* du futur (de ce qui va immédiatement arriver). Comme la ré-tention prépare la mise en mémoire de ce qui vient de se passer, la protention permet l'attente de ce qui va arriver.

Évoquons enfin **Heidegger** dont l'ouvrage le plus célèbre se dénomme *Sein und Zeit* (*Être et temps*). Notons pour commencer que les questions de l'Être et du Temps sont pour lui inséparables. Heidegger affirme que depuis les Grecs, l'Être a été compris comme « essence » ou « présence », c'est-à-dire à partir du présent. Au fur et à mesure, l'Être a même été entièrement figé dans le présent comme multiplicité de

« maintenant » se succédant les uns aux autres. Sans entrer dans les détails, signalons tout de même que pour Heidegger, il ne s'agit pas là d'une décision purement théorique ; c'est parce que l'homme s'est enfermé dans l'existence quotidienne, dans l'impersonnalité, le *on* (« on dit que », « on pense que ») qu'en retour il a défini l'être comme être-présent. Par-là, l'homme a manqué à la fois sa propre essence, ce que Heidegger appelle son pouvoir être le plus propre, et l'essence du temps. Le *Dasein* (ce qui est là, c'est à dire l'existence, mot employé par Heidegger pour penser l'essence de l'homme comme *existence*) est en effet sans cesse en quête de ses possibles, il se soucie toujours de ce qu'il peut être (c'est-à-dire qu'il est lié à son futur) ; il est également toujours attaché à son passé car il est « jeté » dans le monde sans être libre de choisir ce début. Il est enfin lié au présent par sa facticité, par le fait brut de son existence. Le temps n'est donc aucunement ce *dans* quoi vient se situer l'existence de l'homme comme se situe par exemple un cahier dans un tiroir. Au contraire, la temporalité est une dimension essentielle, inhérente de l'existence. C'est le *Dasein* lui-même qui est temporel. Il est donc le lieu de l'unité extatique (Heidegger pense l'existence au sens littéral comme extase, sortie hors de soi) du passé, du présent et du futur.

4.2.5 Temps et morale

Le temps est irréversible {Jankélévitch 83}. Ceci explique la dimension profondément morale du temps. En effet, chacun de nous aura ainsi un passé sur lequel on ne pourra rien, du moins sur les faits, et sera confronté au regret, voire au remord.

« Si le passé échappe au contrôle de l'homme, il en va de même pour une (au moins) dimension du futur, cette dimension qui se situe après la mort. » De la peur de la mort naît le désir d'immortalité.

« On notera enfin, même si cela paraîtra évident à chacun, que le temps se laisse penser sous les trois modalités du passé, du présent et du futur, le présent ayant souvent une prééminence sur le passé qui est mémorisé et sur le futur qui est projeté. Comprendre les relations qu'entretiennent ces trois modalités du temps, c'est probablement comprendre ce qu'est le temps lui-même. »

Récapitulons :

- **Pour les philosophes antiques, le temps est cyclique (Platon, Pythagoriciens, Stoïciens). Il est un phénomène éternel et immuable fondé sur l'augmentation de nombres. Seuls les objets qu'il transporte sont soumis à des changements. Pour Aristote, il est le nombre du mouvement, lié au mouvement qui établit une rupture (antérieur / postérieur) entre deux événements.**
- **Pour Saint-Augustin, « on ne peut pas dire qu'il y a trois temps qui sont le présent, le passé et l'avenir (car ces deux derniers ne « sont » pas). Il y a pourtant bien trois temps mais ce sont le « présent relatif au passé » (mémoire), le « présent relatif au présent » (perception) et « le présent relatif à l'avenir » (attente). »**

- **La philosophie classique est partagée entre ceux qui pensent que le temps est un phénomène intime (Pascal) un simple phénomène mathématique (Newton), un phénomène sensible, non conceptuel (Kant). Il peut même être cyclique (Nietzsche).**
- **Pour la philosophie moderne et la phénoménologie, il y a aussi les tenants du temps objectif, opposé au temps de la conscience, préoccupée par le passé, le présent et le futur (Husserl), et ceux du temps qui se retrouve dans la conscience de l'homme : le temps, ce n'est rien d'autre que le processus qualitatif d'évolution des états de conscience qui ne se laissent pas diviser en instants (Bergson). Ou alors, la temporalité est une dimension essentielle, inhérente de l'existence (Heidegger).**

Ainsi, on se retrouve avec un temps extérieur à l'homme, un temps intérieur à l'homme, ou deux temps parallèles, l'un externe, l'autre interne.

Le temps comprend un passé, un présent et un futur ou bien tout est présent, avec une extension vers le passé, une autre vers le futur.

Enfin, Jankélévitch nous rappelle le caractère irréversible du temps, et l'auteur du site de philosophie nous envoie sur une piste :

« On notera enfin, même si cela paraîtra évident à chacun, que le temps se laisse penser sous les trois modalités du passé, du présent et du futur, le présent ayant souvent une prééminence sur le passé qui est mémorisé et sur le futur qui est projeté. Comprendre les relations qu'entretiennent ces trois modalités du temps, c'est probablement comprendre ce qu'est le temps lui-même. »

4.3 Le temps de tout un chacun

Que l'on soit physicien, philosophe ou grammairien, on est soumis à l'humaine condition. Il n'est donc pas inintéressant de se demander ce qui pourrait être une vision du temps commune à tout un chacun.

4.3.1 Le temps objectif

Certaines personnes possèdent une montre radio-pilotée. Un centre comme celui de Mainflingen, près de Francfort en Allemagne, *possède une horloge atomique au césium et donne donc l'heure absolue, avec un écart théorique d'une seconde d'erreur pour un million d'années.* Toutes les heures, cette horloge envoie l'heure quasiment exacte par radio à leur montre et la remet à l'heure. On pourrait penser que cet engin donne le temps objectif...

Pourtant, comme on l'a vu dans le paragraphe des physiciens, c'est l'horloge qui produit cette mesure selon son propre fonctionnement. Elle ne mesure pas vraiment le temps, elle le fabrique pour nous, seconde par seconde, nous donne l'illusion d'un temps fabriqué.

Elle nous donne l'heure, le jour, le mois et l'année tels que nous les comprenons.

4.3.2 Le temps subjectif

Une fois établi que ce que nos instruments mesurent n'est qu'un ersatz de temps, on pourrait considérer que ce succédané n'en est pas moins absolu. Cependant, il ne l'est pas tant que cela. En particulier, il n'est pas le même pour tous.

Mon heure n'est pas la même que celle des Australiens, à l'autre bout de la terre, des New-Yorkais, des Tahitiens, ni même des Anglais lorsque ceux-ci changent d'horaire entre l'heure d'été et l'heure d'hiver.

Les Néo-Zélandais fêtent le nouvel an le 1^{er} janvier à zéro heure, au moment même où nous, en France, nous prenons le repas de midi du 31 décembre de l'année d'avant. Le temps objectif pose donc quelques problèmes inattendus au départ, puisqu'il dépend du fuseau horaire dans lequel nous vivons.

Les repères utilisés peuvent être variés. Par exemple, les chrétiens sont, au moment où nous écrivons ces lignes, en 2017 après Jésus-Christ, alors que les musulmans sont en 1438 de l'hégire, la fuite de Mahomet partant pour Médine, et que les juifs sont en 5777 après la création du monde. Il n'est donc pas possible d'avoir un temps unique valable pour tous.

Si l'on n'arrive pas à mesurer un temps commun, on peut du moins en reconnaître des traces autour de nous, en particulier :

- En consultant le calendrier : les jours, les mois, les années, les siècles se suivent.
- En observant les événements qui reviennent régulièrement : les saisons, les fêtes et anniversaires que l'on célèbre, la déclaration d'impôts à remettre.
- Aux enfants de notre entourage qui vieillissent et grandissent, et à qui il faut régulièrement acheter de nouveaux vêtements, de nouvelles chaussures.
- Aux signes de vieillissement que l'on remarque chez nos proches ou sur nous-mêmes : l'apparition des rides, les réflexes de moins en moins rapides, la perte de force et de vitesse, la perte de mémoire etc.

Ainsi, le temps de chacun s'écoule, et nous suivons son mouvement inexorable sans pouvoir ni l'arrêter ni le remonter.

Seule la pensée, le souvenir peuvent remonter le temps, virtuellement, en observateur, sans pouvoir rien y changer.

De même, alors que le futur du physicien n'existe pas, il envahit la vie de tout un chacun. On souscrit des assurances « au cas où », on prépare ses vacances, ou son avenir en choisissant une filière dont on espère qu'elle nous amènera quelque part, certains font leur testament ou préparent leurs propres obsèques.

Comme on a des actions passées ou présentes, on envisage des actions futures sans toutefois savoir si elles auront lieu comme prévu : la zone de vacances est inondée par un tsunami, une révolution se déclenche dans la région visée, on glisse sur une peau de banane et on se casse la jambe avant les vacances de ski, bref, le futur, que l'on nommera pour la circonstance destin, nous joue des tours. Mais nos projets font partie de notre vie, à nos risques et périls.

4.4 Le temps des linguistes

Remarque : nous appelons « procès » toute idée exprimée par un verbe ou une expression équivalente (quand le soleil se couche / au coucher du soleil) : fait, action, réflexion, état, etc.

Le linguiste est à la fois un spécialiste du langage et un humain. Comme il ne manipule pas les instruments dont dispose le physicien, il va se contenter d'appliquer au langage les données qu'il a pu accumuler dans ses lectures, ses observations et ses réflexions.

4.4.1 Le temps objectif

L'espace-temps d'Albert Einstein, avec son caractère relatif, qui fait vieillir les voyageurs en fonction de la vitesse à laquelle ils se déplacent, et l'impossibilité de synchronisation qui en découle ne nous touchera guère. En effet, comme nous sommes loin d'atteindre une vitesse proche de celle de la lumière, à savoir 300 000 km/s dans le vide, le phénomène du vieillissement variable ne nous touche pas dans notre quotidien.

Notre intérêt portant sur la conception du temps et son expression dans la grammaire, nous nous limiterons plus modestement à une description qui corresponde à ce que nous, pauvres humains parlant le français, sommes capables de concevoir, et que nous avons envie de faire savoir à nos congénères par l'intermédiaire de notre langue commune.

Cependant quelques détails du temps des physiciens sont susceptibles de nous intéresser :

- La permanence de l'antériorité et de la postériorité, qui fait que si l'action A commence et s'arrête avant l'action B, A sera toujours antérieure à B, et B postérieure à A.
- Le temps fabrique du présent, qui vient remplacer le présent précédent qui devient alors du passé.
- Le fait que le futur n'existe pas, qu'il soit vide de toute action, et que même si nous préparons notre avenir, rien ne nous garantisse qu'il aura vraiment lieu ni qu'il sera conforme à nos souhaits entraîne donc un grand questionnement à son propos. Nous verrons que le français exprime souvent ses doutes quant au futur en utilisant le conditionnel ou le subjonctif au lieu du futur.

4.4.2 Le temps subjectif

Chacun de nous a été élève et a eu le temps de se rendre compte que le temps des vacances passait plus vite que celui vécu en classe. Plus un cours était ennuyeux, plus on avait l'impression que le temps se ralentissait. Ce qui paraît ne durer que vingt minutes à certains élèves semble durer une heure à d'autres, et pour les moins motivés même, une éternité.

Grâce au fait que le langage nous permet d'envisager le temps loin des réalités, rien ne nous empêche, par la pensée, d'imaginer notre futur et d'en parler, même s'il n'existe pas de façon concrète. De même, rien ne nous empêche, dans notre tête, de remonter le temps, voire, comme dans certains romans d'anticipation, de prévoir des modifications : Jeanne d'Arc n'a pas été brûlée, Napoléon a battu ses ennemis à Waterloo, les dinosaures n'ont pas disparu. Dans notre tête, nous avons le champ libre. D'ailleurs, certaines personnes, plus inventives que la moyenne, en font des livres,

des pièces de théâtre ou des films de fiction, voire de science-fiction, dans lesquels tout est possible.

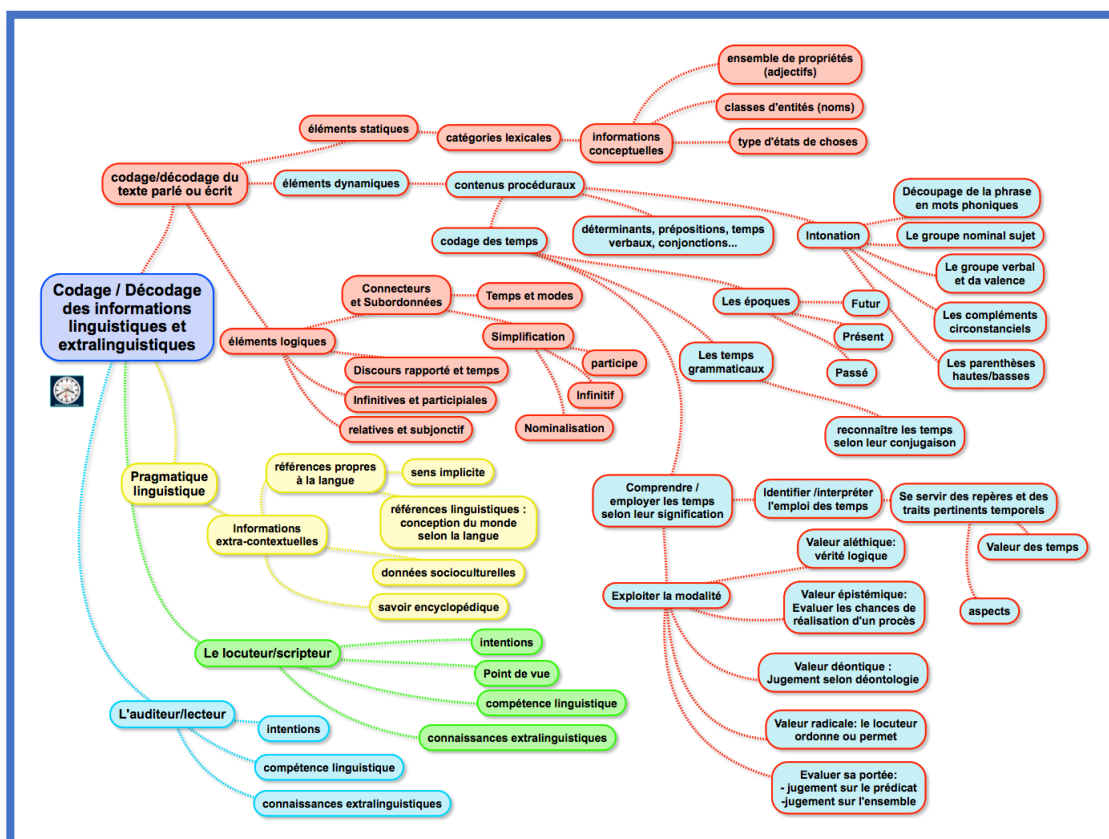
A part quelques cas très spéciaux, le langage permet à un émetteur, locuteur ou scripteur, de transmettre à un récepteur, auditeur ou lecteur, des informations.

Il peut y avoir simple transmission d'informations comme il peut s'agir d'un échange, à l'oral comme à l'écrit. Dans le cas d'un échange, l'émetteur peut devenir récepteur et inversement, à tour de rôle.

Comme nous nous intéressons au français langue étrangère (FLE), nous partons du principe que la transmission a lieu en français, même si la langue maternelle d'un non francophone peut lui jouer des tours, comme nous le verrons bientôt.

Nous allons nous intéresser au temps des linguistes en étudiant les domaines suivants :

- Codage et décodage linguistiques du texte parlé ou écrit
 - Les informations conceptuelles
 - Les informations procédurales
 - Les informations propositionnelles
- La pragmatique linguistique et les informations extra-contextuelles
 - Les références propres à la langue (sens implicite, références linguistiques et conception du monde)
 - Les données socioculturelles
 - Savoir encyclopédique
- Le locuteur (intentions, point de vue, compétence linguistique, connaissances extralinguistiques)
- L'auditeur (intentions, compétence linguistique, connaissances extralinguistiques)



4.4.3 Codage / décodage linguistique du texte parlé ou écrit

L'émetteur qui veut produire un texte oral ou qui écrit en français va se servir des moyens que la langue française met à sa disposition pour coder son texte.

Comme il ne possède pas forcément tous les moyens existant dans la langue, il va se servir de ceux dont il dispose dans sa parole, c'est-à-dire dans sa version personnelle de la langue française, pour exprimer ses idées ou ses désirs.

Selon la théorie de la pertinence énoncée par Wilson et Sperber 1990, citée dans {Moeschler 1998}, « *on distingue deux types d'informations encodées linguistiquement : les informations conceptuelles et les informations procédurales* ». Nous les nommerons respectivement éléments statiques et éléments dynamiques. Nous y ajouterons les éléments logiques, qui correspondent aux informations procédurales propositionnelles, qui comprennent les connecteurs {Moeschler 1998}. Nos éléments ne seront pas identiques aux informations de {Moeschler 1998}, qui seront fortement enrichies.

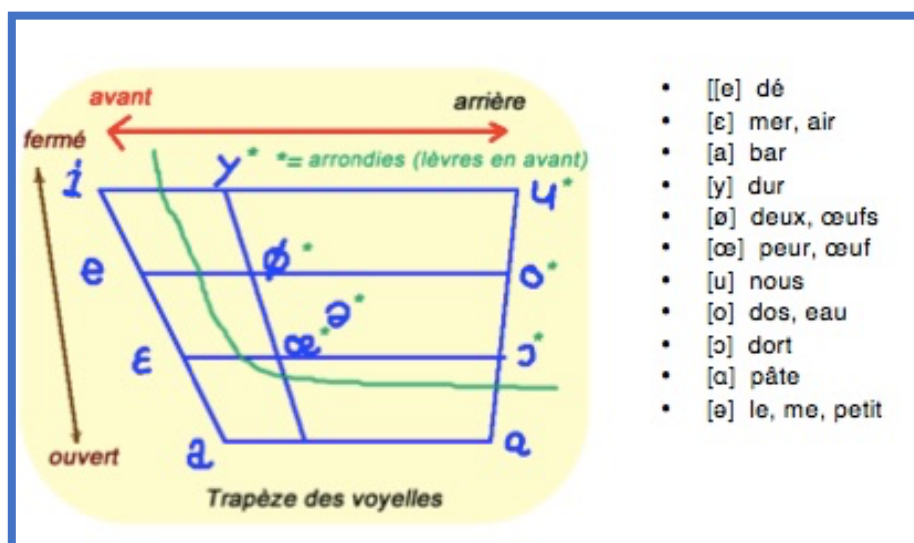
4.4.3.1 Eléments statiques

Nous partirons dans ce paragraphe de ce qui constitue le matériau de base du français parlé ou écrit, à savoir les unités de seconde articulation, les plus petites unités distinctives (les phonèmes oraux et les lettres écrites), avec lesquelles on forme les unités de première articulation, les plus petites unités significatives, à savoir les monèmes, et avant tout les lexèmes. Nous nous limiterons à ceux qui sont susceptibles d'intervenir dans la compréhension ou la production de temps.

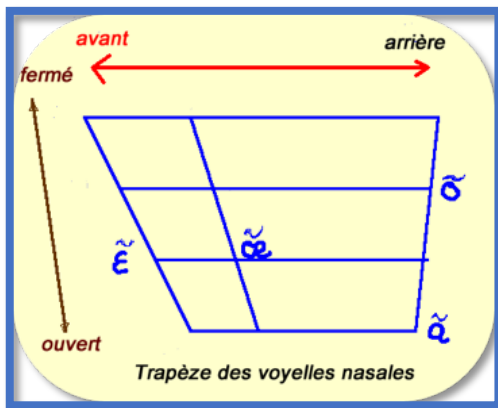
4.4.3.1.1 Français oral : les phonèmes

Le matériau de base du langage parlé, ce sont les phonèmes, c'est-à-dire les unités sonores (consonnes, voyelles ou semi-consonnes) qui sont produits pour former les lexèmes ou morphèmes utilisés pour produire un message ou un récit oral. Ils jouent un rôle particulier dans les conjugaisons, permettant par exemple de faire la différence entre nous chantons [ʃɑ̃tɔ̃] et nous chantions [ʃɑ̃tjɔ̃], nous courons [kuryɔ̃] et nous courrons [kuryɔ̃ɔ̃], ou encore courant [kuryɑ̃] et courons [kuryɔ̃]. Le diable se cache dans les détails, et nous fait facilement prendre l'un pour l'autre. Ce sont :

→ Les voyelles orales :



→ Les voyelles nasales :



le signe diacritique [~]:

[ɛ̃] bain, main, teint, thym, examen

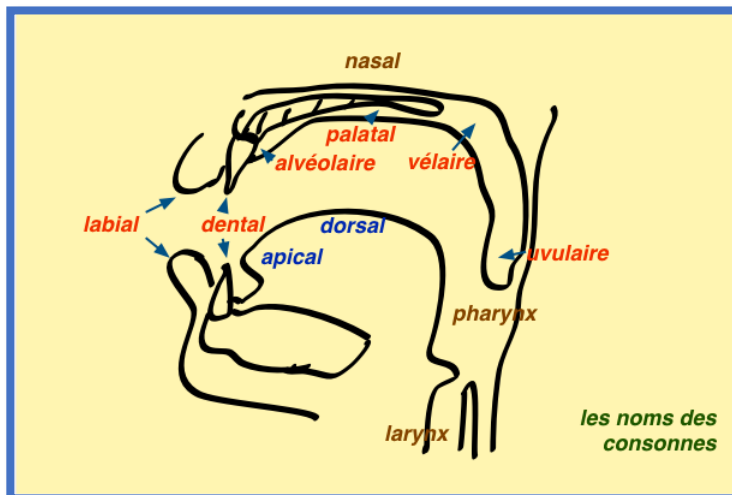
[ɔ̃] mon, bombe

[œ̃] un, brun

[ɑ̃] an, dent, ambre, faon, Rouen, Saëns

On notera que certaines régions de France, telle la région parisienne, remplacent systématiquement [œ̃] par [ɛ̃].

→ Les consonnes :



bilabiales : [p,b,m]

labiodentales : [f,v]

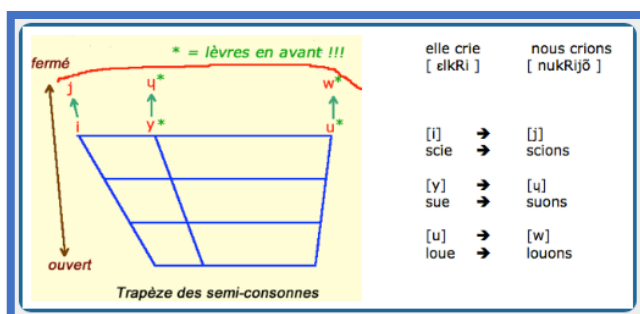
apico-alvéolaires :
[t,d,n,s,z,l,r]

palatales : [j,ʒ]
[k,g,ŋ] + voyelle avant

vélaire : [k,g] + voyelle arrière

uvulaire [ʁ, R] .

→ Les semi-consonnes



Un coup d'œil sur le trapèze des semi-consonnes montre aux apprenants

- que [w] vient de la voyelle [u] en position de hiatus, qui s'écrit « ou » comme dans **louer** ou « oy » comme dans **voyons**.

- Que [j] vient de la voyelle [y] en position de hiatus, qui s'écrit « u » comme dans **Suisse** ou **Suède**, et

que les Belges et les Suisses prononcent le plus souvent [w]. Ainsi, tandis que les Français disent huit [uit], les Belges et les Suisses disent [wit]

Il faut donc toujours penser à la voyelle correspondante pour bien réaliser la semi-consonne.

On retrouvera ces phonèmes à de nombreuses occasions :

- Dans les conjugaisons : il crie [ilkʁi] / nous crions [nukʁijõ], elle appelle [ɛ-la-pɛl] / vous appelez [vu-za-pə-le]
- Dans diverses liaisons : elle aime [ɛ-lɛm] / elles aiment [ɛl-zɛm]
- Dans certains cas d'orthographe complexe : le gruyère [lə-ɡʁyɛʁ-jɛʁ]


4.4.3.1.2 Oral et écrit : les lexèmes

Il nous faut envisager les lexèmes, qui sont porteurs de sens, et qui constituent une partie du texte qu'il appartient de décoder. Nous compterons parmi eux les noms, les adjectifs, les adverbes et les verbes, du moins le radical de ceux-ci.

Ils n'ont pas forcément un rapport direct avec le temps, comme *stylo*, *cher*, *salement* ou *manger*. Cependant certains verbes en ont un.

Chacun d'eux réunit 3 valeurs : **le signifiant, le signifié et les connotations.**

La fameuse madeleine dont l'odeur rappelait à Marcel Proust son enfance.

	Signifiant : ← Photo du signifiant	Signifié : oral : [ma-de-lɛn] écrit : madeleine	Connotations : Un gâteau mou. Une odeur d'enfance Rappel d'enfance de Proust.
---	--	--	--

Les connotations sont extra-lexicales. Etant donné leur importance dans l'expression des idées et leur compréhension, on ne peut en aucun cas les oublier et se limiter à la simple syntaxe.

De nombreux grammairiens se servent de la signification du verbe pour en déduire un aspect temporel, tel que l'immédiateté. Or, vu le nombre de verbes français, évalué à 48 420 par le répertoire FROG, il vaut mieux s'appuyer sur d'autres critères quand c'est possible.

Réfléchissons sur un verbe comme *tourner* : certains emplois ont un rapport avec le temps, d'autres non.

Voici un florilège incomplet mais convaincant pour démontrer le problème :

1.	L'heure tourne. (temporel)
2.	La voiture tourne.
3.	Elle fait tourner son père en bourrique. (= elle le rend fou)
4.	Le lait a tourné.
5.	Le vent a tourné.
6.	J'ai la tête qui tourne.
7.	Les filles lui tournent la tête.
8.	Raimu a tourné dans Marius.
9.	Il se tourne les pouces au lieu de travailler. (Temporel avec les pouces, puisque l'on tue le temps.)
10.	Elle a tourné la page. (Temporel : elle a mis un terme à une façon de faire)

Ces exemples peuvent avoir un rapport avec le temps, mais beaucoup n'en ont pas. Il faut donc replacer la forme verbale dans son contexte pour pouvoir en juger, et pour cela, analyser la valence et retrouver les compléments.

On pourrait envisager d'apprendre une liste de verbes. Tout dépend de la longueur des listes obtenues. Dans un autre domaine, la liste « *bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou, pou* » des noms en *-ou* dont le pluriel se forme en *-x*, est brève et efficace, justement parce qu'elle est brève. Il paraît difficile d'être aussi bref dans une liste établie en fonction d'un aspect. Il faudra donc aborder le problème sous un autre angle.

Autre exemple de verbes rebelles, les verbes qui rendent compte de l'activité cérébrale et sensorielles. Ces verbes marchent en français par trois, selon qu'ils mettent en marche le système (*regarde* un peu), qu'ils désignent un procès inconscient (*j'ai vu* passer un sanglier), ou un procès conscient et qui peut durer (elle *regarde* la télévision depuis trois heures).

Sens + pen- sée	allumer le système	procès inconscient	procès conscient
<i>vision</i>	regarder (un peu)	voir qc/qn	regarder
<i>audition</i>	écouter (un peu)	entendre qc/qn	écouter
<i>goût</i>	goûter (un peu)	goûter qc/qn	goûter
<i>olfaction</i>	sentir (un peu)	sentir qc/qn	sentir
<i>toucher</i>	toucher (un peu)	toucher qc/qn	toucher qc/qn
<i>pensée</i>	réfléchir (un peu)	penser	réfléchir sur qc

Les verbes de la première colonne semblent être identiques à ceux de la troisième. Pourtant, il y a des différences.

Si on veut savoir s'il y a encore du beurre dans le réfrigérateur, on peut demander à quelqu'un, son fils par exemple :

« *Est-ce qu'il y a encore du beurre ? Regarde (un peu) dans le réfrigérateur.* »

Il ouvre la porte du frigo et regarde. Malgré le verbe « *regarder* », il n'a encore rien vu. Ce verbe signifie : *allume le système visuel. S'il y a du beurre, tu le verras* (verbe voir, parce qu'il ne fait pas exprès de voir.) et il pourra déclarer : « J'ai regardé, et il y en a. » S'il n'y en a pas, il ne verra rien, et pourra dire : « *J'ai regardé, mais il n'y en a pas.* »

Le choix de « *j'ai regardé* » montre bien que le procès commence pour se terminer tout de suite. Cette version correspond au passé composé à : « *J'ai allumé mon système visuel.* »

Ainsi, les verbes de la deuxième colonne sont des verbes instantanés, des verbes qui font basculer le procès de l'état éteint à l'état allumé.

Les verbes de la colonne trois expriment des procès involontaires, qui désignent un procès positif (*on voit, on entend* etc.), ou négatif (*on ne voit rien, on n'entend rien*).

Enfin, les verbes de la colonne quatre désignent comme ceux de la colonne deux, des procès volontaires, avec une différence notable : ils ne sont pas instantanés, et ne sont pas limités dans le temps. Nous dirons qu'ils sont duratifs.

Par exemple, si on voit du beurre dans le frigo, mais qu'il est de couleur verte, on va le regarder de près, pour en savoir plus.

« *Tandis que je regardais le beurre vert de près, je compris qu'il était couvert de moisi.* »

Le verbe *regarder* est ici à l'imparfait car le locuteur dit qu'il n'a pas fini de le regarder, au moment où il s'est rendu compte qu'en fait, il était couvert de moisi.

Notons que : je regarde le frigo signifie que l'on contemple le frigo, alors que je regarde (un peu) dans le frigo signifie qu'il y a un problème, et qu'on jette un coup d'œil pour réparer ce qui ne marche pas. Avec cette dernière version, on met le système en alerte, pour qu'il puisse saisir le moindre indice. Il ne faut donc pas rater le « un peu », qui devient « une fois » chez les Belges, et en allemand (mal), donc (une) fois.

Nous reviendrons plus tard sur ce problème, mais on peut déjà comprendre que le fait de repérer un verbe tel que *regarder*, *écouter* ou *réfléchir* ne suffit pas à nous faire savoir s'il s'agit de la version instantanée ou durative. Il va falloir donc être plus inventif pour trouver une méthode d'identification des verbes et de leur signification en relation avec la description d'un procès.

Les noms qui se réfèrent à une période temporelle

Il y a des noms qui se réfèrent au temps :

- Ceux qui désignent une période temporelle : *pendant son enfance, en mars, début juin, à 4 heures, pendant deux mois, l'année prochaine, au Moyen-Âge etc.*
- Ceux qui replacent le procès dans le temps : *Avant le repas, après le souper, pendant le cours, durant le voyage, etc.* en se servant d'un nom comme référence temporelle.
- Ceux qui désignent un personnage historique : *deux mille ans après Jésus-Christ*, en réalité, après sa naissance présumée.
- Ceux qui désignent un endroit couplé à une durée : *Je descends au prochain arrêt.* (Du bus qui roule, et qui l'atteindra très bientôt). Le mot *arrêt* peut désigner aussi bien un moment, celui où le bus s'arrête, qu'un lieu, le poteau ou l'abribus où les gens attendent. Ceci permet de trouver des prépositions de temps, *avant / après*, qui peuvent aussi désigner un lieu (deux arrêts après la gare).

4.4.3.2 Eléments dynamiques

La seconde étape nous amène à l'étude des éléments qui servent à structurer le langage au niveau du groupe nominal et du groupe verbal. Pour cela, il nous faudra nous intéresser à plusieurs domaines :

- L'intonation qui structure la phrase en mots phoniques.
- Les morphèmes.
 - Les déterminants
 - Les prépositions
 - Les conjonctions
 - Les terminaisons des verbes
- Les temps
 - Les époques (présent, passé, futur)
 - Les temps grammaticaux (voix, temps, mode, valeur des temps),
 - Les aspects
 - Les modalités

4.4.3.2.1 L'intonation

L'intonation est le parent pauvre de l'enseignement des langues, et du FLE en particulier, alors que son importance est primordiale. Les patrons intonatifs employés ici ont une ambition pédagogique, et représentent une intonation obtenue, mesurée, analysée et décrite par nos soins à la Freie Universität Berlin en 1983 avec des détecteurs de mélodie et un oscillographe rapide SIEMENS. Elle a servi de base à différents cours de phonétique corrective et de grammaire. Nous allons voir en quoi elle intervient dans notre problème du temps.

4.4.3.2.1.1 Remarques générales

Elle correspond à l'activité des cordes vocales :

- qui vibrent plus ou moins vite, ce qui fait varier la fréquence de la vibration, et rend la voix plus grave ou plus aigu., ce qui crée la mélodie de la phrase.
- qui vibrent avec plus ou moins d'intensité, ce qui permet de prononcer certaines syllabes plus fort, et de créer ainsi l'accent tonique ou l'accent d'insistance.
- qui vibrent plus ou moins longtemps, ce qui allonge ou raccourcit les syllabes.

La mélodie se présente sur une portée à 5 niveaux.

On commence à parler au niveau 2 (Quand on répond par euh à une question embarrassante, pour se donner le temps de réfléchir, on le fait au niveau 2.)

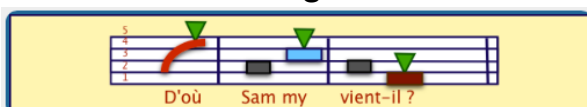
Toutes les syllabes non accentuées sont prononcées à ce niveau, et sont de longueur sensiblement égale.

La phrase comprend deux mots phoniques : l'un contient le nom sujet, l'autre le verbe, ses compléments dans la valence, et les compléments circonstanciels.

La fin de chaque mot phonique est délimitée par sa dernière syllabe, qui est accentuée (prononcée plus fort) et plus haut (niveau 3) à la fin du mot phonique du nom sujet, plus bas (niveau 1) à la fin de la phrase.

Le niveau 4 est atteint dans l'interrogative :

→ sur le mot interrogatif au début de la phrase (*Où* va ce train),



→ sur le mot interrogatif à la fin de la phrase (Sammy vient d'où ?)



→ sur la dernière syllabe de la phrase quand il n'y a pas de mot interrogatif (Sammy vient de Paris ?) sur la dernière syllabe de la phrase.



4.4.3.2.1.2 L'intonation non marquée

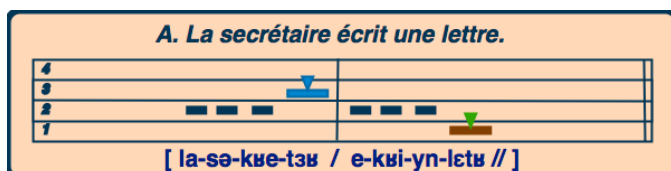
L'intonation non marquée est neutre et ne contient aucune intention s'exprimant par l'intonation. **Sa fonction est tout simplement de permettre, par oral, de retrouver les divers éléments de la phrase** et en particulier le groupe du sujet et celui du verbe. En outre, elle permet de reconnaître les compléments circonstanciels des compléments du prédicat, qui dépendent de la valence du verbe.

Notons que si l'intonation est un phénomène acoustique, apparaissant donc à l'oral, on essaie par écrit de la restituer par la ponctuation.

La phrase type correspond au graphique suivant :

→ L'affirmative

Les syllabes non accentuées sont toutes de la même longueur et prononcées au niveau 2.



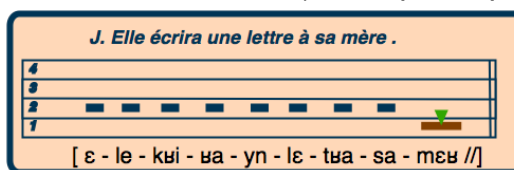
Il y a 2 syllabes accentuées :

Dans le mot phonique du sujet, la dernière syllabe, qui est au niveau 3 (= mot phonique terminé, phrase continue), est accentuée, et plus

longue que les autres.

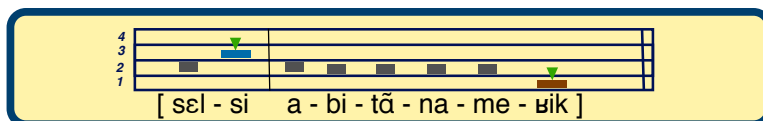
Dans le mot phonique du verbe, la dernière syllabe est au niveau 1 (= mot phonique du verbe fini, phrase affirmative terminée), accentuée, et plus longue que les autres.

Attention : lorsque le sujet est remplacé par un pronom personnel, **le groupe du pronom personnel sujet est avalé par celui du verbe**.

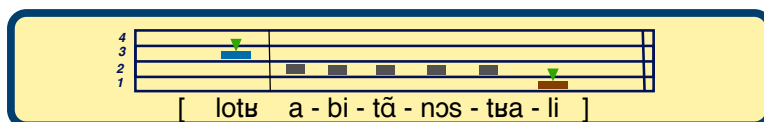


Mais les autres pronoms sujets qui remplacent un déterminant gardent leur mot phonique :

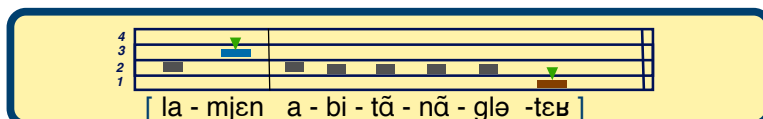
A) Celle-ci habite en Amérique.



B) L'autre habite en Australie

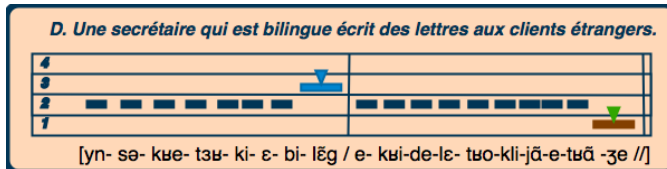


C) La mienne habite en Angleterre.

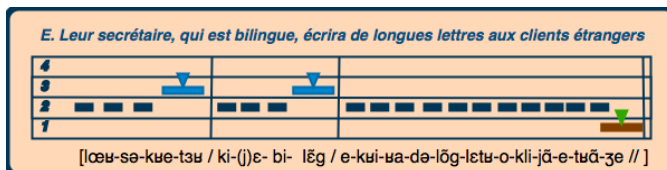


→ La relative

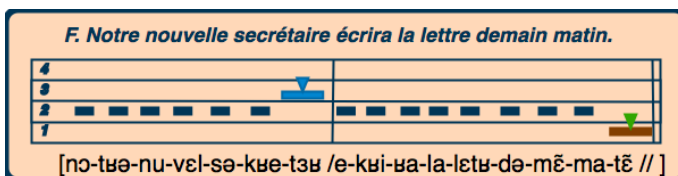
Celle qui détermine le nom fait partie du groupe nominal :



La relative en apposition a son propre mot phonique :

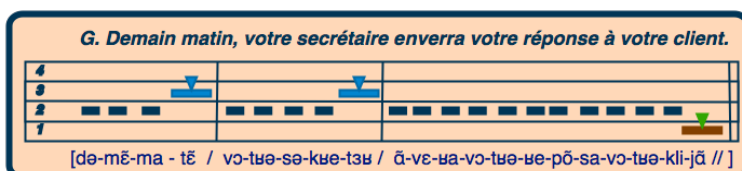


→ Place du complément circonstanciel : ici, *demain matin*



La place normale est à la fin.
Question= quand ?
L'information réponse est alors nouvelle, et donc, importante : c'est demain matin que cela se passe. **Le**

complément fait partie du mot phonique du verbe.



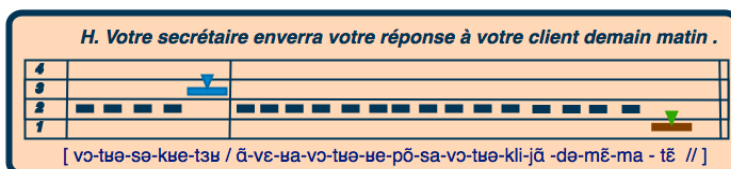
A qui enverra-t-elle la réponse ?
Lorsque l'information est déjà connue, on la place au début, dans son propre mot phonique.

La nouvelle réponse, à *votre client*, est alors placée à la fin.

→ Les parenthèses :

Lorsque l'information est connue, on peut aussi la mettre dans une parenthèse basse : La réponse nouvelle, [dɛ̃-mɛ̃-ma-tɛ̃] (demain matin), est à la fin du groupe du verbe :

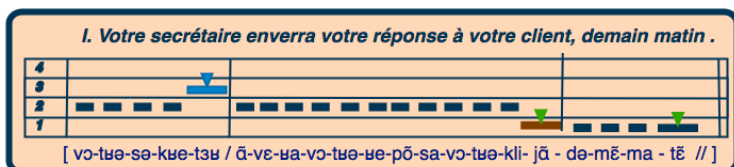
H. Votre secrétaire enverra votre réponse à votre client demain matin.



Mot phonique du nom sujet :
[vɔtʰə-sə-kʷe-tʰv /]
Mot phonique du verbe :
[ã-vɛ-ʷa-vɔ-tʰə-ʷe-pɔ̃-sa-vɔ-tʰə-kli-jã-dɛ̃-mɛ̃-ma-tɛ̃ //]

Lorsqu'elle est déjà connue, on peut la laisser à la fin, mais le groupe du verbe se termine avant. La dernière syllabe du groupe, et donc de la phrase, est alors **jã** de **client**. C'est elle qui est accentuée et au niveau 1.

I. Votre secrétaire enverra votre réponse à votre client



Mot phonique du nom sujet :

[vɔtvə-sə-kvɛ-tʒv /]

Mot phonique du verbe :

[ã-vɛ-va-vɔ-tvə-vɛ-põ-sa-vɔ-tvə-kli-jã // dɛ-mɛ-ma-tɛ //]

Tout le mot phonique se retrouve au niveau 1, même les syllabes inaccentuées.

Nous n'aborderons pas ici l'interrogative, qui ne fait pas partie de notre propos, mais que l'on peut trouver dans {Meunier 2004}.

En revanche, nous allons jeter un coup d'œil sur l'intonation marquée.

4.4.3.2.1.3 L'intonation marquée

L'intonation marquée permet de gagner du temps en livrant à l'interlocuteur le mode d'emploi du contenu, simplement en jouant sur l'intonation et la mélodie. Par exemple : la mise en doute, l'évidence, la surprise, l'indignation.

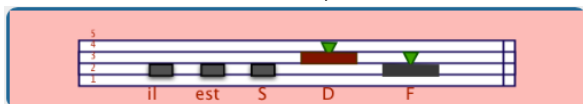
► Mise en doute

◆ « *Le père de l'homme le plus riche du monde, il est banquier ?*

— *Non ! Il est SDF.*

— *Il est SDF ... »*

Comme c'est étonnant, on met en doute :



Il y a un seul mot phonique. Il faut bien identifier l'avant-dernière syllabe. Faire la moue (**arrondir les lèvres**) **ce qui rend le**

son plus grave, bien allonger les deux dernières syllabes, la première au niveau 3, la seconde au niveau 2.

Cette intonation, dans laquelle on répète la partie de la phrase que l'on met en doute, est une méthode simple, très économe de moyens, et très efficace, à condition que notre interlocuteur possède bien ce patron intonatif. Terminons la mise en doute par un problème de temps, facile à résoudre avec l'intonation de la mise en doute, suivie de l'expression **Tu parles, Charles**, qui correspond à **Raconte ça à ma grand-mère, mais pas à moi**.

◆ « *Il a couru les 100 mètres en 8 secondes.*

— *Il a couru les 100 mètres en 8 secondes... Tu parles, Charles ! »*

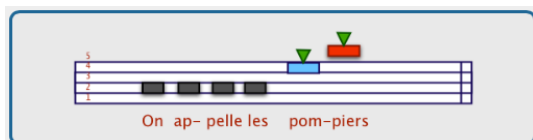
Bien sûr, nous exprimons nos doutes devant un temps que personne n'a encore réalisé jusqu'à présent.

► Evidence

Rappelons que l'évidence exprime qu'un procès est tellement clair que cela ne souffre aucune discussion.

- ◆ « *Qu'est-ce qu'on fait quand la maison brûle ?*
— *On appelle les pompiers !* »

Voyons, c'est évident ? Que pourrait-on faire d'autre ?



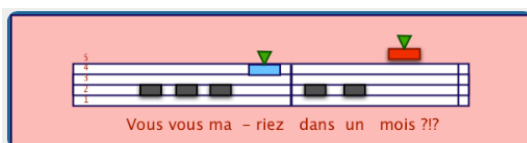
Un seul mot phonique. Bien identifier l'avant-dernière syllabe (niveau 4). Hausser les épaules sur les deux dernières syllabes.

► Surprise / indignation

Montrer sa surprise n'est pas la même chose que d'exprimer un doute. Dans la mise en doute, on montre au locuteur qu'on ne le croit pas. En revanche, dans la surprise, on ne remet pas le discours en doute, mais on a du mal à le croire parce que l'on ne s'y attendait pas, et on le montre par cette intonation de surprise.

Votre fille veut se marier dans un mois et vient vous l'annoncer. Vous tombez des nues.

- ◆ « *Vous vous mariez dans un mois !?!* »



Comme l'interrogative sans mot interrogatif, mais:

- Plus d'intensité sur les syllabes toniques.
- Niveau 4 au lieu de 3, et 5 au lieu de 4.

L'indignation ajoute à la surprise une idée de forte déception. A quelqu'un qui nous a promis d'arrêter de fumer, et que l'on surprend la cigarette au bec, on montre sa déception par cette intonation :

- ◆ *Tu fumes encore ?!*

4.4.3.2.2 Les morphèmes

Les morphèmes n'ont pas de signification individuelle comme les lexèmes. Ils sont purement fonctionnels.

Les déterminants servent à préciser la valeur du lexème nom :

- **L'homme** désigne un homme précis, identifié par les deux interlocuteurs.
- **Cet homme** est désigné parce qu'on le montre cet homme-là, ou qu'on le décrit cet homme qui porte une baguette.
- **Mon voisin**, défini par son rapport avec moi.
- **Deux voisins**, définis par leur nombre.
- **Un quelconque voisin**, défini par le fait que son identité personnelle ne joue aucun rôle.

Ils n'ont pas de rôle particulier dans l'expression du temps, mais on peut difficilement s'en passer.

Les prépositions servent d'articulateur entre verbe et complément.

- ◆ *Il passe par la Lorraine.*
- ◆ *Elle arrive à quatre heures.*
- ◆ *Elle y arrive en quatre heures.*

Les **conjonctions** servent d'articulateurs entre verbe et subordonnée

- ◆ *Bien qu'elle l'aime, elle ne veut pas l'épouser.*
- ◆ *Après qu'il avait bu son café, il faisait une petite sieste. Mais un jour ...*

Le **pronom relatif** sert d'articulateur entre un nom ou un pronom et une subordonnée

- ◆ *Bien qu'elle l'aime, elle ne veut pas l'épouser.*
- ◆ *Bien qu'elle l'aime, elle ne veut pas l'épouser.*

Voici le moment que tout le monde attend.!

C'est la femme à laquelle il pense jour et nuit.

Les terminaisons :

Les syntagmes discontinus, s pour le pluriel, e pour le féminin se retrouvent dans les accords.

- La *petite* fille (oral : [tə] ou [t] écrit : petite)
- *Les* enfants (oral : [ez], écrit s)

Les terminaisons de verbes :

- suffixes, comme –ir- pour le futur simple chante / chanterai
- vous + ez chantez, chantiez

Les terminaisons sont utilisées dans les accords et les conjugaisons. Le problème que connaissent bien les élèves qui se battent avec une orthographe rebelle, c'est que l'oral et l'écrit sont très éloignés l'un de l'autre.

Exemple, la forme orale [ʃāt] correspond à : chante, chantes, chantent.

Sans parler de la terminaison [e] qui correspond à :

[ʃāte] chanter, chantez, chantai, chanté, chantés, chantée, chantées, en ajoutant pour les gens du sud chantais, chantait, chantaient, ceux du Nord de la Loire prononçant dans ces trois cas [ʃāte].

► **Les adverbes de temps.**

avant, auparavant, après, cependant, etc.

4.4.3.2.3 Les adverbes interrogatifs de temps.

quand, à quelle heure, etc.

Bien sûr, il faudra tenir compte, au cours de notre étude, de tous ces éléments.

4.4.3.3 Ce qui influe sur la conception du temps et son expression :

► **Les prépositions de temps.**

Ce sont celles qui introduisent les compléments de temps : *avant, après, pendant, etc.*

► Les conjonctions et locutions conjonctives de temps.

Ce sont celles qui introduisent une subordonnée : *quand, après que, avant que, tandis que*, etc.

Toutes les conjonctions sont importantes. Certaines gouvernent le subjonctif (*avant que, en attendant que, jusqu'à ce que*, etc.) ou le conditionnel (*au cas où*). Mais les plus importantes pour l'expression du temps sont les conjonctions ou locutions conjonctives de temps.

Ce sont elles qui servent à exprimer, en liaison avec les temps, l'antériorité (*avant que, dès que, aussitôt que, à peine... que, comme*, etc. avec le temps composé correspondant au temps simple de la principale) la postériorité (*avant que, en attendant que, jusqu'à ce que*, avec le subjonctif) ou la simultanéité (*pendant que, tandis que, alors que*).

Mais il y en a de plus importantes encore : *quand / lorsque*, qui changent d'emploi selon qu'elles introduisent l'action A ou l'action B.

- ◆ *Elle sortait de chez elle quand elle rencontra Jean Dujardin.* (Patron : A quand B)
- ◆ *Quand elle sortait de chez elle, elle rencontrait Jean Dujardin. Un jour, elle lui adressa la parole.* (Patron : B quand A)
- ◆ *Pendant toutes les vacances, quand elle sortit de chez elle, elle rencontra Jean Dujardin.* (Patron : Quand A, B)

On a donc tout intérêt à retenir le lien qui existe entre conjonctions et temps.

4.4.3.3.1 Les verbes et les temps grammaticaux

Nous arrivons au cœur de notre projet : l'emploi des temps.

4.4.3.3.1.1 La flexion des verbes

Le temps grammatical s'exprime le plus souvent par des verbes, qui, avec leur flexion, permettent d'exprimer de façon précise quand des faits se sont produits (A), mais aussi s'ils sont réels ou supposés (B), un simple projet (C) ou encore soumis à des conditions (D).

Forme	Infinitif / radical	Flexion
Elle sortit.	Verbe sortir / radical sort-	flexion = -it, 3 ^{ème} personne du singulier du passé simple de l'indicatif.
Nous parlâmes	Verbe parler / radical parl-	flexion = -âmes, 1 ^{ère} personne du pluriel du passé simple de l'indicatif.

Lorsque l'on a décodé la forme proposée, c'est-à-dire reconnu la signification du verbe et la voix, le mode et le temps qu'il véhicule grâce à sa conjugaison, il ne reste plus qu'à analyser, en fonction de critères que nous allons étudier, le mode d'emploi que nous fournit le texte pour décoder les informations fournies en fonctions des traits pertinents du temps.

Exemples :

A : *La France a toujours été, est encore, et sera pour l'éternité un grand pays (Candidat à l'élection présidentielle).* Passé, présent, futur

B : *Le président, qui aurait perdu plusieurs kilos, se serait acheté des bretelles pour tenir son pantalon.* Conditionnel de l'information non vérifiée.

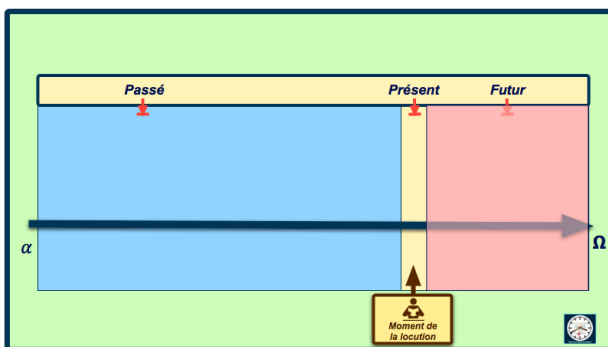
C : *Il fait des heures supplémentaires pour que sa femme et ses enfants puissent l'accompagner dans sa prochaine mission en Inde.* Subjonctif présent du verbe *pouvoir*, pour cause de subordonnée de but introduite par *pour que*. L'action est au subjonctif car on n'est pas certain d'atteindre ce but.

D : *S'il n'avait pas assez d'argent, il devrait renoncer à ce voyage en famille.* imparfait de l'indicatif / conditionnel présent : si + imparfait+ conditionnel présent potentiel très douteux, mais pas impossible.

Cependant, certains adverbes de temps (*souvent, jamais, régulièrement*, etc.), certaines expressions construites autour d'un nom faisant référence au temps (*toutes les semaines, le dimanche matin, au printemps*), les prépositions de temps (*avant, pendant, après*) ou conjonctions ou locutions de temps (*après que, en attendant que, à mesure que, etc.*) peuvent remplir cette même fonction. Nous aurons donc à nous occuper de ces autres types de morphèmes également.

Nous allons tenter de représenter notre temps en tenant compte de nos besoins. Il s'agit évidemment d'une représentation symbolique, que nous utiliserons chaque fois que nous voulons représenter les actions dont nous aurons à discuter.

4.4.3.3.1.2 Les trois époques



L'axe du temps va d' α (début du temps qui nous intéresse) à Ω (fin de ce même temps).

Ce temps va toujours dans le même sens. On ne peut pas le remonter, sauf par la pensée et donc, par la parole.

On reconnaît trois zones appelées **Passé**, **Présent** et **Futur**. Il y a en bas le repère « Moment de la locution. »

Le présent, c'est le moment où le locuteur parle ou écrit. Tout fait contemporain à ce moment peut être exprimé au présent. Par exemple, lorsque le reporter Léon Zitronne décrivait la visite de la Reine Elisabeth au micro de la télévision :

♦ « *Chères téléspectatrices, chers téléspectateurs, la Reine passe devant nous, dans une voiture décapotable. Le Prince Philip, en uniforme d'officier de la marine, se tient à ses côtés. Le Président, assis de l'autre côté, adresse des gestes d'amitiés au public.* »

Cette zone a été dessinée très étroite parce que le moment présent est bref. Une fois terminé, tout procès doit être évoqué à un temps du passé qui soit antérieur au moment de la locution.

Notons encore que cette zone se déplace le long de l'axe. Ainsi, la zone du passé grandit, alors que celle du futur se rétrécit lentement.

Remarque : En réalité, le futur objectif n'existant pas, et les événements futurs étant en prévision, mais non encore existants, nous représentons la zone du futur de façon floue. Les événements que nous aurons à y placer seront, vus du moment de la location, dans le futur, lequel ne saurait être que subjectif.

Le passé, qui est certainement la zone la plus utilisée dans les textes, est représenté ici en bleu clair, le Futur étant représenté en rose. Ces couleurs n'ont pas de signification particulière, et doivent seulement permettre de reconnaître la zone où se déroule le procès.

Ce graphique représente donc la carte du temps grammatical, sur laquelle nous allons replacer les faits. Nous représenterons aussi ces faits selon le type que nous définirons, ainsi que diverses caractéristiques que nous trouvons pertinentes.

4.4.3.3.1.3 Les temps grammaticaux

On les trouve grâce à l'identification de leur terminaison.

Il faut distinguer entre les temps que l'on nomme époques, et qui sont le présent, le passé et le futur, et dont nous avons parlé plus haut, et les temps grammaticaux, regroupés en modes, et dont l'existence est liée à la morphologie des conjugaisons.

4.4.3.3.1.3.1 Les modes du français et leurs temps :

4.4.3.3.1.3.2

Il y a en français 6 modes, chacun possédant un certain nombre de temps.

Nous avons rassemblé dans un même mode le futur de l'indicatif et le conditionnel, que nous appelons **Futuro-conditionnel** :

	Temps simples	Temps composés
Indicatif	Définition : Le mode des faits tels qu'ils ont lieu.	
	Présent → je chante	Passé composé → tu as chanté
	Imparfait → nous chantions	Plus-que-parfait → vous étiez sorties
	Passé simple → elle sortit	Passé antérieur → elles eurent dansé
Futuro-Conditionnel	Définition : Le mode de ce qui n'est pas encore, et qui donc n'est pas certain : du futur, de la condition, de la nouvelle non vérifiée, de l'irréel.	
	Futur simple → vous chanterez	Futur antérieur → nous serons partis
	Présent → il voudrait	
	Passé 1 ^e forme → elle aurait dû	Passé 2 ^e forme → elles eussent cru
Subjonctif	Définition : Le mode des faits qui, n'ayant pas encore commencé, ne sont pas sûrs. Il est généralement introduit par <i>que</i> .	
	Présent → qu'elles sortent	Passé → qu'il ait mangé
	Imparfait	Plus que parfait

	→ qu'elle partît	→ qu'ils fussent sortis
Impératif	Définition : Le mode de l'ordre ou du conseil appuyé.	
	Présent → allons	Passé → Soyez parti
Participe	Définition : Le mode sans conjugaison, présent ou passé.	
	Présent → sortant	Participe composé → étant allé
	Passé → dormi	
Infinitif	Définition : Le mode que l'on trouve dans le dictionnaire.	
	Présent → sauter	Passé → être parti

Certains linguistes réservent le terme de mode à ceux qui sont conjugués, donc, à l'exclusion du participe et de l'infinitif. Or, ces deux derniers sont très importants dans l'expression du temps. En outre, ils ont plusieurs temps (présent et passé), et se conjuguent eux aussi avec un auxiliaire. Nous avons donc décidé de leur conserver leur nom de mode.

D'autres linguistes refusent de considérer le conditionnel comme un mode sous prétexte qu'il n'a pas de radical en propre, empruntant celui du futur simple, ni de terminaisons personnelles, empruntant celles de l'imparfait.

A ce compte-là, on se demande comment le subjonctif, qui emprunte, pour les verbes du premier groupe, beaucoup de terminaisons propres au présent de l'indicatif, peut encore être un mode. Dans (que) je chante, (que) tu chantes, (qu'il/elle) chante, (qu'ils/elles) chantent, seule la présence de « que » montre que l'on a affaire à un subjonctif. Cependant, dans : *il croit que je chante bien*, nous avons bien « que », mais le verbe est à l'indicatif présent, alors que dans *il veut que je chante bien*, la construction est la même, mais le verbe est au subjonctif.

Nous préconisons pourtant une modification : celle d'intégrer le futur simple, le futur antérieur, le conditionnel présent et le conditionnel passé dans un même mode, le futuro-conditionnel. Nous verrons que ces temps fonctionnent souvent selon des schémas proches, sans oublier leur radical commun : *il faudra / il faudrait*.

4.4.3.3.1.3.3 L'antériorité

Grâce aux temps composés, on peut, en français, marquer l'antériorité d'un procès sur un autre. Le procès au temps composé commence et se termine avant l'action au temps simple. Dans les subordonnées de temps, cela se passe de la façon suivante :

Mode	Temps composés			Temps simples B
	dès que A	Auxiliaire	+ part. passé	
Indicatif	Passé composé <i>Dès qu'elle a chanté,</i>	au Présent <i>elle a</i>	<i>chanté</i>	Présent <i>elle danse</i>
	Plus-que-parfait <i>Dès qu'elle avait chanté,</i>	à l'Imparfait <i>elle avait</i>		Imparfait <i>elle dansait</i>
	Passé antérieur <i>Dès qu'elle eut chanté,</i>	au Passé simple <i>elle eut</i>		Passé simple <i>elle dansa</i>
	Passé surcomposé <i>Dès qu'elle a eu chanté,</i>	au Passé composé <i>elle a eu</i>		Passé composé <i>elle a dansé</i>

Futuro-conditional	Futur antérieur <i>Dès qu'elle aura chanté</i>	au Futur simple <i>elle aura</i>		Futur simple <i>elle dansera</i>
	Conditionnel passé <i>Dès qu'elle aurait chanté</i>	au cond. présent <i>elle aurait</i>		Cond. présent <i>elle aurait dansé</i>

Patrons : *Dès que A, B.* ou *B dès que A.*

Ainsi, chaque temps antérieur se trouve à un temps composé, dont l'auxiliaire est conjugué au temps simple qui correspond. C'est l'action antérieure qui se trouve dans la subordonnée.

- Dès qu'elle a chanté, elle danse.* Passé composé / Présent
- Dès qu'elle avait chanté, elle dansait.* Plus-que-Parfait / Imparfait
- Dès qu'elle eut chanté, elle dansa.* Passé antérieur / Passé simple
- Dès qu'elle a eu chanté, elle a dansé.* Passé surcomposé/Passé composé
- Dès qu'elle aura chanté, elle dansera.* Futur antérieur / Futur simple
- Dès qu'elle aurait chanté, elle danserait.* Cond. passé / Cond. Présent

4.4.3.3.1.3.4 L'antériorité dans les autres cas

Dans les autres cas, c'est le plus-que-parfait qui est le temps antérieur à tous les temps simples du passé. Contrairement aux temporelles, les autres subordonnées n'ont pas besoin d'être si précises sur les temps. Le tableau est donc simplifié.

C'est le cas dans les subordonnées circonstancielles, tout autant que dans les relatives, les infinitives (après avoir mangé, il sort) ou les participes (ayant mangé, elle fait ses devoirs).

Mode	Temps composés			Temps simples B
	Comme A,	Auxiliaire	+ part. passé	
Indicatif	Passé composé <i>elle a chanté</i>	au Présent <i>elle a</i>	<i>chanté</i>	Présent <i>elle danse</i>
	Plus-que-parfait <i>elle avait chanté</i>	à l'Imparfait <i>elle avait</i>		Imparfait <i>elle dansait</i>
				Passé simple <i>elle dansa</i>
				Passé composé <i>elle a dansé</i>
Futuro-conditional	Futur antérieur <i>elle aura chanté</i>	au Futur simple <i>elle aura</i>		Futur simple <i>elle dansera</i>

Comme A, B. ou *B parce que A*

- Comme elle a chanté, elle danse. → Lili, qui a chanté, danse.
- Comme elle aura chanté, elle dansera. → Lili, qui aura chanté, dansera.
- Comme elle avait chanté, elle dansait. → Lili, qui avait chanté, dansait.

- d) Comme elle avait chanté, elle dansa. →Lili, qui avait chanté, dansa.
- e) Comme elle avait chanté, elle a dansé. →Lili, qui avait chanté, a dansé.

4.4.3.3.1.3.5 L'antériorité éloignée

Quand on reçoit une information, il est quelquefois nécessaire de remonter loin dans le temps pour en trouver la cause. Cette cause est exprimée par le plus-que-parfait de l'indicatif, qui exprime alors une antériorité éloignée, hors du récit en train.

Voici une brève histoire du changement de nom des Windsor, la dynastie régnant en Angleterre, et qui, en fait, s'appelait Hannover, comme la capitale de la Basse Saxe allemande.

La Reine Élisabeth II d'Angleterre est la cousine du Prince Ernst August de Hanovre. En effet, la famille de Hanovre était montée sur le trône d'Angleterre en 1714, et ce n'est qu'en 1917 qu'Édouard VII avait pris le nom de Windsor, pour faire plus anglais, et surtout moins allemand, alors que l'Angleterre était en guerre avec l'Allemagne.

On est obligé de remonter très loin (1714 : *était montée sur le trône* / 1917 : *avait pris*) pour expliquer le lien de parenté entre Ernst August et Elisabeth II, et comment « Hanovre » est devenu « Windsor ».

4.4.3.3.2 Quelques valeurs de temps

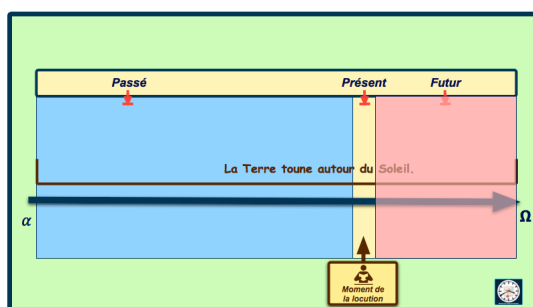
Pour décrire l'emploi des temps, il faut essayer de replacer le procès qu'il décrit dans le temps chronologique. Pour déterminer l'emploi, il faut :

- D'abord reconnaître ce temps en fonction de sa désinence.
- Quand on a le nom du temps grammatical, il faut tenir compte du contexte dans lequel le verbe est placé :
- Identifier les repères, comme nous l'avons fait plus haut : repère de la locution (repLoc), qui fixe le moment présent, celui du procès (repProc), qui nous montre si le procès se passe à la période présente, passée ou future. Chercher d'éventuels repères supplémentaires, tels qu'une balise temporelle, qu'un moment, un événement ou une série d'événements
- Voir si le verbe est à un temps simple et essayer de le replacer, ou s'il est composé, auquel cas on recherchera à quoi il est antérieur (sauf passé composé remplaçant le passé simple).
- Évaluer l'aspect et la modalité.
- Étudier les données extra contextuelles.

4.4.3.3.2.1 Un procès permanent à valeur aléthique (vérité logique) : le présent de vérité générale

Certains procès sont permanents : Ils existaient dans le passé, ils continuent dans le présent, et il y a de fortes probabilités qu'ils soient encore là dans le futur.

◆ *La Terre tourne autour du Soleil.*



La Terre a commencé à tourner autour du Soleil il y a longtemps dans le passé. Elle tourne encore, au moment où le locuteur nous en parle, et tournera sans doute longtemps autour du Soleil dans le futur. Lorsqu'elle cessera ce mouvement, il y aura longtemps que les humains auront cessé d'exister. C'est ce que montre le procès représentant ce procès le long de l'axe du temps.

Même si la durée est plus modeste, on peut considérer certains procès comme permanents :

◆ *Le Mont-Blanc est le point culminant des Alpes.*

◆ *Paris est la capitale de la France.*

S'ils ne le sont pas à l'échelle astronomique, du moins le sont-ils à notre échelle, pour nos ancêtres, pour nous et pour nos descendants immédiats.

4.4.3.3.2 Le procès dont on est le témoin, ou l'acteur, ou dont on connaît l'existence

On peut être le témoin d'un procès. Comme il a lieu devant nous, au moment présent, nous pouvons en parler au présent :

◆ *Au secours ! On lui vole son sac !*

◆ *Regarde, cette femme se fait voler son sac !*

Nous pourrions y revenir plus tard, en le replaçant alors dans le passé. Nous aurons alors le choix de le présenter de façon neutre :

◆ *Hier, on m'a volé mon sac. (Oral)*

◆ *Un jour, on me vola mon sac. (Écrit, plutôt littéraire)*

Ou alors, on se servira de la valeur stylistique de l'imparfait qui nous fait revivre ce moment :

◆ *Je me souviendrai toujours du jour de mon mariage. Ce jour-là, quelqu'un me volait mon sac.*

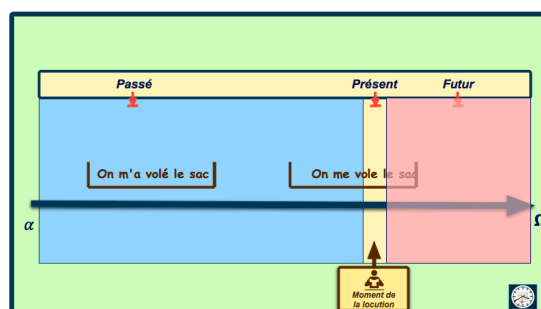
Regardez sur le graphique :

◆ *On me vole mon sac.*

Le verbe est au présent. Le segment qui représente le fait croise la ligne du présent.

◆ *On m'a volé mon sac.*

Le verbe est au passé composé. Le segment du procès est placé dans la zone du passé.



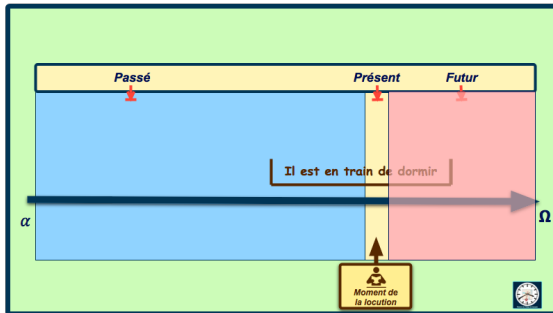
Nous ajouterons à cette catégorie celle des procès dont le locuteur a connaissance, sans forcément en être le témoin, comme par exemple le journaliste qui lit les informations et parle de procès qui ont lieu au même moment :

◆ *Aujourd'hui se tient à Aix-en-Provence le procès des braqueurs du Luberon.*

Le journaliste est à Paris, n'a jamais vu les braqueurs ni les juges, mais il a connaissance de ce qui se passe, sans doute parce qu'il a lu les dépêches d'agence.

4.4.3.3.2.3 La forme progressive, qui correspond à un aspect

On peut insister sur le fait que *quelqu'un est justement en train de faire quelque chose*.



◆ *Il est en train de dormir.*

L'expression *être en train de + infinitif* signifie que l'action du verbe à l'infinitif se déroule au moment où le locuteur parle.

Le segment qui représente l'exemple traverse la ligne du présent.

Attention !

- ◆ *Il dort* met l'accent sur le fait qu'il dort (il ne travaille pas).
- ◆ *Il est en train de dormir* met l'accent sur le fait que c'est maintenant qu'il dort.

On fera en particulier usage de la forme progressive dans un cas comme celui-ci : Le client entre dans le bureau de l'atelier. Il se plaint au responsable :

◆ « *J'avais demandé au mécanicien de faire la vidange de la voiture.*

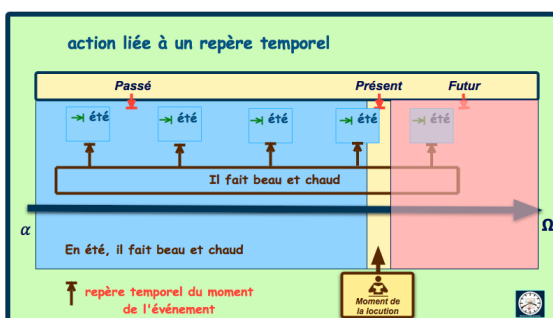
— *Eh bien, il est justement en train de la faire.* »

L'adverbe *justement* souligne le fait que le mécanicien a déjà commencé à faire ce qu'on lui a demandé. Il n'a donc pas fini, comme le client l'attendait, mais il est en pleine action, et ce n'est plus qu'une question de minutes.

4.4.3.3.2.4 Le fait se répète de façon périodique, ce qui correspond à l'aspect itératif.

Le procès se répète périodiquement, à date fixe. Il y a alors un repère temporel, auquel se rattache le fait.

◆ *En été, il fait beau et chaud.*



C'est la saison qui revient chaque année, entraînant le beau temps. L'été est donc le **point de repère** de la présence du beau temps.

On voit sur le graphique que l'été revient régulièrement, et que, chaque été, il fait beau et chaud.

Le présent se justifie car cela est vrai encore au moment où le locuteur parle. De plus, l'ensemble des répétitions franchit la ligne du présent.

◆ *Le 1er mai, les Français s'offrent du muguet.*

C'est la date (1^{er} mai) qui sert de point de repère temporel à cet usage.

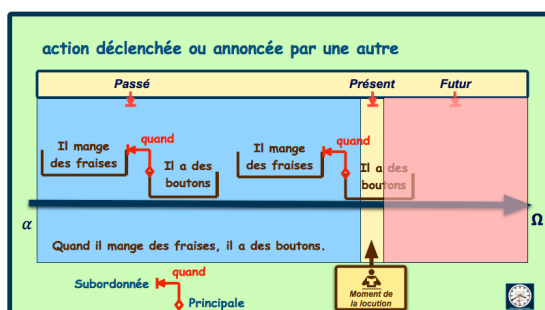
◆ *Chaque année, un grand nombre de gens passent leurs vacances en Provence.*

C'est l'arrivée des vacances qui amène chaque année un grand nombre de gens en Provence.

Notons qu'ici, le point de repère est variable selon les personnes, même si, pour la plupart, c'est le mois de juillet ou le mois d'août qui entraîne la migration des Français. L'important c'est que le même repère temporel déclenche le même fait.

4.4.3.3.2.5 Une action est régulièrement déclenchée, ou annoncée par une autre.

Il s'agit là d'un procès qui survient lorsqu'un autre le précède et le déclenche, ou semble le déclencher.



◆ *Quand il mange des fraises, il a des boutons.*

En fait, il est allergique aux fraises. Il suffit qu'il en mange pour devoir se gratter. *Il a des boutons* est sur l'axe des temps parce que c'est une principale.

Quand il mange des fraises est une subordonnée de temps. Elle est dessinée au-dessus de l'axe des temps, et possède un lien d'ancrage avec la principale. Les deux actions vont donc ensemble, et les boutons sont sans doute causés par l'ingestion de fraises. Ici, on constate simplement que les deux actions vont de pair.

◆ *Il mange des fraises. ↔ Il a des boutons.*

Si on avait voulu exprimer que la cause des boutons, c'étaient les fraises, on aurait dit :

◆ *Comme il a mangé des fraises, il a des boutons.*

Dans ce cas, on emploierait le passé composé pour montrer l'antériorité du fait de manger des fraises, et comme pour montrer la relation de cause à effet.

◆ *Quand les hirondelles volent bas, il va pleuvoir.*

Ici, l'arrivée des hirondelles ne déclenche pas la pluie, bien évidemment. Mais elle l'annonce. Du moins, pour ceux qui y croient, comme le chat noir qui porte malheur quand il croise notre chemin de gauche à droite.

Nous verrons plus tard que lorsque *Quand* introduit l'action qui commence la première, ici donc, l'ingestion de fraises, les deux actions sont considérées comme ayant lieu ensemble, et sont au même temps, ici, le présent.

Il est possible aussi de mettre la première à un temps composé, celui qui correspond au temps simple de la principale. Ainsi, on souligne que la subordonnée est antérieure, et que donc, elle a commencé et s'est terminée avant l'action de la principale.

◆ *Quand il a mangé des fraises, il a des boutons.*

Pourquoi toutes ces précautions ? Parce que si *quand* introduit l'action qui commence en second, on considère que l'action A, qui commence la première, n'est pas finie au moment où commence B, la seconde. Au passé, on emploiera pour A l'imparfait :

◆ *Il mangeait des fraises quand il avala de travers et s'étouffa.*

Ce qui vaut pour *quand* vaut aussi pour *lorsque*, les deux conjonctions étant synonymes.

Ces exemples montrent non seulement l'importance des conjonctions, mais encore la façon dont on les utilise, ici, avec l'action A (qui commence la première) ou l'action B (qui commence en second).

4.4.3.3.2.6 Référence relative

Le procès se replace en relation avec un autre procès.

Maintenant, il va falloir trouver deux procès: A et B, **A étant celui qui commence en premier, et B celui qui commence en deuxième** : l'un d'eux est défini par rapport à l'autre, qui est lui-même défini par une référence absolue. On exprimera ainsi :

- L'antériorité.
- La postériorité.
- La simultanéité.

En général, c'est le fait qui est relaté par un temps simple qui se replace dans le champ du temps, le fait au temps composé se remplaçant par rapport à l'autre fait. L'analyse des temps et des mots de temps nous dira si ce fait au temps composé est antérieur, postérieur ou simultané par rapport au temps simple.

4.4.3.3.2.6.1 Antériorité

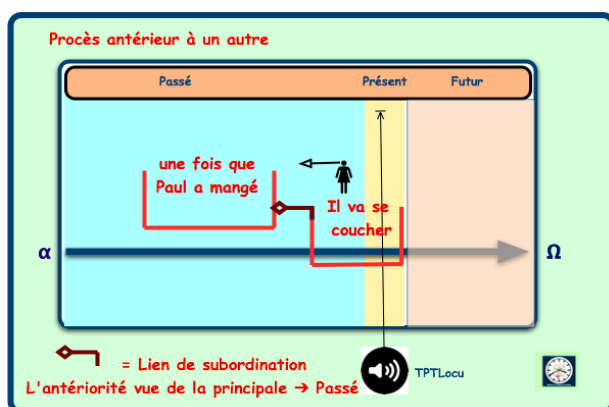
L'antériorité d'un fait A par rapport à un temps B signifie que ce fait A commence, se déroule et se termine avant que le fait B ne commence, et que l'on met l'accent sur ce rapport d'antériorité.

Par exemple, on peut dire :

◆ *Paul mange et va se coucher. (1)*

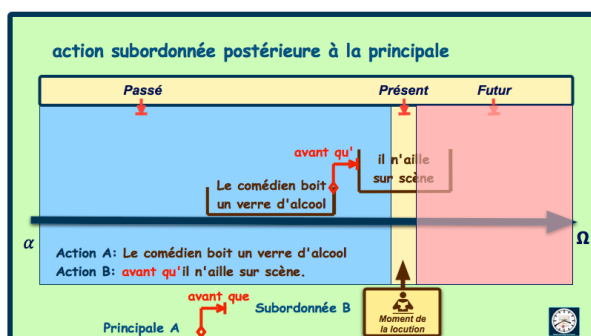
Ou encore :

◆ *Une fois que Paul a mangé, il va se coucher. (2)*



Dans le premier cas, on réalise chacun des procès l'un après l'autre, évidemment au présent puisqu'on les vit l'un après l'autre. Et lorsque B commence, A est déjà passé. Mais on ne met pas l'accent sur l'antériorité. Nous nous contenterons de dire que les procès **A et B se succèdent**.

Dans le deuxième cas, **on doit se placer dans la principale**, c'est-à-dire ici dans *il va se coucher*. Vue de la principale, la subordonnée *Une fois que Paul a mangé a déjà eu lieu*. *Le fait de la subordonnée est donc antérieur à celui de la principale*. Ici, on met l'accent sur l'antériorité à la fois en



employant une locution conjonctive d'antériorité *une fois que*, ainsi qu'un temps marquant l'antériorité, le *passé composé*, antérieur au présent.

Nous distinguerons deux sortes d'antériorité, selon que les deux procès se sont rencontrés de façon fortuite, comme dans

◆ *Le champion rata une porte et arriva dernier.*

ou sont implicitement liés :

◆ *Comme il avait raté une porte, il fut éliminé.*

Les procès peuvent être dits l'un après l'autre, avec ou sans utilisation de mots de temps.

En général, c'est le procès qui est relaté par un temps simple qui se replace dans le champ du temps, le procès au temps composé se remplaçant par rapport à l'autre. L'analyse des temps et des mots de temps nous dira si ce fait au temps composé est antérieur, postérieur ou simultané par rapport au temps simple. Par exemple :

◆ *Paul tomba après qu'il eut glissé sur une peau de banane.*

« *Après que* » introduit une subordonnée de temps d'antériorité. Cela veut dire que l'action de la subordonnée a eu lieu avant le début de l'action principale. Cette analyse est corroborée par l'emploi du passé antérieur, le temps antérieur à celui de la principale, le passé simple. Ici, l'antériorité est liée.

On est obligé de remonter très loin (1714 : *était montée* / 1917 : *avait pris*) pour expliquer le lien de parenté entre Ernst August et Elisabeth II, et comment « Hanovre » est devenu « Windsor ».

4.4.3.3.2.6.2 Postériorité

Un procès A est défini en ceci qu'il a lieu après un procès B. Par exemple :

◆ *Le comédien boit un verre d'alcool avant qu'il n'aille sur scène.*

Vu de la principale, « *Le comédien boit un verre d'alcool* », sans doute pour se donner du courage, et à ce moment-là, le fait d'aller sur scène n'a pas encore commencé. Ce dernier fait est introduit par la locution conjonctive *avant que*. Il se trouve donc dans la subordonnée.

Le temps peut surprendre : le *subjonctif présent* « *aille* » est dû au fait que *l'action postérieure, vue de la principale, n'a pas encore commencé*. On ne peut donc pas être sûr qu'elle aura vraiment lieu, et *on montre cette incertitude en employant un subjonctif*. Nous avons déjà parlé de la zone floue du futur, puisque nul ne sait, au moment présent, ce qui va se réaliser vraiment. Ici, c'est le *subjonctif présent* qui exprime ce doute.

Notons que le locuteur n'a pas le choix, puisqu'à partir du moment où il a choisi d'employer *avant que*, il est obligé d'employer le subjonctif. Ce serait la même chose avec *en attendant que* ou *jusqu'à ce que*, et pour les mêmes raisons.

4.4.3.3.2.6.3 Simultanéité

Un fait A est défini par le fait qu'il a lieu en même temps qu'un fait B.
Les deux faits sont dits *simultanés*.

Ici, nous avons *tandis que B, A*

◆ *Tandis que Paulette fait la vaisselle, son fainéant de mari fait la sieste.*

⚠ **Il est difficile de trouver deux faits qui commencent et se terminent rigoureusement en même temps.** En général, l'un commence avant l'autre, mais continue lorsque le deuxième fait commence. Ici le mari commence sans doute sa sieste d'abord, et lorsque Paulette commence à faire la vaisselle, il continue à dormir. Enfin, lorsqu'elle a fini la vaisselle, il se peut qu'il continue sa sieste.

Mais l'important, c'est que les deux aient lieu en même temps. On aurait aussi pu dire :

◆ *Tandis que son fainéant de mari fait la sieste, Paulette fait la vaisselle.*

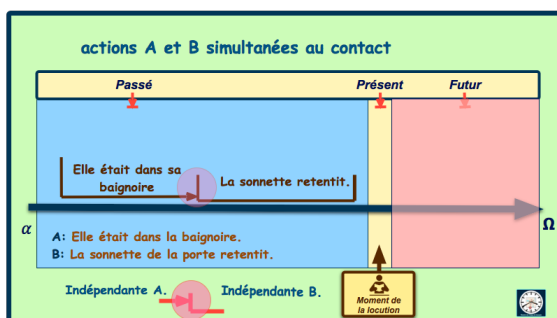
On aurait alors *tandis que A, B*. Cela est possible parce que les deux faits sont simultanés.

Si l'on connaît les détails de l'histoire, on peut choisir la version la plus fidèle. Sinon, on pourra choisir l'une ou l'autre, ou se rabattre sur *quand / lorsque* (voir ci-dessous):

◆ *Lorsque son fainéant de mari fait la sieste, Paulette fait la vaisselle.*

Lorsque / quand en liaison avec le procès A met l'accent sur le fait que les deux actions sont simultanées. Si l'on permute A et B, cela a moins d'importance qu'avec *tandis que*, puisque l'accent n'est pas mis sur les détails.

4.4.3.3.2.6.4 Simultanéité au contact



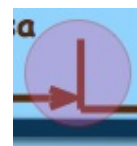
Il y a des cas où un procès A est encore en train au moment où le fait B commence.

Ce qui est intéressant, c'est que ces deux faits ont lieu **en même temps, même si c'est pour une fraction de seconde**. En effet, ce qui est important, c'est le contact entre les deux.

Ainsi :

◆ *Elle était dans la baignoire. La sonnette de la porte retentit.*

La zone du graphique qui nous intéresse, c'est celle où les deux procès se touchent, symbolisée par la flèche venue du procès A, et le trait vertical symbolisant le début du procès suivant. La flèche pénétrant par sa pointe dans le procès suivant montre que tous les deux sont simultanés, ne serait-ce que pour une fraction de seconde.



La baigneuse peut rester dans sa baignoire ou en sortir pour aller ouvrir. L'important, c'est qu'elle soit dérangée dans son bain.

Dans l'exemple suivant, nous avons la même simultanéité au contact :

◆ *Il sortait de chez lui lorsqu'il reçut un pot de fleurs sur la tête.*

Après le contact entre les deux procès, il se pourrait bien qu'il ne puisse plus continuer son chemin, selon la taille et le poids du pot, mais ce qui nous intéresse, c'est que le pot de fleurs l'atteigne alors qu'il n'a pas fini de sortir.

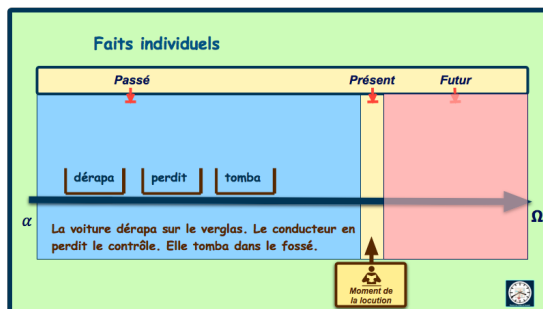
Donc, **ce n'est pas tant le résultat qui nous intéresse que le contact entre les deux procès, qui sont simultanés pendant un court instant.**

Ceci correspond à Tpt4 (Trait pertinent temporel n° 4a = Lien avec un autre procès)

4.4.3.3.2.7 Fait individuel, train de procès

Ce paragraphe s'appuie sur Tpt5 (Types de procès)

Nous abordons là un point très important : certains procès ont lieu chacun pour soi.



◆ *La voiture dérapa sur le verglas. Le conducteur en perdit le contrôle et elle tomba dans le fossé.*

Ici, les trois procès sont réunis de façon fortuite. Ce sont des cas individuels.

Nous les avons placés sur l'axe des temps parce qu'ils sont tous dans des indépendantes. Les trois faits se succèdent (A = *dérapa*, B = *perdit*, C = *tomba*.) Ils sont tous dans la bande du passé parce que, lorsque le locuteur s'exprime, ces faits sont tous passés.

D'autres procès sont appelés à se répéter, soit parce qu'ils constituent une règle, soit parce que l'un d'eux déclenche régulièrement les autres chaque fois qu'il a lieu. Voir à ce propos Tpt6 (fenêtre et procès latents) :

- Toute sa vie, chaque fois qu'il but un café, il eut envie de fumer une cigarette.*
- Avant que l'on n'invente l'EPS, quand une voiture dérapait sur le verglas, le conducteur en perdait le contrôle et terminait avec sa voiture dans le fossé.*
- Quand il buvait un café, il fumait une cigarette. Mais un jour, il dut arrêter de fumer, sur les conseils de son médecin.*

Il n'est pas difficile de comprendre que, dans ces trois cas, les procès se répètent ensemble. Dans chaque cas, nous avons une action qui déclenche la série.

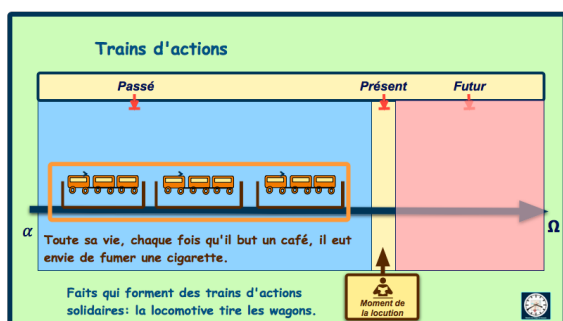
Ainsi, nous avons :

Phrase	Locomotive	wagons
A	Il but un café	il eut envie de fumer une cigarette
B	Une voiture dérapait	le conducteur perdait le contrôle et terminait dans le fossé.
C	Il buvait un café	il fumait une cigarette

Nous appellerons de telles séries des **trains d'actions**, ce mot étant ici synonyme de **procès**, et nous considérerons le procès déclenchant comme la locomotive de ce train. Ces trains se répètent. **Il suffit que le procès déclenchant (le verglas, le café) apparaisse pour que le reste du train suive.**

Et quel est donc l'intérêt de distinguer ces trains ? Eh bien la raison en est simple : **les procès faisant partie du train sont au même temps.**

◆ *Toute sa vie, chaque fois qu'il but un café, il eut envie de fumer une cigarette.*



Nous représentons ici les trains de procès. Ce qu'il est important de comprendre, c'est que le train est composé de procès solidaires, mais aussi que tous les trains semblables font un tout, une série. Ils « roulent » à des dates diverses, mais toujours de la même manière. C'est donc l'ensemble de ces trains qu'il faut analyser, et non pas l'occurrence d'un seul. Lorsque nous parlons

de train, nous parlons donc de la famille entière, car c'est sur la répétition de ces trains qu'il faut réfléchir.

Dans le cas (a) , le train A est terminé avant qu'un procès B ne commence. L'expression *toute sa vie* , qui sert de balise qui montre la durée d'ouverture de la montre bien que le train s'est répété, et qu'il s'est arrêté de lui-même, sans doute avec la fin de la vie de cette personne.

Le train s'arrêtant de lui-même, le passé simple est de rigueur

Cela correspond au graphique de gauche.

Le graphique de droite correspond aux cas (b) et (c).

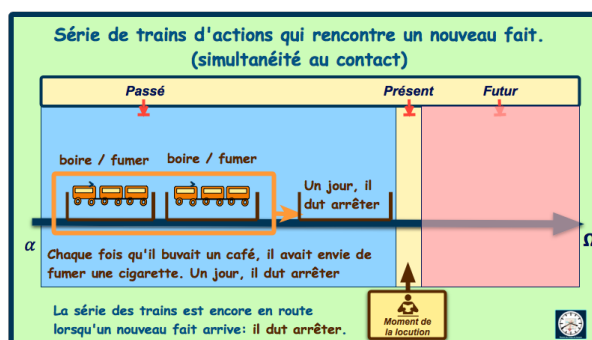
Pour reprendre l'exemple ci-dessus, le même train peut se retrouver à l'imparfait :

◆ *Chaque fois qu'il buvait un café, il avait envie de fumer une cigarette. Un jour, il dut arrêter.*

Le fait que la série de trains soit en simultanéité au contact avec un nouveau fait nous oblige à mettre le train à l'imparfait. Le jour où il dut arrêter, il ressentait encore une envie de fumer après avoir bu un café.

C'est aussi le cas des exemples (b) et (c)..

Le train A est encore en marche au moment où l'action B commence.



1. Une voiture dérape, le conducteur en perd le contrôle et finit dans le fossé. Cela est encore vrai lorsque l'on invente l'EPS.
2. Il boit du café, ce qui déclenche l'envie de fumer. Ce train est encore en marche lorsqu'il doit arrêter de fumer.

Ces deux cas présentent un train A qui est simultanément au contact avec le processus nouveau B. C'est pour cela que tous les faits qui constituent le train, sont à l'imparfait.

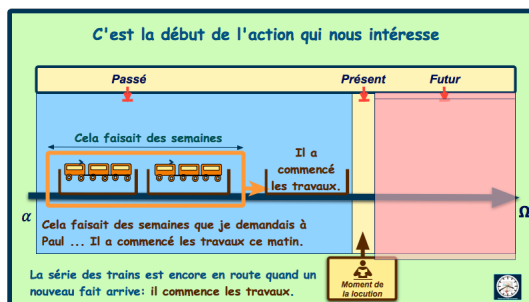
Notre système de trains correspond à ce que certains appellent une habitude, que la plupart des gens mettent alors à l'imparfait. Or, nous avons bien, dans le cas A, un train, une habitude donc, au passé simple. Ainsi, ce n'est pas l'habitude qui fait l'imparfait. C'est le démarrage d'un processus en simultanéité au contact avant la fin de A. Si rien ne se passe de nouveau, l'habitude sera au passé simple.

4.4.3.3.3 Ce qui nous intéresse dans un processus : partie visée.

On parle d'un processus comme s'il était monolithique. Or, il y a trois parties de ce fait qui sont susceptibles de nous intéresser : son début, son déroulement, sa fin, ou encore le tout, voire le résultat.

4.4.3.3.3.1 Le début (aspect traditionnel inchoatif) :

◆ *Cela faisait deux semaines que je demandais à Paul de repeindre la façade de la maison. Il a commencé les travaux ce matin.*



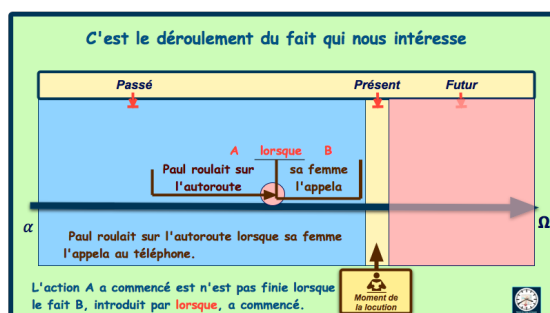
Ici, l'important, c'est qu'enfin les travaux aient commencé. Est-ce que Paul va aller jusqu'au bout, et combien de temps lui faudra-t-il ? Ce n'est pas le problème, ici. On suppose que ce qui a commencé ira jusqu'au bout.

Notez que l'on a dû ajouter le verbe *commencer*. Lorsque le processus de *commencer* arrive, celui de *demande* n'était pas terminé : *je lui demandais encore*.

Et même si je le lui demande régulièrement, et que le fait de demander est un train, ce train n'est pas terminé lorsqu'il commence (enfin) les travaux.

C'est donc un cas de **simultanéité au contact** : (A qui est un train) n'est pas fini quand B débute.

4.4.3.3.3.2 Le déroulement (aspect duratif) et en particulier la simultanéité au contact.



◆ *Paul roulait sur l'autoroute lorsque sa femme l'appela au téléphone.*

L'action *roulait sur l'autoroute* avait commencé, et n'était pas terminée au moment où le coup de téléphone arriva.

Nous avons ici un cas de **simultanéité au contact**.

Nous reviendrons plus loin sur l'importance de la conjonction *quand* dans *A quand B*.

Disons que *quand* employé avec le procès B ne sert pas de repère temporel lorsqu'il introduit l'action B. Au contraire, c'est lui qui l'introduit dans l'action A, qui, employée dans une principale, se replace elle-même dans le temps.

4.4.3.3.3 La fin (aspect terminatif) :

- ◆ Vous voulez votre traduction ? Je l'ai terminée à l'instant.
- ◆ Vous voulez votre traduction ? Je viens de la terminer.

Ici, c'est la fin qui nous intéresse :

- ◆ *Je l'ai terminée à l'instant.* / *Je viens de la terminer* → le travail est fini.

Je viens de la terminer est un passé immédiat, composé de *viens* + *infinitif*. *Je viens* est au présent, et *terminer*, à l'infinitif, fait référence à un fait passé.

4.4.3.3.4 Le résultat (aspect téléique), les conséquences immédiates :

- ◆ En 2012, François Hollande remporta les élections. Il allait désormais pouvoir mettre ses idées en pratique. (C'est du moins ce que pensaient ses électeurs.)

On emploie ici l'imparfait d'importance, qui désigne le but enfin atteint.

4.4.3.3.4 Les différentes utilisations d'un temps.

Le problème, c'est que malgré le désir des chercheurs de trouver un emploi précis pour un temps précis, un temps a généralement un temps de base, qui correspond à sa fonction principale. Mais le locuteur peut se servir de cette valeur de base pour la détourner ou envisager un emploi stylistique. Quelquefois, on n'a pas le choix, par exemple parce que l'on emploie une conjonction qui oblige à employer un temps (avant que + subjonctif), alors qu'elle en interdit d'autres futur et conditionnel interdits après si de condition).

4.4.3.3.4.1 Le sens de base :

Ex : le futur simple désigne un procès qui est censé avoir lieu plus tard :

- ◆ *Demain, il pleuvra sur la moitié Nord du pays.*

4.4.3.3.4.2 Le sens dérivé (aspect), qui profite du sens de base.

- ◆ *Je n'ai pas gagné à l'Euro Millions mardi. Je gagnerai vendredi.*

L'action n'est pas sûre. C'est une pure spéculation, mais tournée vers le futur. N'oublions pas que le futur, selon notre optique inspirée du temps des physiciens, n'existe pas encore. Cette action future est donc purement spéculative.

Nous verrons que nous pouvons exprimer qu'une action future peut être déclarée comme ayant peu de chances de se réaliser en employant le conditionnel présent :

- Si je gagne au loto, j'achèterai une voiture de sport. (1 chance sur 2 : je gagne/ je perds). C'est une vision **naïve des choses**.
- Si je gagnais au loto, j'achèterais une voiture de sport. (1 chance sur 14 millions) C'est une vision **des choses qui tient compte des probabilités**.

4.4.3.3.4.3 Emploi stylistique. Un emploi spécial, qui s'éloigne du sens de base :

Le Futur conjectural/ aspect spéculatif

◆ *Il n'est pas venu. Il sera malade.*

Quand sera-t-il malade ? Maintenant, et c'est pour cela qu'il n'est pas venu. C'est une pure spéculation, cette fois tournée vers le présent.

N'oublions pas que le futur n'est jamais sûr. Ici, c'est une hypothèse, donc, une possibilité, pas une certitude.

On aurait pu dire :

- ◆ *Il est sans doute malade.*
- ◆ *Il se pourrait qu'il soit malade.*

4.4.3.3.4.4 Emploi grammatical ou obligatoire :

Alors que l'on devrait employer un temps précis, une règle de grammaire nous oblige à en employer un autre.

◆ *Si Paul était là, il te le confirmerait.*

Mais il n'est pas là. Certains voudraient employer le conditionnel présent dans la subordonnée, mais **une règle nous l'interdit** : il faut employer **l'imparfait de l'indicatif**.

4.4.3.3.5 Constructions annexes

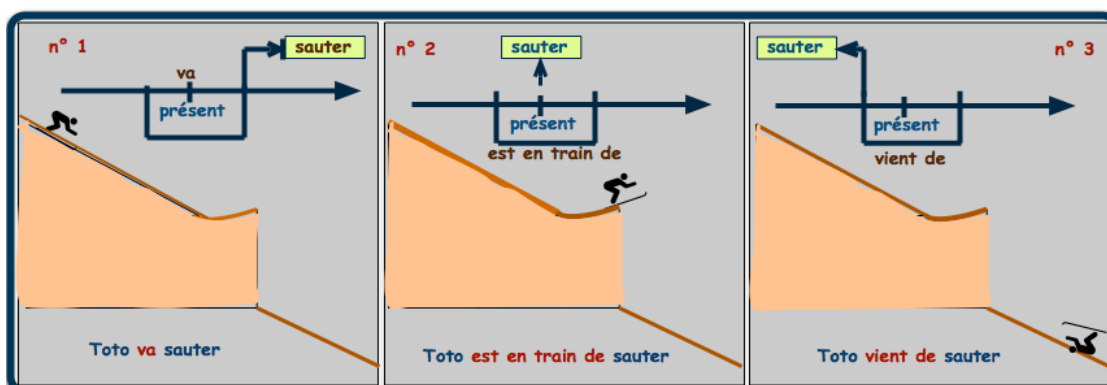
Il existe des constructions qui sont constituées à partir d'éléments, et qui ont une valeur temporelle.

Le principe est d'utiliser un verbe que l'on conjugue au **présent** ou à **l'imparfait**, que l'on fait suivre du verbe qui exprime le procès. Le verbe conjugué sert à montrer quand a eu lieu, a lieu ou aura lieu le fait exprimé par le verbe à l'infinitif.

Jetons un coup d'œil sur Toto, sauteur à ski, qui s'entraîne justement sur le tremplin de ski de Garmisch-Partenkirchen, en Bavière.

Nous noterons les trois étapes de son saut :

- a) Toto va sauter.
 - b) Toto est en train de sauter.
- Toto vient de sauter.



Analysons : Regardez bien les images.

→ Sur l'image n°1, *Toto va sauter.*

Le présent « *va* » montre qu'il *va* maintenant, en ce moment. Le verbe *sauter*, qui est à l'infinitif, désigne un procès qui aura lieu dans un futur proche.

Ce "temps", le futur proche, n'est en fait pas un vrai temps. Il s'agit d'une *extension du présent* (le verbe *aller* étant au présent *va*) vers le futur exprimée par le verbe à l'infinitif : *sauter*.

→ Sur l'image n°2, *Toto est en train de sauter.*

Le présent « *est en train de* » montre qu'il *est* maintenant en pleine action. Le verbe *sauter*, qui est à l'infinitif, désigne une action qui a lieu maintenant. C'est ce que l'on pourrait appeler une *forme progressive*.

Cette forme progressive n'est pas un temps. Il s'agit de montrer que le procès dont on parle, exprimé par l'infinitif, est en train. Il s'agit d'une *extension du présent*, le verbe *être* étant au présent, montrant *la progression d'une action exprimée par l'infinitif* : *sauter*.

→ Sur l'image n°3, *Toto vient de sauter.*

Le présent « *vient de* » montre qu'il *vient* maintenant, en ce moment. Le verbe *sauter*, qui est à l'infinitif, désigne un procès qui a eu lieu dans un passé proche.

Ce "temps", le passé immédiat, n'est en fait pas un vrai temps. Il s'agit d'une *extension du présent*, le verbe *venir* étant au présent, *vient*, vers le passé exprimé par le verbe à l'infinitif : *sauter*.

Ainsi, les verbes « *va* », « *est en train de* » et « *vient de* » sont au présent parce que les actions sont vues du moment présent. **Les actions à l'infinitif, elles sont respectivement future, présente ou passée.**

Admettons que nous attendions une invitée pour le repas de midi. Justement, il est midi.

- Le chien se met à aboyer. Il a reconnu sa voiture. *Elle va arriver*. Elle va, au présent, se justifie, puisque **le chien se manifeste déjà maintenant, alors qu'elle n'est pas encore arrivée.**
- Lorsqu'elle partira, si quelqu'un l'appelle au téléphone, nous pourrons dire : *elle vient de partir*. **En effet, on perçoit encore son parfum dans la pièce, et son assiette vide et sale est encore là, sur la table.** Ainsi, elle est encore là par certains aspects, mais déjà partie puisque, physiquement, elle n'est plus là.

Elle va, elle vient, c'est dans notre tête. « *arriver* » c'est pour bientôt, « *partir* », c'est déjà passé.

Certains auteurs considèrent *aller* + infinitif et *venir de* + infinitif comme des auxiliaires. Or, en français, les auxiliaires officiels sont *avoir* et *être*, qui ont les caractéristiques suivantes :

- Ils peuvent être employés à tous les temps.
- Le verbe est au participe passé.

- Le verbe, en devenant auxiliaire, a perdu toute signification. Il n'est plus qu'un signe grammatical portant un temps, et montrant que le temps est composé.

Les verbes *aller* et *venir*, eux, ne peuvent pas être employés à tous les temps. Ils peuvent seulement être employés au présent et à l'imparfait de l'indicatif, pour former respectivement le passé composé et le plus-que-parfait.

- ◆ *Je vais manger, j'allais manger.*
- ◆ *Je viens de manger, je venais de manger.*

Ils sont suivis d'un infinitif, comme tous les autres verbes opérateurs : *Elle veut manger, elle désire manger, elle déteste travailler, elle préfère travailler, elle décide de s'amuser, etc.*

Enfin, ils gardent leur signification de base, soit au sens propre, celle de *se déplacer*, soit au sens figuré *se transporter par la pensée* pour atteindre le résultat, le verbe à l'infinitif.

Nous verrons comment ils se comportent au discours rapporté, pour constater que l'on n'a aucun avantage à les considérer comme des auxiliaires que, à notre avis, ils ne sont pas.

Enfin, outre les voix, les modes, les temps et les aspects, il nous reste encore à examiner les modalités, qui correspondent à la valeur du contenu du message.

4.4.3.3.6 Les modalités

Comme pour les aspects, les auteurs n'ont pas toujours les mêmes sortes de modalité. L'important n'est pas tant d'avoir un grand nombre de modalités que de comprendre le sens du message. Nous nous limiterons aux 5 cas suivants :

- Valeur aléthique exprimant une vérité logique :
 - « L'eau gèle à 0°. »
- Valeur épistémique : le locuteur évalue les chances de réussite du procès .
 - « S'il pleuvait demain, on n'aurait pas besoin d'arroser le jardin. »
- Valeur déontique : Jugement selon une déontologie, une morale.
 - « Il faut respecter ses parents. »
- Valeur radicale : Le locuteur ordonne, permet.
 - « Je t'interdis de sortir. »
- Évaluer la portée : jugement sur le prédicat ou sur l'ensemble.
 - « Dire la vérité aux électeurs est une bonne chose. »

4.4.3.3.7 Les éléments logiques

Comme pour les aspects, les auteurs n'ont pas toujours les mêmes sortes de modalité.

La troisième étape du décodage proprement linguistique s'occupe de la structure de la phrase, du paragraphe et du texte en général.

Nous aurons à étudier les points suivants :

- Connecteurs et subordonnées

- Les subordonnées
 - Complétive par que
 - Complétive par si (hypothèse, condition)
 - Subordonnées circonstancielles (but, temps, cause, conséquence, condition, concession, comparaison)
- Temps et modes dans la subordonnée
- Simplification de l'expression du temps par l'emploi de participes (présent, passé), gérondif ou adjectif verbal, d'infinitifs, d'une nominalisation
- Discours rapporté
- Infinitives et participiales
- Relatives

4.4.3.3.8 Connecteurs et subordonnées

Les subordonnées, mises à part les infinitives et les participiales sont introduites par un connecteur, conjonction, locution conjonctive ou pronom relatif. Elles se rapportent toutes au verbe principal, sauf les relatives qui se rapportent à un nom ou un pronom. Les subordonnées nous intéressent à plusieurs titres :

- Elles établissent un lien logique avec la principale, et replacent souvent un procès dans un cadre temporel d'antériorité, de postériorité ou de simultanéité, mettant ainsi de l'ordre dans la chronologie du texte.
- Le mode et le temps utilisés jouent un rôle central, en rapport avec le contenu : verbes suivis d'un indicatif ou d'un subjonctif, conjonctions gouvernant l'indicatif, le conditionnel ou le subjonctif.
- On peut souvent les simplifier en utilisant une forme au participe, à l'infinitif, ou avec une forme nominalisée. Il est intéressant de le faire selon les règles, mais en perdant le moins possible d'informations.

4.4.3.3.9 Discours rapporté

Le discours rapporté s'accompagne d'un glissement temporel très intéressant : celui qui parle transmet la parole d'un autre à un autre moment. Cela entraîne un changement de repère temporel, qui a des suites dans l'emploi des personnes, des temps, des adverbes de temps qui passent d'un régime absolu (aujourd'hui, hier) à un régime relatif (ce jour-là, la veille).

4.4.3.3.10 Infinitives et participiales

Les infinitives et les participiales permettent d'alléger le texte tout en conservant la plus grande partie des informations. Elles sont cependant soumises à des conditions d'emploi qu'il faudra respecter pour ne pas rendre le texte incompréhensible.

4.4.3.3.11 Relatives

Les relatives ne sont intéressantes que par l'emploi du subjonctif dans certains cas :

- C'est le seul homme qui soit capable de faire cela. (antécédent à valeur superlative)
- Il n'y a personne qui ne sache pourquoi elle réagit ainsi. (antécédent soumis à une négation)
- Je cherche un chapeau qui m'aïlle mais qui ne soit pas ridicule. (antécédent modèle d'après lequel on recherche un élément réel)

4.4.4 La pragmatique linguistique : les informations contextuelles extralinguistiques

On peut lire dans Wikipédia, à la rubrique « pragmatique (linguistique) », la définition suivante :

« La pragmatique est une branche de la linguistique qui s'intéresse aux éléments du langage dont on ne peut comprendre la signification qu'en connaissant le contexte de leur emploi. Cet objectif est l'un des buts des études visant à mettre en évidence la cohérence propre du langage naturel. »

Disons que les informations d'ordre linguistique ne suffisent pas à la compréhension d'un texte, qu'il soit oral ou écrit. Il faut disposer de connaissances extralinguistiques pour comprendre

Voici un exemple, une sorte d'énigme, que tous les élèves de collèges ou de lycées pourront comprendre, que les anciens élèves de ma génération pourront deviner, et que des étrangers qui ne connaissent pas le système scolaire français auront du mal à décoder :

◆ *Le professeur a envoyé Pierre chez le CPE. Il avait fait du bruit. Il en avait eu assez. Il lui avait donné 3 heures de colle.*

Le style n'est pas excellent, mais c'est justement ce qui en fait l'intérêt.

Nous avons ici trois personnages : le professeur, le CPE et Pierre.

Le professeur envoie donc Pierre chez le CPE (qui, de mon temps, s'appelait surveillant général, et que l'on surnommait le Surgé. Sans cette précision, certains lecteurs de mon âge ne pourront pas décoder sans une profonde réflexion).

Ensuite, nous trouvons trois pronoms sujets *il*, qui, selon toute apparence, ne renvoient pas à la même personne

→ A avait fait du bruit. A est sans doute l'élève Pierre.

→ B s'était énervé du bruit. C'est donc le professeur, dont nous savons qu'il a envoyé Pierre chez le CPE.

→ Enfin, C ne peut-être que le CPE, car nous savons bien que c'est lui qui est chargé de la discipline, et qui distribue les punitions, ici 3 heures de colle.

Pour comprendre un texte oral ou écrit, la syntaxe et la sémantique ne suffisent que rarement. Il faut le plus souvent avoir des connaissances extralinguistiques, que nous allons étudier dans ce paragraphe et dans les deux suivants.

La pragmatique linguistique contient la majorité de ces connaissances.

Mais il nous faudra aussi réfléchir sur le locuteur / scripteur, qui est en quelque sorte le maître du jeu, et sur l'auditeur/lecteur, qui doit décoder les informations.

4.4.4.1 Références linguistiques propres à la langue

La langue que nous utilisons forme notre façon de voir les choses.

Conception du monde selon la langue utilisée : Références linguistiques.
Sens implicite.

Marc DEBONO nous dit dans {Debono 2013} que la pragmatique est « définie comme l'étude de la relation des signes à leurs usagers / utilisateurs ou « interprétants ».

Il est évident que pour comprendre un énoncé, il faut en savoir un peu plus que la syntaxe et la grammaire. Si quelqu'un nous dit :

« *J'ai visité le Louvre l'année du 2e centenaire de la révolution française, et je poireautais depuis deux heures dans la cour lorsque les employés m'ont autorisé à entrer dans la pyramide.* », il nous faudra un certain nombre de connaissances au-delà de la syntaxe et du vocabulaire pour tout comprendre. Et c'est là le domaine de la pragmatique

Pour savoir qui est « je », il faut savoir qui parle.

Ensuite, il faut de la culture pour savoir

- ce qu'est le Louvre, célèbre Musée situé à Paris,
- ce que vient faire une pyramide à Paris, alors qu'on les attendrait plutôt en Egypte,
- quand a eu lieu la révolution française pour calculer l'année de la visite, soit 1789 plus 200 ans, donc, 1989,
- savoir ce que signifie poireauter, ou le dériver de *poireau*, puisque l'on attend, debout sans bouger, comme si on était un poireau planté là.
- Et enfin, si l'auditeur est un Allemand, il se demandera comment vous pouvez être « *dans la cour* », alors que lui sera dessus (auf dem Hof), le mot « *cour* » comprenant, pour un Français, des murs, comme la rue (on se promène dans la rue), mais contrairement aux routes (sur la route), alors que l'allemand « *Straße* » vaut pour les deux, et ne comprend pas les murs comme dans « *rue* ».

Le dernier point ne devrait pas déranger un Français. Mais l'apprentissage d'une langue étrangère force souvent les gens à voir les choses autrement.

L'apprentissage de la langue maternelle se passe par oral, par imitation des gens qui parlent autour de nous. Mais tandis que nous apprenons la langue, nous formons notre pensée à mesure que notre cerveau constitue ses connexions neuronales.

Bien sûr, les gens qui nous parlent ont une influence sur notre réflexion par l'ascendant qu'ils ont sur nous, quitte à ce que, plus tard, nous rejetions une partie de ce que l'on a cherché à nous inculquer parce que nous avons désormais un avis personnel et que nous ne sommes pas d'accord.

Mais notre pensée est aussi influencée par la langue que nous utilisons, et apprendre une langue étrangère, c'est accepter de voir certaines choses autrement.

Par exemple, les Français, comme leurs cousins parlant d'autres langues romanes, se demandent si une action A est terminée ou non lorsque commence une action B. Au passé, dans le premier cas, on mettra A au passé simple. Sinon, on mettra A à l'imparfait.

- L'homme traversa la rue et trébucha sur le trottoir d'en face. (1)

- L'homme traversait la rue quand il fut renversé par un cycliste. (2)

Dans l'exemple 1, il a fini de traverser lorsqu'il trébuche sur le trottoir, alors que dans le second, il est encore en train de traverser lorsqu'il rencontre le cycliste.

L'Allemand ne s'en préoccupe pas :

- Der Mann lief über die Straße und stolperte auf dem gegenüberliegenden Bürgersteig.
- Der Mann lief über die Straße, als er von einem Radfahrer erwischt wurde.

Tout repose sur la conjonction *als* = *quand*, procès unique.

Dans le sens inverse, les Français ne sont pas toujours très heureux dans leurs traductions de l'allemand. Ainsi, l'œuvre de Nietzsche, « *Also sprach Zarathustra* » est traduite « *Ainsi parlait Zarathustra* ». En réalité, en comparaison à l'évangile : « En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples », au passé simple, il faudrait traduire : « C'est ainsi que parla Zarathustra d'autant plus qu'il vient de dire quelque chose ».

Ach, Ekel! Ekel! Ekel! – – Also sprach Zarathustra und seufzte und schauderte; (*Chapitre 68*)

Ah, quel dégoût ! Quel dégoût ! Quel dégoût ! – C'est ainsi que parla Zarathustra, soupirant et tremblant d'horreur.

L'adverbe *also* fait référence à une parole unique, qui vient d'être prononcée et n'est interrompue par rien, ce qui rend l'usage de l'imparfait impossible. Et c'est ainsi que l'on se retrouve avec un titre déficient de plus.

De même, le Français emploie le même mot pour Wetter (le temps de la météo), Zeit (le temps qui passe) ou Tempus (le temps grammatical). Il n'a qu'un seul mot pour désigner l'heure qu'il est (Uhr) et celle de 60 minutes (Stunde).

Les Allemands, qui ont un hiver plus rigoureux, et donc plus fatigant, connaissent une fatigue de printemps (Frühjahrs müdigkeit). Les Autrichiens, autres germanophones, ont un mot pour l'année en cours : heuer, calqué sur le jour en cours : heute. Il n'y a rien de plus dépaysant que d'apprendre à dire l'heure en Allemagne, et particulièrement à Berlin : Sieben, c'est sept heures. Halb sieben n'est pas sept heures et demie, mais six heures et demie, car la demie, halb, compte déjà pour l'heure qui suit. A Berlin, on trouve des fünf vor halb acht (cinq minutes avant sept heures et demie, donc, sept heures vingt-cinq). Attention donc à ne pas rater vos rendez-vous.

Tandis que les Français *trouvent la mort*, les Allemands *perdent la vie* (das Leben verlieren). Les uns *se donnent la mort*, les autres *s'ôtent la vie* (sich das Leben nehmen), et même les *natures mortes* de la peinture deviennent *des vies immobiles* (Stilleben). Cette façon de voir le temps et de l'exprimer vient de la pragmatique de la langue de chacun, et en changeant de langue, il faut changer d'optique.

Acquérir une façon de comprendre le monde qui nous entoure est plus difficile à réaliser qu'apprendre la simple grammaire. Et cela va jusqu'à la sagesse populaire : « L'habit ne fait pas le moine » est confronté à « Kleider machen Leute » (Ce sont les habits qui font les gens.)

D'ailleurs, les deux visions se défendent car si ce n'est pas parce que l'on est habillé en moine qu'on en est forcément un (version française), il faut comprendre que si, pour

tromper quelqu'un, on veut se faire passer pour un banquier, il vaut mieux s'habiller en costume trois pièces cravate qu'en jogging (version allemande).

Chez le pâtissier, un éclair au chocolat devient en allemand un os d'amour (Liebesknochen), les palmiers, des oreilles de cochon (Schweineohren). Même la choucroute n'a pas de croûte : ce mot est une mauvaise traduction de Sauerkraut, sauer signifiant aigre (car trempé dans du vinaigre) et Kraut signifiant ici chou. C'est donc le chou qui est la croûte.

Apprendre une langue, et sa pragmatique, c'est ce qui ouvre l'esprit. Ainsi, on apprend à voir les choses sous un autre angle, et on enrichit son expérience, voire son intelligence en acceptant de changer d'angle de vision.

4.4.4.2 Données socioculturelles

Les données qui règlent la vie des gens : traditions, organisation sociale, politique, etc. jouent un rôle évident. Les abréviations comme CSG, ISF, SNCF etc. sont incompréhensibles à des touristes étrangers. Le 11 novembre, les Français fêtent l'armistice de 1918, alors que les Allemands fêtent la Saint-Martin. Les musicologues français parlent de la Passion selon Saint-Mathieu, de JS Bach, alors que le compositeur, protestant luthérien, ne reconnaissait pas la qualité de Saint. Pensons au nom de la France en allemand, Frankreich, qui signifie en fait royaume (Reich) franc Frank(en). Ainsi, nous serions plus proches de Clovis que de la République que nous avons toujours à la bouche.

On pourrait écrire des livres sur ces différences, mais il nous suffit de retenir qu'on ne connaît bien une langue que lorsque l'on a accès aux données socioculturelles.

4.4.4.3 Savoir encyclopédique : Culture, savoir,

Pour pouvoir s'entretenir avec une autre personne, le locuteur doit être sûr qu'elle soit au même niveau que lui en ce qui concerne la culture et plus généralement le savoir qui est nécessaire à la discussion.

Pensons à celui dont la voiture est tombée en panne, et qui doit expliquer, par téléphone, au dépanneur, ce qui s'est passé. L'un va parler d'injecteurs, de joint de culasse, de cardan, l'autre de trucs, de machins, de schmilblick ou de bidule.

Le justiciable qui lit les raisons de sa condamnation n'y comprendra rien, sauf qu'il a une forte amende à payer.

Sans prendre le Pirée pour un homme, comme le singe de la fable, il faut un minimum de culture et de savoir pour pouvoir s'entretenir avec d'autres, ou tout simplement lire certains livres.

4.4.5 Le locuteur / scripteur

Le locuteur est celui qui mène le jeu.

4.4.5.1 Compétence linguistique

Plus sa compétence linguistique est grande, plus il lui sera facile de mener la discussion.

4.4.5.2 Compétence extralinguistique

Plus ses connaissances seront étoffées, plus grande sera sa faculté d'être compris ou de comprendre l'autre.

L'honnête homme du XVII^{ème} siècle, qui avait des clartés de tout, n'existe plus de nos jours, où la quantité de savoir et de savoir-faire grandit de façon exponentielle. Qui peut se vanter de nos jours d'être à l'aise dans la culture (littérature, théâtre, cinéma, peinture, sculpture, architecture, danse, musique), dans les sciences (physique, chimie, biologie, informatique, astronomie) dans la philosophie, la psychologie, la sociologie, l'histoire, la géographie, la géologie tout en connaissant la composition de l'équipe de football championne du monde, ou tous les membres des groupes des Beatles, des Rolling Stone, de U2 ou les 40 membres de l'Académie française, au cas où on arriverait à en avoir 40 encore vivants en même temps ?

Mais un peu de culture générale, teintée de littérature et de science est nécessaire si l'on veut paraître cultivé.

4.4.5.3 Point de vue

Vous connaissez l'histoire du verre à moitié rempli de vin que certains décrivent comme « à moitié plein », alors que d'autres trouvent « à moitié vide ».

La notion de point de vue personnel vient donc s'ajouter à celui de la pragmatique, valable pour tous.

Ceci peut avoir une influence sur les temps. Voyons deux exemples

◆ *Nemrod aimait la chasse. Ce jour-là, il poursuivait un cerf avec son chien lorsqu'il se trouva nez à nez avec un lièvre. Il tira sur le lièvre et blessa son chien.*(1)

◆ *Nemrod poursuit un cerf et réussit l'exploit de blesser son chien en tirant sur un lièvre. Un jour qu'il poursuivait un cerf, il tomba nez à nez avec un lièvre. Il tira sur cet animal et blessa son chien.* (2)

Dans le premier exemple, le locuteur a choisi de nous présenter les faits dans l'ordre dans lequel ils se sont passés. Ainsi, il nous fait suivre le chasseur jusqu'au moment de l'accident de chasse qu'il nous fait vivre : « Il poursuivait un cerf lorsque ...). Il y a donc un effet de surprise.

Dans le second, nous apprenons dès la première phrase que Nemrod a blessé son chien. Comme nous connaissons déjà la conclusion de cette histoire, mais que nous ignorons dans quelles conditions l'accident de chasse s'est déroulé, le locuteur fait un retour en arrière pour nous raconter les détails. Ainsi, nous découvrons l'aventure tout en connaissant, dès le début, la conclusion. Il n'y a plus de surprise, mais de la curiosité pour savoir comment cela s'est passé.

Ainsi, en jouant sur le déplacement de notre point de vue, on arrive, en relatant les mêmes faits, à produire différents effets sur le locuteur.

Voyez à ce propos le § 8.1.3.2.5.1, dans lequel on joue sur les temps pour changer de point de vue.

4.4.5.4 L'art de présenter les choses

Nous pourrions, avec quelque habileté, présenter les choses comme cela nous arrange.

Ainsi, le changement de voix peut s'avérer fort utile.

« Lorsque j'étais jeune, il m'arrivait de jouer au football dans l'appartement. Nous avions une balle en chiffon, qui ne faisait pas de bruit, ce qui est un avantage. Un jour que ma mère était allée au marché, nous avons joué comme souvent. Mais ce jour-là, le vase de notre tante fut victime d'un tir un peu appuyé, vacilla sous le choc puis tomba sur le sol, où il se brisa.

Et c'est alors que ma mère revint du marché. Nous eûmes juste le temps de faire disparaître l'arme du crime. Voyant les débris, ma mère demanda : « Mais qu'est-ce qui s'est passé ? ».

Nous eûmes donc recours à la voix pronominale de sens passif, qui, en ne nommant pas le sujet, fait disparaître le coupable.

♦ *«Le vase s'est cassé. ».*

4.4.5.5 Grammaire et style

La grammaire doit bien sûr être respectée, mais il existe bien des moyens stylistiques pour rajouter un peu de piquant à nos propos. Voici quelques exemples pour vous ouvrir l'appétit.

→ On peut donc se servir des temps pour montrer son opinion, par exemple, grâce à un imparfait de rupture :

Notre voisin n'aimait pas les enfants. Quand il en rencontrait un dans l'ascenseur, il lui tirait les oreilles ou les cheveux en le traitant de sale petit morveux.

♦ *Un jour, sa femme donnait naissance à des triplés : trois morveux aussi laids et aussi méchants que leur père.*

L'imparfait *donnait naissance* est un imparfait de rupture, disant « Bien fait pour lui ! »

→ *Les amateurs de football de l'OM, qui attendaient le but de leur équipe favorite, virent enfin, à la 90ème minute, peu avant le coup de sifflet final, Marius Trésor marquer le but de la victoire.*

Il n'était pas question de dire : *Trésor marqua le but de la victoire*, bien trop banal. Ils passeront à :

♦ *A la 90ème minute, Marius Trésor marquait le but de la victoire.*

Cet imparfait d'importance, ou de ralenti, repousse la fin du but. Bien sûr, le but est marqué, depuis longtemps déjà, mais profitons-en encore un peu grâce à cet imparfait.

→ Dernier exemple pour les amateurs de presse écrite ou parlée : l'emploi du conditionnel.

Vous venez d'apprendre par une source bien informée que le président, encore célibataire, allait se marier demain matin.

Or, nous sommes dimanche, et vous n'arrivez pas à obtenir un responsable de l'Élysée qui puisse confirmer ou infirmer cette nouvelle.

Vous n'allez pas baisser les bras : vous allez publier la nouvelle au conditionnel.

◆ « *Le président épouserait son amie J.G. demain matin.* »

Ce conditionnel signifie : cette information est certes sérieuse, mais elle n'est pas vérifiée. Je vous la donne sous toutes réserves.

Méfiez-vous des journaux entièrement écrits au conditionnel.

4.4.5.6 Intention

Lorsque l'on s'adresse à d'autres, il faut faire attention à ne pas montrer ses intentions si elles ne sont pas avouables.

On peut vouloir se montrer neutre, compréhensif, ou au contraire, agressif et dur, selon les cas, et en fonction de ses objectifs.

On peut aussi essayer de deviner les intentions de son interlocuteur.

La littérature est pleine de ces scènes de quiproquos, où les gens croient se comprendre alors qu'il n'en est rien, de ces cas où l'un veut tromper l'autre en lui faisant prendre des vessies pour des lanternes, ou d'autres encore où l'on veut donner le change en simulant des connaissances que l'on n'a pas.

La compétence linguistique, ainsi que les connaissances pragmatiques définies plus haut peuvent servir dans tous ces cas.

4.4.6 L'auditeur / lecteur

L'auditeur, qui dans un dialogue oral occupe alternativement les deux rôles d'auditeur et de locuteur, ainsi que le lecteur d'un texte voire l'auditeur d'un discours, d'un cours magistral ou d'une conférence, doit avoir, pour s'en sortir avec les honneurs, se montrer à la hauteur du locuteur / scripteur, dans ses compétences linguistiques, ou extralinguistiques.

En outre, il devra savoir décoder les informations cachées, interprétant l'intonation, les contenus, les méthodes linguistiques employées.

Le locuteur a le choix et doit savoir coder, l'auditeur devra savoir décoder grâce à ses compétences linguistiques ou extralinguistiques

4.5 Conclusion

Comme on l'a vu, le codage et le décodage des textes oraux ou écrits nécessitent la mise en œuvre de nombreux savoirs et savoir-faire.

Il faut bien sûr disposer du vocabulaire, de sa bonne prononciation par oral et de la bonne orthographe par écrit pour coder ou décoder.

Il faut bien connaître la syntaxe des éléments dynamiques et des éléments logiques.

Disposer de connaissances hors texte et extralinguistiques.

En tant que locuteur ou scripteur, savoir s'exprimer en fonction de ses intentions, pouvoir exprimer son point de vue, disposer d'une bonne compétence linguistique et de connaissances extralinguistiques suffisantes à la hauteur de ses ambitions.

Le scripteur doit disposer du même patrimoine linguistique pour pouvoir déceler les intentions de son interlocuteur et comprendre son point de vue.

Nous sommes bien loin de la syntaxe / sémantique qui se suffit à soi-même. Moins nous en saurons, et plus nous passerons à côté des informations qui nous sont données.

5 Les mots porteurs de temps

Voyons à présent d'un peu plus près le matériel linguistique qui joue un rôle dans la conception et dans l'expression du temps.

5.1 Bien sûr, il y a les verbes.

Du fait que le verbe porte les signes du temps sous la forme des désinences de la conjugaison, il est forcément au centre de l'idée de temps.

- ◆ *Elle dort.* = présent.
- ◆ *Elle dort trois heures.* = passé.
- ◆ *Elle dormira mieux ce soir.* = futur.

5.1.1 Les voix

Il y a en français trois voix :

- La voix active.
- La voix passive.
- La voix pronominale.

On peut lire dans {Tamine-Gardes 1987} p. 38 : « *On ne s'étendra pas sur la voix, qui joue un rôle minime en français, et on se contentera de rappeler qu'elle concerne la façon dont l'être ou l'objet désigné par le sujet du verbe est engagé dans l'action, selon par exemple qu'il est agent ou patient. Elle ne concerne pas l'événement lui-même, mais la relation du sujet de l'énoncé à cet événement.* »

Effectivement, le passage de l'actif à une autre voix, qu'elle soit passive ou pronominale, ne change rien au remplacement du procès qu'elle détermine dans le temps. Elle emploie d'ailleurs le même temps qu'elle aurait employée à l'actif.

Elle ajoute néanmoins une façon de voir les choses qui peut être intéressante.

Nous allons donc malgré tout faire un rapide survol des voix.

5.1.1.1 La voix active.

A la voix active, c'est le sujet qui fait l'action.

- ◆ *Des loups ont dévoré un homme, hier, dans la forêt.*

5.1.1.2 La voix passive

→ Elle permet de placer le projecteur d'une autre manière.

- ◆ *Un homme a été dévoré par les loups hier, dans la forêt.*

Le CV (-) — complément dans la valence sans préposition — *un homme* de l'actif est devenu sujet, et le sujet de l'actif, *les loups*, est devenu CA(par), soit complément d'agent introduit par la préposition *par*. **En passant du groupe nominal du sujet au**

groupe verbal, les loups gagnent en importance. Cette information donnée dans un journal pourrait semer la panique chez les lecteurs qui habitent la même région.

◆ *L'homme a été dévoré par des loups.*

→ On se sert aussi du passif pour faire disparaître le sujet de l'actif :

Une petite fille a été enlevée ce matin.

On ne sait pas par qui, et ce n'est pas le plus important. L'essentiel, c'est qu'elle ait disparu.

5.1.1.3 La voix pronominale s'emploie dans plusieurs cas :

→ Le verbe est essentiellement pronominal (il n'existe pas autrement) : *se suicider, se souvenir* :

◆ *Le philosophe s'est suicidé à 50 ans, pour ne pas vieillir.*

→ Le verbe pronominal est de sens passif :

◆ *Comment s'écrit ce mot ?*

◆ *Les escargots, comment se mangent-ils ?*

Même si le mot ne s'écrit pas tout seul, et que les escargots ne puissent pas se manger eux-mêmes, **cette façon de s'exprimer permet d'éliminer le vrai sujet, comme pour le passif.**

→ Le verbe pronominal est un verbe à la voix active qui se transforme en verbe pronominal chaque fois que le sujet agit sur lui-même.

◆ *Paul a lavé sa voiture, puis s'est lavé lui-même.*

C'est donc pour des raisons formelles qu'il est pronominal, car lorsque le sujet ne fait pas l'action sur lui-même, il ne l'est pas.

→ Enfin, il y a des verbes quasi essentiellement pronominaux.

Par exemple, c'est votre anniversaire. Vous avez huit invités. Vous coupez le gâteau en huit parts, et vous les distribuez aux invités. Eh zut ! Quand vous voulez vous servir, il n'y a plus rien. Vous vous êtes oubliée. Si vous aviez été moins polie, vous vous seriez servie la première, et vous auriez oublié (de compter) un des invités.

Le verbe est pronominal parce que vous avez fait l'action d'oublier quelqu'un **sur vous-même.**

Pendant que vous partagiez le gâteau, votre chien a fait pipi sur le tapis : *il s'est oublié sur le tapis.*

Dans ce cas, on ne peut pas oublier quelqu'un d'autre sur le tapis. On peut s'oublier, et c'est tout. Le chien a tout simplement oublié où il se trouvait. **Ce verbe oublier, avec cette signification, est quasiment essentiellement pronominal.**

Comme on le voit, l'emploi des voix a un rapport avec les intentions du locuteur, quand il a le choix entre plusieurs solutions.

Certains verbes sont seulement pronominaux. D'autres, qui ne le sont pas, le deviennent obligatoirement dans des cas précis.

Retenons donc que le changement de voix permet de changer de point de vue, d'éclairage, tout en conservant le temps originel.

5.2 Les noms qui se réfèrent à une période temporelle

Il y a des noms qui se réfèrent au temps :

- Ceux qui désignent une période temporelle : *pendant son enfance, en mars, début juin, à 4 heures, pendant deux mois, l'année prochaine, au Moyen-Âge etc.*
- Ceux qui replacent le procès dans le temps : *Avant le repas, après le souper, pendant le cours, durant le voyage, etc.*
- Ceux qui désignent un personnage historique : *deux mille ans après Jésus-Christ*, en réalité, après sa naissance présumée.
- Ceux qui désignent un endroit couplé à une durée : *Je descends au prochain arrêt.* (Du bus qui roule, et qui l'atteindra très bientôt). Le mot *arrêt* peut désigner aussi bien un moment, celui où le bus s'arrête, qu'un lieu, le poteau ou l'abribus où les gens attendent. Ceci permet de trouver des prépositions de temps, *avant / après*, ou de lieu, *devant / derrière*, qui, directement ou indirectement, font référence au temps.

5.3 Les prépositions de temps.

Ce sont celles qui introduisent les compléments de temps : *avant, après, pendant, etc.*

5.4 Les conjonctions et locutions conjonctives de temps.

Ce sont celles qui introduisent une subordonnée : *quand, après que, avant que, tandis que, etc.*

Toutes les conjonctions sont importantes. Certaines gouvernent le subjonctif (*avant que, en attendant que, jusqu'à ce que*, etc.) ou le conditionnel (au cas où). Mais les plus importantes pour l'expression du temps sont les conjonctions ou locutions conjonctives de temps.

Ce sont elles qui servent à exprimer, en liaison avec les temps, l'antériorité (*avant que, dès que, aussitôt que, à peine... que, comme*, etc. avec le temps composé correspondant au temps simple de la principale) la postériorité (*avant que, en attendant que, jusqu'à ce que* avec le subjonctif) ou la simultanéité (*pendant que, tandis que, alors que*).

Mais il y en a de plus importantes encore : *quand / lorsque*, qui changent d'emploi selon qu'elles introduisent l'action A ou l'action B.

- ✦ *Elle sortait de chez elle quand elle rencontra Jean Dujardin.*
- ✦ *Quand elle sortait de chez elle, elle rencontrait Jean Dujardin. Un jour, elle lui adressa la parole.*

- ✦ *Pendant toutes les vacances, quand elle sortit de chez elle, elle rencontra Jean Dujardin.*

On a donc tout intérêt à retenir le lien qui existe entre conjonctions et temps.

5.5 Les adverbes de temps.

avant, auparavant, après, cependant, etc.

5.6 Les adverbes interrogatifs de temps.

quand, à quelle heure, etc.

Bien sûr, il faudra tenir compte, au cours de notre étude, de tous ces éléments.

5.7 Conclusion

La conception et l'emploi du temps en français sont choses complexes.

Il nous faut des connaissances de grammaire (formation des voix, modes et temps et leur conjugaison).

Il nous faut aussi connaître les cas d'emploi des modes et des temps :

- Connaître leur emploi en tant que temps ou que mode.
- Connaître leur valeur stylistique.
- Connaître leur valeur d'emploi automatique.
- Tenir compte des points de vue, des éclairages, tant pour comprendre les informations que pour les produire.
- Tenir compte de la pragmatique, de la façon dont les locuteurs natifs de cette langue conçoivent le temps, et utilisent les moyens linguistiques dont ils disposent.

Nous sommes donc bien loin de la simple conjugaison et de la simple grammaire de base.

Le temps du linguiste ne se résume donc pas aux temps grammaticaux et c'est de tous ces éléments qu'il va falloir s'occuper.

6 Étude traditionnelle de l'emploi des voix, modes, temps et aspects

6.1 Vision traditionnelle de l'emploi des temps

Traditionnellement, on distingue, dans l'étude du verbe :

- Les voix
- Les modes
- Les temps
- Les modaux et auxiliaires
- Les aspects
- Les modalités

Les voix, les modes et les temps peuvent être identifiés par la conjugaison des verbes.

Selon {Larousse 2012} « L'aspect est une catégorie grammaticale qui exprime la représentation que se fait le sujet parlant du procès exprimé par le verbe (ou par le nom d'action) c'est-à-dire la représentation de sa durée, de son déroulement ou de son achèvement. »

ex. : *Pierre a mangé* (terminé) *Pierre mange* (non terminé).

La modalité a un rapport avec le statut de la phrase : affirmation, ordre ou interrogation. La modalité logique, elle, présente les diverses manières d'envisager le prédicat de la phrase : vraie, nécessaire, possible ou probable.

6.2 Notre vision de l'emploi des temps

6.2.1 Voix, mode, temps, aspect et modalité

Nous conserverons les notions de voix, mode et temps, qui sont documentés par la conjugaison des verbes et contribuent au placement du procès dans le temps, tout en donnant des informations sur la vision des choses du locuteur.

Cependant, nous remplacerons les aspects et les modalités par des traits pertinents temporels, que l'on pourra retrouver dans tous les temps.

Les exemples pourront être les mêmes que ceux utilisés dans l'étude temps par temps, présentés selon un autre point de vue.

6.2.2 Présentation des méthodes utilisées

► **Les règles** que nous aurons à énoncer seront présentées sous forme d'algorithmes graphiques (algorigrammes) pour permettre à l'utilisateur :

- d'avoir une vision d'ensemble du problème.
- de se poser les bonnes questions au bon moment.
- d'y répondre.
- de trouver la bonne solution.

- Les utilisatrices ou utilisateurs apprenants pourront en outre acquérir une méthode de réflexion fondée et efficace.

► **Les scénarios** : Certains cas, plus complexes, nécessitent d'être intégrés dans une histoire. Nous aurons recours pour les étudier à la notion de scénario, qui est utilisée en intelligence artificielle

6.2.3 Le verbe dans son milieu

Il nous faudra envisager plusieurs éléments qui donnent des indications sur la compréhension d'un procès.

Le verbe est l'élément central de la phrase française. À part les réponses brèves (« *oui, non, peut-être* »), les appels (« *Coucou, Pierrot !* ») ou les insultes (« *Vieux con ! Jeune freluquet !* »), toute phrase digne de ce nom doit comporter un verbe conjugué.

Un verbe peut avoir plusieurs sortes de valences. Il possède alors autant de significations que de valences. Par exemple, le verbe **tenir** :

tenir	<i>Il a eu un accident de voiture, mais il a été sauvé par sa ceinture de sécurité, qui a tenu. (qui ne s'est pas déchirée)</i>
tenir qn/qc	<i>Je tiens mon stylo dans la main droite.</i>
tenir qn/qc par qc	<i>L'enfant tient sa mère par la main.</i>
tenir à qn/qc	<i>J'ai jeté toutes les photos, sauf celle du mariage de mes parents, parce que je tiens beaucoup à cette photo.</i>
tenir qc de qn	<i>Mme Tartempion est à Lourdes. Je le tiens de sa voisine (= c'est sa voisine qui me l'a dit)</i>
tenir de qn	<i>Charles est avare. Il tient de son père. (Il a hérité ce défaut de son père)</i>

C'est de cette valence que dépend la fonction grammaticale de chaque mot, et par conséquent, sa signification.

Apprendre un verbe, c'est donc :

- Retenir sa signification,
- Apprendre à le conjuguer (formation des temps, choix des auxiliaires, conjugaison),
- Apprendre sa valence et savoir l'utiliser.
- Savoir analyser le temps employé, le mode et la voix.
- Interpréter les aspects et les modalités.

On comprendra que ce n'est pas si simple.

6.3 Les voix, les modes, les temps, les aspects, les modalités

A propos des verbes, on utilise des concepts qui ne sont pas toujours très parlants, et dont on peut se demander ce qu'ils recouvrent vraiment. Nous allons essayer d'être aussi simples que possible, et aussi précis que nécessaire.

6.3.1 Les voix

On a coutume de considérer qu'il existe 3 voix.

- **La voix active** : *L'étudiante boit du thé.*
- **La voix passive** : *Le thé est bu par de nombreux Anglais.*
- **La voix pronominale** : *Le thé se boit avec un nuage de lait.*

Une voix est une façon de présenter les faits en mettant plus ou moins l'accent sur le sujet ou sur l'objet direct (passage de l'actif au passif). C'est donc avant tout un problème de style.

La plupart des verbes, sauf ceux qui sont essentiellement pronominaux, qui sont toujours conjugués avec le pronom réfléchi « se » ou l'une de ses variantes (comme *se souvenir* ou *se suicider*), peuvent être utilisés à la voix active. Ceux qui ont un COD peuvent le plus souvent être mis à la voix passive (*Son directeur l'a félicitée.*) → *Elle a été félicitée par son directeur.*). Certains se retrouvent dans une voix (*se souvenir*), certains peuvent être utilisés, avec un changement de sens, dans plusieurs voix (*oublier qc, être oublié, s'oublier*).

Retenons que chaque sorte de voix comporte l'ensemble des modes et des temps.

6.3.1.1 La voix active

C'est la voix de base. À la voix active, le sujet fait l'action, ou subit l'état. Il peut aussi agir sur un objet ou une personne. Le verbe se conjugue aux temps simples sans auxiliaire, et on a recours à un auxiliaire, *avoir* ou *être*, selon le verbe, pour le conjuguer à un temps composé.

- ◆ *Le chat a mangé la souris.*
- ◆ *Le chat mange la souris.*
- ◆ *Le chat mangera la souris.*
- ◆ *Elle est sortie.*
- ◆ *Elle sort.*
- ◆ *Elle sortira.*
- ◆ *Elle est intelligente.*

6.3.1.2 La voix passive

Pour pouvoir mettre un verbe au passif, il faut qu'il remplisse plusieurs conditions. Il doit :

- avoir la valence *qn / qc*, c'est-à-dire être **transitif direct**,
- et **posséder un CV(—)** (ex COD).

En effet, le CV(—) de la voix active devient sujet du verbe à la voix passive. L'auxiliaire utilisé est alors *être*.

Exemple :

- ◆ *Les cannibales ont dévoré le missionnaire.*

Règle : Voyons les conditions :

Le verbe est : *dévoré qc/qn*. Il se conjugue donc avec l'auxiliaire avoir.

Le CV(—) est : *le missionnaire*

Les conditions sont donc remplies. Identifions le temps : *ont dévoré*. C'est le passé composé.

Nous allons donc :

1. mettre le CV(—) en position de sujet : *Le missionnaire*
2. employer l'auxiliaire *être* au passé composé, 3^e personne du singulier : *a été*
3. rajouter le participe passé du verbe : *dévoré*
4. éventuellement, accorder le participe avec le sujet. Ici, *le sujet est masculin, singulier*, il n'y a *pas d'accord à faire*.
5. Le sujet de l'actif se transforme en complément d'agent, précédé de la préposition *par* : *par les cannibales*

Résultat : *Le missionnaire a été dévoré par les cannibales.*

Rappelons les étapes :

1. Vérifier que la transformation est possible : il faut un sujet, un verbe et un CV(—) (complément dans la valence sans préposition, ancien COD). ♦ *Le chat mange la souris.*

2. Le CV(—) est mis en position de sujet :

La souris...

3. Le verbe est mis au passif (auxiliaire *être* au temps utilisé, verbe au participe passé).

♦ *La souris a été mangée.* (accord : +e)

4. Le sujet devient CA(par), complément d'agent, précédé de *par*.

♦ *La souris a été mangée par le chat.*

Le français fait un usage modéré du passif. On l'emploie surtout pour deux raisons qui semblent contradictoires :

Lorsque le sujet n'est pas important, voire inconnu :

♦ *Le Pont du Gard a été construit au temps des Romains.* (On n'en connaît ni l'ingénieur ni les constructeurs).

♦ *La loi a été votée dans la nuit.* (Les votants ne nous intéressent pas).

En effet, quand on met la phrase « les députés ont voté la loi dans la nuit. » au passif, le sujet devient complément d'agent « La loi a été votée par les députés. », et son emploi n'est plus nécessaire. On peut donc l'omettre sans problème.

→ **pour mettre en relief le sujet**, en profitant du fait que l'information essentielle se trouve à la fin :

♦ *Cette maison a été construite par Salvador Dali.* (Et non pas par n'importe qui !)

On aurait pu aussi mettre Salvador Dali en relief en le précisant par une relative accompagnée de « c'est ... qui » :

♦ *C'est Salvador Dali qui a construit cette maison.*

Ici, on a peur que, dans la phrase « Salvador Dali a construit cette maison. » le sujet passe inaperçu. Une façon de mettre le sujet en relief, c'est de passer de l'actif au passif, si c'est possible, c'est-à-dire si le verbe a un complément d'objet direct qui puisse devenir sujet du verbe passif, de la voix active à la voix passive.

→ dans les autres cas, il faudra se méfier.

Par exemple, si l'on dit : ♦ *Le facteur prend le métro*, pourra-t-on mettre cette forme au passif ?

Formellement, oui, puisque le verbe a un sujet et un objet direct.

Mais on ne pourra pas dire : *~~*Le métro est pris par le facteur*~~, car cette forme donne au facteur prenant le métro une importance qu'il n'a pas.

En revanche, on pourra dire ou écrire : ♦ *Le métro est pris chaque jour par un million de personnes*. Ici, le nombre donne de l'importance au fait que beaucoup de gens prennent le métro.

De même, on pourra dire : ♦ *Le métro est conduit par un employé de la RTM*, puisque c'est la fonction de cet employé.

Il faudra donc réserver l'emploi du passif au deux premiers cas.

♦ cas problématiques

Attention aux cas suivants :

→ Le verbe avoir ne se met pas au passif, sauf dans le sens familier de tromper : ♦ *il a été eu par sa voisine*. On préférera l'expression « se faire avoir » : ♦ *Elle s'est fait avoir par sa voisine, qui lui a vendu une bague en acier en lui faisant croire qu'elle était en or*.

→ Certains compléments circonstanciels sans préposition peuvent facilement être pris pour des CV(-) (= COD) :

	Complément circonstanciel	CV(-) (=COD)
Ceux de mesure :	Elle pèse 60 kilogrammes.	Elle pèse le bébé.
	Elle mesure 1,65 m.	Elle mesure la pièce.
Ceux de temps	Elle a couru 1 500 m.	Elle a couru le marathon de Berlin.

→ dans certaines professions, on emploie le passif de façon abusive, le sujet obtenu n'étant pas CV(-) du verbe à la voix active.

En fait : *~~*Le patient a été greffé*~~. → ♦ *On a greffé un rein au patient* : → *le rein a été greffé*. C'est le rein qui est greffé dans le patient, et pas le patient autour d'un rein.

*~~*La patiente a été transfusée*~~. → La patiente a subi une transfusion.

*~~*La patiente a été sédaturée*~~. → On a administré un sédatif à la patiente.

*~~*La cliente a été livrée*~~. → Les commissions ont été livrées à la cliente.

6.3.1.3 La voix pronominale

6.3.1.3.1 Principe

La voix pronominale s'appelle ainsi, car elle a recours à un pronom personnel réfléchi, **se**, qui prend des formes différentes selon la personne et le nombre.

Personne	Singulier	Pluriel
1 ^e personne	Je me lave	Nous nous lavons
2 ^e personne	Tu te laves	Vous vous lavez
3 ^e personne	Il / elle se lave	Ils/elles se lavent

Ce pronom personnel s'appelle pronom réfléchi, car il est censé renvoyer au sujet, comme un miroir renvoie l'image vers celui qui s'y regarde. En fait, il n'est pas toujours réfléchi au sens strict.

Admettons que vous soyez une bonne cuisinière et que vous vous demandiez comment les cannibales mangent le missionnaire. Moi, je le sais : ils le mangent avec des rondelles de carottes. D'ailleurs, si vous allez les voir, tout le monde vous le dira :

◆ « *Le missionnaire se mange avec des carottes.* »

Le verbe a été mis à la forme pronominale, c'est-à-dire qu'on lui a adjoint le pronom réfléchi **se**. Il s'agit d'une règle culinaire. Dans ce cas précis, le verbe prend un **sens passif**, puisque le missionnaire ne se mange pas lui-même. Bien au contraire, **il est mangé**.

La différence avec le passif, c'est que l'on n'a pas besoin de savoir qui fait l'action. Ce qui nous intéresse, c'est seulement le rapport du sujet à son verbe.

Notez bien que cette phrase a un caractère général, qui est propre à la voix pronominale de sens passif. Voici quelques exemples intéressants :

Exemples à la voix pronominale de sens passif

Le vin blanc se boit généralement frais.

→ ◆ **On boit généralement le vin blanc frais.**

Le mot « allée » s'écrit avec deux L.

→ ◆ **On écrit le mot « allée » avec deux L.**

Cela ne se fait pas de roter à table.

→ ◆ **On ne rote pas à table**

Au restaurant, les frites peuvent se manger avec les doigts.

→ ◆ **Au restaurant, on peut manger les frites avec les doigts.**

6.3.1.3.2 Les différentes sortes de verbes pronominaux

Mais il n'existe pas que des verbes pronominaux de sens passif. Il y en a de 4 sortes :

6.3.1.3.2.1 Les verbes essentiellement pronominaux

Ces verbes n'existent qu'à la voix pronominale.

Ex : ***se suicider, se souvenir***

◆ *Elle s'est souvenue de son père éteignant le sapin de Noël en flammes.*

◆ *La mère de mon arrière-grand-mère s'est suicidée en se jetant dans la Seine.*

N'oubliez pas, si vous employez le verbe à un temps composé, de le conjuguer avec être, et de faire l'accord avec le sujet.

- ◆ *Elle s'est suicidée.*
- ◆ *Nous nous en sommes souvenus.*

Voici la liste des principaux verbes essentiellement pronominaux.

Liste des principaux verbes essentiellement pronominaux				
<i>s'abstenir</i>	<i>s'écrier</i>	<i>s'éprendre</i>	<i>s'envoler</i>	<i>s'obstiner</i>
<i>s'accouder</i>	<i>s'efforcer</i>	<i>s'écrier</i>	<i>se prosterner</i>	<i>se prélasser</i>
<i>s'accroupir</i>	<i>s'emparer</i>	<i>s'efforcer</i>	<i>s'évanouir</i>	<i>se raviser</i>
<i>s'acharner</i>	<i>s'empresser</i>	<i>s'emparer</i>	<i>s'exclamer</i>	<i>se rebeller</i>
<i>s'affairer</i>	<i>s'en aller</i>	<i>s'empresser</i>	<i>s'immiscer</i>	<i>se réfugier</i>
<i>s'agenouiller</i>	<i>s'enfuir</i>	<i>s'en aller</i>	<i>s'infiltrer</i>	<i>se repentir</i>
<i>s'avérer</i>	<i>s'enquérir</i>	<i>s'enfuir</i>	<i>s'insurger</i>	<i>se soucier</i>
<i>se blottir</i>	<i>s'ensuivre</i>	<i>s'enquérir</i>	<i>se méfier</i>	<i>se souvenir</i>
<i>se dédire</i>	<i>s'envoler</i>	<i>s'ensuivre</i>	<i>se moquer</i>	<i>se suicider</i>

6.3.1.3.2 Les verbes pronominaux de sens passif

Ce sont ceux dont nous avons parlé plus haut, pour lesquels le sujet subit l'action du verbe.

- ◆ *Il est Allemand ? Cela ne s'entend pas.* (Il n'a pas d'accent, par exemple)

Là encore, n'oubliez pas, si vous employez le verbe à un temps composé, de le conjuguer avec **être**, et de faire l'accord avec le sujet.

- ◆ *Il y a un siècle, certains mots se sont écrits tout à fait différemment. Par exemple, on écrivait « une clef », alors qu'aujourd'hui on écrit plutôt « une clé ».*

6.3.1.3.3 Les verbes occasionnellement pronominaux

Ces verbes sont généralement utilisés à la voix active. Pourtant, lorsque le sujet agit sur lui-même, on est obligé d'employer la forme pronominale.

Par exemple, vous lavez vos enfants, votre grand-mère, son chien, et même la voiture en employant le verbe **laver** à la voix active.

Se laver : vous vous lavez vous-même, vous devrez employer le verbe à la forme pronominale. En effet, vous devez avoir recours le pronom réfléchi.

- ◆ *Je me suis lavée après avoir lavé tous les autres.*

Du coup, vous devez employer l'auxiliaire **être**, au lieu du verbe **avoir**, parce que les verbes pronominaux se conjuguent tous avec l'auxiliaire **être**. Mais attention pour l'accord : pour ces verbes conjugués à la **voix active avec avoir**, et qui, pour des raisons formelles, se conjuguent avec **être** dans le seul cas où le sujet fait l'action sur lui-même, **on continue à accorder le participe passé selon les règles de l'auxiliaire avoir** :

- ◆ *Mes vacances 1972, je me les suis rappelées longtemps.* (Accord avec le CV(—) *les*, mis pour *vacances*, placé avant.)

Attention ! Il faut déterminer la fonction de « se » avant de faire l'accord :

se = CV(-) elle s'est lavée ()

Verbe	Valence	Exemples	Explications
Se laver	laver qc/qn	Elle s'est lavée	CV « se » placé avant : féminin, singulier
Se laver les pieds	Laver qc à qn	Elle s'est lavé les pieds	CV « pieds » placé après : pas d'accord
Se laver les pieds	Laver qc à qn	Elle se les est lavés	CV « les » placé avant : masculin, pluriel

6.3.1.3.2.4 Les verbes quasi essentiellement pronominaux

Ce sont des verbes qui l'étaient occasionnellement, mais qui, après un changement de sens, ne s'emploient plus, avec ce sens, qu'à la voix pronominale, devenant ainsi quasi essentiellement pronominaux.

◆ *Le chat et le chien se sont oubliés sur le tapis.*

« *S'oublier sur le tapis* » (= faire pipi sur le tapis) n'a pas le même sens que « *oublier quelqu'un* ».

Bien évidemment, ces verbes, employés à un temps composé, se conjuguent avec **être** et en suivent les règles d'accord avec le sujet.

Pour plus de détails sur les problèmes que pose l'accord du participe des verbes pronominaux, allez voir dans eGrammaire le chapitre consacré à l'accord du participe.

Remarquons que beaucoup d'auteurs négligent l'étude des voix.

Bien sûr, les trois voix comportent toutes tous les temps qui existent. Passer de l'une à l'autre n'apporte donc rien à l'utilisation des temps, celle-ci étant la même quelle que soit la voix.

Cependant, elles permettent de changer l'angle sous lequel on observe les choses, et c'est en cela qu'elles sont intéressantes.

6.3.2 Les modes

La notion de mode est difficile à définir, car la langue française ne s'en sert pas toujours de façon rigoureuse.

6.3.2.1 Définition

Il est d'usage de dire qu'un mode est une façon de présenter les choses. C'est plus ou moins vrai. Nous allons commencer par présenter les 6 modes du français, avant de nous demander ce que ces modes ont en commun, et qui justifie qu'ils fassent partie de la même catégorie.

6.3.2.2 Les différents modes

Les modes sont :
L'infinitif
Le participe
L'indicatif
Le futuro-conditionnel
Le subjonctif
L'impératif

6.3.2.2.1 L'infinitif

C'est la forme de base des verbes, qui constitue l'entrée du verbe dans les dictionnaires.

Ex : *manger, dormir, être, s'amuser.*

L'infinitif ne se conjugue pas, ce qui ne l'empêche pas d'avoir 2 temps :

- Le présent : **être**,
- Le passé : **avoir été**.

Il est quelquefois **employé comme substantif** :

◆ *Ses parents lui offrent le boire et le manger.*

Il a souvent un **sujet propre**, et forme alors une subordonnée infinitive :

◆ *J'entends siffler le train.*

◆ *Comme il n'a rien à faire, il écoute pousser ses cheveux.*

Mais **il accompagne le plus suivant un verbe dont il partage le sujet** (qui n'est donc plus un sujet propre, mais un sujet commun) :

◆ *Elle veut travailler dans un hôpital.*

◆ *Sa sœur préférerait faire une carrière dans l'armée.*

◆ *Après avoir mangé, les habitants des pays chauds font souvent la sieste.*

6.3.2.2.2 Le participe

C'est le mode de **l'accompli au passé** :

◆ *Le soleil levé, le coq s'est mis à chanter.*

Mais il désigne aussi **ce qui est en train de se faire** au présent :

◆ *Le soleil se levant, je suis allé me coucher.*

6.3.2.2.3 L'indicatif

C'est le mode de l'information présentée comme vraie. Par exemple, si vous passez vos vacances à Londres :

◆ *Hier, il a plu à seaux.*

◆ *Aujourd'hui, il pleut comme vache qui pisse.*

◆ *Demain ; il pleuvra à nouveau.*

Remarque : Si vous voulez mentir, il vaut mieux le faire à l'indicatif, pour donner à votre mensonge un petit air de vérité.

De plus en plus de grammairiens intègrent le conditionnel dans l'indicatif sous prétexte qu'il est formé sur le même radical que le futur, sa terminaison étant celle de l'imparfait.

Mais pourquoi ne pas intégrer le subjonctif ou l'impératif sous prétexte que certaines conjugaisons se ressemblent.

Nous pensons au contraire qu'il vaut mieux intégrer le futur simple et le futur antérieur dans le même groupe, que nous appelons futuro-conditionnel.

6.3.2.2.4 Le futuro-conditionnel

Nous avons créé ce mode à partir des deux temps futurs de l'indicatif, qui perd ainsi deux de ses temps, et des trois temps du conditionnel.

Nous pensons que ces temps ont plusieurs éléments communs :

- Du point de vue de la conjugaison, ils possèdent le même radical qui comprend le suffixe -r- : *chanter, je chanterai, je chanterais*. (sauf le futuro-conditionnel passé 2^e forme, qui n'est plus utilisé que dans certaines expressions dont l'effet comique est garanti, du genre « *Encore eût-il fallu que je le susse* »)
- Du point de vue de leur valeur temporelle, ils ont tous un rapport avec l'avenir, et sont donc sujet à caution, leur réalisation n'étant pas certaine.
- Ils se partagent l'hypothèse et la condition.

C'est donc le mode du doute et de la condition,

- ◆ *Si tu es sage, je t'achèterai un vélo. Espérons que tu le seras.*
- ◆ *Si tu étais sage, je t'achèterais un vélo. Mais voilà, tu ne l'es pas.*

De l'hypothèse,

- ◆ *Il n'est pas venu travailler. Il sera malade.*
- ◆ *S'il ne venait pas travailler demain, c'est qu'il serait vraiment malade.*

De l'information non vérifiée,

- ◆ *La Reine aurait déclaré qu'elle laissait le trône à son fils.*

Au discours indirect, lorsque le verbe introducteur est à un temps du passé, le futur, aussi bien que le conditionnel, sont représentés par le conditionnel,

- ◆ *Il ira voir son chef. → Il a dit qu'il irait voir son chef.*
- ◆ *Il aimerait bien passer ses vacances en Irlande. → Il a dit qu'il aimerait passer ses vacances en Irlande*

Bien sûr, le futur semble être plus probable que le conditionnel, mais revenons à la notion du temps objectif défini par les physiciens. Le temps fabrique le nouveau moment présent, l'ancien devenant passé.

Mais qu'en est-il du futur ? Les faits futurs n'existent pas encore. Nul ne sait, quand il parle du futur, si ce qu'il planifie sera réalisé un jour.

Cela se retrouve également dans le conditionnel qui exprime le potentiel peu probable, parallèlement au futur simple qui est utilisé pour le potentiel plausible (50/50) :

- ◆ *Si demain il pleut, nous irons ramasser des escargots.* (Potentiel 50/50)
En période de sécheresse :
- ◆ *Si demain il pleuvait, nous irions ramasser des escargots.* (Potentiel peu probable, mais pas exclu)

Mais aussi dans le subjonctif :

◆ *Il travaille à l'école pour que ses parents soient fiers de lui.* (Nul ne sait s'ils le seront), avec la différence que le subjonctif est amené automatiquement par l'utilisation de la locution conjonctive « *afin que* ».

L'avenir étant incertain, il est judicieux de mettre le futur simple et le conditionnel dans le même mode.

6.3.2.2.5 Le subjonctif

C'est le mode du souhait :

◆ *Qu'il aille au diable !* (Un souhait méchant.)

Du subjectif :

◆ *Il est bon qu'elle soit intelligente.* (Mon avis la concernant).

De l'éventualité :

◆ *Prends ton parapluie, de peur qu'il ne pleuve !* (Il pourrait pleuvoir).

6.3.2.2.6 L'impératif

C'est le mode de l'ordre :

◆ *Enlève les doigts de ton nez et dis bonjour à la dame !*

Du conseil plus ou moins appuyé :

◆ *Ta voiture est en panne ? Prends un taxi !*

6.3.2.3 Utilisation des modes :

Les modes semblent donc avoir quelque chose en commun : la façon d'envisager les idées. Mais il y a en gros deux façons de les utiliser.

6.3.2.3.1 En tant que mode

Vous choisissez la façon de dire les choses en fonction de votre ressenti.

Par exemple, à quelqu'un qui a dit du mal de vous, alors que vous avez toujours été sympathique avec lui, et qui vient vous demander de lui pardonner ce faux pas :

◆ *Moi, que je te pardonne ?* (Subjonctif présent) Il n'en est pas question.

◆ *Alors, je te pardonnerais, tout simplement ?* (Futuro-conditionnel futur simple)

◆ *Si tu crois que je te pardonnerai, tu te mets le doigt dans l'œil !* (Futuro-conditionnel/Indicatif)

Ainsi, vous privilégiez un aspect de l'information.

6.3.2.3.2 De façon automatique parce qu'obligatoire

Si vous employez certains verbes, certaines formes impersonnelles ou certaines conjonctions, vous n'aurez plus le choix du mode :

◆ *Je veux que tu sois poli avec la dame.* (Vouloir que + subjonctif)

◆ *J'espère que tu seras poli avec la dame (espérer que + indicatif)*

◆ *Il serait bon que vous le lui demandiez vous-même (il est bon que + subj.)*

◆ *J'irai le voir si vous me le demandez. (si + indicatif)*

◆ *J'irai le voir à condition que vous me le demandiez.* (À condition que + subjonctif).

Dans ce cas, une fois que vous aurez choisi le verbe ou la conjonction, vous n'aurez plus qu'à employer le mode qu'ils gouvernent.

Chaque mode ayant plusieurs temps, le français ne nous offre pas moins de 23 temps officiels, sans compter certains procédés utilisés en supplément des temps officiels existants (futur proche, passé immédiat, forme progressive).

On peut classer les temps en temps simples (conjugués, à la voix active, sans auxiliaire) et en temps composés, qui emploient un auxiliaire que l'on mettra à l'un des temps simples, pour former un nouveau temps composé.

Tableau des temps selon les modes :

Modes	Temps simples	Temps composés		
		Nom	Auxiliaire	+ part. passé
Indicatif	Présent <i>elle danse</i>	Passé composé <i>elle a chanté</i>	au Présent <i>elle a</i>	chanté
	Imparfait <i>elle dansait</i>	Plus-que-parfait <i>elle avait chanté</i>	à l'Imparfait <i>elle avait</i>	
	Passé simple <i>elle dansa</i>	Passé antérieur <i>elle eut chanté</i>	au Passé simple <i>elle eut</i>	
	Passé composé (remplace le passé simple) <i>elle a dansé</i>	Passé surcomposé (remplace le passé antérieur) <i>elle a eu chanté</i>	au Passé composé <i>elle a eu</i>	
Futuro-Conditionnel	Futur simple <i>elle dansera</i>	Futur antérieur <i>elle aura chanté</i>	au Futur simple <i>elle aura</i>	
	Cond. Présent <i>elle danserait</i>	Cond. Passé 1 ^e forme <i>elle aurait dansé</i>	au Cond. Présent <i>elle aurait</i>	
		Passé 2 ^e forme <i>elle eût dansé</i>	au Subjonctif imparfait <i>elle eût</i>	
Subjonctif	Présent <i>qu'elle danse</i>	Passé <i>qu'elle ait chanté</i>	au Subjonctif présent <i>qu'elle ait</i>	
	Imparfait <i>qu'elle dansât</i>	Plus-que-parfait <i>qu'elle eût chanté</i>	au Subjonctif imparfait <i>qu'elle eût</i>	
Impératif	Présent <i>danse</i>	Passé <i>aie dansé</i>	Présent <i>aie</i>	
Infinitif	Présent <i>danser</i>	Passé <i>avoir dansé</i>	à l'Infinitif présent <i>avoir</i>	
Participe	Présent <i>dansant</i>	Passé composé <i>ayant chanté</i>	au Participe Présent <i>ayant</i>	
		passé	tous les temps	

Les temps composés expriment le plus souvent le fait que l'action qu'ils déterminent a déjà eu lieu lorsque l'action déterminée par le temps simple commence. Ainsi, dans la subordonnée circonstancielle de temps :

- Ex :
- ◆ *Elle danse après qu'elle a chanté.*
 - ◆ *Elle dansait après qu'elle avait chanté.*
 - ◆ *Elle dansa après qu'elle eut chanté.*
 - ◆ *Elle a dansé après qu'elle a eu chanté.* (Le passé composé remplace le passé simple)
 - ◆ *Elle dansera après qu'elle aura chanté.*
 - ◆ *Elle danserait après qu'elle aurait chanté.*
 - ◆ *Qu'elle danse après qu'elle ait chanté !*
 - ◆ *Qu'elle dansât après qu'elle eût chanté.*
 - ◆ *Aie chanté et danse !*
 - ◆ *Danser après avoir chanté ?*
 - ◆ *Elle entra dansant, ayant chanté.*

Pour plus de détails sur l'emploi des temps, reportez-vous aux unités qui leur sont consacrées, mais aussi à celles sur les subordinées, y compris les subordinées circonstancielles.

6.3.3 Les aspects

Nous avons eu l'occasion de voir les aspects dans l'un des chapitres précédents. Selon le dictionnaire de linguistique, on a commencé à parler d'aspect en français en 1829, à propos du russe. Ensuite, le linguiste allemand Curtius l'a appliqué au grec. Par la suite, ils furent appliqués au français. Les auteurs ne sont malheureusement d'accord sur le nombre ni sur les sortes d'aspects, évoquent le sens des verbes, l'emploi des co-verbes, etc.

Le plus grand désordre règne dans ces aspects, et l'on n'est pas sûr qu'ils interviennent tous dans le choix des temps. Leur nombre, leur nom, leur définition varient d'un auteur à l'autre. En outre, les noms qu'on leur a donné (semelfactif, inchoatif, tensif, etc.) peuvent rebuter le lecteur non averti.

Le mélange entre aspect, signification des verbes, emploi des verbes modaux etc. ne facilite pas la compréhension de ce phénomène.

Wilmet {Wilmet 2014} donne de l'aspect la définition suivante : (p. 729) :

« Catégorie du verbe qui fournit des informations relatives au terminus initial ou au terminus final d'un procès ou à l'intervalle entre le terminus initial et le terminus final.

L'aspect bifurque en 1° aspect lexical, transmis par le sens du verbe : aspect statique vs aspect dynamique et aspect dynamique imperfectif vs aspect dynamique perfectif, 2° aspect grammatical transmis par la forme du verbe (les désinences et les auxiliaires) décrivant sur la ligne du temps la position d'un repère par rapport à un procès : aspect global et sécants liés aux désinences : aspects précuratif, cursif, excursif, bisexcursif liés aux auxiliaires et cumulables aux précédents. »

On ne saurait mieux dire. Mais il faut reconnaître que la compréhension de ce texte est réservé aux initiés, et n'explique pas grand-chose pour la grande majorité de ceux qui enseignent ou apprennent le français langue étrangère.

6.3.4 Les modalités

La définition qu'en donne Wilmet (p. 731 du même opus) est plus compréhensible, presque trop simple :

« Valeur de vérité attribuée à un énoncé ».

C'est pour mettre de l'ordre dans ce chaos, expliquer et rendre plus clair le problème, que nous allons introduire les temps pertinents temporels.

7 Les traits pertinents temporels

Nous avons vu la difficulté qu'il existait à expliquer l'emploi des temps avec les modes, les temps, les aspects, les modalités. Nous allons envisager le problème sous un autre angle en employant les traits pertinents temporels (Tpt).

7.1 Définition des traits pertinents temporels

Nous entendons par traits pertinents temporels les éléments qui influent sur le choix des modes et des temps. Nous y trouverons diverses catégories qui ont pour point commun d'avoir une influence sur ce choix.

L'intérêt de ces Tpt, c'est qu'on peut les classer par fonction, au lieu de les classer par temps. Nous allons suivre le cheminement suivant :

Nous allons commencer par les présenter, et avec les différentes valeurs qu'ils peuvent prendre.

Nous verrons ensuite dans d'autres chapitres comment ils se combinent avec les pronoms relatifs, conjonctions, locutions conjonctives :

- Dans les relatives
- Dans le discours indirect
- Dans les subordonnées complétives par que ou par si.
- Dans les subordonnées circonstancielles
- Dans les infinitives et participes.

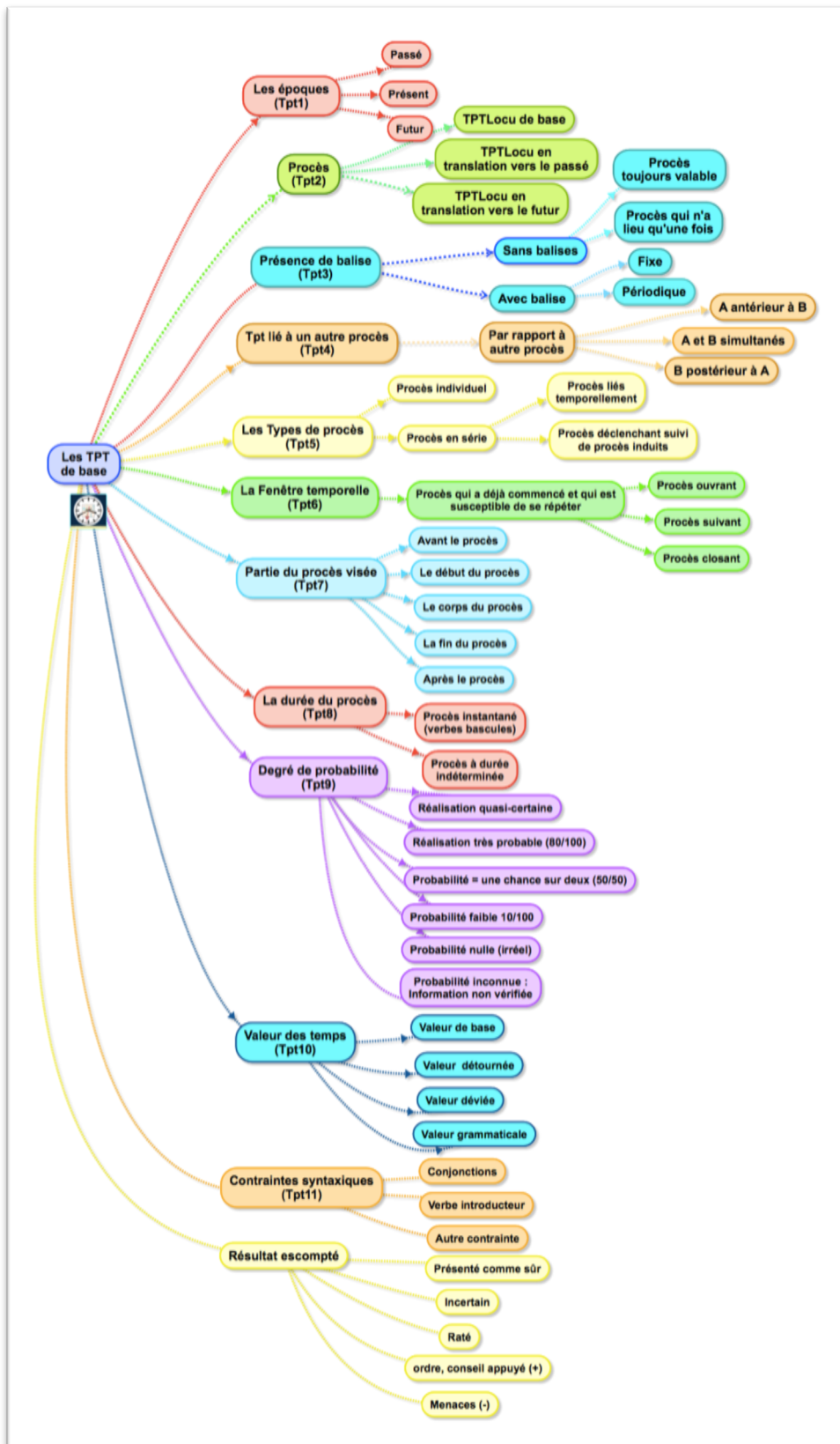
7.2 Découverte des traits pertinents

Nous partons d'une liste d'exemples qui couvrent l'ensemble des explications fournies par eGrammaire {Meunier 2014} et enrichie pour les besoins de la cause. Nous allons étudier tous ces exemples :

Liste des exemples qui permettent l'étude des traits pertinents temporels :		
n°	Expliqué §	
A01		Les mouches ont six pattes.
A02		Zidane reprend le ballon et marque .
A03		Aujourd'hui, il pleut à verse.
A04		A Nice, le canon du château tire tous les jours à midi.
A05		Le 1 ^{er} mai, les Français s'offrent du muguet.
A06		Pauline va à l'école.
A07		Mes rhumatismes me font souffrir quand il pleut.
A08		Il a des boutons chaque fois qu'il mange des fraises.
A09		Elle rentre chez elle. Le voisin sort de chez lui.
A10		Quand ils ont fini leurs devoirs, les enfants vont regarder la télé.
A11		Le soleil se lève . Pierre brosse les dents.
A12		Aussi longtemps qu'il y a de l'orage, Paul ne dort pas.
A13		La voiture entre dans le tunnel quand la pluie se met à tomber
A14		Les vaches sortent dans la prairie. L'agriculteur se gratte la tête.
A15		Quand le chat n'est pas là, les souris dansent .

A16	Lorsqu'il part pour l'école, j'ai déjà mangé.
A17	Dès que les parent sont partis, les enfants font des sottises.
A18	Mon voisin a été arrêté. Il avait fait des bêtises dans sa jeunesse.
A19	En 1214, Philippe-Auguste remporte la bataille de Bouvines.
A20	Dans trois ans, je pars pour l'Australie.
A21	La voiture sort de l'autoroute.
A22	A la Toussaint, elle achète des fleurs, va au cimetière et se recueille sur la tombe de ses parents.
A23	Quand elle entend cette chanson, elle est prise d'une forte émotion et se met à pleurer.
A24	A San Francisco, les habitants craignent le big one, un tremblement de Terre qui doit détruire toute la ville.
A25	Quand il pleut, les escargots sortent de leur coquille.
A26	Quand son père lui fait des reproches, Popaul se met à trembler, puis à pleurer, et finit par s'évanouir.
A27	Elle va le quitter
A28	Elle est sur le point de le quitter
A29	Ils étaient sur le point de se marier lorsqu'elle tomba amoureuse d'un footballeur.
A30	Chaque fois qu'on le critique, Il se met à crier.
A31	Elle est en train de tricoter un pullover à son chien.
A32	Les travaux sont sur le point de se terminer.
A33	Les travaux viennent de se terminer.
A34	La Terre tourne autour du soleil.
A35	Il y a dix ans, on le met à la porte du lycée, ...
A36	... demain, il entre à Polytechnique.
A37	Demain, nous prenons l'avion pour Montréal.
A38	Si tu veux, on va au cinéma demain.
A39	Il regarde dans le frigo s'il y a encore du beurre.
A40	Ses enfants regardent la télévision toute la journée.
A41	Elle passe tout l'hiver dans sa maison de Menton.
A42	La pharmacie vous accueille de 9 heures à 20 heures.
A43	Aznavor chante à l'Olympia.
A44	Il est à Paris.
A45	Si demain il pleut, nous resterons à la maison.
A46	Si demain il neigeait sur Marseille, nous irions faire du ski.
A47	S'il avait plu, nous serions allés chercher des escargots.
A48	Je lis le journal avec plaisir.
A49	Enfin, Marius Trésor marquait le but de la victoire.
A50	Elle est en retard. Elle aura eu un empêchement.
A51	Si tu veux, nous pouvons aller au restaurant ce soir.
A52	Papa collectionnait les timbres.
A53	Papa les collectionne.
A54	Jules aime beaucoup les voyages.
A55	Jules aimait beaucoup les voyages.
A56	Le président aurait perdu une chaussure en montant les escaliers.
A57	Si tu étais intelligent, tu comprendrais.
A58	Je veux qu'il vienne pour que je puisse le féliciter, car il est bon qu'il comprenne que je suis satisfait de son travail.

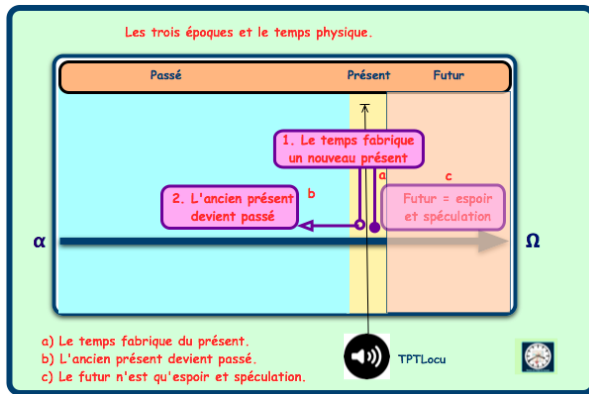
7.2.1 Topogramme des traits pertinents temporels que nous allons utiliser



7.2.1.1 Les époques (Tpt1)

S'appuyant sur {Priscien 525}, Le Dona français de Barton, reconnaît trois temps de base : Le présent, le passé et le futur.

Nous les reprenons sous le nom d'**époques**. Les trois époques sont représentées sur notre graphique :



→ **Le présent** que le temps produit de façon continue, tandis qu'il envoie le présent précédent dans le passé.

→ **Le passé**, qui abrite tous les procès qui ne sont plus actuels, et qui constituent une immense archive.

→ **Le futur**, qui abrite les espoirs, les intentions des locuteurs. Comme les procès qu'il est censé contenir sont, selon les cas, probables (futur simple) ou bien ont peu ou pas du tout de chances de se

produire (conditionnel), nous les représentons dans une sorte de brouillard, qui doit nous rappeler que le futur n'existe pas encore, et que quand le procès se sera réalisé, il sera d'abord au présent, puis au passé.

Il va de soi que tous les temps sont touchés par **Tpt1 (=Époque)**. Le locuteur va essayer de replacer les procès décrits dans le présent, le futur ou encore le passé.

7.2.1.2 Le repère temporel lié à la locution (Tpt2)

7.2.1.2.1 Il y a deux repères temporels de base :

Celui de la locution (TPTLocu) : c'est le moment où le locuteur parle ou écrit. C'est le point de référence le plus important.

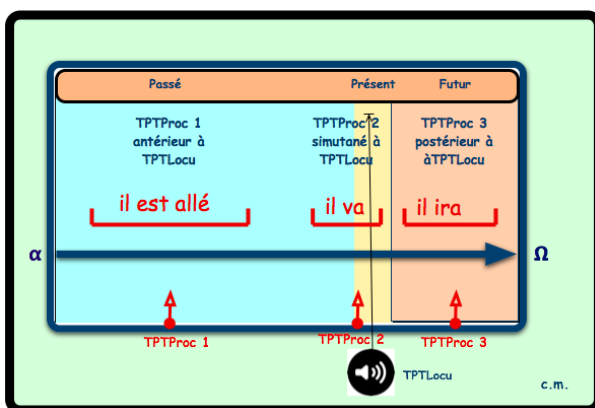
Celui du procès (TPTProc) : c'est le moment où le procès se déroule.

Ils sont employés de deux façons :

- La forme de base
- Trait pertinent temporel (TPT) en translation.

L'époque dépend des deux repères ci-dessus : TPTLocu = TPTProc

7.2.1.2.1.1 La forme de base



Il va : Les deux repères TPTLocu et TPTProc2 ont lieu en même temps. Le procès est au présent.

Il est allé : TPTProc1 est antérieur à TPTLocu. Le procès est à un temps du passé.

Il ira : TPTProc 3 est postérieur à TPTLocu. Le procès est à un temps du futur.

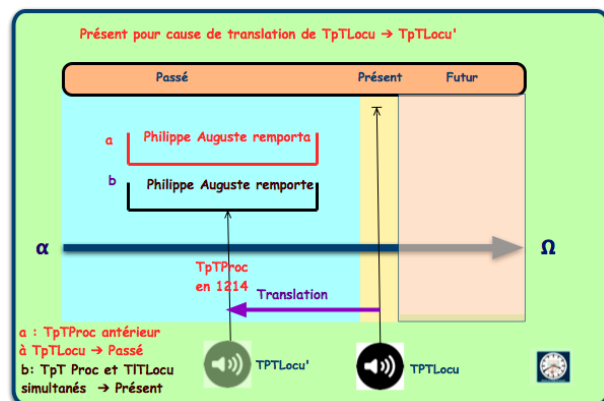
- Lorsque **les deux repères TPTLocu (locution) et TPTProc (procès) sont simultanés**, le verbe principal sera au présent.
- Lorsque **le repère du procès est antérieur à celui de la locution**, le verbe principal sera à un temps du passé.
- Lorsque **le repère du procès est postérieur à celui de la locution**, le verbe principal sera à un temps du futuro/conditionnel.

7.2.1.2.1.2 TPTLocu en translation.

Pour rendre un procès plus vivant, lorsqu'il devrait être dans le passé ou dans le futur, on fait glisser artificiellement le TPT marquant le locution, et l'on emploie de ce fait un nouveau TPTLocu' (= TPTLocu prime), de telle façon que TPTLocu' et TPTProc deviennent simultanés, ce qui justifie l'emploi du présent :

◆ Vers le passé : *En 1214, Philippe-Auguste remporte la bataille de Bouvines.*

◆ Vers le futur : *Dans trois ans, je pars pour l'Australie.*



La translation est le plus souvent annoncée par une balise (date, durée etc.) qui permet de positionner le procès dont on parle dans le temps.

- ◆ *En 1214*, translation par précision de la date.
- ◆ *Dans trois ans* : translation par précision de la durée qui nous sépare du procès.

Nous aurons aussi :

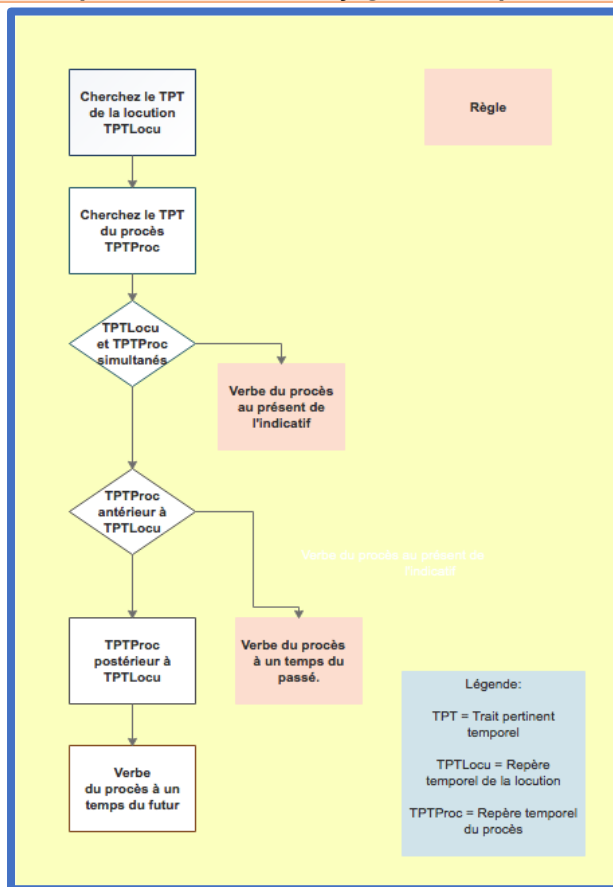
- ◆ *Il y a dix ans, on le met à la porte du lycée.* (balise = durée : *il y a dix ans*)
- ◆ *Demain, il rentre à Polytechnique.* (balise = durée : *demain* = un jour plus tard)

Ou encore :

- ◆ *Demain, nous prenons l'avion pour Montréal.* (balise = durée : *Demain* = un jour plus tard)

Règle sous forme d'algorithme

Prérequis Connaître la conjugaison du présent de l'indicatif



→ Trouvez l'époque en comparant le trait pertinent temporel de la locution et celui du procès

1. Les poules marchent sur 2 pattes.
2. Madame regarde la télévision.
3. Elle a mangé à 17 h.
4. Elle se couchera après le film.

→ Utilisez l'algorithme pour trouver les solutions.

Solutions :

1. TPTLocu et TPTProc sont simultanés. Époque = présent.
2. TPTLocu et TPTProc sont simultanés. Époque = présent.
3. TPTProc antérieur à TPTLocu . Époque = passé.
4. TPTProc postérieur à TPTLocu . Époque = futur.

● Nous en déduisons le premier TPT : l'époque

Celui-ci peut prendre les valeurs :

- **Passé,**
- **Présent ,**
- **Futur.**

● Et nous y ajouterons le deuxième : différentes formes de TpTLocu

Celui-ci peut prendre les valeurs :

- **TPTLocu et TPTProc de base**
- **TPTLocu en translation vers le passé**
- **TPTLocu en translation vers le futur**

Nous aurons donc à nous préoccuper de savoir si lorsque le locuteur parle, il n'effectue pas une translation vers le passé ou vers le futur. Celle-ci se reconnaît à condition que l'on puisse situer TPTProc dans le temps. Des balises temporelles telles que « *en 1214* » ou « *demain* », comparées au temps utilisé, nous aideront à contrôler si le locuteur déplace son discours dans le temps ou non.

7.2.1.3 TptProc et les balises temporelles (Tpt3).

Voyons maintenant comment le procès se replace dans le temps.

7.2.1.3.1 Procès sans balise :

Le procès peut ne pas être lié à un autre procès et n'avoir aucune balise temporelle pour des raisons particulières :

→ **Le procès est constamment valable :**

◆ *Les mouches ont six pattes.*

C'est évidemment toujours vrai. Attrapons une mouche et comptons les pattes : elle en a six.

Nous avons donc affaire à un procès toujours valable, comme.

◆ *La Terre tourne autour du Soleil.*

La Terre, qui a été formée il y a 4,5 milliards d'années, tourne depuis très longtemps autour du soleil, et il y a de grandes chances que cela dure encore un bon moment.

→ **Le procès a lieu une fois.** Nous en avons été l'acteur ou simplement le témoin.

◆ *Zidane reprend le ballon et marque.*

Cela a eu lieu une fois et le locuteur décrit ce qu'il voit. C'est le contexte qui sert à replacer le procès dans le temps.

◆ *La voiture quitte l'autoroute.*

Le locuteur relate le fait que la voiture quitte l'autoroute, sans donner aucune précision sur le moment. Il faudra donc consulter le contexte, si on le trouve. Pour l'instant, on ne sait pas de quelle voiture il s'agit, ni de quelle autoroute, et encore moins le nom de la sortie. Pour cela, il nous faudrait une phrase plus détaillée :

◆ *A 18 heures, la voiture quitte l'autoroute Aix-Marseille à hauteur de Cabriès.*

7.2.1.3.2 Le procès est lié à une balise temporelle (TptBalTemp)

Le rôle de la balise temporelle est de donner des précisions sur le moment où a lieu le procès.

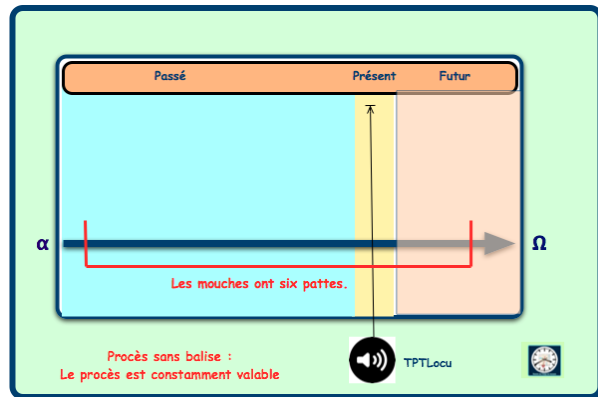
→ Le repère peut être une balise temporelle fixe, qui prend la forme d'un adverbe de temps ou d'une expression temporelle :

◆ *Aujourd'hui, Pauline prend le car pour aller à l'école.*

Aujourd'hui est l'expression temporelle qui permet de replacer le procès *prendre*.

◆ *Mes rhumatismes me font souffrir par temps humide.*

Le locuteur lie le fait qu'il souffre à l'humidité du temps, qui a ainsi la valeur d'une balise temporelle. Il aurait bien du mal à démontrer que c'est l'humidité qui cause ses



rhumatismes. Pourtant, il se sert de la balise du temps humide pour replacer ses douleurs dans le temps.

→ Le repère peut être une balise temporelle, qui apparaît périodiquement :

◆ *Le premier mai, les Français s'offrent du muguet.*

Le premier mai est l'expression temporelle qui permet de replacer le procès *s'offrir*. Cette balise apparaît de façon périodique, une fois par an, accompagnée du procès.

● Nous en déduisons notre troisième TPT : présence d'une balise temporelle (PptLiéProcès) en liaison avec le procès (TptProc)

Celui-ci peut prendre les valeurs :

- Procès sans balise (constant, délimité unique)
- Procès avec balise temporelle (fixe, périodique)

7.2.1.4 Le procès est lié à un autre procès (Tpt4).

Le procès peut être lié à un autre procès lui servant de repère temporel. Ces deux procès :

- Peuvent être liés par hasard, donc, de façon fortuite,
- Ils peuvent être liés logiquement.
- L'un peut déclencher le deuxième, voire toute une série de procès.

7.2.1.4.1 Les deux procès sont mêlés de façon fortuite.

On a alors 2 procès, l'un servant de repère temporel à un autre :
Les deux procès peuvent avoir lieu fortuitement ensemble.

◆ *Elle rentre chez elle. Le voisin sort de chez lui.*

A moins que le voisin n'ait attendu qu'elle rentre pour sortir lui-même, par exemple parce qu'il est amoureux d'elle et qu'il veut absolument l'approcher, la rencontre est fortuite. Dans ce second cas, les deux faits ne seraient donc liés que par le hasard.

7.2.1.4.2 Un procès peut aussi être lié à un autre, qui a lieu avant, après ou pendant.

- Le procès qui, en général, se trouve dans la principale et qui est de ce fait le procès le plus important, par exemple le verbe principal.
- Celui qui sert de repère temporel et qui se trouve souvent dans une subordonnée.

Nous appellerons A le procès qui commence le premier, et B celui qui commence le second. On a alors trois possibilités :

→ A est antérieur à B, qui est le verbe principal.

Quand il a mangé (A), il fait (B) la sieste. La sieste suit le repas.

→ A, qui est le verbe principal, est simultanée à B.

Quand il pleut, il prend son parapluie.

→ B est postérieur à A, qui est le verbe principal.

Il prend un parapluie pour que l'orage ne le surprenne pas.

7.2.1.4.2.1.1 Postériorité de B par rapport à A

B est postérieur à A (procès principal). Il y a deux cas : les deux procès se rencontrent de façon fortuite, fortuite, ou l'un sert à déclencher l'autre. Dans ce cas le rapport est voulu et se trouve déclaré explicitement.

→ Postériorité fortuite

◆ *Pierre se brosse les dents avant que le soleil ne se lève.*

Il n'y a aucun lien entre ces deux faits qui ont lieu de façon fortuite l'un après l'autre, car Pierre n'a aucune raison particulière de se brosser les dents avant le lever du soleil.

→ Postériorité déclarée

◆ *Il se dépêche d'éteindre la télé avant que ses parents ne rentrent.*

Cette fois, c'est la crainte du retour des parents qui déclenche le fait qu'il éteigne la télé. Il n'a sans doute pas le droit de la regarder quand il est seul et il a peur de se faire réprimander par ses parents. On voit bien le rapport logique.

Simultanéité de « A » et de « B »

Comme pour la postériorité, la simultanéité peut être fortuite ou déclarée. Mais nous allons y ajouter une simultanéité au contact, qui nous sera bien utile quand nous étudierons l'imparfait.

→ Simultanéité fortuite :

◆ *Les vaches sortent de l'enclos. L'agriculteur pense à sa mère malade.*

Il n'y a aucun lien entre les deux procès.

→ Simultanéité déclarée :

◆ *Quand le chat n'est pas là, les souris dansent sur la table.*

Le rapport est évident, car si elles peuvent danser sur la table, c'est précisément parce que le chat n'est pas là pour les chasser.

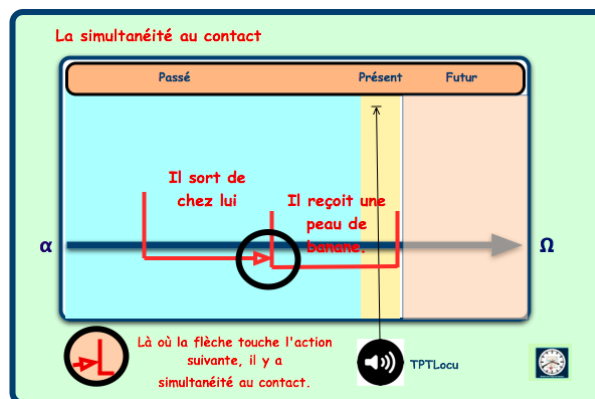
◆ *Aussi longtemps qu'il y a de l'orage, Paul ne dort pas.*

Là aussi, il y a un rapport entre les deux procès Paul ne dort pas parce qu'il a peur de l'orage.

→ Simultanéité au contact :

◆ *Pierre sort de chez lui lorsqu'il reçoit une peau de banane sur la tête*

Ici, Pierre n'a pas fini de sortir lorsqu'il reçoit une peau de banane sur la tête. Les deux actions sont simultanées au moins à leur contact, le peu de temps où elles ont lieu ensemble. Ce n'est pas la même chose que : *il sort de chez lui, puis, reçoit une peau de banane sur la tête*. Dans le premier cas, la peau de banane venait sans doute de l'un des étages de la maison, jetée par un faïnéant qui ne voulait pas se donner la peine d'aller mettre la peau dans une poubelle. Dans le deuxième, d'autres solutions sont à envisager, surtout s'il a déjà fait une vingtaine de pas avant de recevoir la peau de banane sur la tête. Alors, le lanceur de banane a dû se donner beaucoup de mal pour l'atteindre.



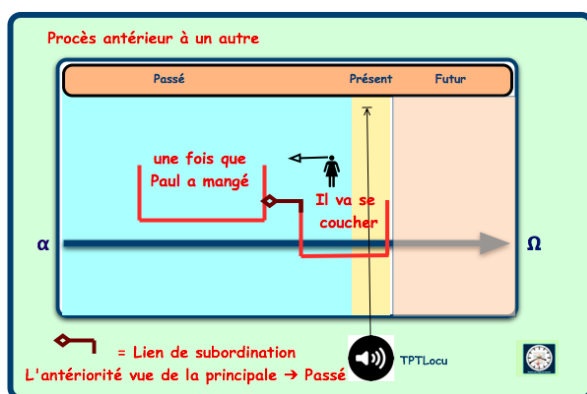
→ B remplace A (autrefois / aujourd'hui) : Beaucoup de gens aiment comparer autrefois avec aujourd'hui. Voyons un exemple :

◆ *Autrefois, les gens étaient polis. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas.*

Le locuteur fait comme si *aujourd'hui* remplaçait *autrefois*. Les deux situations sont présentées comme étant en contact, puisque lorsqu'aujourd'hui (action B) arrive, autrefois (Action A) est encore là. La seule différence entre le cas précédent (*Pierre sort de chez lui lorsqu'il reçoit une peau de banane sur la tête*) et celui-ci, c'est le point de vue. Dans le premier cas, l'action B surprend l'action A. Dans le second cas, elle la remplace.

7.2.1.4.2.1.2 Antériorité de « A » sur « B »

◆ *Une fois qu'il a mangé, il va se coucher.*



Comme pour la postériorité et la simultanéité, l'antériorité peut être fortuite ou déclarée. Mais nous allons y ajouter une antériorité, l'antériorité éloignée, qui interviendra dans le cas de l'emploi du plus-que-parfait quand nous étudierons l'imparfait.

Vue de la principale, la subordonnée, qui a eu lieu avant et qui est donc antérieure, est dans le passé.

→ Antériorité fortuite

◆ *Lorsqu'il part pour l'école, j'ai déjà mangé.*

Il n'y a aucun rapport logique entre les deux procès.

→ Antériorité soulignée

◆ *Dès que les parents sont partis, les enfants font des bêtises.*

Dans ce deuxième exemple, il y a un rapport logique entre les deux procès. On sait bien que lorsqu'ils ne sont plus tenus par les parents, les enfants font souvent ce qu'ils veulent. La balise temporelle, la locution conjonctive « dès que », montre qu'ils commencent juste après le départ de leurs géniteurs.

→ Antériorité éloignée

◆ *Mon voisin a été arrêté ce matin. Il avait posé des bombes dans sa jeunesse.*

Pour expliquer l'arrestation du voisin, on est obligé de remonter le temps jusqu'à une époque reculée, qui se situe hors de l'histoire de l'arrestation. Le plus-que-parfait exprime cette antériorité éloignée.

7.2.1.4.2.1.3 Procès en série simple

◆ *A la Toussaint, elle achète des fleurs, va au cimetière et se recueille sur la tombe de ses parents.*

Les procès se suivent, avec un lien logique non explicite. Ici, c'est parce que c'est la Toussaint qu'elle fait tout cela. La caractéristique principale, c'est que les procès se suivent sans que l'on souligne des liens d'antériorité, de postériorité ni de simultanéité. On se contente de les présenter dans l'ordre chronologique, sans en privilégier aucun.

7.2.1.4.2.1.4 La balise est un autre procès implicite

La balise est implicite, et n'est pas formulée (cf. paragraphe § 7.2.10.2)

● Nous en déduisons notre quatrième TPT : la référence à un autre procès

Celui-ci peut prendre les valeurs :

- Procès sans balise (constant, délimité unique)
- Procès avec balise temporelle (fixe, périodique)
- Procès se référant à un autre procès servant de balise
 - Antériorité fortuite, antériorité soulignée ou antériorité éloignée
 - Simultanéité fortuite, simultanéité soulignée, simultanéité au contact, B remplace A
 - Postériorité fortuite ou postériorité soulignée
- Procès en série simple (Procès au même temps)
- Balise : procès implicite

7.2.1.5 Les types de procès individuels ou en série. (Tpt5)

Un procès peut avoir lieu seul, c'est-à-dire sans être lié à d'autres procès, ou en série, et donc, avec un lien explicite ou implicite avec ces autres procès.

7.2.1.5.1 Procès individuel

◆ *La voiture sort de l'autoroute.*

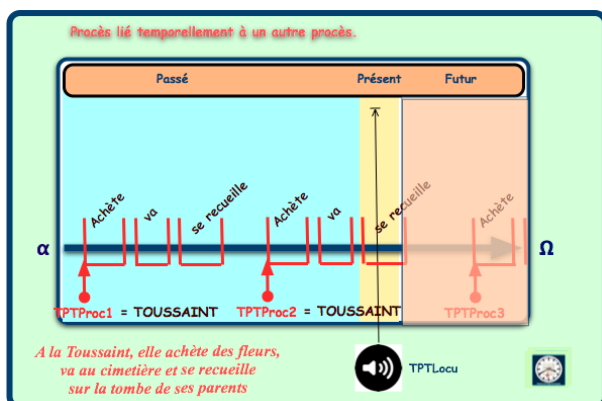
On nous annonce ici qu'une voiture quitte une autoroute, sans nous préciser le contexte, ni la cause, le but ou les conséquences qui s'ensuivent.

7.2.1.5.2 Procès en série

Il arrive souvent que les procès soient présentés dans une série, rendus solidaires par un lien selon les cas implicites ou explicites. Dans ce cas, c'est un procès qui déclenche la série et qui sert à replacer la série dans le temps.

7.2.1.5.2.1 Procès lié temporellement à un autre procès

◆ *A la Toussaint, elle achète des fleurs, va au cimetière et se recueille sur la tombe de ses parents.*



Ici, les procès ont un lien temporel, puisqu'ils se succèdent dans le temps. De plus, on peut trouver un lien logique correspondant au scénario : *Toussaint* → *hommage aux morts de la famille, avec fleurs et recueillement*. Ce lien n'est pas explicite, mais si l'on connaît le scénario esquissé ici, on comprend le lien logique implicite entre la Toussaint et le comportement de cette personne. L'intérêt de la série, c'est de montrer un groupe de procès qui fonctionnent en-

semble selon un certain scénario.

Il arrive souvent que l'on se serve de la série de procès lorsque ceux-ci se répètent. Ici, la balise temporelle est la Toussaint, un jour férié qui revient chaque année le 1^{er} Novembre et réveille chez beaucoup de Français le regret de la perte de leurs proches.

7.2.1.5.2.2 Procès déclenché par un autre procès

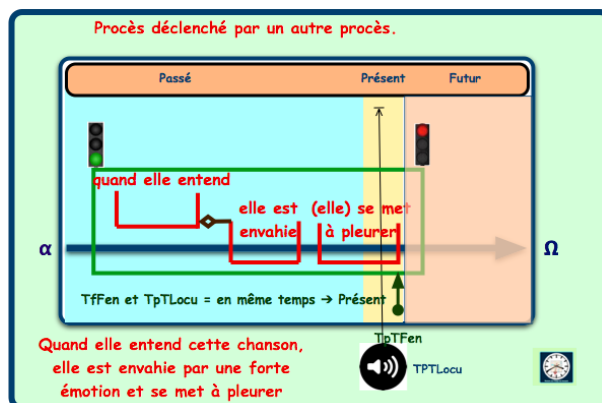
Il arrive que, dans une série de procès, l'un d'entre eux serve de déclencheur à la série, les autres procès découlant de celui-ci.

◆ *Quand elle entend cette chanson, elle est envahie par une forte émotion et se met à pleurer.*

L'action d'entendre la chanson est le déclencheur de l'émotion, elle-même déclencheur des pleurs.

Notez sur le graphique la fenêtre dont le repère TpTFen est situé dans le présent. Cette fenêtre montre dans quel cadre la série peut se reproduire. (Cf. 7.1.1.6)

Nous verrons l'importance de ce trait pertinent lorsque nous nous intéresserons aux temps simples du passé, et que nous essaierons d'expliquer l'emploi de ces temps comme dans les deux exemples suivants :



- ◆ *Toute sa vie, quand elle entendit cette chanson, elle fut envahie par une forte émotion et se mit à pleurer.*
- ◆ *Quand elle entendait cette chanson, elle était envahie par une forte émotion et se mettait à pleurer. Un jour, elle consulta un psychologue dans l'espoir de guérir de cette maladie.*



Les procès *entendre la chanson, être envahie et se mettre à pleurer* forment un train, c'est-à-dire une série de procès qui sont en rapport logique. Le principe d'un train, c'est que tous les procès qui le constituent sont solidaires et sont au même temps. En outre, ils sont déclenchés par un procès déclencheur, qui sert de locomotive à ce train donc les procès induits constituent les wagons

Dans le premier cas, la chanson déclenche l'émotion. La fenêtre est ouverte et se referme avant que quelque chose de nouveau n'arrive. C'est ce qui explique l'emploi du passé simple.

Dans le deuxième cas, la chanson déclenche l'émotion. La fenêtre est ouverte. Elle l'est encore lorsqu'elle va chez un psychologue. C'est ce qui explique l'emploi de l'imparfait.

● D'où notre cinquième TPT : le type de procès

Celui-ci peut prendre les valeurs :

- Procès individuel
- Procès en série : Procès liés temporellement
- Procès déclenchant suivi de procès induits.

7.2.1.6 Fenêtre et procès latent (Tpt6)

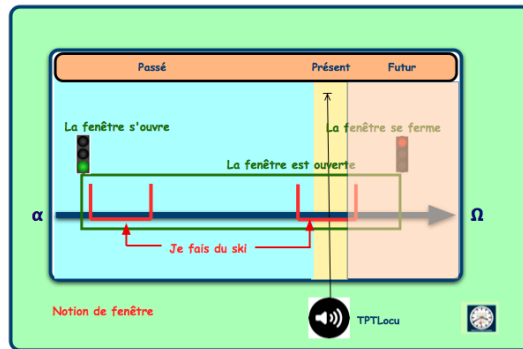
On pense toujours qu'un procès a un début et une fin. Or, on peut très bien évoquer un procès au présent sans qu'il ait obligatoirement lieu à ce moment-là.

Par exemple, lorsque quelqu'un nous dit à Marseille en juillet par 38° C qu'*il fait du ski*, nous sommes bien obligés de le croire s'il veut dire par là qu'*il sait skier*, car il n'a pas besoin d'avoir de la neige ni des skis aux pieds pour savoir skier. **Nous pouvons nous imaginer que lorsque toutes les conditions sont réunies, alors, il fait du ski.**

7.2.1.6.1 Notion de procès latent.

Disons que le jour où il sait faire du ski s'ouvre une fenêtre, qu'un signal passe au vert, qui exprime simplement que le procès *je fais du ski* peut démarrer à tout moment. C'est donc une sorte de procès qui peut s'activer à tout moment, mais qui, la plus grande partie du temps, ne se manifeste pas tel le virus de la varicelle, nommé virus varicelle-zona (VZV), qui se cache dans votre corps et qui, lorsque vous êtes adulte, attend le bon moment pour frapper en déclenchant un zona. Si les conditions ne sont jamais réunies, alors, il restera latent et disparaîtra avec le décès de son hôte.

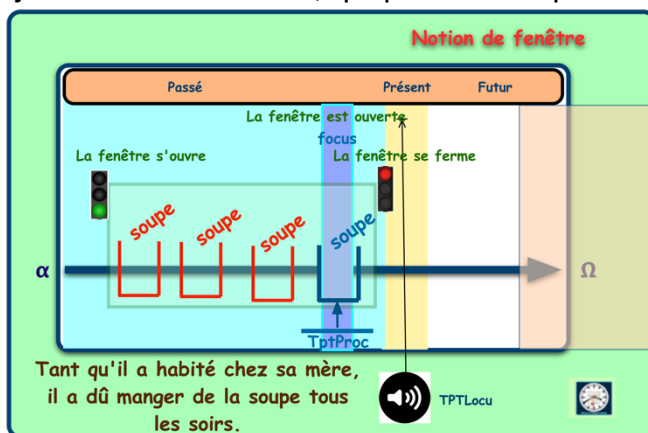
Il y a plusieurs sortes de fenêtres, mais celle dont nous voulons parler ici, c'est une *fenêtre temporelle* semblable à celles dont on entend souvent parler lors de tirs de fusées. On nous dit par exemple que les responsables ont prévu une fenêtre allant du 6 juin au 8 juin, au cours de laquelle la météo permet un tir dans les meilleures conditions possibles. Avant le 6 juin, ce serait trop tôt, alors qu'après le 8 juin, ce serait trop tard. Il faudrait alors attendre une nouvelle fenêtre favorable.



Cette fameuse fenêtre permet, aussi longtemps qu'elle reste ouverte, un tir de la fusée. Nous ne savons pas si un tir aura lieu, mais la probabilité qu'il ait lieu est grande. Sur le graphique, nous avons prévu un signal, comme un feu rouge ou vert, lié à un procès, et précisant par un feu vert que la fenêtre s'ouvre, alors que le feu rouge nous avertit de ce qu'elle est fermée. Nous devons donc savoir de quel procès on parle, quand la fenêtre s'ouvre, quand elle est ouverte et quand elle se ferme, interdisant alors dans ce dernier cas une nouvelle survenue de cette action.

7.2.1.6.2 Les éléments en présence,

Il y a d'abord la fenêtre, qui permet aux procès de se répéter.



Il y a les occurrences de procès :

- Le procès ouvrant
- Les procès suivants, qui sont des répétitions du procès ouvrant, et que l'on peut numéroter ou classer par date.
- Éventuellement le procès fermant.

Quand on écrit ou que l'on parle, on met le focus sur l'une quelconque de ces occurrences, ou sur plusieurs :

- ◆ *Tant qu'il a vécu chez sa mère, il a dû manger de la soupe tous les soirs. A l'âge de 18 ans, il a quitté la maison en promettant de ne plus en manger.*

Nous avons là une répétition : *tous les jours, jusqu'à l'âge de 18 ans.*

On met le focus sur la fois où il a eu 18 ans. Étant désormais majeur, il estimait ne plus avoir à en manger.

Ce jour-là, il a fermé la fenêtre temporelle.

7.2.1.6.3 Les étapes de l'emploi d'une fenêtre.

La fenêtre ouverte contient toutes les occurrences des procès qui ont eu lieu depuis l'ouverture. En général, le texte met le focus sur une des occurrences. Le focus est déterminé par le repère TptProc.

On peut aussi considérer l'ensemble de toutes les occurrences. Partons d'un exemple :

◆ *Un jour, Pierre prend peur dans un ascenseur qui se bloque entre deux étages. Il découvre alors qu'il est claustrophobe. A partir de ce moment, il refuse de monter dans un ascenseur et il est pris de panique si on l'oblige à monter dans la cabine.*

- Le **procès ouvrant**, c'est bien sûr le blocage dans l'ascenseur. A partir de ce jour, il refuse de monter dans cette sorte d'engin.
- Les **procès induits** sont le refus de monter dans l'ascenseur et la panique qu'il ressent lorsqu'on l'oblige à y monter parce qu'il a peur que le procès se répète avec les conséquences qu'il a déjà vécues.
- Enfin, l'**élément fermant** pourrait être le décès de Pierre ou une visite chez un psychologue, à condition que celui-ci le guérisse de sa phobie. On pourrait aussi lui interdire d'utiliser des ascenseurs, ou au moins lui conseiller de ne fréquenter que les immeubles qui en sont démunis.

Le repère **TptProc** est utilisé pour montrer de quelle occurrence il s'agit.

L'intérêt de repérer l'existence de la fenêtre, c'est de pouvoir s'attendre à ce qu'une action dont la fenêtre est ouverte puisse survenir, sans que l'on sache à l'avance si elle aura lieu ou non.

Dans la réalité, il n'y a pas de feu vert ou de feu rouge annonceurs. C'est à l'usage que l'on se rend compte qu'il y a répétition. On peut alors reconstituer le début et retrouver ainsi le moment de l'ouverture de la fenêtre

Il faut encore remarquer que les procès qui se répètent ne le font pas à l'identique. Ce n'est pas la même série qui revient, mais une nouvelle occurrence qui peut être différente, même si le résultat est le même. Comme disait **Héraclite**, on ne se baigne jamais deux fois dans le même fleuve. En effet, l'eau de la première occurrence n'est plus la même pour la deuxième.

Par exemple :

◆ *Chaque fois que je joue au poker, j'écrase mes adversaires et je gagne.*

Ainsi, si vous gagnez chaque fois au poker, les cartes qui ont été distribuées sont chaque fois différentes, vos adversaires peut-être aussi, mais le résultat reste le même : vous gagnez.

Une fenêtre peut s'appliquer à des faits passés.

→◆ *Tous les samedis, Jules prenait le train pour Monte-Carlo et allait jouer sa paie au Casino. Comme il misait aussi l'argent du retour, il se retrouvait les poches vides et rentrait à Nice en stop. Jusqu'au jour où il décida de se faire interdire de jeu au Casino.*

Nous avons ici une fenêtre qui s'ouvre la première fois qu'il va jouer au Casino de Monte-Carlo. Le train est une série de procès qui sont logiquement liés entre eux : *Prenait le train, allait jouer, misait aussi l'argent du retour, se retrouvait les poches vides, rentrait en stop*. Les procès sont tous à l'imparfait parce que la fenêtre permettant qu'ils se reproduisent est encore ouverte au moment où il prend la décision de se faire interdire de jeu.

→◆ *Tout le temps où il habita à Nice, Jules prit tous les samedis, le train pour Monte-Carlo et alla jouer sa paie au Casino, y compris l'argent du retour. Il se retrouva donc les poches vides et rentra à Nice en stop.*

Ici aussi, la fenêtre s'ouvre la première fois qu'il va jouer au Casino à Monte Carlo. Le train est une série de procès qui sont logiquement liés entre eux : *Prit le train, alla jouer, se retrouva les poches vides, rentra en stop*. Les procès sont tous au passé simple parce que la fenêtre se ferme d'elle-même avant qu'un nouveau procès n'arrive. Peut-être a-t-il déménagé, si bien qu'il est vit trop loin de Monte-Carlo ?

7.2.1.6.4 Reconnaître et évaluer une fenêtre temporelle

Une fenêtre est définie par un plusieurs paramètres dont nous connaissons déjà certains.

- L'ouverture de la fenêtre temporelle doit être déclenchée.
- La fenêtre doit être reconnue comme telle.
- Elle fonctionne un certain temps.
- Elle peut se refermer ou non.

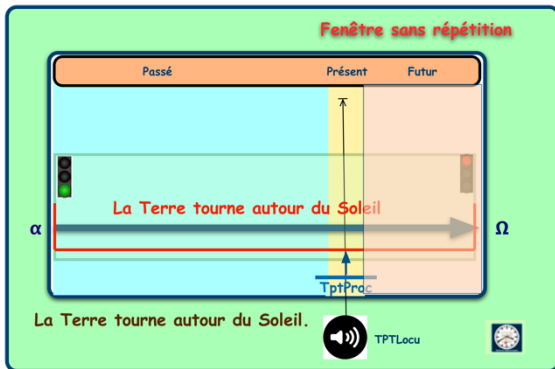
7.2.1.6.4.1 L'ouverture de la fenêtre doit être déclenchée.

Qu'est-ce qui déclenche l'ouverture d'une fenêtre ? Nous avons défini une fenêtre temporelle comme une période pendant laquelle un procès, une série de procès ou un train de procès est susceptible de se répéter.

A. D'abord, un procès peut nous renseigner sur un fait qui remplit le temps. Ainsi, il n'y a pas de place pour une répétition :

◆ *La Terre tourne autour du soleil.*

Elle le fait tout le temps, sans s'arrêter, à vitesse constante.



Bien sûr, on peut chipoter : la Terre n'a pas toujours existé. Le Soleil lui-même non plus. Mais si l'on est réaliste, cela fait 4,47 milliards d'années que notre astre s'est formée, et même si l'on ne peut pas préjuger du futur, les probabilités sont grandes pour que ce fait soit vrai jusqu'à la fin de très nombreuses générations d'humains. Admettons donc que, vu à notre échelle d'humains fragiles et mortels, ce procès peut être qualifié de vérité générale.

B. L'étude des balises temporelles peut nous aider à identifier une fenêtre temporelle.

Elles peuvent nous en donner les limites :

→ Soit en nous précisant le début et la fin :

◆ *De 1843 à 1845, Marx vécut à Paris.*

→ Soit en nous précisant le début ou la fin, nous laissant le soin de comprendre que l'on a affaire à une fenêtre :

◆ « *À l'automne 1843, fuyant la censure prussienne, Marx s'installe à Paris.* » (Wikipedia) Donc **à partir de 1843**, Marx vit à Paris. Une fenêtre s'ouvre.

◆ « *Marx, considéré comme un dangereux révolutionnaire, est chassé de Paris en 1845 par le président du Conseil, Guizot.* » (Wikipedia)

Donc, Marx, qui a vécu à Paris **jusqu'en 1845**, quitte la ville. Une fenêtre se ferme.

C. On précise une période:

◆ *Pendant son séjour à Paris, Marx prend « une part active dans la vie alors bouillonnante des groupes révolutionnaires parisiens ».* (Wikipedia)

Pendant son séjour à Paris découpe une tranche de la vie de Marx pendant laquelle il travaille dans des groupes révolutionnaires.

7.2.1.6.4.2 Elle doit être reconnue comme telle.

A. Ce n'est pas parce qu'on a défini des limites que l'on a une fenêtre.

◆ *Pendant son enfance, Landru fut un délicieux enfant. Il est donc difficile de comprendre comment ce gentil poupon a pu devenir un tueur multirécidiviste.*

Il y a bien une balise *pendant son enfance*, qui pourrait délimiter une fenêtre. Mais pour qu'il y ait une fenêtre, il y a une deuxième condition à remplir : il faut qu'il y ait une répétition. Or, ici, le procès *Landru fut un délicieux enfant* remplit complètement le temps de l'enfance. Il n'y a donc aucune place pour une répétition, et par conséquent, nous n'avons pas de fenêtre temporelle.

En revanche, dans l'exemple suivant, il y a une fenêtre :

◆ *A l'époque où il habitait sa maison de Gamblay, Landru réussit à attirer 6 femmes. Chaque fois, il mettait une annonce matrimoniale dans le journal. Lorsqu'une dame intéressante se manifestait, il l'invitait au restaurant, l'attirait*

dans sa maison, et lorsqu'elle lui avait signé une procuration sur ses comptes, il récupérait l'argent, la tuait, et faisait brûler son corps dans sa cuisinière. Un jour, les voisins se plainquirent de la mauvaise odeur de brûlé, et la police enquêta sur l'affaire et l'arrêta.

La balise à l'époque où il habitait sa maison de Gamblay délimite l'époque qui entre en ligne de compte. Les balises **6 femmes** et **chaque fois** montrent qu'il y a répétition. La fenêtre se referme le jour où, sur la plainte de ses voisins, la police enquête et l'arrête.



Retenons : *Pour qu'il y ait une fenêtre, il faut qu'il y ait des procès qui se répètent. Une balise peut délimiter le temps d'ouverture, mais ne suffit pas à faire de l'événement une fenêtre.*

B. Si la fenêtre ne s'accompagne pas de balise délimitant le temps de son ouverture, il faut attendre la première répétition, c'est-à-dire la seconde occurrence des procès analysés pour savoir qu'une fenêtre a été ouverte.

Si Landru s'était arrêté au premier meurtre, la fenêtre n'aurait pas été ouverte. A partir du moment où il en trucidait deux ou plus, il y a répétition, donc, une fenêtre a été ouverte.

7.2.1.6.4.3 Elle fonctionne un certain temps.

En général, une fenêtre ouverte finit par se refermer. Du point de vue des temps, ce qui nous intéresse, c'est de savoir si, quand un procès nouveau arrive, qui ne fait pas partie de la répétition, la fenêtre est ouverte ou fermée. Un autre problème nous intéresse, c'est de savoir comment elle se referme.

A. Une fenêtre peut se fermer « faute de combattants ».

Oyez la triste histoire de Julot, piqué par une guêpe :



◆ *Julot a été piqué par une guêpe. Il a ressenti une forte douleur. La zone de la piqûre a enflé, son cœur s'est mis à battre la chamade. Il a même eu envie de vomir. Il présentait donc des signes d'allergie importants.*

Un an plus tard, il a été à nouveau piqué par une guêpe. Cette fois, le choc a été plus fort. Sa femme a appelé les pompiers, qui sont arrivés rapidement. Leur médecin a constaté qu'il avait subi un choc anaphylactique, et que son pronostic vital était engagé. Il lui a fait quelques injections et a ordonné un transport immédiat aux urgences. Julot devait décéder dans la nuit en salle de réanimation.

Nous avons ici une fenêtre, puisqu'il y a eu une répétition.

Il est clair que le décès de Julot referme la fenêtre. Il ne sera jamais plus piqué par une guêpe et n'aura donc plus jamais de réaction allergique.

S'il avait été sauvé, la fenêtre serait restée ouverte, et il aurait dû se méfier des guêpes, car la prochaine piqûre aurait pu être fatale. Cette fenêtre a donc été fermée de l'intérieur.

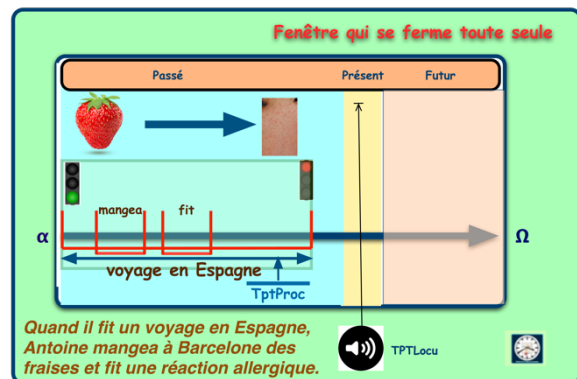
B. La fenêtre peut aussi se terminer toute seule, si son ouverture a une durée précise.

◆ *Quand il fit un voyage en Espagne, Antoine mangea à Barcelone des fraises et fit une réaction allergique. Il eut des frissons, une éruption de boutons sur tout le corps, un peu de fièvre.*

Une semaine plus tard, la même mésaventure se produisit, cette fois, à Cadaquès.

Il n'avait jamais été allergique aux fraises, mais il fit le rapprochement avec le cas de Barcelone. Comme il avait l'esprit scientifique, il commanda à nouveau des fraises dans le restaurant de l'hôtel, à Madrid. Cette fois-ci encore, il eut une réaction, peut-être un peu plus violente que la fois d'avant. Pendant deux ans, il renonça à ce fruit dangereux. Et puis un jour, n'y tenant plus, il acheta une barquette de fraises de sa région, qu'il engloutit à lui tout seul. Contrairement à ce que l'on aurait pu penser, il n'eut aucune réaction allergique.

Une collègue lui suggéra qu'il était sans doute allergique aux pesticides que les agriculteurs espagnols déversaient généreusement sur leurs fruits.



Nous avons ici une fenêtre *fraises espagnoles* → *allergie* qui contient un train de procès, puisque le même cas se produit trois fois. La fenêtre est-elle fermée ? Tout dépend d'Antoine. La fenêtre *fraises espagnoles* → *allergie* est fermée si Antoine ne mange plus de fraises espagnoles arrosées de pesticides, la fenêtre peut être fermée de l'extérieur, c'est-à-dire en dehors d'une répétition.

7.2.1.6.4.4 Elle peut se refermer ou non.

Comme nous l'avons vu, une fenêtre peut se fermer de l'intérieur ou de l'extérieur. Lorsque la durée d'ouverture de la fenêtre est fixée, la fenêtre se ferme d'elle-même de l'extérieur.

Mais elle peut aussi être fermée par l'intervention d'un procès qui amène cette fermeture. Ce procès peut intervenir sur l'occurrence actuelle des procès sur laquelle porte le focus.

◆ *Au cours de son douzième marathon, Rachida se dit que cette distance ne lui convenait plus et décida de se mettre au triathlon.*

La répétition est prouvée par la balise *son douzième marathon*. Le focus est mis sur le jour où elle court son douzième. **Et c'est pendant cette course qu'elle constate**

que 42,195 kilomètres ne lui suffisent plus. Alors, elle va passer au triathlon (natation+ course à vélo + course à pied). Cette constatation amène donc une décision, laquelle ferme la fenêtre du marathon. Elle n'en courra plus jamais.

Cette décision aurait pu être prise en dehors de la course. Elle aurait pu rentrer chez elle, réfléchir, discuter avec son amie Anna, qui l'accompagne dans ses séances d'entraînement, et prendre sa décision à froid. **Dans ce cas-là, elle aurait fermé la fenêtre hors de l'action.**

Mais on n'est pas obligé de fermer la fenêtre, par exemple, parce que l'on ne peut pas. Parlons un peu d'astronomie :

◆ *Lorsque la Lune passe entre le Soleil et la Terre, les trois astres sont alignés et certaines zones terrestres se retrouvent un moment dans l'ombre. Les habitants de ces régions, s'il y en a, peuvent alors admirer une éclipse de Soleil.*

Nous avons ici une répétition donnée par *Lorsque A, B.* Quand *Lorsque / quand* introduit l'action A (celle qui commence la première), l'accent est mis sur le fait que les deux actions vont ensemble. Chaque fois que la Lune passe entre le Soleil et la Terre, ce qui se passe une fois tous les 28 jours, lors de la nouvelle Lune, elle provoque une zone d'ombre sur la Terre. Il y a donc répétition.

La Terre ayant été formée il y a 4,5 milliards d'années, et la Lune cent millions d'années après sans doute par la collision de la planète Théia et de la Terre, cela fait donc longtemps que notre fenêtre est ouverte. Elle le restera vraisemblablement jusqu'à disparition de la Lune, de la Terre ou du Soleil. En tout cas, nous n'avons pas le pouvoir de la fermer nous-mêmes. Vu à notre échelle, on peut dire que cette fenêtre est constamment ouverte.

● **Voici notre sixième TPT : le procès latent.**

Celui-ci peut prendre les valeurs :

- **Pas de fenêtre : Absence de procès latent (individuel ou en série)**
- **Fenêtre ouverte quand nouveau fait arrive**
- **Fenêtre fermée quand nouveau fait arrive**

7.2.1.7 Partie visée du procès (Tpt7)

Lorsque l'on évoque un procès, qu'il soit individuel ou en série, il faut savoir laquelle de ses parties nous intéresse. Cela peut être :

- Le moment juste avant le début du procès.
- Le début du procès.
- Le corps du procès.
- La fin du procès.
- Le moment juste avant la fin du procès.
- L'ensemble du procès.
- Le moment juste après la fin du procès

Le moment intéressant se trouve situé juste avant le début du procès. On emploie alors souvent une forme telle que le futur proche, qui se compose d'*aller* conjugué,

suivi de l'infinitif du verbe exprimant le procès. On peut aussi employer une tournure temporelle telle *qu'être sur le point de + Inf.*

Étudions quelques exemples.

◆ *Elle va le quitter.*

Le verbe *aller* au présent montre que, dans sa tête, la décision a été prise et que, donc, elle va vraiment le faire. Et que va-elle faire ? *Le quitter* dans un avenir proche. Donc, la décision est prise, et vaut donc aujourd'hui, d'où le présent, alors que le procès de le quitter est encore dans le futur, avec une forte chance de se réaliser.

Au passé, nous aurons

◆ *Elle allait le quitter.*

L'imparfait montre que, dans sa tête, elle a encore l'intention de le quitter au moment où des événements surviennent. Par exemple :

◆ *Elle allait le quitter lorsqu'il décida de s'engager dans la légion étrangère.*

Elle n'a plus besoin de le quitter puisqu'il a eu l'élégance de s'engager avant qu'elle ne le quitte, ce qu'elle avait encore l'intention de faire.

Notez : *Aller + Infinitif* dans le sens du futur proche ne s'emploie qu'au présent et à l'imparfait

◆ *Ils sont sur le point de se marier.*

Ici, nous sommes à peu de temps avant le mariage, prévu à une date très proche, mais dans le futur.

Comme nous le savons depuis longtemps, la réalisation d'un procès prévu pour avoir lieu dans le futur n'est pas garantie.

Ainsi dans :

◆ *Ils étaient sur le point de se marier lorsqu'elle tomba amoureuse d'un joueur de football. Elle s'enfuit avec lui avant même la cérémonie.*

Ici, *sur le point de se marier* signifie que les proches avaient déjà été invités, le repas commandé, la salle retenue pour le grand jour, les alliances achetées et que, quelques heures avant la cérémonie, ne voilà-t-il pas qu'elle tombe amoureuse d'un footballeur, ce qui réduit le projet imminent du mariage à néant.

7.2.1.7.1 Le début du procès

→ L'important, ici, est que le procès se mette en route. Le début d'un procès peut être souligné par une expression contenant comme verbe introducteur *se mettre à, commencer à + Inf.*

◆ *Il se met à crier chaque fois qu'on le critique.*

Ce qui nous intéresse, c'est le début de l'action de crier, qui montre que sa réaction à la critique entraîne le procès de crier. Peu nous importe ce qu'il crie ou combien de temps il crie. Il nous suffit de savoir qu'il a commencé à crier.

→ Le début du procès peut être implicite :

- ◆ *Comme il faisait froid dehors, il entra.*

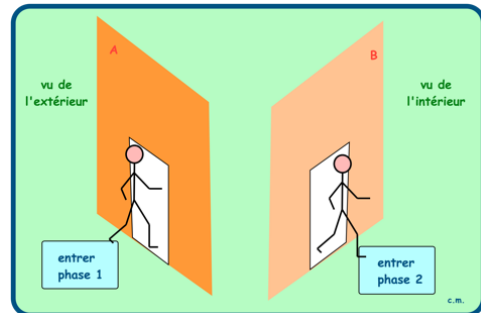
Si l'on part du principe qu'*entrer*, c'est quitter le dehors pour aller à l'intérieur, on peut diviser le procès en deux parties.

Phase 1 : On met un pied à l'intérieur.

Phase 2 : on met le deuxième pied à l'intérieur.

Dans la phase 1, les témoins à l'extérieur voient la personne commencer à entrer.

Dans la phase 2, les témoins à l'intérieur voient la fin du procès.



Dans notre exemple, ce qui nous intéresse, c'est que, à cause du froid, il ne reste pas dehors, et il nous suffit de le voir dans la phase 1. C'est donc le début qui nous intéresse. Ce qui se passe à l'intérieur, phase 2 et après, ne nous intéresse pas.

7.2.1.7.2 Le corps du procès

D'autres fois, nous voulons surprendre le procès en pleine action.

- ◆ *Elle est en train de tricoter un pullover pour son chien.*

Peu nous importe quand elle a commencé, ou quand cela se terminera. Ce qui nous intéresse, c'est de la voir tricoter un pull pour son chien.

7.2.1.7.3 La fin du procès

→ Quelquefois, c'est la fin du procès qui nous intéresse. Par exemple, lorsque vous avez fait refaire votre salle-de-bain, que vous avez-dû supporter les retards du plombier, les absences des peintres, la mauvaise humeur de l'électricien, vous serez ravi d'apprendre la fin prochaine des travaux.

- ◆ *Les travaux sont en voie d'achèvement.*
- ◆ *Les travaux sont dans leur phase finale.*
- ◆ *Les travaux sont sur le point de s'achever.*
- ◆ *Les travaux sont quasiment terminés.*

→ A part *sur le point de*, que nous connaissons déjà, il faut avoir recours à la sémantique du verbe pour exprimer la fin du procès.

D'ailleurs, nous pouvons argumenter que *sur le point de s'achever* exprime que l'on est très proche du début d'un autre procès, l'achèvement des travaux. Et s'ils s'achèvent, c'est bien de la fin des travaux qu'il s'agit.

Dans les autres cas, on emploie des expressions qui montrent que l'on arrive à la fin d'un procès.

→ Si l'on reprend l'exemple discuté plus haut sur le procès *entrer*, on peut avoir aussi une fin implicite d'un procès. Dans la phase 2 d'*entrer*, ce n'est pas le début mais la fin qui intéressent les témoins placés à l'intérieur : maintenant, le voilà dedans, alors qu'au début, il était encore dehors. Cela implique donc la fin du procès d'*entrer*.

7.2.1.7.4 Le moment juste après la fin du procès.

Le moment intéressant se trouve situé juste après la fin du procès, lorsque le résultat est atteint. On emploie alors souvent une forme telle que le passé immédiat, qui se compose de venir conjugué, suivi du participe passé du verbe exprimant le procès.

◆ *Les travaux viennent de s'achever.*

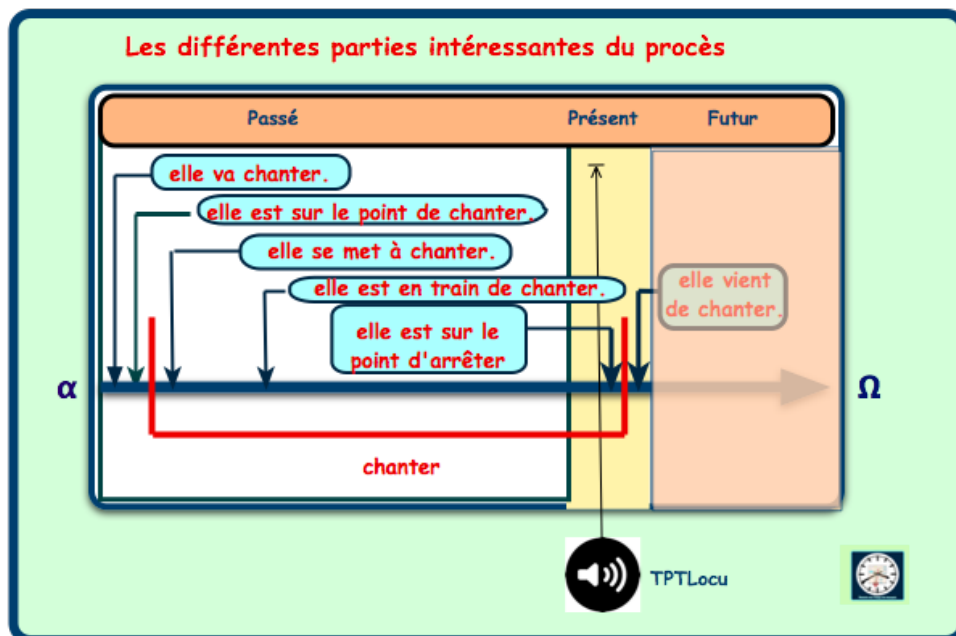
On peut aussi utiliser un adverbe montrant la fin proche du procès

◆ *Les travaux se sont achevés récemment.*

Ou encore une expression quelconque décrivant ce moment-là

◆ *Les travaux se sont achevés il y a peu de temps.*

Récapitulons les différentes parties sur un graphique :



7.2.1.7.5 L'ensemble du procès

Dans les autres cas, c'est l'ensemble du procès qui nous intéresse. Celui-ci a lieu jusqu'au bout et produit un résultat. Ce qui nous importe, c'est le procès pris dans sa globalité.

C'est ce que l'on trouve par exemple dans les séries, où chaque procès commence, se déroule et se termine avant que le suivant ne commence :

◆ *Elle prit le colis sans précaution, défit le nœud de la ficelle, déchira le papier éventra le carton et en sortit un foulard.*

Chacun de ces procès correspond à notre définition. Notons qu'elle aurait pu aussi bien prendre un couteau et éventrer le colis sans enlever ni la ficelle, ni le papier. Mais même si elle ouvre ce colis avec une certaine brutalité, celle-ci ne va pas jusqu'à lui permettre de brûler les étapes.

C'est ce que l'on trouve aussi dans les cas où un procès doit être terminé pour que le suivant commence.

◆ *Elle tricota un pullover, cousit une broderie toute prête sur le devant, mit le tout dans une boîte qu'elle plaça dans son armoire.*

Dans cet exemple, chaque étape doit être terminée pour que la suivante puisse commencer.

● Notre septième TPT : la partie utile du procès

Celui-ci peut prendre les valeurs :

- Le moment juste avant le début du procès.
- Le début du procès.
- Le corps du procès.
- La fin du procès.
- Le moment juste après la fin du procès.
- L'ensemble du procès.

7.2.1.8 La durée du procès (Tpt8)

La durée d'un procès est souvent indiquée par des balises temporelles désignant le moment du début et / ou de la fin.

7.2.1.8.1 Verbes bascules ou instantanés

◆ *Il regarde dans le frigo s'il y a encore du beurre.*

Ici, le verbe *regarder* est employé comme verbe bascule (cf. {Meunier 2014}). Cela veut dire qu'en réalisant le procès, on bascule instantanément d'une situation A dans une situation B. Par exemple, quand vous appuyez sur l'interrupteur de votre cuisine (verbe instantané), la lampe passe de la situation éteinte à la situation allumée.

Lorsque Monsieur Cro-Magnon voulait faire de la lumière dans sa caverne, il était obligé d'allumer un feu de bois en frottant deux éclats de silex, ce qui lui prenait du temps.

L'intérêt de ce trait pertinent de la durée, c'est de faire la différence entre les verbes instantanés et les verbes duratifs.

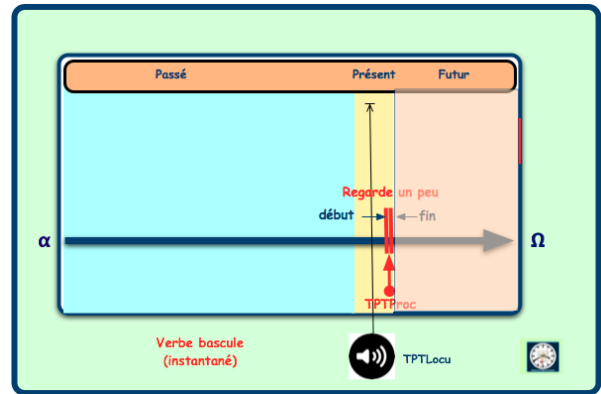
Ainsi :

n° verbe	Verbe	verbe instantané	verbe duratif
Verbe 1	Allumer qc	Elle allume la lampe.	Elle allume le barbecue
Verbe 2	Regarder qc/qn	Regarde un peu s'il y a du lait.	Tu regardes la télévision.
Verbe 3	Ecouter qc/qn	Ecoute un peu ces cigales	J'écoute une symphonie.
Verbe 4	Réfléchir/penser à qc	Réfléchis un peu !	J'ai pensé à acheter le pain.

Pour le verbe 1, c'est la technique utilisée qui permet de choisir entre la version instantanée et la version durative.

Dans les trois autres cas, le verbe instantané correspond à « mettre le système en marche » :

- *regarder un peu* → activer les yeux, au cas où il y aurait quelque chose à voir.
- *écouter un peu* → activer l'ouïe, au cas où il y aurait quelque chose à entendre.
- *réfléchir un peu* → activer le cerveau, au cas où il y aurait matière à réfléchir.



Pour les verbes duratifs, la durée peut être variable, selon les cas.

Notons que pour les verbes instantanés, il est impossible de faire commencer un nouveau procès entre le début et la fin du procès qu'ils relatent, puisqu'à peine commencés, ils sont déjà finis.

Notons que le même verbe « regarder » a deux emplois, l'un instantané, l'autre duratif. Ceci vaut pour tous les verbes bascules. C'est le contexte qui nous montre si l'on a affaire à un cas ou à l'autre.

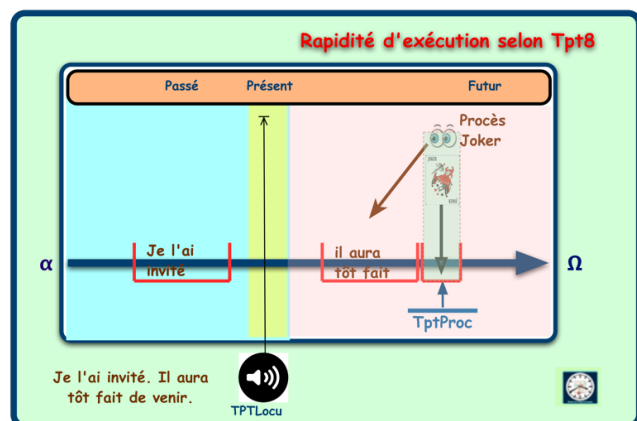
7.2.1.8.2 Rapidité d'exécution (antériorité par rapport à procès-joker virtuel)

Voici un exemple un peu plus dur à suivre, car il fait appel à un artifice.

◆ *Je l'ai invité pour demain. Il aura tôt fait de venir.*

Ce qui est intéressant, c'est le procès : *il aura tôt fait de venir*.

Ce procès est très bref si l'on en croit le contenu. Mais pour qu'on puisse employer le futur antérieur, il faut qu'il y ait un futur simple par rapport auquel le procès « *il aura tôt fait* » serait antérieur. Or nous n'avons rien de tel. Le futur simple est inclus dans l'infinitif *venir*, qui sert de Joker en remplaçant le verbe implicite, qui n'est donc pas précisé.



Cette méthode s'applique à tous les temps composés de l'indicatif et du futuro-conditionnel, lorsque l'on insiste sur le caractère quasi-instantané du procès, qui, à peine commencé, est déjà terminé : à peine invité, il se dépêchera de venir.

7.2.1.8.3 Verbes duratifs

Le procès dure un certain temps, généralement précisé dans une balise temporelle :

- ◆ *Ses enfants regardent la télévision toute la journée.*
- ◆ *Elle passe tout l'hiver dans sa villa de Menton.*
- ◆ *La pharmacie vous accueille de 9 heures à 20 heures.*

7.2.1.8.4 Verbes sans précision de durée

Lorsque le procès désigne un fait constant, qui occupe tout le temps, ou un procès dont la durée nous est indifférente :

- ◆ *La Terre tourne autour du soleil. (1)*
- ◆ *Il travaille à la morgue de l'hôpital (2)*
- ◆ *Les Pedis mangent des insectes. (3)*

Le premier exemple constitue ce que l'on appelle un présent de vérité générale. Le procès est en cours depuis plus de quatre milliards d'années, et il y a des chances, sauf destruction de l'un des deux astres, que cela dure encore un certain temps, sans doute après la disparition du dernier être humain, tué par la pollution. Il n'y a pas de fenêtre puisque ce procès occupant tout le temps, il n'y a pas de place pour une répétition.

Dans le deuxième, la personne dont on parle travaille aux heures habituelles à la morgue. Comme son action se répète tous les jours ouvrés, la fenêtre (cf : 7.2.1.6. Fenêtres et procès latents) est ouverte, prête à accueillir une nouvelle occurrence du procès.

Dans le troisième, les Pedis (peuple bantou d'Afrique du Sud) ne passent pas leur temps à manger des insectes. Ils le font à l'heure du repas. Là aussi, une fenêtre est ouverte, pour permettre une nouvelle occurrence du procès à tous les repas.

● D'où notre huitième TPT : la durée du procès

Celui-ci peut prendre les valeurs :

- Verbes instantanés (bascules)
- Rapidité d'exécution avec Joker
- Verbes duratifs
- Verbes sans précision de durée

7.2.1.9 Degré de probabilité de réalisation d'un procès (Tpt9).

Il est intéressant de savoir, lorsque l'on nous parle d'un procès, quelle probabilité il a de se réaliser selon le locuteur. Nous nous limiterons à quatre valeurs, qui devraient nous suffire.

Le degré de probabilité mesure le pourcentage de chances évalué par le locuteur que l'on a qu'un procès se réalise.

- Probabilité 100 = certitude que le procès s'est réalisé, se réalise ou se réalisera.
- Probabilité 50 = une chance sur deux que le procès s'est réalisé, se réalise ou se réalisera.
- Probabilité 10 = très faible chance que le procès se soit réalisé, se réalise ou même puisse se réaliser un jour.
- Probabilité 0 = certitude que le procès ne s'est pas réalisé, ne se réalise pas ou ne se réalisera pas.
- Probabilité naïve (ou c'est bon, ou ce n'est pas bon : pas de quantification.)

7.2.1.9.1 Certitude que le procès s'est réalisé, se réalise ou se réalisera.

- ◆ *Aznavour chante à l'Olympia.*
- ◆ *Le président Trump est à Paris.*

A moins que le locuteur ne nous mente, mais il ne nous le dira pas, ces deux informations sont certaines ou du moins présentées comme telles.

7.2.1.9.2 Une chance sur deux que le procès se soit réalisé, se réalise ou se réalisera.

- ◆ *Si demain il pleut, nous resterons à la maison.*

Une chance sur deux :

- il pleut → Nous resterons à la maison.*
- Il ne pleut pas → Nous allons lécher les vitrines.*

Si j'avais regardé le bulletin météo, j'aurais pu en savoir plus sur les probabilités qu'il pleuve ou non. Mais comme je ne l'ai pas lu, j'utilise le système simpliste : oui / non = 50/50.

7.2.1.9.3 Très faible chance que le procès se soit réalisé, se réalise ou se puisse se réaliser un jour.

- ◆ *Si demain 8 juin il neigeait sur Marseille nous irions faire du ski.*

La probabilité qu'il neige à Marseille le 8 juin est quasiment nulle. Cependant, comme cette information se réfère au futur, je ne peux pas être certain que le procès n'aura pas lieu. Mais je me doute que les probabilités sont très faibles. C'est ce qu'exprime la combinaison si + imparfait / Conditionnel présent.

7.2.1.9.4 Certitude que le procès n'a pas eu, n'a pas, n'aura pas lieu.

- ◆ *S'il avait plu, nous serions allés chercher des escargots.*

Nous avons affaire ici à la combinaison **si + plus-que-parfait / Conditionnel passé** qui exprime **l'irréel du passé**. Ceci signifie que la condition *s'il avait plu* n'est pas réalisée. Ainsi, nous n'aurons pas droit aux escargots .

7.2.1.9.5 Probabilité naïve : on n'envisage qu'une des parties de l'alternative.

Il y a des cas où la probabilité ne nous intéresse pas en pourcentage. De plus, nous n'envisageons que l'une des possibilités de l'alternative, sans nous occuper de savoir quelles sont nos chances d'avoir raison.

◆ *Il n'est pas venu. Il aura eu un empêchement.*

Peu important les chances qu'il ait eu un empêchement. Je le suppose, et cela me suffit. De plus, je n'envisage que le cas où il a eu un empêchement. L'alternative ne m'intéresse pas.

● Voici notre neuvième TPT : le degré de probabilité de la réalisation d'un procès

Celui-ci peut prendre les valeurs :

- Probabilité 100 = certitude que le procès s'est réalisé, se réalise ou se réalisera.
- Probabilité 50 = une chance sur deux que le procès s'est réalisé, se réalise ou se réalisera.
- Probabilité 10 = très faible chance que le procès se soit réalisé, se réalise ou se puisse se réaliser un jour.
- Probabilité 0 = certitude que le procès ne s'est pas réalisé, ne se réalise pas ou ne se réalisera pas.
- Probabilité naïve (on n'envisage qu'une partie seulement de l'alternative)

7.2.1.10 Valeur du temps employé (Tpt10)

Lorsque l'on emploie un temps, ce temps peut avoir plusieurs valeurs :

- Sa valeur de base.
- Une valeur détournée.
- Une valeur déviée.
- Une valeur grammaticale.

7.2.1.10.1 Valeur de base

Lorsque le procès est employé à un temps qui correspond à la valeur typique de ce temps, on peut dire qu'il est employé à la valeur de base. Etudions deux cas :

Cas n° 1 : Gérard parlant de son père, décédé en 1994 :

- ◆ *Papa aussi collectionne les timbres.* Il est repris par sa sœur :
- ◆ *Il les collectionnait.* (Imparfait, parce que le fait est passé, et qu'il a duré jusqu'à sa mort. Lorsqu'il est mort, il collectionnait encore les timbres, et s'il n'était pas mort, il les collectionnerait encore.)

L'imparfait de cet exemple est employé avec sa vraie valeur, que nous appelons valeur de base. *C'est un temps du passé qui désigne un procès passé qui n'est pas encore terminé lorsque le procès suivant commence.* C'est ce que nous avons appelé la **simultanéité au contact, les deux procès étant simultanés lors de leur contact.** Le présent, lui, correspond à une translation de TNTLocu vers le passé. Il n'est donc pas employé avec sa valeur de base, qui suppose que l'on n'effectue aucune modification, et nous interdit la translation.

Cas n° 2 : Une dame parlant sur France 2 de son fils, parti en Syrie faire le djihad, et dont elle n'a aucune nouvelle depuis trois mois, mais dont elle pense qu'il est encore en vie :

◆ *Jules aimait beaucoup les voyages.*

L'imparfait (même emploi que ci-dessus) trahit l'inquiétude de la mère, qui considère son fils comme mort. Elle aurait dû dire :

◆ *Jules aime beaucoup les voyages.*

Dans cet exemple, c'est le présent qui est le temps employé avec sa valeur de base. Au moment où elle parle de lui, sa mère aurait dû dire *Jules aime beaucoup les voyages.*

En effet, au moment où elle parle, il aime encore les voyages. Ainsi, TNTLocu et TNT-Proc sont simultanés, et donc, le procès est au présent.

7.2.1.10.2 Les valeurs stylistiques, ou détournées pour un usage personnel :

Le locuteur se sert de l'effet produit par le temps en le détournant de l'usage habituel. Il emploie ce temps en dehors des habitudes, pour obtenir un effet stylistique et faire ressentir une émotion supplémentaire à son public, ou à ses lecteurs.

C'est souvent le cas pour des artistes, qui veulent ainsi susciter chez leur interlocuteur une réaction, comme celles inattendues rapportées par Johanna Lutteroth dans {Lutteroth 2011}. Joseph Beuys, Professeur à l'Académie des Beaux-arts de Düsseldorf, qui avait préparé une baignoire dans le cadre d'une exposition présentée dans le Château-Musée de Morsbroich, en la décorant de quelques sparadraps, de bandages, et en la tartinant de graisse, eut la surprise de sa vie. Tandis que l'œuvre d'art attendait d'être installée à sa place définitive dans un coin, le 3 novembre 1973, deux femmes de ménage employées dans le Château-Musée, la jugeant sale et indigne du lieu, la nettoyaient à fond, transformant ainsi une œuvre d'art évaluée à 80 000 DM (= 40 000 €), en une vulgaire baignoire d'occasion.

Les deux dames étaient donc restées insensibles au caractère artistique de cette baignoire. Ainsi, lorsque l'on joue sur le côté artistique de l'emploi inhabituel d'un temps, on risque d'être mal compris, ou de passer pour un bétotien. Il en découle qu'il est risqué de décrire des choix de temps artistiques lorsque la base de l'emploi des temps n'est pas connue.

Par exemple, lorsque l'on emploie le présent au lieu d'un temps du passé :

◆ *En 1214, Philippe-Auguste remporte la bataille de Bouvines.*

On se sert de l'impression que donne le présent, qui exprime que l'on est témoin du procès, en effectuant une translation de TPTLocu, ce qui nous permet de rendre l'interlocuteur témoin, de lui faire revivre la bataille de Bouvines.

On risque que ceux qui ne connaissent pas ce genre d'usage, croient que le locuteur a fait une faute, se trompant de temps, et ne ressentent pas du tout les impressions visées.

Autre exemple, cette fois-ci à l'imparfait :

- ◆ *Enfin, MariusTrésor **marquait** le but de la victoire pour l'OM.*

Le temps demandé devrait être le passé simple :

- ◆ *Enfin, MariusTrésor **marqua** le but de la victoire pour l'OM.*

Mais si l'on tient compte du fait que les fans de l'OM (Olympique de Marseille) se rongent les ongles depuis le début du match, attendant que leur équipe marque enfin un but, on veut, quand enfin il arrive, profiter plus longtemps de ce but. Au moment où il est marqué, si l'on emploie l'imparfait, on retarde la fin du but, comme on le fait à la télévision avec un ralenti. Comme l'imparfait suppose que lorsqu'un nouveau procès commence, celui qui a déjà commencé ne soit pas encore terminé, mettre « marquer le but à l'imparfait » nous permet de retarder l'arrivée de ce nouveau procès, qui est ici ... la fin du but.

7.2.1.10.3 Les valeurs déviées :

Nous avons déjà vu plus haut cet exemple étonnant où l'on peut se demander ce que vient faire le futur simple dans une histoire au présent :

- ◆ *Elle est en retard. Elle aura eu un empêchement.*

Il est quasiment impossible d'expliquer ce futur antérieur pour désigner un fait passé. La seule raison plausible, c'est de se souvenir que le futur fait partie du mode futuro-conditionnel. Le conditionnel est employé pour évoquer un procès qui n'a pas été vérifié, et que l'on livre au public sous toute réserve.

- ◆ *Le président aurait perdu une chaussure en montant les escaliers.*

L'Elysée n'ayant pas encore confirmé la nouvelle, on la livre sous toute réserve. Au journal télévisé de vingt heures.

Contrairement à la valeur détournée, pour laquelle on se sert de la valeur de base à des fins stylistiques, la valeur déviée est fort éloignée de cette même valeur de base, et correspond plus à une façon de s'exprimer propre à la langue. Le locuteur a le choix de parler banalement : « *On raconte que le président a perdu une chaussure en montant l'escalier* » ou de recourir à la solution déviée qui consiste à employer le conditionnel qui souligne le fait que l'information donnée n'a pas été vérifiée.

7.2.1.10.4 Valeur grammaticale

Il s'agit des cas où le contexte nous oblige à employer un temps, ou à l'éviter. Ainsi :

- ◆ *Si tu étais intelligent, tu la comprendrais.*

L'usage du *si* conditionnel nous empêche d'employer le conditionnel présent et nous oblige à utiliser, dans le cas d'un irréel du présent, à sa place, l'imparfait.

Nous ne pouvons donc pas utiliser le temps que nous voudrions, et nous devons nous rabattre sur celui qui nous est imposé par les circonstances.

C'est ce qui arrive aussi dans l'emploi du subjonctif, où la présence d'un certain verbe (a), d'une conjonction (b) ou d'une expression impersonnelle (c) nous obligent à employer le subjonctif.

Exemple :

◆ Je veux qu'il vienne (a) pour que je puisse (b) le féliciter, car il est bon qu'il comprenne (c) que je suis satisfait de son travail.

● Voici notre dixième TPT : la valeur du temps

Celui-ci peut prendre les valeurs :

- Valeur de base
- Valeur stylistique (détournée)
- Valeur déviée
- Valeur grammaticale (obligatoire)

7.2.1.11 Les contraintes obligatoires ou facultatives (Tpt11)

Il y a des cas qui nous obligent à employer un mode, plus rarement un temps, particulier.

Qu'est-ce qui nous gêne dans les exemples suivants :

- ◆ * ~~*Il est sorti avant que sa mère le punit.*~~ (A)
- ◆ * ~~*Il faut que tu y vas.*~~ (B)
- ◆ * ~~*Je veux que tu fais ce travail toi-même.*~~ (C)
- ◆ * ~~*La directrice lui a interdit d'entrer dans le lycée bien que, demain, elle devra l'y autoriser.*~~ (D)
- ◆ * ~~*C'est la femme la plus extraordinaire que je connais.*~~ (E)
- ◆ ~~*Je ne pense pas qu'il osera dire à ses parents qu'il les déteste.*~~ (F)

Tous ces exemples contreviennent aux règles de l'emploi du subjonctif à des degrés divers.

Dans l'exemple A, c'est la locution conjonctive *avant que* qui demande l'emploi du subjonctif.

Dans B, c'est le verbe introducteur *il faut* qui l'exige.

Dans C, c'est également un verbe introducteur, *je veux*, qui le réclame.

Dans D, *bien que* demande l'emploi du subjonctif. Malheureusement, celui-ci n'a pas de futur, et si le locuteur veut montrer que, dès demain, la directrice sera obligée de faire ce qu'aujourd'hui elle refuse, il devra renoncer à l'expression de ce futur et dire ou écrire *bien que, demain, elle doive l'autoriser*. Si l'on tient absolument à employer le futur, il faudra présenter les choses autrement : *Pourtant, dès demain, elle sera obligée de l'y autoriser*.

Dans l'exemple E, la phrase, telle qu'elle est, signifie que **c'est la femme la plus extraordinaire du monde et que je la connais**. En réalité, le locuteur parle d'une femme, et il en profite pour préciser **qu'il n'en connaît pas de plus extraordinaire**. Et lorsque l'antécédent est précisé par un superlatif (*la plus intelligente*), la relative se met au subjonctif. La phrase proposée n'est pas fautive mais ne dit pas ce que l'on avait l'intention de dire.

Enfin, la phrase F n'est pas forcément fautive. Elle fait partie d'une série :

- ◆ *Je pense qu'il dira à ses parents qu'il les déteste.* (Probabilité pour moi :100%)
- ◆ *Je ne pense pas qu'il dise à ses parents qu'il les déteste.* (Probabilité 50 %)

- ◆ *Je ne pense pas qu'il dise à ses parents qu'il les déteste.* (Probabilité 10 %)
- ◆ *Je ne pense pas qu'il osera dire à ses parents qu'il les déteste.* Probabilité 100 % du contraire de la première version.

Le verbe *penser*, qui est suivi de l'indicatif parce que l'information est donnée comme sûre à 100%, devient moins certain lorsque l'on emploie la négation, d'où le subjonctif. Nous retiendrons donc trois cas intéressants :

- La contrainte due à l'emploi d'une conjonction ou d'une locution conjonctive.
- Celle due à l'emploi d'un certain verbe introducteur.
- Celle qui est facultative et dépend du niveau de style utilisé.

● Voici notre onzième TPT : les contraintes syntaxiques

Celui-ci peut prendre les valeurs :

- Conjonctions et locutions conjonctives
- Verbes introducteurs
- Contraintes obligatoires ou facultatives

7.2.1.12 Résultat escompté (Tpt12)

Lorsque l'on parle ou que l'on écrit, on poursuit un but qui est censé nous amener au résultat escomptés. Nous allons considérer quelques-uns de ces buts :

- But présenté comme sûr
- But incertain
- But raté
- Ordre, conseil appuyé
- Menaces, insultes, protestation

7.2.1.12.1 Présenté comme sûr

Lorsque l'on parle de quelque chose, on attend de notre interlocuteur qu'il nous croie, et qu'il ne remette pas en doute ce que nous lui disons. Le mode qui correspond le mieux est l'indicatif, qui permet de parler de procès en les présentant comme avérés.

- ◆ *Mon chat aime le camembert.* (Pas de raison de ne pas le croire).

Même si l'on ment, on voudrait que notre interlocuteur nous croie.

- ◆ *J'ai pris un poisson de 30 kg.* (Le locuteur sait bien que ce n'est pas vrai, mais il aimerait nous le faire croire.)

7.2.1.12.2 Incertain

Un but est incertain lorsqu'il doit se réaliser dans le futur, lorsqu'il représente une hypothèse ou lorsqu'il est soumis à la réalisation d'une condition.

- ◆ *Demain, j'irai lui casser la figure.* (Futur, donc incertain).
- ◆ *Il n'est pas allé en cours, aujourd'hui. Il sera malade.* (Hypothèse incertaine)

Évidemment, ces trois possibilités ont des chances de se réaliser, mais on ne peut pas y mettre sa main à couper qu'elles aient lieu.

7.2.1.12.3 Soumis à condition

La réalisation d'un but est soumis à condition

Bien sûr, la condition contient deux idées contraires, et la réalisation de l'une entraîne le rejet de l'autre.

- ◆ *S'il me prête son vélo, je pourrai courir le critérium.* (Encore faut-il qu'il me le prête.)

Ainsi, on est sûr que l'une des deux possibilités sera réalisée. Tout dépend du choix, qu'il vienne de la décision d'une personne, comme dans l'exemple ci-dessus, ou qu'il soit l'effet du hasard ou d'un domaine indépendant de l'action des humains:

- ◆ *Si demain il fait beau, nous travaillerons dans le jardin.* (Cela dépend du temps, que même les météorologues connaissent mal.)

7.2.1.12.4 Raté

Lorsque l'on a raté son but, il n'est pas interdit d'exprimer des regrets. C'est ce qui se passe quand on emploie l'irréel du présent ou du passé.

◆ *Si tu étais plus travailleur, tu aurais de meilleures notes.* (Irréel du présent : Mais tu ne l'es pas, alors, tu as de mauvaises notes.)

◆ *Si tu avais été plus gentil avec elle, elle t'aurait aidé.* (Irréel du passé : Mais tu ne l'as pas été, et donc, elle ne t'a pas aidée.)

7.2.1.12.5 Ordre, conseil appuyé

Il y a plusieurs façons de donner des ordres. La façon la plus rapide, c'est l'impératif.

◆ *Lève-toi et marche !* (Ordre donné par Jésus à un paralytique, qui s'est levé et qui s'est mis à marcher).

- ◆ *Ton mari te bat ? Quitte-le !* (Conseil appuyé).

7.2.1.12.6 Menaces, insultes, protestation

On peut se servir de l'impératif ou du subjonctif dans les cas négatifs de menaces, d'insultes et de protestation.

- ◆ *Méfie-toi ! Je pourrais te couper les vivres.* (menace de ne plus payer)
- ◆ *Va te faire voir, sombre crétin !* (insulte pour chasser un idiot)
- ◆ *Moi, que je lui demande pardon ?* (Il peut toujours courir)

7.2.1.12.7 Excuses

On peut présenter ses excuses, à charge à l'interlocuteur de les accepter ou non.

● Voici notre douzième TPT : le résultat escompté

Celui-ci peut prendre les valeurs :

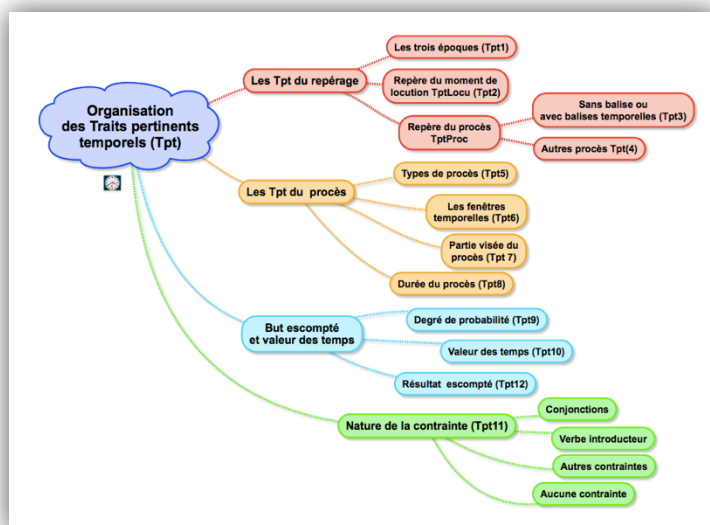
- But présenté comme sûr
- But incertain
- But soumis à condition
- But raté
- Ordre, conseil appuyé
- Menaces, insultes, protestation
- Excuses

Nous allons maintenant récapituler ce que nous avons découvert jusqu'à présent sur les Traits pertinents temporels (TpT) sous la forme d'une Topogramme. Nous pourrions désormais oublier les aspects et modalités au profit de notre réseau de TpT.

7.2.2 Récapitulons ce que nous avons découvert :

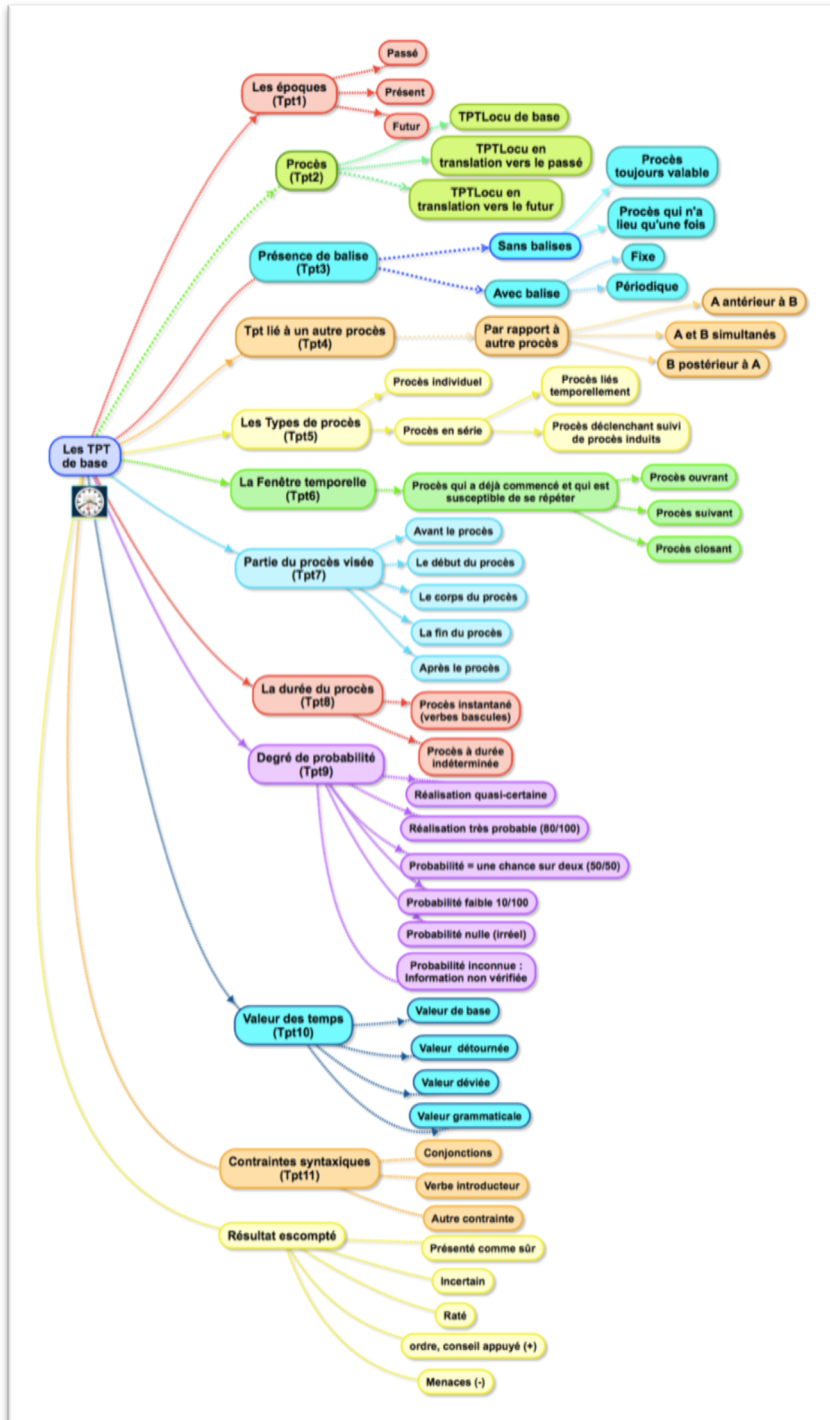
Nous avons isolé douze traits pertinents temporels (Tpt) différents correspondant à trois catégories :

- Les Tpt qui concernent le repérage c'est à dire le placement du procès dans le temps :
 - Les trois époques : Présent, passé et futur.
 - Le repère du moment de la locution (TptLocu), c'est à dire le repère de base, en fonction duquel se replacera le repère du procès.
 - Le repère du Procès, marqué ou non par une balise, ou par un autre procès servant de repère.
- Ceux qui concernent le procès :
 - Les types de procès, individuels ou en série, déclenchés par un autre procès ou non.
 - La présence ou non d'une fenêtre permettant à un procès ou à une série de procès de se reproduire.
 - La partie visée du procès : début, corps, fin, juste avant le début, juste avant la fin, juste après la fin
 - La durée du procès
- Celui qui précise la nature de la contrainte obligeant à employer un certain mode ou temps.
- Celui qui précise le but escompté, la probabilité de réussite, et la valeur des temps.



7.2.3 Tableau du réseau de traits pertinents temporels

7.2.4 Tableau des divers traits pertinents temporels



7.2.5 Voici la liste des Tpt utilisés avec leurs valeurs possibles :

● TPT 1 : l'époque

code dans la base de données sur www.theorie-des-temps.com

Celui-ci peut prendre les valeurs :

- | | |
|-------------|-----|
| ➤ Passé, | PAS |
| ➤ Présent , | PRE |
| ➤ Futur. | FUT |

● TPT2 : différentes formes de TpTLocu

Celui-ci peut prendre les valeurs :

- | | |
|--|-----|
| ➤ TPTLocu et TPTProc de base | BAS |
| ➤ TPTLocu en translation vers le passé | TPA |
| ➤ TPTLocu en translation vers le futur | TFU |

● TPT 3 : présence d'une balise temporelle en liaison avec le procès (TptProc)

Celui-ci peut prendre les valeurs :

- | | |
|--|-----|
| ➤ Procès sans balise (constant, délimité unique) | SBL |
| ➤ Procès avec balise temporelle (fixe, périodique) | ABL |

● TPT 4 : la référence à un autre procès

Celui-ci peut prendre les valeurs :

- | | |
|---|-----|
| ➤ Antériorité fortuite | AFO |
| ➤ Antériorité soulignée | ASL |
| ➤ Antériorité éloignée | AEL |
| ➤ Simultanéité fortuite | SFO |
| ➤ Simultanéité soulignée | SFL |
| ➤ Simultanéité au contact | SAC |
| ➤ B remplace A : Autrefois / aujourd'hui | AUA |
| ➤ Postériorité fortuite | PFO |
| ➤ Postériorité soulignée | PSO |
| ➤ Antériorité par rapport à un joker virtuel (non-dit pour accélérer) | AND |

● TPT 5 : type de procès

Celui-ci peut prendre les valeurs :

- | | |
|---|-----|
| ➤ Procès individuel | IND |
| ➤ Procès en série liés temporellement | SER |
| ➤ Procès déclenchant suivi de procès induits (Train). | TRN |

● TPT 6 : Fenêtre temporelle

Celui-ci peut prendre les valeurs :

- | | |
|---|-----|
| ➤ Pas de fenêtre | PDF |
| ➤ Fenêtre ouverte quand nouveau fait arrive | FOU |
| ➤ Fenêtre fermée quand nouveau fait arrive | FFE |

● TPT 7 : la partie utile du procès

Celui-ci peut prendre les valeurs :

- | | |
|---|-----|
| ➤ Le moment juste avant le début du procès. | MJA |
| ➤ Le début du procès. | DPR |
| ➤ Le corps du procès. | CPR |
| ➤ La fin du procès. | FFR |
| ➤ Le moment juste après la fin du procès. | MAF |
| ➤ L'ensemble du procès. (tout le procès) | TLP |

● TPT 8 : la durée du procès

Celui-ci peut prendre les valeurs :

- | | |
|-----------------------------------|-----|
| ➤ Verbes instantanés (bascules) | BAS |
| ➤ Rapidité d'exécution avec Joker | REJ |
| ➤ Verbes duratifs | DUR |
| ➤ Verbes sans précision de durée | SPD |

● TPT 9 : le degré de probabilité de la réalisation d'un procès

Celui-ci peut prendre les valeurs : C=100, L=50, X=10, 0=0, N=naïve

- | | |
|---|-----|
| ➤ Probabilité 100 = certitude que le procès s'est réalisé, se réalise ou se réalisera. | PBC |
| ➤ Probabilité 50 = une chance sur deux que le procès s'est réalisé, se réalise ou se réalisera. | PBL |
| ➤ Probabilité 10 = très faible chance que le procès se soit réalisé, se réalise ou se puisse se réaliser un jour. | PBX |
| ➤ Probabilité 0 = certitude que le procès ne s'est pas réalisé, ne se réalise pas ou ne se réalisera pas. | PB0 |
| ➤ Probabilité naïve (on n'envisage qu'une partie seulement de l'alternative) | PBN |

● TPT 10 : la valeur du temps

Celui-ci peut prendre les valeurs :

- | | |
|-------------------------------------|-----|
| ➤ Valeur de base | VBS |
| ➤ Valeur stylistique (détournée) | VST |
| ➤ Valeur déviée | VDV |
| ➤ Valeur grammaticale (obligatoire) | VGR |

● TPT 11 : les contraintes syntaxiques

Celui-ci peut prendre les valeurs :

- | | |
|--|-----|
| ➤ Conjonctions et locutions conjonctives | CCJ |
| ➤ Verbes introducteurs | CVI |
| ➤ Contraintes obligatoires ou facultatives | COF |

● TPT 12 : le résultat escompté

Celui-ci peut prendre les valeurs :

- | | |
|-----------------------------------|-----|
| ➤ But présenté comme sûr | BTS |
| ➤ But incertain | BTI |
| ➤ But soumis à condition | BTR |
| ➤ But raté | BSC |
| ➤ Ordre, conseil appuyé | OCA |
| ➤ Menaces, insultes, protestation | MIP |
| ➤ Excuses | EXC |

7.2.6 Le code des Modes et des temps

Ce code sera utilisé dans la base de données du site www.theorie-des-temps.com

IND	Indicatif
	FUC Futuro-conditionnel
	SUB Subjonctif
	IPF Impératif
	PAR Participe
	INF Infinitif
IND	Indicatif
	PRE Présent (Indicatif)
	IMP Imparfait
	PSP Passé simple
	PCP Passé composé
	PQP Plus-que-parfait
	PAN Passé antérieur
	PSR Passé surcomposé
FUC	Futuro-conditionnel
	FSP Futur simple (Futuro-Conditionnel)
	FAN Futur antérieur
	CPR Conditionnel présent
	CP1 Conditionnel passé 1 ^{ère} forme
	CP2 Conditionnel passé 2 ^{ème} forme
SUB	Subjonctif
	PRE Présent (subjonctif)
	IMP Imparfait
	PAS Passé
	PQP Plus-que-parfait
IPF	Impératif
	PRE Présent (Impératif)
	PAS Passé
PAR	Participe
	PRE Présent (Participe)
	PAS Passé
	PCP Passé composé
	GER Gérondif
INF	Infinitif
	PRE Présent (Infinitif)
	PAS Passé

8 Étude des temps en fonction des traits pertinents temporels

Rappelons dans un tableau les modes et les temps du français.

Modes	Temps simples	Temps composés		
		Nom	Auxiliaire	+ part. passé
Indicatif	Présent <i>elle danse</i>	Passé composé <i>elle a chanté</i>	au Présent <i>elle a</i>	chanté
	Imparfait <i>elle dansait</i>	Plus-que-parfait <i>elle avait chanté</i>	à l'Imparfait <i>elle avait</i>	
	Passé simple <i>elle dansa</i>	Passé antérieur <i>elle eut chanté</i>	au Passé simple <i>elle eut</i>	
	Passé composé (remplace le passé simple) <i>elle a dansé</i>	Passé surcomposé (remplace le passé antérieur) <i>elle a eu chanté</i>	au Passé composé <i>elle a eu</i>	
Futuro-Conditionnel	Futur simple <i>elle dansera</i>	Futur antérieur <i>elle aura chanté</i>	au Futur simple <i>elle aura</i>	
	Cond. Présent <i>elle danserait</i>	Cond. Passé 1 ^e forme <i>elle aurait dansé</i>	au Cond. Présent <i>elle aurait</i>	
		Passé 2 ^e forme <i>elle eût dansé</i>	au Subjonctif imparfait <i>elle eût</i>	
Subjonctif	Présent <i>qu'elle danse</i>	Passé <i>qu'elle ait chanté</i>	au Subjonctif présent <i>qu'elle ait</i>	
	Imparfait <i>qu'elle dansât</i>	Plus-que-parfait <i>qu'elle eût chanté</i>	au Subjonctif imparfait <i>qu'elle eût</i>	
Impératif	Présent <i>danse</i>	Passé <i>aie dansé</i>	Présent <i>aie</i>	
Infinitif	Présent <i>danser</i>	Passé <i>avoir dansé</i>	à l'Infinitif présent <i>avoir</i>	
Participe	Présent <i>dansant</i>	Passé composé <i>ayant chanté</i>	au Participe Présent <i>ayant</i>	
		passé	tous les temps	

Notez que, pour des raisons techniques, nous avons regroupé le futur et le conditionnel dans un même mode, le futuro-conditionnel. Vous verrez plus loin les avantages de ce regroupement.

Nous allons étudier les temps, leur choix et leur emploi, en nous concentrant sur les traits pertinents temporels (Tpt) qui décrivent les exemples choisis, disant ainsi adieu aux aspects, aux modalités, et aux explications fumeuses concernant les temps et les modes.

Nous essaierons d'être le plus précis et le plus simple possible, en évitant les envolées littéraires.

8.1 L'indicatif

8.1.1 Le présent de l'indicatif

8.1.1.1 Topogramme du présent de l'indicatif



8.1.1.2 Valeur de base :

Nous allons nous servir des Traits pertinents temporels pour expliquer le choix des temps. Nous disposons de douze Tpt, mais tous ne sont pas utiles pour choisir un temps précis temps. Il suffit de quatre Tpt pour choisir le présent.

● Démarche à suivre :

- ▶ Tpt1 : L'époque qui correspond au temps présent de l'indicatif est le présent.
- ▶ Tpt2 : Le repère du locuteur TptLocu doit être normal, ce qui veut dire que le locuteur ne se transporte pas à un autre moment (voir translation).
- ▶ Tpt3 : Le repère du procès contemporain de celui de la locution.
- ▶ Tpt10 : La valeur du temps est celle de base.

Tout procès que l'on peut décrire avec ces quatre Tpt se trouve donc au présent de l'indicatif. C'est le cas de presque tous nos exemples.

● Deux cas sortent du groupe, pour lesquels Tptlocu subit une translation.

On se servira des autres Tpt pour décrire le procès et l'usage du temps.

La règle de base :

Nous allons passer en revue les exemples qu'eGrammaire {Meunier 2004} met à notre disposition pour expliquer l'emploi du présent.



Lorsque le repère du procès est synchronique avec celui du locuteur (TptProc = TptLocu), le temps du procès est le présent.

Nous retrouverons cette règle dans l'algorithme sur le présent.

Ceci vaut pour la plupart des exemples.

Ex : ♦ *Les mouches ont six pattes.* Elles les ont au moment où l'on en parle.

♦ *Aujourd'hui, il pleut.* Il pleut au moment où l'on en parle

Dans les deux cas, le Tpt TDP est égal à IND, ce qui veut dire que le procès est individuel. C'est donc le procès lui-même qui compte.

8.1.1.3 Les procès qui se répètent, seuls ou en série.

Dans un exemple comme

♦ *Le 1er mai, les Français s'offrent du muguet,*

peut-on dire que le moment de la locution est synchronique avec le moment du procès ? Il nous faut appliquer ce que nous avons dit à propos des fenêtres. Ce procès se répète tous les 1^{er} mai. Il y a donc une fenêtre qui s'est ouverte la première fois qu'ils ont offert du muguet au 1^{er} mai. Tant que cette fenêtre est ouverte, pour permettre qu'au prochain 1^{er} mai, on offre du muguet, on considère que le moment du procès est synchronique avec celui du locuteur. Ce ne sera plus le cas le jour où on fermera la fenêtre, le jour où les Français cesseront de s'offrir du muguet le 1^{er} mai.

Et comment sait-on qu'ils font cela tous les 1^{er} mai : la balise temporelle est *le premier mai*, avec l'article défini *le*. Ceci signifie : tous les 1^{er} mai. Comme : *Le dimanche, ils vont à la messe* signifie : *tous les dimanches*.

8.1.1.4 La valeur grammaticale.

Plusieurs exemples comportent le Tpt10, qui signifie : Valeur grammaticale. Autrement dit, une règle de grammaire nous oblige à choisir le présent de l'indicatif.

♦ *Si demain il pleut, nous resterons à la maison.* :

L'utilisation de la conjonction de condition *si* nous interdit d'employer le futur, comme dans la principale. Nous sommes obligés d'employer le présent de l'indicatif.

Lorsque la principale est au conditionnel présent, la subordonnée de condition par *si* est à l'imparfait. Il s'agit alors d'un irréel du présent :

♦ *Si tu étais intelligent, tu comprendrais.*

Mais malheureusement, tu ne l'es pas.

Lorsque la principale est au conditionnel passé, la subordonnée de condition par *si* est au plus-que-parfait. Il s'agit alors d'un irréel du passé :

♦ *Si tu avais voulu, on serait allés à Moscou.*

Mais il n'a pas voulu, alors, nous sommes restés chez nous.

8.1.1.5 Translation du TptLocu

Pour rendre un récit plus vivant, on peut retourner en arrière, dans le passé. On fait comme si le locuteur était témoin du procès, et les deux repères sont considérés comme synchrones (cf. Tpt2 : le repère TptLocu).

◆ *En 1214, Philippe-Auguste remporte la victoire de Bouvines.*

On notera que l'époque a la valeur « passé », puisque le procès a eu lieu dans le passé. Mais le repère TPTLocu' a la valeur TptProc, qui correspond à une translation vers le passé de TptLocu. Le locuteur est pour ainsi dire, **présent dans le passé**.

8.1.1.6 Algorithme de l'emploi du présent de l'indicatif :

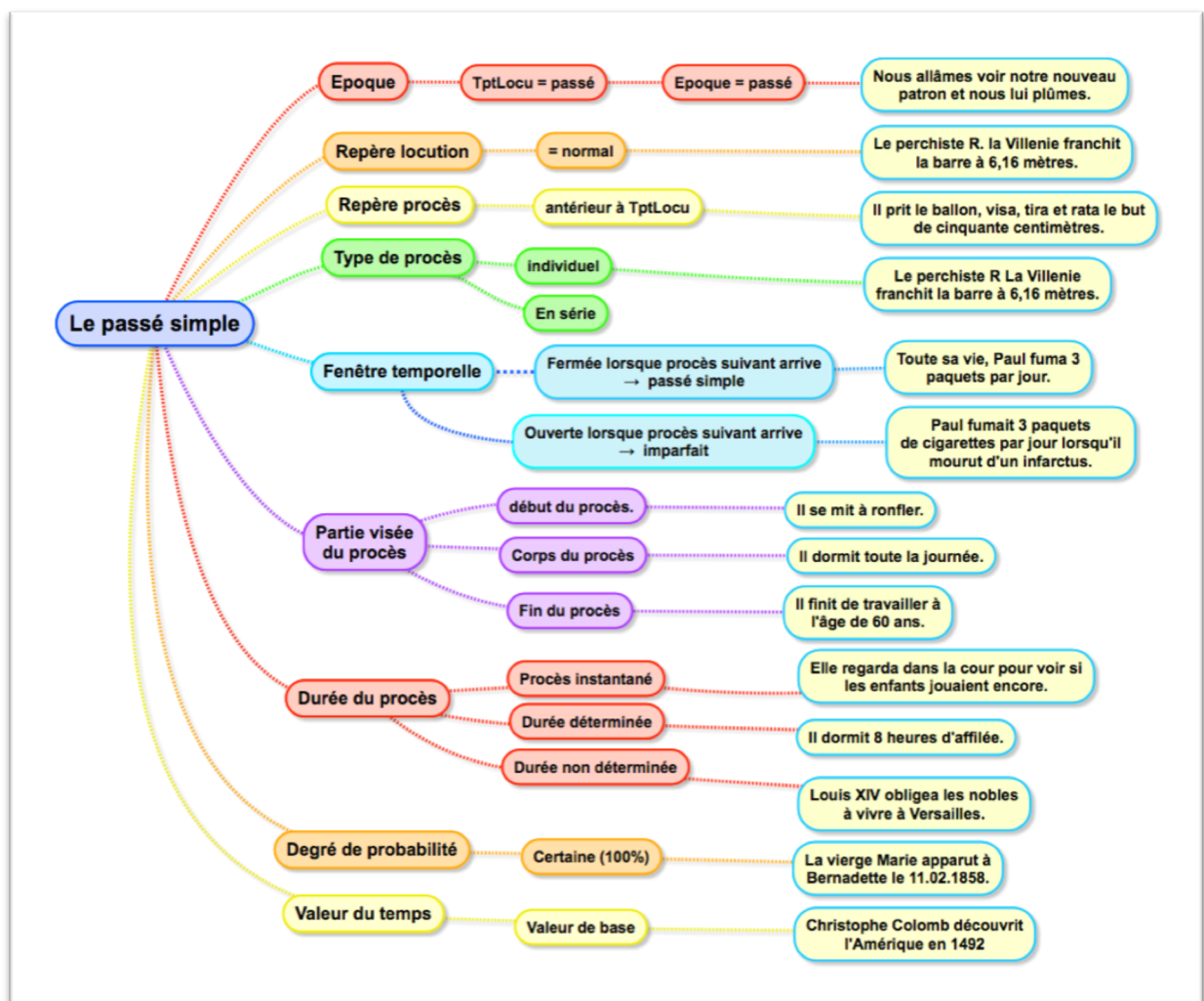
L'emploi du présent	
Prérequis	
Connaître la formation et la conjugaison du présent.	
Règle	Suivez le chemin qui mène à la solution
	<ol style="list-style-type: none"> 1. En 1815, Napoléon perd la bataille de Waterloo. 2. Demain, nous partons pour Berlin. 3. Si tu réussis ton bac, nous irons en vacances à Londres. 4. Si demain il faisait beau, nous irions nous promener. 5. Elle chante toute la soirée.
Chemin	
1. oui, oui : Présent.	
2. non, oui, oui : Présent	
3. oui, oui : Présent	
4. oui, non : (temps de la subordonnée : imparfait)	
5. non, non, non, oui : Présent	

8.1.2 Le passé simple de l'indicatif

Le passé simple est un temps particulier, du fait qu'il n'est pratiquement plus employé à l'oral, sans doute à cause des 1^{ère} et 2^{ème} personne du pluriel (nous eûmes, vous partîtes, vous tâtâtes), qui surprennent quand on les entend. A l'oral, **on le remplace par le passé composé**, qui se retrouve donc avec deux emplois différents : le sien propre (temps composé), et celui de **remplaçant du passé simple** (temps simple). A l'écrit, il faudra faire la différence entre ces deux temps.

Pour l'étudier, nous emprunterons les exemples à eGrammaire : {Meunier 2014}

8.1.2.1 Topogramme du passé simple



8.1.2.1 Exemples décrits par leurs traits pertinents

Liste des exemples qui permettent l'étude des traits pertinents temporels :										
n°	époque	Tpt Locu	TPT Proc	Type Procès	Fe-nêtre	Partie visée	durée Proces	prob.	Val. Tps.	
A01	EPQPAS	TPTLCB	REPPIS	TPDIND	FENFER	PPVCOP	DURSPD	DPB100	VALBAS	Nous allâmes voir notre nouveau patron et nous lui plûmes.
A02	EPQPAS	TPTLCB	REPAAL	TPDSTP	FENFER	PPVCOP	DURSPD	DPB100	VALBAS	Il prit le ballon, visa, tira et rata le but de vingt centimètres.
A03	EPQPAS	TPTLCB	REPAAL	TPDSTP	FENFER	PPVCOP	DURSPD	DPB100	VALBAS	Dès qu'il est sorti de l'école, il rentre à la maison.
A04	EPQPAS	TPTLCB	REPPBS	TPDIND	FENFER	PPVCOP	DURSPD	DPB100	VALBAS	Jeanne d'Arc est née à Domrémy vers 1412.
A05	EPQPAS	TPTLCB	REPPBS	TPDIND	FENFER	PPVCOP	DURSPD	DPB100	VALBAS	Jeanne d'Arc naquit à Domrémy vers 1412.
A06	EPQPAS	TPTLCB	REPPBS	TPDIND	FENFER	PPVCOP	DURSPD	DPB100	VALBAS	Jeanne d'Arc abandonna ses moutons et partit pour faire couronner le roi à Reims.
A07	EPQPAS	TPTLCB	REPSCT	TDPSTP	FENFER	PPVCOP	DURDUR	DPB100	VALBAS	Toute sa vie, Paul fuma trois paquets par jour. Chaque fois qu'il fuma, il toussa et cracha pendant dix minutes.
A08	EPQPAS	TPTLCB	REPPBS	TDPIND	FENFER	PPVCOP	DURSPD	DPB100	VALBAS	Marius battit les Cimbres et les Teutons en l'an 102 au pied de Sainte-Victoire, à Aix-en-Provence.
A09	EPQPAS	TPTLCB	REPPIS	TDPIND	FENFER	PPVCOP	DURSPD	DPB100	VALBAS	Le perchiste Renaud Lavillenie franchit la barre à 6,16 m.
A10	EPQPAS	TPTLCB	REPPIS	TDPIND	FENFER	PPVDEB	DURSPD	DPB100	VALBAS	Il se mit à ronfler.
A11	EPQPAS	TPTLCB	REPPBS	TDPIND	FENFER	PPVCOP	DURDUR	DPB100	VALBAS	Il dort toute la journée.
A12	EPQPAS	TPTLCB	REPPBS	TDPIND	FENFER	PPVFIP	DURSPD	DPB100	VALBAS	Il finit de travailler à l'âge de soixante ans.
A13	EPQPAS	TPTLCB	REPPIS	TDPIND	FENFER	PPVCOP	DURINS	DPB100	VALBAS	Elle regarda dans la cour pour voir si les enfants jouaient encore.
A14	EPQPAS	TPTLCB	REPPBS	TDPIND	FENFER	PPVCOP	DURDUR	DPB100	VALBAS	Il dort huit heures d'affilée.
A15	EPQPAS	TPTLCB	REPPIS	TDPIND	FENFER	PPVCOP	DURSPD	DPB100	VALBAS	Louis XIV obligea les nobles à loger à Versailles.
A16	EPQPAS	TPTLCB	REPPBS	TDPIND	FENFER	PPVCOP	DURSPD	DPB100	VALBAS	La Vierge Marie apparut à Bernadette le 11 février 1858 à Lourdes.
A17	EPQPAS	TPTLCB	REPPBS	TDPIND	FENFER	PPVCOP	DURSPD	DPB100	VALBAS	Christophe Colomb découvrit l'Amérique le 12 octobre 1492.

8.1.2.2 Etudions les traits pertinents du passé simple.

8.1.2.2.1 Repères : Époques. (Tpt1)

L'époque du passé simple est le passé .

◆ *Marius battit les Cimbres et les Teutons en l'an 102 au pied de Sainte-Victoire.*

8.1.2.2.2 Le repère de la locution (Tpt2/Tpt3)

Le repère de la locution est normal : le repère TptLocu correspond au moment où le locuteur parle.

◆ *Le perchiste Renaud La Villenie franchit (= a franchi) la barre à 6,16 mètres.*

C'est ce que pourrait dire le reporter sportif qui assure la retransmission de ce concours et commente au micro tandis qu'il regarde ce qui se passe au moment-même où il relate les faits.

8.1.2.2.3 Le repère du procès (Tpt4)

Le repère du procès dont on parle (TptProc) est antérieur à celui de la locution (TptLocu).

Antérieur signifie que le procès **a commencé et qu'il est terminé** avant que n'arrive TptLocu, ou l'action suivante passée. Ici, le général Marius Caius commence et finit de battre ses ennemis (en 102 après JC) avant le moment où j'en parle (le 29.08 2017 à 15 h 59).



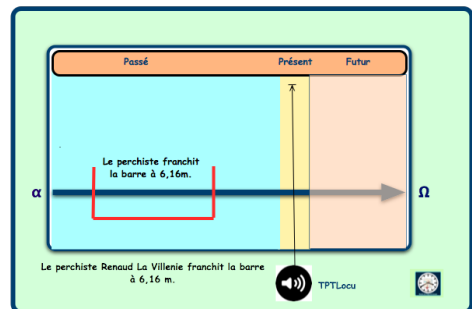
Attention : le procès au passé simple doit être terminé avant que n'arrive TptLocu ou le prochain procès passé. Un procès qui n'est pas fini quand arrive le TptLocu ou un procès passé ne peut pas être au passé simple.

8.1.2.2.4 Le type de procès : (Tpt5)

Le procès que l'on met au passé simple peut être individuel ou en série.

Quand il est individuel, il suit la règle ci-dessus. Lorsqu'il est en série, c'est la série qui doit être terminée.

- ◆ *Le perchiste Renaud La Villenie franchit la barre à 6,16m.*
- ◆ *Jeanne d'Arc abandonna ses moutons et partit faire sacrer le roi à Reims.*

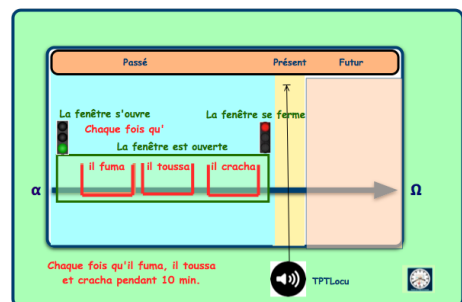


Notons que la série n'a lieu qu'une seule fois. La différence avec le cas précédent est que le locuteur associe plusieurs procès parce qu'il pense qu'ils vont ensemble, et qu'il doit les présenter ainsi.

Lorsque le procès individuel ou la série se répète, c'est la répétition qui doit être terminée, c'est-à-dire que la fenêtre temporelle doit être refermée pour empêcher la répétition.

Elle n'est ouverte que pour les procès individuels ou les séries qui se répètent, tant qu'ils se répètent. Lorsque la répétition cesse, la fenêtre se ferme.

- ◆ *Toute sa vie, Paul fuma trois paquets par jour. Chaque fois qu'il fuma, il toussa et cracha pendant dix minutes.*



8.1.2.2.5 La partie visée du procès

Elle dépend des balises temporelles utilisées. Mais seules les parties du procès peuvent être envisagées (pas avant, ni après):

- Au début du procès : *Il se mit à ronfler.*
- Dans le corps du procès : *Il dormit toute la journée.*
- Juste avant la fin du procès : *Il finit de travailler à l'âge de 62 ans.*

8.1.2.2.6 Durée du procès

- Procès instantané : *Elle regarda dans la cour voir si les enfants jouaient.*
- Procès à durée déterminée : *Il dormit huit heures d'affilée.*
- Procès à durée indéterminée : *Louis XIV obligea les nobles à loger à Versailles.*

Dans le premier exemple, on a affaire au verbe instantané *regarder*, qui signifie qu'il faut allumer le système *yeux / cerveau* pour voir, s'il y a quelque chose à voir. (Tpt8)

8.1.2.2.7 Degré de probabilité

La réalisation est quasi-certaine (Tpt9). Le passé simple, qui est un temps du passé, désigne des procès qui, sauf erreur ou mensonge, ont vraiment eu lieu.

- ♦ *La Vierge Marie apparut à Bernadette le 11 février 1858 à Lourdes.* (Les catholiques y croient, même si Bernadette a été la seule à la voir. La foule présente les autres fois ne vit que Bernadette illuminée par ses visions.)
- ♦ *Christophe Colomb découvrit l'Amérique le 12 octobre 1492.* (Vrai et attesté)

8.1.2.2.8 Valeur de base (Tpt10)

Ce qui est frappant, c'est que le passé simple ne s'emploie qu'avec sa valeur de base. Rappelons en quoi elle consiste :

8.1.2.2.8.1 Procès individuels

Un procès passé, qui démarre, se déroule et se termine avant qu'un nouveau procès ne commence, se met au passé simple.

- ♦ *Jeanne d'Arc naquit à Domrémy vers 1412.*

Contrairement à ce que l'on peut lire dans de nombreux ouvrages, les habitudes, les procès qui se répètent, les séries d'actions peuvent très bien se retrouver au passé simple. Pour cela, il suffit que la série, que la répétition des procès ne soient pas interrompues par l'arrivée d'un nouveau procès.

8.1.2.2.8.2 Série d'actions :

- ♦ *Jeanne d'Arc abandonna ses moutons et partit pour faire couronner le roi à Reims.*

La série qui commence par l'abandon des moutons et qui se termine par le sacre du roi à Reims ne rencontre aucun nouveau procès sur son chemin, d'où le passé simple.

8.1.2.2.8.3 Actions qui se répètent, habitude

Pour les procès qui se répètent, nous avons introduit la notion de fenêtre (Tpt6), qui, une fois ouverte, permet la répétition dès que les conditions sont réunies. A partir du moment où la fenêtre est fermée, la répétition n'est plus possible.

Si donc, entre l'ouverture et la fermeture de la fenêtre aucun nouveau procès ne se met sur leur chemin, tous les procès concernés par la répétition se mettront au passé simple.

- ◆ *Toute sa vie, Paul fuma trois paquets par jour. Chaque fois qu'il fuma, il toussa et cracha pendant dix minutes.*



Attention ! Si un procès vient traverser le chemin de ces répétitions alors que la fenêtre (Tpt6) est encore ouverte, alors, tous les procès touchés par la répétition seront à l'imparfait. Nous aurons alors une simultanéité au contact (Tpt4) entre la fenêtre qui rend possible la répétition et le nouveau procès. Peu importe alors que ce procès arrive pendant une occurrence de la répétition ou entre deux occurrences.

- ◆ *Paul fumait trois paquets par jour. Chaque fois qu'il fumait, il toussait et crachait pendant dix minutes. Un jour, son médecin lui interdit la cigarette, mais il continua à fumer. (cas 1)*
- ◆ *Paul fumait trois paquets par jour. Chaque fois qu'il fumait, il toussait et crachait pendant dix minutes. Un jour, son médecin lui interdit la cigarette et il arrêta de fumer. (cas 2)*
- ◆ *Paul fumait trois paquets par jour. Chaque fois qu'il fumait, il toussait et crachait pendant dix minutes. Un jour, alors qu'il fumait, il mourut d'un infarctus. (cas 3)*

Dans les trois cas, le nouveau procès arrive alors que la fenêtre contenant la mauvaise habitude de fumer est encore ouverte. C'est pour cela que l'on emploie l'imparfait pour tous les procès touchés par la répétition. Peu importe alors que la répétition s'arrête ou continue, et que le nouveau procès intervienne entre deux répétitions ou pendant l'une d'entre elles.

- ◉ Dans le cas n° 1, l'interdiction arrive après une occurrence, et avant la suivante. Ce nouveau procès de l'interdiction n'a aucun succès. La fenêtre reste ouverte, et l'occurrence suivante arrive.
- ◉ Dans le cas n° 2, le nouveau procès, l'interdiction de fumer, aide Paul à fermer la fenêtre : il arrête de fumer. Il n'y aura donc pas de nouvelle occurrence de la répétition.
- ◉ Dans le cas n° 3, le nouveau procès qui arrive, l'infarctus, survient pendant une occurrence et met fin à l'habitude, fermant la fenêtre en faisant mourir Paul.

Déduisons de ces constatations les Tpt qui s'appliquent au passé simple : Tpt 1 à 8, 10,12. Notons que nous pouvons utiliser ceux que nous avons trouvés pour le présent. Nous n'avons pas besoin d'en ajouter pour le passé simple.

Il ne nous reste plus qu'à les entrer avec les exemples dans la base de données.

En résumé :



Le *passé simple* est un temps de la *période du passé* qui n'est plus employé par oral. Par écrit, il est utilisé dans la littérature, mais aussi dans certains articles de journaux, même ceux qui touchent au sport :

◆ *Il prit le ballon et marqua le but.*

Ce qui le caractérise, c'est qu'il a trait au passé, et que le procès au passé simple doit se terminer avant qu'une nouvelle action ne commence. De plus, le procès au passé simple doit être terminé avant que le locuteur n'en parle.

A l'oral, le **passé simple est remplacé par le passé composé**, qui assure donc les fonctions des deux temps, passé composé et passé simple.

Notez que, comme tous les cas cités ci-dessus mènent au passé simple, et que nous n'avons pas de valeurs autres que celle de base, nous pourrions renoncer à une règle. Nous en ferons une lorsque nous aurons vu le passé composé, pour faire la différence entre les deux temps, passé simple et passé composé.

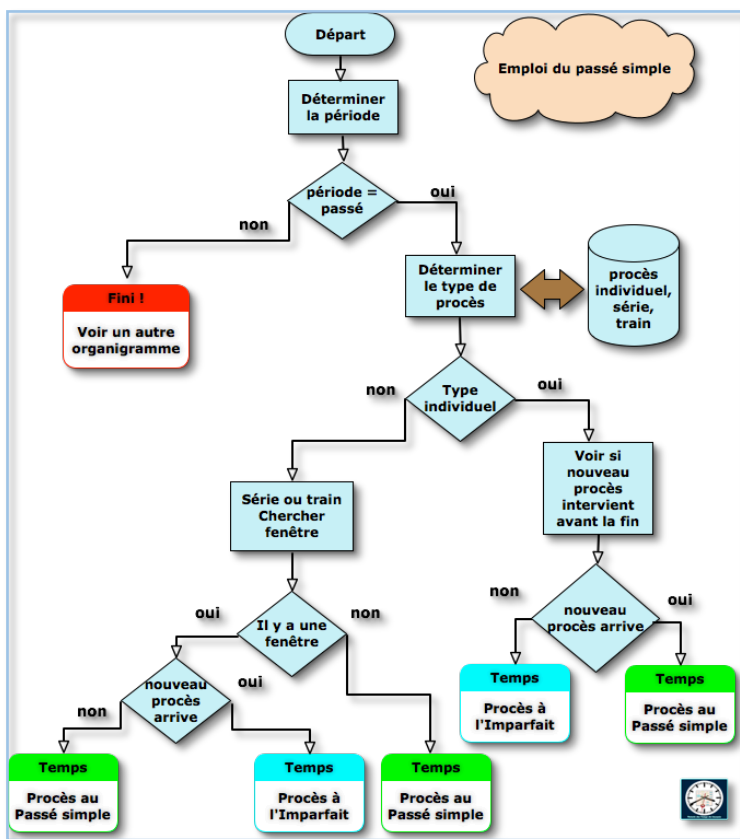
Nous aurons également une règle lorsque nous aurons vu l'imparfait pour expliquer la différence imparfait / passé simple.

Les emplois du passé simple

Prérequis :

- **Connaître les traits pertinents temporels**
- **Avoir travaillé le chapitre sur le passé simple**

Retrouvez le chemin à suivre pour arriver à la solution.



1. Nous **allâmes** voir notre nouveau patron et nous lui **plûmes**.
2. Il prit le ballon, **visa**, **tira** et rata le but de vingt centimètres.
3. Jeanne d'Arc **abandonna** ses moutons et partit pour faire couronner le roi à Reims.
4. Jeanne d'Arc **naquit** à Domrémy vers 1412.
5. Toute sa vie, Paul **fuma** trois paquets par jour. Chaque fois qu'il **fuma**, il **toussa** et **cracha** pendant dix minutes.
6. Marius **battit** les Cimbres et les Teutons en l'an 102 au pied de Sainte-Victoire, à Aix-en-Provence.
7. Le perchiste Renaud Lavillenie **franchit** la barre à 6,16 m.
8. Il **se mit** à ronfler.
9. Il **dormit** toute la journée.
- 10 Il **finit** de travailler à l'âge de soixante ans.
11. Elle **regarda** dans la cour pour voir si les enfants jouaient encore.
12. Il **dormit** huit heures d'affilée.
13. Louis XIV **obligea** les nobles à loger à Versailles.
14. La Vierge Marie **apparut** à Bernadette le 11 février 1858 à Lourdes.
15. Christophe Colomb **découvrit** l'Amérique le 12 octobre 1492.

1. oui, oui, non → passé simple : allâmes, plûmes
2. oui, non, non → passé simple : visa, tira, rata
3. oui, non, non → passé simple : abandonna partit
4. oui, oui, oui → passé simple : naquit
5. oui, non, oui, non → passé simple : fuma, toussa, cracha.
6. oui, non, oui, non → passé simple : battit
7. oui, non, oui, non → passé simple : franchit
8. oui, non, oui, non → passé simple : se mit
9. oui, non, oui, non → passé simple : dormit
10. oui, non, non → passé simple : finit
11. oui, non, non → passé simple : regarda
12. oui, non, oui, non → passé simple : dormit
13. oui, non, oui, non → passé simple : obligea
14. oui, non, oui, non → passé simple : apparut
1. oui, non, oui, non → passé simple : dormit
5. oui, non, oui, non → passé simple : découvrit

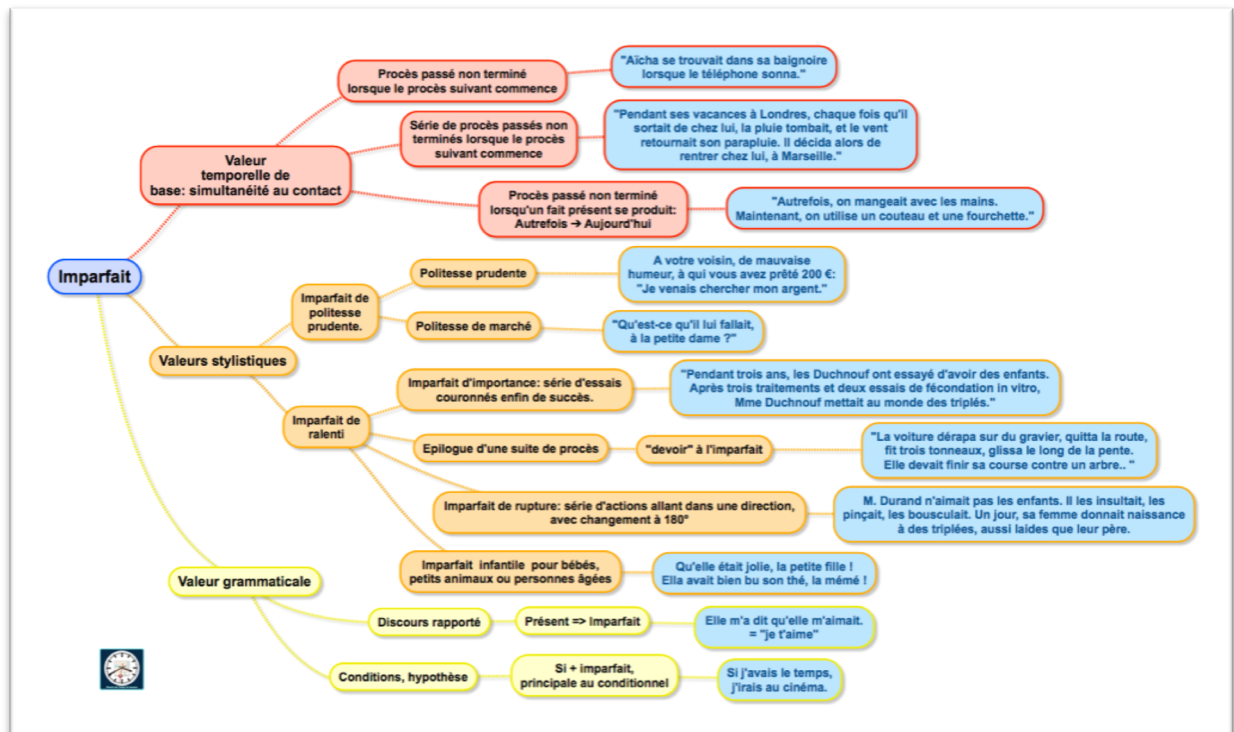
8.1.3 L'imparfait de l'indicatif

L'imparfait est le temps du passé le plus important étant donné qu'il compte un grand nombre d'emplois différents. Il entre souvent en concurrence avec le passé simple, les deux temps étant complémentaires (cf. § 8.1.4).

Voici en première approche, une description de l'imparfait selon eGrammaire {Meunier 2004}.

Nous allons reprendre ces exemples en les triant selon les TpT que nous avons déjà isolés. Si nécessaire, nous pourrions en ajouter de nouveaux.


8.1.3.1 Carte de présentation de l'imparfait.




8.1.3.2 Liste des exemples tirés de eGrammaire :

01		Jeanne d'Arc gardait ses moutons. Elle entendit des voix.
02		Aïcha se trouvait dans sa baignoire lorsque le téléphone sonna
03		Lorsqu'il fumait , il toussait . Un jour, il décida d'arrêter de fumer
04		Lorsqu'il mangeait des fraises, il avait des boutons, était de mauvaise humeur et martyrisait toute sa famille. Excédée, sa femme décida de le quitter.
05		D'abord, on s'éclaira à la bougie, puis, on passa à la lampe à pétrole, et enfin, on utilisa l'électricité
06		Autrefois, les humains s'éclairaient à la bougie. Aujourd'hui, on s'éclaire à l'électricité.
07		Au moyen âge, les Français étaient très religieux. Aujourd'hui, les églises sont vides à l'heure de la messe
08		D'abord, on s'éclaira à la bougie, puis, on passa à la lampe à pétrole, et enfin, on utilisa l'électricité
09		Je ne savais pas qu'on était le 19.
10		Je croyais qu'on était le 18.
11		A votre voisin de mauvaise humeur à qui vous avez prêté 200€ : « Je venais chercher mon argent.
12		◆ Pendant 8 ans, les Dugland essayèrent d'avoir un enfant. Après un traitement aux hormones de 2 ans, et une fécondation in vitro, Mme Dugland mettait enfin au monde des triplées.
13		Après avoir dérapé, la voiture quitta la route et fit trois tonneaux. Elle devait finir au fond d'un ravin.
14		Victime d'une chute d'une cinquantaine de mètres, l'alpiniste fut transporté à l'hôpital par un hélicoptère dans un état désespéré. Il devait décéder dans la nuit de la suite de ses blessures.
15		M. Durand n'aimait pas les enfants. Il les insultait, les pinçait ou les bousculait. Un jour, sa femme donnait naissance à des triplées, toutes aussi laides que leur père
16		Ils quittent le Port d'Hyères à 8h. A 10h, ils passent à une vitesse de 4 nœuds au large de la Pointe de la Calle Rousse, à l'île du Levant.
17		Le 14 juillet 2015, les Martin faisaient une croisière lorsqu'à 10 heures, ils passèrent l'Île du Levant.
18		Les Martin firent une croisière. Le 14 juillet 2015 à 10 heures, ils passèrent l'Île du Levant.
19		J'allais voir les abeilles.
20		Quelle était jolie, la petite fille
31		Qu'est-ce qu'elle voulait , la petite dame ?
32		Elle m'a dit qu'elle m'aimait .
33		Si demain il pleuvait dans le Sahara, les gens pourraient faire pousser des légumes
34		S'il faisait beau demain, nous irions à la plage.
35		S'il faisait beau maintenant, nous irions à la plage.

8.1.3.3 Fonctions temporelles de l'imparfait

 L'imparfait est un temps simple du passé, en concurrence avec le passé simple. Sa valeur de base, c'est de rapporter un procès, qui est encore en train lorsque le procès suivant commence. Ce qui vaut pour un procès vaut aussi pour une série.

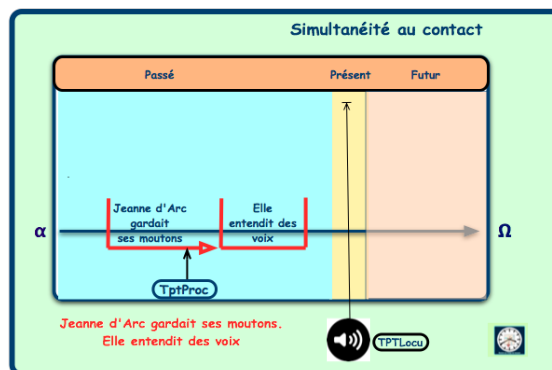
8.1.3.3.1 Valeur temporelle de base : simultanéité au contact

 *L'imparfait, comme son nom l'indique, désigne un procès qui n'est pas terminé au moment où le procès suivant commence.*

◆ *Jeanne d'Arc gardait ses moutons. Elle entendit des voix.*

Lorsque les voix commencent à parler, Jeanne d'Arc avait déjà commencé à garder les moutons, et elle était encore en train de les garder. C'est pour cela qu'on met « garder » à l'imparfait.

Les deux procès ont lieu ensemble au moment où le deuxième procès commence, puisque le premier n'est pas encore terminé. Ils sont donc simultanés au contact, et c'est pour cela que le premier procès se met à l'imparfait. Les détails de cette simultanéité au contact ont été expliqués dans Tpt4 au § 7.2.1.4.2.1.1.

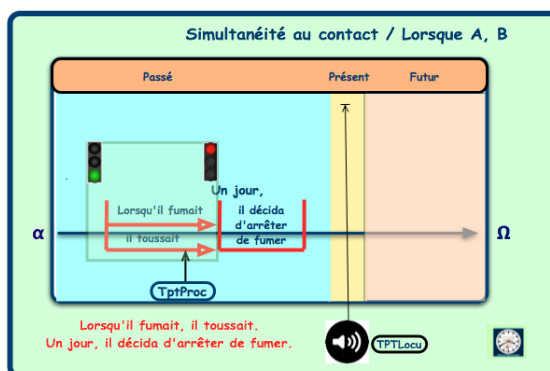


◆ *Aïcha se trouvait dans sa baignoire lorsque le téléphone sonna.*

Dans cet exemple, « *se trouver* » est à l'imparfait parce qu'Aïcha se trouve encore dans sa baignoire lorsque le téléphone commence à sonner. On notera la présence de la conjonction *lorsque* (= quand) qui introduit ici l'action B, celle qui commence la deuxième, dans le patron **A quand B**. Dans ce patron, A est encore en train lorsque B commence, d'où, au passé, l'imparfait pour A.

◆ *Lorsqu'il fumait, il toussait. Un jour, il décida d'arrêter de fumer*

Ici, on a une série de deux procès qui vont ensemble : *il fume* → *il tousse*. Ce couple se compose d'un procès déclenchant, *fumer*, et d'un procès conséquence. C'est donc un train . C'est le couple qui était encore en route lorsqu'il prend sa décision. Notons la présence d'une fenêtre, puisque ces deux procès se répètent.



On aurait pu avoir une série plus longue.

◆ *Lorsqu'il mangeait des fraises, il avait des boutons, était de mauvaise humeur et martyrisait toute sa famille. Excédée, sa femme décida de le quitter.*

Analysons la présence de *lorsque* dans le patron **quand/lorsque série A, B**. Ce patron nous indique que les deux actions A (ou la série A) sont en pseudo-simultanéité. Elles vont ensemble, et sont donc au même temps, c'est-à-dire au passé simple lorsque l'ensemble est fini avant la suite, et à l'imparfait lorsque l'ensemble est encore en

train lorsque B arrive. Ici, lorsqu'il mange des fraises, *il a des boutons, est de mauvaise humeur et martyrise sa famille* est encore en train au moment où sa femme décide de le quitter. Si cela n'avait plus été le cas, il aurait cessé avant, et sa femme n'aurait pas eu besoin de le quitter.

→ **Série de procès passés finie lorsque le procès suivant commence**

- ◆ *D'abord, on s'éclaira à la bougie, puis, on passa à la lampe à pétrole, et enfin, on utilisa l'électricité.*

Cette série logique se termine sans intervention d'un nouveau procès. L'imparfait n'est donc pas possible. **Chaque procès passé étant fini avant que le suivant ne commence, on parlera d'une série d'actions successives**

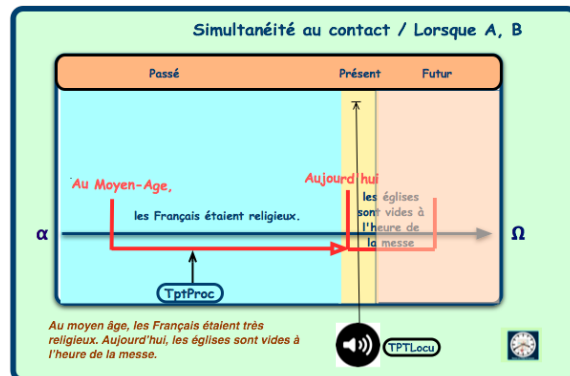
→ **Procès passé non terminé lorsqu'un fait présent se produit.**

- ◆ *Autrefois, les humains s'éclairaient à la bougie. Aujourd'hui, on s'éclaire à l'électricité.*

Dans le patron **autrefois A, aujourd'hui B**, on souligne que A est encore vrai lorsque le moment présent arrive.

Il arrive que l'on triche, en sautant par-dessus une portion de temps :

- ◆ *Au moyen âge, les Français étaient très religieux. Aujourd'hui, les églises sont vides à l'heure de la messe.*



On passe sur la renaissance, l'époque classique, romantique etc. qui, dans ce problème, ne jouent aucun rôle et donc, n'existent pas pour nous.

- ◆ *D'abord, on s'éclaira à la bougie, puis, on passa à la lampe à pétrole, et enfin, on utilisa l'électricité.*

Ici, on présente une série de procès qui se succèdent, c'est-à-dire que chaque action est terminée avant que la suivante ne commence. L'imparfait est donc impossible.

→ **je ne savais pas / je croyais.**

Votre anniversaire de mariage est le 19 août, c'est à dire aujourd'hui.

Quand votre femme, pleine d'espoir, vous voit rentrer les mains vides, vous remarquez sa déception et l'anniversaire vous revient en mémoire. Comment allez-vous vous en tirer ?

« *Alors, chéri, tu as oublié notre anniversaire de mariage ?*

- *Comment, c'est aujourd'hui ? Je ne savais pas qu'on était le 19. Je croyais qu'on était le 18. »*

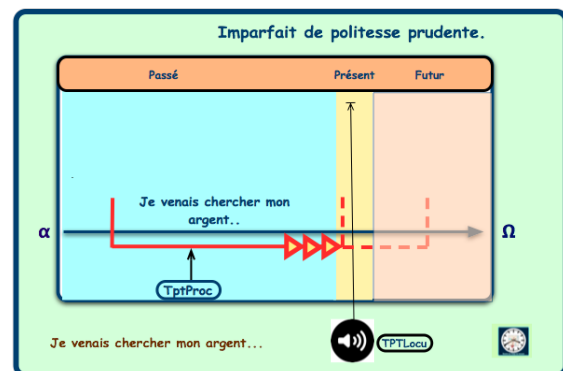
Pourquoi cet imparfait ? Au moment où vous auriez pu acheter des fleurs, vous ne saviez pas qu'on était le 19. Il y a donc simultanéité au contact entre A= je ne savais pas quel jour c'était et B= je n'achète pas de fleurs. Votre ignorance explique donc de façon plausible pourquoi vous avez les mains vides. Vous n'avez même pas besoin d'exprimer le procès B.

8.1.3.3.2 Valeurs stylistiques (détournées) : imparfait d'importance

Nous savons (Tpt10) que la valeur stylistique est une valeur détournée utilisant l'idée contenue dans la valeur de base. Voici quatre emplois de l'imparfait (§ 8.1.3.3.2.1-4) qui profitent du fait que ce temps peut mettre une action en suspens, en retarder la fin. Alors que **le passé simple clôturerait banalement l'histoire, l'imparfait permet de suspendre la fin** dans l'attente d'un fait qui ne viendra pas, **lui conférant ainsi une importance particulière**. Le locuteur procède ainsi car il trouve qu'il serait dommage que ce procès se termine sans que l'on en ait souligné l'importance. Cependant, ce procès employé à l'imparfait doit en valoir la peine. Sinon, que penserait-on d'un film où toutes les actions seraient jouées au ralenti ?

8.1.3.3.2.1 Imparfait de politesse prudente / de gentillesse excessive

Lorsque l'on a prêté de l'argent à un voisin, que celui-ci ne vous le rend pas, vous allez lui demander de vous rembourser. Mais comme il est agressif et plutôt costaud, vous allez être très poli. Vous emploieriez l'**imparfait**. En effet, ce temps désigne un procès qui n'est pas terminé au moment où un nouveau procès commence. Ici, rien ne commence, mais votre voisin peut imaginer un nouveau procès, par exemple que, pendant que vous êtes en train de venir, quelque chose vous arrive, qui va peut-être vous empêcher de demander qu'il vous rende votre argent.



Autrement dit, cela signifie : « **Faites comme si je n'étais pas (encore) là. Ce n'est pas moi qui vous dérangerai.** »

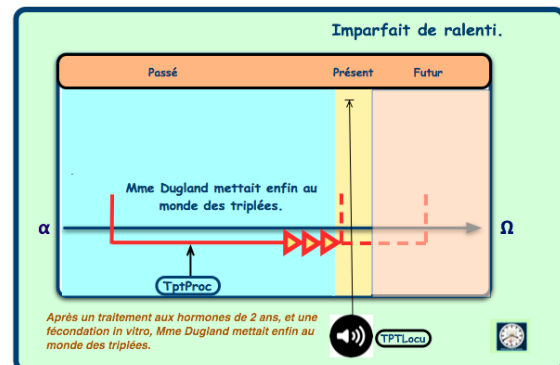
Ceci donne :

A votre voisin de mauvaise humeur à qui vous avez prêté 200€ :

◆ « Je venais chercher mon argent.

8.1.3.3.2 Imparfait de ralenti

Lorsqu'il trouve un procès passé important, le locuteur peut employer l'**imparfait au lieu du passé simple**. En effet, l'imparfait, par le fait qu'il n'est pas fini au moment où quelque chose de nouveau commence, amène l'auditeur, ou le lecteur, à attendre ce nouvel événement qui ne viendra pas. Ainsi, la durée du procès augmente artificiellement, **ce qui lui donne plus d'importance que si on l'avait mis au passé simple**. Cela rappelle le ralenti du football, qui permet de se délecter du but qui vient d'être marqué. Ici, l'imparfait qui n'en finit plus de finir, alors qu'un passé simple aurait amené la fin tout de suite, remplit cette fonction de ralenti.



◆ *Pendant 8 ans, les Dugland essayèrent d'avoir un enfant. Après un traitement aux hormones de 2 ans, et une fécondation in vitro, Mme Dugland mettait enfin au monde des triplées.*

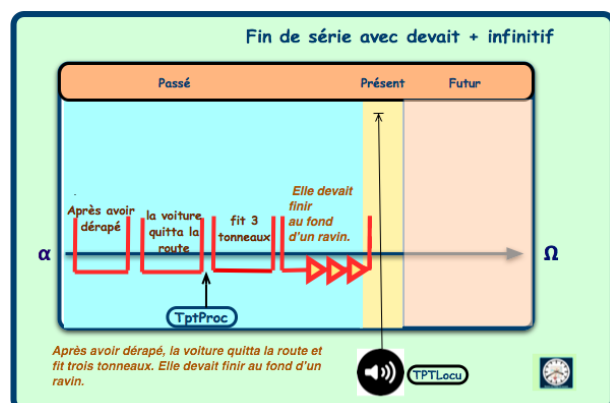
Il est clair que l'emploi du passé simple rendrait banal cet événement si important. La naissance des trois filles est le couronnement d'une longue période de temps où l'espoir et la déception se sont entremêlés. Cette fin heureuse, digne d'un conte de fées, mérite que l'on s'y attarde un moment, même si l'accouchement doit bien se terminer un jour.

8.1.3.3.3 Fin de série avec *devoir* + infinitif

Lorsqu'une série d'actions passées successives a lieu, elle s'emploie au passé simple. On peut souligner le point final, en fait donc le résultat définitif de cette série, en employant *devoir* à l'imparfait suivi du verbe terminal à l'infinitif.

◆ *Après avoir dérapé, la voiture quitta la route et fit trois tonnes. Elle devait finir au fond d'un ravin.*

◆ *Victime d'une chute d'une cinquantaine de mètres, l'alpiniste fut transporté à l'hôpital par un hélicoptère dans un état désespéré. Il devait décéder dans la nuit de la suite de ses blessures.*



Dans ces deux exemples, nous avons une série d'actions se terminant par *devoir* + infinitif. Ce *devoir* à l'imparfait souligne que nous avons affaire à la fin de cette série. Cet imparfait est de la même sorte que l'imparfait d'importance. Le verbe *devoir* souligne la fin inéluctable, met un point final à la série d'actions tout en accordant une importance particulière à cette conclusion.

8.1.3.3.2.4 Imparfait de rupture

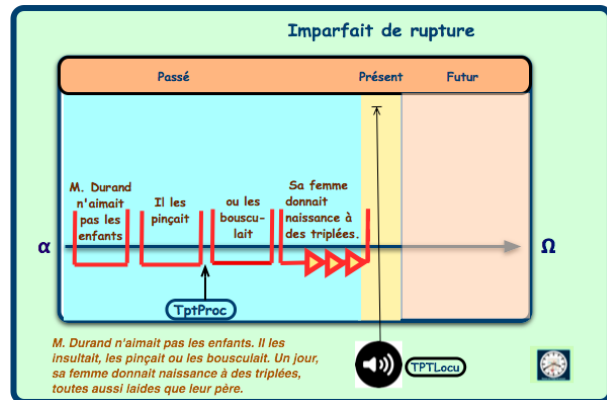
◆ *M. Durand n'aimait pas les enfants. Il les insultait, les pinçait ou les bousculait. Un jour, sa femme donnait naissance à des triplées aussi laides que leur père.*

Dans cet exemple, l'idée est la même que dans les autres cas d'imparfait d'importance. **Mais ici, la fin n'est pas du tout celle que l'on attendait.** Quelqu'un qui déteste à ce point les enfants ne devrait pas en avoir lui-même. Et pourtant, patatras, le résultat n'est pas du tout celui que l'on attendait. Le destin dévie de la direction générale de 180 degrés. Non seulement il devient père, mais en plus, de triplées.

La fin normale aurait dû être :

◆ *Un jour, sa femme donna le jour à des triplées.*

Mais pour éviter que cette conclusion ne passe inaperçue, l'auteur souligne la **malice du destin** en employant la solution *devait+ infinitif*, qui donne beaucoup plus de poids à cette fin inattendue.



8.1.3.3.2.5 Notions de contexte

8.1.3.3.2.5.1 L'importance du point de vue

Certains se disputent pour savoir **si une rue en pente monte ou descend**. Si vous regardez vers le bas, elle descend, mais si vous regardez vers le haut, elle monte. Tout dépend du point de vue.

La notion de point de vue personnel vient donc s'ajouter à celui de la pragmatique, valable pour tous. Ceci peut avoir une influence sur les temps.

Prenons l'exemple des Martin qui ont loué pour les vacances un voilier au port d'Hyères, et qui sont partis le 14 juillet 2015 pour une croisière en Corse et dans le Nord de la Sardaigne.

Voici le début de cette croisière, tel qu'il a été raconté par des témoins :



◆ *Ils quittent le Port d'Hyères à 8h. A 10h, ils passent à une vitesse de 4 nœuds au large de la Pointe de la Calle Rousse, à l'île du Levant.*

Pour gagner du temps, nous en resterons là.

Voici maintenant deux façons de raconter ce début au passé :

→ Version n° 1 :

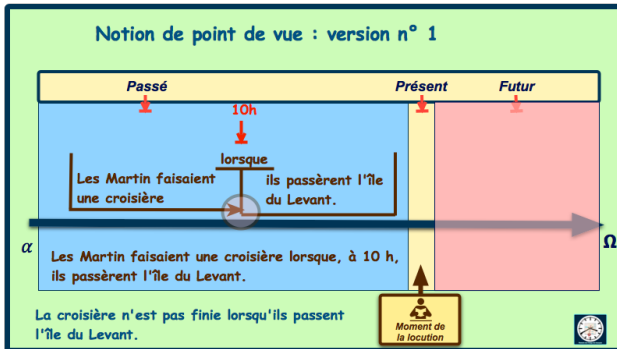
◆ *Le 14 juillet 2015, les Martin faisaient une croisière lorsqu'à 10 heures, ils passèrent l'île du Levant.*

→ Version n° 2 :

◆ *Les Martin firent une croisière. Le 14 juillet 2015 à 10 heures, ils passèrent l'île du Levant.*

Quelles différences y a-t-il entre ces deux versions ?

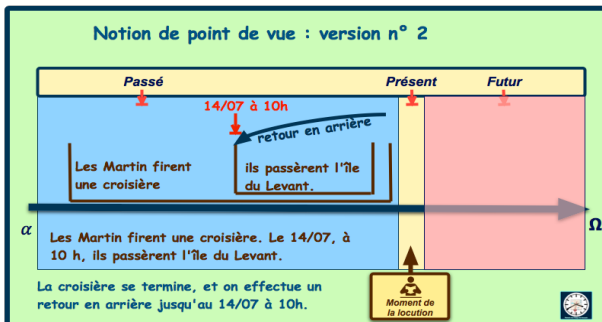
→ **Dans la version n° 1**, les Martin partent pour un voyage. Ils sont encore en pleine croisière (A = ils faisaient) lorsqu'ils ont



passé (B = ils passèrent) l'île du Levant. L'action A et l'action B sont simultanées au contact. (cf. Tpt4 Lien TptProc avec un autre procès)

Elles continuent à être simultanées jusqu'à ce qu'ils aient fini de longer l'île. Qu'est-il arrivé après ? On ne nous le dit pas. Ils disparaissent de notre radar.

→ **Dans la version n° 2**, les Martin firent une croisière (Action A). L'usage du passé simple nous montre que cette croisière va jusqu'au bout. Nous savons donc qu'ils l'ont terminée.



L'action B, qui vient ensuite, est aussi au passé simple. Comme ils se trouvent sur l'itinéraire de leur croisière, et que personne ne nous a dit qu'ils en ont fait une deuxième, nous devons en déduire qu'il y a dans le texte **un retour en arrière**, comme au cinéma.

Nous n'en saurons pas plus, le texte étant terminé, mais **nous pourrions dormir tranquille : ils sont bien rentrés.**

Nous avons vu comment, en utilisant les temps d'une manière ou d'une autre, on pouvait faire varier le point de vue tout en racontant la même histoire. Mais pour cela, il faut savoir manipuler le passé simple et l'imparfait.

8.1.3.3.2.5.2 Notions de non-dit



Quand on parle, on n'est pas toujours obligé de tout dire, la situation et le contexte suffisant à expliquer les choses.

Le jeune Roger est rentré en courant à la maison. Sa maman n'a pas besoin de lui demander pourquoi il courait si vite : la présence des abeilles qui le poursuivent suffit à lui donner l'explication pour la vitesse. Et quand il lui a dit,

◆ « *J'allais voir les abeilles.* »

Sa maman a compris alors, sans avoir besoin d'explications supplémentaires, pourquoi les abeilles l'ont poursuivi et la raison de cet imparfait d'importance. Nul besoin de compléter par « ... lorsqu'elles sont sorties en masse et m'ont poursuivi » L'imparfait a donc été interrompu par la sortie des abeilles, et le choix de ce temps est donc justifié, même si la suite n'est pas dite de façon explicite.

8.1.3.3.2.5.3 On fait référence à un passé plein d'émotions.

Vous voyez sur la plage un enfant qui tire sur la corde d'un cerf-volant. Cela vous rappelle un souvenir heureux. Lorsque vous étiez enfant, vous faisiez voler un cerf-volant avec votre sœur Frédégonde, et vous direz :

◆ *Moi aussi j'avais un cerf-volant.*

L'imparfait vous replonge dans le passé, alors que vous étiez en train de vous amuser, et ce souvenir vous émeut. L'imparfait vous fait revivre ces moments heureux, qui ont pour vous de l'importance, retardant le moment où le procès s'arrêtera, en créant une simultanéité au contact avec un événement dont vous ne parlez pas et qui reste fictif.

8.1.3.3.3 Valeurs détournées

Rappelons qu'il s'agit de valeurs qui ont été détournées de l'emploi de base du temps, et n'ont plus de rapport avec elle. Pour l'imparfait, nous en voyons deux, assez semblables :

8.1.3.3.3.1 Imparfait infantilisant (hypocoristique)

◆ *Quelle était jolie, la petite fille !*

Cet imparfait est à rapprocher de l'imparfait forain, expliqué ci-dessous, qui contient à la base l'idée de gentillesse feinte du locuteur qui se présente avec condescendance comme le protecteur de la personne à laquelle il s'adresse.

Là aussi, le sujet est mis à la troisième personne. Le locuteur prend un ton protecteur, mais montre aussi sa supériorité intellectuelle.

Cet imparfait ne s'emploie qu'à l'oral, et s'adresse à des auditeurs sans défense, en particulier :

- **Des enfants** : *Qu'il était joli le Gaston à sa maman !*
- **De petits animaux** : *Il aimait bien son maître, le minou !*
- **Des personnes âgées** : *Elle mangeait bien son yaourt, la mémé !*

On n'oserait pas s'adresser ainsi à un égal. Se sentant infantilisé, voire traité comme un débile, celui-ci ne manquerait pas de se rebeller et d'envoyer promener le locuteur.

8.1.3.3.3.2 L'imparfait forain.

Il fait aussi partie de la même idée. Ce temps donne plus d'importance au procès. Ce cas est à rapprocher de l'imparfait infantilisant, car il dénote une politesse condescendante. Ici, il n'y a pas de coup à prendre, comme avec le voisin costaud et mal embouché.

◆ *Qu'est-ce qu'elle voulait, la petite dame ?*

Cet exemple a été proposé sous le titre « imparfait forain » dans {Rosier 2005} page 211.

Le marchand veut se montrer poli et gentil. Comme il ne connaît pas le nom de la

cliente, il l'appelle *la petite dame*, comme s'il la prenait sous sa protection. On notera qu'il s'adresse à elle à la troisième personne, pour qu'elle ne se sente pas directement agressée.

La petite dame voulait sans doute déjà quelque chose avant de venir, et le veut encore, au moment présent, car sinon, elle ne serait pas venue, d'où l'imparfait. Cet exemple se rapproche de l'imparfait infantilisant (imparfait hypocoristique)

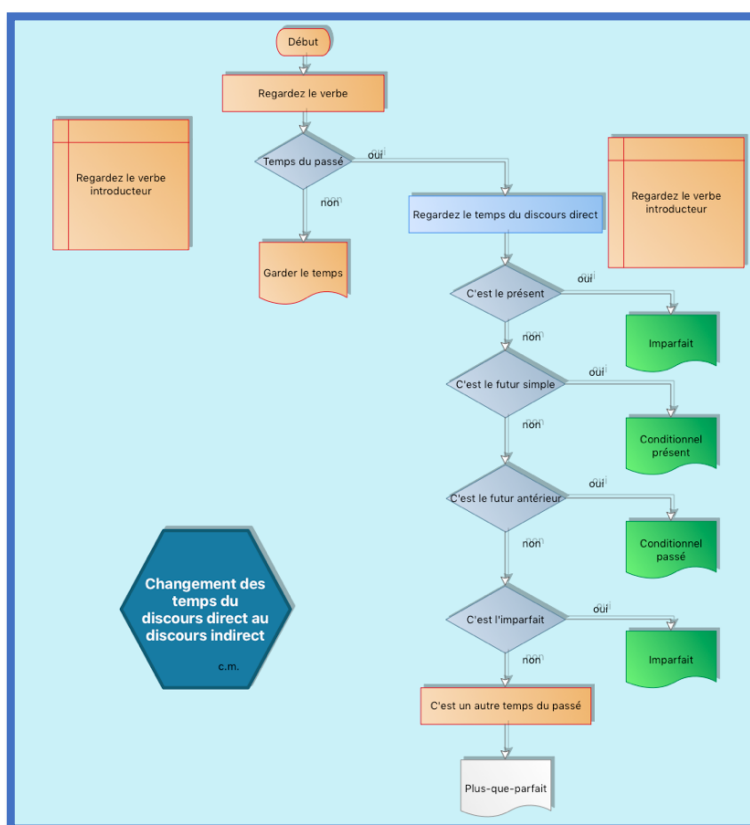
8.1.3.3.4 Valeur grammaticale

8.1.3.3.4.1 Discours indirect ou semi-direct

Lorsque le locuteur rapporte les paroles de quelqu'un d'autre, et qu'il indique que cette personne a parlé dans le passé, les temps qu'elle a employés au style direct sont modifiés. Le présent devient imparfait, mais l'imparfait reste.

◆ *Elle m'a dit : « Je t'aime »* → *Elle m'a dit qu'elle m'aimait.*

Quand la locutrice parle en direct, elle aime son interlocuteur au présent. *Je t'aime* est au présent puisque les repères LocuRep et ProcRep se réfèrent au même moment.



Quand le locuteur rapporte ces paroles, il emploie l'imparfait, qui est le seul temps du passé encore valable au moment où le procès suivant commence, ici, *elle m'a dit*. Notons que si elle avait dit : « Je t'aimais. », sous-entendu autrefois, mais maintenant, je ne t'aime plus, cela donnerait :

◆ *Elle m'a dit : « Autrefois, je t'aimais »* → *Elle m'a dit qu'autrefois, elle m'aimait.*

C'est le contexte, ici la balise « *autrefois* », qui va permettre à l'auditeur ou au lecteur de savoir si elle vous aime ou non, le temps, imparfait, étant le même dans les deux cas.

8.1.3.3.4.2 Conditionnelle par « si » /Potentiel

La condition établit un rapport logique entre la subordonnée causale par « si » et la principale. La subordonnée présente l'une des deux possibilités, mais on sait qu'il existe une alternative. Si c'est la proposition qui a lieu, alors, la subordonnée aura lieu aussi. Dans le cas contraire, elle n'aura pas lieu. (cf. Tpt9 sur la probabilité)

◆ *Si demain il pleuvait dans le Sahara, les gens pourraient faire pousser des légumes*

Donc : *Il pleut* : → Les gens pourront faire pousser des légumes

Il ne pleut pas : → Les gens ne pourront pas.

Lorsqu'une condition est tournée vers le futur, on la dit **potentielle**. Il y a deux cas, qui dépendent des chances que l'on a que la condition soit remplie.

◆ *S'il fait beau demain, nous irons à la plage.* Cette condition a plus de chances d'être réalisée à Marseille que si l'on est à Calais.

Lorsque l'on estime que les chances sont bonnes, on a le patron **si + présent, futur**, comme dans l'exemple ci-dessus.

Mais en hiver à Calais, les chances sont minces. Pour bien montrer que l'on n'est pas dupe, on utilisera le patron **Si + imparfait, conditionnel présent** :

◆ *S'il faisait beau demain, nous irions à la plage.*

Ainsi, on montre que l'on se donne peu de chances d'aller se baigner, sans en exclure la possibilité.

Si l'on n'a plus aucune chance que la condition se réalise, parce que les procès ont lieu dans l'époque présente, ou passé, on parlera d'irréel du présent ou du passé. On aura alors les patrons suivants

→ **Irréel du présent : Si + imparfait, conditionnel présent.**

◆ *S'il faisait beau maintenant, nous irions à la plage.*

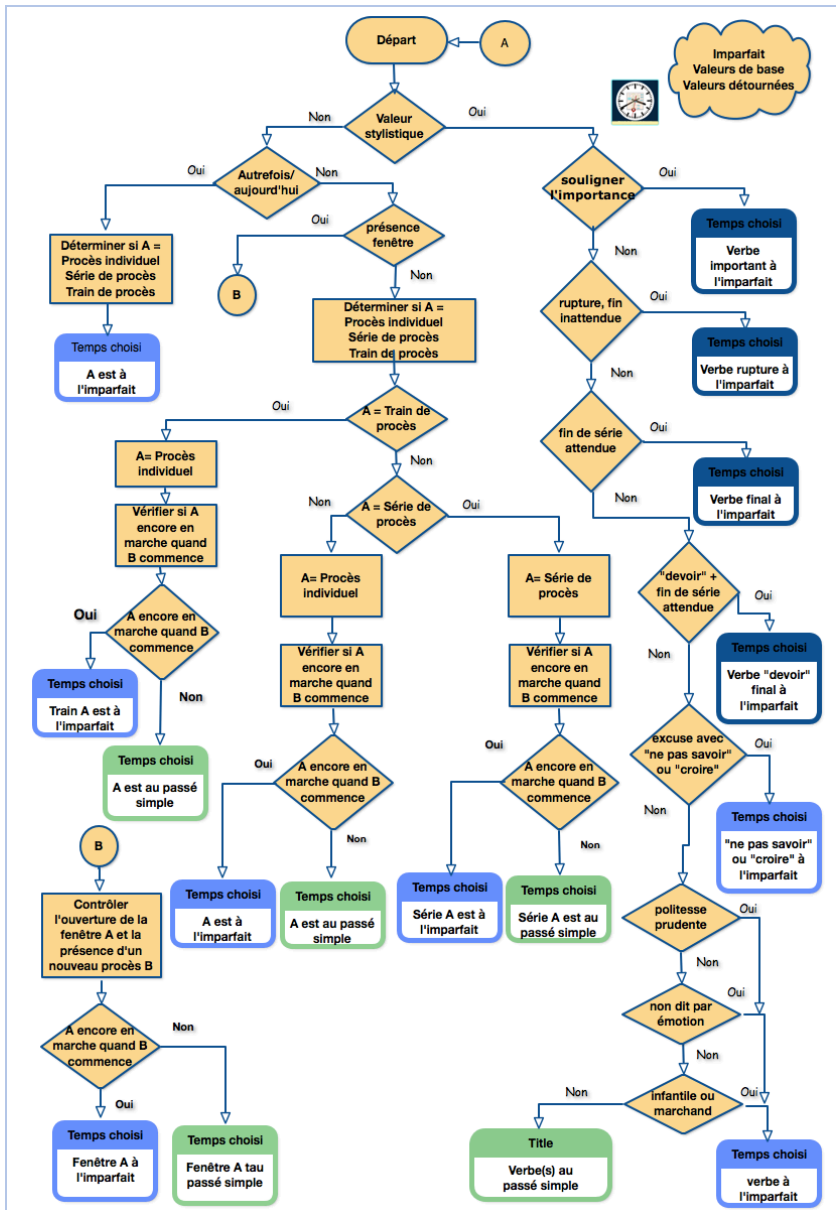
Mais il ne fait pas beau. Alors, nous n'allons pas à la plage.

→ **Irréel du passé : Si + plus-que-parfait, conditionnel passé**

◆ *S'il avait fait beau hier, nous serions allés à la plage.*

Mais il n'a pas fait beau. Alors, nous ne sommes pas allés à la plage.

8.1.3.4 Algorithme de l'emploi de l'imparfait



Suivez le chemin qui mène à la solution et notez-le (oui, non etc...)

1. Jeanne d'Arc gardait ses moutons.
2. Aïcha se trouvait dans sa baignoire lorsque le téléphone sonna.
3. Lorsqu'il fumait, il toussait. Un jour, il décida d'arrêter de fumer.
4. Lorsqu'il mangeait des fraises, il avait des boutons, était de mauvaise humeur et martyrisait toute sa famille. Excédée, sa femme décida de le quitter.
5. D'abord, on s'éclaira à la bougie, puis on passa à la lampe à pétrole, et enfin, on utilisa l'électricité.
6. Autrefois, les humains s'éclairaient à la bougie. Aujourd'hui, on s'éclaira à l'électricité.
7. Au moyen âge, les Français étaient très religieux. Aujourd'hui, les églises sont vides.
8. Je ne savais pas que l'on était le dix-neuf.
9. Je croyais que l'on était le 18.
10. A votre voisin de mauvaise humeur à qui vous avez prêté 200 € : « Je venais chercher mon argent. »
11. Pendant 8 ans, les Dugland essayèrent d'avoir un enfant. Après un traitement aux hormones de 2 ans et une fécondation in-vitro, Mme Dugland mettait enfin au monde des triplées.
12. Après avoir dérapé, la voiture quitta la route, et fit trois tonneaux. Elle devait finir au fond d'un ravin.
13. Victime d'une chute d'une cinquantaine de mètres, l'alpiniste fut transporté à l'hôpital par un hélicoptère dans un état désespéré. Il devait décéder dans la nuit de la suite de ses blessures.
14. M. Durand n'aimait pas les enfants. Il les insultait, les pinçait ou les bousculait. Un jour, sa femme donnait naissance à des triplées, toutes aussi laides que leur père.
15. Le 14 juillet 2015 à 10 h, ils passèrent l'île du Levant.
16. Qu'elle était jolie, la petite fille !
17. Qu'est-ce qu'elle voulait, la petite dame ?

1. non, non, non, non, non, oui : imparfait → gardait
2. non, non, non, non, non, oui : imparfait → se trouvait
3. non, non, oui, oui : imparfait → fumait, toussait
4. non, non, oui, oui : imparfait → mangeait, avait, était, martyrisait
5. non, non, non, non, non, oui, non : passé simple → s'éclaira, passa, utilisa
6. non, oui : imparfait → s'éclairaient :
7. non, oui : imparfait → étaient (autrefois / aujourd'hui)
8. oui, non, non, non, non, oui : imparfait → je ne savais pas
9. oui, non, non, non, non, oui : imparfait → je croyais
10. oui, non, non, non, non, non : imparfait → je venais
11. oui, non, non, non, non, oui : imparfait → elle devait
12. oui, non, non, non, non, oui : imparfait → il devait
13. oui, non, oui : imparfait → sa femme donnait
14. non, non, non, non, non, non : passé simple → ils passèrent
15. oui, oui : imparfait → j'allais
16. non, non, non, non, non, non : imparfait → elle était
17. non, non, non, non, non, non : imparfait → elle voulait

8.1.4 La répartition de l'imparfait et du passé simple

Nous avons vu le passé simple et l'imparfait séparément. Nous allons maintenant les présenter ensemble. En effet, ces deux temps sont en distribution complémentaire. Selon les cas, on devra employer l'un ou l'autre. Le tout est d'apprendre à évaluer le cas que l'on veut traiter.

8.1.4.1 Topogramme de la répartition de l'imparfait et du passé simple



8.1.4.2 Les valeurs de base des deux temps

Rappelons que les deux temps simples du passé de l'indicatif sont en concurrence. Ils se partagent le domaine du passé des temps simples.

Nous allons voir comment ces deux temps se répartissent le travail.

Les francophones n'ont pas besoin des règles pour les utiliser, les ayant acquises lors de la formation de leur grammaire implicite, celle que l'on acquiert avant l'apprentissage cognitif à l'école. Mais s'ils se destinent à l'enseignement du FLE (français langue étrangère), ils devront les apprendre pour les enseigner.

En revanche, les non francophones en auront besoin pour leur propre usage et, bien sûr, pour enseigner.

8.1.4.2.1 Imparfait / passé simple

L'imparfait, comme son nom l'indique, s'emploie pour un procès passé (A) qui a commencé mais n'est pas encore terminé au moment où un procès nouveau (B), en rapport avec le premier, survient. Les deux procès sont alors ne serait-ce qu'une fraction de seconde contemporains. Nous appelons ce phénomène une **simultanéité au contact**. (cf. Tpt4)

Le passé simple, lui, est un parfait. On l'emploie pour un procès passé (A) qui est déjà terminé au moment où le procès suivant commence, ou qui se termine de lui-même avant qu'aucun procès nouveau n'arrive.

Exemples :

- ◆ *Il mangea puis se brossa les dents.*
- ◆ *Il dormait assis sur sa chaise : il alla au lit.*

→ Dans l'exemple n°1,

A= *il mangea*

B= *se brossa les dents.*

Lorsque B commence, A est déjà fini. On met donc A au passé simple.

B se termine alors que plus rien n'arrive. **On met donc B au passé simple.**

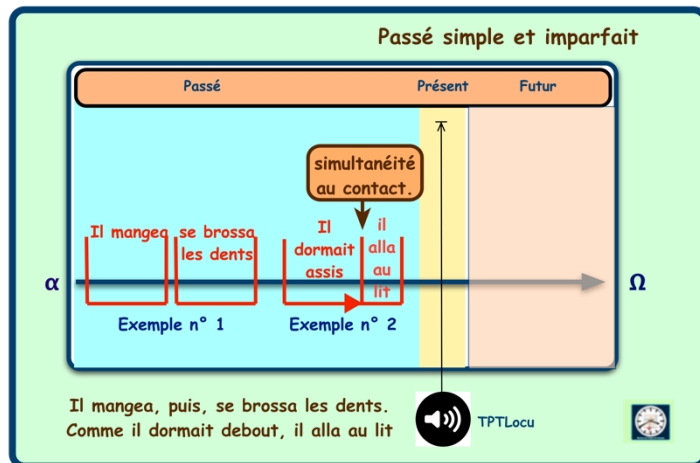
→ Dans l'exemple n° 2,

A= *il dormait assis sur sa chaise.*

B= *Il alla au lit.*

Lorsque B arrive (il se met au lit), A n'est pas encore fini : il dort assis, et c'est justement pour cela qu'il va au lit. **On met donc A à l'imparfait.**

B se termine alors que plus rien n'arrive. On met donc B aussi au passé simple.



8.1.4.2.2 Époque

Les deux temps font partie de l'époque du passé (Tpt1). Le repère TptProc (Tpt2) se place avant le TptLocu (Tpt4).

8.1.4.2.3 Les autres repères

Pour savoir si un procès A est fini ou non lorsque B arrive, il faut étudier les balises temporelles dont on dispose.

Il y a une différence essentielle entre les exemples de la grammaire et les textes ou discours auxquels on a affaire dans la vie courante, c'est que dans ce deuxième cas, on a un contexte qui permet de comprendre la situation et partant, le texte.

Dans la grammaire, il faut qu'il y ait assez de détails pour que l'on puisse faire le tour de l'exemple.

8.1.4.2.3.1 Cas sans balise.

◆ *Charlemagne fut un grand empereur.* Le procès étant unique, il se termine sans qu'un nouveau ne démarre. L'imparfait n'est donc pas possible. Comme on n'a aucune raison qui justifie l'emploi d'un imparfait, on se contentera du passé simple.

Imaginons maintenant un cas un peu plus complexe. Le papa de Marine vient de mourir. Elle retrouve sa sœur le jour de l'enterrement, et toutes les deux évoquent leur père :

- ◆ « *Papa aime aller à la pêche.*
— *Il aimait ...* »

Qu'est-ce qui peut justifier l'emploi de l'imparfait ? Le père étant mort, rien ne pourra plus se déclencher avant la fin de cette action d'aimer, elle-même finie avec la mort du papa. Pour trouver la raison de cet emploi, il faut connaître le système autrefois / aujourd'hui, que nous avons vu à propos de l'emploi de l'imparfait (§ 8.1.3.3.1.)

- ◆ *Autrefois, ma voisine étendait son linge sur son balcon. Depuis qu'elle a un sèche-linge, on ne voit plus ses pyjamas flotter dans le vent.*

L'imparfait s'explique par le fait que lorsque le sèche-linge est arrivé chez la voisine, elle étendait encore le linge sur son balcon. Si le sèche-linge était tombé en panne lors de sa première utilisation, elle aurait dû continuer à faire sécher ses vêtements sur le balcon, ce qui montre bien que les deux procès sont en contact, même si c'est pour très peu de temps. (cf. Tpt4).

La remarque de la sœur a un caractère nostalgique : *autrefois, il aimait...* Et maintenant il ne le peut plus.

8.1.4.2.3.2 Problèmes de balises

Les balises temporelles (Tpt3) peuvent être utiles pour démêler une situation compliquée.

Nous connaissons les dates (*Le 8 aout 1907*), les noms désignant des époques (le matin, à Noël, pour son mariage). Nous venons de voir les adverbes *autrefois* et *aujourd'hui*.

Nous verrons plus tard un certain nombre de balises temporelles que nous apprendrons à utiliser.

Pour l'instant, nous nous limiterons aux balises suivantes :

- ◆ *Le six janvier, les Français partagent une galette des rois.*

Nous avons vu un exemple de cette sorte à propos du présent.

(Le premier mai, les Français s'offrent du muguet.)

Certaines balises peuvent être utiles, à condition que l'on sache les interpréter.

- ◆ *Chaque dimanche, le cow-boy { [] prenait [] prit } un bain.*

Certains grammairiens vous diront que *chaque dimanche* dénote une habitude, et qu'il faut employer l'imparfait. **Cette règle n'est pas bonne.** En réalité, chaque dimanche montre que le procès se répète régulièrement. On peut l'appeler **une habitude**, mais cela ne nous dit pas quel temps employer. Nous allons voir plus loin les règles sur les trains, c'est-à-dire sur les séries de procès qui sont déclenchées par un procès leur servant de locomotive. Chaque fois que cette action a lieu, le reste du train suit.

Nous nous servons de la balise *chaque dimanche* pour constater qu'une fenêtre est ouverte, qui permet au train d'avoir lieu (cf. Tpt6).

Ou bien la fenêtre a été fermée :

- ◆ *Toute sa vie, le cow-boy prit un bain chaque dimanche.*

Chaque dimanche montre l'ouverture d'une fenêtre, et donc, qu'il y a répétition.

Mais la balise « Toute sa vie » montre qu'il a cessé de vivre, et donc, que la fenêtre est désormais fermée. Ainsi, il faut mettre le verbe au passé simple.

En revanche, si la fenêtre est ouverte, il faudra employer l'imparfait.

- ◆ *Le cow-boy prenait un bain chaque dimanche. Pourtant le jour de son mariage tombant un vendredi, il dut se baigner un jeudi.*

Ainsi, lorsqu'il déroge à son habitude, le fameux jeudi, la fenêtre est encore ouverte, et le bain du vendredi arrive alors que le train représenté par le bain du dimanche n'était pas fini (simultanéité au contact), d'où l'imparfait.

Il s'agit donc :

- D'identifier les balises.
- De les interpréter.
- D'en tirer les conclusions qui s'imposent.

En voici une liste non exhaustive :

Catégorie	Balises
Sans limite	Toujours, tout le temps, constamment, éternellement, etc.
Moment précis	Matin, midi, après-midi, soir, nuit, mardi, etc.
Durée absolue	Heure, minute, seconde, jour, semaine, mois, an, année, etc.
Durée par les limites	De... à ..., du matin au soir, du premier au dernier, etc.
Durée approximative	Environ, approximativement, etc.
Répétition	Chaque, Tous les, etc.
Avant procès	Sur le point de, au moment où, à l'instant où, aller + infinitif, etc.
Début de procès	Se mettent à, commençant à, à peine, etc.
Corps du procès	En train de, participe présent, etc.
Juste avant la fin	Presque fini, sur le point de (finir), pour terminer, etc.
Après procès	Venir de, à peine (terminé), une fois, être sur le point de, etc.

8.1.4.2.3.2.1 Par rapport à un autre procès

Il se peut qu'un procès se replace dans le temps par rapport à une balise qu'il convient d'interpréter (cf. Tpt3). Mais il se peut également qu'il faille se repérer par rapport à un autre procès (cf. Tpt4).

En général, l'un est antérieur ou postérieur à l'autre, à moins qu'ils ne soient tous les deux simultanés. De plus, ils peuvent avoir un lien logique. (but, cause, conséquence, concession, condition, comparaison).

Enfin, un procès (procès individuel) ou une série de procès peuvent se répéter à période régulière. Un groupe peut aussi être déclenché par un procès.

8.1.4.2.3.2.2 Fenêtre fermée

Nous avons déjà parlé de la notion de fenêtre (Tpt6 : § 7.2.1.6). Rappelons-en le principe : un jour, un procès (ou un groupe de procès) se répète. On constate alors l'ouverture d'une fenêtre. Les procès concernés sont reconnus comme latents, susceptibles de se reproduire dès que certaines conditions sont réunies.

Nous allons d'abord nous occuper des cas où la fenêtre est fermée. Les procès qui ont lieu ne sont pas susceptibles de se répéter. Ils ont lieu une fois, sans que l'on puisse suspecter une quelconque répétition.

A. Procès individuel

Un procès individuel (Tpt5) est un procès qui se déroule sans être lié à un autre. Les rencontres entre les procès sont fortuites.

Cas A : *Par exemple, vous êtes sur un pont d'autoroute, à hauteur d'une sortie. Une voiture arrive, qui prend la sortie. Une deuxième voiture arrive. Va-t-elle sortir, comme la première, ou continuer sur sa l'autoroute ? Elle sort.* Les deux sorties de voitures sont des procès individuels, car rien ne nous dit que les deux conductrices se sont mises d'accord, d'autant plus que, vraisemblablement, elles ne se sont jamais rencontrées. Chacune a pris sa décision de sortir parce que cela l'arrangeait, sans se préoccuper du choix d'autres personnes.

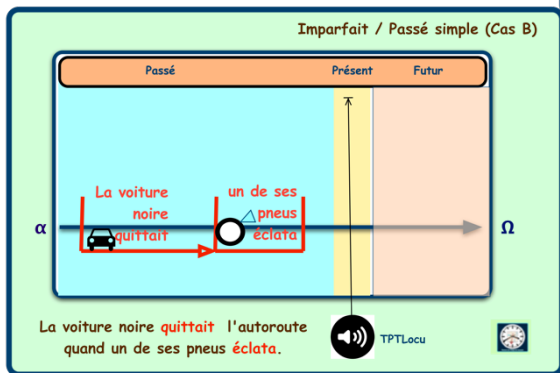
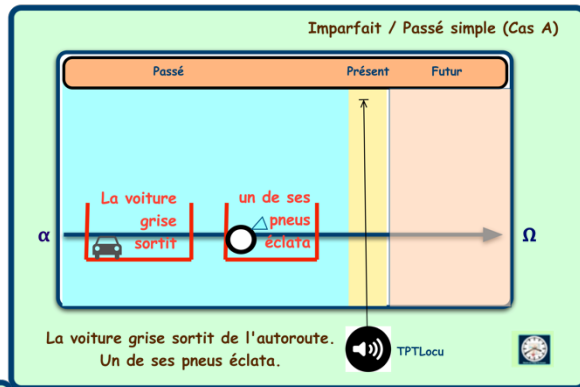
Cas B : Admettons maintenant que, *dans la deuxième voiture, se trouve le détective Pierre Kiroul, payé par le mari de la conductrice de la première voiture pour espionner sa femme*, la sortie de la deuxième voiture aurait pour simple raison la sortie de la première. Dans, ce cas, les procès ne seraient pas individuels, car liés par une raison logique.

Le choix du temps d'un procès individuel passé dépend donc simplement du fait qu'il se réalise jusqu'au bout sans intervention extérieure d'un autre procès, auquel cas on emploiera le passé simple (Cas A), ou qu'il se trouve confronté, avant d'être terminé, à un autre procès (Cas B), auquel cas on emploiera l'imparfait.

Cas A : (ImpPS01)

- ◆ *La voiture grise sortit de l'auto-route. Un de ses pneus éclata.*

L'action de **sortir** est terminée avant que le pneu n'éclate → **Passé simple**



Cas B : (ImpPS02)

- ◆ *La voiture noire quittait l'autoroute quand un de ses pneus éclata.*

L'action de **quitter** n'est pas terminée lorsque le pneu éclate. → **Imparfait**

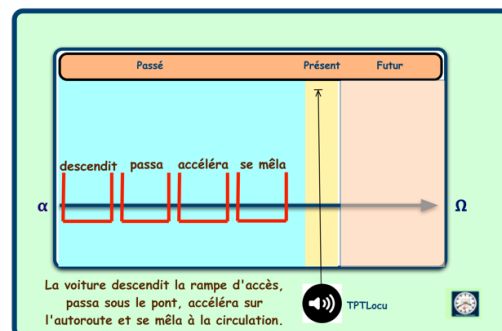
Dans les deux cas, l'action d'éclater se termine dans le passé sans que rien ne commence. Il faut donc employer le **passé simple**.

B. Série de procès

Une série de procès (Tpt5) est un ensemble de faits qui se déroulent à la suite les uns des autres. Ces procès ont un rapport entre eux, par exemple, parce qu'ils sont faits par la même personne.

- ◆ *La voiture descendit la rampe d'accès, passa sous le pont, accéléra sur l'autoroute et se mêla à la circulation.*

Dans cette série, nous avons mis tous les verbes au passé simple car chaque procès se termine avant que le suivant ne commence. On peut imaginer pourtant des séries dans lesquelles certains procès sont rendus à l'imparfait. Pour cela, il faut que l'un de ces procès ne soit pas terminé lorsque le suivant commence.



- ◆ *La voiture descendit la rampe d'accès, passa sous le pont qui dominait l'autoroute et se mêla à la circulation.*

Lorsque la voiture passe sous le pont, cela faisait un bon moment qu'il dominait l'autoroute et il n'avait pas cessé de le faire, d'où l'imparfait.

Pour trouver toute la série à l'imparfait, il faut aller voir à la rubrique « fenêtre ouverte ».

C. Train de procès

Pour que l'on ait un train de procès, il faut qu'un procès serve de déclencheur aux autres, que l'on appellera **procès induits**. Par exemple.

◆ *Le jour où il mit du pili-pili dans son couscous, il dut boire deux litres d'eau, eut les lèvres enflées, mal au ventre et passa plusieurs heures aux toilettes.*

Ce train fonctionne comme la série ci-dessus, avec une différence toutefois. Une fenêtre vient d'être ouverte : si, un jour, il remet du pili-pili dans son couscous, tout le train de procès suivra. S'il n'en remet plus jamais, le train s'arrêtera et la fenêtre se refermera.

8.1.4.2.3.2.3 Fenêtre ouverte

Nous arrivons à l'un des points névralgiques du chapitre : celui des fenêtres ouvertes (Tpt6). Comme nous venons de le préciser, l'ouverture de la fenêtre temporelle rend latent le procès individuel, la série de procès ou le train de procès. Un élément latent peut se reproduire à tout moment, dès que les conditions nécessaires sont réunies.

A. Procès individuel

Le procès individuel tel qu'il a été défini au paragraphe précédent peut être répété dès que les conditions sont réunies. Il est bon alors d'analyser les éventuelles balises de temps qui peuvent décrire les conditions :

◆ *Chaque année de sa vie, il fit un voyage à Auxerre, le lieu de sa naissance.*
(A)

Nous avons là une double balise :

➤ *De sa vie*, qui fixe les limites de la fenêtre. Celle-ci commence un jour de sa vie d'adulte et dure jusqu'à son décès.

➤ *Chaque année*, qui fixe la fréquence.

En revanche, nous ne savons rien sur le jour précis, qui doit varier selon les années.

Le verbe *fit* est au passé simple car la fenêtre se referme sans l'intervention d'un quelconque procès. Ainsi, le procès de faire un voyage à Auxerre ne rencontre aucun obstacle, et ne peut pas donc pas être mis à l'imparfait.

◆ *Il faisait son voyage annuel à Auxerre lorsqu'il apprit son élection.* (B)

La balise est constituée par l'adjectif *annuel*, qui montre qu'il fait un voyage à Auxerre tous les ans. Cette fois, il se passe un fait nouveau au cours du voyage qui n'est pas encore fini. Nous devons donc employer l'imparfait « *il faisait son voyage annuel.* »

Comparons cet exemple au suivant, dans lequel nous n'avons pas de fenêtre.

- ◆ *Il faisait un voyage à Auxerre lorsqu'il apprit son élection. (C)*

Ici, rien ne montre une répétition. **Faire un voyage** est donc un procès unique et individuel. L'imparfait s'explique par le fait qu'il n'a pas fini de faire son voyage lorsqu'il apprend son élection.

- ◆ *Il faisait son voyage annuel à Auxerre lorsqu'il mourut d'un infarctus. (D)*

L'exemple D ressemble beaucoup à l'exemple B. La différence, c'est que dans B, la fenêtre reste ouverte pour une nouvelle répétition, alors que, dans D, le nouveau procès, **mourir**, ferme la fenêtre : jamais plus il ne pourra faire un voyage annuel à Auxerre.

B. Série de procès

Nous avons déjà vu ce qu'était une série.

- ◆ *Cela faisait trois semaines que l'inspecteur suivait la voiture du malfaiteur. Chaque fois qu'elle arrivait sur l'autoroute, la voiture descendait la rampe d'accès, passait sous le pont et se mêlait à la circulation. Mais ce jour-là, elle accéléra plus que d'habitude et l'inspecteur ne put la suivre.*

Toute la série se répète (balise = *chaque fois que*). Il y a donc une fenêtre ouverte. On sait que la poursuite a commencé il y a *trois semaines*, date à laquelle la fenêtre s'est ouverte. Tous les verbes appartenant à la série sont solidaires et se mettent tous à l'imparfait parce que la série fait face à un incident (ce jour-là), alors qu'elle est en route.

Attention, rien ne dit que, la prochaine fois qu'il filera le malfaiteur, il ne pourra pas le suivre. La fenêtre n'étant pas refermée, la série peut se poursuivre, avec succès (*L'inspecteur arrive à suivre le malfaiteur*) ou sans succès (*L'inspecteur perd le contact*).

- ◆ *Pendant trois semaines, l'inspecteur suivit la voiture du malfaiteur. Chaque fois qu'elle arriva sur l'autoroute, la voiture descendit la rampe d'accès, passa sous le pont et se mêla à la circulation.*

La série ressemble beaucoup à celle qui précède. Les balises intéressantes sont :

- ◆ *Chaque fois que*, qui suggère la répétition, donc, la présence d'une fenêtre.
- ◆ *Pendant trois semaines*, qui précise la durée de l'ouverture de la fenêtre.

En revanche, on ne sait rien sur le nombre ni sur la date des occurrences de la série.

Aucune occurrence de la série n'étant concernée par l'arrivée d'un quelconque procès, la fenêtre se ferme d'elle-même. Les verbes qui font partie de la série sont donc au passé simple.

C. Train de procès

Le train de procès avec son déclencheur peut aussi être sujet à répétition. On retrouve les deux cas d'état de la fenêtre ouverte ou fermée.

- ◆ *Chaque fois qu'il pleuvait, elle ressentait un sentiment de solitude. Elle pensait à ses parents, à son enfance et ses yeux s'emplissaient de larmes.*

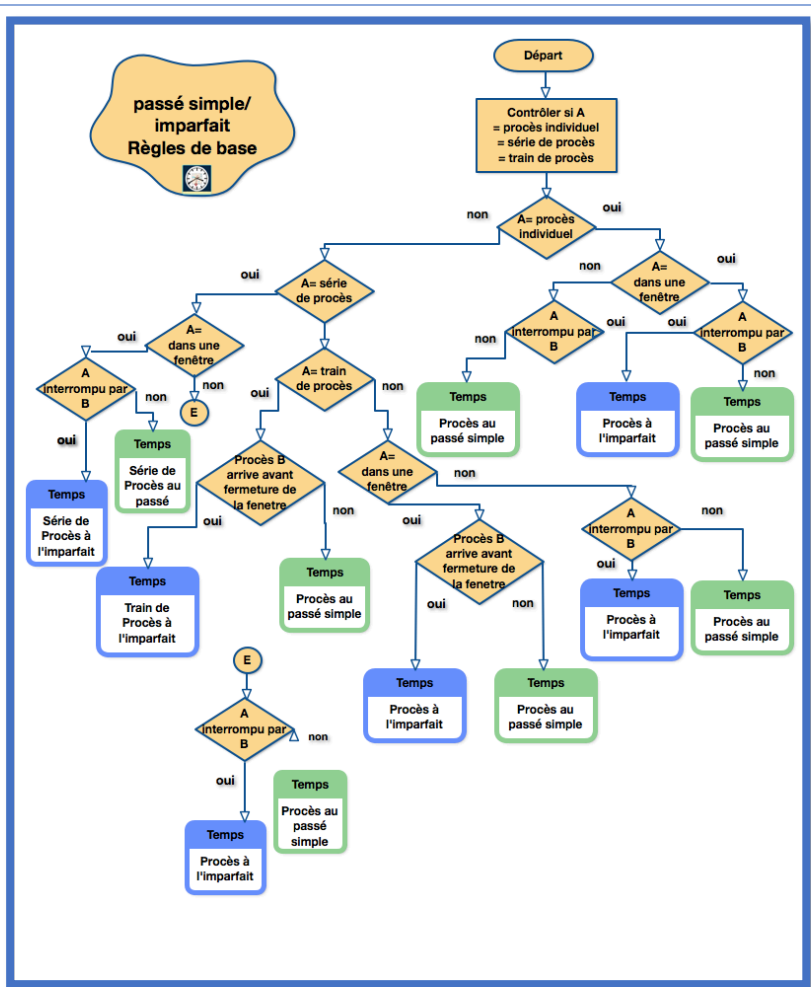
La locution conjonctive *chaque fois qu'* évoque la répétition, donc, la présence d'une fenêtre. A la fin de l'occurrence décrite, rien n'est venu fermer la fenêtre. Celle-ci étant encore ouverte, une prochaine occurrence est donc possible. On emploie donc l'imparfait.

- ◆ *Au cours de son voyage à Londres, sous ce ciel si triste, chaque fois qu'il plut, elle ressentit un sentiment d'abandon. Elle pensa à ses parents, à son enfance et ses yeux s'emplirent de larmes.*

La balise *chaque fois qu'* marque la répétition, donc l'existence d'une fenêtre. Le complément circonstanciel *Au cours de son voyage à Londres* montre les limites de cette fenêtre, dont l'ouverture se au début de son voyage et la fermeture à la fin. Comme cette occurrence n'est confrontée à aucun nouveau procès, le passé simple est de rigueur.

Passé simple / imparfait

Prérequis : avoir lu le chapitre sur les règles de base de l'emploi de l'imparfait et du passé simple.



1. oui, non : passé simple → sortit
2. oui, non : passé simple → éclata
3. oui, non, oui : imparfait → quittait
4. non, non, non, non, oui : passé simple → descendit , passa, accéléra
5. non, oui , non, oui : imparfait → dominait
6. non, oui, non, non : passé simple → mit, dut, eut, passa
7. non, non, oui, non : passé simple → fit
8. non, non, oui, oui : imparfait → faisait
9. non, non, non, oui : imparfait → faisait
10. oui, oui, oui : imparfait → faisait
11. non, non, oui, oui : imparfait → faisait, suivait, arrivait ...
12. non, non, oui, non : passé simple → suivit, arriva, descendit ...
13. non, non, oui, oui : imparfait → pleuvait, ressentait, pensait ...
14. non, non, oui, non : passé simple → plut, ressentit, pensa ...

1. La voiture grise sortit de l'autoroute.

2. Un de ses pneus éclata.

3. La voiture noire quittait l'autoroute quand un de ses pneus éclata.

4. La voiture descendit la rampe d'accès, passa sous le pont, accéléra sur l'autoroute et se mêla à la circulation.

5. La voiture descendit la rampe d'accès, passa sous le pont qui dominait l'autoroute et se mêla à la circulation.

6. Le jour où il mit du pili-pili dans son couscous, il dut boire deux litres d'eau, eut les lèvres enflées, mal au ventre et passa plusieurs heures aux toilettes.

7. Chaque année de sa vie, il fit un voyage à Auxerre, le lieu de sa naissance.

8. Il faisait son voyage annuel à Auxerre lorsqu'il apprit son élection.

9. Il faisait un voyage à Auxerre lorsqu'il apprit son élection.

10. Il faisait son voyage annuel à Auxerre lorsqu'il mourut d'un infarctus.

11. Cela faisait trois semaines que l'inspecteur suivait la voiture du malfaiteur. Chaque fois qu'elle arrivait sur l'autoroute, la voiture descendait la rampe d'accès, passait sous le pont et se mêlait à la circulation. Mais ce jour-là, elle accéléra plus que d'habitude et l'inspecteur ne put la suivre.

12. Pendant trois semaines, l'inspecteur suivit la voiture du malfaiteur. Chaque fois qu'elle arriva sur l'autoroute, la voiture descendit la rampe d'accès, passa sous le pont et se mêla à la circulation.

13. Chaque fois qu'il pleuvait, elle ressentait un sentiment de solitude. Elle pensait à ses parents, à son enfance et ses yeux s'emplissaient de larmes. Un jour, elle partit pour un pays plus sec : le Tchad.

14. Au cours de son voyage à Londres, sous ce ciel si triste, chaque fois qu'il plut, elle ressentit un sentiment d'abandon. Elle pensa à ses parents, à son enfance et ses yeux s'emplirent de larmes.

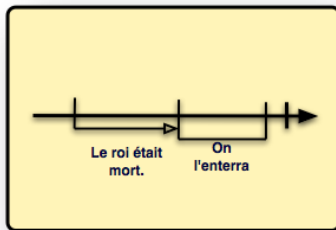
8.1.4.2.4 Quand tout dépend du verbe

8.1.4.2.4.1 Attention au sens des verbes

Il arrive que la signification d'un verbe ait une influence sur le choix des temps :

Exemple :

- ◆ 1. *Un jour de 1715, le roi Louis XIV mourut (A). On l'enterra (B).*
- ◆ 2. *Le roi était mort (A). On l'enterra (B).*

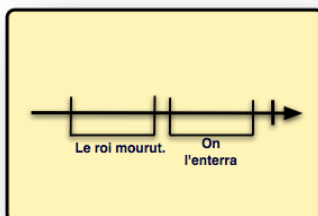


Pourquoi le verbe de l'action n°1 est-il au passé simple, alors que celui de la n°2 est à l'imparfait ? Nous allons pour l'expliquer nous servir des Tpt :

- Tpt4 = Lien du procès TptProc avec un autre procès.
- Tpt5 = Type de procès.
- Tpt6 = Fenêtre temporelle

→ Dans la phrase 1, l'**action A** (celle qui commence la première), c'est **le roi mourut**. L'**action B**, celle qui commence la deuxième, c'est **On l'enterra**.

Nous avons ici deux actions individuelles (Tpt5). Bien sûr, le roi meurt une fois, et on l'enterre une seule fois.



Analyse : Quand l'action B (*on l'enterre*) commence, l'action A est déjà finie. Il faut qu'il ait fini de mourir pour qu'on ait le droit de l'enterrer. Il serait criminel de l'enterrer avant qu'il ait fini de mourir.

Puisque l'action A (*le roi meurt*) est terminée lorsque B (*on l'enterre*) commence, nous devons mettre le verbe de l'action A **au passé simple**, (au **passé composé** à l'oral).

→ Dans la phrase 2, nous avons le verbe **être**, suivi de l'adjectif **mort**.

Analyse : Quand l'action B (*on l'enterre*) commence, l'action A n'est pas finie, le roi n'a pas fini d'être mort, sinon, il serait à nouveau vivant. Il faut qu'il soit encore mort pour qu'on ait le droit de l'enterrer !

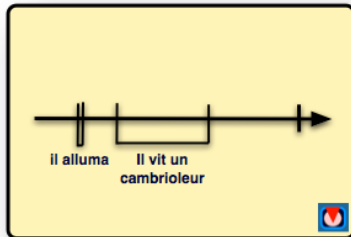
Puisque l'action A (*le roi est mort*) n'est pas encore finie lorsque B (*on l'enterre*) commence, nous avons ici selon Tpt4 une simultanéité au contact. Il faudra mettre le verbe de l'action A **à l'imparfait**.

D'ailleurs, ce n'est pas encore demain que le roi cessera d'être mort.

8.1.4.2.4.2 Les verbes bascules (instantanés)

Il existe des verbes qui décrivent une action qui se termine à peine ont-ils commencé. Par exemple, si vous allumez la lumière électrique, il fait sombre juste avant, et dès que vous avez appuyé sur le bouton, la lumière jaillit immédiatement. Nous appellerons un tel verbe un verbe bascule, car il fait basculer de l'état initial **éteint** à l'état final **allumé**, sans transition.

Ces verbes sont décrits par Tpt8.



En quoi cela nous intéresse-t-il pour l'emploi des temps du passé ?

Eh bien avec un tel verbe, on aura beaucoup de peine à faire démarrer une nouvelle action entre le début et la fin de l'action, puisque le procès se termine à peine a-t-il commencé.

- ◆ *Il alluma la lumière et vit un cambrioleur.* (1)



L'imparfait est pourtant possible si le verbe est dans un train qui est encore en marche lorsque la nouvelle action arrive, comme cela est décrit dans Tpt6(Fenêtre).

- ◆ *Il était très peureux, et lorsqu'il allumait la lumière, il avait peur de voir un cambrioleur. Un jour, il décida de faire du karaté.* (2)

Ici, **allumer** fait partie d'un train qui n'est pas arrêté le jour où il décide de faire du karaté. C'est d'ailleurs pour le forcer à s'arrêter qu'il décide d'en faire.

Les verbes bascules les plus importants sont :

- **Allumer et éteindre l'électricité, rencontrer qn, voir qn** (dans le sens de le rencontrer), **tomber sur qn** (= rencontrer qn par hasard).
- **Regarder** (un peu), **écouter** (un peu), **sentir** (un peu), **toucher** (un peu), **goûter** (un peu), **réfléchir** (un peu), aller voir (un peu).

Cette deuxième série de verbes est particulièrement intéressante, car elle signifie : mettre en alerte un organe (œil, oreille, nez, peau, langue et palais, cerveau) pour le cas où il y aurait quelque chose à constater grâce à lui.

→ Les verbes de perception et de pensée

Quand il s'agit des verbes de perception, et des verbes en rapport avec l'activité cérébrale, nous avons une chaîne de 3 verbes.

☞ Action volontaire / involontaire :

Par exemple, vous ferez la différence entre *voir* et *regarder*, *entendre* et *écouter*, *penser* et *réfléchir*. Pour toutes ces paires, le premier verbe désigne une **action involontaire**, le deuxième une **action volontaire**.

Exemple : *si mes yeux sont ouverts et s'il fait jour, je "vois" des choses. Mais si quelque chose m'intéresse, par exemple, ma voisine en train de réparer son vélo, je vais "regarder". Et je le fais volontairement.*

☞ Deux façons de faire volontairement les choses

Il y a deux façons de faire les choses volontairement. Par exemple, si vous voulez savoir s'il y a du champagne dans le frigo, vous direz à une personne qui vit avec vous :

◆ « *Regarde (un peu) dans le frigo s'il reste du champagne.* »

Ce *regarde un peu* ne signifie pas : *tu vois du champagne, alors, regarde-le*, mais plutôt *allume ton œil*. Et lorsque la personne regardera, il y aura deux possibilités :

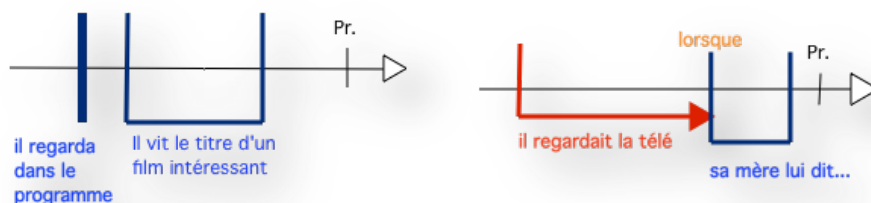
- ou bien il reste du champagne et elle le verra,
- ou alors il n'en reste pas, et alors, elle ne verra rien.

Ce verbe "*regarder*" (un peu) tout comme "*écouter*" (un peu), "sentir"(un peu), "*toucher*"(un peu), "*réfléchir*" (un peu) sont des verbes bascules. Ils ne pourront être à l'imparfait que lorsqu'ils seront dans un train en marche au moment où l'action suivante commence. **L'imparfait concerne alors toutes les actions du train**, et non pas seulement le verbe bascule.

Nous avons donc le trio : 1. *regarder* (un peu) → 2. *voir* → 3. *regarder*.

Exemple :

◆ *Il regarda (1) (un peu) dans le programme, vit (2) le titre d'un film intéressant et se mit devant la télévision. Il regardait (3) depuis une heure lorsque sa mère lui dit d'aller se coucher.*



Notez que nos amis Belges disent *regarde une fois*. Et quand on leur demande « Pourquoi une fois ? Pourquoi pas deux ? », ils rétorquent : « Pourquoi un peu ? Pourquoi pas beaucoup ? » Et ils n'ont pas tort, quoique nous ayons raison...

8.1.4.2.4.2.1 Comment reconnaître un verbe bascule ?

Selon Tpt8, durée du procès, le verbe bascule est instantané, c'est-à-dire fini dès qu'il a commencé. Selon Tpt4 (lien avec un autre procès), A (action qui commence la première) est antérieure à B

Règle : reconnaître un verbe bascule

Il s'agit "d'allumer le système" (vision, audition, odorat, goût, toucher, cerveau), pour que, s'il y a quelque chose, on soit capable de s'en rendre compte. On doit trouver dans le texte une recherche.

Voici quelques exemples :

Exemple 1 : ♦ *Regarde par la fenêtre pour voir si Paul est réveillé.*

Madame ne sait pas si Paul, son voisin, est réveillé. Elle demande à monsieur d'allumer son système œil/cerveau pour constater s'il y a un signe du réveil de Paul (fenêtres ouvertes) ou non. Comme il n'a encore rien vu, madame emploie un verbe bascule.

Exemple 2 : ♦ *Écoute, chérie ! Je crois que les voisins se disputent !*

Monsieur a entendu du bruit ou des cris, ce qui lui laisse penser que les voisins se disputent. Il demande à sa femme d'allumer son système auditif pour savoir si elle entend, elle aussi, des bruits de disputes.

Exemple 3 : ♦ *Si tu veux trouver la solution, réfléchis donc !*

Ce pauvre garçon fait ses devoirs. Il n'arrive pas à savoir combien font 15% de 200€. Sa mère l'encourage en lui demandant de mettre en marche son cerveau.

Exemple 4 : ♦ *Goûte un peu la soupe. Je ne sais pas si j'ai mis assez de sel !*

Il faut allumer le système du goût pour vérifier s'il y a assez de sel.

8.1.4.2.4.2.2 Comment les utiliser.

Il nous reste à voir comment utiliser les verbes bascules selon les cas :

A. En actions individuelles

Exemples :

- ♦ *Il regarda dans le journal pour voir la météo.*
- ♦ *Elle écouta attentivement pour savoir si son voisin était rentré.*
- ♦ *Le détective réfléchit pour se rappeler s'il avait bien fermé le robinet du gaz.*

B. En trains de procès

On peut en considérer de deux sortes :

☞ **Le train qui s'arrête tout seul avant l'arrivée d'un nouveau procès :**

Exemple :

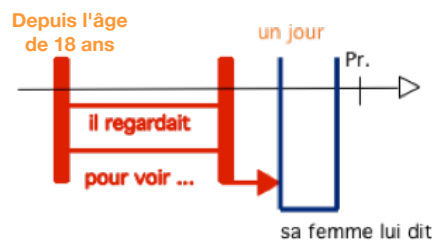
- ♦ *Toute sa vie, il regarda avant de sortir pour voir si le robinet du gaz était fermé.*



☞ **Le train encore en marche à l'arrivée d'un nouveau procès :**

Exemple :

◆ Depuis l'âge de 18 ans, il regardait avant de sortir pour voir si le robinet était fermé lorsqu'un jour, sa femme lui dit que c'était un toc et qu'il devait consulter un psychologue.



Remarque : Si vous avez déjà vu quelque chose, vous pouvez le regarder si cela vous intéresse. Mais alors, ce ne sera plus le verbe bascule.

8.1.4.2.4.3 Sens particulier du verbe *devoir* suivi de l'infinitif

A. Politesse prudente

On peut avoir plusieurs raisons d'être poli. L'une de ces raisons est que l'on a peur d'importuner quelqu'un, peut-être parce que l'on craint ses réactions.

Par exemple, en garant votre voiture devant chez-vous, vous emboutissez la voiture de votre voisin, qui la nettoie tous les soirs, qui est souvent bougon, et qui de plus est grand et costaud. Vous allez lui annoncer la nouvelle. Parmi toutes les possibilités, vous choisirez :

◆ *Bonsoir. Je venais vous dire que j'avais embouti votre voiture.*

Pourquoi « Je venais ... » ?

L'imparfait présuppose que l'on était en train de venir au moment où... Où quoi ? Eh bien, on lui laisse le choix de trouver, s'il le désire, un procès quelconque empêchant notre venue. Même si l'on est là pour lui parler, il peut faire comme si on n'était pas là pour cause d'empêchement.

En revanche, pour lui dire que l'on a embouti la voiture, nous emploierons le passé composé, qui décrit un procès passé et terminé comme le passé simple, mais qui a un lien avec maintenant, ce qui paraît évident dans le cas qui nous occupe.

Nous reviendrons en détail sur le passé composé dans le chapitre qui lui est consacré.

8.1.4.2.4.4 Notions de contexte

8.1.4.2.4.4.1 Point de vue personnel

Il y a plusieurs façons de présenter les choses, selon la façon que l'on a de les envisager. Suivons Marcel, jeune poilu de la guerre de 14.

◆ *En 1916, Marcel, âgé de 18 ans, il fut mobilisé en janvier, se retrouva un mois plus tard dans une tranchée, du côté de Verdun. Il attendait depuis plusieurs jours qu'il se passe enfin quelque-chose lorsque commença, le 21 février, la bataille de Verdun, qui dura jusqu'au 19 décembre de la même année, stoppant l'avancée de l'armée allemande. Il participait à cette bataille lorsqu'il fut blessé à l'épaule et fut ramené à l'arrière, dans un hôpital.*

Les faits relatés suivent la chronologie. Les balises temporelles (cf. Tpt3) nous permettent de suivre cette chronologie. La proposition « il participait à cette bataille lorsqu'il fut blessé » nous montre par une simultanéité au contact qu'il était en train de combattre à Verdun lorsqu'il fut blessé (Tpt 4). Il y a une surprise lorsque l'on découvre qu'il a été blessé.

◆ *En 1916, Marcel, qui venait d'être mobilisé, participa à la bataille de Verdun où il fut blessé. Après sa mobilisation en janvier, il se retrouva, un mois plus tard, dans une tranchée. Il fit toute la bataille.*

Relatons maintenant les faits d'une autre façon :

Il s'agit de la même histoire qui s'appuie sur les mêmes faits. Pourtant, les choses sont présentées autrement. D'abord, nous suivons l'axe des temps jusqu'à la fin de la bataille. Puis, nous effectuons un retour en arrière pour revivre les faits, cette fois, dans l'ordre chronologique.

D'abord, nous fixons le cadre temporel : la bataille de Verdun, et on apprend que Marcel a été blessé pendant cette bataille. Il n'y a donc pas de surprise, puisque l'on apprend la blessure dès le début du récit. Ce qui vient après cette révélation.

Ensuite, nous effectuons un retour en arrière pour décrire les faits dans l'ordre dans lequel ils se sont déroulés. Les procès sont présentés sous la forme d'une série où ils se succèdent.

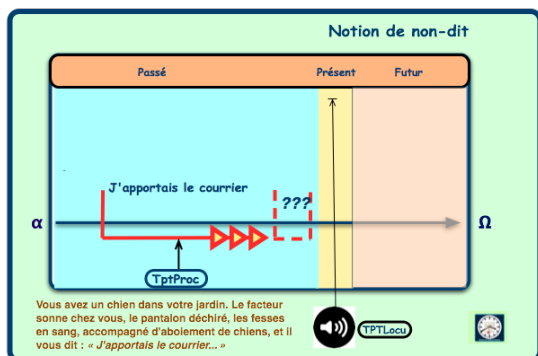
Ainsi, on peut présenter les mêmes faits de diverses manières, selon notre point de vue temporel. En utilisant les temps d'une manière ou d'une autre, on peut donc faire varier le point de vue tout en racontant la même histoire. Mais pour cela, il faut savoir manipuler le passé simple (participa à la bataille) et l'imparfait (il participait à la bataille).

8.1.4.2.4.4.2 Notions de non-dit

→ Souvent, surtout lorsque l'on parle, on ne dit pas tout, la situation suffisant à expliquer les choses.

Exemple :

◆ *Vous avez un chien dans votre jardin. Le facteur sonne à votre porte, le pantalon déchiré, les fesses en sang, accompagné d'aboiement de chiens, et il vous dit : « J'apportais le courrier... »*



Il n'y a pas besoin de discuter pendant des heures pour expliquer ce qui s'est passé. Le facteur apportait le courrier au moment où il a été attaqué par le gentil Médor. L'imparfait montre que, **même si l'attaque du chien est finie, le postier revit le moment où il apportait le courrier**, celui où le chien l'a attaqué. Il en est traumatisé.

On a ici un **imparfait** expliqué par un **non-dit** surtout lorsque :

- l'on rapporte ce que l'on vient de vivre.
- l'on fait référence au passé.
- l'on veut être excusé.

Nous appliquerons ici Tpt10 (Valeur détournée) et Tpt4 (Simultanéité au contact).

Règle sur le non-dit



Dans tous ces cas, on emploiera l'imparfait seul. En effet, comme l'action se déroulait encore quand le non-dit est arrivé, on est obligé d'employer l'imparfait qui dénote une simultanéité au contact entre le procès à l'imparfait et une action non dite que l'auditeur n'aura pas de mal à s'imaginer.

→ On rapporte ce que l'on vient de vivre

Vous êtes en voiture, assis à côté de la conductrice. Tout à coup, vous voyez un homme sauter par une fenêtre. Le temps que vous repreniez vos esprits, votre voiture a déjà tourné au coin de la rue. Vous bredouillez :

◆ « *Il y avait un homme qui sautait par la fenêtre.* »

Pourquoi cet imparfait, puisque nous n'avons pas d'action B qui explique l'emploi de ce temps ?

Eh bien **vous vous servez de l'imparfait pour revivre la scène** avant qu'elle ne se termine, pour bien montrer que vous avez été témoin du fait et que cela vous a impressionné(e) .

Règle : quand on a été témoin



Quand on a été témoin d'une action au moment où elle se déroulait, on peut relater cette action à l'imparfait pour dire : *au moment où j'ai regardé, un homme sautait par la fenêtre.* Cet imparfait exprime en même temps l'émotion que vous avez ressentie à ce moment-là

Réfléchissons : Peut-on mettre cette action au passé simple (au passé composé à l'oral) ?

Bien sûr, puisque l'action a eu lieu jusqu'au bout sans être interrompue :

◆ *Ce jour-là, un homme sauta (a sauté) par la fenêtre.*

Dans ce cas, on ne souligne pas que l'on a été témoin, que l'on a vécu cette action. On se contente de dire que **cette action a eu lieu jusqu'au bout**. Cela devient une histoire banale, un fait divers.

B. On fait référence au passé

Quand on fait référence au passé, il y a deux façons de s'y prendre :

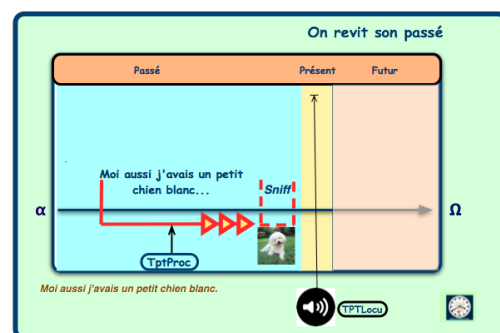
- On relate les faits comme ils se sont passés, sans émotion.
- On revit les faits et on veut montrer son émotion en se replongeant dedans.

Dans le premier cas, on appliquera TptProc avec la valeur pour Tpt4 **antériorité formelle**, dans le deuxième, avec la valeur Tpt4 **simultanéité au contact**.

Exemple : *Vous êtes avec un ami et vous voyez un petit chien blanc. Vous en aviez un vous-même lorsque vous étiez enfant. Vous lui dites :*

◆ *Dans ma jeunesse, j'ai eu un petit chien blanc.*

Vous n'exprimez par ce passé composé (passé simple à l'écrit) qu'une information sans la moindre émotion.



Vous auriez pu aussi ressentir une émotion et vouloir la partager avec votre ami. Dans ce cas, vous auriez dit, avec des larmes dans les yeux :

◆ *Moi aussi j'avais un petit chien blanc.*

Cet imparfait vous replonge dans votre passé, **au moment où a vécu ce petit chien**. Il montre que vous êtes en train de revivre sa présence. Pour vous, il est là, devant vous, à remuer la queue. **La simultanéité au contact (Tpt4) a lieu par rapport à l'émotion qui vous saisit, et qui reste un non-dit.**

On fait aussi souvent référence au passé pour montrer qu'on le regrette. Chacun sait que **c'était beaucoup mieux avant. (cf. autrefois / aujourd'hui)**

Ainsi, votre compagnon ne vous apporte plus votre café au lit le matin. Cette année, il a même oublié votre anniversaire de mariage. Vous allez donc lui dire :

◆ *Autrefois, tu m'apportais le café au lit.*

Là aussi, on imagine une situation simultanée au contact : *aujourd'hui, ce n'est plus le cas*. Il n'y a pas de méthode qui soit meilleure que l'autre. C'est à vous de savoir ce que vous allez dire, en fonction de vos sentiments et de l'intention que vous avez, ou non, de les montrer.

Règle :



Quand on relate une action passée, positive ou négative, on peut le faire à l'imparfait pour montrer qu'on revit ce moment et pour partager avec l'interlocuteur les émotions que l'on éprouve en y repensant. On emploiera le *passé simple* (passé composé à l'oral) si l'on veut relater les faits sans montrer d'émotion

8.1.4.2.4.5 Ne pas savoir / croire introduisant une excuse

Il est important de savoir fournir une excuse lorsque l'on a été pris en faute. Là aussi, nous allons devoir choisir entre l'imparfait et le passé simple.

8.1.4.2.4.5.1 Deux bonnes excuses

Exemple : le jeune Jules a oublié son devoir à la maison. Comme le professeur le regarde d'un œil méchant, il lui dit, pour s'excuser :

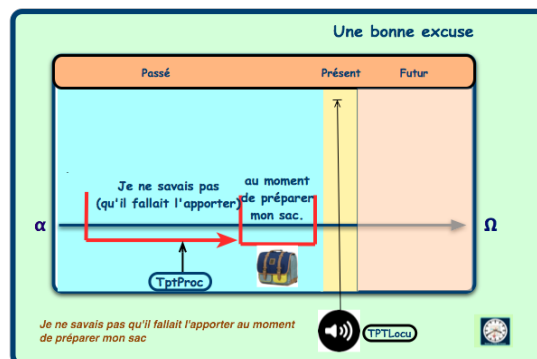
◆ « *Je ne savais pas qu'il fallait l'apporter aujourd'hui.* »

→ **Pourquoi cet imparfait ?**

Au moment où il aurait dû mettre son devoir dans son cartable, avant de partir de chez lui, **il ne savait toujours pas qu'il fallait l'apporter**. Il a donc une excuse. La simultanéité au contact (Tpt4) marquée par l'imparfait montre bien que son ignorance dure encore au moment où il aurait pu prendre son devoir. Il aurait pu dire aussi :

◆ « *Je croyais que c'était pour demain.* »

Cela veut dire qu'au moment de faire ses devoirs, il pensait que c'était pour le surlendemain. Il aurait donc encore pu les faire le lendemain au soir. Là aussi, il a une excuse logique. L'imparfait, ici, est la transformation du présent direct en imparfait indirect.



8.1.4.2.4.5.2 Une mauvaise excuse

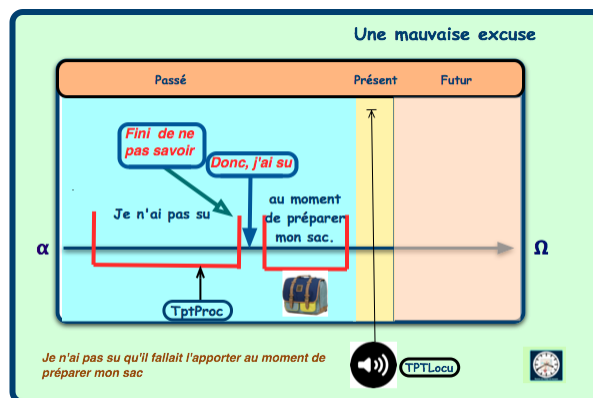


Baucoup d'étrangers, qui n'ont pas encore le sens de la langue, diraient :

◆ * *Je n'ai pas su qu'il fallait l'apporter.*

C'est une mauvaise méthode, car cela veut dire qu'**au moment où ils auraient pu le prendre, ils avaient cessé de ne pas savoir**, et que donc, **ils savaient qu'il fallait l'apporter**. En effet, le passé composé **Je n'ai pas su** est terminé avant que l'action suivante, **j'ai su** ne commence, puisque **quand on arrête de ne pas savoir, on sait. Alors, si on sait, pourquoi ne l'apporte-t-on pas ?**

Le Tpt4 qu'il fallait choisir n'était donc pas l'antériorité fortuite, mais bien la simultanéité au contact.



► **Règle pour avoir une bonne excuse :**



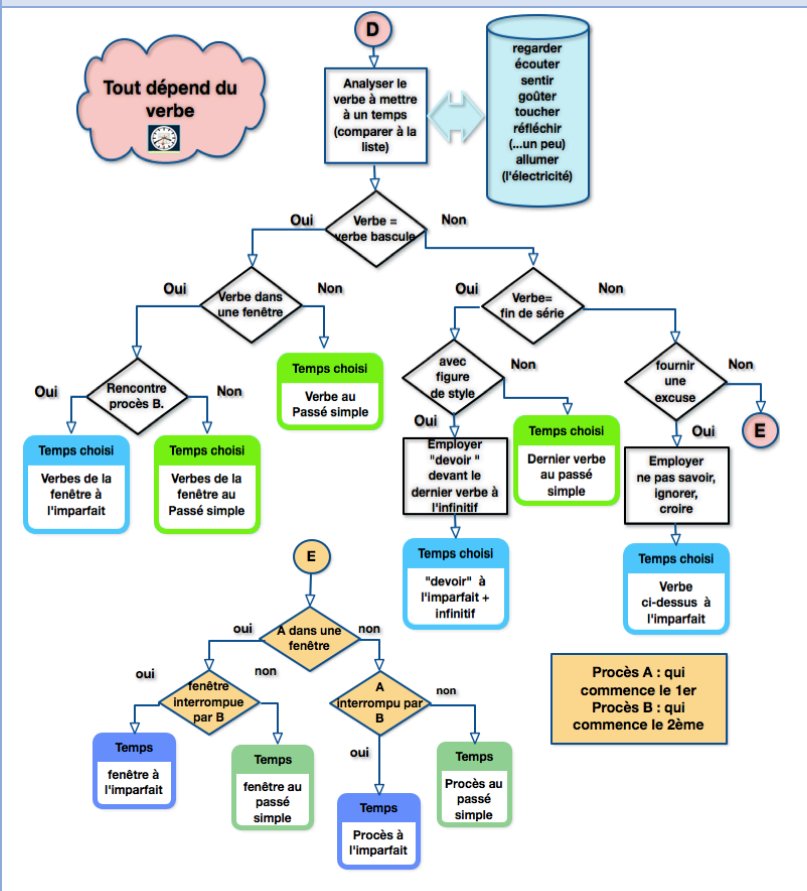
Quand vous avez besoin d'une excuse pour expliquer pourquoi vous n'avez pas fait ce que l'on attendait de vous, vous pourrez employer un verbe (ou une expression) qui montre que vous ne saviez pas, ou que vous croyiez le contraire, en n'oubliant pas d'employer le verbe à l'imparfait, qui prouve que, au moment du choix, vous ne saviez pas qu'il fallait faire ce que vous n'avez pas fait. Vous plaidez l'ignorance pour expliquer l'acte manqué.

Vous direz donc :

- *Je ne savais pas qu'il fallait le rendre aujourd'hui.*
- *J'ignorais qu'il fallait le rendre aujourd'hui.*
- *Je croyais qu'il fallait le rendre la semaine prochaine*

Passé simple imparfait : tout dépend du verbe

Prérequis : avoir lu le chapitre sur les règles de base de l'imparfait et du passé simple.



1. Un jour de 1715, le roi Louis XIV mourut (A). On l'enterra (B).
 2. Le roi était mort (A). On l'enterra (B).
 3. Il alluma la lumière et vit un cambrioleur.
 4. Il était très peureux, et lorsqu'il allumait la lumière, il avait peur de voir un cambrioleur. Un jour, il décida de faire du karaté.
 5. Elle regarda (un peu) dans le frigo s'il restait du champagne. »
 6. Il regarda (un peu) dans le programme, vit le titre d'un film intéressant et se mit devant la télévision. Il regardait depuis une heure lorsque sa mère lui dit d'aller se coucher.
 7. Tu regardas par la fenêtre pour voir si Paul était réveillé.
 8. Elle écouta pour savoir si les voisins se disputaient.
 9. Pour trouver la solution, ils réfléchirent !
 10. Elle goûta un peu la soupe pour savoir si j'avais mis assez de sel !
 11. Il regarda dans le journal pour voir la météo.
- Elle écouta attentivement pour savoir si son voisin était rentré.
Le détective réfléchit pour se rappeler s'il avait bien fermé le robinet du gaz.
12. Toute sa vie, il regarda avant de sortir pour voir si le robinet du gaz était fermé.
 13. Depuis l'âge de 18 ans, il regardait avant de sortir pour voir si le robinet était fermé lorsqu'un jour, sa femme lui dit que c'était un toc et qu'il devait consulter un psychologue.
 14. Bonsoir. Je venais vous dire que j'avais embouti votre voiture.
 15. Le 14 juillet 2015, les Martin faisaient (A) une croisière lorsqu'à 10 heures, ils passèrent(B) l'Île du Levant.
 16. Les Martin firent une croisière. Le 14 juillet 2015 à 10 heures, ils passèrent l'Île du Levant.
 17. « Je ne savais pas qu'il fallait l'apporter aujourd'hui. »
 18. « Je croyais que c'était pour demain. »

Les itinéraires et la solution

1. non, non,non, (E), non : passé simple → mourut
2. non, non,non, (E), oui : imparfait → était
3. oui, non : passé simple → alluma
4. oui, oui, oui : imparfait → il allumait
5. oui, non : passé simple → il regarda
6. oui, non : passé simple → il regarda
7. oui, non : passé simple → tu regardas
8. oui, non : passé simple → elle écouta
9. oui, non : passé simple → il réfléchit
10. oui, non : passé simple → elle goûta
11. oui, non : passé simple → elle écouta pour savoir
12. oui, non : passé simple → il regarda
13. oui, oui, non : imparfait → il regardait
14. non, non, oui : imparfait → je venais vous dire
15. non, non, non, oui : imparfait → ils faisaient
16. non, non,non,non : passé simple → firent
17. non, non, oui : imparfait → je ne savais pas
18. non, non, oui : imparfait → je croyais

8.1.4.3 Tout dépend de la conjonction (ou de la préposition)

Il est bien connu que les conjonctions jouent un grand rôle, en combinaison avec les verbes, dans l'expression du temps.

Les mêmes idées peuvent être présentées de façons différentes. Voyez donc ces trois exemples :

- ◆ *Le président présenta sa politique, puis, il critiqua l'opposition.*
- ◆ *Le président présenta sa politique avant qu'il ne critiquât l'opposition.*
- ◆ *Après que le président eut présenté sa politique, il critiqua l'opposition.*

Ces trois phrases nous présentent la même histoire, tout en mettant l'accent sur des éléments différents. Comme vous pouvez le voir, les temps changent en fonction des conjonctions utilisées et le découpage de la phrase varie d'un cas à l'autre. Ceci permet de conférer plus d'importance à certaines informations, en général, celles que l'on met à la fin.

Parmi le grand nombre de conjonctions, locutions conjonctives ou prépositions à valeur temporelle, nous avons choisi celles qui, à notre avis, ont le plus d'influence dans le choix des temps simples du passé. Il s'agit de :

- *(Et) puis*
- *Depuis / Cela faisait ... que*
- *Quand / lorsque*
- *Chaque fois que / Toutes les fois que*
- *Pendant que / tandis que / alors que*
- *Comme (temporel)*

Nous vous conseillons de lire avec une attention toute particulière les paragraphes sur l'emploi de *quand* et de *lorsque*, qui devraient aider à éclairer votre lanterne sur l'emploi de l'imparfait et du passé simple.

Il vous faudra, dans votre réflexion sur les temps, toujours vérifier si vous ne vous trouvez pas dans l'un de ces cas.

Nous vous conseillons de lire avec une attention toute particulière les paragraphes sur l'emploi de *quand* et de *lorsque*, qui devraient éclairer votre lanterne sur l'emploi de l'imparfait et du passé simple.

Il vous faudra, dans votre réflexion sur les temps, toujours vérifier si vous ne vous trouvez pas dans l'un de ces cas.

8.1.4.3.1 Et (puis)

Et est une conjonction de coordination permettant de relier entre eux deux éléments de même nature. *Puis* est un adverbe de temps. L'utilisation conjointe des deux n'est pas obligatoire. On pourra dire indifféremment *et*, *puis* ou encore *et puis*.

Avec *et puis*, nous avons affaire selon Tpt5 à des procès en série d'actions individuelles, et selon TP4, à des procès à antériorité fortuite.

8.1.4.3.1.1 Cas d'actions individuelles

Voici une histoire courte, mais utile :

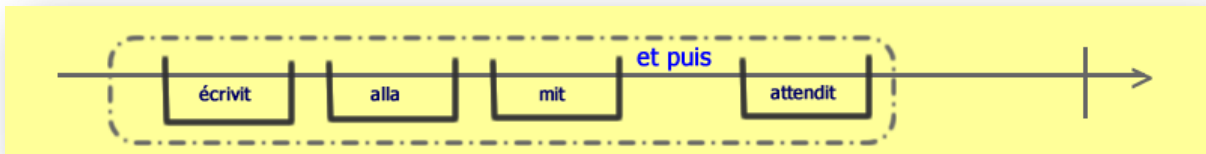
*Paul cherchait un travail. Il trouva une annonce intéressante, écrivit son CV et sa lettre de motivation, alla à la poste, mit la lettre dans la boîte et (puis) **attendit**.
Un mois plus tard, il reçut une réponse : il avait le poste*

Ce qui est intéressant dans ce texte, c'est la partie *mit la lettre dans la boîte et (puis) **attendit***. En effet, quand il reçoit la lettre, on peut supposer qu'il attend encore, et on serait tenté de mettre le verbe attendre à l'imparfait.

Cela serait vrai si l'on écrivait : *Il attendait depuis 2 semaines lorsqu'il reçut une lettre*. Nous aurions alors affaire à une simultanéité au contact (cf. Tpt4).

On mettrait alors l'accent sur le fait qu'il est **en train d'attendre lorsque la réponse arrive**. (voir *lorsque* introduisant l'action B)

Mais ici, nous présentons les choses autrement : nous avons une série d'actions individuelles au passé simple (cf. Tpt5) puisque lorsqu'une action commence, celle qui a commencé avant est déjà terminée, et que cette série se termine par **et puis** suivi d'une action. On présente cette dernière action comme **la fin de la série**, et cette action signifie : **et il se met dans la position d'attendre**.



Un autre Tpt nous expliquera comment comprendre ce *attendit* : La partie du procès visée (Tpt7). Ici, c'est le début de l'action. Il nous suffit qu'il ne lui reste plus rien d'autre à faire que d'attendre, et donc, qu'il se mette en position d'attente. Si nous voulions le présenter se rongant les ongles en position d'attente, nous emploierions l'imparfait, afin d'établir un lien (Tpt4 : simultanéité au contact) avec la réponse à venir.

Cela devrait vous rappeler le principe des verbes bascules où l'important est le fait qu'on se mette en position de recevoir des informations. Ici Paul a fait tout ce qu'il fallait pour avoir le poste. Il ne lui reste plus qu'à attendre. Il se met en position d'attendre, et puis, c'est fini ! D'ailleurs, si cette attente dure trop longtemps, il se peut bien qu'il oublie sa lettre et que, donc, il arrête d'attendre.

Règle de l'emploi de *et (puis)*



Lorsqu'une série d'actions individuelles au passé simple se termine par *et (puis)* suivi d'un verbe désignant la dernière action de cette série, ce dernier verbe se met lui aussi au passé simple.



Notez : Vous vous êtes peut-être demandé la raison de l'emploi de l'imparfait dans *il avait le poste*. Eh bien lorsque le DRH (le directeur des ressources humaines) lui a écrit la lettre pour lui annoncer l'heureuse nouvelle, il était clair que son futur employeur l'avait choisi pour occuper ce poste, et que donc, il l'avait bien sûr encore lorsqu'il a reçu la lettre.

8.1.4.3.1.2 Cas de trains d'actions

On peut bien sûr imaginer de placer une liste d'actions dans un train. **Ainsi, le fait qu'il s'agisse d'un train a priorité sur tout le reste.** Dans ce cas, selon Tpt6, il faut observer s'il y a une fenêtre ouverte ou non.

➤ Si le train est encore en marche (la fenêtre est encore ouverte) lorsque l'action suivante commence, on mettra tous les verbes de la liste à l'imparfait.

◆ *Lorsque Paul tombait amoureux d'une fille, il lui écrivait une lettre enflammée, lui envoyait des fleurs, chantait une sérénade sous ses fenêtres, et attendait sa réaction. Un jour, refroidi par une série de refus, il décida de se faire moine.*

➤ Mais si le train ne marche plus (la fenêtre est fermée) lorsque l'action suivante commence, on mettra tous les verbes du train au passé simple.

◆ *Toutes les fois que Paul tomba amoureux d'une fille, il lui écrivit une lettre enflammée, lui envoya des fleurs, chanta une sérénade sous ses fenêtres, et attendit sa réaction. Un jour, dix ans après sa mort, sa fille Agnès retrouva le brouillon de ses lettres.*

8.1.4.3.2 Depuis / cela faisait ...que / il y avait ... que

Ces trois tournures sont équivalentes :

- ◆ *Il travaillait depuis quarante ans lorsqu'il décida de partir à la retraite.*
- ◆ *Cela faisait quarante ans qu'il travaillait lorsqu'il décida de partir à la retraite.*
- ◆ *Il y avait quarante ans qu'il travaillait lorsqu'il décida de partir à la retraite.*

Dans ces trois cas, on mesure une durée qui précède l'arrivée d'une action. Bien entendu, cette durée est encore valable au moment où commence cette nouvelle action, et donc, selon Tpt4, nous avons affaire à une **simultanéité au contact**. Sinon, pourquoi chiffrer cette durée à quarante ans, si ce n'était plus la bonne durée ? Comme d'habitude, nous allons examiner l'emploi de la tournure sous la forme d'actions individuelles et de trains d'actions.

Encore une remarque sur *depuis* : Certaines personnes adultes disent :

* *Je collectionne les timbres depuis que j'ai 4 ans.*

Ceci n'est pas possible, puisque *depuis* désigne le début d'un procès qui dure encore. Ainsi, la personne devrait avoir encore 4 ans au moment où elle parle. Or, elle est adulte.

Elle aurait dû dire : *depuis l'âge de 4 ans*, qui sert de balise temporelle pour désigner

le début de la collection.

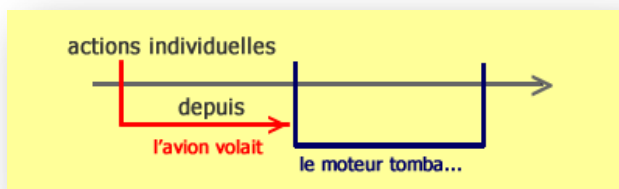
8.1.4.3.2.1 Actions individuelles

Nous avons trois possibilités pour raconter un incident :

- ◆ *L'avion volait sous pilote automatique depuis 2 heures lorsqu'un moteur tomba en panne.* (Simultanéité au contact entre « voler » et « tomber en panne »)
- ◆ *Cela faisait 2 heures que l'avion volait sous pilote automatique lorsqu'un moteur tomba en panne.* (Simultanéité au contact entre « voler » et « tomber en panne »)
- ◆ *Il y avait 2 heures que l'avion volait sous pilote automatique lorsqu'un moteur tomba en panne.* (Simultanéité au contact entre « voler » et « tomber en panne »)

Les deux procès « *voler* » et « *tomber en panne* » sont donc dans les trois cas simultanées au contact, ce qui explique pourquoi voler est à l'imparfait.

Ceci correspond au graphique :



Emploi de depuis / cela faisait ... que et il y avait ... que en actions individuelles

La préposition *depuis*, de même que la construction *cela faisait ... que / il y avait ... que* introduisent le procès qui a commencé le premier pour dire qu'il n'est pas terminé au moment où le procès suivant commence. Nous avons alors affaire à une simultanéité au contact (Tpt4). Il est donc logique d'employer l'imparfait.

Les trois solutions servent à préciser la durée depuis laquelle l'action A a commencé lorsque débute l'action B.

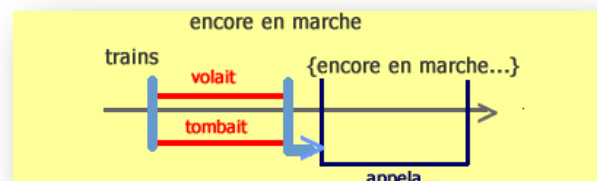
8.1.4.3.2.2 Trains de procès

(cf. Tpt4 pour les trains de procès et Tpt 6 pour les fenêtres)

1. Lorsque la fenêtre du train est encore ouverte quand commence une nouvelle action

La compagnie aérienne Air Bachat a alerté la police parce que quarante avions avaient eu un problème au cours des 15 derniers jours.

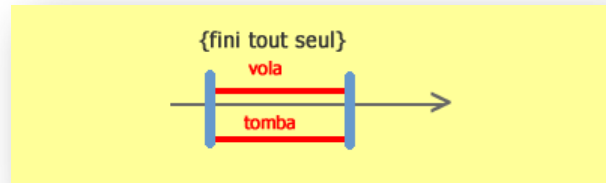
- ◆ *Chaque fois, l'avion volait depuis 2 heures sous pilote automatique lorsque l'un des moteurs tombait en panne.*



Nous avons ici le cas typique de la fenêtre qui est encore ouverte (une 41ème panne est attendue, puisque la compagnie n'a toujours pas trouvé la cause du problème). **Les actions du train se mettent donc à l'imparfait.**

2. Lorsque la fenêtre est déjà fermée lorsqu'un nouveau procès débute,

toutes les actions se mettent au passé simple (Tpt5 : types de procès/Tpt6 : fenêtres). **On ne pourra donc pas employer depuis, cela faisait que** ou **il y avait ... que**, qui nécessitent l'imparfait.



Exemple :

◆ *Ce fut chaque fois la même chose pendant l'été 84 : le commandant mit le pilote automatique et, deux heures après, l'un des moteurs tomba en panne.*

La balise « pendant l'été 84 », nous montre le début et la fin de la fenêtre, qui s'ouvre quand l'été commence et se ferme lorsqu'il se termine. Aucun nouveau procès ne démarrant pendant que la fenêtre est ouverte, toutes les actions se mettent au passé simple (Tpt6).

→ **Quand / Lorsque**

Les conjonctions **quand** et **lorsque** sont synonymes. Vous pouvez donc employer l'une ou l'autre, comme vous voulez.



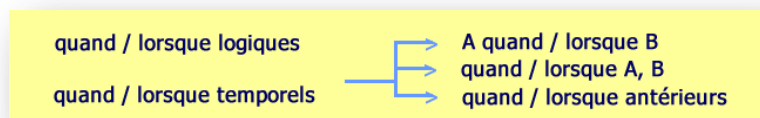
Attention : *quand* s'emploie aussi comme mot interrogatif. Ce n'est pas le cas de *lorsque*.

- Mot interrogatif : ◆ **Quand est-ce qu'il se décidera à se marier ?**
- Conjonction : ◆ **Quand les poules auront des dents ! (= jamais)**

Ces deux conjonctions sont très utilisées, et donc très importantes. Et comme elles sont très utilisées, elles ont plusieurs emplois possibles. Nous devons voir :

- *Quand / Lorsque* à valeur logique
- Valeur temporelle : *quand/lorsque* introduit l'action B
- Valeur temporelle : *quand/lorsque* introduit l'action A
- Valeur temporelle : *quand/lorsque* exprime l'antériorité

Rappelons que A est l'action qui commence la première, et B, celle qui commence la 2ème.



8.1.4.3.3 QUAND / LORSQUE : Logiques

Il y a beaucoup de règles de grammaire, de lois ou d'explications de toutes sortes dans lesquelles on emploie les conjonctions **quand** et **lorsque**

Exemple : *Lorsqu'un triangle a trois côtés égaux, il est "équilatéral".*

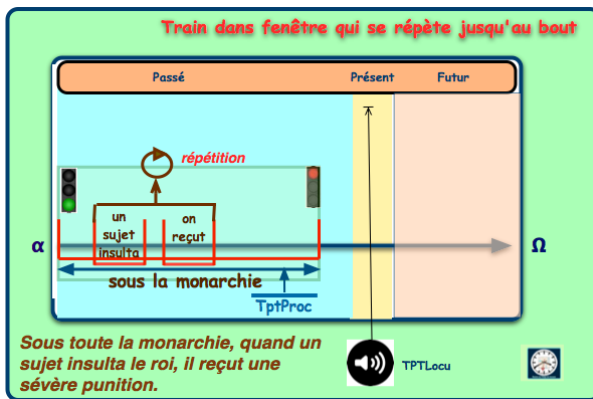
Les deux procès sont simultanés (cf. Tpt4), et donc, au même temps
Passons à l'emploi des temps.

Règle d'emploi de quand/lorsque à valeur logique

Lorsqu'on emploie *quand* ou *lorsque* avec *une valeur logique*, l'action A et l'action B sont au même temps.

Ce temps peut être :

- Le **présent** parce que cela est vrai aujourd'hui encore (Tpt1 : époque = présent)
 - (1) ♦ *Quand on plonge un corps dans un liquide, il est soumis (présent passif) à la poussée d'Archimède.*
- Le **passé simple** pour un train terminé avant le départ d'un nouveau procès: (Tpt6 : fenêtre, Tpt4)
 - (2) ♦ *Sous toute la monarchie, quand un sujet insulta le roi, on le mit en prison.*

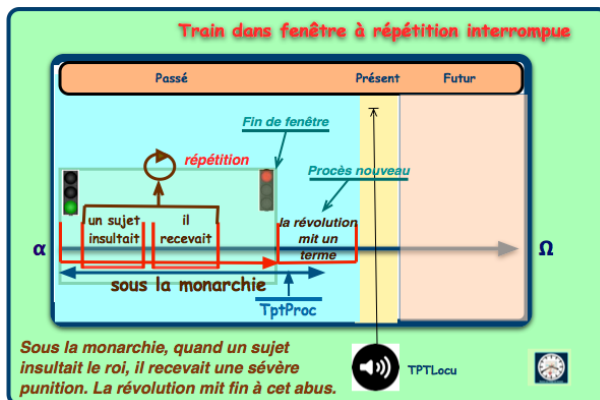


Le train (répétition de plusieurs procès liés avec procès déclenchant) se compose de deux procès qui se répètent en couple (balise : **quand A, B**) du début à la fin de la fenêtre.

La passé simple s'impose, puisque la fenêtre se ferme d'elle-même (balise : *toute la monarchie*) à la fin de la monarchie.

- L'**imparfait** pour un train encore en marche lorsqu'un nouveau procès débute (Tpt3 Simultanéité au contact):

- (3) ♦ *Sous la monarchie, quand un sujet insultait le roi, il recevait une sévère punition. La révolution mit fin à cet abus.*

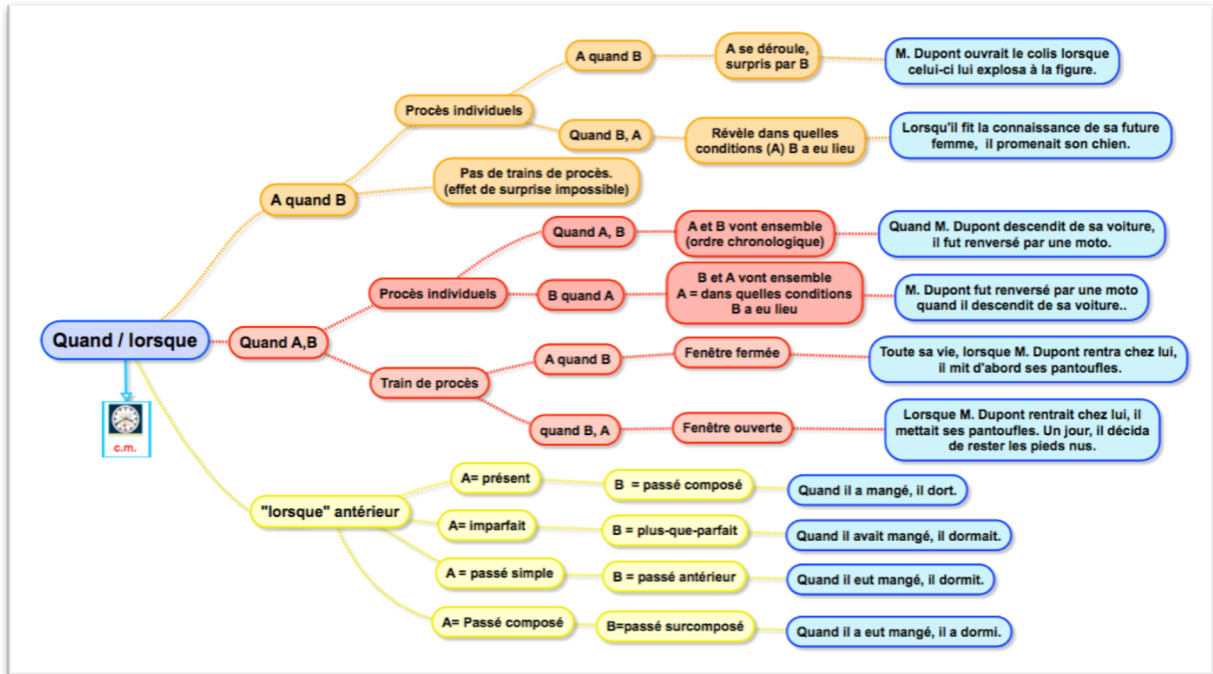


Cette fois, la fenêtre qui contient le train (répétition de plusieurs procès liés avec procès déclenchant) qui se répète (balise : quand) est fermée lors de l'arrivée de la révolution, qui met un terme à cet abus.

La balise *sous la monarchie* marque le début de la fenêtre.

8.1.4.3.4 Quand / lorsque temporels

8.1.4.3.4.1 Voici une Topogramme montrant les utilisations de quand/lorsque à valeur temporelle :



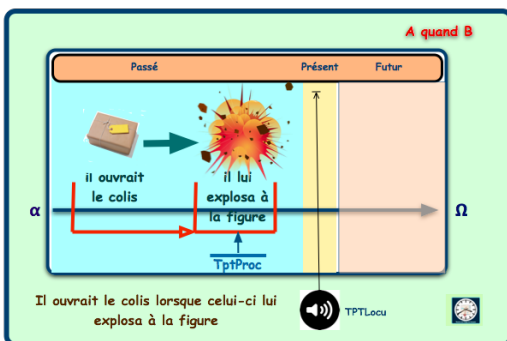
☞ **Quand / lorsque** introduit l'action B.

Attention : Quand on emploie *quand* ou *lorsque*, il faut toujours se demander si la conjonction introduit l'action A, qui commence la première ou B, celle qui commence la 2ème. En effet, la signification n'est pas la même, et l'emploi des temps est très différent selon les cas.

Règle de l'emploi de **quand / lorsque** introduisant l'action B

Lorsque la conjonction *quand* introduit l'action B, l'action qui commence la deuxième, on met l'accent sur l'effet de surprise. On fait commencer l'action A, et l'action B vient surprendre l'action A en plein essor.

Exemple : ♦ *M. Dupont ouvrait le colis lorsque celui-ci lui explosa à la figure.*



Le patron de l'exemple est *A quand B*. A (il ouvrait le colis) n'est pas encore terminé lorsque celui-ci explose. A doit donc être à l'imparfait.

Lorsque l'on cite A avant B, cela provoque une surprise. Celui qui agit est en train de faire quelque chose au moment où la surprise arrive.

En revanche, **lorsque l'on cite B avant A**, l'effet de surprise n'a plus lieu puisque l'on sait déjà ce qui s'est passé en deuxième avant de savoir ce qui s'est passé en premier. On a alors les conditions dans lesquelles cela s'est passé :

- ◆ *Lorsqu'il fit la connaissance de sa future femme, il promenait son chien.*

Attention : On ne peut pas employer de trains lorsque *quand* introduit **B**. En effet, si un train se répète à l'identique, il ne saurait y avoir de surprise parmi les actions qui le composent.

8.1.4.3.4.2 *quand / lorsque* introduit l'action A

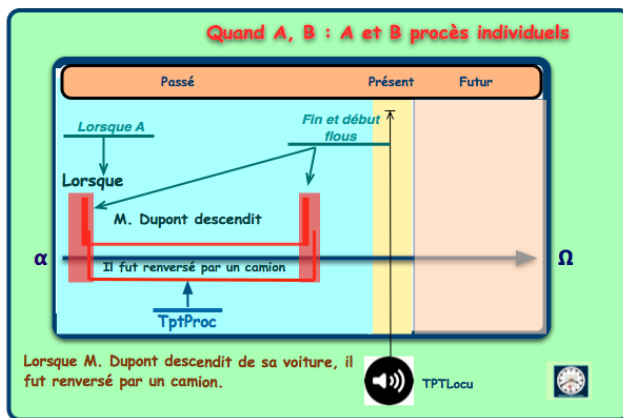
→ **Actions individuelles avec *quand / lorsque* + A**

Règle de l'emploi de quand lorsque introduisant l'action A (action individuelle)



Quand *Lorsque / Quand* introduit le procès A, cela veut dire que *les procès A et B ont eu lieu ensemble, A commençant le premier*. Ils se mettent au même temps : le passé simple (au passé composé à l'oral).

Exemple : *Lorsque M. Dupont descendit de sa voiture, il fut renversé (passé simple passif) par une moto.*



Lorsque **introduisant le procès A** met donc l'accent sur le fait que **A et B ont eu lieu ensemble**. Le fait que M. Dupont soit renversé a lieu pendant qu'il descend de sa voiture.

Ces deux procès sont donc en simultanéité soulignée selon Tpt4 (Lien explicite entre deux procès).

Il est clair que ces deux procès sont fortuitement simultanés. Si M. Dupont était arrivé plus tôt et le camion plus tard, l'accident n'aurait pas eu lieu.

- ◆ *Quand M. Dupont descendit de sa voiture, il fut renversé par un camion.(1)*
- ◆ *M. Dupont fut renversé par un camion quand il descendit de sa voiture.(2)*



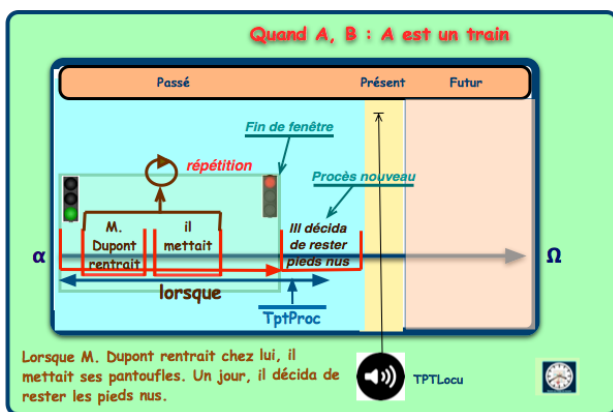
C'est le fait que les deux actions A et B soient au même temps qui nous montre que *quand* introduit l'action qui commence la première, et que **l'on privilégie le fait qu'elles aient lieu ensemble**.

→ **Train d'actions avec *quand / lorsque* + A, B**

Les trains d'actions correspondent à Tpt5 (types de procès) avec la valeur (procès

déclenchant et procès induits. Comme ils se répètent, ils se retrouvent dans une fenêtre (Tpt6). Comme dans tous les trains, il y a deux cas :

1. La fenêtre du train est encore ouverte au moment où arrive un procès nouveau.



Nous avons alors une simultanéité au contact (selon Tpt4 : lien de TptProc avec un autre procès.) Les procès qui composent le train se mettent donc tous à l'imparfait.

Le patron de l'exemple est *Quand A, B*. Quand introduit un train qui a commencé le premier jour où il est rentré chez lui, et se répète depuis quand il rentre à la maison. C'est ce premier jour que sa fenêtre s'est ouverte, et elle est encore ouverte quand il décide de rester les pieds nus.

ter les pieds nus.

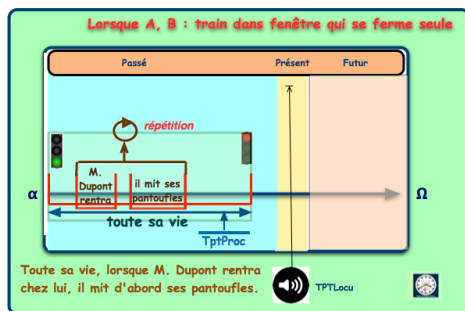
Balises : quand (répétition)

- ◆ *Lorsque M. Dupont rentrait chez lui, il mettait ses pantoufles. Un jour, il décida de rester les pieds nus.*

→ Le train va jusqu'au bout et s'arrête avant qu'une action nouvelle n'arrive :

Les actions du train se mettent au passé simple (au passé composé à l'oral).

- ◆ *Toute sa vie, lorsque M. Dupont rentra chez lui, il mit d'abord ses pantoufles.*



Le patron de l'exemple est ici *Lorsque A, B*.

La répétition est suggérée par la balise *Toute sa vie*, qui fixe en même temps les limites de l'ouverture de la fenêtre : du début à la fin de sa vie, *lorsque A, B*. La fenêtre se ferme donc d'elle-même. Le train sera au passé simple.

8.1.4.3.4.3 Quand / lorsque et l'antériorité

Les conjonctions **quand** et **lorsque** peuvent aussi être employées pour marquer l'antériorité. Dans ce cas, elles introduisent le procès A, qui a commencé le premier, et s'emploient avec le temps composé correspondant à l'action principale, à savoir :

Temps de la principale B	Temps du procès <i>quand A</i>	Exemple
Présent	Passé composé	Quand il a mangé, il dort.
Imparfait	Plus-que-parfait	Quand il avait mangé, il dormait.
Passé simple	Passé antérieur	Quand il eut mangé, il dormit.
Passé composé	Passé surcomposé	Quand il a eu mangé, il a dormi.

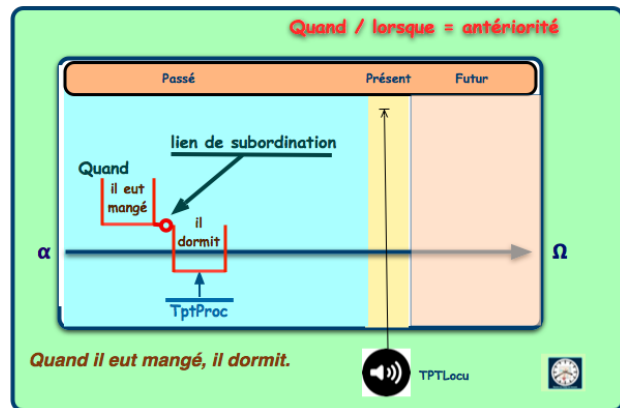
Dans chacun de ces cas, le procès A a commencé avant le procès B, et il s'est arrêté avant que d'autres ne commencent. Ainsi, *quand / lorsque* sont ici synonymes d'*après que / une fois que*.

On applique ici l'antériorité soulignée **A antérieur à B** d'après Tpt4.

Nous avons ici affaire à une antériorité soulignée selon Tpt4.

La balise temporelle est incluse dans *quand*, synonyme ici d'*après que*.

L'antériorité est donc marquée à la fois par la balise et par le temps composé qui correspond à celui de la principale selon le tableau ci-dessus.



⚠ Bien entendu, à l'oral et à l'écrit, dans un style peu soutenu, on emploie le passé composé à la place du passé simple. Le passé antérieur est alors remplacé par le passé surcomposé lorsque le verbe est conjugué avec *avoir*.

Lorsque l'auxiliaire est *être*, on emploie un autre passé composé pour marquer l'antériorité, le passé surcomposé étant inusité lorsque l'auxiliaire est *être*.

- ◆ *Quand son mari est sorti, Mme Durand est vite allée chez son voisin.*

On pourrait aussi écrire :

- ◆ *Une fois son mari sorti, Mme Durand est vite allée chez son voisin,*

qui est une meilleure version.

8.1.4.3.5 Chaque fois que / toutes les fois que

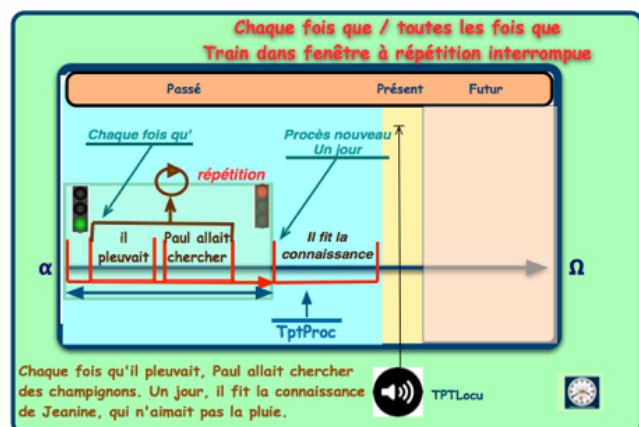
Chaque fois que et *Toutes les fois que* ne s'emploient que dans des *trains de procès*, et **introduisent le procès A**, celui qui commence le premier. Ils ont alors la même valeur que *quand / lorsque*. Il y a deux cas :

→ La fenêtre est ouverte quand B commence

Dans ce cas, tout le train introduit par *toutes les fois que / chaque fois que* se met à l'imparfait.

Tout le train introduit par la balise *chaque fois que / toutes les fois que* se trouve dans une fenêtre (Tpt6) et il est actif jusqu'à ce qu'un nouveau procès commence, qui risque de mettre un terme à ce train.

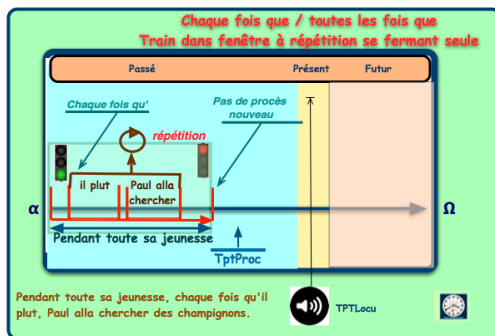
Nous avons ici affaire à une simultanéité au contact (Tpt4) entre le train et le nouveau procès. C'est pour cela que tout le train se met à l'imparfait.



- ◆ *Chaque fois qu'il pleuvait, Paul allait chercher des champignons. Un jour, il fit la connaissance de Jeanine, qui n'aimait pas la pluie.*
- ◆ *Lorsqu'il pleuvait, Paul allait chercher des champignons. Un jour, il fit la connaissance de Jeanine, qui n'aimait pas la pluie.*

→ La fenêtre est fermée quand B commence

Dans ce cas, tout le train introduit par *toutes les fois que / chaque fois que* va du début à la fin, sans être interrompu par une nouvelle action. Toutes les actions du train se mettent au **passé simple**, au passé composé à l'oral.



La balise *pendant toute sa jeunesse* montre la portion de temps où la fenêtre a été ouverte (Tpt6).

La balise *chaque fois que* prouve la répétition. Deux procès, l'un déclenchant (A), l'autre induit (B), se répètent ensemble (Tpt5). La répétition n'est jamais concernée par l'apparition d'un nouveau procès susceptible de la mettre en cause. La fenêtre se ferme donc d'elle-même,

mettant fin à la répétition à la fin de la jeunesse de Paul.

Exemples :

- ◆ *Pendant toute sa jeunesse, chaque fois qu'il plut, Paul alla chercher des champignons.*
- ◆ *Pendant toute sa jeunesse, toutes les fois qu'il plut, Paul alla chercher des champignons.*
- ◆ *Pendant toute sa jeunesse, quand il plut, Paul alla chercher des champignons.*

8.1.4.3.6 Pendant que/ tandis que / alors que

Nous vous avons conseillé, pour les procès individuels, de n'employer *quand/lorsque* introduisant A **que lorsque les deux procès sont considérés comme allant ensemble**, et s'emploient alors au passé simple.

- ◆ *Quand il rentra chez lui, il trouva sa femme dans les bras du voisin.*

Nous avons déjà conseillé, dans le cas où le procès A est à l'imparfait et qu'un nouveau procès arrive *avant qu'A ne soit fini*, d'utiliser *quand/lorsque* introduisant B :

- ◆ *Il rentrait chez lui quand il trouva sa femme dans les bras du voisin.*

Mais vous pouvez aussi introduire le procès A employé à l'imparfait par **pendant que, tandis que, alors que** pour créer l'effet de surprise bien connu. Ainsi, on aura, pour ménager l'effet de surprise :

- ◆ *Pendant qu'il rentrait chez lui, il vit sa femme qui embrassait le voisin.*
- ◆ *Tandis qu'il rentrait chez lui, il vit sa femme qui embrassait le voisin.*
- ◆ *Alors qu'il rentrait chez lui, il vit sa femme qui embrassait le voisin.*

Sans changement de sens, on pourra aussi, pour montrer à quelle occasion il a surpris sa femme avec le voisin, intervertir l'ordre des propositions :

- ◆ *Il vit sa femme qui embrassait le voisin pendant qu'il rentrait chez lui.*
- ◆ *Il vit sa femme qui embrassait le voisin tandis qu'il rentrait chez lui.*
- ◆ *Il vit sa femme qui embrassait le voisin alors qu'il rentrait chez lui.*

Règle d'emploi de *pendant que/ tandis que / alors que*



Même si on préfère en général la solution *quand/lorsque*, on peut aussi employer ces trois locutions conjonctives dans le cas des trains, mais toujours pour introduire le procès A, celui qui commence le premier et qui dure encore au moment où un nouveau procès commence.

On aura alors :

- ◆ *Toute sa vie, il fit la vaisselle alors que sa femme regarda la télévision.* (fenêtre ouverte contenant un train qui va jusqu'au bout. La fenêtre se ferme toute seule.)
- ◆ *Alors que sa femme faisait la vaisselle, il s'asseyait devant la télévision. Un jour, elle en eut assez et le mit à la porte.* (Train en chemin lorsque démarre un nouveau procès.)



Attention : Il y a une nuance entre les trois :

- *tandis que = pendant que* accompagné d'une nuance de contraste :
 - ◆ *Tandis qu'il travaillait, sa femme se reposa.*
- *alors que = tandis que* (contraste), mais peut avoir lieu à un autre moment que le procès B. :
 - ◆ *Il était SDF, alors que son ancêtre avait été l'homme le plus riche du monde.*

8.1.4.3.7 Comme

Il y a plusieurs variantes de **comme**, qui ont des sens différents :

- Comparaison : ◆ *Il est bête comme ses pieds.*
- Interjection : ◆ *Comme il est bête !* (exclamation)
- Temps : ◆ *Comme il entra dans la pièce, il aperçut un homme qui s'échappait par une fenêtre.* (temporel)

Règle : d'emploi de **comme**.



Comme temporel introduit un procès A qui *vient juste de commencer*, et qui *n'est pas fini* lorsqu'un procès B commence.

Exemple : ◆ *Comme il sortait de chez lui, il vit sa voisine portant un énorme sac.*

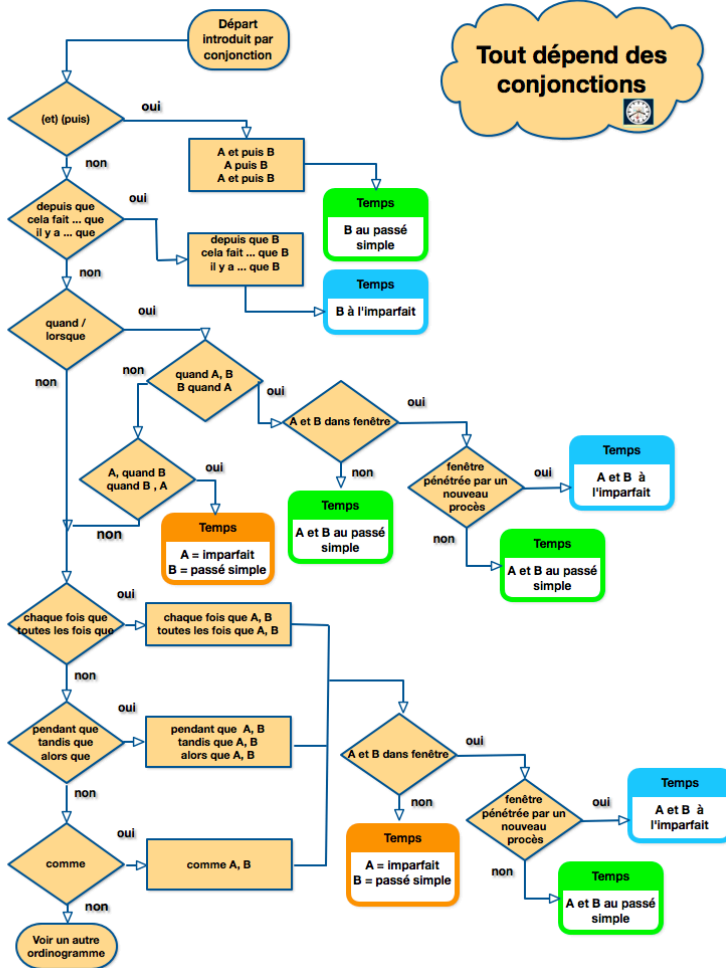
Comme souligne le fait qu'il venait juste de commencer à sortir. On l'emploiera chaque fois qu'il est important que l'on comprenne que l'action A avait à peine commencé.

Attention : On n'emploiera pas *comme* dans un train. En effet, l'important, c'est ici l'**effet de surprise**, qui n'est pas possible dans un train, puisque les faits se répétant, il n'y a pas de surprise possible.

Imparfait / passé simple : Quand tout dépend de la conjonction

Prérequis :

Trouvez le chemin jusqu'à la solution



1. Le président **présenta** sa politique, puis, il critiqua l'opposition.
2. Depuis qu'il **habitait** à Paris, il visitait tous les jours la Tour-Eiffel.
3. Quand il visita Berlin, il alla la tour de télévision.
4. Toute sa vie, quand il **alla** à Marseille, il visita le vieux port.
5. Quand il **allait** à Marseille, il visitait le vieux port. Jusqu'au jour où il découvrit les Îles du Frioul.
6. Il **chantait** quand il se mit à pleuvoir.
7. Il pleurait chaque fois qu'il **pensait** à sa mère. Un jour, il devint moine et trouva la paix.
8. Toute sa vie, quand il **pensa** à son premier amour, il se sentit tout triste
9. Ce jour-là, tandis qu'il **creusait**, il chanta.
10. Comme il **sortait** de chez lui, il vit passer Mireille Matthieu
11. chaque fois qu'il **chantait** il pleuvait. Il renonça donc au chant
12. Pendant son séjour, toutes les fois qu'il **chanta**, il plut
- 13 A peine **fut-elle sortie** du restaurant qu'elle eut faim.

1. oui : passé simple, passé simple → le président présenta puis critiqua.
2. non, oui : imparfait → Depuis qu'il habitait
3. non, non, oui, oui, non : passé simple → quand A, B → Quand il visita, il alla.
4. non, non, oui, oui, oui, non : passé simple → Quand il alla.
5. non, non, oui, oui, oui, oui : imparfait → Quand il allait.
6. non, non, oui, non, oui A=Imparfait : → A quand B → Il chantait quand il se mit
7. non,non, non, oui, oui, oui : A et B=Imparfait → Il pleurait il pensait
8. non,non, non, oui, oui, non : A et B=IPassé simple → Il pleura il pensa
9. non, non, non, oui, non : A=imparfait, B= passé simple → il creusait, il chanta
10. non, non, non, non, non, non, oui, non : A et B passé simple → Comme il sortait de chez lui, il vit passer Mireille Matthieu « pendant que »
11. non, non, non, non, non, non, oui, non : A et B passé imparfait → chaque fois qu'il chantait il pleuvait. Il renonça donc au chant.
12. non, non, non, oui, oui, oui : A et B au passé simple. → il chanta, il plut
13. non, non, non, non, non, non, non : →autre algorithme (algorithme)

8.1.4.4 Présentation chronologique ou arrangée.

8.1.4.4.1 L'ordre du texte est aussi l'ordre chronologique

→ Lorsque l'on écrit :

◆ *Jonas se baigna. Le téléphone sonna.*

l'ordre du texte est identique à l'ordre chronologique, c'est-à-dire à l'ordre dans lequel les actions ont réellement lieu. Ainsi, Jonas se baigne d'abord, et le téléphone sonne ensuite.

Si l'on écrit :

◆ *Le téléphone sonna. Jonas se baigna.*

comme on a deux fois le même temps, l'ordre du texte est identique à l'ordre chronologique, c'est-à-dire à l'ordre dans lequel les actions ont réellement lieu. Ainsi, le téléphone sonne d'abord, et Jonas se baigne ensuite.

8.1.4.4.2 L'ordre du texte n'est pas l'ordre chronologique

On peut s'affranchir de cet ordre, c'est-à-dire changer les actions de place dans le texte, sans rien changer à l'ordre chronologique réel. Pour cela, on peut :

□ Soit **utiliser des mots de temps**, adverbes, préposition ou conjonction.

Adverbe : *Le téléphone sonna (B), mais avant, Jonas se baigna (A).* (A = Jonas se baigna / B = Le téléphone sonna.)

□ Soit **utiliser un temps composé**, en liaison avec une conjonction :

◆ *Après que Jonas s'est baigné, le téléphone sonne.* D'abord A, puis B.

◆ *Le téléphone sonne après que Jonas s'est baigné.* B, mais A d'abord.

L'avantage, c'est que l'on peut commencer par l'action A ou B sans rien changer à l'ordre chronologique. Bien sûr, nous avons dû utiliser un temps composé et une conjonction, mais c'est le prix à payer pour pouvoir être flexible.

8.1.4.4.3 Imparfait / passé simple et flexibilité.

Lorsqu'on emploie un imparfait et un passé simple dans un lien logique, l'imparfait est obligatoirement le temps du procès A (celui qui commence le premier), et le passé simple, celui du procès B (celui qui commence le second).

En effet, pour qu'il y ait un procès à l'imparfait, il faut qu'il soit encore en train au moment où le procès suivant commence. S'il n'y a pas de procès suivant, on ne peut pas avoir d'imparfait. Donc, l'imparfait doit se trouver dans l'action A, qui n'est pas terminée lorsque B commence.

Ainsi, qu'il soit dans le texte au début, ou à la fin, l'imparfait sera l'action A, et le passé simple, la B.

◆ *Jonas se baignait. Le téléphone sonna.* (Exemple 1)

◆ *Le téléphone sonna. Jonas se baignait.* (Exemple 2).

C'est donc les deux fois la même histoire. Mais à quoi cette flexibilité peut-elle bien servir ?

Eh bien, nous avons déjà vu que l'information la plus importante se mettait à la fin, dans la partie qui recevait l'accent tonique.

Dans l'exemple 1, *Le téléphone sonna* en 2^{ème} position met l'accent sur le fait que le téléphone vient en plein milieu du bain de Jonas, qui est donc surpris par ce coup de téléphone. (Et zut ! Encore ce téléphone

Dans l'exemple 2, *le téléphone sonna*, figurez-vous que Jonas était dans son bain. Pas de chance pour lui.

Ainsi, le fait que l'on ait deux temps qui se partagent le travail nous permet d'être flexibles en fournissant un effort minime. En revanche, l'étranger qui se trompe de temps met l'histoire à l'envers.

8.1.4.4.4 Réfléchissons sur un exemple

Nous allons nous servir d'un bateau qui coule et d'un équipage qui le quitte pour voir tout ce que l'on peut tirer d'une telle situation.

8.1.4.4.4.1 Les faits, au présent

Le bateau Pitalugue effectue une traversée entre la Corse et le continent. Alors qu'il se trouve près de la côte du Var, il heurte un obstacle flottant. La coque étant endommagée, l'eau s'engouffre par la fissure et le bateau coule. Deux hommes sont à bord. Ils mettent bien vite leur radeau de survie en service, quittent le Pitalugue et le regardent disparaître dans les flots. Voilà les faits.

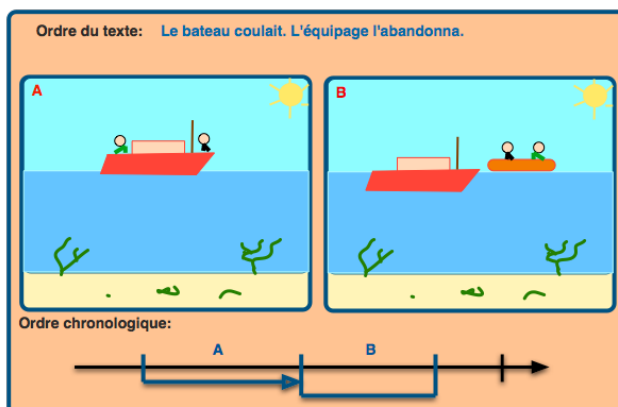
De nombreux témoins ont vu l'accident, dont un certain nombre d'étrangers.

Voici ce qu'ils ont écrit dans le rapport qu'ils ont fait à la police.

- Paul : Le bateau coulait. L'équipage l'abandonna.
- Wolfgang : Le bateau coula. L'équipage l'abandonna.
- Greta : Le bateau coula. L'équipage l'abandonnait.
- Winston : Le bateau coulait. L'équipage l'abandonnait.
- Lili : L'équipage abandonna le navire. Le bateau coula.

Voyons un peu les déclarations des témoins de plus près.

◆ *Le bateau coulait. L'équipage l'abandonna.* (Témoignage de Paul)

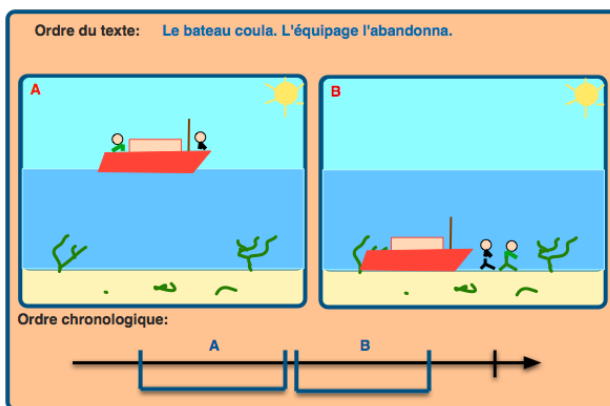


Analyse du texte : Nous avons un imparfait, *coulait*, et un passé simple, *abandonna*. D'après notre analyse, l'action A est celle à l'imparfait, et l'action B, celle au passé simple.

Donc, le bateau commence à couler. On peut imaginer que l'équipage s'en soit rendu compte, et que c'est pour cela qu'il a abandonné le bateau.

Notre avis : Ce rapport donné par Paul semble logique, et correspond d'ailleurs aux faits.

◆ *Le bateau coula. L'équipage l'abandonna.* (Témoignage de Wolfgang)



Nous avons deux verbes au passé simple : **coula**, **abandonna**. L'ordre du texte doit donc correspondre à la chronologie des faits.

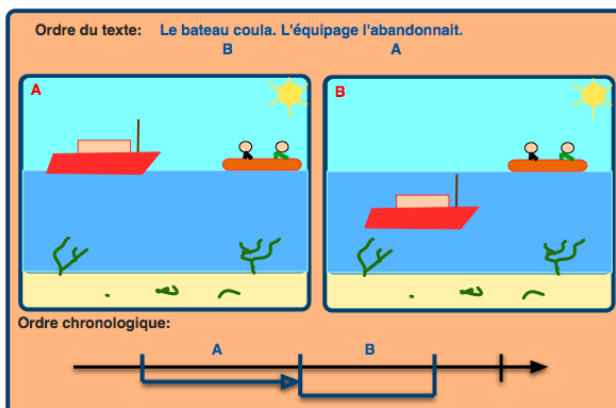
Le bateau coula (action A), et finit de couler. Il a donc atteint le fond. C'est alors que l'équipage se décide à l'abandonner (action B).

Ainsi, l'équipage attend que le navire ait complètement coulé. C'est ce que l'on demandait autrefois au capitaine d'un

gros navire, parce que si le bateau ne coulait pas et qu'il était abandonné, il appartenait à la première personne qui montait à bord. La présence à bord du capitaine jusqu'au bout protégeait le propriétaire du bateau contre ce genre de perte. Mais ici, cela semble exagéré.

Notre avis : Ou bien l'équipage était mal organisé, ou bien il était constitué d'idiots. Rappelons qu'entre la Corse et le continent, il y a des fonds de 3000 mètres. Pourquoi attendre d'être au fond pour quitter le navire?

◆ *Le bateau coula. L'équipage l'abandonnait.* (Témoignage de Greta)



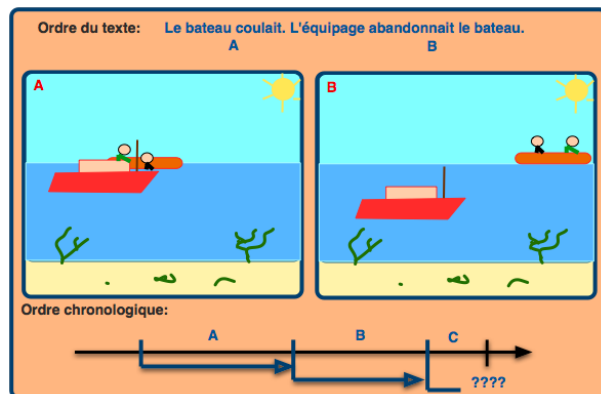
Nous avons ici un passé simple suivi d'un imparfait. Conformément à nos règles, pour que cette histoire ait un sens et l'imparfait une explication, nous considérerons que l'ordre chronologique des faits ne correspond pas à l'ordre du texte. Ainsi, l'action A est **l'équipage abandonnait**, et l'action B, **le bateau coula**. Cela signifie donc que l'équipage abandonne le bateau sans raison connue, et que le bateau se met à couler pendant qu'on l'abandonne.

Notre avis : Cette histoire n'est pas claire. Pourquoi l'équipage se met-il à quitter un navire en état de naviguer, et pourquoi celui-ci se met-il alors à couler ? On peut imaginer plusieurs scénarios comme une escroquerie à l'assurance, ou la tentative de faire disparaître un bateau volé et recherché, ou dont le contenu serait gênant, mais cela relève de la fiction. Ou bien Greta s'est trompée dans l'emploi des temps, ou l'histoire relève de la justice. En tout cas, ce rapport ne correspond pas aux faits tels qu'ils nous ont été exposés.

◆ *Le bateau coulait. L'équipage abandonnait le bateau.* (Témoignage de Winston)

Ici, nous avons deux verbes au même temps, l'imparfait. Nous devons donc considérer que l'ordre de la phrase correspond à l'ordre chronologique. Le bateau se met à couler (action A). Il n'a pas fini lorsque l'équipage se met à le quitter (action B).

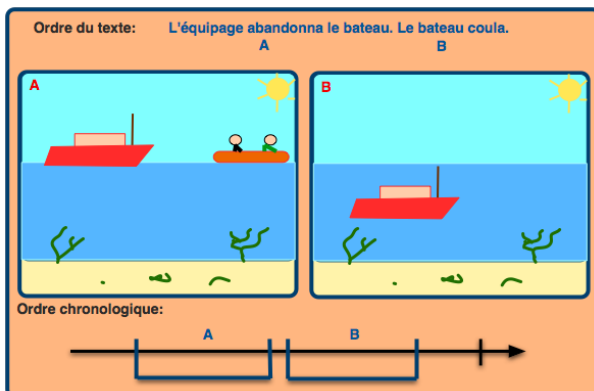
Il n'a pas encore fini lorsque... Mais l'histoire est finie, et il n'y a donc aucune justification pour l'utilisation de l'imparfait.



Notre avis : Winston a commis une erreur dans l'emploi des temps, produisant un rapport incompréhensible.

◆ *L'équipage abandonna le bateau. Le bateau coula.* (Témoignage de Lili)

Nous avons deux verbes au passé simple : **abandonna**, **coula**. L'ordre du texte doit donc correspondre à la chronologie des faits.



L'équipage abandonne le bateau (action A) et finit de l'abandonner. Le bateau coule (action B), et finit de couler.

Nous voilà devant un double problème :

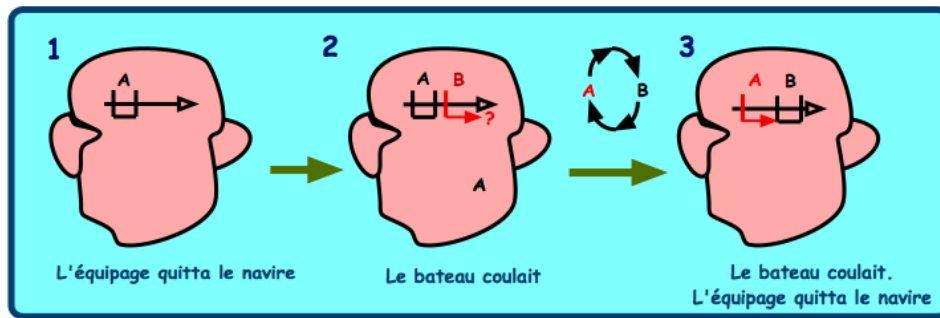
- Pourquoi l'équipage quitte-t-il un navire en état de naviguer, comme dans le rapport de Greta ?
- Pourquoi le navire se met-il à couler, sans raison apparente, comme dans le

rapport de Greta.

Notre avis : L'histoire est possible, mais elle nous laisse sur notre faim. Nous ne savons pas pourquoi l'équipage abandonne le navire. De plus, on ne sait pas pourquoi ce dernier coule. Peut-être est-ce un grand sensible qui, une fois abandonné, se désespère et se suicide en coulant.

8.1.4.4.2 Comment l'auditeur, ou le lecteur, rétablit-il le véritable ordre chronologique ?

1. Le lecteur lit d'abord le passé simple : **Le bateau coula**. C'est l'action **A**. (1)
2. Ensuite, il lit l'imparfait : **L'équipage quittait le bateau**. C'est l'action **B**. (2)
3. Comme il y a un **imparfait**, le lecteur se demande **ce qui va se passer de nouveau** et cherche une action **C**. (3)
4. L'histoire étant terminée, *il n'y a pas de procès C*. Donc, *il va falloir tout inverser!*



Le procès A est donc celui qui est à l'imparfait, et le procès B, celui au passé simple.

8.1.4.4.3 Que faire lorsqu'un procès est le dernier?

Règle 1 : Le dernier procès selon la chronologie n'est pas à l'imparfait

Si un procès passé est chronologiquement le dernier, on ne pourra pas le mettre à l'imparfait puisque pour employer un imparfait, il faut que le procès ne soit pas terminé au moment où le suivant commence

- ◆ Pierre travaillait chez Casino à Auxerre quand il se maria.

→ Le procès est terminé.

Règle 2 : Le dernier procès est passé

Si elle est aujourd'hui finie, la dernière action selon la chronologie se mettra au passé simple (passé composé à l'oral).

- ◆ Après son mariage, il déménagea.

→ L'action dure encore.

Règle 3 : Le dernier procès est présent

S'il dure encore aujourd'hui, la dernière action selon la chronologie se mettra au présent.

- ◆ Aujourd'hui, il vit à Nice.

8.1.4.5 Valeurs dérivées (stylistiques)

8.1.4.5.1 Ne pas savoir / croire introduisant une excuse

Il est important de savoir fournir une excuse lorsque l'on a été pris en faute.

8.1.4.5.1.1 Deux bonnes excuses

Exemple : le jeune Jules a oublié son devoir à la maison. Comme le professeur le regarde d'un œil méchant, il lui dit, pour s'excuser :

- ◆ « Quand j'ai préparé mon cartable, je ne savais pas qu'il fallait l'apporter aujourd'hui. »

Pourquoi cet imparfait ?

Au moment où il aurait dû mettre son devoir dans son cartable, avant de partir de

chez lui, **il ne savait toujours pas qu'il fallait l'apporter**. Il a donc une excuse. Il aurait pu dire aussi :

◆ « *Je croyais que c'était pour demain.* »

Cela veut dire qu'au moment de faire ses devoirs, il pensait que c'était pour le sur-lendemain. Il aurait donc encore pu les faire le lendemain au soir. Là aussi, il a une excuse logique.

8.1.4.5.1.2 Une mauvaise excuse



Attention : Beaucoup d'étrangers, qui n'ont pas encore acquis le sens de la langue, diraient :

◆ * *Je n'ai pas su qu'il fallait l'apporter.*

C'est une mauvaise méthode, car cela veut dire qu'**au moment où ils auraient pu le prendre, ils avaient cessé de ne pas savoir**, et que donc, **ils savaient qu'il fallait l'apporter**. En effet, le passé composé **Je n'ai pas su** est terminé avant que le procès suivant, *j'ai su*, ne commence, puisque **quand on arrête de ne pas savoir, on sait. Alors, si on sait, pourquoi ne l'apporte-t-on pas ?**

→ Une règle utile

Règle pour avoir une bonne excuse :

Quand vous aurez besoin d'une excuse pour expliquer pourquoi vous n'avez pas fait ce que l'on attendait de vous, vous pourrez employer un verbe (ou une expression) qui montre que vous ne saviez pas, ou que vous croyiez le contraire, en n'oubliant pas d'employer le verbe à l'imparfait, qui prouve que, au moment du choix, vous ne saviez pas qu'il fallait faire ce que vous n'avez pas fait.

Vous plaidez donc l'ignorance pour expliquer l'acte manqué.

Vous direz donc :

- ◆ *Je ne savais pas qu'il fallait le rendre aujourd'hui.*
- ◆ *J'ignorais qu'il fallait le rendre aujourd'hui.*
- ◆ *Je croyais qu'il fallait le rendre la semaine prochaine*

8.1.4.6 Valeurs grammaticales

Le passé simple n'a pas de valeur grammaticale, c'est-à-dire, selon Tpt10 (Valeur des temps) un emploi rendu obligatoire par la syntaxe.

En revanche, l'imparfait en a, en particulier :

- Au discours indirect ou semi-direct.
- Dans la conditionnelle par si.

Reportez-vous à § 8.1.3.4.2 pour plus de détails.

8.1.4.6.1 L'imparfait au discours rapporté

Le discours rapporté se divise en trois parties

- Le discours direct : ◆ *Elle lui a dit : « Je suis heureuse. »*
- Le discours indirect : ◆ *Elle lui a dit qu'elle était heureuse.*

- Le discours semi-direct : ♦ *Elle lui a parlé de leur relation : elle était heureuse.*

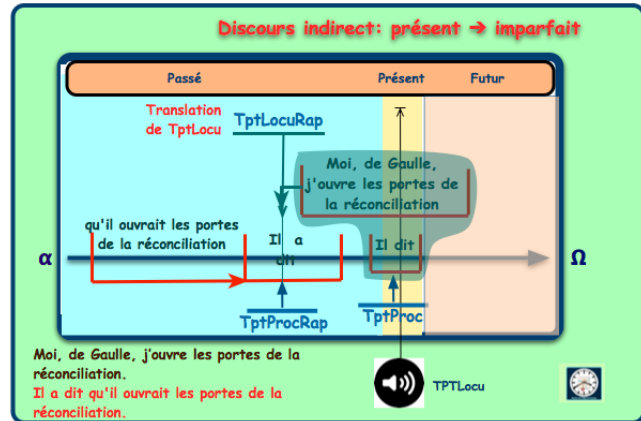
Les discours indirect et semi-direct présentent le même problème temporel dû au fait qu'il y a deux locuteurs, celui qui parle et celui qui a parlé avant et dont on rapporte les propos. Il y a donc deux TptLocu : celui du locuteur actuel, que nous abrégons par TptLocuAct, et celui de la personne dont on rapporte les paroles, que nous appellerons TptLocuRap .

Raisonnons sur un exemple :

Le 4 juin 1958, le général de Gaulle a déclaré du balcon du Gouvernement général à Alger à la foule enthousiaste réunie sur la place : « Moi, de Gaulle, ... j'ouvre les portes de la réconciliation. »

TptLocu, c'est le moment où j'écris ces lignes, le 3 novembre 2017.

TptLocuRap, c'est le moment où le général de Gaulle a prononcé ces paroles, le 4.6.1958.



Lorsque le général de Gaulle a parlé, TptLocu était le 4 juin 1958. En reprenant ses paroles, je transpose le procès et son TptLocu dans mon système spatiotemporel. Son présent devient passé pour moi. Voilà pourquoi le temps doit devenir un temps du passé *il a dit*. Comme le procès présent contenu dans ses paroles n'était pas encore terminé au moment où il a parlé, il y a simultanéité au contact (Tpt4), et l'imparfait est de rigueur : *qu'il ouvrait les portes à la réconciliation*.

Donc, lorsque le discours direct devient indirect ou semi-direct, le présent est remplacé par l'imparfait.

Lorsque Roméo dit à Juliette : « *Je t'ai toujours dit que je t'aimais.* », il lui aurait dit au style direct : « *Je t'aime.* »



S'il avait voulu lui dire : « *Autrefois, je t'aimais.* », il lui aurait dit au style indirect : *Tu sais bien qu'autrefois, je t'aimais*, car l'imparfait du discours direct reste au discours indirect.

Il faut voir la balise *autrefois*, qui montre que c'était hier, mais plus le jour où il lui parle, pour savoir que l'amour est passé (Tpt4 : B remplace A /simultanéité au contact).

8.1.4.6.2 Dans la conditionnelle par *si*

Dans la conditionnelle par *si*, on n'a pas le droit d'employer le futur simple, ni le conditionnel présent ou passé. Ainsi, tous les temps du futuro-conditionnel sont bannis.

Les gens qui disent : **s'il voudrait, il aurait de bonnes notes* font une grosse faute.

L'imparfait vient remplacer le conditionnel présent :

- ♦ *S'il voulait, il aurait de bonnes notes.*

Ainsi, on aura :

Pour la condition future pour laquelle la probabilité est très réduite (Tpt9) :

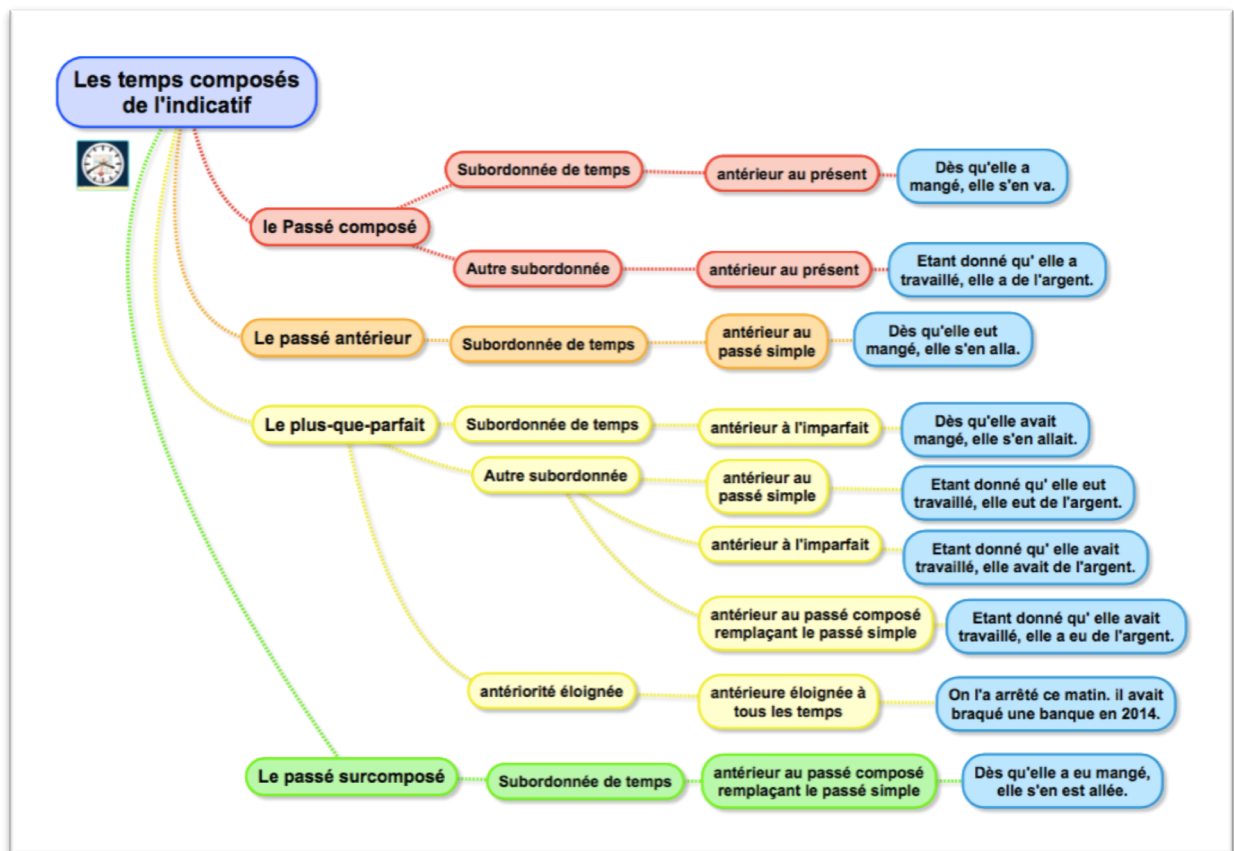
◆ *Si demain il neigeait, on pourrait faire de la luge.*

à l'irréel du présent, pour lequel la probabilité est nulle (Tpt9) :

◆ *Si tu voulais, on pourrait aller au cinéma.*

8.1.5 Les temps composés de l'indicatif.

8.1.5.1 Carte de présentation des temps composés de l'indicatif



8.1.5.2 Reconnaître un temps composé

Rappelons qu'un temps est composé lorsque, à la voix active, il est conjugué avec l'auxiliaire *avoir* ou *être*.

A la voix passive, tous les temps se conjuguent avec l'auxiliaire *être*, et on n'a un temps composé que si l'auxiliaire être est lui-même conjugué à un temps composé :

◆ *Il a été contrôlé par les gendarmes avec 3 grammes d'alcool dans le sang.*

Il a été contrôlé est un passé composé passif, puisque l'auxiliaire est lui-même à un temps composé.

8.1.5.3 Emploi des temps

Les temps composés ont des emplois différents. Pourtant, ils ont un trait commun : ils sont antérieurs au temps simple qui leur correspond. Ainsi, on aura, dans une subordonnée de temps :

Mode	Temps composés			Temps simples B
	dès que A	Auxiliaire	+ part. passé	
Indicatif	Passé composé <i>Dès qu'elle a chanté,</i>	au Présent <i>Elle a</i>	<i>chanté</i>	Présent <i>Elle danse</i>
	Plus-que-parfait <i>Dès qu'elle avait chanté,</i>	à l'Imparfait <i>Elle avait</i>		Imparfait <i>Elle dansait</i>
	Passé antérieur <i>Dès qu'elle eut chanté,</i>	au Passé simple <i>Elle eut</i>		Passé simple <i>Elle dansa</i>
	Passé surcomposé <i>Dès qu'elle a eu chanté,</i>	au Passé composé <i>Elle a eu</i>		Passé composé <i>Elle a dansé</i>
Futuro-conditional	Futur antérieur <i>Dès qu'elle aura chanté</i>	au Futur simple <i>Elle aura</i>		Futur simple <i>Elle dansera</i>
	Conditionnel passé <i>Dès qu'elle aurait chanté</i>	au conditionnel présent <i>Elle aurait</i>		Cond. présent <i>Elle danserait</i>

Nous reviendrons plus tard sur les autres temps des autres modes, qui sont d'un emploi plus délicat.



Attention :

Dans les subordonnées de cause, de conséquence, de comparaison ou dans les relatives, ce tableau se simplifie. Reprenons le même tableau avec une cause :

Mode	Temps composés			Temps simples B
	dès que A	Auxiliaire	+ part. passé	
Indicatif	Passé composé <i>Comme elle a chanté,</i>	au Présent <i>Elle a</i>	<i>chanté</i>	Présent <i>Elle danse</i>
	Plus-que-parfait <i>Comme elle avait chanté,</i>	à l'Imparfait <i>elle avait</i>		Imparfait <i>Elle dansait</i>
		à l'Imparfait <i>elle avait</i>		Passé simple <i>Elle dansa</i>
		à l'Imparfait <i>elle avait</i>		Passé composé <i>Elle a dansé</i> (remplace le p. sple)
	Futur antérieur	au Futur simple		Futur simple

Futuro-conditionnel	Comme elle aura chanté	elle aura		Elle dansera
	Conditionnel passé Comme elle aurait chanté	au cond. présent elle aurait		Cond. présent Elle danserait

Ainsi, le plus-que-parfait de l'indicatif devient le temps antérieur à tous les passés de l'indicatif.

Passons maintenant à l'étude des temps composés de l'indicatif.

8.1.5.4 Le passé composé de l'indicatif

Le passé composé a deux emplois concurrents. On peut avoir affaire au véritable passé composé, ou au remplaçant du passé simple.

8.1.5.4.1 Le vrai passé composé. Valeurs de base

Le vrai passé composé est le temps antérieur au présent et s'emploie comme nous l'avons montré dans les § 18.6.1.1 et 18.6.1.2. Il correspond à Tpt4

Rappelons que **le vrai passé composé est antérieur à une action au présent. Il doit donc avoir un rapport direct avec aujourd'hui.** Par exemple, on peut écrire.

◆ *Jeanne d'Arc fut brûlée par les Anglais en 1431.*

Ce procès au passé simple du passif a commencé, s'est déroulé et s'est terminé en quelques minutes il y a fort longtemps. Il n'y a pas de suite aujourd'hui.

Mais si l'on pense au boxeur Alphonse Halimi, qui, après une victoire contre un boxeur nord-irlandais en 1960 à Londres, a dit : « **Aujourd'hui, j'ai vengé Jeanne d'Arc.** », on voit que, chez certains esprits faibles, **il peut y avoir un rapport avec aujourd'hui.**

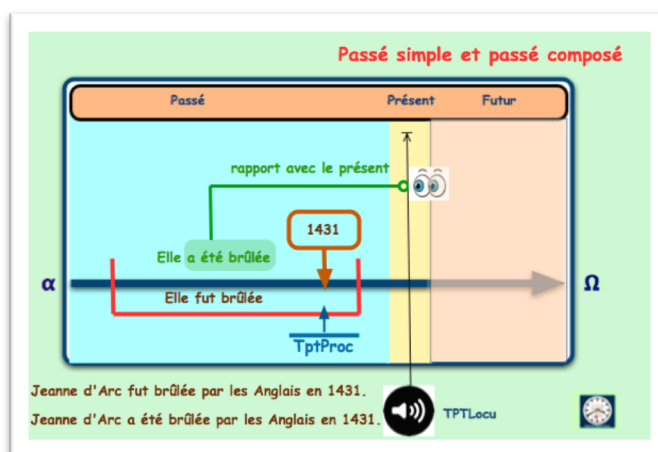
◆ *Jeanne d'Arc a été brûlée par les Anglais en 1431. Certains Français le leur reprochent encore aujourd'hui.*

On voit, grâce au passé composé, le rapport avec aujourd'hui.

Comment savoir s'il y a un rapport ? C'est à l'auteur de la phrase de nous le dire. Il n'y a pas de registre officiel des faits passés avec ou sans rapport avec aujourd'hui.

8.1.5.4.1.1 L'antériorité et le passé composé

La valeur de base du vrai passé composé est avant tout l'antériorité, qu'elle soit formelle ou déclarée.

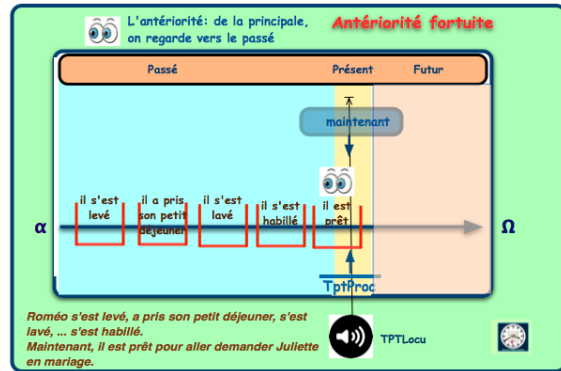


8.1.5.4.1.1 L'antériorité fortuite

Lorsqu'un procès au passé composé fait partie d'une série au passé composé, chaque procès au passé composé est fortuitement antérieur à celui qui le suit au même temps. (cf. Tpt4)

Rappelons qu'un procès A est antérieur à un procès B quand il commence et se termine avant lui.

Exemple :



- ◆ *Roméo s'est levé, a pris son petit déjeuner, s'est rasé, s'est lavé et s'est habillé. Maintenant, il est prêt à aller demander Juliette en mariage.*

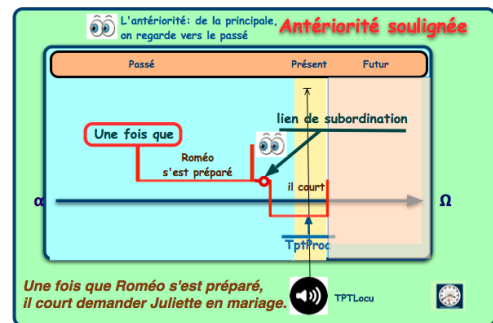
C'est donc sans intention de marquer l'antériorité que l'on a employé le passé composé. C'est tout simplement parce que ces actions passées, chacune ayant commencé et s'étant terminée avant la suivante, ont un rapport avec maintenant, expliquant pourquoi Roméo est prêt à présent.

8.1.5.4.1.2 L'antériorité soulignée

Pour souligner l'antériorité, il faut employer des moyens plus importants, comme par exemple une locution conjonctive mettant l'accent sur l'antériorité, telle que *une fois que*.

- ◆ *Une fois que Roméo s'est préparé, il court demander Juliette en mariage.*

La principale est au présent *il court* et la subordonnée antérieure est au passé composé *Roméo s'est préparé*.



Nous avons énoncé les règles plus haut. A la cigale de La Fontaine, disant qu'elle avait chanté tout l'été, la fourmi avait répondu : « Vous chantiez, j'en suis fort aise, eh bien dansez maintenant. »

- Dans les subordonnées : ◆ *Après que la cigale a chanté, elle danse.*

Subordonnée	Temps composé	Auxiliaire	Participe passé	Temps de la principale
Temps	Passé composé <i>Après qu' elle a chanté,</i>	au Présent <i>la cigale a</i>	<i>chanté</i>	Présent <i>elle danse</i>

8.1.5.4.2 Le passé composé, simple remplaçant du passé simple

Le remplaçant du passé simple s'emploie à l'oral, et à l'écrit, dans des textes à faible valeur littéraire (lettre, article dans un journal local). Il suit les règles d'emploi du passé simple.

A l'oral, on ne trouve plus aucun verbe au passé simple, celui-ci étant systématiquement remplacé par le passé composé.

A l'écrit, et à condition d'écrire un texte à tendance littéraire, on n'hésitera pas à mobiliser le passé simple pour tout fait passé non surpris par un nouveau procès (sinon, on emploie l'imparfait) sans aucun rapport avec le moment présent.

On hésitera à l'employer à la première et à la deuxième personne du pluriel, qui surprennent le lecteur et semblent témoigner d'une certaine prétention.

◆ *Nous allâmes à Avignon et nous fûmes surpris en voyant le palais des papes dont nous fîmes deux fois le tour.*

On préférera le passé composé, beaucoup moins choquant.

◆ *Nous sommes allés à Avignon et nous avons été surpris en voyant le palais des papes dont nous avons fait deux fois le tour.*

8.1.5.4.3 Valeurs stylistiques : le passé composé et la vitesse accélérée

Le temps composé qui, habituellement, se replace dans le temps par rapport au temps simple qui lui correspond, peut servir à donner l'impression d'une soudaineté en étant employé sans son support. (cf § 8.1.5.4.2 [hyperTempsComposéInstantané](#))

◆ *Je donne son assiette au chat. En un rien de temps, il a tout mangé.*

On serait tenté de penser que le passé composé est antérieur au présent. Ici, ce n'est pas le cas.

Le passé composé, qui aurait besoin d'un procès au présent pour se replacer comme temps antérieur à ce procès, est privé de ce repère. La balise temporelle « *en un rien de temps* », nous permet de nous en passer. Le procès paraît ainsi être antérieur au moment où l'histoire continue, et réalisé à toute allure. Le passé composé est alors antérieur par rapport à un procès joker virtuel, révélé par la balise *en un rien de temps*.

8.1.5.5 Le passé antérieur

Comme le passé composé est le temps antérieur au présent, le passé antérieur est celui antérieur au passé simple dans les subordonnées de temps.

Cette antériorité doit être soulignée. (Cf. TPT4)

8.1.5.5.1 Valeur de base : L'antériorité soulignée

→ Dans les subordonnées de temps :

◆ *Après que la cigale eut chanté, elle dansa.*

Subordonnée	Temps composé	Auxiliaire	Participe passé	Temps de la principale
Temps	Passé antérieur <i>Après qu' elle eut chanté,</i>	au Passé simple <i>la cigale eut</i>	<i>chanté</i>	Passé simple <i>elle dansa</i>

→ Dans les autres subordonnées :

◆ *Comme la cigale avait déjà chanté, elle dansa.*

En effet, à part dans les subordonnées de temps, où le passé antérieur assume l'antériorité par rapport au passé simple de la principale, c'est le plus-que-parfait qui assume ce rôle par rapport à tous les temps du passé de la principale.

Subordonnée	Temps composé	Auxiliaire	Participe passé	Temps de la principale
Cause	Plus-que-parfait <i>Comme elle avait chanté,</i>	à l'imparfait <i>la cigale avait</i>	<i>chanté</i>	Passé simple <i>elle dansa</i>

8.1.5.5.2 Valeur stylistique : Le passé antérieur et la vitesse accélérée.

Penchons-nous sur l'exemple suivant :

◆ *Sa tante lui promet une console XBox à condition qu'il ait de bonnes notes à l'école. Il eut tôt fait d'être premier.*

A première vue, ce passé antérieur n'a pas de verbe au passé simple auquel il serait antérieur. Dans ce cas, on se sert de l'impression donnée par le passé intérieur d'un fait déjà terminé, et donc antérieur, lorsque la suite arrive. La suite en question, c'est la réalisation de la promesse, l'arrivée de la XBox. Ici, selon Tpt8 (durée), c'est la durée qui nous intéresse. Elle est réduite à un minimum, comme le montre la balise *tôt*. On ne s'intéresse pas à ses efforts successifs, mais à leur résultat. On souligne simplement le fait que, **d'un coup de baguette magique**, le garçon est transformé en premier de la classe, simplement pour avoir sa XBox. On pourrait dire que le passé est transposé dans le futur pour donner une impression de soudaineté.



Remarque :

On se sert de la même méthode avec tous les temps composés.

- ◆ *Je donne son assiette au chat. Il a tôt fait de tout manger.*
 - ◆ *Je donnais toutes les fois son assiette au chat. En un éclair, il avait tout mangé, jusqu'au jour où il mourut d'une indigestion.*
 - ◆ *J'ai donné son assiette au chat. En un rien de temps, il a eu tout mangé.*
 - ◆ *Je donnerai son assiette au chat. En un clin d'œil, il aura tôt fait de tout manger.*
- etc.*

Ce qui vaut pour le passé antérieur vaut également pour les autres temps composés de l'indicatif. Cela consiste à employer le temps composé seul, sans son support simple, pour montrer la vitesse à laquelle le résultat est employé. Ce n'est possible que si une balise temporelle souligne la soudaineté de ce procès : *il a tôt fait de + infinitif*.

8.1.5.6 Le plus-que-parfait.

De même que l'imparfait est le temps le plus complexe des temps simples de l'indicatif eu égard à ses nombreux emplois, le plus-que-parfait est le plus riche des temps composés.

Comme les autres temps composés, sa caractéristique principale est de marquer l'antériorité, généralement par rapport à une principale à un temps simple. On compte trois utilisations de bases :

- L'antériorité dans la subordonnée temporelle par rapport à l'imparfait.
- L'antériorité dans les autres subordonnées par rapport à tous les temps du passé.
- L'antériorité éloignée.

Nous y ajouterons deux valeurs grammaticales :

- Au discours indirect ou semi-direct.
- Dans les subordonnées de condition par si.

8.1.5.7 Les valeurs de base

8.1.5.7.1 L'antériorité dans la subordonnée temporelle par rapport à l'imparfait.

Le plus-que-parfait n'est pas seulement le temps de l'antériorité éloignée. Il est avant tout le temps antérieur à l'imparfait et s'emploie comme nous l'avons montré dans la temporelle.

- ◆ *Après qu'il avait fini ses devoirs, il regardait la télévision.*
- ◆ *Comme il avait fini ses devoirs, il pouvait regarder la télévision.*

Comme l'imparfait, il s'emploie aussi au discours rapporté et dans les subordonnées de causes introduites par si.

8.1.5.7.2 L'antériorité dans les autres subordonnées par rapport à tous les temps du passé.

Il a en outre pour rôle d'assurer le rôle de temps antérieur à tous les temps simples du passé dans les autres subordonnées :

Cause

- ◆ *Comme il avait fini ses devoirs, il **pouvait** regarder la télévision.*

Comparaison

- ◆ *Il envoya sa lettre d'amour à Julie comme il l'avait fait la veille pour Claudine.*

Relative

- ◆ *Inès, qui avait fini ses devoirs, put regarder « Plus belle la Vie » à la télé.*

8.1.5.7.3 L'antériorité éloignée, presque originelle.

Il existe des actions qui, lorsqu'elles ont lieu, sont incompréhensibles si l'on n'en connaît pas la raison profonde, laquelle peut avoir eu lieu longtemps avant. Dans ces cas, on a recours au **plus-que-parfait**, qui est le temps de l'**antériorité éloignée pour des faits passés**. (Tpt4 : antériorité éloignée)

◆ *La Reine Élisabeth II d'Angleterre est la cousine du Prince Ernst August de Hanovre. En effet, la famille de Hanovre était montée sur le trône d'Angleterre en 1714, et ce n'est qu'en 1917 qu'Édouard VII avait pris le nom de Windsor, pour faire plus anglais, et surtout moins allemand en période de guerre contre l'Allemagne.*

Comme vous voyez, il faut remonter à 1714 pour trouver la raison de la parenté, et faire un passage par 1917 pour apprendre pourquoi la Reine, bien qu'elle porte un autre nom que celui de Ernst August, est de la même famille que lui. On peut bien parler **d'antériorité éloignée** puisqu'il nous faut sortir du contexte temporel actuel pour retrouver l'explication qui nous manquait.

8.1.5.8 Les valeurs stylistiques

Comme expliqué plus haut, le temps composé qui, habituellement, se replace dans le temps par rapport au temps simple qui lui correspond, peut servir à donner l'impression d'une soudaineté en étant employé sans son support. (cf § 8.1.5.4.2)

◆ *Je donnais toutes les fois son assiette au chat. En un éclair, il avait tout mangé, jusqu'au jour où il mourut d'une indigestion.*

Le plus-que-parfait, qui aurait besoin d'un procès à l'imparfait pour se replacer comme temps antérieur à ce procès, est privé de ce repère. La balise temporelle « *en un éclair* », nous permet de nous en passer. Le procès paraît antérieur au moment où l'histoire continue, et réalisé à toute allure.

8.1.5.9 Les valeurs grammaticales

8.1.5.9.1 Le discours indirect ou semi-direct

Dans le discours indirect ou semi-direct, comme remplaçant de tous les temps du passé, **sauf l'imparfait**, lorsque le verbe introducteur est à un temps du passé.

- ◆ « *Je dors mal, la nuit.* »
- « *Qu'est-ce qu'il a dit ?*
- *Il a dit qu'il **dormait** mal la nuit.* »



Pour plus de détails, allez voir l'unité sur « le Discours rapporté » § 27.3.

8.1.5.9.2 La subordonnée conditionnelle par « *si, même si* »

Dans la subordonnée de condition, introduite par **si**, le plus-que-parfait s'emploie, en combinaison avec le conditionnel passé 1^e forme. En effet, on ne peut pas utiliser le futur ni le conditionnel dans ce type de subordonnée.

Ainsi, nous aurons, pour l'irréel du passé :

- ◆ *Si Jules **avait gagné** au loto, il **aurait pu** payer ses dettes.*

Mais malheureusement, il n'a pas gagné, et il a toujours ses dettes.



Pour plus de détails, allez voir l'unité sur « la subordonnée circonstancielle de cause ».

8.1.5.10 Le passé surcomposé

Évidemment, le temps composé qui correspond au passé composé remplaçant le passé simple est le passé surcomposé. Il s'emploie donc à l'oral en lieu et place du passé antérieur, ainsi que dans les textes écrits sans prétention littéraire.

8.1.5.10.1 Valeur de base :

Nous avons déjà dit, mais nous préférons nous répéter, que ce temps qui s'emploie sans problème avec l'auxiliaire « *avoir* » est moins usité avec l'auxiliaire *être*. Il est carrément interdit avec les verbes pronominaux. En effet, le pronom « *se* » se trouve alors en contact avec l'auxiliaire « *avoir* », qui sert lui-même à conjuguer l'auxiliaire « *être* », ce qui est psychologiquement impossible à prononcer ou à écrire pour le Français de base.

On emploiera alors le passé composé, comptant sur le contexte pour faire comprendre que l'action A est antérieure à B, elle aussi au passé composé.

Auxiliaire *avoir* :

- ◆ *Dès qu'elle a eu chanté, elle a dansé.*

Auxiliaire *être* :

- ◆ *Dès qu'elle a été sortie, elle s'est mise à courir. (limite...)*

Verbe pronominal :

* *Dès qu'elle s'a été lavée, elle s'est habillée* → ◆ *Dès qu'elle s'est lavée, elle s'est habillée.*

Le passé surcomposé n'est pas employé par tous. Certains ne l'emploient jamais et renoncent ainsi à l'expression de l'antériorité par un temps composé formé sur un temps simple.

Passé antérieur / Passé simple

- ◆ *Dès qu'elle eut fini sa toilette, elle se coucha.*

Passé surcomposé / passé composé

- ◆ *Dès qu'elle a eu fini sa toilette, elle s'est couchée.*

Passé composé / passé composé (pour les allergiques au passé surcomposé).

- ◆ *Dès qu'elle a fini sa toilette, elle s'est couchée.*

8.1.5.10.2 Valeur stylistique

Comme expliqué plus haut, le temps composé qui, habituellement, se replace dans le temps par rapport au temps simple qui lui correspond, peut servir à donner l'impression d'une soudaineté en étant employé sans son support. (cf § 8.1.5.4.)

- ◆ *J'ai donné son assiette au chat. En un rien de temps, il a eu tout mangé.*

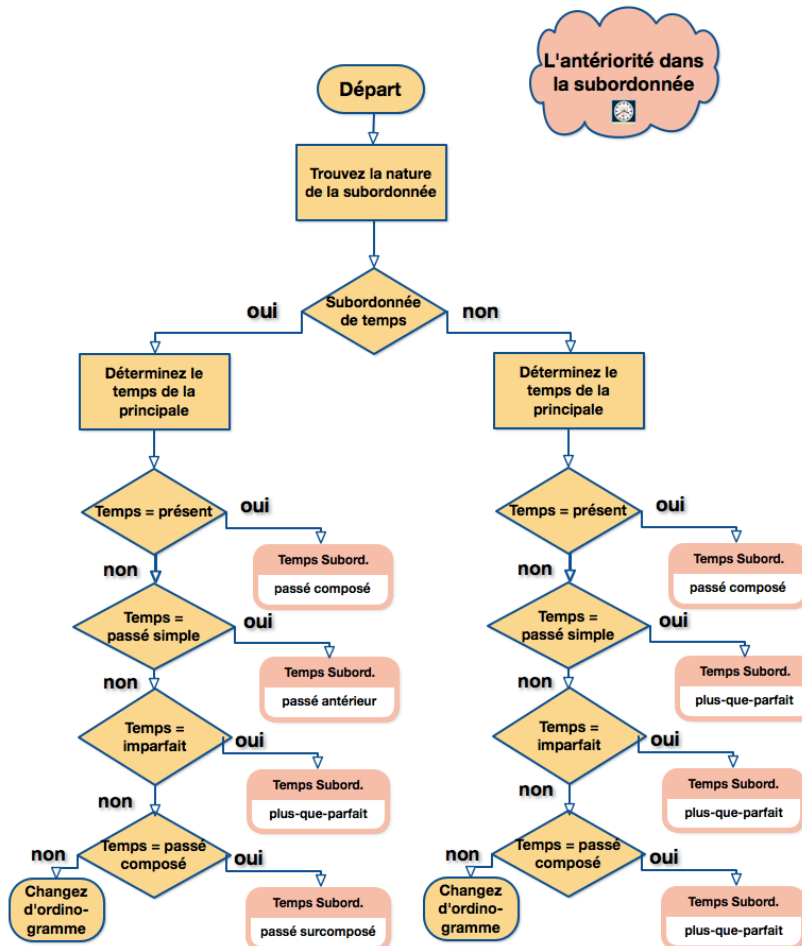
Le passé surcomposé, qui aurait besoin d'un procès au passé composé pour se reposer comme temps antérieur à ce procès, est privé de ce repère. La balise temporelle « *en un rien de temps* », nous permet de nous en passer. Le procès paraît ainsi être antérieur au moment où l'histoire continue, et réalisé à toute allure.

8.1.5.11 Règles du choix des temps composés dans la subordonnée :

Le choix des temps composés de l'indicatif marquant l'antériorité dans la subordonnée

Pré-requis :

Avoir lu le chapitre sur le choix des temps marquant l'antériorité dans la subordonnée



Suivez le chemin. Ecrivez oui ou non selon le choix.

1. Une fois qu'il a bu, Bernard ne sait plus ce qu'il dit.
2. Dès qu'elle eut entendu des voix, Jeanne d'Arc quitta ses moutons
3. Après qu'elle avait mangé, elle se brossait les dents. Le dentiste la félicita.
4. A peine l'a-t-il eu appelée qu'il a constaté son absence.
5. Avant qu'elle ne vienne, il faudra nettoyer la maison.
6. Elle ne peut pas réussir parce qu'elle n'a pas travaillé.
7. Le président ne fut pas réélu parce qu'il ne s'était pas représenté.
8. Il se sentait plus reposé qu'il ne s'était senti la fois d'avant.
9. Les hirondelles se sont envolées parce que le froid était arrivé.
10. Elle ne l'épousera pas bien qu'elle l'aime.

1. oui, oui : A= passé composé, B= présent → Une fois qu'il a bu, Bernard ne sait plus ce qu'il dit.
2. oui, non, oui : A= passé antérieur, B= passé simple → elle eut entendu des voix, elle quitta ses moutons
3. oui, non, non, oui : A= plus-que-parfait, B= imparfait → elle avait mangé, elle se brossait
4. oui, non, non, non, oui A=: passé surcomposé, → B= passé composé a eu appelé, a constaté.
5. oui, non, non, non, non : autre ordinogramme (algorithmique).
6. non, oui : A = passé composé. B= présent. B = Elle ne peut pas réussir, A = elle n'a pas travaillé.
7. non, non, oui : B= passé simple →Le président ne fut pas réélu (passé simple passif) A= plus-que-parfait → il ne s'était pas représenté.
8. non, non, non, oui : B= Il se sentait plus reposé. A= il s'était senti la fois d'avant.
9. non, non, non, non, oui : B= Les hirondelles se sont envolées A= le froid était arrivé.
10. non, non, non, non, non : Subordonnée de concession : autre ordinogramme (algorithmique).



A = procès qui commence le premier.
B = procès qui commence le deuxième.

8.2 Le futuro-conditionnel

Rappelons que nous avons voulu ce mode pour rassembler les deux futurs (simple et antérieur) et les trois conditionnels (présent, passé 1^{ère} et 2^{ème} forme) parce que nous pensons que ces temps ont beaucoup de points communs, du fait qu'ils fonctionnent souvent en concurrence.

Nous allons étudier :

- Le futur simple
- Le futur antérieur
- Le conditionnel présent
- Le conditionnel passé 1^{ère} forme.
- Le conditionnel passé 2^{ème} forme.



Nous avons déjà souligné le caractère particulier du futur. Celui-ci se rapporte à une époque qui n'est pas encore commencée, dont personne, même pas les voyantes extra-lucides, ne peut dire ce qui aura vraiment lieu ou non. Employer un verbe au futur, c'est donc avant tout faire un pari sur l'avenir. Les temps du futuro-conditionnel ont ceci en commun qu'ils touchent à l'avenir. C'est aussi le cas, indirectement, pour le subjonctif.

Ce qui fait la différence entre le futur et le conditionnel, c'est la probabilité qu'un procès ait lieu dans l'avenir. (Tpt9)

- ◆ *Si demain il vient me voir, nous irons au cinéma.* (probabilité 50/50).
- ◆ *Si demain il venait me voir, nous irions au cinéma.* (probabilité 10/100).

Nous allons voir les deux temps simples dans le détail, avant de nous occuper des temps composés.

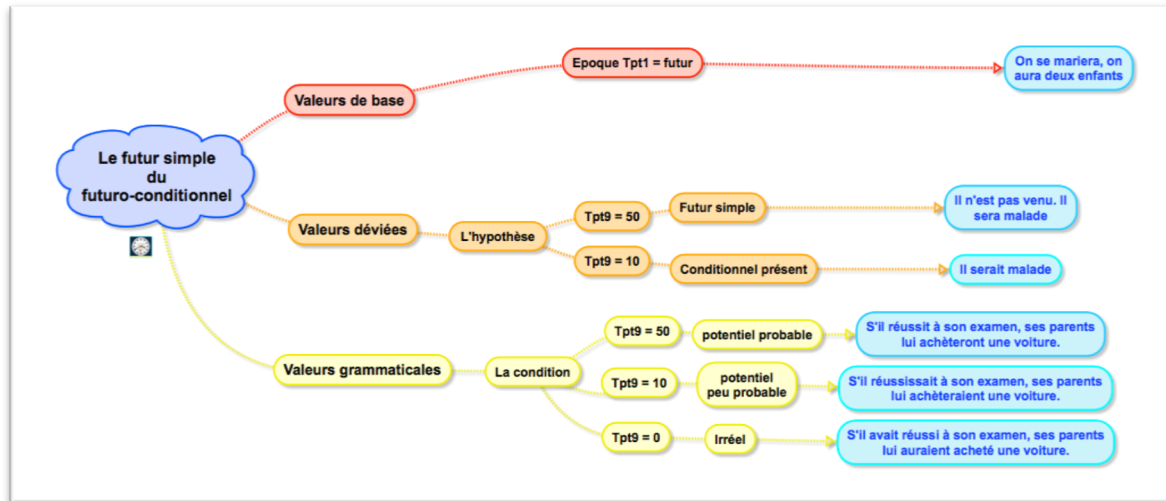
8.2.1 Le futur simple du futuro-conditionnel

On considère que les temps ont quatre fonctions :

1. Une purement temporelle, qui sert à replacer une action dans son contexte temporel,
2. Une purement stylistique, qui se sert de l'impression que déclenche ce temps chez l'auditeur.
3. Une déviée, qui n'a rien à voir avec la valeur de base.
4. Une grammaticale, qui est imposée par l'environnement grammatical.

Le futur, lui, n'en a que trois : 1, 3 et 4

8.2.1.1 Topogramme du futur simple du futuro-conditionnel



8.2.1.2 Valeur de base du futur simple

Le futur simple est un vrai futur, un temps simple que l'on emploie pour replacer une action dans l'avenir.

Ainsi, deux amoureux faisant des projets pourront en parler au futur simple :

- ◆ *On **se mariera**, on **aura** deux enfants, une fille et un garçon. On **habitera** une maison avec un grand jardin. On **aura** aussi un chat et un chien.*

Même si, au moment où le locuteur dit ces phrases, on ne sait pas encore si elles se réaliseront, on fait comme si on y croyait. Selon Tpt9, on se donne une probabilité de 50/50.

On pourrait transformer ce pari en rêve tout éveillé en employant, comme le font les enfants, le conditionnel présent :

- ◆ *On **se marierait**, on **aurait** deux enfants, une fille et un garçon. On **habiterait** une maison avec un grand jardin. On **aurait** aussi un chat et un chien.*

Le conditionnel présent met plus l'accent sur le rêve, ce qui diminue d'autant la probabilité que ce rêve se réalise, sans l'exclure toutefois. C'est selon Tpt9, une probabilité inconnue, qui correspond à une information non vérifiée.

8.2.1.3 Valeurs déviées du futur simple.

Il arrive que les choses ne se passent pas comme prévu. Dans ce cas, on peut formuler une hypothèse pour expliquer pourquoi.

- ◆ *Pierre **n'est pas venu** aujourd'hui. Il **sera** malade.*

Évidemment, ce n'est pas demain qu'il sera malade. **C'est aujourd'hui, maintenant.** Et encore, **ce n'est même pas sûr, puisque ce n'est qu'une supposition.**

Cet emploi du futur n'a pas de rapport direct avec les valeurs de base du futur. A moins que l'on ne considère le futur comme une forme plus certaine du futuro-conditionnel à probabilité plus forte que celle du conditionnel présent.

Cependant, les chances que ces procès aient lieu sont considérées comme bonnes, même si l'on ne peut jamais jurer qu'une action future aura lieu. (Tpt9 : probabilité 50)

Dans le cas contraire, on recourra au conditionnel présent. (Tpt9 : probabilité 10)

◆ *Pierre n'est pas venu. Il serait malade que cela ne m'étonnerait pas.*

En cas de **doute**, le Français préférera le **subjonctif** :

◆ *Pierre n'est pas venu. Il y a de grandes chances qu'il soit malade.*

8.2.1.4 Valeurs grammaticales du futur simple. Le futur simple dans la condition.

Lorsque l'on exprime une condition, il faut prévoir deux cas :

La réalisation de la condition est probable. On parle alors de potentiel, ce qui signifie

« Dont la réalisation est encore possible » (Tpt9 : 50 ou plus).

◆ *S'il réussit à son examen, ses parents lui feront un cadeau.*

Ce qui correspond au patron : **Si + présent, Futur simple**

Si la condition exprimée au présent précédée de **si** est réalisée, alors, l'action au futur se réalisera aussi.

Mais si elle peut être considérée comme impossible, elle sera irréaliste, et sa probabilité sera considérée comme nulle (Tpt9 : 0).

◆ *S'il avait réussi à son examen, ses parents lui auraient fait un cadeau.*

Ce qui correspond au patron : **Si + plus-que-parfait, conditionnel présent**

8.2.1.5 Algorithme du futur simple

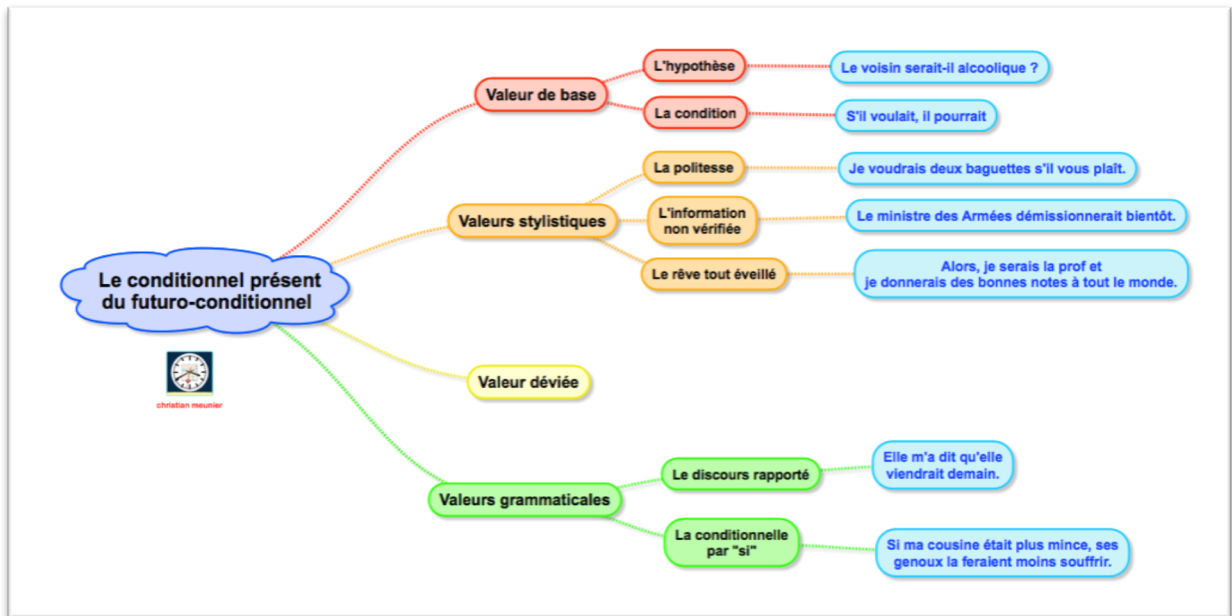
Le futur simple du futuro-conditionnel	
<p>Prérequis : Le futur simple. La conjugaison du futur simple et du conditionnel présent</p>	<p>Contrôlez le chemin suivi dans les exemples ci-dessous.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Demain, il <u>fera</u> beau. 2. On <u>se mariera</u> et on <u>aura</u> deux enfants. 3. Si demain il <u>vient</u> me voir, nous irons au cinéma. 4. Si demain, par extraordinaire, il <u>venait</u> me voir, nous irions au cinéma. 5. S'il réussit à son examen, ses parents lui achèteront une voiture. 6. S'il réussissait à son examen, ses parents lui achèteraient une voiture. 7. Il a échoué, mais s'il avait réussi, ses parents lui auraient acheté une voiture. 8. Elle n'est pas là. Elle <u>sera</u> malade. 9. Elle n'est pas là. <u>Serait-elle</u> malade ?
<p>The flowchart starts with 'Départ' leading to 'Déterminer l'époque'. A decision diamond asks 'époque = futur?'. If 'non', it leads to 'époque = présent?'. If 'oui', it leads to 'condition avec "si"?'. From 'époque = présent?', a 'oui' leads to 'hypothèse?' and a 'non' leads to 'Utiliser un autre diagramme'. From 'hypothèse?', a 'oui' leads to 'probable 50/50?' and a 'non' leads to 'Utiliser un autre diagramme'. From 'probable 50/50?', a 'oui' leads to 'Temps Futur simple' and a 'non' leads to 'Temps Conditionnel présent'. From 'condition avec "si"?', a 'non' leads to 'Temps Futur simple' and a 'oui' leads to 'Potentiel?'. From 'Potentiel?', a 'oui' leads to 'probable 50/50?' and a 'non' leads to 'Temps "si" + Plus-que-parfait'. From 'probable 50/50?' (under 'si'), a 'oui' leads to 'Temps "si" + présent' and a 'non' leads to 'Temps "si" + imparfait'. A cloud icon labeled 'Futur simple du Futuro-conditionnel' is also present.</p>	
<p>Les chemins suivis :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. oui, non : futur simple → il fera 2. oui, non : futur simple → on se mariera, on aura deux enfants. 3. oui, oui, oui : présent → Si, demain, il vient me voir... 4. oui, oui, non, non : imparfait → Si, demain, il venait me voir... 5. oui, oui, oui : présent → S'il réussit à son examen... 6. oui, oui, oui, non : présent → S'il réussissait à son examen 7. oui, oui, non : plus-que-parfait S'il avait réussi ... 8. non, oui, oui, oui : → futur simple 9. non, oui, oui, noni : → conditionnel présent 	

8.2.2 Le conditionnel présent du futuro-conditionnel

Le futuro-conditionnel est le mode du futur, de son incertitude, des paris sur l'avenir, de l'hypothèse et de la condition. Nous avons déjà vu le futur simple, qui couvre la période du futur et la présente dans sa probabilité la plus grande, comme s'il allait de soi que les procès prévus pour avoir lieu dans l'avenir se réalisent.

Le conditionnel, lui, permet une analyse plus différenciée. Il évalue la valeur de probabilité, les conditions dans lesquelles ces procès seront réalisés, et introduit l'idée de potentiel et d'irréel.

8.2.2.1 Topogramme du conditionnel présent du futuro-conditionnel :



8.2.2.2 Valeur de base

Tout d'abord, avec sa valeur modale d'hypothèse et de condition :

- Votre ami vous regarde avec des yeux amoureux. Vous supposez : ♦ *Il ne serait pas amoureux de moi ?*
- Vous posez vos conditions : ♦ *Si tu veux que je t'aide, il faudrait que tu travailles.*

Le conditionnel est avant tout le mode de l'hypothèse et de la condition.

Voici quelques exemples illustrant cela :

8.2.2.2.1 L'hypothèse

Votre voisin a un gros nez rouge, ainsi que des poches sous les yeux. Vous vous demandez s'il ne boit pas (de l'alcool, évidemment, pas du lait !). Vous en faites la remarque à l'un de vos proches :

« *Le voisin a un gros nez rouge et des poches sous les yeux. Il ne serait pas alcoolique ?* »

En posant la question au conditionnel présent, vous émettez une hypothèse, celle de la tendance à l'alcoolisme de votre voisin. Vous auriez pu aussi bien dire :

« *Il serait alcoolique, cela ne m'étonnerait pas.* »

Ou encore, car vous maniez le français avec beaucoup d'aisance :

« *Il serait alcoolique que cela ne m'étonnerait pas.* »

Cette tournure n'est pas seulement d'un bon niveau. C'est une curiosité, puisque c'est la principale qui commence par que. Cela équivaut à la solution :

« *S'il était alcoolique, cela ne m'étonnerait pas.* », où l'on voit bien la principale sans conjonction, comme il se doit.

On peut donc formuler des hypothèses, grâce au conditionnel, en employant une question ou encore la principale précédée de « que ».

On peut formuler, avec cette même méthode du conditionnel et de la principale introduite par « que », une hypothèse qui n'aboutirait à rien :

◆ « *Tu te trainerais à genoux devant moi que je ne te pardonnerais pas.* »

Cela équivaut à l'emploi de la locution conjonctive *même si* :

◆ « *Même si tu te trainais à genoux devant moi, je ne te pardonnerais pas.* »

8.2.2.2 La condition

Couplée à une subordonnée de but, la principale au conditionnel exprime la condition à remplir pour atteindre le but.

Cas n° 1 : ◆ « *Pour que le maire nous accorde le permis de construire, il faudrait lui donner un pot-de-vin.* »

Pour celles et ceux qui ne connaîtraient pas cette expression, il s'agit de donner en cachette de l'argent pour faciliter la réalisation de notre projet. Bien entendu, cela est impossible en France. Quoi que...

Cas n° 2 : ◆ « *Pour bien irriguer le champ, il suffirait de creuser un puits et de l'équiper d'une pompe.* »

C'est ce que l'on appelle une « condition nécessaire et suffisante ». On en trouve bon nombre dans les mathématiques : La condition nécessaire et suffisante pour qu'un triangle soit isocèle est qu'il ait deux côtés égaux. Autrement dit, il doit nécessairement avoir deux côtés égaux, et cela suffit pour qu'il soit isocèle.

8.2.2.3 Valeur stylistique

- Pour exprimer la politesse
- Pour livrer une information que l'on n'a pas vérifiée
- Pour faire des projets d'avenir en rêvant tout éveillé

8.2.2.3.1 Exprimer la politesse

Les petits Français de ma génération apprenaient quelquefois la politesse avec rudesse. Lorsqu'ils disaient à leur maman :

◆ « *Je veux ...* »

ils recevaient une gifle, et la maman disait : « *Le roi dit "nous voulons"* ».

Ceci signifiait que le roi lui-même, avant qu'il ne perde la tête, ne disait pas « Je veux ». Il employait le pluriel de majesté. Quant à l'enfant, il était prié d'employer le conditionnel :

◆ « *Je voudrais bien celui-ci.* ».

Ainsi, le conditionnel est indispensable à la femme et à l'homme polis.

◆ « *Pourriez-vous me dire l'heure, s'il vous plaît ?* »

- ◆ « *Auriez-vous l'amabilité de me passer le sel, s'il vous plaît ?* »

À quelqu'un qui vous demande où se trouve la rue Meunier, que, bien sûr, vous ne connaissez pas, vous pourrez du moins répondre :

- ◆ « *Désolé. Je ne saurais vous le dire.* »

Ou encore : « *J'aimerais bien, mais je ne connais pas cette rue.* »

Il est tellement simple d'être poli au conditionnel. On ne saurait donc trop vous conseiller de l'employer.

8.2.2.3.2 Information non vérifiée

Admettons que vous soyez journaliste, et qu'à 21 heures, quelqu'un vous dise :

- ◆ « *On a arrêté le ministre des Choux farcis alors qu'il volait le portefeuille d'un touriste.* »

Il est tard, et vous ne pouvez joindre personne pour vérifier l'information.

Vous entrez en conflit avec vous-même : ce serait trop risqué, et contraire à votre sens de la déontologie, que de sortir une information aussi scandaleuse sans l'avoir au préalable vérifiée. Oui, mais d'un autre côté, ce serait bête d'y renoncer, d'autant plus qu'en plein été, les nouvelles sont rares. De quoi aurez-vous l'air si vos collègues, qui n'en savent pas plus que vous, livrent cette information ?

Vous allez donc sortir cette nouvelle avec les précautions d'usage, en la présentant au conditionnel, ce qui veut dire que l'information n'est pas officielle, et qu'elle n'est pas vérifiée non plus. Dans l'hypothèse où elle se révélerait fausse, vous auriez au moins pris quelques précautions :

- ◆ « *Selon des sources bien informées, le ministre des Choux farcis aurait volé le portefeuille d'un touriste et aurait été arrêté.* »

D'ailleurs, on entend souvent dire à la radio :

- ◆ « *Il faut mettre l'information au conditionnel.* »

Évidemment, ceci rappelle fortement le conditionnel marquant l'hypothèse. Mais alors que l'hypothèse a, selon Tpt9, un degré de probabilité que l'on peut évaluer, celui de cette information non vérifiée est inconnu.

8.2.2.3.3 Rêve tout éveillé : Jeux d'enfants

Les enfants, quand ils jouent, rêvent souvent tout éveillés. Quand ils le font, c'est souvent au conditionnel :

- ◆ « *Alors, je serais pompier et j'irais éteindre le feu.* »

Des jeunes gens qui font des projets d'avenir peuvent également employer le conditionnel

- ◆ « *Moi, j'aimerais bien faire des études de médecine. Et après, j'irais en Afrique, dans la brousse, et je soignerais tout le monde.* »

Ou encore :

- ◆ « *On pourrait se marier. On aurait deux enfants, une fille et un garçon.* »

Il n'y a là aucune certitude. On énonce des souhaits, sans aucune garantie quant à leur réalisation.

8.2.2.4 Valeur déviée

Nous ne voyons, dans l'emploi du conditionnel présent, aucune raison de dévier.

8.2.2.5 Valeur grammaticale

Le conditionnel se distingue encore dans deux cas que nous développons ailleurs :

- Le discours rapporté,
- La subordonnée de condition.

8.2.2.5.1 Le discours rapporté

Règle d'emploi du conditionnel dans le discours rapporté.



Lorsque l'on rapporte des paroles qui ont été prononcées au futur simple ou antérieur, et que le verbe introducteur est employé à un temps du passé :

- Le futur simple se transformera, dans le discours rapporté, en conditionnel présent.
- Le futur antérieur, lui, se transformera en conditionnel passé 1^{ère} forme

Quant au conditionnel, il restera tel quel.

Ainsi :

- ◆ « Une fois que nous serons arrivés, nous irons vite à l'hôtel. »
- Elle a dit qu'une fois qu'ils seraient arrivés, ils iraient vite à l'hôtel.



Pour plus de détails, allez voir l'unité sur « le Discours rapporté ».

8.2.2.5.2 La conditionnelle par si

Dans la conditionnelle par si, aussi bien le futur que le conditionnel sont interdits. Seul le conditionnel passé 2^e forme est permis. Sauf que l'on ne l'utilise plus tellement. On a alors les combinaisons suivantes :

Subordonnée	Principale
Présent : <i>Si demain il pleut,</i>	Futur simple : <i>nous resterons chez nous.</i>
Imparfait : <i>S'il pleuvait, aujourd'hui,</i>	Cond. Présent : <i>nous resterions chez nous.</i>
Passé composé : <i>S'il avait plu, hier,</i>	Cond. Passé 1 : <i>nous serions restés chez nous.</i>
Cond. Passé 2 : <i>S'il eût plu,</i>	Cond. Passé 2 : <i>Nous fussions restés chez nous.</i>

Rappelons que :

→ Le conditionnel présent s'emploie dans la principale, avec l'imparfait de l'indicatif dans la subordonnée par *si* ou *même si* :

- Il y a des cas où le procès a fort peu de chances de se réaliser (potentiel improbable, mais pas impossible) :

ex : ◆ *Si demain je gagnais au loto, nous pourrions partir en voyage.*

J'ai seulement une chance sur 14 millions de gagner le gros lot, mais j'en ai une !

- Tourné vers le présent, lorsque le procès n'a pas lieu, mais que l'on envisage ce qui se passerait s'il avait lieu (**irréel du présent**) :

ex : ◆ *S'il pleuvait, maintenant, nous irions ramasser des escargots.*

Malheureusement, il ne pleut pas, heureusement pour les escargots.

8.2.3 Règles d'emploi du conditionnel présent

Emploi du conditionnel présent	
<p>Prérequis : imparfait, conditionnel</p>	<p>trouvez le chemin.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Il ne <u>serait</u> pas amoureux de son infirmière ? 2. Pour qu'il nous accorde le permis de construire, il <u>faudrait</u> lui donner de l'argent. 3. Pour bien irriguer le champ, il <u>suffirait</u> de creuser un puits. 4. Je <u>voudrais</u> bien ce livre-là. 5. <u>Pourriez</u>-vous me dire l'heure s'il vous plaît ? 6. Le ministre des Choux farcis <u>serait</u> à Moscou pour deux jours. 7. Tu <u>serais</u> pompier et tu viendrais me sauver. 8. Elle a dit qu'elle le lui <u>prêterait</u>. 9. Si elle le pouvait, elle <u>ferait</u> un voyage aux USA. 10. Si l'année prochaine il réussissait au concours, il <u>pourrait</u> entrer à Polytechnique. 11. Si j'avais su, je <u>serais resté</u> chez moi.
<ol style="list-style-type: none"> 1. oui, non : conditionnel présent → il serait. 2. oui, oui : conditionnel présent → il faudrait 3. oui, oui : conditionnel présent → il suffirait 4. non, non, non, oui : conditionnel présent → je voudrais 5. non, non, non, oui : conditionnel présent → pourriez-vous ? 6. non, non, non, oui : conditionnel présent → il serait 7. non, non, non, oui : conditionnel présent → tu viendrais 8. non, non, oui, non, non, oui : conditionnel présent → elle le lui prêterait 9. non, oui, oui : conditionnel présent → elle ferait 10. non, oui, oui : conditionnel présent → il pourrait 11. non, oui, oui : conditionnel passé 1^{ère} forme → je serais resté 	

Les temps composés du futuro-conditionnel sont au nombre de trois :

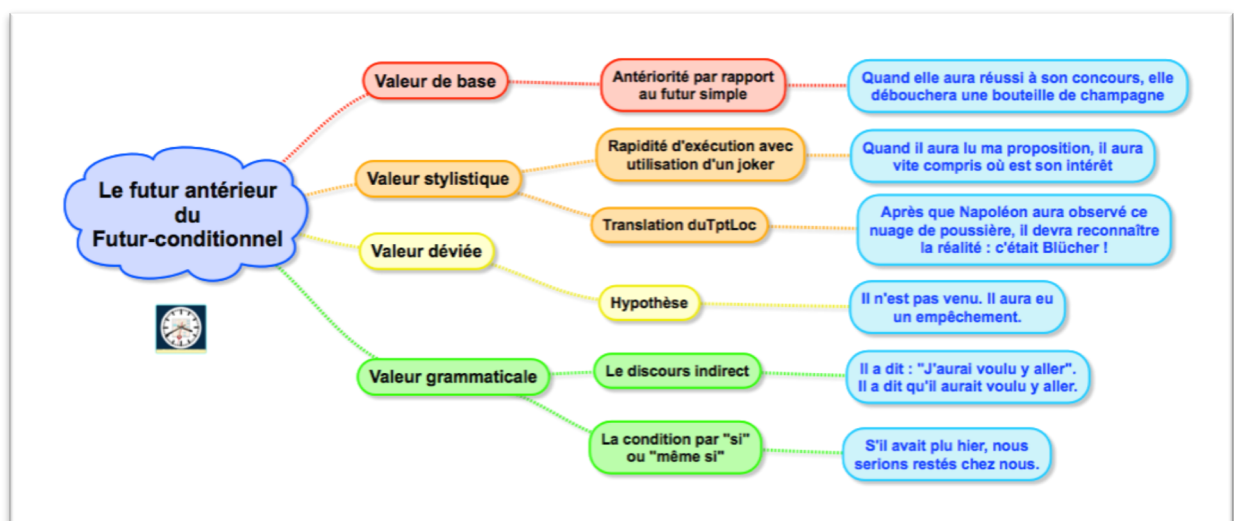
1. Le futur antérieur, formé sur le futur simple.
2. Le conditionnel passé 1^{ère} forme, formé sur le conditionnel présent.
3. Le conditionnel passé 2^{ème} forme, identique au subjonctif plus-que-parfait.

8.2.4 Le futur antérieur du futuro-conditionnel

Le futur antérieur est un temps composé formé sur le futur simple, auquel est conjugué l'auxiliaire *avoir* ou *être*.

- Valeur de base
- Valeur stylistique (dérivée /détournée)
- Valeur déviée
- Valeur grammaticale

8.2.4.1 Carte de l'emploi du futur antérieur



8.2.4.2 Valeur de base

Avant tout, le futur antérieur est le temps composé qui représente des procès situés dans la période du futur (Tpt1), et qui sont antérieurs (Tpcf. Tpt4) à un procès au futur simple.

En outre, il reprend la plupart des valeurs du futur simple, à une nuance près.

8.2.4.2.1 L'antériorité par rapport au futur simple.

Dans une subordonnée circonstancielle ou relative, le futur antérieur désigne un procès qui a commencé et s'est terminé avant la principale, dont le verbe est au futur simple. Selon Tpt4, il s'agira d'une antériorité soulignée, c'est-à-dire :

Temps : ♦ *Quand elle aura réussi à son concours d'infirmière, ma voisine débouchera une bouteille de champagne.*

Cause : ♦ *Vu qu'elle aura réussi à son concours d'infirmière, ma voisine débouchera une bouteille de champagne.*

Relative : ♦ *Ma voisine, qui aura réussi à son concours d'infirmière, débouchera une bouteille de champagne.*

8.2.4.3 Valeur stylistique (dérivée / détournée)

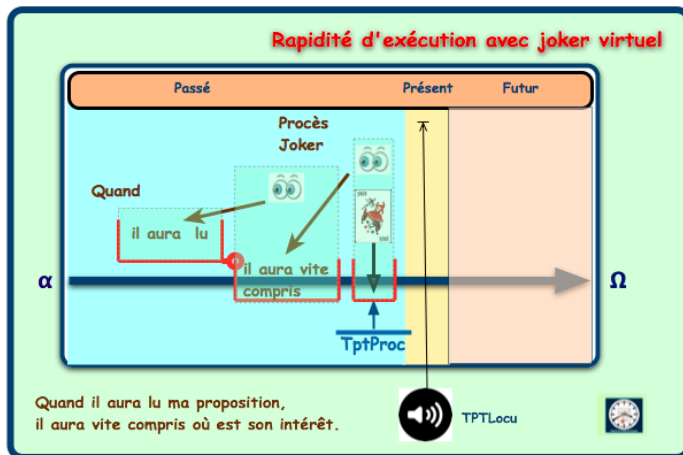
8.2.4.3.1 Rapidité d'exécution avec utilisation d'un joker

(Tpt8 = Procès instantané / rapidité d'exécution)

Comme pour tous les temps composés que nous avons étudiés jusqu'à présent, on peut utiliser le futur antérieur pour un procès qui sera rapidement exécuté.

◆ *Quand il aura lu ma proposition, il aura vite compris où est son intérêt.*

Dans ce cas, à peine aura-t-il lu la proposition qu'il comprendra comme par un coup de baguette magique où se trouve son intérêt.



Le procès « il aura lu » est antérieur au procès « il comprendra », lequel est lui-même antérieur au moment où l'on se place, à savoir le moment où il va prendre sa décision. On pourrait comparer le moment où l'on se place à un joker, c'est-à-dire à un procès que l'on ne saurait préciser, car ce n'est pas de nous qu'il dépend, mais dont on sait qu'il va avoir lieu. C'est donc à la fois un procès-joker supposé, mais non explicité, et

un repère virtuel car non précisé. Du Joker, on regarde vers le passé pour découvrir « il aura vite compris ». Et de ce procès, on doit regarder vers le passé pour voir « il aura lu ». Notre signe de l'antériorité :



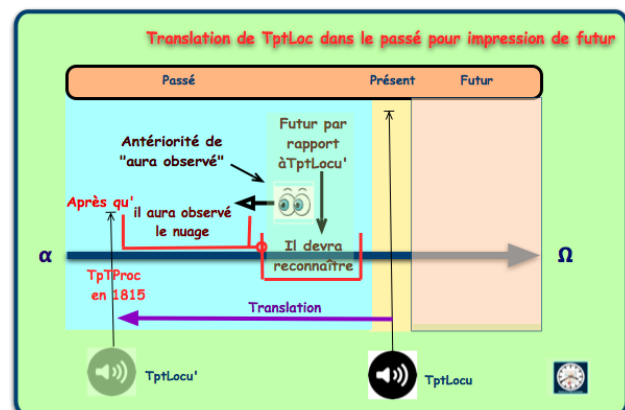
8.2.4.3.2 Translation du repère TptLocu vers le passé

Comme le futur simple peut-être employé pour un fait passé, le futur antérieur peut l'être aussi, à condition qu'il soit employé avec un futur simple auquel il est antérieur : de la principale, on regarde vers le passé pour trouver l'antériorité.

◆ *Le 15 août 1815, Napoléon se trouvait à Waterloo avec son armée. Alors que tout semblait perdu, il attendait le renfort de Grouchy pour surprendre l'ennemi. Tout à coup, un nuage de poussière apparut à l'horizon. Après qu'il aura observé ce nuage avec sa longue vue, il devra reconnaître la triste réalité : c'était Blücher !*

Le futur, comme le présent d'ailleurs, employé au passé, est chargé de rendre le passé plus vivant. Le repère de la locution, TptLocu (voir Tpt2) subit une translation pour se retrouver à l'instant où se passe le procès donc contemporain. Si le procès dont on veut parler est postérieur à ce moment, on pourra employer le futur antérieur avec le futur simple.

Rappelons qu'il s'agit de style.



8.2.4.4 Valeur déviée Hypothèse

Nous avons vu pour le futur simple que l'on pouvait exprimer une hypothèse sur le moment présent avec un futur :

◆ *Il n'est pas venu. Il sera malade.*

Cette hypothèse fixe selon Tpt9 la probabilité à 50/50 : Je pense qu'il est malade, mais je ne le sais pas avec certitude. La probabilité naïve est de 50/50 : ou j'ai raison, ou je me trompe. Et si j'ai raison, il est malade au moment où je constate son absence.

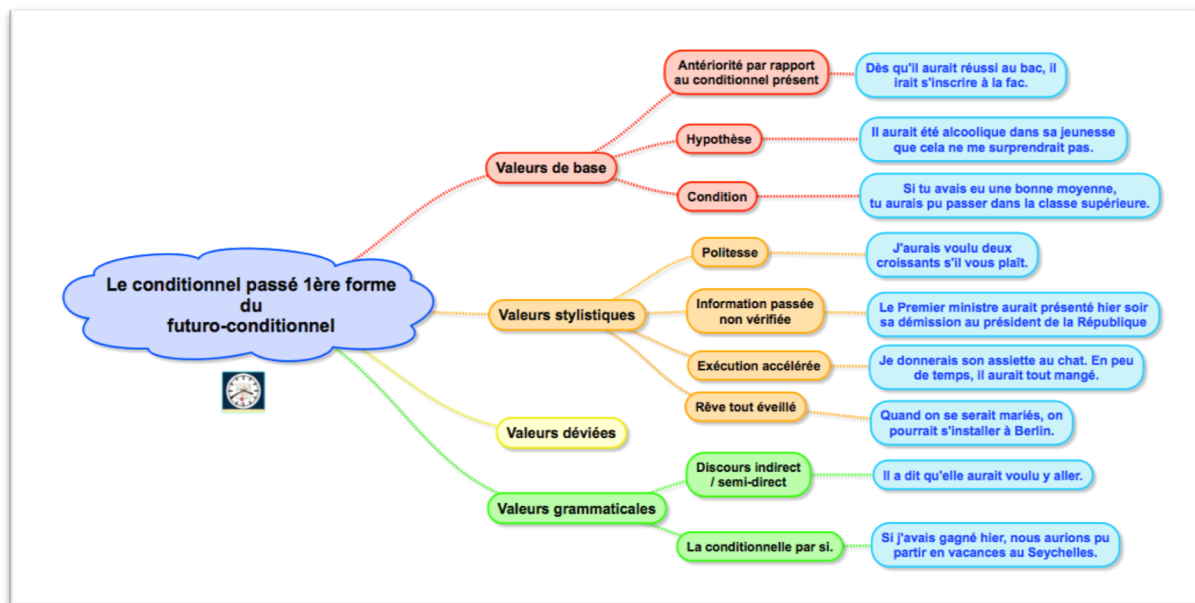
Dans les cas où le procès qui représente cette hypothèse est déjà passé au moment où l'on parle, on emploiera le futur antérieur.

◆ *Il n'est pas venu. Il aura eu un empêchement.*

Là aussi, j'emploie une probabilité naïve à 50/50. Mais cette fois, le procès au futur antérieur est antérieur à la constatation de son absence.

8.2.4.5 Valeur grammaticale

8.2.4.5.1 Carte de l'emploi du conditionnel passé 1^{ère} forme



8.2.4.5.2 Le discours indirect

Nous avons eu l'occasion de voir que, lorsque le verbe introducteur est au passé, il fallait transformer le futur du discours direct en conditionnel présent.

De même, il faudra transformer le futur antérieur en conditionnel passé 1^{ère} forme.

Discours direct	Discours indirect introduit par un verbe au passé
Futur antérieur Il a dit : « <i>Elle aura voulu y aller.</i> »	Conditionnel passé 1^{ère} forme <i>Il a dit qu'elle aurait voulu y aller.</i>
Conditionnel passé 1^{ère} forme Il a dit : « <i>Elle aurait voulu y aller.</i> »	

8.2.4.5.3 La condition par si (ou même si)

Rappelons que dans la subordonnée conditionnelle par *si*, on ne peut employer ni le futur simple, ni le conditionnel présent.

Il nous faudra étendre cette règle au futur antérieur, remplacé par l'imparfait, et au conditionnel passé, remplacé par le plus-que-parfait de l'indicatif.

Subordonnée	Principale
Présent : <i>Si demain il pleut,</i>	Futur simple : <i>nous resterons chez nous.</i>
Passé composé : <i>S'il avait plu, hier,</i>	Cond. Passé 1 : <i>nous serions restés chez nous.</i>
Cond. Passé 2 : <i>S'il eût plu,</i>	Cond. Passé 2 : <i>Nous fussions restés chez nous.</i>

8.2.5 Le conditionnel passé

Comme tous les temps composés, il a un rapport d'antériorité avec le temps simple qui lui correspond. Mais il a aussi d'autres valeurs. En fait, on peut reprendre le plan du conditionnel présent, qu'il faut adapter. Nous allons les classer, selon Tpt10, en :

- Valeur de base
- Valeur stylistique (dérivée /détournée)
- Valeur déviée
- Valeur grammaticale (obligatoire)

8.2.5.1 Valeur de base

8.2.5.1.1 Antériorité par rapport au conditionnel présent

D'abord, le conditionnel passé 1^{ère} forme s'emploie pour désigner un procès antérieur à un procès au conditionnel présent. Dans ce cas, on place souvent la forme antérieure dans une subordonnée :

- ◆ *Dès qu'il aurait réussi au bac, il irait s'inscrire à la fac.*
- ◆ *Étant donné qu'il aurait réussi au bac, il pourrait s'inscrire à la fac.*

Le choix du conditionnel dépend du verbe de la principale, le conditionnel passé se remplaçant par rapport au présent. Par exemple :

- ◆ *Elle m'a dit qu'elle voulait devenir avocate et que dès qu'elle aurait réussi au bac, elle irait s'inscrire à la fac de droit.*

On emploie ici le conditionnel parce que, au discours indirect introduit par un verbe à un temps du passé, le futur simple devient conditionnel présent. Quant au futur antérieur, antérieur au futur simple, il devient conditionnel passé 1^{ère} forme, antérieur, lui, au conditionnel présent.

Au discours direct, elle a dit : ◆ *Je veux devenir avocate et dès que j'aurai réussi au bac, j'irai m'inscrire à la fac de droit.*

8.2.5.1.2 Hypothèse

Nous avons vu lors de l'étude du conditionnel présent ce que l'on entendait par « hypothèse ». L'hypothèse se rapporte souvent au futur, mais on peut en faire aussi sur le présent ou le passé.

- ◆ *Il serait alcoolique que cela ne me surprendrait pas.*
- ◆ *Il aurait été alcoolique dans sa jeunesse que cela ne me surprendrait pas.*
- ◆ *Il mourrait dans un accident, de voiture, cela n'étonnerait personne.*

8.2.5.1.3 Condition

La condition elle aussi peut concerner aussi bien le futur ou le passé que le présent. Nous avons vu que la condition nécessitait deux parties :

Un procès X qui doit être réalisé pour que le procès Y se réalise.

Et si X ne se réalise pas, alors, Y ne se réalisera pas non plus.

On peut distinguer deux sortes de conditions selon Tpt9 :

- ou bien la condition peut encore se réaliser, auquel cas elle est potentielle,
- ou bien elle ne peut plus se réaliser, auquel cas elle est irréaliste.

Par exemple, une mère parle à son fils :

- ◆ *Si tu avais eu une bonne moyenne (X1), tu aurais pu passer dans la classe supérieure (Y1).*
- ◆ *Mais si tu travailles (X2), l'année prochaine, tu pourras rattraper ton retard (Y2).*

Dans le premier cas, le procès X1 ne peut plus être réalisé. Il n'est plus possible d'avoir eu une bonne note, puisqu'il en a eu une mauvaise. **La condition est alors irréaliste.** Dans le second cas, l'action X2 peut encore se réaliser. Il suffit que le fils se mette au travail. Nous avons donc ici **une condition potentielle.**

L'irréel correspond alors à des regrets, alors que le potentiel contient un espoir.

Le conditionnel passé correspond à l'irréel du passé :



- ◆ *Si tu avais aimé ta mère, tu aurais bien travaillé en classe.*

Alors que le conditionnel du présent, correspond à l'irréel du présent :

- ◆ *Si tu aimais ta mère, tu travaillerais bien en classe.*

8.2.5.2 Valeurs stylistiques (détournées)

8.2.5.2.1 Politesse

Nous avons vu dans le § 8.2.2.3 que l'on utilisait le conditionnel présent dans l'expression de la politesse. Cela vaut également pour le conditionnel passé :

- ◆ *J'aurais voulu deux croissants et trois palmiers, s'il vous plaît.*

Le conditionnel passé semble plus doux que le présent, par le fait qu'il rejette la demande dans un passé fictif, ce qui rend la demande moins insistante.

Cette méthode est à rapprocher de la forme de politesse à l'imparfait de l'indicatif, qui rejetait aussi la demande dans un passé fictif, et laissait à l'interlocuteur la possibilité d'imaginer que le locuteur n'était pas encore là : « *Je venais vous demander quelque chose mais je n'ai pas encore réussi à arriver.* »

8.2.5.2.2 Information passée non vérifiée

Rien n'empêche l'information non vérifiée de toucher le passé.

- ◆ *Le Premier ministre aurait présenté hier soir sa démission au président de la République.* Ici, le procès au conditionnel passé n'est pas antérieur à un procès au conditionnel présent. Il évoque une information passée non vérifiée.

8.2.5.2.3 Exécution accélérée

Nous avons vu à propos des temps composés de l'indicatif comment, en employant le temps composé en lieu et place du temps simple, on pouvait donner l'impression que le procès est exécuté de façon accélérée.

On se sert de la même méthode avec les temps composés du futuro-conditionnel.

◆ *Je donnerai son assiette au chat. En un clin d'œil, il aura tout mangé.*

◆ *Je donnerais son assiette au chat. En peu de temps, il aurait tout mangé.*

Cela consiste à employer le temps composé seul, sans son support simple, pour montrer la vitesse à laquelle le résultat est employé. Ce n'est possible que si une balise temporelle souligne la soudaineté de ce procès : *il a tôt fait, en un clin d'œil*, etc. Voyez § 8.1.5.4.2 pour plus de détails.

8.2.5.2.4 Rêver tout éveillé

Les enfants qui rêvent tout éveillés peuvent aussi faire référence à un fait antérieur au but recherché :

◆ *Quand on se serait mariés, on pourrait s'installer à Berlin.*

On pourrait donc s'installer à Berlin, mais seulement après s'être mariés.

8.2.5.3 Valeur déviée

Il n'y a pas de valeur déviée.

8.2.5.4 Valeur grammaticale (obligatoire)

Il n'y a que deux cas contraignants :

- Le discours indirect, où le futur antérieur est remplacé par le conditionnel passé 2^{ème} forme.
- La conditionnelle par *si*, ou le conditionnel passé 1^{ère} forme est remplacé par le plus-que-parfait

8.2.5.4.1 Le discours indirect ou semi-direct

Nous avons déjà eu l'occasion de parler du discours indirect. Nous aurons, lorsque le verbe introducteur est à un temps du passé, la correspondance suivante :

Discours direct	Discours indirect introduit par un verbe au passé
Futur antérieur Il a dit : « Elle aura voulu y aller. »	Conditionnel passé 1^{ère} forme Il a dit qu'elle aurait voulu y aller.
Conditionnel passé 1^{ère} forme Il a dit : « Elle aurait voulu y aller. »	

8.2.5.4.2 La conditionnelle par si.

Le verbe de la principale est au plus-que-parfait, alors que celui de la subordonnée par *si* ou *même si* est au conditionnel passé 1^{ère} forme. Le procès n'a pas eu lieu, mais on envisage ce qui se serait passé si cela avait été le cas. (**irréel du passé**)

ex : ◆ *Si j'avais gagné, hier, nous aurions pu partir en vacances.*


Malheureusement, je n'ai pas gagné, et nous resterons à Marseille.



Pour plus de détails, allez voir l'unité sur « la conditionnelle par si ».

8.2.6 Le conditionnel passé 2^{ème} forme

8.2.6.1 Dans la subordonnée par *si*

 La vie n'est vraiment pas facile. Voilà un temps, le **conditionnel passé 2^e forme**, que l'on a le droit d'utiliser dans la **conditionnelle par *si***, et qui, malheureusement n'est presque plus utilisé.

Comme il est identique au plus-que-parfait du subjonctif, issu lui-même de l'imparfait du subjonctif, il offre des formes que l'oreille a du mal à accepter :

- ◆ « *Si j'eusse su, je fusse resté(e) à la maison.* » (conditionnel passé deuxième forme)

Si vous parlez ainsi, on vous prendra pour une personne prétentieuse, ce qui, bien sûr, n'est pas interdit, mais peut vous valoir des réactions hostiles de la part de vos locuteurs. Contentez-vous de dire :

- ◆ « *Si j'avais su, je serais resté(e) à la maison.* »

Remarque : La forme simple de ce temps, le fameux imparfait du subjonctif

L'imparfait du subjonctif peut avoir valeur de conditionnel présent dans certaines expressions que vous pouvez utiliser telles quelles, sans trop de variations.

Attention cependant de ne pas avoir l'air trop pédant.

→ **dussé-je, dussions-nous** = même si je devais

- ◆ *J'irai lui parler, même si je devais être jeté dehors.*
- ◆ *J'irai lui parler, dussé-je me faire jeter dehors.*

Nous avons ici un potentiel.

→ **fussé-je, fussions-nous**

- ◆ *Même si nous étions ses copains, il ne pourrait pas nous parler ainsi.*
- ◆ *Fussions-nous ses copains, il ne pourrait pas nous parler ainsi.*

Nous avons droit ici à un irréel du présent.

8.2.6.2 Autres emplois

On trouve ce temps dans certaines expressions toutes faites

- ◆ *L'eussé-je su que je ne l'eusse point fait.*
- ◆ *Si je l'avais su, je ne l'aurais pas fait.*

8.2.7 Algorithme de la formation des temps composés du futuro-conditionnel.

Règles de formation des temps composés du futuro-conditionnel.

Prérequis : l'emploi des quatre temps du futuro-conditionnel.

Suivez le chemin



1. Quand elle aura réussi à son concours d'infirmière, elle débouchera une bouteille de champagne.
2. Quand il aura lu ma proposition, il aura vite compris où est son intérêt.
3. A Waterloo, en 1815, après que Napoléon aura observé le nuage de poussière, il dut reconnaître la réalité : c'était Blücher.
4. Il n'est pas venu. il aura eu un empêchement.
5. Il a dit : « J'aurais voulu y aller. »
Il a dit qu'il aurait voulu y aller.
6. S'il avait plu, hier, nous serions restés à la maison.
7. Dès qu'il aurait réussi au bac, il irait s'inscrire à la fac.
8. Il aurait été alcoolique dans sa jeunesse que cela ne m'étonnerait pas.
9. Si tu avais eu une bonne moyenne, tu aurais pu passer dans la classe supérieure.
10. J'aurais voulu deux croissants svp.
11. Le Premier ministre aurait présenté sa démission au président de la République.
12. Je donnerais son assiette au chat. En peu de temps, il aurait tout mangé.
13. Quand on se serait mariés, on pourrait s'installer à Berlin.
14. Il a dit : « Elle aura voulu y aller. »
Il a dit qu'elle aurait voulu y aller.
15. Si j'avais gagné, hier, nous aurions pu partir en vacances aux Seychelles.

1. non, non, oui, oui, oui : futur antérieur → elle aura réussi
2. non, non, oui, oui, oui : futur antérieur → il aura lu
3. oui, non, non, oui : futur antérieur → Napoléon devra (reconnaître)
4. oui, non, non, non, non, non, non, oui, oui : futur antérieur → Il aura eu
5. non, oui, oui, non, oui : conditionnel passé 1^{ère} forme → il aurait voulu
6. non, non, non, oui, oui, non, non, non : plus-que-parfait → s'il avait plu
7. non, non, oui, oui, oui : conditionnel passé 1^{ère} forme → il aurait réussi
8. oui, non, non, non, non, non, oui, non : conditionnel passé 1^{ère} forme → Il aurait été
9. non, non, non, oui, oui, non, non, non : plus-que-parfait → si tu avais eu
10. oui, oui : conditionnel passé 1^{ère} forme → J'aurais voulu
11. oui, non, oui : conditionnel passé 1^{ère} forme → Le Premier ministre aurait présenté
12. oui, non, non, oui : conditionnel passé 1^{ère} forme → il aurait tout mangé
13. oui, non, oui : conditionnel passé 1^{ère} forme → on se serait mariés
14. non, oui, oui, non, oui : conditionnel passé 1^{ère} forme → elle aurait voulu y aller.
15. non, non, non, oui, oui, non, non, non : plus-que-parfait → si j'avais gagné

8.3 Le subjonctif

8.3.1 Généralités

Le subjonctif est un mode, comme l'indicatif et le futuro-conditionnel.

Il se conjugue à 4 temps :

- Le présent : *que je vienne, que nous venions.*
- Le passé : *que je sois venu, que nous fussions venus.*
- L'imparfait : *que je vinsse, que nous vinssions.*
- Le plus-que-parfait : *que je fusse venu, que nous fussions venus.*

Alors que le présent et l'imparfait sont toujours employés, l'imparfait et le plus-que-parfait ne le sont plus guère. On peut dire que ce mode est en perte de vitesse, étant de moins en moins utilisé. Il n'est pas rare, de nos jours, d'entendre :

* ~~Il faut que je vais à l'école~~ au lieu de *Il faut que j'aille à l'école.*

Ce qui sauve les ignorants du subjonctif, c'est le fait que tous les verbes du 1^{er} groupe ont, mis à part à la première et à la 2^{ème} personne du pluriel, la même forme au deux modes :

Personne		Indicatif présent	Subjonctif présent
Singulier	1 ^{ère}	Je mange	Que je mange
	2 ^{ème}	Tu manges	Que tu manges
	3 ^{ème}	Il /elle mange	Qu'il /elle mange
Pluriel	1 ^{ère}	Nous mangeons	Que nous mangions
	2 ^{ème}	Vous mangez	Que vous mangiez
	3 ^{ème}	Ils/elles mangent	Qu'ils/elles mangent

Ainsi, lorsque l'on entend ou que l'on lit *il faut que je mange maintenant*, le fautif pense « **indicatif présent** », et nous croyons entendre ou lire « **subjonctif présent** », ce qui n'est plus le cas lorsqu'il dit *nous* ou *vous*, où les deux modes sont différents.

- * ~~*Il faut que nous mangeons*~~ (faux : il fallait employer le subjonctif *mangions*)
- ◆ *Il faut que nous mangions.*

8.3.2 Topogramme de l'emploi du subjonctif



Le subjonctif est un mode qui a une signification de base : on ne sait pas si le procès décrit par le subjonctif aura lieu ou non.

Il ne connaît que deux sortes de valeurs (Selon Tpt4):

- Dans la principale ou l'indépendante, il a généralement une valeur stylistique, qui nous permet de choisir le subjonctif ou une autre solution, moins élaborée.
- Dans les subordonnées, il a une valeur grammaticale, qui nous oblige à utiliser le subjonctif, et rien d'autre, dans des cas très précis

Si l'on applique Tpt11, nous aurons deux valeurs :

Le subjonctif dans la subordonnée dépend de la conjonction choisie.

Il dépend du verbe introducteur, qui gouverne le subjonctif ou non.

Nous devons encore ajouter deux autres contraintes.

- Le cas de la subordonnée par *que* antéposée (placée avant la principale).
- La cas de la relative en liaison avec certains antécédents.

8.3.3 Valeurs de base

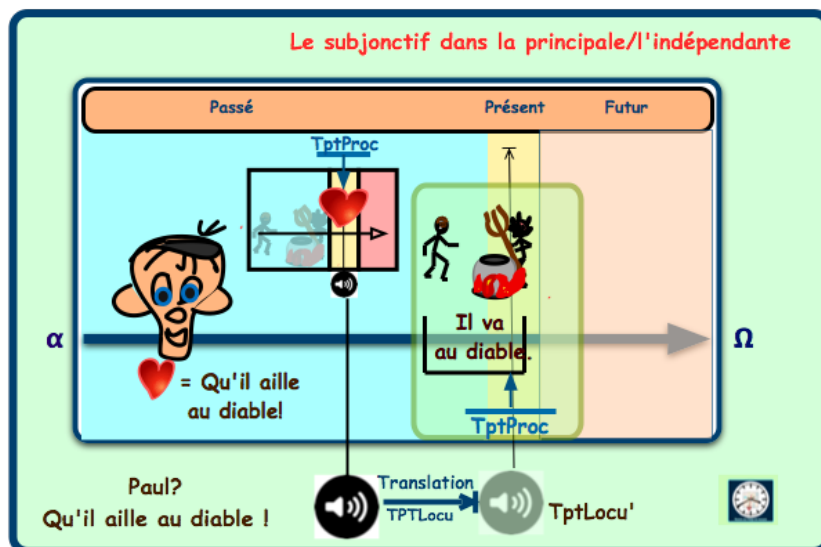
8.3.3.1 Les temps du subjonctif

Le subjonctif couvre par son présent les époques du présent et du futur. Son passé couvre alors l'époque passée (Tpt1).

On retrouvera comme dans les autres modes l'idée d'antériorité du temps composé par rapport au temps simple qui correspond (Tpt4). Nous aurons ainsi les couples :

Temps composé antérieur	Temps simple
Subjonctif passé	Subjonctif présent
Qu'elle ait mangé	Qu'elle travaille
Subjonctif plus-que parfait	Subjonctif imparfait
Qu'elle eût mangé	Qu'elle travaillât

8.3.3.2 La signification profonde du subjonctif



Dans l'exemple
 ♦ *Paul ? Qu'il aille au diable !*, le locuteur exprime un souhait négatif : que Paul aille au diable. Au moment où il dit cela, c'est-à-dire à **TptLocu**, il effectue dans sa tête une translation vers le futur (cf. Tpt2) à **TptLocu'**. On voit à droite du graphique la réalisation de son souhait se dérouler.

Dans sa tête, Paul va vraiment au diable, qui l'attend avec sa fourche et sa grande marmite sous laquelle brûle un feu de bois.

Le locuteur ne peut pas employer un futur, car le procès souhaité ne dépend pas de lui. La probabilité qu'il se réalise ne peut pas être évaluée. Nous dirons, selon Tpt9, qu'il s'agit d'une probabilité naïve : il aimerait bien que Paul aille au diable, sans se préoccuper de la valeur de la probabilité qu'il y aille : **c'est oui ou c'est non**.

Il emploiera donc le subjonctif pour désigner un fait postérieur dont nul ne sait s'il se réalisera ou non, et qui, s'il devait être exaucé, ne le serait que dans le futur, dont nous savons déjà que la réalisation n'est pas sûre.

Voilà la valeur de fond du subjonctif :



il désigne un fait futur et dont la réalisation est fortuite, que l'on envisage de façon naïve. Ainsi, les souhaits vont de *Qu'il pleuve*, à Londres, en automne, à *qu'il neige*, dans le Sahara, au mois de juillet, donc d'assez probable à fortement improbable. Mais la valeur de nos chances ne nous intéresse pas. Ce qui nous intéresse, c'est la possible réalisation.

Lorsque l'on a affaire à une subordonnée, on retrouve l'idée de procès futur et incertain quant à sa réalisation. Cependant, le procès de la subordonnée est postérieur (Tpt4) à celui de la principale. Or, c'est de la principale, qui se repère sur l'axe des temps à TptProc, que l'on regarde vers la subordonnée qui, elle, se repère par rapport à la principale.

Donc, même si la conjonction (but, comparaison, concession, condition), ou le verbe introducteur (désir, souhait, crainte etc.) , met l'accent sur un autre critère que le temps, l'idée que le procès de la subordonnée, vu de la principale, se situe dans un futur relatif à cette principale, suffit à souligner la postériorité (Tpt4) de cette subordonnée. Ceci justifie l'emploi du subjonctif.

8.3.3.3 L'emploi du subjonctif.

8.3.3.3.1 L'emploi du présent du subjonctif

→ Période du présent

◆ *Il faut que, quand tu as identifié l'auxiliaire « avoir », tu vois si le COD est placé avant.*

→ Période du futur.

◆ *Il faudra que, quand tu auras identifié l'auxiliaire « avoir », tu vois si le COD est placé avant.*

→ Période du passé

◆ *Il fallait que, quand tu avais identifié l'auxiliaire « avoir », tu vois si le COD était placé avant.*

En fait, on devrait dans ce cas employer l'imparfait du subjonctif.

◆ *Il fallait que, quand tu avais identifié l'auxiliaire « avoir », tu visses si le COD était placé avant.*

Mais pour ne pas paraître trop distingué, on le remplace par le présent du subjonctif.

8.3.3.3.2 L'emploi du passé du subjonctif

Pour employer le passé, il faut que le procès qu'il décrit soit antérieur à celui qui le l suit.

◆ *Quand tu veux accorder le participe, il faut que tu aies identifié l'auxiliaire.*

◆ *Quand tu voudras accorder le participe, il faudra que tu aies identifié l'auxiliaire.*

◆ *Quand tu voulais accorder le participe, il fallait que tu eusses identifié l'auxiliaire.*

Ou, pour les plus modestes : *que tu aies identifié l'auxiliaire.*

Cette concordance des temps touche aussi la subordonnée au subjonctif et la principale à l'indicatif.

Vu de la principale, il faut regarder vers l'avenir pour voir l'action subordonnée. Nous avons donc un effet de futur, qui rend la réalisation du procès incertaine, et explique alors l'emploi du subjonctif.

Temps composé postérieur	Temps simple de l'indicatif
Subjonctif passé <i>Avant qu'elle n'ait mangé,</i>	Indicatif présent <i>elle travaille</i>
Subjonctif plus-que parfait <i>Avant qu'elle n'eût mangé, Avant qu'elle n'ait mangé,</i>	Indicatif imparfait ou passé simple <i>elle travaillait/ elle travailla.</i>



Notons que l'imparfait et le plus que parfait du subjonctif ayant presque disparu, on emploiera plutôt à la place le présent et le passé du subjonctif.

Cependant, la 3^{ème} personne du singulier de cet imparfait étant fort discrète du fait de sa brièveté et de l'absence de *-ss-* à l'écrit, et de *[s]* à l'oral, on peut tenter d'employer cette forme.

Bien sûr, comme on veut épater la galerie, on évitera de se tromper dans la conjugaison, comme cet auteur qui avait écrit un livre sur les fautes de français de ses contemporains, et qui avait dit dans une interview « **il fallait qu'il pronât* » au lieu de « qu'il prît ».

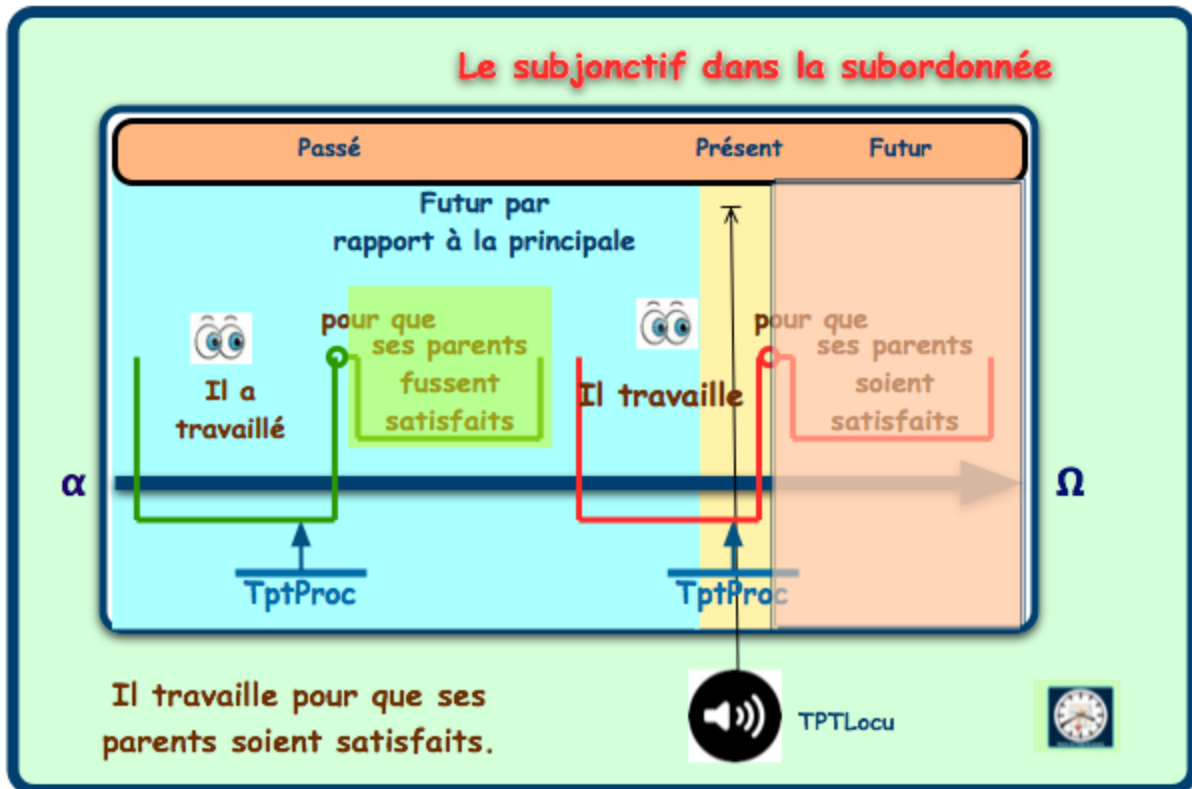
Comme disait Pascal : « qui veut faire l'ange fait la bête ». Si on veut briller, il faut en être capable, sinon, cela fait très mauvais effet.

Notons que le subjonctif s'emploie ici pour désigner une subordonnée postérieure à la principale.

Comme dit plus haut, le subjonctif est le mode du doute et de la subjectivité. Mais contrairement à l'indicatif, mode des procès qui ont, ou ont eu, lieu, et au futuro-conditionnel, mode de l'hypothèse et de la condition, le subjonctif désigne dans la principale ou l'indépendante des procès du domaine du souhait positif ou négatif et du procès postérieur à la principale, et qui, vus de celle-ci, sont situés dans un futur par rapport à elle. Comme pour les faits futurs, nul ne peut dire s'il se réalisera ou non.

Les valeurs sont donc soit du domaine du subjectif, soit de celui du doute. Il y a donc deux cas principaux :

Soit on choisit le subjonctif, hors de la subordonnée, pour des raisons de style. On pourrait le plus souvent trouver une autre façon de faire, mais on choisit le subjonctif pour les idées qu'il véhicule. En outre, on peut aussi, dans la subordonnée, être obligé d'y recourir parce que l'on emploie un verbe gouvernant le subjonctif (*il faut, il vaut mieux, elle veut* etc.), une expression impersonnelle (*il est bon que, il est indispensable que*, etc.) ou une conjonction ou une locution conjonctive (*bien que, avant que, à condition que*, etc.)



8.3.4 Les valeurs stylistiques :

Pour toutes ces valeurs, il est possible d'exprimer la même idée autrement. C'est l'intention que l'on y met qui compte.

Le subjonctif peut s'employer dans certains cas sans que l'on ait besoin d'analyser le contexte, **dans une principale ou une indépendante**.

Nous retiendrons les cas suivants :

- La formulation d'un souhait.
- La malédiction, ou l'insulte.
- La protestation.
- Le complément de l'impératif.
- Certaines expressions toutes faites.

8.3.4.1 La formulation d'un souhait

Il arrive souvent que l'on souhaite quelque chose à quelqu'un, ou simplement à soi-même.

*« Le souhait correspond à ce que nous avons dit sur le subjonctif :
Il emploiera donc le subjonctif pour désigner un fait postérieur dont nul ne sait s'il se réalisera ou non, et qui, s'il devait être exaucé, ne le serait que dans le futur, dont nous savons déjà que la réalisation n'est pas sûre ».*

Quand on souhaite la pluie, comme dans l'exemple ci-dessous, on ne sait pas si ce

souhait se réalisera, et s'il devait le faire, ce serait dans le futur par rapport au repère de la locution TptLocu.

- ◆ Vous avez des salades dans le jardin : « *Ah, qu'il pleuve !* »
- ◆ Votre ami passe le permis de conduire pour la dixième fois : « *Qu'il réussisse cette fois-ci !* »
- ◆ À Christophe Colomb, qui part pour les Indes cap à l'ouest : « *Que les vents lui soient favorables, et les vagues douces et clémentes !* »

Le souhait peut, plus banalement, s'exprimer avec « *pourvu que* », suivi du subjonctif :

- ◆ *Pourvu qu'il pleuve !*
- ◆ *Pourvu qu'il réussisse, cette fois-ci !*
- ◆ *Pourvu que les vents lui soient favorables, et les vagues douces et clémentes !*

8.3.4.2 La malédiction ou l'insulte

Lorsque l'on s'énerve à cause de l'attitude hostile de quelqu'un, on en arrive à le maudire, ou à l'insulter. La malédiction et certaines formes d'insultes sont des souhaits négatifs, dont nul ne sait s'ils se réaliseront, et si c'était le cas, ce serait forcément dans le futur.

- ◆ *Qu'il aille au diable !*
- ◆ *Que la Vierge nous patafiote ! (Pierre Perret : Tonton Cristobal)*
- ◆ *Que je ne le revoie plus jamais !*

→ Remarquons que le premier cas est un remplaçant de l'impératif lorsque le bénéficiaire de la malédiction n'est pas présent. S'il l'était, on pourrait lui dire :

- ◆ « *Va au diable !* »

→ Dans le deuxième exemple, il s'agit d'un souhait hautement négatif, d'où le subjonctif.

→ Quant au troisième, il possède une structure complexe, mettant en scène deux personnes, moi et lui. S'il était là, je serais obligé de lui dire :

- ◆ « *Que je ne te revoie plus jamais !* »

Pour employer un impératif, il faudrait une formulation beaucoup plus simple, du genre : « *Disparais !* » Ou encore la formule bien connue du président Sarkozy adressée à quelqu'un qui refusait de lui serrer la main : « *Casse-toi, pauvre con !* »

8.3.4.3 La protestation

Exprimer sa protestation au subjonctif est le signe d'une excellente éducation. Le subjonctif s'explique par le fait que cette protestation concerne un procès futur que l'on demande du locuteur, alors qu'il n'a pas l'intention d'obéir. Nous avons donc un fait futur dont personne ne sait s'il se réalisera, et ce d'autant moins que celui qui doit le réaliser est réticent.

Quelqu'un vous a trahi et réclame des excuses :

◆ « *Moi, que je lui demande pardon ? Il n'en est pas question !* »

Vous pourriez dire, plus banalement :

◆ « *S'il croit que je vais lui demander pardon, il se fourre le doigt dans l'œil !* »

Et ce, sans le moindre subjonctif, mais au prix d'une expression un peu leste.

8.3.4.4 Le complément de l'impératif

L'impératif ne s'emploie qu'à trois personnes : *Va, allons, allez.*

Pour la première personne du singulier, on peut se tutoyer : *Vas-y !*

Mais lorsque la personne n'est pas là, on peut lui faire transmettre un ordre par l'intermédiaire d'une tierce personne, en employant le subjonctif.

Cela correspond à « *Dis-lui qu'il y aille* », sans « *dis-lui* ». Remarquons que donner un ordre par l'intermédiaire d'un tiers rend la chose encore moins sûre, car on le sait bien, plus la chaîne s'allonge et moins l'on est sûr que le message fasse son effet.

◆ *Les enfants ont besoin d'aide ? Qu'ils aillent voir leur professeur.*

◆ *Votre fils ne sait pas nager ? Qu'il prenne des cours à la piscine.*

8.3.4.5 Expressions courantes suivies du subjonctif

Quelques expressions courantes, ou moins courantes, qui se servent du subjonctif :

◆ *Vive La grammaire !* (Vive est le subjonctif de vivre)

◆ *Je l'ai déjà payé, que je sache* (Sache est le subjonctif de savoir)

◆ *Dieu sauve la reine !* (Pour nos amies britanniques)

◆ *Dieu fasse que vous soyez toujours heureux.*

◆ *Dieu vous bénisse !*

◆ *Le ciel vous entende !*

◆ *Je ne sache point que je lui doive quelque chose.* (un peu compliqué)

Choisissons les expressions dont nous avons l'impression que nous pourrions les utiliser, et adaptons-les à la situation si nécessaire.

8.3.5 Valeurs grammaticales

Dans les subordonnées, le subjonctif s'emploie de façon automatique (Tpt11), parce que l'environnement immédiat l'exige, et en particulier :

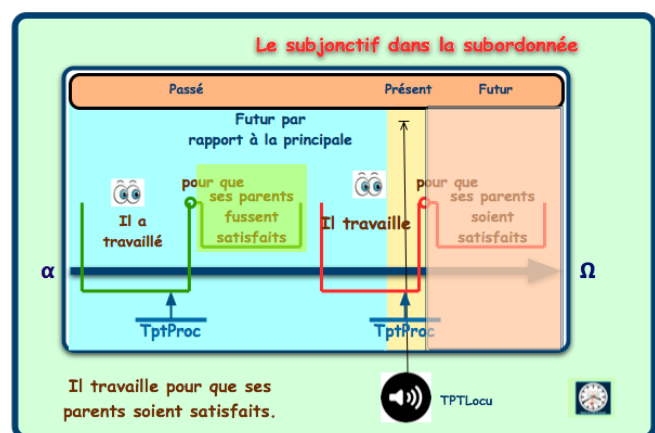
➤ Après certaines conjonctions :

◆ *Il travaille pour que ses parents soient satisfaits.*

➤ Après certains verbes et certaines tournures impersonnelles :

◆ *Je veux qu'elle vienne.*

◆ *Il n'est pas bon que l'homme soit seul (La Bible : la Création)*



- Dans la relative, lorsque l'antécédent est soumis à une négation, à une tournure superlative ou qu'il fait fonction de modèle.

Nous nous intéresserons d'abord à l'emploi automatique, avant d'aborder la partie stylistique.

8.3.5.1 L'emploi automatique du subjonctif

8.3.5.1.1 Les conjonctions ou locutions conjonctives suivies du subjonctif

On peut essayer d'expliquer pourquoi certaines conjonctions sont suivies du subjonctif. Mais on peut aussi se contenter d'apprendre lesquelles entraînent ce mode. Les deux méthodes sont valables, mais il est conseillé d'essayer de comprendre, puis, d'apprendre les différentes conjonctions.

Nous avons déjà eu l'occasion de constater que toute subordonnée circonstancielle qui décrit un procès postérieur à la principale se retrouve dans un futur par rapport à elle. Ainsi, vue de la principale, la subordonnée est postérieure, et nul ne sait encore si elle va se réaliser ou non. (cf. Tpt 4 : postériorité) et Tpt9 : (probabilité naïve).

Notons que l'on trouve ces conjonctions pour exprimer:

- le but
- le temps
- la concession/opposition
- la condition

8.3.5.1.2 Le subjonctif dans la subordonnée de but

Exprimer le **but**, cela revient à exposer **une idée que l'on veut réaliser**. Le problème est, bien sûr, de savoir si l'on va y arriver ou non).

Voyons le problème à partir de la principale:

- ◆ *Il travaille pour que ses parents soient contents de lui.*

Lorsqu'il commence à travailler, son but n'est, bien sûr, pas encore atteint. Ce but, **qui n'est pas encore atteint**, et dont **on ne sait pas encore s'il le sera jamais**, est au **subjonctif**.

On pourrait représenter ce cas ainsi:

Vu de la principale, le but *pour que ses parents soient satisfaits*, est postérieur, situé donc dans un futur par rapport à la principale.

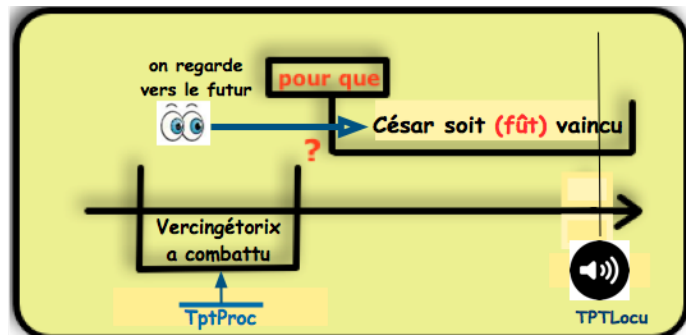
On ne peut donc être sûr de la réalisation de ce but, ce que l'on exprime par le subjonctif.

- ◆ *Il a travaillé pour que ses parents fussent (soient) contents de lui.*

On peut aussi exprimer un but par une action passée. **Au moment où la principale a eu lieu**, ici, *il a travaillé*, le **but** n'était **pas encore atteint**. Peu importe, d'ailleurs, qu'il le soit ou non. L'important, c'est que, vue de la principale, le procès de la subordonnée soit postérieur, c'est-à-dire n'ait pas encore commencé. En effet, **un but ne sera pas obligatoirement atteint**. Voyons cela dans l'exemple qui suit :

◆ *Vercingétorix a combattu pour que César soit vaincu.*

Évidemment, César n'a pas été vaincu (ou juste un petit peu, à Gergovie, comme on peut le lire dans *Astérix*), mais **vu de la principale**, pendant le combat de Vercingétorix, **le but fixé, la défaite de César, n'était pas encore atteint**. Mais attention: **il était encore possible de l'atteindre, à ce moment-là**.



Bien sûr, il n'a pas été atteint, et quand nous en parlons, maintenant, il n'est plus possible de l'atteindre. Ce n'est donc plus un but pour nous maintenant. **Mais à l'époque, c'en était encore un.**



Remarque : La forme étant passée, c'est le subjonctif imparfait qui aurait dû être utilisé : *pour que César fût vaincu*. Cependant, ce temps étant en voie de disparition, il est conseillé de mettre le verbe au présent : *soit*

Voici les principales conjonctions et locutions conjonctives de but suivies du subjonctif:

- *Afin que, pour que*
- *de sorte que, de façon que, de manière que*
- *de peur que, de crainte que* (+ ne explétif)

- ◆ *Elle tricote pour que sa fille ait de quoi s'habiller.*
- ◆ *Elle fait des heures supplémentaires afin que son fils puisse faire des études.*
- ◆ *Mets une cravate de sorte qu'on voie que tu es un garçon sérieux.*
- ◆ *La chancelière Angela Merkel reste ferme de manière que la Grèce comprenne qu'elle doit rembourser ses dettes.*
- ◆ *Je me suis garé à côté de la sortie de façon que ma grand-mère n'ait pas à marcher trop longtemps.*



De peur que / de crainte que expriment le but à éviter.

Elle cache son argent **de peur qu'on** (ne) le lui **prenne**.
Il se lave tout le temps les mains **de crainte qu'il** n'attrape une vilaine maladie.

ATTENTION !

⚠ **de sorte que/de façon que/de manière que** existent aussi suivies de l'indicatif. Elles expriment alors une **conséquence**:

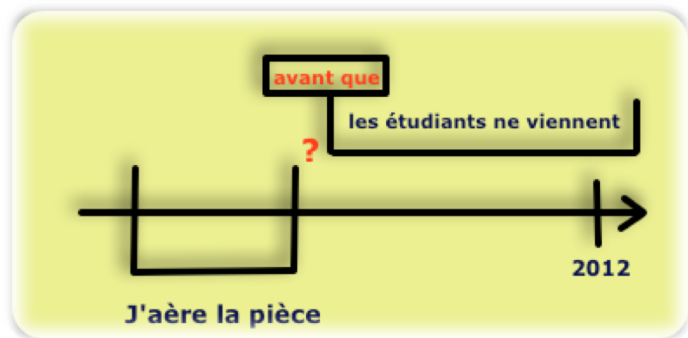
Elle a caché son argent, de sorte que ses enfants ne puissent pas le découvrir. → C'est un BUT .
Elle a caché son argent, de sorte que ses enfants n' ont pas pu le découvrir. → C'est une CONSÉQUENCE .

8.3.5.1.3 Le subjonctif dans la subordonnée de temps

Le **subjonctif** s'emploie, dans la **subordonnée de temps**, lorsque celle-ci exprime une **postériorité**.

♦ *J'aère la pièce **avant que** les étudiants ne viennent*

Là encore, **lorsque la principale débute**, la subordonnée n'a **pas encore commencé**. Il n'est donc pas encore sûr que l'action subordonnée ait lieu.



Conjonctions de temps suivies du subjonctif.
<ul style="list-style-type: none"> • avant que (+ ne explétif) • jusqu'à ce que, • en attendant que (+ ne explétif)

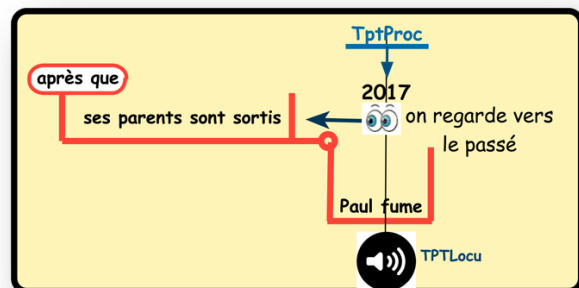
On se reportera à l'unité sur les circonstancielles de temps pour plus de détails.

⛔ Notons cependant que la presque totalité des Français emploient le subjonctif avec **après que**. Le problème est alors que, **quand la principale commence, la subordonnée est déjà terminée**:

- ♦ *Le petit Paul, âgé de huit ans, fume un cigare*
- *Après que ses parents **sont** sortis.* (JUSTE)
 - **après que ses parents **soient** sortis.* (FAUX)

Vu de la principale, il faut regarder vers le passé pour voir sortir les parents. Comme on les a vus sortir, on sait que la subordonnée a vraiment eu lieu, ce qui élimine le subjonctif. Il est donc tout à fait logique d'employer l'indicatif.

Ainsi, l'emploi du subjonctif est une véritable atteinte à la logique du français.



Il n'y a donc **aucune raison d'employer le subjonctif**. Pourquoi, alors, tant de Français l'emploient-ils ? Étant donné qu'ils emploient l'**indicatif** après **dès que, à peine que, une fois que, aussitôt que**, qui ont une signification voisine de **après que**, la seule explication possible est qu'ils agissent avec **après que** comme ils agissent avec **avant que**. Il s'agit donc d'une **faute par analogie**.

« Que faire? » vous demandez-vous.

Eh bien, ce n'est pas si difficile:

- employez l'**indicatif** après **après que**.

- mais si, lorsque vous êtes en France, vous en avez assez d'être corrigé sans arrêt par des gens qui connaissent moins bien la grammaire que vous, mais qui, sous prétexte qu'ils sont Français, croient avoir raison, alors, faites comme eux. Comme dit le proverbe : « Il faut savoir hurler avec les loups. », ou, pour les gens qui ont de la culture : « A Rome, fais comme les Romains. »

Une fois rentré chez vous, vous pourrez toujours reprendre les bonnes habitudes.

8.3.5.1.4 Subordonnée de concession/opposition

Là aussi, on a affaire à une action d'un genre spécial. Cette fois, la raison de l'emploi du subjonctif n'est pas la même. Prenons un exemple:

◆ **Bien qu'il ait promis de ne plus boire, sa femme l'a surpris, un verre de cognac à la main.**

Ici, la femme de ce monsieur le trouve en train de boire. Cette action n'aurait pas dû avoir lieu, puisqu'il avait promis d'arrêter. Le procès de la subordonnée **Bien qu'il ait promis de ne plus boire** montre ce procès qui n'a pas été respecté, si bien que l'arrêt de la boisson n'a pas eu lieu.

C'est donc **comme si cette action subordonnée n'avait pas eu lieu**. Et ceci est exprimé par un **subjonctif**: ici, cet homme a promis de ne plus boire. Mais comme il boit quand même, **c'est comme s'il n'avait rien promis**. C'est ce que l'on appelle en français une promesse d'ivrogne.

La concession qui décrit un procès qui rate et, ainsi, n'amène pas à la solution escomptée, entraîne l'emploi d'un subjonctif. (Tpt12 : résultat raté)

Conjonctions de concession/opposition	
quoique	pour... que
bien que	quelque... que
encore que	si... que
	sans... que

On se reportera à l'unité sur les concessions pour plus de détails sur la signification des conjonctions.

8.3.5.1.5 Le subjonctif dans la subordonnée de condition

La **condition** étant une action **non encore réalisée**, mais qui est **nécessaire pour que l'action principale ait lieu**, il est compréhensible que cette action non encore réalisée, et qui ne le sera peut-être jamais, soit au subjonctif. (Tpt12 : résultat douteux/ Tpt9 : probabilité naïve)

◆ *Je te prêterai mon livre, à condition que tu me le rendes.*

Bien sûr, toutes les conjonctions ou locutions conjonctives de condition ne sont pas suivies du subjonctif. Par exemple:

+ INDICATIF

si ◆ *S'il vient, je lui dirai ce que j'en pense.*
même si ◆ *Je le lui dirai, même si ça ne lui plaît pas.*

+ FUTURO- CONDITIONNEL

au cas où ◆ *Au cas où il ne voudrait pas, il faudrait l'y obliger.*
 ◆ *S' il ne voulait pas, il faudrait l'y obliger.*

+ SUBJONCTIF

◆ *Si tu me prêtes ton vélo, je te le rendrai rapidement.* (cas 1)
 ◆ *Je te prête mon vélo à condition que tu me le rendes ce soir.* (cas 2)

Dans le cas n°1, si la subordonnée par *si* est réalisée, la principale le sera aussi. Vu de la principale, la subordonnée doit avoir déjà été réalisée.

Dans le cas n° 2, la subordonnée, si elle se réalise, est postérieure à la principale. La condition n'étant pas encore réalisée, on ne pourra prêter le vélo que si l'emprunteur promet de le rapporter ce soir. Quelles sont les chances que cela se réalise ? On n'en sait rien. Nous avons affaire à une probabilité naïve (Tpt9). Ou ce sera oui, ou bien ce sera non. Si c'est oui, le prêteur n'aura aucune raison d'être déçu. Dans le cas contraire, la promesse ne sera pas tenue, et on glissera dans la concession :

◆ *Bien qu'il ait promis de rendre le vélo avant le soir, il l'a gardé.*

Dans le cas de la concession, la promesse n'a pas été tenue, et le résultat escompté est manqué. C'est pour cela que l'on emploie le subjonctif. (Tpt12 : résultat raté)

On pose le problème, on fixe des règles qui ne pourront être appliquées que dans le futur, dont nous savons qu'il est suspect. Si nous faisons confiance à l'emprunteur, on ne saurait être sûr que la promesse sera tenue. Le résultat de la promesse n'étant pas sûr, nous appliquons le principe de la probabilité naïve, laquelle est entachée de doute. C'est à cause de ce doute lié au futur incertain que l'on emploie le subjonctif.

Voici une liste des principales locutions conjonctives de condition suivies du subjonctif:

Conjonctions de condition suivies du subjonctif
à condition que
à moins que
à supposer que
en admettant que
pour peu que
pour *** que... pas moins
pourvu que
si tant est que
soit que... soit que

- Ex :
- ◆ *Je l'aiderai à condition qu'il le veuille.*
 - ◆ *Pour grands que soient les rois, ils sont ce que nous sommes (CORNEILLE).*
 - ◆ *Pour grands que soient les rois, ils n'en sont pas moins hommes.*
 - ◆ *Il t'aidera, si tant est qu'il le puisse.*

On se reportera à l'unité sur la condition pour plus de détails sur la signification exacte de ces conjonctions.

8.3.5.2 Les verbes et tournures impersonnelles suivis du subjonctif

8.3.5.2.1 Verbes de volonté, d'exigence, de désir

Ces verbes introduisent une subordonnée contenant une action que l'on désire voir réalisée. Évidemment, rien ne dit qu'elle le sera vraiment, et l'on retrouve là l'une des explications de base du subjonctif (Tpt9 /Tpt12).

Voici une liste des verbes en question, que vous aurez intérêt à apprendre.

Verbes de volonté, d'exigence, de désir			
aimer que	conseiller que	détester que	louer que
aimer mieux que	défendre que	désapprouver que	mériter que
approuver que	demander que	empêcher que	souffrir que
désirer que	obtenir que	éviter que	souhaiter que
approuver que	permettre que	exiger que	prier que
avoir envie que	préférer que	implorer que	recommander que
blâmer qn que		interdire que	trouver bon/mauvais que
commander que			
ex: <i>J'exige que vous me fassiez des excuses!</i>			
<i>Je veux qu'elle me rende mon livre!</i>			



Attention! Il existe des exceptions. Il vaut mieux les apprendre elles aussi!

Les verbes ci-dessous sont suivis de l'indicatif ou du futuro-conditionnel.	
compter que ...	espérer que ...
décider que ...	résoudre que ...
décréter que ...	
ex: ◆ <i>J'espère qu'elle réussira à son examen</i>	
◆ <i>Le gouvernement a décrété qu'il était interdit de fumer dans les lieux publics.</i>	

8.3.5.2.2 Verbes de sentiments.

Règle : Les verbes de sentiments



Ces verbes, qui expriment des sentiments, donc, quelque chose de subjectif, sont suivis du subjonctif.

Verbes de sentiments	
se réjouir / être heureux que ... se fâcher / être fâché que ... s'affliger / être affligé que ... s'indigner / être indigné que ... s'étonner / être étonné / être surpris que ...	craindre / appréhender / avoir peur que ... trembler / redouter que ... se plaindre que ... avoir honte / être honteux que ... se consoler que ...
<p>ex: ♦ <i>Je regrette que vous ne soyez pas de mon avis.</i> ♦ <i>Je crains qu'il n'ait trop bu.</i></p> <p>Remarque : les verbes de crainte sont suivis du NE explétif. ♦ J'ai peur qu'il ne refuse.</p>	

8.3.5.2.3 Verbes de déclaration et de pensée.

Règle : les verbes de déclaration et de pensée



Les verbes de déclaration et de pensée, qui expriment une opinion, donc, quelque chose de sûr pour celui qui parle (ou du moins, qui est présenté comme sûr), sont suivis de l'indicatif.

Pourtant, ce qui est sûr devient, à la forme négative, hypothétique. Ces verbes sont ainsi suivis, à la forme négative, du subjonctif.

Ces verbes peuvent aussi être suivis du subjonctif à la forme interrogative. Ceci n'est certes pas obligatoire, mais bien plus élégant que l'emploi de l'indicatif.

- Ex :
- ♦ *Elle pense qu'il a compris.*
 - ♦ *Je ne pense pas qu'il ait compris.*
 - ♦ *Penses-tu qu'il ait compris ?*

Verbes de déclarations et de pensée :				
<ul style="list-style-type: none"> • À l'indicatif à la forme affirmative • Au subjonctif à la forme négative et interrogative 				
affirmer apprendre assurer avouer	certifier compter constater croire	dire imaginer jurer penser	prétendre se rappeler reconnaître répondre	remarquer se souvenir supposer soutenir
<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Je pense qu'il a compris.</i> ➤ <i>Je ne pense pas qu'il vienne.</i> ➤ <i>Penses-tu qu'il vienne?</i> 				

⚠ Attention! Il existe des exceptions!



Règle : Il y a des verbes de déclaration et de pensée qui expriment un doute ou une remise en question. Ils sont suivis du subjonctif.

Verbes de déclaration et de pensée qui expriment un doute + subjonctif				
contester	désespérer	dissimuler	douter	nier
ex:				
➤ <i>Je doute qu'elle m'ait cru.</i>				
➤ <i>M. Duchemin a contesté qu'on lui ait donné de l'argent</i>				
➤ <i>Il a nié qu'on lui ait fait du chantage.</i>				

CAS PARTICULIER: Problèmes de négations

Quand on veut montrer que la subordonnée a peu de chances de se réaliser, on emploie, dans le français moderne, l'indicatif:

ex: Je ne pense pas qu'il viendra..

Notons les 4 niveaux: (cf. Tpt9)

1. *Je crois qu'elle réussira. (Je lui donne de bonnes chances de réussite.)*
2. *Je ne crois pas qu'elle réussisse. (Je lui donne peu de chances de réussite.)*
3. *Je ne crois pas qu'elle réussira. (Je lui donne peu de chances de réussir.)*
4. *Je crois qu'elle ne réussira pas. (Je lui donne de bonnes chances d'échouer.)*

8.3.5.3 Tournures impersonnelles

Tout dépend du degré de certitude de la tournure impersonnelle.

Règle 1 : tournures impersonnelles : idée douteuse



Lorsque l'idée contenue dans la subordonnée est présentée comme douteuse, souhaitable ou fortement subjective, on emploie le subjonctif.

Il existe un fort grand nombre d'expressions. Nous allons nous limiter à une liste, que vous pourrez compléter par analogie.

Tournures impersonnelles suivies du subjonctif.				
il faut		il importe		
il semble		il suffit		
il se peut				
il est ...				
bon	nécessaire	dommage	impossible	étrange étonnant
juste	naturel	fâcheux hon-	possible	souhaitable
convenable	temps	teux		
<i>Il faut absolument que tu me le dises.</i> <i>Il n'est pas bon que l'homme soit seul. (la Bible)</i> <i>Il est naturel que vous ayez envie d'exercer un métier qui vous intéresse.</i> <i>Il est souhaitable que chacun aille à l'école jusqu'à l'âge de seize ans.</i>				

Règle 1 : tournures impersonnelles exprimant une idée sûre




Mais lorsque l'idée contenue dans la subordonnée est présentée comme sûre, on emploiera l'indicatif.

Tournures impersonnelles suivies de l'indicatif ou du futuro-conditionnel.	
il paraît que ...	il résulte que ...
il s'ensuit que ...	il me semble que ...
il advient que ...	

<i>il est+ adjectif ...</i>	
Il est vrai que ...	Il est évident que ...
Il est clair que ...	Il est admis que ...
Il est sûr que ...	Il est probable que ...
Il est certain que ...	Il est vraisemblable que ...

Attention!

 Comme pour les verbes **d'opinion** ou **de pensée** suivis de l'indicatif à l'affirmative, **ces tournures impersonnelles suivies de l'indicatif**, et qui désignent quelque chose de sûr, **deviennent incertaines à la forme négative, et douteuses à la forme interrogative**. Elles sont donc **suivies, aux formes négative et interrogative, du subjonctif** (cf. Tpt9).

- ex: ♦ *Il est sûr que vous avez raison*
 ♦ *Il n'est pas sûr que vous ayez raison.*
 ♦ *Est-il sûr que vous ayez raison ?*



Le français moderne accepte aussi l'indicatif et le futuro-conditionnel dans les mêmes conditions que pour les verbes d'opinion ou de pensée. Le subjonctif est réservé à un niveau de style plus élevé.

8.3.5.4 Complétive par QUE antéposée

Commençons par un cas assez simple.

Si un jour quelqu'un que vous ne connaissez pas vous offre un énorme bouquet de roses, et s'il veut vous inviter dans un grand restaurant, vous penserez peut-être qu'il vous a confondue avec une autre.

Vous pourrez dire à votre conjoint, qui s'étonne de ce cadeau et commence à douter de vous :

- ♦ *Il m'a confondue avec une autre.*

Comme votre chéri continue à vous suspecter, vous pourrez insister en disant :

- ♦ *Il est certain qu'il m'a confondue avec une autre.*

Et pour souligner encore votre certitude, car vous savez qu'en français, l'information importante est à la fin, vous allez mettre la subordonnée en tête, et la certitude à la fin. Alors, votre subordonnée par **que** sera antéposée (posée avant la principale), et vous devrez appliquer la règle :

Règle : La complétive par **que** placée avant la principale (antéposée).



Lorsque la complétive par que est placée avant la principale à laquelle elle se rapporte, elle est dite antéposée (antéposée = placée avant), et son verbe se met au subjonctif.

- ♦ *Qu'il m'ait confondue avec une autre est certain.*

Ceci fonctionne toujours ainsi, même si la raison de l'emploi du subjonctif n'est pas

évidente, à part le fait que l'on commence par une subordonnée qui devrait normalement se trouver dans le groupe verbal, donc, après le verbe principal. Cette subordonnée prend la place du sujet « *il* ». Ainsi, la principale, se retrouve en dernière position, ce qui lui confère plus d'importance. Le corollaire, c'est qu'il faut attendre la fin de la phrase pour savoir que penser du contenu de la subordonnée, alors que dans l'ordre inverse, on apprend avant même de savoir l'information ce qu'en pense le locuteur. Ici, l'information est très probable.

♦ *Qu'il m'ait confondu avec une autre ...* (oui, et alors ?)

Nous sommes en réalité dans le doute quant à la façon de décoder cette information (Tpt9 probabilité naïve), et nous exprimons ce doute par un subjonctif.

8.3.5.5 Le subjonctif dans la subordonnée relative

Pour savoir si une subordonnée relative doit se mettre au subjonctif, il faut trouver l'antécédent du pronom relatif, c'est-à-dire, le mot qui est représenté, dans la subordonnée relative, par le pronom relatif. L'antécédent doit faire partie de l'une des trois catégories suivantes, qui font de lui quelque chose d'exceptionnel :

- Il est **déterminé par un superlatif**
- Il est **déterminé par une négation**
- Il a **valeur de modèle**

8.3.5.5.1 L'antécédent est déterminé par un superlatif ou une expression à valeur de superlatif

ex: ♦ *Le renard est l'animal le plus rusé que l'on connaisse.*

Comme on le voit, l'antécédent de *que* est *animal*. Cet animal est déterminé par un superlatif: *l'animal le plus rusé*.

Règle : antécédent déterminé par un superlatif



Lorsque l'antécédent de la relative est déterminé par un superlatif, le verbe de la relative se met au subjonctif.

Cette règle s'applique également aux **expressions équivalent à un superlatif**.

Le principe du superlatif, c'est d'isoler un élément d'une catégorie d'individus en se servant d'une qualité qu'il possède, de l'isoler de la masse des autres: *le plus grand* est celui qui sort de la masse par sa grande taille. *Le plus bête* est celui qui sort de la masse par sa bêtise.

De même, il existe des expressions qui font sortir un élément de la masse. Voici une courte liste d'expressions superlatives: *Le premier, le dernier, le seul*

♦ *Marguerite Yourcenar est la première femme qui ait été élue à l'Académie française.*

Il existe pourtant un cas particulier, que l'on entend souvent dans les écoles françaises. Ouvrons la porte d'une classe:

◆ « *Et le premier qui rira, je le mets dehors!* »

Ici, le professeur n'isole pas le premier rieur, car le deuxième, le troisième, etc. auront droit à la même punition. Dans ce cas précis, on emploiera donc le futuro-conditionnel, qui exprime ici un fait futur par son futur simple.

On retrouve la même idée dans l'expression: **le prochain** :

◆ « *Et le prochain qui fera du bruit, je lui donnerai une punition !* »

Cette forme est à rapprocher de la condition « *Si quelqu'un rit, je le mets dehors.* » En isolant le premier, on en fait un exemple. Mais le second et les suivants subiront le même sort, puisque, si quelqu'un rit, on le mettra dehors (cf. Tpt9 : potentiel 50/50)

8.3.5.5.2 L'antécédent est soumis à une négation

Règle : L'antécédent est soumis à une négation



Lorsque l'antécédent (et lui seul!) est soumis à une négation, on met le verbe de la relative au subjonctif.

◆ *Il n'y a pas un homme qui puisse soulever ce que soulève un éléphant.*

Ici, la négation porte sur **homme**.

Il existe même des antécédents qui sont eux-mêmes des négations: **personne** et **rien**.

◆ *Il n'y a personne qui sache où le pirate a caché son trésor.*

◆ *Il n'y a rien qui puisse l'étonner.*

8.3.5.5.3 L'antécédent est un modèle.

Un **modèle** est en fait une sorte de superlatif. C'est quelqu'un (ou quelque chose) qui se détache de la grande masse pour servir de modèle.

Nous allons devoir prendre un exemple pour expliquer cette notion de modèle.

Je suis à Pékin (en Chine, donc), perdu dans la rue, et je voudrais bien regagner mon hôtel. Comme je ne parle pas le chinois, j'aimerais bien trouver quelqu'un capable de parler ma langue, et qui connaisse le chemin de l'hôtel. Je cherche donc **quelqu'un qui présente des caractéristiques précises**, quelqu'un qui corresponde à un **modèle**:

Modèle :

Je cherche une personne

- **qui parle français**
- **qui connaisse le chemin de l'hôtel**

Règle : L'antécédent est un modèle



Lorsque l'antécédent du pronom relatif est un modèle, on met le verbe de la relative au subjonctif.

◆ *Je cherche quelqu'un qui sache parler le français et qui connaisse le chemin de l'hôtel.*

→ Tant qu'on cherche, il reste à l'état de modèle. Si on le trouve, il devient réel. Ce n'est alors plus un modèle.

◆ *Je m'étais perdu à Pékin, à la recherche de quelqu'un qui sache parler le français et qui connaisse le chemin de mon hôtel. Tu ne me croiras pas, mais j'ai vraiment trouvé quelqu'un qui savait parler français et qui connaissait le chemin de l'hôtel.*

→ En revanche, si on ne le trouve pas, il restera à l'état de modèle:

◆ *Je m'étais perdu, à Pékin. Eh bien, j'ai eu beau chercher, je n'ai pas pu trouver quelqu'un qui sache parler le français ni qui connaisse le chemin de l'hôtel.*

8.3.6 La tentation du futur

L'un des problèmes du subjonctif, c'est qu'il n'a pas de futur. Ce matin, la présentatrice de France culture de l'émission « les chemins de la philosophie », nous a surpris en disant qu'Orson Welles avait refusé de faire quelque chose « **quoiqu'il y serait obligé l'année d'après* ». On sent bien que la présentatrice voulait absolument placer le procès dans le futur et avait, comme dans le style indirect avec verbe introducteur au passé, employé le conditionnel présent au lieu du futur simple. Pourtant, « *quoique* » gouverne le subjonctif, un mode sans futur. La présentatrice commet donc une erreur de syntaxe.

Si elle tenait absolument à souligner l'aspect futur, elle aurait dû employer une autre solution :

→ La plus proche est l'utilisation de « alors que », qui est une locution de temps à forte nuance de concession :

◆ « *... alors qu'il y serait obligé l'année d'après.* »

→ Elle aurait pu employer une autre solution :

◆ « *Il sera obligé de le faire l'année d'après.* »

Il faut donc se méfier des tournures introduisant le subjonctif et qui ne permette pas l'emploi du futur, car il faudra, dans ce cas, renoncer à l'idée de futur. Et si l'on tient absolument à exprimer ce futur, il faudra trouver une autre solution.

8.3.7 Algorithmes de l'emploi du subjonctif ou de l'indicatif.

Règle 1	
Prérequis : unité sur l'emploi du subjonctif	Retrouvez le chemin à suivre (utiliser les listes)
	<p>L'emploi du subjonctif</p> <ol style="list-style-type: none"> « Ah, qu'il <u>pleuve</u> ! » Qu'il <u>aille</u> au diable ! « Moi, que je lui <u>demande</u> pardon ? Il n'en est pas question ! » Qu'ils <u>aient</u> voir leur professeur. Il travaille pour que ses parents <u>soient</u> satisfaits Il a travaillé pour que ses parents <u>fussent</u> (soient) contents de lui. J'aère la pièce avant que les étudiants ne <u>viennent</u>. Le petit Paul, âgé de huit ans, fume un cigare après que ses parents <u>sont</u> sortis. (JUSTE) Bien qu'il <u>ait promis</u> de ne plus boire, sa femme l'a surpris, un verre de cognac à la main. Je te prêterai mon livre, à condition que tu me le <u>rendes</u>. Au cas où il ne <u>voudrait</u> pas, il faudrait l'y obliger. Je te prête mon vélo à condition que tu me le <u>rendes</u> ce soir. <p>L1 <i>Complément de but</i> Afin que Pour que De sorte que De façon que De manière que De peur que De crainte que</p> <p>L2 <i>Complément de concession</i> Bien que Quoique Encore que pour... que quelque... que si... que sans... que</p>

1. non, oui → Subj. Présent : « qu'il pleuve ! »
2. non, non, non, oui → Subj. Présent : Qu'il aille au diable !
3. non, non, non, non, oui, non → Subj. Présent : « que je lui demande pardon ? »
4. non, non, non, oui → Subj. Présent : « Qu'ils aient voir. »
5. oui, non, oui, non → Subj. Présent : pour que ses parents soient satisfaits
6. oui, non, oui, non → Subj. Présent pour que ses parents fussent (soient).
7. oui, non, non, oui, (J), oui, non → Subj. Présent : avant que les étudiants ne viennent.
8. oui, non, non, oui, (J), non → Indicatif présent : après que ses parents sont sortis.
9. oui, non, oui, oui → Subj. Passé : Bien qu'il ait promis
10. oui, oui, oui, oui → Subj. Présent : à condition que tu me le rendes.
11. oui, oui, non, → Conditionnel Présent : Au cas où il ne voudrait pas
12. oui, oui, oui, non → Subj. Présent : à condition que tu me le rendes ce soir.

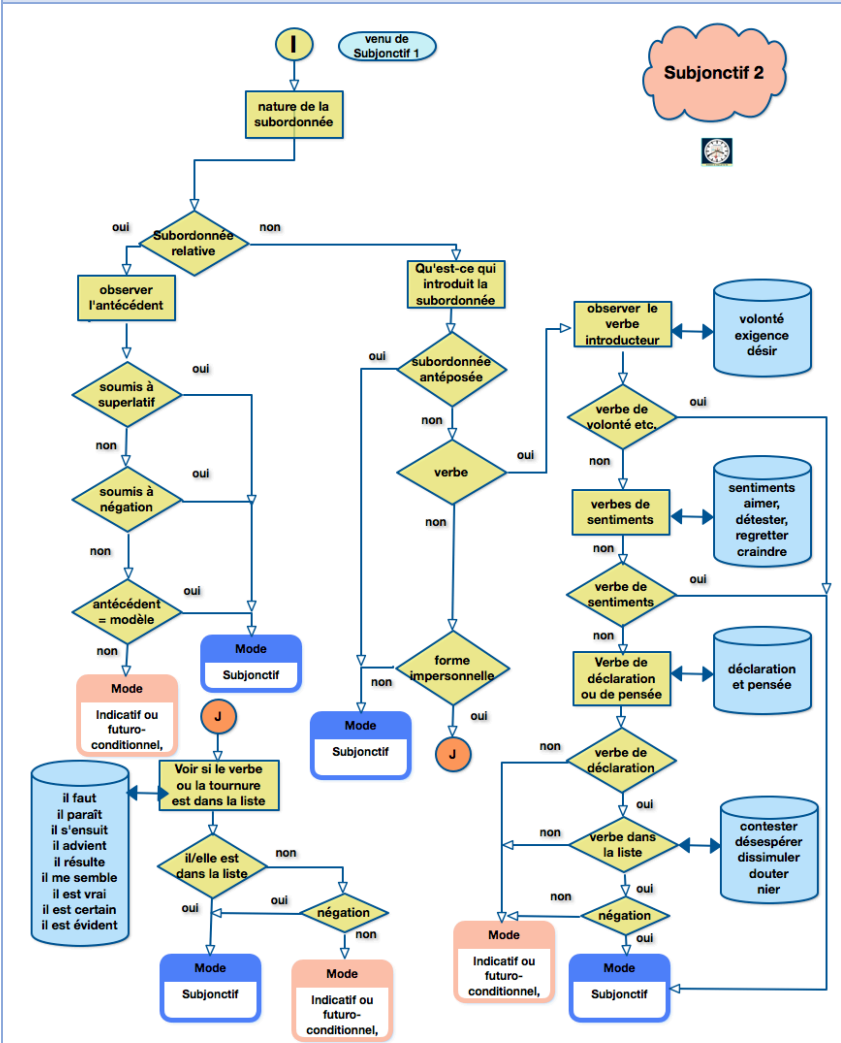
L3 ➤ Condition
à condition que
à moins que
à supposer que
en admettant que
pour peu que
pour *** que... pas moins
pourvu que
si tant est que
soit que... soit que

Le subjonctif 2

Règle 2

Prérequis : unité sur l'emploi du subjonctif

Retrouvez le chemin à suivre



13. Il est certain qu'il m' a confon-
due avec une autre
14. Qu'il m' ait confon-
due avec une autre est certain.
15. Je regrette que vous ne soyez
pas de mon avis.
16. Je crains qu'il n'ait trop bu.
17. Elle pense qu'il a compris.
18. Je ne pense pas qu'il ait com-
pris.
19. Je doute qu'elle m' ait cru.
20. Il faut absolument que tu me
le dises.
21. Il est sûr que vous avez raison
22. Il n'est pas sûr que vous ayez
raison.
23. Le renard est l'animal le plus
rusé que l'on connaisse.
24. Marguerite Yourcenar est la
première femme qui ait été élue à
l'Académie française.
25. Il n'y a personne qui sache où
le pirate a caché son trésor.
26. Je cherche quelqu'un qui
sache parler le français et qui
connaisse le chemin de l'hôtel.

Pour arriver à « I »: Subjonctif 1 : Oui, non, non, non, (I) + Passer à Subjonctif 2

13. non, non, non, oui, (J), oui, non : Indicatif Passé composé → qu'il m'a confondue
14. non, oui : Subjonctif passé → Qu'il m'ait confondue.

- | | |
|---|--|
| <p>15. non, non, oui, non, non, oui : Subjonctif : → que vous ne soyez pas de mon avis.
 16. non, non, oui, : Subjonctif :passé → qu'il n'ait trop bu.
 17. non, non, oui, : Indicatif → qu'il a compris.
 18. non, non, oui, : Indicatif → qu'il ait compris.
 19. non, non, oui, : Subjonctif → qu'elle m'ait cru.
 20. non, non, non, oui, (J), oui : Subjonctif → que tu me le dises.
 21. non, non, non, oui, (J), non, non : Indicatif: → que vous avez raison
 22. non, non, non, oui, (J), non, oui : Subjonctif → que vous ayez raison.
 23. oui, oui : Subjonctif → que l'on connaisse.
 24. oui, oui : Subjonctif → qui ait été élue.
 25. oui, non, non : Subjonctif → qui sache.
 26. oui, non, non, oui : Subjonctif → qui sache.</p> | |
|---|--|

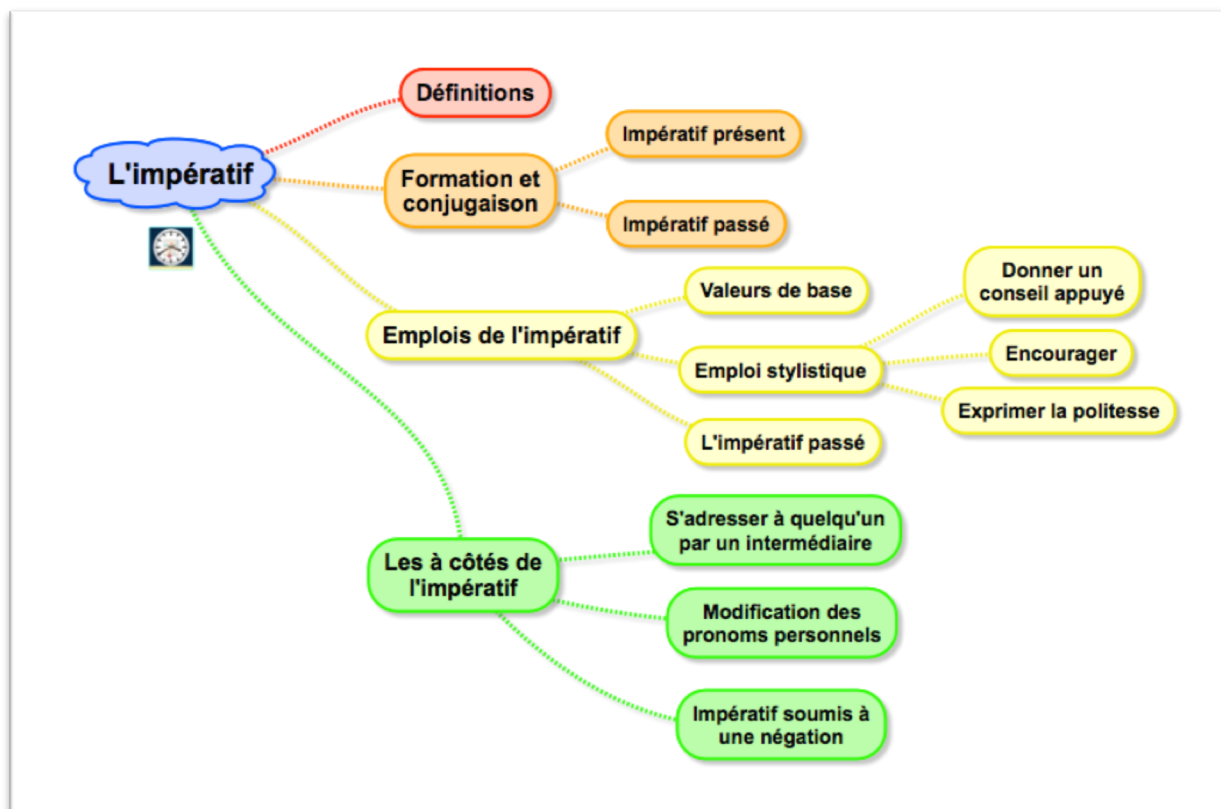
8.4 L'impératif

8.4.1 Définition

L'impératif est un mode, comme l'indicatif, le futuro-conditionnel et le subjonctif. Il se conjugue à 2 temps et à trois personnes seulement:

- **Le présent** : ♦ *Mange ! Mangeons ! Mangez !*
- **Le passé** : ♦ *Aie mangé ! Ayons mangé ! Ayez mangé !*

8.4.2 Topogramme de l'impératif



8.4.3 Formation et Conjugaison

8.4.3.1 Le présent

Pour la formation et la conjugaison de l'impératif présent, voyez le § 17.1.6 d' eGrammaire.

8.4.3.2 Le passé

Pour la formation et la conjugaison de l'impératif présent, voyez le § 17.2 d'eGrammaire

8.4.4 Emploi de l'impératif

8.4.4.1 La valeur de base

Le conditionnel est avant tout le mode de l'ordre, de la menace, de l'interdiction et même de l'insulte. Comme on ne peut donner des ordres directement qu'à des gens auxquels on s'adresse directement, que ce soit par écrit ou par oral, la troisième personne, qui désigne des gens qui ne prennent pas part à la conversation, n'existe pas. De même, la première personne du singulier n'existe pas. Si l'on veut se donner des ordres à soi-même, il faudra se tutoyer ou, si l'on a un certain respect pour soi-même, se vouvoyer.

Il touche les deux périodes (Tpt1 : passé, présent, futur)

- ◆ *Aie fait la vaisselle, demain, quand j'arriverai.* (Tpt1=futur)
- ◆ *Fais la vaisselle, demain.* (Tpt1=futur)
- ◆ *Mange ta soupe.* (Tpt1=présent)

On ne peut pas donner un ordre dans le passé, puisque l'on ne peut obéir qu'aujourd'hui ou demain. C'est trop tard pour hier.

Notons que l'impératif n'est jamais obligatoire et n'a donc pas de valeur grammaticale. Il y a toujours la possibilité de s'exprimer autrement. Cependant, ce mode est très utilisé. Tpt12 décrit le mieux l'impératif

→ Quand on **donne des ordres**, il est tout indiqué d'employer l'impératif. (Tpt12 : ordre, conseil)

- ◆ *Soldat Dugenu, levez-vous ! Avancez ! Arrêtez-vous ! Rompez !*
- ◆ *Élève Jules, taisez-vous.*

→ On peut **menacer quelqu'un** de diverses manières. Dans l'Opéra Carmen, de Georges BIZET, il y a des menaces bien connues à l'impératif : (Tpt12 : menace)

- ◆ « *Si je t'aime, prends garde à toi !* »

Mais il y a aussi, dans certaines écoles :

- ◆ « *Méfie-toi ...* »

qui annonce des ennuis possibles.

→ L'**interdiction** se trouve souvent à l'impératif, en général accompagné d'une négation. Les interdictions les plus connues, attribuées à Dieu le Père, sont formulées au futur: (Tpt12 : interdiction)

- ◆ *Tu ne tueras pas, tu ne mentiras pas.*

Dans les autobus, on a préféré l'infinitif avec une négation :

- ◆ *Ne pas parler au conducteur. Ne pas se pencher au-dehors. Ne pas cracher.*

(Tpt12 : interdiction / Tpt5 = Procès en série)

Mais on aurait aussi bien pu employer dans ces cas-là l'impératif :

- ◆ *Ne tue pas ! Ne mens pas ! Ne parlez pas au conducteur ! Ne vous penchez pas au-dehors ! Ne crachez pas par terre !*

On peut aussi utiliser *Il est interdit de + Infinitif* :

◆ *Il est interdit de jouer dans la cour.*

Et le slogan de mai 68 : ◆ *Il est interdit d'interdire*, qui devrait déclencher la réflexion chez les philosophes.

L'infinitif est plus impersonnel, et ne s'adresse à personne en particulier, mais à tous les individus, quels qu'ils soient.

→ Qui dit « ordre » et « menace » pense immédiatement à **l'éducation dispensée par les parents autoritaires**, comme dans la chanson de Jacques Dutronc : « *Fais pas ci ! Fais pas ça !* ». Voici quelques morceaux choisis, que tous les enfants de ma génération ont entendus des centaines de fois . Ici, il s'agit de procès individuels selon Tpt5):

- ◆ *Dis bonjour à la dame !*
- ◆ *Enlève les doigts de ton nez !*
- ◆ *Regarde-moi quand je te parle !*
- ◆ *Pousse avec ton pain ! (et pas avec ton doigt)*
- ◆ *Remonte tes chaussettes !*
- ◆ *Ne te balance pas sur ta chaise !*
- ◆ *Tiens-toi droit (e) !*

Vous en connaissez sûrement d'autres vous-même.

On peut aussi insulter les gens à l'impératif. Voici quelques extraits à n'employer qu'en réponse à d'autres insultes :

- ◆ « *Va te faire voir !* »
- ◆ « *Cache-toi !* »
- ◆ « *Casse-toi, pauvre con !* » (rendu célèbre par le président Sarkozy)

8.4.4.2 L'emploi stylistique de l'impératif

On peut se servir de l'impératif de façon positive, même si l'on montre une certaine fermeté. En particulier, on peut :

- Donner un conseil appuyé.
- Encourager fermement des gens.
- Exprimer de la politesse, surtout par écrit.

8.4.4.2.1 Donner un conseil appuyé (Tpt12 : ordre, conseil, encouragement))

Quelquefois, lorsque certaines personnes ont des difficultés à prendre des décisions, on arrête de les conseiller au conditionnel (*tu devrais...*, *tu pourrais ...*) et on les secoue un peu par l'emploi d'un bon impératif :

◆ « *Tu ne vois pas qu'il se moque de toi ? Secoue-lui les cloches ! Interdis-lui d'aller voir cette fille ! Menace-le de le quitter ! Mets-le dehors !* »

Ce ne sont pas des ordres ou des menaces, mais des conseils bien appuyés.

8.4.4.2 Encourager (Tpt12 : ordre, conseil, encouragement)

Quand on a vu jouer l'équipe de France de football en Afrique du Sud en 2010, et qu'on l'a revue en Pologne / Ukraine en 2012, on sent bien qu'il faut l'encourager fermement par des impératifs : ♦ « *Allez, les gars, courez, battez-vous, ne vous laissez pas faire.* »

La Marseillaise, l'hymne national des Français, commence par un encouragement à l'impératif :

♦ « *Allons, enfants de la patrie, le jour de gloire est arrivé !* », et se termine par ♦ « *Marchons, marchons, qu'un sang impur abreuve nos sillons.* », qui serait plutôt un souhait.

Le fait que l'on ait une 1^e personne du pluriel permet de s'inclure soi-même, comme un officier qui mène ses troupes.

♦ « *Allons-y !* »

Si l'on ne fait pas partie du groupe, on se contentera d'un :

♦ « *Allez-y !* »

Quant à nous, nous resterons bien à l'abri.

8.4.4.3 Exprimer la politesse (Tpt12 politesse)

On peut se servir de l'impératif dans des formules de politesse bien codifiées, à employer avec le moins de variations possible.

→ Si vous bousculez quelqu'un, vous pouvez exprimer vos regrets de diverses façons.

- ♦ *Pardon.*
- ♦ *Pardonnez-moi !*
- ♦ *Excusez-moi !*
- ♦ *Veillez m'excuser !*

→ Cette dernière formule peut servir à introduire une de ces fameuses formules de politesse que l'on écrit au bas d'une lettre :

- ♦ *Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.*
- ♦ *Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.*
- ♦ *Veillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de mon profond respect.*

8.4.4.3 Le petit « plus » apporté par le passé



Quelle différence peut-il bien y avoir entre deux mères qui disent à leurs enfants :

Mère A : ♦ « *Ayez fini vos devoirs quand je rentrerai !* »

Mère B : ♦ « *Finissez vos devoirs quand je rentrerai !* »

Eh bien, **la mère A est très stricte**. Elle veut que quand elle rentrera, les devoirs soient déjà terminés.

La mère B, elle, est plus permissive. Elle accepte que les devoirs se terminent quelques minutes après son retour.

En effet, l'**impératif passé** est un temps composé, donc **antérieur** à une action décrite à un temps simple, ici, **le futur simple rentrerai**. (Tpt4 : antériorité soulignée)

8.4.5 Les retombées de l'impératif

L'impératif, du fait qu'il n'a pas de pronom sujet, entraîne quelques retombées.

- Lorsque l'on s'adresse à un absent en se servant d'un intermédiaire.
- Lorsqu'on emploie les pronoms personnels : *Me* → *moi* / *te* → *toi* à la fin du mot phonique, dans la syllabe portant l'accent tonique.
- Dans la place et l'ordre des pronoms personnels.
- Lorsqu'on rapporte des propos à l'impératif.

8.4.5.1 S'adresser à quelqu'un en passant par un intermédiaire

Lorsque la personne à qui l'on voudrait donner un ordre, un conseil, ou transmettre une interdiction n'est pas joignable, on a recours à une tierce personne que l'on charge de transmettre le message.

Dans ce cas, on emploiera le **subjonctif présent ou passé**, selon que l'action résultante doit être terminée avant la plus importante ou non.

- ◆ « *Qu'elle vienne me voir demain à 8h.* »
- ◆ « *Qu'il prenne bien ses médicaments.* »
- ◆ « *Qu'ils aient déjà pris leur petit-déjeuner quand je viendrai les chercher. Je n'ai pas de temps à perdre.* »



Pour plus de détails, allez voir l'unité sur « le subjonctif ».

8.4.5.2 Modification des pronoms personnels

8.4.5.2.1 La place et l'ordre des pronoms

Règle: La place et l'ordre des pronoms.



Du fait de l'absence de sujet à l'impératif, tous les pronoms personnels qui dépendent de la valence du verbe se retrouvent placés derrière lui, et montrent leur appartenance à ce verbe par la présence d'un trait d'union.

L'ordre est alors toujours le même :

Complément CV(—) / CV+(à) / y / en*

ou Complément CV(x) / y / en **)


*) CV(—) = complément dans valence sans préposition (=COD)

**) CV(x) = complément dans valence avec préposition (x= n'importe laquelle)

Exemples :


- Tu le regardes : ◆ *regarde-le.* (A)
- Nous lui écrivons : ◆ *écrivons-lui.* (B)
- Vous le lui écrivez : ◆ *écrivez-le-lui.* (C)
- Tu m'en donnes un : ◆ *donne-m'en un.* (D)
- Tu y vas : ◆ *Vas-y.* (E)
- Vous nous l'écrivez : ◆ *Ecrivez-le-nous.* (F)

N'oubliez pas de lire les commentaires ci-après :

	<p>Remarques</p> <ul style="list-style-type: none"> → Dans (A), le passe derrière avec un trait d'union. → Dans (B) lui passe derrière avec un trait d'union. → Dans (C), le et lui passent derrière avec un trait d'union. Ils gardent l'ordre le + lui, CV(–) avant CV+(à). → Dans (D), m' et en passent derrière avec un trait d'union. Ils gardent l'ordre m' + en, ainsi que l'apostrophe, pour obéir aux règles phonétiques. → Dans (E), y passe derrière avec un trait d'union. Remarquez que l'impératif va ! prend un s pour faire la liaison avec y. → Dans (F), l'ordre nous + le devient le + nous pour obéir à la règle de l'impératif CV(–) avant CV+(à).
---	---

8.4.5.2.2 Me devient *moi* / te devient *toi*


Règle : me → moi, te → toi

 Lorsque les pronoms personnels **me** et **te** se trouvent en bout de la chaîne des pronoms situés derrière le verbe à l'impératif, ils sont à la fin du mot phonique. Ils ne peuvent alors pas recevoir l'accent tonique et se transforment respectivement en **moi** et **toi**.

Tu te regardes. → Regarde-toi. (A)

La lettre, tu me l'envoies. → Envoie-la-moi. (B)

Il y a des pommes. Tu m'en donnes une. → Donne-m'en une. (C)

	<ul style="list-style-type: none"> → Dans A, te passe à la fin du ruban des pronoms liés à la valence : te devient toi. → Dans B me passe à la fin du ruban des pronoms liés à la valence : me devient moi. → Dans C, m' passe derrière, mais ne se trouve pas à la fin du ruban des pronoms liés à la valence, place occupée par le pronom en : m' ne change pas.
---	---

8.4.5.2.3 L'impératif soumis à une négation

Lorsque l'impératif est soumis à une négation, les pronoms personnels liés par la valence du verbe restent devant et suivent donc la règle habituelle.

Tu ne nous le donne pas : Ne nous le donne pas !

Tu ne lui écris pas : Ne lui écris pas !



Pour plus de détails, allez voir l'unité d'eGrammaire sur « le pronom personnel ».

8.4.5.3 L'impératif dans le discours rapporté

Nous considérerons deux cas :

- Le discours se trouve conjugué à l'impératif
- On utilise le subjonctif à la 3^e personne comme dans le cas 4.1.

→ Si **le discours se trouve conjugué à l'impératif**, on utilisera au discours indirect l'**infinitif**. Comme l'impératif n'a pas de sujet, l'infinitif renverra à un pronom se rapportant au verbe introducteur.

◆ *Je lui ai dit : « Choisis l'allemand en quatrième. »*

◆ *Je lui ai dit de choisir l'allemand en quatrième.*

Ici, c'est lui qui doit choisir.

→ Si **l'on passe par un intermédiaire** et que l'on a recours au **subjonctif**, on peut utiliser la même méthode de l'infinitif, ou bien on reprend le subjonctif dans le discours rapporté.

- ◆ « *Qu'il choisisse l'allemand en quatrième.* » Ordre à transmettre à l'impératif
- ◆ *Conseille-lui bien de choisir l'allemand en quatrième.* (Discours indirect)
- ◆ *Dis-lui bien qu'il choisisse l'allemand en quatrième.* (Ordre donné à la personne chargée de transmettre le conseil.

Les tpt utilisés en liaison avec l'impératif sont :

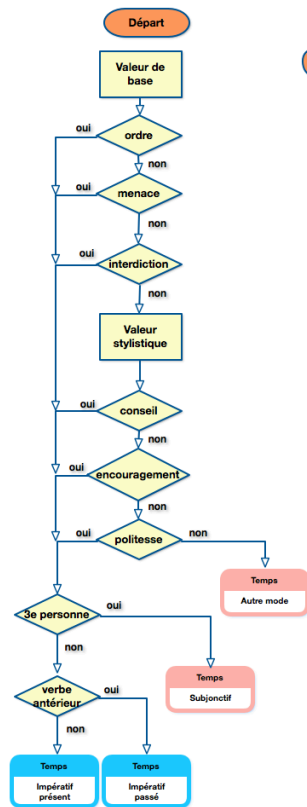
- Tpt4 : antériorité soulignée
- Tpt5 : type de procès
- Et Tpt12 : résultat escompté
 - Assurer qu'on dit la vérité
 - Condition, hypothèse : vérité sujette à caution
 - Procès incertain
 - Donner un ordre, un conseil, etc.



Pour plus de détails, allez voir dans eGrammaire l'unité sur « le discours rapporté », § 27.

8.4.6 Algorithme de l'impératif

Le choix de l'impératif

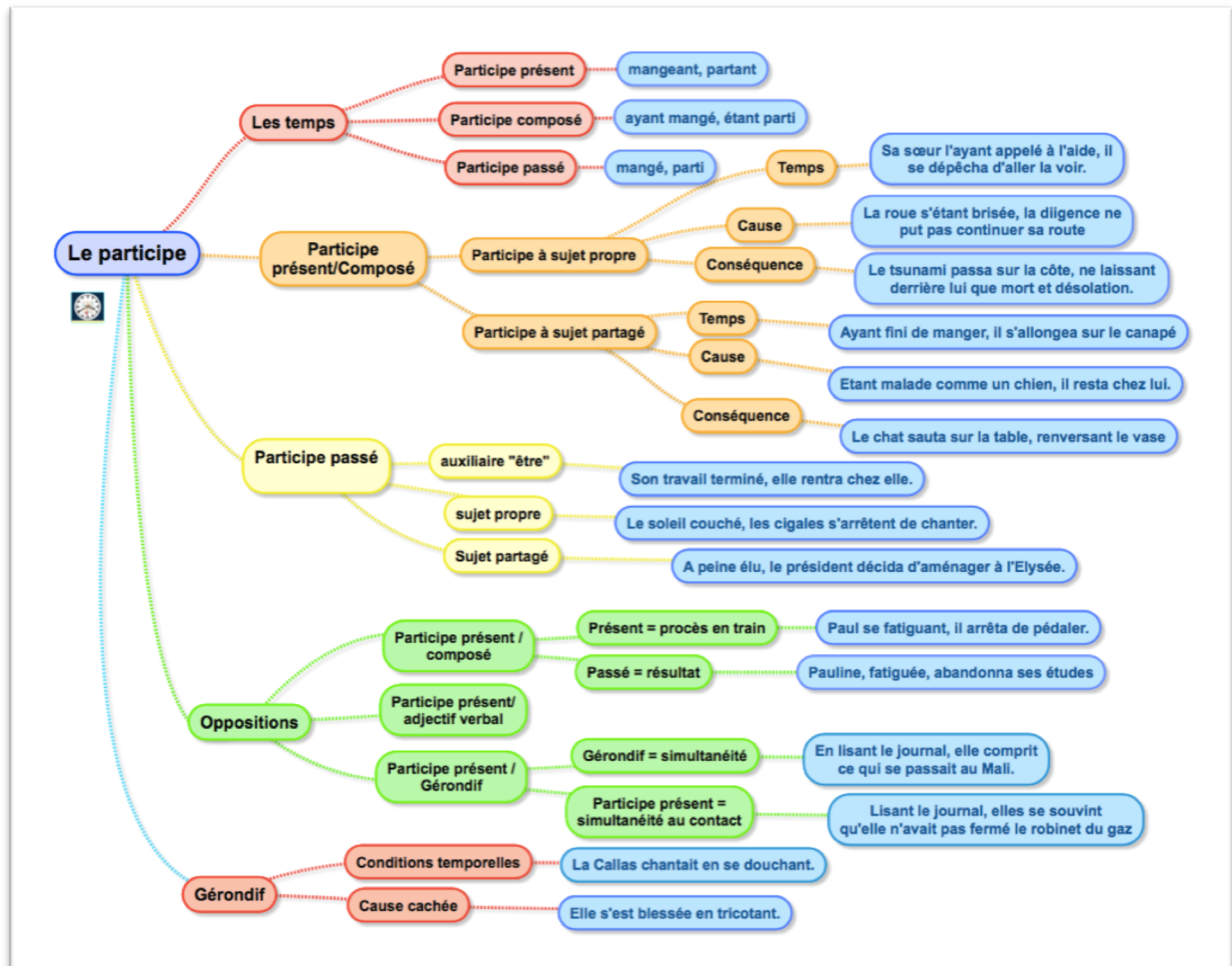


1. Soldat Dugenu, levez-vous !
2. Élève Jules, taisez-vous.
3. Si je t'aime, prends garde à toi !
4. « Méfie-toi ! »
5. Paul, ne mens pas !
6. Dis bonjour à la dame !
7. Enlève les doigts de ton nez !
8. « Va te faire voir ! »
9. « Cache-toi ! »
10. « Tu ne vois pas qu'il se moque de toi ? Secoue-lui les cloches !
11. Menace-le de le quitter !
12. « Allez, les gars, courez, battez-vous ! »
13. « Marchons, marchons, qu'un sang impur abreuve nos sillons. »
14. Pardonnez-moi !
15. Excusez-moi !
16. « Ayez fini vos devoirs quand je rentrerai ! »
17. « Finissez vos devoirs quand je rentrerai ! »
18. « Qu'elle viene me voir demain à 8h. »
19. écrivons-lui. (B)
20. écrivez-le-lui. (C)
21. donne-m'en un. (D)
22. Vas-y. (E)
23. Ecrivez-le-nous. (F)

1. oui, non, non → Impératif présent : levez-vous !
2. oui, non, non → Impératif présent : taisez-vous.
3. non, oui, non, non → Impératif présent : prends garde à toi !
4. non, non, oui, non, non → Impératif présent : « Méfie-toi ! »
5. non, non, oui, non, non → Impératif présent : Ne mens pas !
6. non, non, non, oui, non, non → Impératif présent : Dis bonjour !
7. non, non, non, oui, non, non → Impératif présent : Enlève les doigts de ton nez !
8. non, oui, non, non → Impératif présent : « Va te faire voir ! »
9. non, non, non, oui, non, non → Impératif présent : « Cache-toi ! »
10. non, non, non, oui, non, non → Impératif présent : Secoue-lui les cloches !
11. non, non, non, oui, non, non → Impératif présent : Menace-le de le quitter !
12. non, non, non, non, oui, non, non → Impératif présent : « courez, battez-vous. »
13. non, non, non, non, oui, non, non → Impératif présent : « Marchons, marchons ! »
14. non, non, non, non, non, oui, non, non → Impératif présent : Pardonnez-moi !
15. non, non, non, non, non, oui, non, non → Impératif présent : Excusez-moi !
16. oui, non, oui → Impératif passé : « Ayez fini vos devoirs ! »
17. oui, non, non → Impératif présent : « Finissez vos devoirs quand je rentrerai ! »
18. oui, oui → Subjonctif présent : « Qu'elle vienne me voir demain à 8h. »
19. oui, non, non → Impératif présent : écrivons-lui.
20. oui, non, non → Impératif présent : écrivez-le-lui.
21. oui, non, non → Impératif présent : donne-m'en un.
22. oui, non, non → Impératif présent : Vas-y.
23. oui, non, non → Impératif présent : Ecrivez-le-nous.

8.5 Le participe

8.5.1 Topogramme du participe



8.5.2 Généralités

8.5.2.1 Les temps du mode participe

Le participe est, avec l'infinitif, un mode qui ne se conjugue pas. C'est pour cette raison qu'il est utilisé souvent pour simplifier des discours à la structure compliquée. Il comporte trois entités de valeurs inégales.

→ Il y a d'abord 2 temps :

- **Le participe présent** : ♦ *Mangeant*
- **Le participe composé** : ♦ *Ayant mangé, étant parti*

→ Ensuite, il y a le **participe passé**, une forme hybride qui sert

- à former tous les temps composés de tous les verbes : *chanté, sorti, eu, été*
- mais qui peut, lorsque l'auxiliaire est *être* employé seul, comme un adjectif qui pourrait, dans certains cas, avoir son sujet propre :
♦ *Le soleil levé, les oiseaux chantent.*

Notez qu'il n'y a pas de nom officiel pour la forme composée. Ce qui est sûr, c'est que l'on ne peut pas l'appeler participe passé, puisque cette dénomination est réservée à la forme hybride. Nous l'appellerons **participe composé**.

◆ *La cigale ayant chanté tout l'été...* (La Fontaine)

8.5.3 Domaine d'application

Le participe couvre indirectement toutes les époques (Tpt1) :

- Le passé : *Après avoir mangé, il est parti se baigner.*
- Le présent : *Après avoir mangé, il part se baigner.*
- Le futur : *Après avoir mangé, il partira se baigner.*

Même s'il n'est pas conjugué, il touche toutes les personnes lorsqu'il a le même sujet que le verbe principal

◆ *Ayant fini mon travail, je suis rentré à la maison.* (se réfère à une première personne du singulier : « je »).


◆ *Ayant fini ton travail, tu es rentré à la maison.* (se réfère à une deuxième personne du singulier : « tu »).

8.5.4 Formation

Il est conseillé de revoir la formation des temps

8.5.4.1 Le présent : Formation

Pour la formation du participe présent, voyez le § 17.1.7 d'eGrammaire.

 Le participe présent ne se conjugue pas.

8.5.4.2 Le participe composé

Il suffit d'employer l'auxiliaire au participe présent, suivi du verbe au participe passé

- ◆ *La cigale **ayant chanté** tout l'été...* (La Fontaine)
- ◆ *La concierge **étant sortie**, c'est moi qui ai pris le paquet destiné au voisin.*

8.5.4.3 Le participe passé : Formation

Vous trouverez la formation du participe passé au § 17.1.4

8.5.5 Emploi du participe

Il nous faudra considérer :

- L'emploi du participe présent
- L'emploi du participe composé
- L'emploi du participe passé

8.5.5.1 Emploi du participe présent et du participe composé

Le participe présent s'emploie formellement de deux façons différentes :

- Il a un sujet qui lui est propre
- ◆ *Le train entrant en gare, je fis un pas en arrière*
- ◆ *Le train s'étant arrêté, les passagers en descendirent aussitôt.*

- Il a pour sujet celui du verbe conjugué :
- ◆ *Entrant en gare, le train ébranla tout le bâtiment*
- ◆ *S'étant arrêté, le train laissa s'échapper un flot de voyageurs.*

8.5.5.1.1 Le participe présent a son sujet propre :

Dans ce cas, le participe est le noyau d'une subordonnée participiale.

8.5.5.1.1.1 Principe d'emploi

Cette forme est assez courante et pratique, puisqu'il n'y a pas besoin de conjuguer le verbe.

Règle sur l'emploi du participe présent ou composé. (Tpt4 : antériorité soulignée)



La seule question est de savoir si l'action de la participiale est finie lorsque l'action principale commence, auquel cas on emploiera un participe composé, ou si elle est encore en train lorsque l'action principale débute, ce qui nous amènera à employer un participe présent.

Exemples :

- ◆ *Le réacteur ayant explosé, la police dut interdire le secteur.*
- Le réacteur a fini d'exploser lorsque la police interdit le secteur.
- ◆ *La chaleur étant insupportable, on décida d'évacuer les personnes âgées.*
- La chaleur est encore insupportable au moment où on prend la décision.
- ⚠ Il y a bien sûr une restriction : on ne peut pas employer de préposition (*après, une fois, dès etc.*) ce qui rend le message moins précis.

8.5.5.1.1.2 Divers cas d'emploi

Comme dit plus haut le participe sert à simplifier certains cas difficiles. Il joue un rôle dans l'expression des idées suivantes :

- **Le temps**, et en particulier l'antériorité (Tpt4) (= *après que, une fois que, ...*) :
 - ◆ *Ayant fini de manger, il s'allongea sur le canapé.*
 - Ceci équivaut à :
 - ◆ *Une fois qu'il eut fini de manger, il s'allongea sur le canapé.*

→ **La cause** (= *Comme, parce que, puisque...*)

- ◆ *La roue s'étant brisée, la diligence ne put pas continuer sa route.*
- ◆ *La voiture quitta la route, le pneu arrière gauche ayant éclaté.*
- ◆ *La pluie tombant sans arrêt, les touristes restèrent chez eux.*

Ce qui équivaut à :

- ◆ *Comme la roue s'était brisée, la diligence ne put pas continuer sa route.*
- ◆ *La voiture quitta la route parce que le pneu arrière gauche avait éclaté.*
- ◆ *Comme la pluie tombait sans arrêt, les touristes restèrent chez eux.*

Bien sûr, *la cause est antérieure au procès exprimé par le verbe principal.*

→ **La conséquence** (cf. Tpt4), postérieure à l'action principale (*Si bien que, de sorte que, de façon que ...*)

- ◆ *Le tsunami passa sur la côte, ne laissant derrière lui que mort et désolation.*
- ◆ *Le tsunami passa sur la côte, si bien qu'il ne laissa derrière lui que mort et désolation.*



Notons que *la conséquence n'est possible que si les deux verbes ont un sujet commun*, celui du procès de la principale. La conséquence est alors postérieure au procès principal. (Tpt4 : postériorité)

8.5.5.1.1.3 La simplification

Il y a simplification parce que l'on n'a pas besoin de conjuguer la forme choisie, les temps se limitant à deux :

- Le **présent** lorsque le procès est simultanément à celui de la principale. (Tpt4 : selon les cas, simultanément soulignée ou simultanément au contact)
- Le **passé** lorsque le procès est antérieur à celui de la principale.

Ainsi, le participe sert à simplifier la phrase en se substituant à des subordonnées circonstancielles de temps, de cause ou de conséquence.

8.5.5.1.2 Le participe présent ou composé partage son sujet avec un verbe conjugué :

Lorsque deux verbes se partagent le même sujet, il est logique que celui-ci ne soit employé qu'une seule fois.

- ◆ *Ayant mangé une énorme glace, Paul fut malade comme un chien.*

Comme *ayant mangé* n'a pas de sujet, il hérite de celui du verbe conjugué le plus proche : Paul (fut).

Attention !



Il y a souvent un long chemin de la pensée à son expression écrite ou orale.

Par exemple, quelqu'un dit :

« ◆ *Ayant cassé le vase, son père a puni Paul* » (cas douteux)

Que voulait dire cette personne ?

- ◆ *Paul a cassé le vase. Son père le punit.*


Mais a-t-il vraiment dit cela ?

Analysons le message qu'il nous livre :

→ *ayant cassé* n'a pas de sujet propre. Selon la règle, *il partage donc le sujet du verbe conjugué le plus proche*, donc, celui de *a puni*, c'est-à-dire *son père*.

→ voilà donc un homme qui casse un vase et punit son fils pour ce qu'il a fait lui-même.

→ Même si l'on voit bien qu'il y a un problème, nous ne pouvons pas faire autrement que d'analyser ainsi le message, selon la règle.

	<p>Celui qui parle aurait dû dire :</p> <p>→ « ♦ <i>Ayant cassé le vase, Paul a été puni par son père.</i> »</p> <p>Nous mettons le verbe punir au passif. Ainsi, Paul devient le sujet de être puni, ce qui correspond bien à la réalité.</p> <p>→ La deuxième solution serait de donner un sujet propre au participe présent :</p> <p>« ♦ <i>Paul ayant cassé le vase, son père l'a puni.</i> »</p> <p>A vous de choisir.</p>
---	---

 **Pour plus de détails, allez voir les unités sur « les circonstancielles de temps, de cause et de conséquence ».**

8.5.5.2 Emploi du participe passé seul

Pour employer le participe passé, il faut respecter certaines conditions.

8.5.5.2.1 L'auxiliaire doit être « être ».

→ Le participe passé employé seul, c'est-à-dire sans auxiliaire, présuppose que le **participe passé se conjugue avec l'auxiliaire être**.

- ♦ *Une fois que le soleil est levé, le coq se met à chanter.*
- ♦ *Une fois le soleil levé, le coq se met à chanter.*

→ Si l'on rencontre une telle forme contenant un verbe conjugué avec **avoir**, il s'agit alors d'un verbe au passif, qui, se conjugue lui-même avec **être**.

- ♦ *Une fois le petit déjeuner avalé, l'écolière s'en allait.*

Avaler qc se conjugue à l'actif avec **avoir**. Il s'agit donc ici de la **forme passive, où l'on emploie, évidemment, l'auxiliaire être**.

- ♦ *Une fois que le petit déjeuner avait été avalé* (passif, conjugué avec **être**)
- ♦ *Une fois le petit déjeuner avalé.* (obtenu après élision de l'auxiliaire **être**)

8.5.5.2.2 Attention au sujet

→ Le participe passé, comme le participe présent, peut avoir un sujet propre, ou le partager avec le verbe le plus proche.

- ♦ *Une fois le soleil levé, le coq chante.* (sujet propre : soleil)
- ♦ *Une fois levé, le soleil éclaire le paysage.* (sujet partagé : soleil)

→ Comme pour le participe, **il faut, dans le deuxième cas, faire bien attention que le sujet sous-entendu du participe soit bien le même que celui du verbe conjugué**.

- * *Arrêté, le policier a enfermé le voleur dans une cellule.*

Même si la pragmatique nous suggère que c'est le voleur qui a été arrêté, et non pas le policier, le texte dit le contraire : **arrêté n'ayant pas de sujet propre, il partage son sujet avec le verbe conjugué : a enfermé**, donc, **le policier**. C'est donc lui qui a été arrêté, et non pas le voleur. On aurait dû dire :

- ♦ *Une fois le voleur arrêté, le policier l'a enfermé dans une cellule.*

Même si cela peut paraître enfantin, il n'empêche qu'il suffit d'écouter les informations à la radio, ou à la télévision, pour entendre toutes sortes de participes passés hériter de sujets qui ne peuvent pas être les leurs.

Suivons le conseil donné par Boileau dans son Art poétique :

◆ « *Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement.* »

Ceci veut dire que si l'on sait bien de quoi l'on parle, on devrait être en mesure de dire les choses de façon claire. Il faut donc y réfléchir un instant avant de parler ou d'écrire, afin de bien respecter ces règles. Ainsi, il sera plus facile de se faire comprendre.

💡 Pour plus de détails, allez voir

- Les unités sur « les circonstancielles » § 30-36 de eGrammaire.
- L'unité sur « l'accord du participe passé » § 25 de eGrammaire.

8.5.5.2.3 Avantages et inconvénients des participes présent et passé

→ Alors que le participe présent désigne une action (Tpt7 — le corps du procès) partie du procès visée, le participe passé désigne plutôt un résultat. Il est en cela très proche d'un adjectif.

Par exemple, dans « ◆ *Elle est belle et bronzée* », nous avons, dans la même construction et reliés entre eux, un adjectif, *belle*, et un participe passé, *bronzée*, employé comme adjectif, *qui désigne le résultat de l'action de bronzer*. (Tpt7 – partie du procès visée: après le procès) .



Les actions en train seront donc mises plutôt au participe présent, alors que les résultats amèneront un participe passé.

→ Le choix devient plus difficile lorsque le résultat provient d'une action dont on parle. Dans ◆ « *Le soleil s'étant levé, le coq chante.* », le soleil a fini de se lever (Tpt4 : antériorité).

Dans ◆ « *Le soleil levé, le coq chante.* » le soleil est levé, résultat de l'action « *le soleil s'est levé.* »



Notons que la première formule, *le soleil s'étant levé*, possède une nuance de cause : c'est parce que le soleil s'est levé que le coq, conscient de ses devoirs, se sent obligé de chanter.. En revanche, dans le deuxième cas, *le soleil levé*, la relation est simplement temporelle. Mais les deux formules, vues de l'extérieur, se ressemblent : **A est le soleil qui se lève, B, le coq qui chante** . La nuance est donc en plus.

→ Mais le participe passé présente un avantage : il peut être utilisé avec une préposition, balise temporelle qu'il faut interpréter pour préciser les choses :

- ◆ *Une fois le soleil levé, je me lave* : il est levé. Je me lave après.
- ◆ *Dès le soleil levé* : je me lave sans plus attendre. (balise temporelle : *dès*)
- ◆ *A peine le soleil levé* : une seconde après, je suis sous la douche.

8.5.5.2.4 L'emploi du participe passé

→ Lorsqu'il a un sujet propre, le participe passé constitue avec lui une **proposition subordonnée participiale**.

Lorsqu'il n'a pas de sujet propre il désigne un résultat touchant le verbe conjugué le plus proche. Il est alors le noyau d'un simple complément.

→ Il peut aussi être employé comme un banal adjectif : « *Elle est fatiguée.* », contraire de *Elle est en forme.*

→ Les participiales se retrouvent comme forme simplifiée de plusieurs subordonnées circonstancielles:

Une subordonnée de temps antérieure :

◆ *Une fois le château de Versailles construit, le roi a obligé les nobles à y habiter.*

Un simple complément, sans sujet propre :

◆ *Épuisé, Pierre s'est écroulé sur le sol.*

8.5.5.3 Participe présent, gérondif, adjectif verbal

Il existe trois formes qui peuvent se ressembler, mais qui s'utilisent de façons différentes.

8.5.5.3.1 Définitions : participe présent, adjectif verbal, gérondif

8.5.5.3.1.1 Le participe présent

Nous savons déjà que le participe présent est un temps du mode participe. Même s'il ne se conjugue pas, il peut avoir son propre sujet. Nous savons aussi que le participe présent est invariable, ne s'accordant ni en genre, ni en nombre, ni en personne.

8.5.5.3.1.2 L'adjectif verbal

L'adjectif verbal, lui, est un adjectif qui ressemble à l'oral, et souvent aussi à l'écrit, à un **participe présent**. Acoustiquement, les deux sont identiques, mais par écrit, on peut souvent voir une différence :

Adjectif verbal : ◆ *Le jour précédent* [pʁesedã] .

Participe présent : ◆ *le jour précédant* [pʁesedã] Noël. (avec complément).

Cet adjectif verbal est un banal adjectif qui ne peut pas avoir de complément, mais qui s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il qualifie. **Lorsqu'il y a un complément, on a affaire à un verbe, et il s'agit alors d'un participe présent :**

◆ *C'est un travail fatigant, une tâche fatigante.* (adjectif verbal)

◆ *C'est une tâche fatiguant les bras et le dos* (participe, puisqu'il a des compléments : *fatiguer qc.*)

◆ *L'enseignement est une tâche exigeante.* (adjectif verbal)

- ◆ *L'enseignement est une tâche exigeant de gros efforts.* (participe avec compléments)
- ◆ *Voyez la page précédente.* (adjectif verbal)
- ◆ *Voyez la page précédant le chapitre sur le subjonctif.* (participe avec compléments)

Vous avez sûrement vu que l'orthographe n'était pas toujours la même entre les deux formes. Voici quelques exemples courants :

adjectif verbal	participe présent
adhérent	adhérant (adhérer)
affluent	affluent (affluer)
coïncident	coïncidant (coïncider)
communicant	communiquant (communiquer)
confluent	confluant (confluer)
délégant	déléguant (déléguer)
différent	différant (différer)
divergent	divergeant (diverger)
émergent	émergeant (émerger)
équivalent	équivalant (équivaloir)
excellent	excellant (exceller)
fatigant	fatiguant (fatiguer)
influent	influant (influer)
intrigant	intriguant (intriguer)
navigant	naviguant (naviguer)
précédent	précédant (précéder)
résident	résidant (résider)
suffocant	suffoquant (suffoquer)
vacant	vaquant (vaquer)
violent	violant (violier)



Nous noterons que l'orthographe du participe se calque sur celle de son infinitif.

8.5.5.3.2 Gérondif

Rappelons que le gérondif est un participe présent précédé de la préposition "**en**".

ex: ◆ *En se penchant par la fenêtre, il vit sa voisine à la fenêtre.*

Gérondif et simultanéité



Le gérondif marque la simultanéité absolue, ou quasi absolue, entre une action qu'il exprime et une action exprimée par le verbe principal

ex: ◆ *En s'en allant, il éteignit la lumière.*



Notons que la langue moderne exige que l'action exprimée par le gérondif soit faite par le sujet du verbe principal.

Une phrase comme:

* ❌ *En m'en allant, tu m'as dit de revenir te voir bientôt.*

est fausse, car celui qui s'en va doit être le même que celui qui dit. Or, celui qui parle

s'en allant, il ne peut pas dire à l'autre de revenir le voir, celui-ci restant chez lui.
On pourra écrire:

◆ *En me laissant partir, tu m'as dit ...*

puisque le sujet du gérondif est le même que celui du verbe **dire** : *tu*

→ Il existe une **forme composée du gérondif**, qui est rarement employée.

ex: ◆ *En t'étant excusé, tu lui as fait plaisir.*

On écrira plutôt *en t'excusant*, qui est plus léger que la forme composée, et plus usuel. Et puis ici, l'important c'est de faire plaisir. Que celui-ci s'excuse pendant le procès de la principale ou après (Tpt 7) n'est pas important.

→ Le gérondif s'emploie également pour désigner une action au cours de laquelle l'action principale a été **causée par une action non indiquée**. Comme cette définition est un peu compliquée, prenons un exemple.

◆ *Paul s'est cassé la jambe en descendant les escaliers.*

Dans certaines grammaires, on dit que *descendre les escaliers* est la cause de *Paul s'est cassé la jambe*. Ceci est faux. En effet, il y a des millions de gens qui descendent des escaliers sans pour autant se casser la jambe. Sinon, on n'oserait plus descendre un escalier! La raison qui fait que Paul s'est cassé la jambe, c'est qu'*il a raté une marche*, et qu'il n'a pas pu rétablir son équilibre.

Pour la phrase *Paul s'est cassé la jambe en descendant l'escalier*, on a donc trois actions:

1) une action qui montre **quand cela s'est passé**:

◆ *En descendant les escaliers.*

2) une action **cause**, qui n'est pas exprimée:

◆ *Il a raté une marche.*

3) une action **conséquence**:

◆ *Il s'est cassé la jambe*

Le narrateur (celui qui raconte) ne s'occupe pas de la cause: il dit seulement à quelle occasion Paul s'est cassé la jambe.

→ Prenons un autre exemple:

ex: ◆ *Je me suis blessé en coupant du pain.*

Certains vont se dire: « La cause de sa blessure, c'est qu'il a coupé du pain: il s'est coupé avec le couteau ». Cette interprétation est fautive. En effet, je peux très bien m'être blessé avec une miette de pain. En fait, si on s'est coupé, c'est parce que l'on s'y est mal pris. Si j'avais rompu le pain, selon l'ancienne coutume, je ne me serais

pas coupé. Nous aurons, là aussi:

une action exprimant les **conditions temporelles**: ♦ *en coupant du pain*.

une action **cause**, dont on ne parle pas : ♦ *mon couteau a glissé...*

une action **conséquence**: ♦ *je me suis blessé*.

Bien entendu, on peut, comme dans l'exemple précédent, dire que beaucoup de gens coupent du pain avec un couteau sans pour autant se couper, et qu'il n'y a donc pas de rapport de cause à effet entre les deux actes.

Le gérondif exprime les conditions temporelles



Le gérondif n'exprime donc pas la cause, mais les **conditions temporelles** dans lesquelles l'action principale a lieu. L'action principale et l'action au gérondif sont présentées comme simultanées, même si l'action au gérondif a commencé la première.

Comme le gérondif désigne l'action qui a commencé la première, tout en étant **simultanée avec la 2e**, on pourra dire que la forme au gérondif remplace la subordonnée introduite par *quand / lorsque* introduisant la **première des deux actions (Tpt4 : simultanéité soulignée)**.

Bien entendu, **il faut que le sujet du verbe principal soit aussi celui du verbe de la subordonnée de temps**.

ex: ♦ *Il s'est cassé la jambe quand il a fait du ski.*

→ *Il s'est cassé la jambe en faisant du ski.*



❑ Cas particulier: le gérondif précédé de **tout**.

- L'adverbe **tout** suivi du gérondif exprime encore une fois la simultanéité. Il ajoute, en plus, l'idée d'incompatibilité entre deux actions, qui, en fait, ne sauraient être faites ensemble par la plupart des gens.

Par exemple, il y a des gens qui arrivent à écrire des poèmes tout en écoutant les informations à la radio. Il y en a d'autres qui arrivent à courir le marathon tout en discutant, avec un autre coureur, de philosophie. Le gérondif précédé de "**tout**" souligne la **difficulté de la chose**, l'incompatibilité entre les deux actions, qui, dans ce cas, est vaincue par **celui qui arrive à faire ces deux actions en même temps**.

- Cette incompatibilité n'est pas toujours due à la difficulté. **Elle peut être par exemple due à une contradiction morale**. Ainsi, le Dom Juan de Molière qui se promène avec deux femmes, une à chaque bras :

ex: ♦ *Don Juan dit à l'une qu'il l'aime, tout en embrassant l'autre.*

Retenons donc que le gérondif précédé de **tout** exprime l'incompatibilité ou la contradiction apparente entre le procès qu'il décrit et le procès principal.

Certaines lectrices se disent sans doute: c'est la même chose qu'avec **tandis que**. En fait, non. En effet, le gérondif précédé de **tout** ne peut s'appliquer qu'à deux actions

faites par la même personne. On montre que la personne fait deux procès qui, normalement, se contredisent ou s'excluent l'un l'autre.

Tandis que, en revanche, montre que le procès fait par l'une des personnes est en contraste avec celui fait par une autre personne. Il s'agit donc là d'un autre problème :

- ex: ♦ *Tout en le giflant, elle lui dit qu'elle l'aime.* (sujet commun)
 ♦ *Tandis qu'elle le gifle, il lui dit qu'il l'aime.* (deux sujets différents)

On voit là qu'il s'agit de deux cas différents, même si, dans les deux, il y a une forme de contradiction.

8.5.5.3.3 Gérondif et participe présent

→ On emploie le gérondif pour exprimer la simultanéité absolue dans les cas où l'on emploie **quand** ou **lorsque**, à condition que le sujet du gérondif soit aussi sujet du verbe principal. Mais ce gérondif a la valeur de procès simultané :

- ex: ♦ *En descendant les escaliers, il a entendu crier sa voisine.*
 ♦ *Quand il a descendu les escaliers, il a entendu crier sa voisine.*

Ce gérondif correspond donc à: *quand il a descendu les escaliers*, c'est-à-dire qu'il exprime que **les deux actions ont eu lieu en même temps**, sans que l'on s'occupe de savoir si c'est la descente qui a commencé la première, ou si ce sont les cris. C'est le cas où l'on a le patron : **Quand A, B**. Cela correspond à **A (gérondif), B**. Selon Tpt4, nous avons ici affaire à une **simultanéité soulignée**.

→ Le participe présent, lui, correspond à l'emploi de *pendant que* ou de *tandis que*, marquant la **simultanéité au contact**.

- ex: ♦ *Descendant les escaliers, il entendit crier sa voisine.*

Le procès exprimé par le participe a commencé le premier, et il n'est pas terminé lorsque le procès principal commence.

Il est à noter que le participe présent, qui a pour sujet le sujet principal doit alors se trouver placé avant le verbe principal.

On aura ainsi:

- ♦ *Descendant les escaliers, Paul entendit sa voisine.*
 ♦ *Paul, descendant les escaliers, entendit sa voisine.*

⚠ Mais surtout pas: (?) *Paul entendit sa voisine descendant les escaliers*, car alors, **c'est la voisine qui descend les escaliers**.



En effet, **le participe présent peut avoir son sujet propre**, c'est-à-dire **différent de celui du verbe principal**. Mais même dans ce cas, le procès exprimé par le participe présent aura commencé le premier.

- ex: ♦ *M. Dupont a surpris son fils pendant que celui-ci regardait la bonne par le trou de la serrure.*
 ♦ *M. Dupont a surpris son fils regardant la bonne par le trou de la serrure.*

Ceci correspond à Tpt4= **simultanéité au contact**. Voyez les deux cas parallèles :

- ◆ *Le fils regardait la bonne par le trou de la serrure lorsqu'il fut surpris par son père.*
- ◆ *Regardant la bonne par le trou de la serrure, le fils fut surpris par son père.*

Il est clair qu'au moment où M. Dupont surprend son fils, celui-ci a déjà l'œil collé à la serrure, et qu'il n'a pas fini ses observations lorsque son père le surprend.



Il ne faudra donc pas confondre cet exemple avec le suivant :

- ◆ *Regardant par le trou de la serrure, M. Dupont surprend son fils avec la bonne.*

Le temps correspond à Tpt4 = simultanéité au contact, mais ici, c'est le sujet qui n'est pas le même que dans l'exemple précédent. En effet, dans ce cas, c'est M. Dupont qui regarde par le trou de la serrure et qui voit son fils avec la bonne, de l'autre côté de la porte. Et au lieu d'être dehors, devant la porte, à regarder par le trou, le fils est dedans avec la bonne. Ce n'est donc pas la même situation.

Lorsque le participe présent antéposé (placé avant le verbe de la principale) a le même sujet que le verbe principal, le participe présent a d'autres valeurs, et en particulier **celle de cause**. Ne traitant ici que les problèmes de l'expression du temps, nous renverrons à l'unité sur la cause (§ 31), soit à l'unité sur le participe présent (§ 24.3).

Ainsi, même si le participe permet de simplifier toutes sortes de subordinées circonstancielles, il ne dispensera pas le locuteur ni son auditeur de respecter un certain nombre de principes de codage et de décodage. Et si on n'en tient pas suffisamment compte, on s'expose à être mal compris, soit parce que l'on a mal codé les informations, soit parce qu'elles ont été mal décodées.

Le tradition française met l'accent sur le codage explicite, formellement bien construit, fondé sur une syntaxe irréprochable, et proscrit l'information implicite, qui se décode par une utilisation intensive de la pragmatique et nécessite un travail supplémentaire du décodeur. Voici un exemple tel que ceux que l'on entend à longueur de journée.

- * ◆ *Arrêté dans un braquage, le policier a mis le délinquant dans une cellule*

► Si l'on décode objectivement, c'est le policier qui a été arrêté dans un braquage, avant d'enfermer le délinquant (quel délinquant ?). Si l'on décode ainsi, on en déduit une information distordue, manquant de logique.

► Si l'on part du principe pragmatique selon lequel c'est le policier qui arrête le délinquant, on comprend le vrai sens de cette phrase mal construite, telle qu'elle a été pensée par le locuteur peu doué pour le français. Mais s'il avait dit :

- ◆ *Après l'avoir arrêté dans un braquage, le policier a mis le délinquant dans une cellule.*

Alors, le codage a respecté la syntaxe, tout est clair, et l'auditeur n'a pas besoin de jouer les commissaires Maigret pour comprendre.

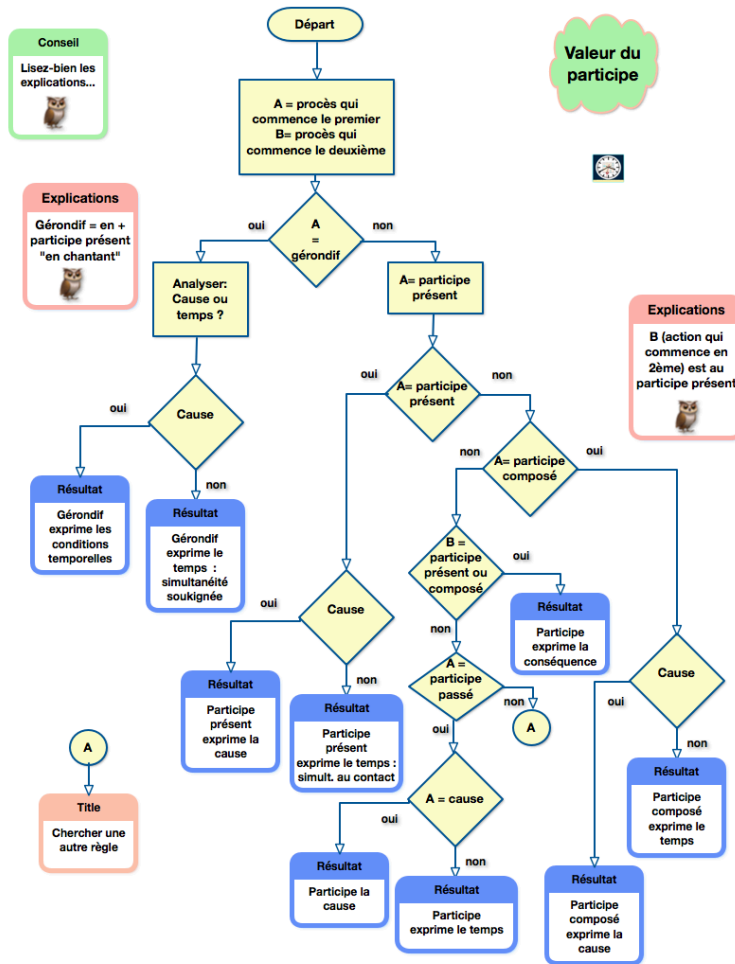
8.5.6 Algorithme des valeurs du participe

Le participe

Prérequis :

- Formation et conjugaison du participe
- Emplois du participe

Suivez le chemin menant à la solution : valeur du participe



1. Sa sœur l'ayant appelé à l'aide, il se dépêcha d'aller la voir.
2. La roue s'étant brisée, la diligence ne put pas continuer sa route.
3. Le tsunami passa sur la côte, ne laissant derrière lui que mort et désolation.
4. Ayant fini de manger, il s'allongea sur le canapé.
5. Étant malade comme un chien, il resta chez lui.
6. Le chat sauta sur la table, renversant la table.
7. Son travail terminé, elle rentra chez elle
8. Le soleil couché, les cigales s'arrêtèrent de chanter.
9. A peine élu, le président décida d'emménager à l'Élysée.
10. Paul se fatiguant, il arrêta de pédaler.
11. Pauline, décue, abandonna ses études.
12. En lisant le journal, elle comprit ce qui se passait au Mali.
13. Lisant le journal, elle se souvint qu'elle n'avait pas fermé robinet du gaz.
14. La Callas chantait en se douchant.
15. Elle s'est blessée en tricotant.

1. non, non, oui, oui : Participe composé → Cause : Sa sœur l'ayant appelé à l'aide,
2. non, non, oui, oui : Participe composé → Cause : La roue s'étant brisée,
3. non, non, non, oui : Participe présent → Conséquence : ne laissant derrière lui que mort et désolation.
4. non, non, oui, oui : → Cause : Ayant fini de manger
5. non, oui, oui : Participe présent → Cause / Simultanéité au contact : Étant malade
6. non, non, non, oui Participe présent → Conséquence postérieure : renversant la table.
7. non, non, non, non, oui, non : Participe passé → Temps : Son travail terminé,
8. non, non, non, non, oui, non : Participe présent → Temps : Le soleil couché, les cigales s'arrêtent de chanter.
9. non, non, non, non, oui, non : Participe passé → Temps : A peine élu,
10. non, oui, oui : Participe présent → Cause : Paul se fatiguant,
11. non, non, non, non, oui, oui : Participe passé → Cause : Pauline, fatiguée, abandonna ses études.
12. oui, oui : Gérondif → Conditions temporelles : En lisant le journal,
13. non, oui, oui : Participe présent → Temps simultanéité au contact : Lisant le journal,
14. oui, non : Gérondif → Simultanéité soulignée : La Callas chantait en se douchant.
15. oui, non : Gérondif → Simultanéité soulignée : en tricotant.

8.6 L'infinitif

8.6.1 Définition

L'infinitif, comme le participe, est un mode qui ne se conjugue pas. De plus, mis à part pour le passé, on n'a même pas besoin d'en étudier la formation, puisqu'on le trouve dans le dictionnaire, prêt à l'emploi. C'est sans doute pour cela qu'il est très employé. Nous allons donc, après quelques remarques sur le présent, nous pencher sur la formation du passé, avant de passer à l'emploi de l'infinitif, présent (*manger, sortir*) et passé (*avoir mangé, être sorti*).

8.6.2 Topogramme de l'infinitif



8.6.3 Formation

8.6.3.1 Remarques sur l'infinitif présent

L'infinitif présent se trouve dans le dictionnaire. On divise les verbes en trois catégories selon leur infinitif :

- Celle des verbes du 1^e groupe, dont l'infinitif se termine en **-er**. (*jouer, créer*)
- Celle des verbes du 2^e groupe, dont l'infinitif se termine en **-ir**, et dont la 1^e personne du pluriel du présent de l'indicatif nécessite l'emploi du suffixe **-iss** (*finir : nous finissons*).
- Celle des verbes du 3^e groupe, qui rassemble tous les verbes qui ne font pas partie des deux premiers groupes, et qui se terminent en **-ir, oir, re**. (*mentir, voir, dire*)

Les verbes ne sont pas en nombre fini. La technique, qui, du fait de son évolution constante, crée de nouvelles fonctions, provoque la naissance de nombreux verbes (*booter* ou *rebooter l'ordinateur*). La vie de tous les jours, les médias nous imposent des verbes nouveaux, comme *impacter* (*La crise à impacté toute l'économie = frappé, touché*) ou *tweeter* (*La compagne du président Holland a tweeté.*).

Avec la cigarette électronique, on ne fume plus. **On vapote.**

D'autres viennent de fautes dues à l'ignorance de personnes qui ignore le lien entre un verbe et le nom correspondant. Par exemple, certains veulent « **solutionner** » un problème (verbe formé sur le substantif *solution*), alors qu'autrefois, on se serait contenté de le **résoudre**.

Il est remarquable qu'en règle générale, les nouveaux verbes rejoignent le 1^e groupe. Il arrive aussi que l'on ait des verbes du 2^e groupe, lorsqu'ils viennent d'un adjectif (jaunir, noircir, verdir).

8.6.3.2 L'infinitif passé

Comme pour le participe, l'infinitif possède un **infinitif passé**, la forme composée de l'infinitif, comme un **temps antérieur** à l'action portée par le verbe principal.

◆ *Après avoir fait son premier marathon, il cessa de courir pendant trois mois.*

◆ *Après avoir été gouvernée (passif) par la droite jusqu'en 2012, la France porta la gauche au pouvoir.*

Règle de formation de l'infinitif passé



La formation de ce temps est classique : l'auxiliaire est employé à l'infinitif présent, et le verbe est mis au participe passé.



Attention : Même si l'infinitif est invariable, le participe, lui, s'accorde selon les règles habituelles.

◆ *Après s'être habillées, les trois filles prirent le petit déjeuner.*

◆ *Elle avait reçu deux lettres. Après les avoir lues, elle les montra à sa mère.*

8.6.4 Emploi de l'infinitif

Il y a plusieurs façons d'employer l'infinitif

- Comme simple signifiant d'un procès
- Comme noyau d'une infinitive avec sujet propre.
- Comme indépendante, sans sujet.
- Comme simple complément introduit par certaines prépositions.
- Dans l'expression du futur proche et du passé immédiat
- Dans « devoir à l'imparfait » suivi d'un infinitif
- Avec un verbe opérateur ou un mot ou expression opérateurs

8.6.4.1 Comme simple signifiant

Parfois, on doit faire référence à une action afin d'en parler. Vous avez sûrement vu, sur certains paquets de cigarettes, la mention : « *Fumer tue.* ». Cela signifie que l'action de fumer tue, et donc, est dangereuse pour la santé, et même pour la vie.

On peut bien sûr trouver des verbes plus sympathiques : « *Rêver remet les idées en place.* »

Le verbe « *fumer* » est ici employé comme sujet. Mais on aurait pu le trouver comme :

- **CV(–) (ex COD)** : « ♦ *Il aime fumer.* »,
- **CV(à) (ex objet indirect)** : ♦ *Il pense à fumer lorsqu'il voit quelqu'un allumer une cigarette.*
- **CV(de)** : ♦ *Nous venons de voir le défilé.*
- **Complément de cause** : ♦ *Il se ruine la santé à fumer ainsi.*

Remarque : Bon nombre de verbes se sont transformés en substantifs. On dit alors qu'ils sont nominalisés.

- ♦ *Le rire est le propre de l'homme.*
- ♦ *Après le déjeuner, avant le dîner, etc.*

8.6.4.2 Comme noyau d'une infinitive avec sujet propre

Comme tous les verbes, le verbe à l'infinitif peut avoir un sujet propre, à savoir qui lui appartient en propre, c'est-à-dire à lui tout seul. Il forme alors avec lui une **subordonnée infinitive**.

- ♦ *J'ai entendu le chien aboyer toute la nuit.*
- ♦ *J'ai entendu aboyer le chien toute la nuit.*

Dans les deux cas, le chien est sujet du verbe *aboyer*. Ce que j'ai entendu, c'est « *aboyer le chien toute la nuit* ».

La subordonnée infinitive s'emploie après les **verbes de perception**, + **faire** et **laisser**. Avec le sujet placé avant ou après l'infinitif : **entendre, voir, laisser**

- ♦ *J'entends siffler le train. (aussi : le train siffler)*
- ♦ *Tu vois passer le TGV. (aussi : le TGV passer)*
- ♦ *Elle laisse son chien dormir sur son lit. (aussi : dormir son chien sur le lit)*

Avec le sujet avant l'infinitif : **écouter, regarder, sentir**

- ◆ *J'écoute le président faire son discours.*
- ◆ *Nous regardons le facteur distribuer le courrier dans la maison d'en face.*
- ◆ *Je sens le soleil brûler ma peau.*

Avec le sujet après l'infinitif : **faire**

- ◆ *Elle fait travailler sa mère.*

Pour certains verbes de pensée, on emploiera plutôt le participe présent avec sujet propre :

- ◆ *J'imagine mon patron ouvrant ce courrier.*
- ◆ *Je me représente le cambrioleur se glissant par la fenêtre.*

8.6.4.3 Comme indépendante sans sujet

C'est cette forme que l'on retrouve sur plusieurs pancartes portant des interdictions ou des conseils appuyés. C'est donc l'équivalent impersonnel de l'impératif, l'ordre qui s'adresse à tous.

- ◆ *Ne pas se pencher au-dehors.*
- ◆ *Ne pas parler au conducteur.*
- ◆ *Appuyer sur le bouton pour déclencher la sonnerie.*

Ces formes équivalent à des impératifs.

- ◆ *Ne vous penchez pas au-dehors !*
- ◆ *Ne parlez pas au conducteur.*
- ◆ *Appuyez sur le bouton pour déclencher la sonnerie.*

L'impératif oblige à vouvoyer ou à tutoyer la personne à qui l'on s'adresse. L'infinitif, lui, résout le problème de façon élégante :

- ◆ *Essayez-vous les pieds avant d'entrer.* (vouvoiement)
- ◆ *Essuie-toi les pieds avant d'entrer.* (tutoiement)
- ◆ *Prière de s'essuyer les pieds avant d'entrer.* (universel)

8.6.4.4 Comme équivalent de la complétive par **que**

Règle d'emploi de l'infinitif pour remplacer la complétive par que:



Dans la complétive par **que**, lorsque le sujet de l'infinitif est le même que celui du verbe principal, on évite la répétition en simplifiant la phrase. Pour ce faire, on remplace le verbe conjugué de la subordonnée par un infinitif :

Par exemple, lorsque les sujets sont différents, on emploie une **complétive par que**:

- ◆ *Il veut que je l'aide.* (Évidemment, *Il* n'est pas *je*)

Mais, si le sujet est le même, on évite la solution : **Il veut qu'il m'aide.*

Ici, si celui qui veut est identique à celui qui aide, on dira :

- ◆ *Il veut m'aider.*


Dans ce cas, il est bien clair que le même sujet s'applique aux deux verbes.


8.6.4.4.1 Dans le discours indirect :

Nous avons eu déjà l'occasion de voir, que ce soit dans l'unité sur l'impératif ou dans celle sur le discours rapporté, que l'impératif employé dans le discours direct était remplacé par un infinitif .

Dans ce cas, c'est le **pronom complément du verbe principal** qui est **sujet de l'infinitif**. Il est alors introduit par la préposition **de** :

- ◆ *Il m'a dit : « Va voir ta mère. »*
- ◆ → *Il m'a dit d'aller voir ma mère.*

	Si l'on disait : <i>il a dit d'aller voir ma mère</i> , on ne saurait pas qui devrait y aller, et l'infinitif n'aurait pas de sujet, le sujet du verbe principal étant exclu. L'absence de pronom CV+(à) explique qu'il n'y ait pas de sujet déclaré.
---	---

	<p>Notez que si celui qui parle veut y aller, on pourra dire :</p> <p style="text-align: center;"><i>Il m'a dit aller voir ma mère.</i></p> <p>L'absence de préposition (d'= de) entre dire et aller fait que le sujet des deux verbes doit être le même. C'est donc « il » qui dit et qui va.</p>
---	--

8.6.4.5 Comme simple complément introduit par certaines prépositions

Pour simplifier certaines phrases contenant certaines conjonctions ou locutions conjonctives, et pour lesquelles le sujet du verbe principal est le même que celui du verbe de la subordonnée, on transforme la subordonnée en simple complément circonstanciel .

8.6.4.5.1 Subordonnée de temps

Après que → *après* :

- ◆ *Après que j'ai travaillé, je suis fatigué.*
 - ◆ *après avoir travaillé, je suis fatigué.*
- En revanche, il n'y pas d'infinitif avec **dès**, **à peine**.

Avant que → *avant de*

- ◆ *Les chasseurs visent soigneusement avant qu'ils ne tirent.*
- ◆ *Les chasseurs visent soigneusement avant de tirer.*

En attendant que → *en attendant de*

- ◆ *Chez ce coiffeur, la cliente a le temps de lire le journal avant qu'elle ne passe.*
- ◆ *Chez ce coiffeur, la cliente a le temps de lire le journal avant de passer.*

Jusqu'à ce que → *jusqu'à*

- ◆ *Quand il fait la fête, il boit jusqu'à ce qu'il ne se rappelle plus son nom.*
- ◆ *Il boit jusqu'à ne plus se rappeler son nom.*

8.6.4.5.2 Cause

Sous prétexte que → *sous prétexte de*

- ✦ *Il s'est installé chez elle sous prétexte qu'il pourrait l'aider.*
- ✦ *Il s'est installé chez elle sous prétexte de l'aider.*

Soit que → *soit de*

- ✦ *Il est mort, soit qu'il ait trop mangé, soit qu'il ait trop fumé.*
- ✦ *Il est mort, soit d'avoir trop mangé, soit d'avoir trop fumé.*

Parce que → *de / pour*

- ✦ *Il est mort parce qu'il a trop travaillé.*
- ✦ *Il est mort d'avoir trop travaillé.*
- ✦ *Il est mort pour avoir trop travaillé.*

8.6.4.5.3 Conséquence

Au point que → *au point de*

- ✦ *Pierre ment sur tout au point qu'il n'est plus cru par personne.*
- ✦ *Pierre ment sur tout au point de n'être plus cru par personne.*

Sans que → *sans*

- ✦ *Il a bu 6 bouteilles sans qu'il en soit malade pour autant.*
- ✦ *Il a bu 6 bouteilles sans en être malade pour autant.*

De façon que → *de façon à*

- ✦ *Il travaille de façon qu'il soit reconnu (+ de manière que)*
- ✦ *Il travaille de façon à être reconnu (+ de manière à)*

Trop pour que → *trop pour*

- ✦ *Il est trop poli pour qu'il soit considéré comme honnête.*
- ✦ *Il est trop poli pour être honnête.*

Tant que → *à*

- ✦ *Juliette aimait tant Roméo qu'elle aurait pu en mourir.*
- ✦ *Juliette aimait Roméo à en mourir.*

8.6.4.5.4 But

pour que → *Afin de, pour, en vue de*

- ✦ *Mon chien remue la queue afin de montrer sa joie.*
- ✦ *Jules fait du trafic de drogue pour s'enrichir.*
- ✦ *Certains malades vont à Lourdes pour être guéris.*

dans le but que → **dans le but de / dans l'intention de**

- ◆ *Il dit du mal de son voisin dans le but de lui nuire.*
- ◆ *Les élèves parlent à haute voix dans l'intention d'énerver leur professeur.*

de façon que/de manière que / de sorte que → **de façon à / de manière à**

- ◆ *Il a travaillé de manière à se rendre indispensable. (conséquence)*
- ◆ *Il a travaillé de manière à se rendre indispensable, mais sans succès. (but, et non pas conséquence, puisque non atteint)*

de peur que / de crainte que → **de peur de / de crainte de**

- ◆ *Il est rentré sur la pointe des pieds, de peur de réveiller sa femme.*
- ◆ *Elle se maquille de façon outrancière, de crainte de ne pas être remarquée.*

8.6.4.6 Concession

au lieu que → **au lieu de** / bien loin que → **bien loin de**

- ◆ *Après m'avoir marché sur les pieds, il m'a insulté au lieu de s'excuser.*
- ◆ *Loin de me demander pardon / bien loin*

au risque que → **au risque de** / quitte à ce que → **quitte à**

- ◆ *Il a fabriqué une bombe, au risque de faire sauter la maison.*
- ◆ *J'irai lui réclamer mon argent, quitte à être jeté dehors.*

8.6.4.6.1 Condition

si → **à**

- ◆ *Si on crie trop, on se casse la voix*
- ◆ *A trop crier, on se casse la voix.*

à moins que → **à moins de**

- ◆ *On n'arrivera pas à repeindre la cuisine, à moins de lessiver les murs et le plafond.*

En admettant que → **en admettant de**

- ◆ *On peut s'inscrire le premier jour en admettant d'attendre cinq bonnes heures.*

Ceci signifie : à condition d'accepter d'attendre, ce qui est une hypothèse.



Pour plus de détails, voir les unités sur les circonstancielles et leurs équivalents

8.6.4.6.2 Dans l'expression du futur proche et du passé immédiat

Nous connaissons, depuis l'unité sur l'indicatif, le **futur proche** et le **passé immédiat**, qui nécessitent d'employer le verbe **aller** ou le verbe **venir de** au présent ou à l'imparfait de l'indicatif, suivis du verbe à l'infinitif.

- ◆ *Il va sortir.* (Il se prépare à le faire. Dans ma tête, je le vois déjà sortir)
- ◆ *Il allait sortir lorsqu'il se rappela qu'il avait oublié ses clés.* (Il n'avait pas encore commencé à sortir, mais dans sa tête, il avait déjà commencé)
- ◆ *Il vient de sortir.* (Il est déjà sorti, mais dans ma tête, je le vois encore en train de sortir)
- ◆ *Il venait de sortir lorsque sa femme l'appela.* (Il était déjà sorti, mais il était encore en vue)

8.6.4.7 Dans « devoir à l'imparfait + infinitif »

Nous avons vu dans l'unité sur les temps simples du passé des exemples avec le verbe devoir à l'imparfait suivi d'un infinitif.

- ◆ *La voiture se mit à zigzaguer, quitta la route, dévala la pente, passa à deux doigts d'un rocher, frôla un cactus. Elle devait finir sa course contre un arbre en bois dur.*

Le verbe devoir à l'imparfait, suivi d'un verbe à l'infinitif, montre la fin longtemps attendue d'une série d'actions.

8.6.4.8 Après les verbes opérateurs

Un verbe opérateur est un verbe qui permet par sa valence, l'emploi d'une subordonnée complétive par que ou d'un infinitif, avec ou sans complément.

Exemple :

- ◆ *La directrice propose à la maman l'inscription de son enfant en CE2.* (A)
- ◆ *La directrice propose à la maman d'inscrire son enfant en CE2.* (B)
- ◆ *La directrice propose à la maman que son enfant soit inscrit en CE2.* (C)

On a, pour ce verbe, les valences :

- Proposer qc à qn (A) qc = *l'inscription* / à qn = *à la maman*
- Proposer à qn de Inf (B) à qn = *à la maman* / de Inf = *d'inscrire*
- Proposer à qn que Sub (C) à qn = *à la maman* / que Sub = *que son enfant...CE2*

Il existe bon nombre de verbes opérateurs, mais tous les verbes ne le sont pas. Comme nous l'avons déjà vu, il est important de connaître la valence d'un verbe avant de l'utiliser.

Le problème est de savoir où trouver cette valence. Si l'on consulte le Petit Robert 2012 électronique, on trouvera :

Proposer (qqch.) à : qui rappelle proposer qc à qn.

Il sera nécessaire d'interpréter les exemples pour en extraire les valences :

- ◆ « *Je t'ai maintes fois proposé [...] d'aller au marché ou de faire le ménage à ta place* » (Gide).

On arrive alors à la valence (B) Proposer à qn de Inf à qn = *t'* / de Inf = *d'aller / de faire*
 Cette tâche n'est pas facile, mais en lisant bien les explications de l'ouvrage, on doit y arriver.

Faisons quelques remarques sur les verbes opérateurs.

Il va de soi que ces verbes ont un rapport avec des actions, puisque l'un des compléments sera un infinitif. Il sera noté CVi(*), * signifiant (-) : pas de préposition, (à) : préposition = à, (de) : préposition = de, etc.

► Les verbes de déplacement

- ◆ *aller +Inf* ◆ *Elle va chercher sa fille à l'école.* → {CVi(-) = chercher}
- ◆ *venir +Inf* ◆ *Elle vient chercher sa fille.* → {CVi(-) = chercher}
- ◆ *monter +Inf* ◆ *Je suis monté prendre le livre.* → {CVi(-) = monter}
- ◆ *Descendre +Inf* ◆ *Le garçon est descendu choisir une bouteille à la cave.*
→ {CVi(-) = choisir}
- ◆ *Courir +Inf* ◆ *Cours chercher ton frère !* → {CVi(-) = chercher}

► Verbes d'action (début, fin)

- *Commencer à +Inf* ◆ *Il commence à m'énerver.* → {CVi(à) = à énerver}
- *Se mettre à +Inf* ◆ *Il s'est mis à trembler.* → {CVi(à) = à trembler}
- *Continuer à +Inf* ◆ *La presse continue à parler du Prince.* → {CVi(à) = à parler}
- *Finir de +Inf* ◆ *Cette vieille étoile a fini de briller.* → {CVi(de) = de briller}
- *Terminer de +Inf* ◆ *Citroën a terminé de faire des 2 CV.* → {CVi(de) = de faire}
- *Arrêter de +Inf* ◆ *VW arrêta de produire ses coccinelles.* → {CVi(de) = de construire}
- *Se dépêcher de +Inf* ◆ *Les enfants se dépêchent de se laver.* → {CVi(de) = de se laver}
- *Essayer de + Inf* ◆ *Elle essaie de réparer sa voiture.* → {CVi(de) = de se laver}
- *Tenter de + Inf* ◆ *Les alpinistes tentent d'atteindre le sommet.* → {CVi(de) = d'atteindre}

► Verbes de volonté, de capacité ou d'incapacité

- *Vouloir +Inf :* ◆ *Le prisonnier voulait sortir.* → {CVi(-) = sortir}
- *Savoir +Inf :* ◆ *Il savait ouvrir tous les coffres.* → {CVi(-) = ouvrir}
- *Oser +Inf :* ◆ *Elle ose demander de l'argent à sa mère.* → {CVi(-) = demander}
- *Craindre de +Inf:* ◆ *Le député craint de perdre les élections.* → {CVi(de) = de perdre}
- *Se contenter de +Inf* ◆ *Contentez-vous de faire ce qu'on vous dit.* → {CVi(de) = de faire}

► Les verbes de sentiment, qui expriment que l'on aime ou que l'on déteste des actions : Le sujet du verbe conjugué est aussi le sujet de l'infinitif

- *aimer +Inf* ◆ *Elle aime marcher.* → {CVi(-) = marcher}
- *avoir envie de +Inf* ◆ *Elle a envie d'aller à la piscine* → {CVi(de) = d'aller}
- *détester +Inf* ◆ *Elle déteste marcher.* → {CVi(-) = marcher}
- *Préférer +Inf* ◆ *Elle préfère rentrer à pied.* → {CVi(-) = rentrer}
- *Aimer mieux +Inf* ◆ *Il aime mieux laisser tomber.* → {CVi(-) = laisser tomber}
- *Adorer +Inf* ◆ *Elle adore faire du ski.* → {CVi(-) = faire}

► Les verbes qui obligent, ceux qui interdisent (qn est sujet de l'infinitif)

- *Dire à qn de + Inf* ◆ *Il a dit à la bonne de faire la vaisselle.*
→ {CV(à) = à la bonne CVi(de) = de faire}
- *Demander à qn de + Inf* ◆ *Elle lui a demandé de changer la roue.*
→ {CV(à) = au garagiste CVi(de) = de faire}
- *Exiger de qn de + Inf* ◆ *Son chef exige de lui de rester jusqu'à 8 heures.*
→ {CV(de) = de la bonne CVi(de) = de rester}
- *Interdire à qn de + Inf* ◆ *Elle m'a interdit de vous parler*
→ {CV(à) = m' (= à moi) CVi(de) = de parler}
- *Obliger qn à + Inf* ◆ *On l'a obligé à déménager. Il était trop bruyant.*
→ {CV(-) = l' CVi(à) = à déménager}
- *Contraindre qn à + Inf* ◆ *Le dictateur a contraint ses adversaires à s'exiler.*
→ {CV(-) = ses adversaires CVi(à) = à s'exiler}

► Les verbes qui conseillent ou déconseillent (à qn est sujet de l'infinitif)

- *Conseiller à qn de + Inf* ◆ *Le docteur lui a conseillé d'arrêter de fumer.*
→ {CV(à) = lui (= à lui) CVi(de) = d'arrêter}
- *Suggérer à qn de + Inf* ◆ *Nous lui avons suggéré de perdre du poids.*
→ {CV(à) = lui (= à lui) CVi(de) = de perdre}
- *Déconseiller à qn de + Inf* ◆ *Nous déconseillons à tous d'aller au Mali.*
→ {CV(à) = à tous CVi(de) = d'aller}
- *Encourager qn à + Inf* ◆ *Nous l'encourageons à se présenter au concours.*
→ {CV(-) = l' CVi(à) = de faire}
- *Dissuader qn de + Inf* ◆ *Ses professeurs l'ont dissuadé de continuer*
→ {CVi(de) = de continuer}

► Les verbes qui expriment l'acceptation ou le refus

- *Se moquer de +Inf* : ♦ *Elle se moque de passer pour une idiote.*
→ {CVi(de) = de passer}
- *Accepter de +Inf* ♦ *Elle a accepté d'abandonner le poste.*
→ {CVi(de) = d'abandonner}
- *Refuser de +Inf* ♦ *Nous avons refusé de le recevoir.*
→ {CVi(de) = de recevoir}

! Les verbes exprimant une promesse (C'est le sujet du verbe qui est sujet de l'infinitif)

- *Promettre à qn de +Inf*, ♦ *Elle m'a promis de m'appeler. (c'est elle qui appelle)*
→ {CV+(à) = m' = à moi CVi(de) = d'appeler}
- *Jurer à qn de +Inf* ♦ *Elle lui a juré de l'épouser. (c'est elle qui l'épouse)*
→ {CV+(à) = lui = à lui CVi(de) = de l'épouser}

► Les verbes de pensée qui s'exercent sur des procès

- *Penser +Inf* ♦ *Elle pense arriver vers 9 heures.*
→ {CVi(-) = arriver}
- *Avoir l'intention de +Inf* ♦ *Elle a l'intention de partir ce soir.*
→ {CVi(de) = de partir}
- *Avoir envie de +Inf* ♦ *Elle a envie de sortir.*
→ {CVi(de) = de sortir}

► Les verbes de souvenir et d'oubli (C'est le sujet du verbe qui est sujet de l'infinitif)

- *Se souvenir de + Inf* : ♦ *Il ne s'est pas souvenu d'aller la chercher*
→ {CVi(de) = d'aller}
- *Se rappeler de + Inf* : ♦ *Rappelle-toi de te brosser les dents.*
→ {CVi(de) = de brosser}
- *Penser à faire + Inf* ♦ *Pense bien à acheter le pain !*
→ {CVi(à) = à acheter}
- *Oublier de + Inf* ♦ *Il a oublié de fermer le robinet du gaz.*
→ {CVi(de) = de fermer}

► Les verbes introduisant un discours : (qn est sujet de l'infinitif)

- *Demander à qn de + Inf* ♦ *Le patron lui a demandé de se dépêcher*
→ {CV+(à) = lui (= à lui) CVi(de) = de se dépêcher}
- *Dire à qn de + Inf* ♦ *Il m'a dit de ne pas bouger*
→ {CV(-) = l' CVi(de) = de ne pas bouger}
- *Excuser qn de + Inf* ♦ *Elle l'a excusé d'arriver en retard*
→ {CV(-) = l' CVi(de) = d'arriver}

- *S'excuser de + Inf* ✦ *Il s'excuse de ronfler la nuit.*
→ {CV(-) = s' CVi(de) = de ronfler}

► Les verbes de volonté, de croyance

- *Vouloir + Inf* : ✦ *Elle veut retourner chez elle.*
→ {CVi(-) = retourner}
- *Croire + Inf* : ✦ *Il a trouvé du travail ? On croit rêver !*
→ {CVi(-) = rêver}

8.6.4.9 Les nominalisations de verbes opérateurs

Beaucoup de ces verbes peuvent être remplacés par un nom qui leur correspond. Cela n'est pas vrai pour tous, mais pour plusieurs en tout cas. Nous allons essayer d'en faire une liste à partir des verbes dont nous avons parlé ci-dessus. Mais avant, voyons en le principe :

8.6.4.9.1 Principe

Voyons quelques façons d'expliquer que le stationnement est interdit devant une sortie de garage.

- *Stationner est interdit devant une sortie de garage.* (Infinitif employé comme sujet).
- *Il est interdit de stationner devant une sortie de garage.* (la même chose avec la tournure impersonnelle « il est interdit de ... »)
- *Interdiction de stationner devant une sortie de garage.* (L'infinitif est devenu nom)

Ce style de phrase sans verbe conjugué se trouvera sur un écriteau placé sur la porte du garage en question, mais on pourra l'utiliser dans une phrase plus complexe. Le nom *interdiction* se trouve pourvu d'une valence semblable, mais pas forcément identique à celle du verbe correspondant :

Interdire à qn de faire qc : *à qn de + Inf*

Interdiction à qn de faire qc : *à qn de + Inf*

✦ *L'interdiction à tout véhicule de stationner devant une sortie de garage n'est pas toujours respectée.*

Ici, *à qn = à tout véhicule de + Inf = de stationner.*

8.6.4.9.2 Liste des principaux verbes opérateurs et de leurs équivalents nominaux (quand il y en a)

Exemple	
Proposer à qn de +Inf	Une proposition à qn de + Inf
Verbes de déplacement	
Aller + Inf	
Venir + Inf	
Monter + Inf	
Descendre + Inf	
Verbes d'action (début, fin)	
Commencer à + Inf	
Se mettre à + Inf	

Finir de + Inf Terminer de + Inf Arrêter de Se dépêcher de + Inf Essayer de + Inf Tenter de + Inf	L'arrêt de + Inf L'essai de + Inf Une tentative de + Inf
Verbes de volonté, de capacité ou d'incapacité	
Vouloir + Inf Savoir + Inf Oser + Inf Craindre de + Inf Se contenter de + Inf	La volonté de + Inf La crainte de + Inf
Verbe de sentiments : aimer, détester ... les deux verbes ont le même sujet	
Aimer + Inf Avoir envie de + Inf Détester + Inf Préférer + Inf Désirer + Inf Aimer mieux + Inf Adorer + Inf	L'envie de + Inf Le désir de + inf
Verbes d'obligation, d'interdiction	
Dire à qn de + Inf Demander à qn de + Inf Exiger de qn de + Inf Interdire à qn de + Inf Obliger qn à + Inf Contraindre qn à + Inf	La demande à qn de + Inf L'exigence de + inf (sans préciser de qui) L'interdiction (faite) à qn de + Inf L'obligation (faite) à qn de + Inf La contrainte (imposée) à qn de + Inf
Verbe pour conseiller ou déconseiller	
Conseiller à qn de + Inf Suggérer à qn de + Inf Déconseiller à qn de + Inf Encourager qn à + Inf Dissuader qn de + Inf	Le conseil (donné) à qn de + Inf La suggestion (faite) à qn de + Inf L'encouragement (fait) à qn de + Inf La dissuasion de + Inf
Les verbes d'acceptation ou de refus	
Se moquer de + Inf Accepter de + Inf Refuser de + Inf	L'acceptation de + Inf Le refus de + Inf
Verbes exprimant une promesse (verbe et infinitif on le même sujet)	
Promettre à qn de + Inf Jurer à qn de + Inf	La promesse de + Inf Le serment de + Inf
Verbes de pensée qui s'exercent sur des actions	
Penser + Inf Avoir l'intention de + Inf Avoir envie de + Inf	L'intention de + Inf L'envie de + Inf
Les verbes de souvenir et d'oubli	
Se souvenir de + Inf Se rappeler de + Inf Penser à faire + Inf Oublier de + Inf	Le souvenir de + Inf Le rappel de + Inf La pensée de + Inf L'oubli de + Inf
Les verbes introduisant un discours (qn est sujet de l'infinitif)	
Demander à qn de + Inf Dire à qn de + Inf Excuser qn de + Inf	La demande de + Inf L'excuse de + Inf

S'excuser de + Inf (2 sujets différents)	
Verbes de volonté et de croyance	
Vouloir + Inf	La volonté de + Inf
Croire + Inf	

8.6.5 Algorithme des valeurs de l'infinitif

Les valeurs de l'infinitif	Trouvez le chemin
	<ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Partir</u>, c'est mourir un peu. 2. J'ai entendu <u>aboyer</u> le chien. 3. Ne pas <u>parler</u> au conducteur. 4. Il m'a dit d'<u>aller</u> voir ma mère. 5. Après <u>avoir fait</u> mon jogging, je suis fatigué. 6. Il s'est installé chez elle sous prétexte de l'<u>aider</u>. 7. Il a bu 6 bouteilles sans en <u>être</u> malade. 8. Il est trop poli pour <u>être</u> honnête. 9. Elle va à Lourdes pour <u>être</u> guérie. 10. A trop <u>crier</u>, on se casse la voix. 11. Le train va <u>passer</u>. 12. Le facteur vient de <u>passer</u>. 13. L'avion devait finalement <u>s'écraser</u> sur la montagne. 14. Il faut <u>manger</u> pour vivre. 15. L'obligation de <u>manger</u> pour vivre est naturelle. 16. Loin de <u>s'excuser</u>, il m'a insulté
<ol style="list-style-type: none"> 1. non, non, non, oui : Simple signifiant → Partir. 2. oui, oui (=chien): Proposition infinitive → aboyer le chien. 3. non, non, non, oui : Simple signifiant → Ne pas parler 4. non, non, non, non, oui : Remplace un impératif du discours direct → Il m'a dit d'aller voir ma mère. 5. non, non, oui (= temps), oui : Infinitif passé → Après avoir fait mon jogging 6. non, non, oui (cause), non : Infinitif présent → sous prétexte de l'aider. 7. non, non, oui (conséquence), non : Infinitif présent → sans en être malade. 8. non, non, oui (concession), non : Infinitif présent → Il est trop poli pour être honnête. 9. non, non, oui (but), non : Infinitif présent → (but) pour être guérie. 10. non, non, oui (condition), non : Infinitif présent → A trop crier 11. oui, non, non, oui, oui, non : futur proche → va passer. 12. oui, non, non, non, oui, non : passé immédiat → vient de passer. 13. oui, non : fin de série = devait + infinitif → devait finalement s'écraser 14. oui, non, non, non, non, non : Verbe opérateur + Infinitif → Il faut manger 15. oui, non, non, non, non, oui : Nom opérateur + Infinitif → L'obligation de manger 16. non, non, oui (concession), non : Infinitif présent → Loin de s'excuser, 	

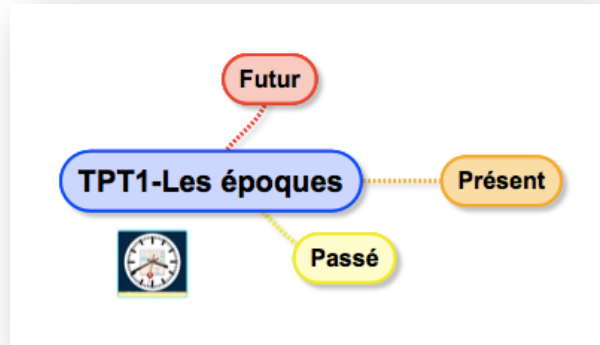
8.6.6 Rappels sur la négation

Ne pas oublier que la négation qui porte sur l'infinitif se place en bloc avant l'infinitif.

- ◆ *Ne pas se pencher au-dehors.* (*ne pas* + verbe à l'infinitif)
- ◆ *Ne vous penchez pas au-dehors.*

9 Les Tpt à travers les temps.

Maintenant que nous avons étudié les 14 Traits pertinents temporels (Tpt) et les valeurs qu'ils peuvent prendre, que nous avons expliqué l'emploi des modes et des temps en nous servant de ces mêmes Tpt, il nous reste à reprendre chaque Tpt individuellement et à voir comment chacun agit à travers les temps. On pourra pour chaque Tpt se rapporter au §7.



9.1 Tpt1 : Les époques

On pourrait croire à priori que les temps grammaticaux simples servent à replacer les procès dans le temps. C'est surtout vrai des temps de l'indicatif. Mais nous savons maintenant :

- Que l'infinitif et le participe servent surtout à simplifier des structures compliquées comportant des subordonnées.
- Que l'impératif véritable suppose la présence de celui auquel on s'adresse, et que l'ordre ou le conseil donné concernant soit la période du présent, soit celle du futur. En effet, il n'est pas possible de remonter réellement le temps pour obéir à un ordre donné au présent et encore moins de changer quelque chose dans le passé.
- Que le subjonctif concerne le présent ou le futur quant au souhait prononcé, dont la réalisation aura lieu après sa formulation, donc dans le futur, dans un futur très proche ou, à l'extrême rigueur, dans le présent.
- Que dans la subordonnée, il exprime souvent un futur par rapport à la principale. On ne replacera donc le procès au subjonctif dans le temps qu'après avoir replacé la principale, en sachant que, vue de la principale, la subordonnée est située dans le futur par rapport à cette principale. Il y a même des cas où son emploi est rendu obligatoire du fait de son environnement (conjonction, verbe ou expression impersonnelle gouvernant le subjonctif).
- Que, dans le cas du futuro-conditionnel, l'accent est mis sur l'hypothèse, sur la condition ou la véracité d'une information, ces trois domaines pouvant concerner le présent, le passé ou le futur. La condition se replace alors dans le temps en fonction du procès principal désignant le résultat. En outre, les temps composés replacent le procès dans une antériorité par rapport au temps simple qui équivaut au temps de leur auxiliaire.
- Que, dans le cas de l'indicatif, les temps simples servent à replacer le procès dans le temps, le présent désignant le procès qui se déroule dans l'actualité du locuteur, l'imparfait et le passé simple remplaçant un procès dans le passé. Les temps composés,

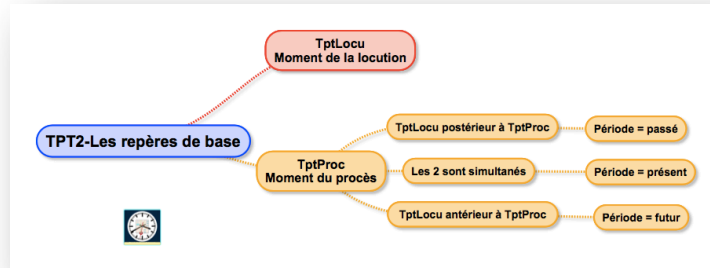
eux, replacent le procès dans une antériorité par rapport à un temps simple, celui auquel est conjugué leur auxiliaire.

9.2 Tpt2 : Les repères de base TptLocu et TptProc

9.2.1 Généralités

Nous connaissons les deux repères de base :

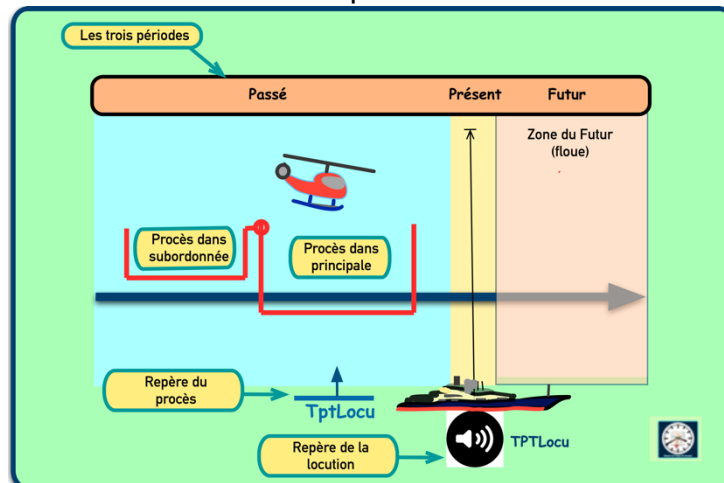
- TptLocu, qui correspond au moment de la locution.
- TptProc, qui correspond au moment où se déroule le procès.



Ainsi :

- Tout procès qui se déroule en même temps que TptLocu ($TptLocu = TptProc$) se replace à la période du présent.
- Tout procès qui se déroule avant TptLocu ($TptProc < TptLocu$) se replace à la période du passé.
- Tout procès qui se déroule après TptLocu ($TptLocu < TptProc$) se replace à la période du futur.

Nous avons vu que, pour rendre un procès plus vivant, il arrivait que le locuteur effectue une translation soit vers le futur, soit vers le passé, justifiant l'utilisation du présent. Les autres valeurs, stylistiques, déviées ou obligatoires ne servent pas à replacer le procès, mais mettent l'accent sur d'autres phénomènes relevant d'autres Tpt.



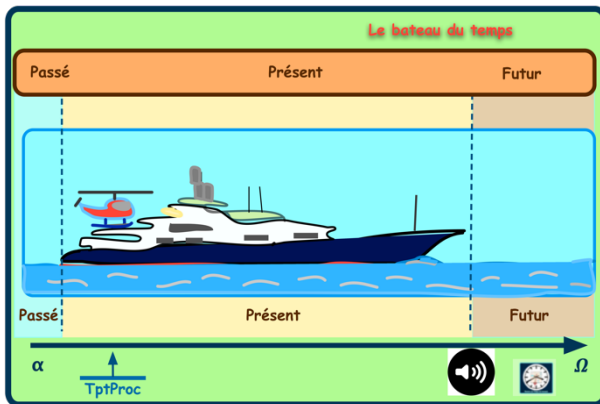
9.2.2 Réflexions sur le temps

9.2.2.1 Tout est en mouvement

On prend souvent comme symbole du temps le fleuve, qui coule régulièrement toujours dans le même sens. Le locuteur est sur la berge, et il regarde passer l'eau.

Si l'on réfléchit au temps qui fabrique du présent tout en repoussant le présent en place dans le passé, le locuteur n'est pas sur un endroit immobile, il est en mouvement. Les événements dont ils parlent sont eux aussi en mouvement.

Nous préférons recourir à une autre image : celle du bateau qui avance toujours dans



le même sens, et qui ne peut jamais ralentir ni faire demi-tour. Il avance donc régulièrement, sans à coup, à sa vitesse de croisière.

Vous pouvez admirer notre yacht, équipé d'un hélicoptère placé sur la plateforme arrière, qui avance sur l'eau du fleuve, mais plus vite qu'elle. La limite entre le futur et le présent est située à sa proue (l'avant du bateau où se trouve l'étrave qui fend l'eau), et la limite entre présent

et passé à sa poupe, (l'arrière du bateau qui laisse le sillage derrière lui). Le locuteur est à bord et voit défilier l'eau du fleuve et les berges. Il est prisonnier de ce système et s'achemine, transporté par le bateau du temps, vers son destin.

9.2.2.1.1 TptLocu

Le repère de la locution est représenté par le bateau du temps, sur lequel se trouve le locuteur. Il correspond à l'étrave du bateau, qui est l'endroit où se crée le présent. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ce n'est pas le futur qui devient présent, car le futur ne contient aucun procès. Il ne contient que des espoirs, des prévisions, des procès qui devraient avoir lieu si tout se passe comme prévu. C'est ce que veulent dire certaines personnes croyantes qui, chaque fois qu'elles parlent du futur, ajoutent « Si Dieu veut ! » Cela n'empêche pas le locuteur d'avoir prévu un certain nombre de scénarios possibles : Il s'est acheté un billet de train pour se rendre à Pâques à Bordeaux. Il est assuré, paie ses cotisations pour sa santé et pour sa retraite. Il espère pouvoir en profiter le moment venu. Les tarifs des assurances dépendent de statistiques correspondant à des faits passés et sont un pari calculé sur l'avenir. Mais il suffit qu'un ouragan non prévu dévaste le pays, détruit des bâtiments, l'infrastructure routière, de nombreux véhicules, et tue une bonne centaine de personnes pour mettre à mal les finances de ces assurances.

Le présent dépend essentiellement du passé. Il découle d'une suite de procès qui s'enchaînent et se rencontrent. Lorsque l'on découvre une personne sans vie, la police essaie de reconstituer ce qui s'est passé en cherchant des témoins qui peuvent dire ce qu'ils ont vu, des indices (ADN, empreintes digitales, etc.), et qui à la fin de leur enquête, découvrent les mobiles de l'assassin, son emploi du temps, et constatent que le chemin de la victime, qui allait à l'endroit X, a croisé celui du criminel, qui se rendait à l'endroit Y, au même moment, celui où le bateau du temps s'est trouvé là dans l'espace-temps. Le présent « le criminel assassine la victime » correspond au moment TptLocu. Ce présent devient passé dès que la victime tombe sur le sol, et que le criminel prend la fuite. On aura alors : « Le criminel a assassiné la victime ». Le bateau du temps quitte le moment du crime.

Prenons un exemple beaucoup plus banal : vous mettez la main dans un bol pour y prendre des olives dénoyautées. C'est votre présent. Mais pour que votre présent soit

créé par le temps, il a fallu que d'autres procès aient eu lieu avant, lesquels ont contribué à la création de ce présent. Les olives ont dû pousser et murir sur un olivier qui avait dû être planté auparavant. Les olives mûres avaient dû être cueillies, transportées, préparées, emballées, vendues achetées par quelqu'un. Le bol, lui, avait dû être fabriqué, transporté, vendu. Et si on remonte plus haut, ceux qui avaient effectué ces travaux avaient dû naître, être éduqués, suivre une formation, etc. Et c'est ce réseau de procès, prenant leur source au big bang qui, à la suite d'une longue évolution, avaient convergé jusqu'à votre bol, placé aujourd'hui à votre portée, dans lequel vous prenez les olives pour les porter à votre bouche. Il faudrait beaucoup de temps pour décrire toutes les étapes, tous les procès qui ont participé à cette évolution. Le temps qui crée le présent le déduit de cette confluence. Une fois fabriqué, le présent va enrichir le passé, après avoir apporté sa contribution, si modeste soit-elle, à l'évolution du monde.

Pour garder l'image du bateau, combien de bateaux du temps y a-t-il ? Un par locuteur, et qui coule à la fin avec son occupant. Mais ils avancent tous à la même vitesse, sans pouvoir modifier leur allure, ni leur cap. Tout juste peuvent-ils dériver vers bâbord ou tribord, pour qu'ils puissent se rencontrer. Évidemment, ces bateaux sont symboliques, et beaucoup naviguent en parallèle dans l'espace-temps.

9.2.2.1.2 TptProc

Notre bateau est équipé d'un hélicoptère temporel symbolique, qui permet de remonter le temps, alors que le bateau, lui, n'en a pas le droit.

Nous-mêmes, nous sommes comme le bateau : nous ne pouvons pas remonter physiquement le temps. Mais nous pouvons le faire dans notre tête et dans nos discours ou récits par l'hélicoptère temporel, qui nous permet de nous déplacer dans le temps dans tous les sens, en échappant pour un moment au bateau qui nous emporte. Alors que le bateau nous permet de constater les procès présents, comme le reporteur qui commente en direct un match de football, suivant l'ordre chronologique, et ne pouvant s'échapper que pour peu de temps au flot des procès qui se succèdent.

◆ *L'attaquant de l'Olympique de Marseille de Marseille court vers la surface de réparation, la traverse, tire à ras du sol et envoie le ballon au fond des filets, après avoir driblé le dernier défenseur.*

Nous suivons de près l'ordre chronologique, pressés par les procès qui se succèdent rapidement, mais nous arrivons à remonter le temps en précisant « *après avoir driblé le dernier défenseur* », déplacement très modeste car le présent en pleine évolution dynamique n'attend pas et nous risquerions de manquer un événement si nous remontions trop loin dans le temps.

En revanche, lorsque nous sommes dans notre hélicoptère temporel, nous survolons des faits passés, donc inertes, et nous pouvons, en remontant et en redescendant le temps, établir des comparaisons, montrer des évolutions parallèles, convergentes ou divergentes, bref, analyser et expliquer des groupes de procès.

◆ *Hitler, comme Napoléon en son temps, s'est cassé les dents lors de sa tentative d'envahir la Russie sur les défenseurs soviétiques, soutenus par le général Hiver. Pour l'un, ce fut la Bérézina, pour l'autre, Stalingrad.*

Ici, nous établissons un rapprochement par-delà le temps entre deux faits historiques semblables : l'invasion napoléonienne et son homologue hitlérienne.

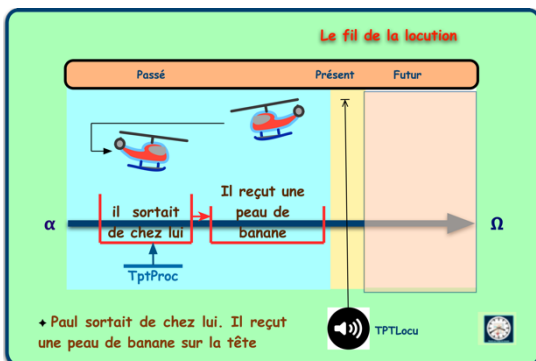
Dans notre hélicoptère temporel, nous sommes mobiles, nous n'avons pas de limites, et nous pouvons butiner à droite ou à gauche pour rassembler les éléments de notre analyse.

Lorsque nous explorons le futur ou le passé dans notre engin volant, nous employons les temps du futur, ou ceux du passé selon les cas.

9.2.2.2 Le fil de la locution

Une fois qu'on a remonté le temps, on peut suivre des événements et en parler :

◆ *Paul sortait de chez lui. Il reçut une peau de banane sur la tête.*



Dès que nous sommes remontés au jour où s'est passée notre histoire, nous faisons demi-tour et nous suivons le fil de la discussion dans le sens du temps, mais à la vitesse qui nous convient.

Le repère TptProc accompagne l'hélicoptère, qui suit lui-même le fil de la locution.

9.2.2.3 Rapports entre temps réel et temps grammatical

Le temps grammatical fait partie de l'attirail qui nous permet de relater par oral ou par écrit les divers procès qui nous intéressent.

Les temps grammaticaux nous permettent de parler en nous déplaçant, dans notre tête, dans tous les sens, à notre convenance. Si l'on quitte le bateau dans le sens de la marche, par l'avant, nous nous déplaçons dans le futur, et nous imaginerons un avenir qui ne sera pas forcément le nôtre.

Si on le quitte dans le sens inverse, par l'arrière, on explorera le passé qui, lui, a vraiment eu lieu, et l'on retrouvera tous les procès qui se sont déroulés, placés le long de l'axe du temps, à l'endroit correspondant au moment où ils ont lieu.

Voici, en gros, comment s'articulent les modes et temps principaux :

Les trois périodes correspondent donc :

- Pour le passé, à un départ vers l'avant.
- Pour le présent, à un voyage dans le bateau, sans hélicoptère, au fil du temps.
- Pour le futur, à un départ vers l'arrière.

Les temps simples du passé de l'indicatif ou du futuro-conditionnel permettent de replacer le procès dans le temps.

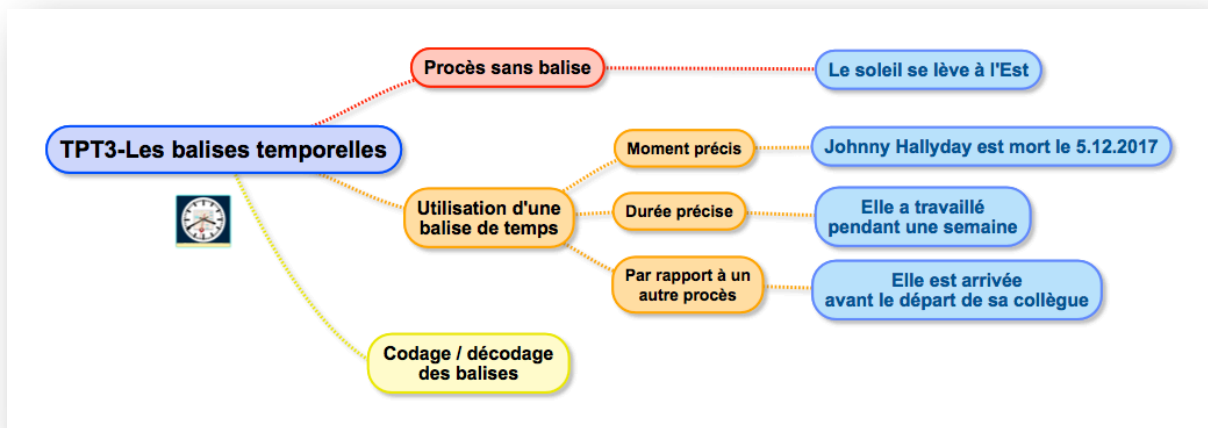
Les temps composés replacent un procès par rapport à un autre procès. Le temps simple sert de point de fixation. Le temps composé remplace le procès par rapport à ce point de fixation vers le passé et exprime l'antériorité.

Lorsque le procès se situe chronologiquement après ce point, on emploie un futur, un conditionnel ou un subjonctif : vu du point de fixation, le procès est dans le futur. Sa réalisation n'est pas certaine. Mais nous, qui remontons le temps, nous savons que tous ces procès ont eu lieu, ce que, les contemporains de l'époque, ne pouvaient pas savoir.

Pour plus de détails se reporter au chapitres 7 et 8, ou aux paragraphes à venir du chapitre 9.

9.3 Tpt3 : Les balises temporelles

Les balises temporelles nous intéressent pour replacer TptProc sur l'axe des temps. Les cas d'emploi de ces balises sont divers et variés :



9.3.1 Procès sans balise.

Il se peut que l'on n'ait pas besoin d'une balise au présent, lorsque le procès occupe la totalité du temps :

◆ *Le soleil se lève à l'Est et se couche à l'Ouest.*

C'est bien sûr toujours ainsi.

9.3.2 Utilisation d'une balise de temps

Dans d'autres cas, l'utilisation d'une balise temporelle peut être utile, voire indispensable. Elle pourra :

- Préciser une date ou un moment.
- Préciser une durée
- Replacer un procès par rapport à un autre

9.3.2.1 Diverses balises de temps

9.3.2.1.1 Moment précis :

On aura recours à un indice qui montre quand a eu lieu le procès, une balise temporelle sous la forme d'une préposition, d'une conjonction, d'une expression désignant le temps ou autre.

- ◆ *Johnny Hallyday est mort le 5 décembre 2017 .(1)*
- ◆ *Il est mort le mois dernier .(2)*
- ◆ *Il est mort quelques heures après Jean d'Ormesson .(3)*
- ◆ *Ramsès II est né vers 1304 avant Jésus-Christ .(4)*
- ◆ *Le marché d'Aix-en-Provence a lieu tous les mardis, jeudis et samedis .(5)*

9.3.2.1.2 Date précise

● Dans l'exemple (1), la balise temporelle TptProc se présente sous la forme d'une date. Il s'agit donc d'un point précis dans le temps.

● Dans (2), on replace le procès en comptant la position à partir de maintenant, en remontant le temps (le mois dernier) et en plaçant le procès au début de cet espace d'un mois.

● Dans (3), le remplacement est plus complexe : La mort de Johnny Hallyday a eu lieu quelques-heures après celle de Jean d'Ormesson. Il faut alors comprendre que Jean d'Ormesson est mort le même jour, mais quelques heures avant la mort de Johnny. Un peu de réflexion est donc nécessaire, et un minimum de connaissances de l'actualité. Sans compter que d'Ormesson, membre de l'Académie française, écrivain, journaliste chroniqueur etc. était en fait beaucoup moins connu que le simple chanteur Johnny Halliday, dont le simple prénom suffisait à l'identifier. On peut donc supposer que nombreux sont les francophones qui ne connaissaient pas d'Ormesson.

Admettons que l'on traite ensemble les exemples 1 et 3 :

◆ *Johnny Hallyday est mort le 5 décembre 2017*. (1)

◆ *Il est mort quelques heures après Jean d'Ormesson*. (3)

On apprendra la date précise de la mort de Johnny Halliday par l'exemple 1, et on en déduira la date de la mort de Jean d'Ormesson grâce à l'exemple 3 : quelques heures avant, le même jour.

Mais si l'on n'avait que l'exemple n° 3 comme source d'information, on serait invité à déduire le moment de la mort de Johnny Hallyday à partir de celui du décès de Jean d'Ormesson.

Cela montre l'importance de ces balises, associées aux connaissances extralinguistiques dont disposent le locuteur et son interlocuteur.

● L'exemple 4 est à la fois plus vague et plus précis. Qu'entend-on par « avant Jésus-Christ » ? Avant sa naissance, avant sa mort ou son baptême. ? En outre, chacun sait que l'on ne connaît pas avec certitude la date de sa naissance, ni celle de sa mort. Et il y a même des auteurs qui mettent en doute son existence. Si l'on prend en compte tous ces points de doute, on se demande vraiment quand est né Ramsès 2.

Mais l'on devrait aussi savoir que l'expression « avant Jésus-Christ », comme d'ailleurs son pendant « après Jésus-Christ » peuvent se définir autrement : il s'agit du point de repère 0 de notre calendrier, le calendrier grégorien. Nous écrivons ces lignes le 5 janvier 2018. Pour retrouver le 0, qui est le point d'origine de notre calendrier, on dit aussi « de notre ère », il suffit de remonter l'axe des temps de 2018 ans et 4 jours. Et quelle que soit notre définition de ce point 0, nous pouvons nous servir de la date du calendrier.

Bien entendu, ce calendrier est valable, à la base, seulement pour les utilisateurs du calendrier grégorien. Les Russes, qui ne tiennent pas compte de la correction de 10 jours effectuée en 1582 pour rattraper le quart de jour que dure chaque année en plus, en établissant une année bissextile tous les 4 ans, avec 29 février, suivent le calendrier julien, et l'écart ne cesse de grandir. Il a atteint 13 jours en 2000.

Quant aux Musulmans, qui ont des mois lunaires de 28 jours, ils sont en 1439 après l'Hégire, les Israélites, eux, en 5718 après la création du monde présumée.

● L'exemple 5 contient une balise périodique : tous les mardis, jeudis et samedis.

Il existe donc une fenêtre ouverte lors de la création du marché d'Aix au XIVème siècle, ce qui permet que, chaque semaine, le mardi, le jeudi et le samedi se déroule le grand marché situé au pied du Palais de Justice. Une fermeture de cette fenêtre n'est à ce jour aucunement planifiée.

9.3.2.1.3 Position par rapport à un autre procès

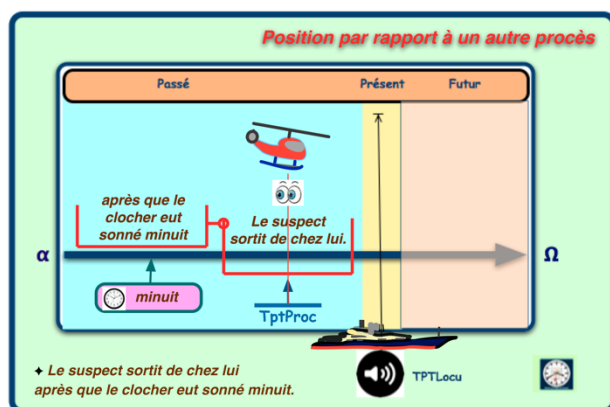
Lorsque l'on met l'accent sur l'antériorité, la postériorité ou la simultanéité d'un procès X par rapport à un procès Y (cf. Tpt4), on pourra :

● Montrer que X nécessite Y pour exister :

◆ *Frottez la tache de gras après l'avoir recouverte de Terre de Sommières.*

On peut frotter la tache de gras pour la faire disparaître, mais seulement après l'avoir recouverte de terre de Sommières. Les deux procès sont nécessaires, et doivent être réalisés dans cet ordre pour que l'on puisse se débarrasser de cette tâche de gras.

● Montrer comment X se replace par rapport à Y, lui-même relocalisé dans le temps.



◆ *Le suspect sortit de chez lui après que le clocher eut sonné minuit.*

A = le clocher a sonné minuit

B = Le suspect sortit de chez lui.

Patron : **Après que A, B**

Vu de la principale, il faut regarder vers le passé pour voir la subordonnée, qui est donc antérieure à la principale. *Après que* souligne cette antériorité. A est donc antérieur souligné à B.

La balise *minuit* montre que A a eu lieu

à minuit, et avant B.

Donc : Le suspect sort après la sonnerie du clocher, et cette sonnerie a eu lieu à minuit.

9.3.2.2 Importance des balises et nécessité d'un bon codage / décodage

● Les cinq exemples de 9.3.2.1.1, présentés ci-dessus, nous montrent la variété de ces balises quant à leur nature (préposition, conjonction, expressions temporelles etc.) et leur symbiose avec les temps employés.

◆ *Le journal a été livré à dix heures.* (heure précise)

◆ *Le journal a été livré il y a deux heures.* (il faut compter deux heures à partir de maintenant (TptLocu) et remonter le temps)

◆ *Le journal a été livré dans la matinée.* (période de plusieurs heures le matin)

◆ *Il a été livré vers midi les jours fériés, alors qu'il l'a été le matin les jours ouvrés.* (Moment périodique de livraison pendant les jours fériés, différent de la période propre aux jours fériés.)

● Il est important de bien les décoder, en liaison avec les temps.

- ◆ *Il est venu dimanche.* (Dimanche sans article + temps du passé → dimanche dernier.)
- ◆ *Il est venu le dimanche.* (Dimanche avec article défini + temps du passé → Tous les dimanches dans le passé.)
- ◆ *Il viendra dimanche.* (Dimanche sans article + temps du futur → Dimanche prochain.)
- ◆ *Il viendra le dimanche.* (Dimanche avec article défini + temps du futur → Tous les dimanches dans le futur.)
- ◆ *Il vient dimanche.* (Dimanche sans article + présent avec translation vers le futur. → Dimanche prochain.)
- ◆ *Il vient le dimanche.* (Article défini + dimanche + présent → Tous les dimanches, dans le passé, dans le présent et sans doute dans le futur)
- ◆ *Il viendra un dimanche.* (Article indéfini + futur → Un dimanche dans le futur, n'importe lequel.)
- ◆ *Il est venu un dimanche.* (Article indéfini + passé → Un dimanche dans le passé, n'importe lequel.)

On voit l'importance de l'emploi des articles, qui montrent s'il y a répétition ou non, et celle du temps qui précise la période (Tpt1)

9.4 Tpt4 : Procès lié à un autre procès

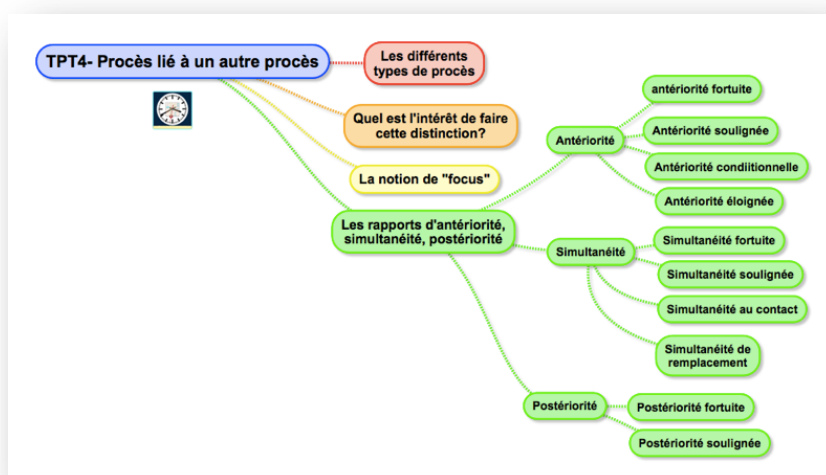
Un procès vient rarement seul. Même le texte le plus court, comme par exemple une plaisanterie, se compose de plusieurs procès.

◆ « *Oh, Doumé ! Profite de ce que tu as la bouche ouverte pour appeler le petit !* »

Dans cette courte blague corse, Doumé a la bouche ouverte (Procès 1). Il doit profiter de la situation (Procès 2) et appeler le petit (Procès 3).

Il est donc important de savoir replacer ces procès dans la chronologie, les uns par rapport aux autres. C'est ce que nous allons envisager grâce à Tpt4.

Il est primordial de savoir dans quel rapport temporel deux procès ou plus se trouvent. Nous allons devoir traiter les points suivants :



9.4.1 Les différents types de procès.

Nous traiterons le problème dans le chapitre 9.5 se rapportant à Tpt5. Nous nous contenterons ici de rappeler les principes fondamentaux, dont nous allons avoir besoin pour notre démonstration.

Il y a pour nous trois types de procès :

- le procès individuel, sans organisation particulière,
- les procès organisés en série
- les procès organisés en train.

● **Le procès individuel** a lieu seul, sans attache avec un autre procès.

◆ *Le voisin m'a apporté un colis hier soir.*

Le voisin fait un procès individuel.

● **La série** rassemble des procès qui ont lieu les uns à la suite des autres. Ces procès ont un rapport d'égalité entre eux :

◆ *L'ogre mit ses bottes, les nettoya, prit son chapeau et sortit.*

Les procès se succèdent dans le temps, sans qu'aucun ne soit privilégié par rapport aux autres.

● **Le train** est une sorte de série dans laquelle un procès déclencheur entraîne les autres.

◆ *Quand Pierre avait un travail difficile à faire, il le remettait au lendemain et devait le faire à toute allure la nuit avant la limite.*

Le procès déclenchant, c'est le fait d'avoir un travail difficile à faire, lequel entraîne chez Pierre, qui souffre de procrastination (manie de remettre à plus tard), une grande envie de ne rien faire, l'amenant à repousser le moment de faire le travail jusqu'à la veille du jour limite. Il se met alors enfin au travail et doit se dépêcher de rattraper le temps perdu. L'important, c'est de voir que chaque fois que le procès déclenchant arrive, les actions induites suivent.

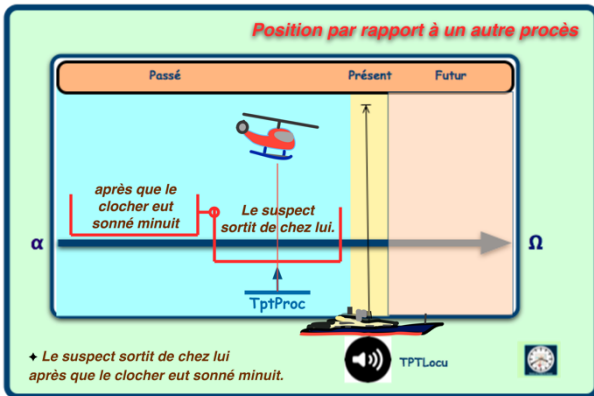
9.4.2 Quel est l'intérêt de faire cette distinction ?

Alors que chaque procès individuel doit être considéré indépendamment lorsque l'on veut déterminer le temps à utiliser, les procès qui font partie d'une série ou d'un procès sont solidaires. La réflexion porte donc sur l'ensemble de la série ou du train.

Lorsque l'on aura déterminé quels procès sont solidaires, il faudra mettre ces procès au même temps.

9.4.3 La notion de focus

Lorsque le locuteur nous parle du présent, il se déplace dans le bateau du temps.



Il « passe » le long des événements à la vitesse où le temps fabrique du présent et rejette les procès actuels dans le passé. Il se trouve situé dans le temps au repère **TptLocu**. (temps de la locution)

Lorsque le locuteur délivre ses informations, il lui arrive assez souvent de « survoler » des événements passés, ici avec l'hélicoptère. Dans ce cas, comme quelqu'un cherchant quelque chose dans l'obscurité, il promène

le faisceau de son projecteur sur ces événements passés. Il met, comme on dit, **le focus** sur ces événements, et le moment qui correspond est alors situé au repère **TptProc**. Mais contrairement au déplacement au présent, qui ne peut qu'avancer au rythme du temps, et toujours dans la même direction, le survol du passé ou du futur peut remonter le temps, ralentir ou accélérer, revenir ou repartir. Bref, le locuteur n'est pas soumis à l'ordre chronologique. Il faut juste que l'auditeur / le lecteur, décode les procès, en se servant des temps grammaticaux et des balises temporelles nécessaires à la reconstitution de cet ordre chronologique.

9.4.4 Les rapports d'antériorité, de simultanéité et de postériorité.

Lorsque l'on considère les rapports temporels entre deux procès, on commence par les classer dans l'ordre chronologique. Nous nommerons l'action qui commence la première A, celle qui commence en second B.

9.4.4.1 Généralités

Le Ttp4 s'occupe de préciser les relations temporelles entre procès.

Trois questions se posent alors :

- Quelle est le procès qui commence le premier (A), lequel le second (B)
- Est-ce que A est terminé lorsque B commence ou non ?
- L'action B est-elle terminée avant qu'une nouvelle action ne commence ?

Nous avons en gros trois possibilités quant au rapport entre les deux procès A et B, en fonction des priorités que l'on veut fixer :

- A est antérieur à B.
- B est postérieur à A.
- A et B sont simultanés.

9.4.4.2 L'antériorité

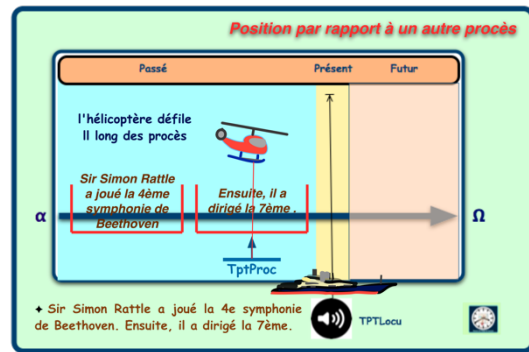
*A est antérieur à B lorsqu'il **commence et se termine avant le début de B.***

On peut alors distinguer deux cas différents :

9.4.4.2.1 Il y a antériorité de fait, sans que l'on mette l'accent dessus :

- ◆ *Sir Simon Rattle a joué la 4ème symphonie de Beethoven. Ensuite, il a dirigé la 7ème. (A= a joué, B= a dirigé)*

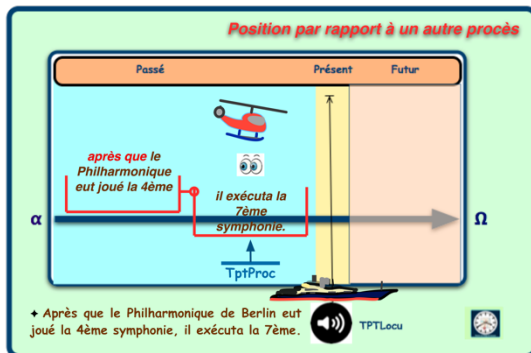
Les deux procès sont au même temps : le passé composé. L'ordre des procès est donc l'ordre chronologique. Une fois placé le repère TptProc à la date du concert, les procès défilent le long de TptProc, comme ils auraient défilé le long de TptLoc au présent. A est le procès qui commence le premier, B est le second. L'adverbe *ensuite* nous montre que A est terminé lorsque B commence. Nous avons donc une antériorité de A par rapport à B qui correspond à la définition ci-dessus.
 Patron : **A ensuite B**.



9.4.4.2.2 Il y a antériorité soulignée,

soit par le choix d'un temps marquant l'antériorité, soit par l'emploi d'une conjonction ou d'une locution conjonctive.

- ◆ *Après que le Philharmonique de Berlin eut joué la 4e symphonie, il exécuta la 7ème.*



La locution conjonctive *après que* montre l'antériorité de jouer (=A) sur *exécuter* (=B). En outre, A est au **passé antérieur**, qui est le temps composé antérieur au passé simple de B. Comme nous voyons les choses de la principale, cela veut dire :

Patron : **B, mais seulement après A.**

Le choix du temps antérieur dépend de l'environnement dans lequel on se trouve : **S'il se trouve dans une subordonnée de temps**, on emploiera le tableau suivant :

Subordonnée De temps	Temps composé	Auxiliaire	Participe passé	Temps de la principale
Indicatif	Passé composé <i>Dès qu' elle a chanté,</i>	Au Présent <i>elle a</i>	<i>chanté</i>	Présent <i>elle danse</i>
	Passé antérieur <i>Dès qu' elle eut chanté,</i>	Au Passé simple <i>elle eut</i>		Passé simple <i>Elle dansa</i>
	Plus-que-parfait <i>Dès qu' elle avait chanté,</i>	A l'imparfait <i>elle avait</i>		A l'imparfait <i>Elle dansait</i>
	Passé surcomposé <i>Dès qu' elle a eu chanté,</i>	Au passé composé <i>elle a eu</i>		Passé composé <i>elle a dansé</i>
Futuro-conditionnel	Futur antérieur <i>Dès qu' elle aura chanté,</i>	Au futur simple <i>elle aura</i>		Futur simple <i>elle dansera</i>
	Conditionnel passé <i>Dès qu' elle aurait chanté,</i>	Au conditionnel présent <i>elle aurait</i>		Cond. présent <i>Elle danserait</i>

Mais si l'on se trouve dans une autre configuration telle que la **cause**, la **comparaison** ou la **relative**, on met davantage l'accent sur la cause, la comparaison ou la définition véhiculée par la relative et on emploiera alors un tableau simplifié :

Subordonnée Cause, comparaison	Temps composé	Auxiliaire	Participe passé	Temps de la principale
Indicatif	Passé composé <i>Dès qu' elle a chanté,</i>	Au Présent <i>elle a</i>	<i>chanté</i>	Présent <i>elle danse</i>
	Passé antérieur <i>Dès qu' elle eut chanté,</i>	Au Passé simple <i>elle eut</i>		Passé simple <i>Elle dansa</i>
	Plus-que-parfait <i>Dès qu' elle avait chanté,</i>	A l'imparfait <i>elle avait</i>		A l'imparfait <i>Elle dansait</i>
Futuro-conditionnel	Futur antérieur <i>Dès qu' elle aura chanté,</i>	Au futur simple <i>elle aura</i>		Futur simple <i>Elle dansera</i>
	Conditionnel passé <i>Dès qu' elle aurait chanté,</i>	Au conditionnel présent <i>elle aurait</i>		Cond. présent <i>Elle danserait</i>

● Certains modes ont une autre utilisation de l'antériorité.

◎ **Subjonctif présent, passé**

Admettons que je dise à mes enfants :

◆ *Je veux que vous finissiez vos devoirs quand je rentrerai.*

◆ *Je veux que vous ayez fini vos devoirs quand je rentrerai.*

« Je veux que » introduit un discours indirect : *vous finissez / vous avez fini* quand je rentre. Il y a ici trois procès, donc, trois points de référence :

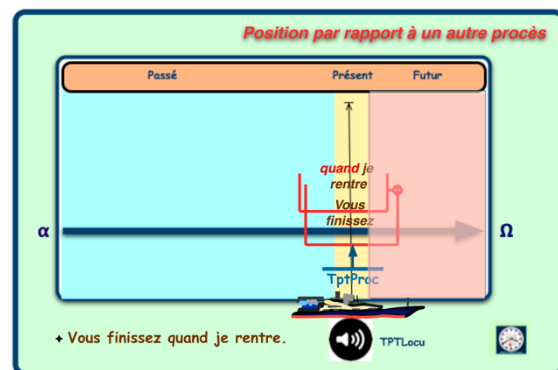
Je veux, qui est dit au moment de la locution, est notre TptLocu. Vient ensuite le message qui exprime cette volonté :

◆ *Vous finissez quand je rentre. (cas 1)*

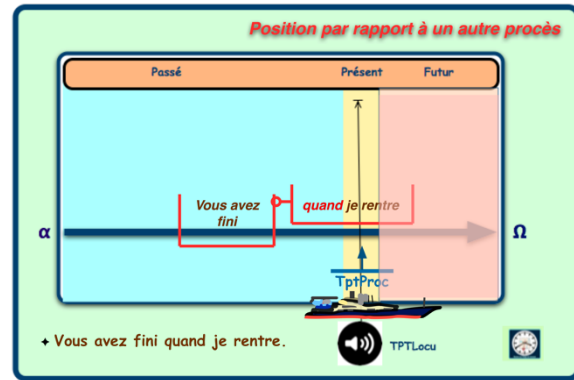
◆ *Vous avez fini quand je rentre. (cas 2)*

La conjonction *quand* nous montre quel est le point de référence temporel qui nous intéresse : c'est le moment où je rentre. Et à ce moment-là, on regarde où en est le procès *faire les devoirs*.

Dans le cas n° 1, les enfants font encore les devoirs. Il est même possible qu'ils aient attendu que je rentre pour les commencer.



Dans le cas n°2, les enfants ont fini les devoirs quand je rentre. Dans ce cas, nous pourrions faire autre-chose ensemble. Évidemment, seul le cas n° 2 présente un intérêt. Il n'y a aucune raison d'attendre mon retour pour finir des devoirs que l'on a déjà commencés. Au contraire, il y a un intérêt, pour la vie de famille, à ce que les devoirs soient terminés pour que l'on puisse envisager d'autres activités qui puissent être faites en commun.



Nous ne pouvons pas, comme pour les modes déjà analysés, qui nous permettent d'employer dans la même phrase un temps simple dans la principale et le temps correspondant, faire la même chose avec le subjonctif qui est commandé par l'emploi d'un verbe ou d'une conjonction qui le rend obligatoire. (voir Tpt11 : contraintes)

© Impératif présent, passé

- ◆ *Finissez vos devoirs quand je rentrerai.*
- ◆ *Ayez fini vos devoirs quand je rentrerai.*

L'impératif remplace ici la formule précédente : *je veux que*, par une expression directe de cette volonté. Le rapport entre la principale et sa subordonnée de temps est identique à celui du cas précédent : la principale est antérieure à la subordonnée dans le second cas, simultanée dans le premier.

© Participe composé ou présent

- ◆ *Ayant dansé toute la nuit, elle rentra fatiguée chez elle. (1)*
- ◆ *Dansant toute la nuit, elle oublia tous ses soucis. (2)*
- ◆ *Vos devoirs finis, vous pourrez regarder la télévision. (3)*
- ◆ *Vos devoirs étant finis, vous pourrez regarder la télévision. (4)*

Nous avons dans les deux premiers cas précédents une indépendante contenant un complément. Le troisième présente une participiale avec un participe à sujet propre « vos devoirs finis »

Dans les cas 1 et 2, on a l'équivalent de ce que nous avons vu dans le cas du subjonctif et dans celui de l'impératif. Le complément de temps du cas n° 1 est antérieur à l'action principale, la jeune fille rentrant chez elle après avoir dansé toute la nuit. Dans le cas n°2, le complément est simultanée au procès du verbe principal. Elle a commencé à oublier ses soucis dès les premières danses pour les oublier complètement à la fin de la nuit.

Dans le cas n° 3, le participe passé « *finis* » doit être conjugué avec *être* pour pouvoir profiter de son sujet « *devoirs* ». Ainsi, « *vos devoirs* » est sujet d'un verbe au participe composé passif dont on a sous-entendu l'auxiliaire « *ayant été* ». Ce cas est une simplification de *Vos devoirs (ayant été) finis* .(*finir qc* : qc = *les devoirs*)

Dns le cas n° 4, le locuteur a constaté que les devoirs étaient finis (participe présent passif avec sujet propre) et en a déduit que les enfants allaient pouvoir regarder la

télévision. Rappelons que le participe composé constate la fin du procès, alors que le participe passé constate le résultat. Ce sont les valeurs de Tpt7 (Partie du procès visée) :

- fin du procès : *Les devoirs finis / ayant été finis*
- Résultats du procès : *Les devoirs étant finis*

© Infinitif passé, présent

- ◆ *Il faudra avoir fini vos devoirs quand je rentrerai. (1)*
- ◆ *Il faudra finir vos devoirs quand je rentrerai. (2)*
- ◆ *Après avoir fini vos devoirs, vous pourrez regarder la télévision. (3)*

Nous retrouvons le problème bien connu du temps composé qui présuppose que la fin de l'action est atteinte (1), opposé au temps simple correspondant qui montre le procès en pleine action (2).

Dans le cas n°3, le sujet des deux procès est nommé : *vous*. Les deux verbes ayant le même sujet, on peut faire l'économie du sujet de l'infinitif passé.

Au lieu de : ◆ *Quand vous aurez fini vos devoirs, vous pourrez regarder la télévision.*

Nous aurons : ◆ *Après avoir fini vos devoirs, vous pourrez regarder la télévision.*

9.4.4.2.3 L'antériorité conditionnelle

Lorsque l'on a recours à la conditionnelle par *si*, on peut être amené à souligner l'antériorité de la condition à réaliser par rapport à la principale.

Prenons l'exemple bien connu de tous : *Tu as de bonnes notes. Je t'offre une bicyclette.*

- ◆ *Si tu as de bonnes notes à la fin du trimestre, je t'offrirai une bicyclette. (1)*
- ◆ *Si tu avais de bonnes notes, à la fin du trimestre, je t'offrais une bicyclette. (2)*
- ◆ *Si tu avais de bonnes notes sur ton bulletin, je t'offrais une bicyclette. (3)*
- ◆ *Si tu avais eu de bonnes notes, je t'aurais offert une bicyclette. (4)*

Il est clair que dans les quatre exemples, les bonnes notes entraîneront l'achat de la bicyclette. Le problème, c'est de savoir s'il y a de bonnes notes ou pas.

Pour expliquer ces temps, nous aurons recours à Tpt9 (degré de probabilité) et à Tpt12 (résultat escompté).

Cas n°	Subordonnée antérieure	Principale	Tpt9	Tpt12/époque
1	Présent (indicatif)	Futur simple (futuro-conditionnel)	50%	Possible dans le futur
	<i>Si tu as de bonnes notes</i>	<i>je t'offrirai une bicyclette</i>		
2	Imparfait (indicatif)	Futur simple (futuro-conditionnel)	10%	Douteux dans le futur
	<i>Si tu avais de bonnes notes</i>	<i>je t'offrais une bicyclette</i>		
3	Imparfait	Futur simple (futuro-conditionnel)	0%	Raté dans le présent
	<i>Si tu avais de bonnes notes</i>	<i>je t'offrais une bicyclette</i>		
4	Plus-que-parfait (indicatif)	Futur simple (futuro-conditionnel)	0%	Raté dans le passé
	<i>Si tu avais eu de bonnes notes</i>	<i>je t'aurais offert une bicyclette</i>		

- Le cas n° 1 représente un potentiel : la chose est encore possible à l'instant TptLocu.
- Le cas n° 2 représente un potentiel improbable: la chose est encore possible à l'instant TptLocu, mais le locuteur n'y croit pas trop.

- Le cas n° 3 représente un irréel du présent : la chose n'est plus possible à l'instant TptLocu (nous venons de recevoir le bulletin). C'est un irréel du présent dans lequel on exprime ce que l'on aurait fait dans le cas contraire.
- Le cas n° 4 représente un irréel du passé : la chose n'est plus possible à l'instant TptLocu (nous avons les résultats depuis longtemps). C'est un irréel du passé dans lequel on exprime ce que l'on aurait fait si la condition avait été réalisée.

Comme on le voit, la conjonction *si* nous oblige à des acrobaties. C'est le présent qui est l'antérieur du futur simple, l'imparfait celui du conditionnel présent, et le plus-que-parfait celui du conditionnel passé.

Les cas n°2 et 3 utilisent les mêmes temps. Ce sont les repères temporels (balises, indices temporels) qui nous montrent dans quel cas nous sommes. Si la principale (TptProc) a lieu au même moment que TptLocu, nous avons affaire à un irréel du présent. C'est le cas dans l'exemple 3 : nous avons le bulletin en mains, et nous pouvons voir les notes, que nous ne trouvons pas assez bonnes pour justifier l'achat de la bicyclette.

Dans l'exemple n°2, c'est la balise « à la fin du trimestre », se référant au futur, qui nous montre qu'il s'agit d'un potentiel. Cependant, nous estimons qu'il faudrait un miracle pour que les notes soient bonnes. Nous savons que le futur est une époque inaccessible tant que le moment n'est pas venu de créer un nouveau présent qui couvrira le moment envisagé dans le futur. Nous pouvons avoir de sérieux doute, mais nous ne pouvons pas savoir à 100% ce qui va se produire. Nous avons donc ici affaire à un potentiel (puisque c'est encore possible) assez improbable, car nous connaissons bien le fiston, qui nous dit « *si je voulais, je serais le premier de ma classe* », mais quand le voudra-t-il enfin ? Bien malin qui pourrait le dire avec certitude.

9.4.4.2.4 L'antériorité éloignée

Lorsqu'il faut aller chercher un fait intéressant en rapport avec un procès se réalisant dans une histoire dans un passé plus ou moins lointain, on emploie le plus-que-parfait pour marquer l'antériorité éloignée:

◆ *La chanteuse France Gall est décédée ce matin à l'âge de 70 ans. Elle avait remporté en 1965 le Grand Prix Eurovision de la Chanson pour le Luxembourg.*

Il faut donc sortir de la nouvelle du décès et remonter jusqu'en 1965 pour retrouver l'information concernant la victoire au concours.

9.4.4.3 La postériorité

Si le procès A est antérieur au procès B, on peut être sûr que B est postérieur à A. Tout dépend de l'éclairage que l'on donne aux événements. Bizarrement, on se sert en français beaucoup plus souvent du concept d'antériorité que de celui de postériorité, comme si le passé était plus intéressant que l'avenir. Ceci se comprend dans la mesure où le passé est rempli de procès, alors que le futur, lui, est vide de procès, et plein d'espairs.

9.4.4.3.1 Qu'entend-on par postériorité ?

On dira qu'un procès B est postérieur à un procès A s'il commence après la fin de A.

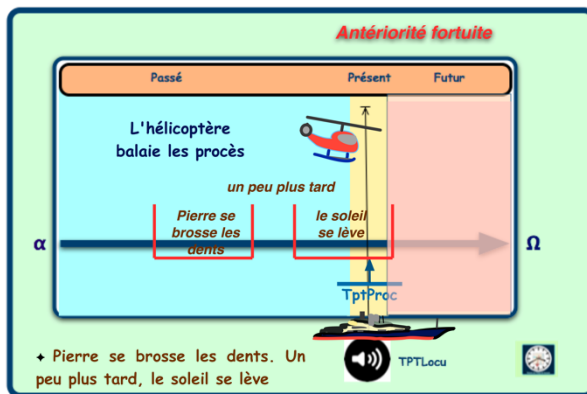
◆ *James Bond se battit (A) contre cinq hommes avant de se rendre (B) à son rendez-vous amoureux.*

Lorsque James Bond se rend à son rendez-vous, il a fini de se battre. Ceci est souligné par la préposition *avant de*.

Comme pour l'antériorité, nous allons considérer plusieurs types de postériorité.

- La postériorité fortuite, dans laquelle un procès se trouve inopinément placé après un autre. C'est en quelque sorte le hasard qui fait que B arrive après A.
- La postériorité soulignée, pour laquelle on met exprès l'accent sur le fait que B arrive après A.

9.4.4.3.2 La postériorité fortuite.



◆ *Pierre se brosse les dents . Un peu plus tard, le soleil se lève.*

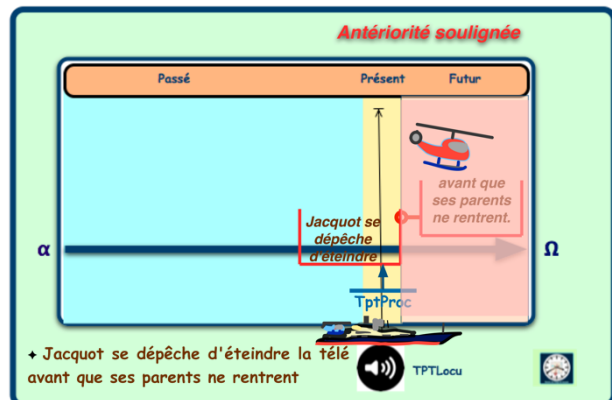
Il n'y a aucun lien entre ces deux faits qui ont lieu de façon fortuite l'un après l'autre, car Pierre n'a aucune raison particulière de se brosser les dents avant le lever du soleil. S'il s'était brossé les dents après le lever du soleil, cela n'aurait rien changé.

Les deux procès effectuent un balayage devant TptProc, contemporain à TptLocu, et donc, au présent.

9.4.4.3.3 La postériorité soulignée.

◆ *Jacquot se dépêche d'éteindre la télé avant que ses parents ne rentrent.*

Cette fois, c'est la crainte du retour des parents qui déclenche le fait qu'il éteigne la télé. Il n'a sans doute pas le droit de la regarder quand il est seul et il a peur de se faire réprimander par ses parents. On voit bien le rapport logique. On comprendra pourquoi l'arrivée des parents doit être postérieure à l'extinction de la télé, si Jacquot veut s'éviter des problèmes avec ses géniteurs, qui croient qu'il travaille alors qu'il s'amuse.



On a recours à l'expression de la postériorité en particulier dans certaines subordonnées circonstancielles :

- Subordonnées de temps
- Subordonnées de conséquence
- Subordonnées de but

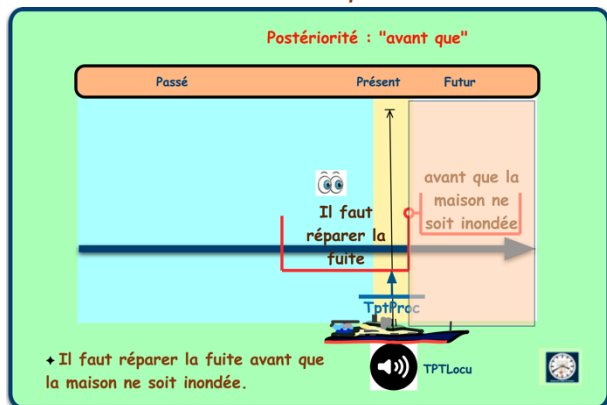
Et sinon, chaque fois qu'il est important que B soit postérieur à A et que cela doit se savoir.

9.4.4.3.1 La subordonnée de temps

La subordonnée de temps insiste sur le rapport temporel entre la principale et la subordonnée. Cela se fait avec trois locutions conjonctives : *avant que*, *en attendant que*, *jusqu'à ce que*.

● *avant que* :

◆ *Il faut réparer la fuite avant que la maison ne soit inondée.*



La subordonnée de temps introduite par *avant que* contient un procès qui menace au cas où l'on ne parviendrait pas à réaliser l'action principale, ici, la réparation de la fuite.

Le fait que, vu de la principale, le procès de la subordonnée n'a pas encore commencé, le rend peu sûr (Tpt9) puisqu'on doit se tourner vers le futur, amène à utiliser le subjonctif.

● *en attendant que* :

◆ *En attendant que votre mère vienne vous chercher, vous pouvez faire vos devoirs.*

Dans cet exemple, le procès de la principale a lieu dans l'attente de l'arrivée du procès de la subordonnée. L'important n'est donc pas ce que l'on fait pendant le temps de la principale, mais l'arrivée de l'événement de la subordonnée.

Le subjonctif vient du fait que, vu de la principale, l'action de la subordonnée est dans le futur, et que donc, sa réalisation n'est pas certaine. On exprime ce manque de sûreté par l'emploi du subjonctif.

● *jusqu'à ce que* :

◆ *Je vais apprendre mon rôle jusqu'à ce que je le sache parfaitement.*

Dans cet exemple, c'est le procès de la principale qui est le plus important, et que l'on veut faire jusqu'à l'arrivée du procès de la subordonnée.

On emploie le subjonctif pour les mêmes raisons que dans le cas précédent.

9.4.4.3.2 La subordonnée de but

Le but que l'on veut atteindre est forcément postérieur par rapport au procès de la principale, qui sert justement à se rapprocher de ce but jusqu'à l'atteindre. Selon Tpt9, sa réalisation n'est pas sûre et justifie ainsi l'emploi du subjonctif.

◆ *Mon amie a fait des études pour que ses parents la laissent tranquille.*

Tandis que mon amie fait ses études, nul ne sait si le but sera atteint un jour. C'est ce qui justifie l'emploi du subjonctif.

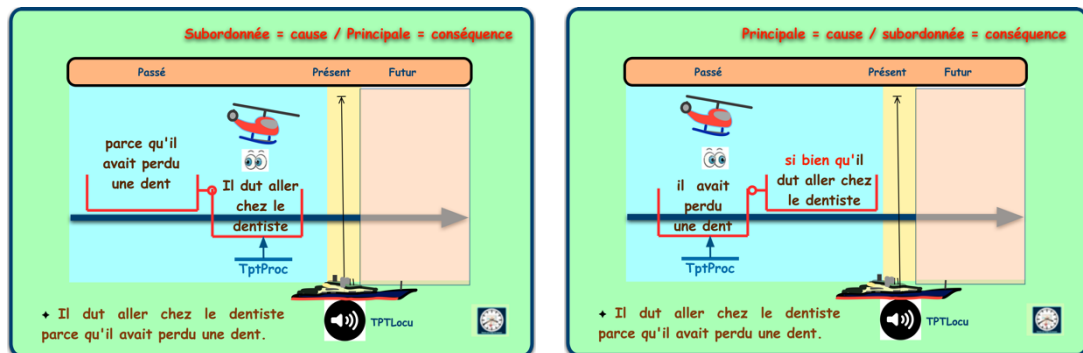
9.4.4.3.3 La subordonnée de conséquence

Partons du principe que la cause est antérieure à sa conséquence qui, elle, est postérieure à sa cause.

Contrairement au but ou au temps spécialisé dans la postériorité, la conséquence est un fait avéré, qui ne se met pas au subjonctif parce qu'elle n'est pas

entachée de doute. D'ailleurs, si A est la cause de B, B est la conséquence de A. Ce sont les deux côtés d'un couple de procès, cause / conséquence, que l'on présente comme ayant lieu ensemble.

- ◆ *Il dut aller chez le dentiste parce qu'il avait perdu une dent. (1)*
- ◆ *Il avait perdu une dent, si bien qu'il dut aller chez le dentiste. (2)*



On remarquera que, dans les deux exemples, les temps restent les mêmes, même s'ils sont répartis différemment :

● Dans le cas 1 la principale (B= *il dut*) est au passé simple, alors que la cause (A = *il avait perdu*), contenue dans la subordonnée de cause, est au temps antérieur à tous les temps simples du passé : le plus-que-parfait.

● Dans le cas n° 2, la principale (A = *il avait perdu*) qui contient la cause, se trouve au plus-que-parfait, alors que la conséquence (B= *il dut*), placée dans la subordonnée de conséquence, est au passé simple.

● Ainsi, ce sont les temps, mais aussi les locutions conjonctives, qui nous disent que la cause est antérieure à la conséquence, et qu'inversement, la conséquence est postérieure à la cause, qu'elles soient dans la principale ou dans une subordonnée.

9.4.4.3.4 Remarque sur l'emploi des temps dans la postériorité.

Lorsqu'il s'agit de postériorité soulignée, la subordonnée de but et celle de temps se trouvera au subjonctif.

- ◆ *Il fait des études pour que sa mère le soutienne financièrement.*
- ◆ *Il a fait des études pour que sa mère le soutienne financièrement.*
- ◆ *Il fera des études pour que sa mère le soutienne financièrement.*

Sinon, tout dépend des circonstances.

- ◆ *Il fait de bonnes études si bien qu'il aura un bon métier. (1)*
- ◆ *Il fit de bonnes études si bien qu'il eut un bon métier. (2)*
- ◆ *Il avait fait de bonnes études si bien qu'il avait un bon métier. (3)*
- ◆ *Il aura fait de bonnes études si bien qu'il aura un bon métier. (4)*
- ◆ *Il a fait de bonnes études si bien qu'il a un bon métier. (5)*

Dans l'exemple (1), il fait des études maintenant et aura un bon métier plus tard.

Nous aurons donc : Principale au présent, conséquence au futur simple. Les deux procès sont indissociables. C'est le locuteur qui nous le garantit : pas de subjonctif.

(2) Les deux passés simples se suivent : d'abord les bonnes études, ensuite le bon métier. Et quand ce dernier commence, les études sont terminées. Il s'agit d'une antériorité fortuite : passé simple / passé simple.

(3) Les études sont antérieures dans le passé (antériorité soulignée) : plus-que parfait / Imparfait.

(4) Les études sont antérieures dans le futur (antériorité fortuite) : futur antérieur / futur simple.

(5) Le bon métier est la conséquence, postérieure mais certaine (d'où l'indicatif) au présent puisque, au moment présent, elle a toujours ce bon métier.

9.4.4.4 La simultanéité.

Voyons d'abord ce que nous entendons par simultanéité avant de voir ses multiples apparences.

9.4.4.4.1 Qu'entendons-nous par simultanéité ?

Il est clair que deux procès sont simultanés lorsqu'ils ont lieu en même temps. Mais cela signifie-t-il obligatoirement que A et B commencent et s'arrêtent en même temps ? Et s'ils n'ont qu'une portion de temps en commun, ne serait-ce qu'une seconde, pourra-t-on dire encore qu'ils sont simultanés ?

- ◆ *Quand il pleut, les escargots sortent de leur coquille.* (1)
- ◆ *Chaque fois qu'il pleut, les grenouilles chantent dans l'étang.* (2)
- ◆ *Plus on travaille, plus on est fatigué.* (3)
- ◆ *Moins on mange, et moins on grossit.* (4)
- ◆ *Au fur et à mesure que l'homme grandit, il change de caractère.* (5)
- ◆ *Plus je dors, moins je suis fatigué.* (6)
- ◆ *Il se douchait lorsque le téléphone sonna.* (7)
- ◆ *Autrefois, les gens allaient à pied. Aujourd'hui, ils se déplacent en voiture.* (8)

Commentaires sur les phrases :

N°	Exemples, procès A (qui commence la première) et procès B	Simultanéité
1	<i>Il pleut / les escargots sortent</i> : deux actions en simultanéité absolue	Fortuite absolue
2	<i>Il pleut / les grenouilles chantent</i> : deux actions en simultanéité absolue	Fortuite absolue
3	Les deux actions grandissent en même temps	Soulignées progressives
4	Les deux actions diminuent en même temps	Soulignées progressives
5	Les deux actions évoluent en même temps	Soulignées progressives
6	Les deux actions évoluent en sens inverse en même temps	Soulignées progressives
7	Les deux actions ont lieu en même temps à leur contact. B est au passé	Simultanées au contact
8	<i>Aujourd'hui</i> remplace <i>autrefois</i> : simultanées au contact. B au présent	Simultanée au contact : B remplace A

9.4.4.4.2 La simultanéité revêt plusieurs visages :

- Simultanéité fortuite (absolue ou non)
- Simultanéité soulignée
- Simultanéité au contact
- B remplace A : effet *autrefois/aujourd'hui*, simultanées au contact

9.4.4.4.2.1 Simultanéité fortuite (absolue ou non)

☉ Il est très difficile de trouver des procès qui ont rigoureusement lieu en même temps, c'est-à-dire qui commencent, se déroulent et se terminent en même temps.

◆ *Le soleil brille. Pendant ce temps, les cigales chantent.*

Ces deux procès ont lieu en même temps, sans que l'on sache lequel a commencé le premier. Les connaisseurs en cigales savent que les cigales attendent que le soleil soit bien haut dans le ciel avant qu'elles ne commencent à chanter. Mais ceci n'est pas dit dans l'exemple.

☉ On peut aussi employer la conjonction *quand* ou *lorsque*, qui est utilisée dans de très nombreux cas.

◆ *Quand il pleut, les escargots sortent de leur coquille.*

Il est clair que les deux procès sont simultanés. Pourtant, on reconnaît que l'action A est celle qui est introduite par *quand*. En effet, on décode ce cas grâce au patron :

Quand A, B =	D'abord commence A, puis B, mais tous les deux ont lieu en même temps.
	◆ <i>Quand il pleut, les escargots sortent de leur coquille.</i>
A quand B =	D'abord commence A, et B vient surprendre A : simultanéité au contact.
	◆ <i>Il pleuvait depuis dix heures quand l'orage se calma d'un coup.</i>

Ainsi, même si les deux procès sont présentés comme simultanés, on sait lequel a commencé le premier. Si l'on inversait les actions :

Quand les escargots sortent de leur coquille, il pleut, on se rend bien compte que cette fois, ce sont d'abord les escargots qui sortent de leur coquille, ce qui entraîne la pluie. Ici aussi, les escargots et la pluie cohabitent ensuite, mais la logique semble un peu malmenée par l'impression que ce sont les escargots qui entraînent la pluie. Dans l'autre sens, il était clair que c'était la pluie qui faisait sortir les escargots de leur coquille, ce qui semble évidemment plus conforme à la réalité.

Ainsi, l'exemple présente très bien l'ordre chronologique des débuts de procès, mais l'important, ce ne sont pas les détails, mais plutôt que les deux procès ont lieu ensemble. Il est toutefois important de bien choisir quel procès est introduit par *quand*.

Simultanéité soulignée

☉ Simultanéité progressive

Une autre forme de la simultanéité, cette fois soulignée, avec des détails est la simultanéité progressive.

Celle-ci lance deux procès et présente leur évolution en parallèle. Ou bien ils augmentent, diminuent parallèlement, ou encore ils évoluent en sens contraire. On utilise pour cela les locutions conjonctives *au fur et à mesure que*, *à mesure que*, *plus... plus*, *moins ... moins*, *plus ... moins*, *moins ... plus* etc.

- ◆ *Plus on travaille, plus on est fatigué.* (1)
- ◆ *Moins on mange, et moins on grossit.* (2)
- ◆ *Au fur et à mesure que l'homme grandit, il change de caractère.* (3)
- ◆ *Plus je dors, moins je suis fatigué.* (4)

N°	Exemples	Simultanéité
1	Les deux actions grandissent en même temps	Soulignée progressive
2	Les deux actions diminuent en même temps	Soulignée progressive
3	Les deux actions évoluent en même temps	Soulignée progressive
4	Les deux actions évoluent en sens inverse en même temps	Soulignée progressive

☉ On peut aussi utiliser des locutions conjonctives marquant la simultanéité : *pendant que, tandis que, alors que*.

- ◆ *Pendant que la machine à laver fait la lessive, Monsieur Dupont passe l'aspirateur.* (1)
- ◆ *Tandis que la machine à laver tourne, les Dupont regardent la télévision.* (2)
- ◆ *Alors que la machine à laver tourne, les Dupont regardent la télévision.* (3)

Les trois locutions conjonctives ont quelque chose en commun. Selon Tpt7, nous dirons que ce qui nous intéresse, c'est la totalité des deux procès, de leur début à leur fin.

Dans (1) les deux procès sont simultanés. On pourrait permuter les deux propositions sans changer le sens de la phrase :

- ◆ *Pendant que Monsieur Dupont passe l'aspirateur, la machine à laver fait la lessive, Monsieur.* (1A)

La seule différence, c'est que dans 1, l'information la plus importante est que Monsieur Dupont passe l'aspirateur, alors que dans 1A, c'est l'action de la machine à laver, selon le principe maintes fois rappelé que le procès le plus important est située à la fin de la phrase, là où est placé l'accent tonique, au niveau 1.

Dans (2), nous avons les mêmes propriétés, auxquelles nous ajouterons celle que *tandis que* contient l'idée de contraste. *La machine travaille, tandis que les Dupont s'amuse.*

Dans (3), L'emploi de *alors que* a la même valeur que *tandis que*. Mais cette locution conjonctive présente une propriété supplémentaire : les deux actions n'ont pas obligatoirement lieu en même temps, pourvu que soit exprimé un contraste. Dans l'exemple qui suit,

- ◆ *Monsieur Dupont utilise une machine à laver alors que sa grand-mère allait au lavoir.* (4)

les deux procès n'ont pas lieu en même temps, mais le contraste entre le fait de posséder une machine à laver et le fait de devoir aller s'échiner au lavoir est évident.

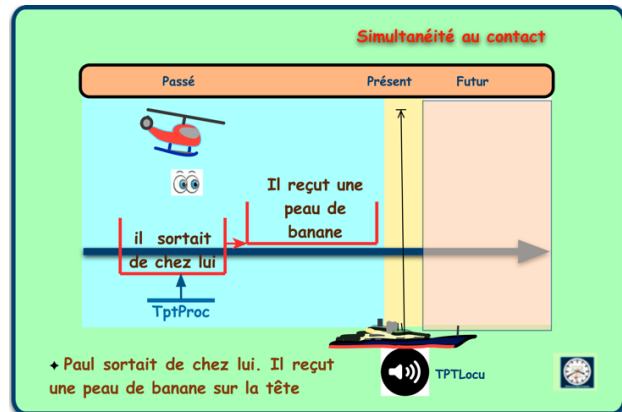
On trouvera la raison d'emploi de l'imparfait dans le paragraphe 9.4.4.4.2.4.

Ce cas relève de la simultanéité au contact quand B remplace A (autrefois / aujourd'hui) § 9.4.4.4.2.3

Nous arrivons maintenant au cœur de l'emploi de l'imparfait : la simultanéité au contact.

9.4.4.4.2 Simultanéité au contact

Il existe parmi tous les cas de simultanéité une forme particulière, pour laquelle la simultanéité se réduit à un minimum : lorsqu'un procès A est encore en marche alors qu'un nouveau procès B commence, les deux procès ont lieu ensemble au moment du contact entre les deux. On ne peut pas dire que A soit antérieur à B, puisqu'au début de B, il n'est pas encore terminé. Selon les cas, ils pourront continuer ensemble, ou B interrompra A, ou encore A continuera alors que B s'arrête. Examinons les exemples suivants tout en analysant les diverses balises temporelles présentes. Ne perdons pas des yeux que notre but est de repérer si A est fini quand B commence.



Examinons les exemples suivants tout en analysant les diverses balises temporelles présentes. Ne perdons pas des yeux que notre but est de repérer si A est fini quand B commence.

- ◆ *Paul sort de l'immeuble. Il reçoit une peau de banane sur la tête. (1)*
- ◆ *Au moment où il sort de chez lui, il reçoit une peau de banane sur la tête. (2)*
- ◆ *A peine sort-il de chez lui qu'il reçoit une peau de banane sur la tête. (3)*
- ◆ *Quand il sort de chez lui, il reçoit une peau de banane sur la tête. (4)*
- ◆ *Il sort de chez lui quand il reçoit une peau de banane sur la tête. (5)*
- ◆ *Il sort de chez lui, puis, reçoit une peau de banane sur la tête. (6)*

N°	Commentaires	Légende
1	Par manque de balise temporelle, on ne sait pas si A est antérieur à B ou si A est en train lorsque B commence	A→B ou A⬆B A = sortir / B = recevoir
2	Au moment où il sort. Il est en train de sortir lorsque B commence.	A→B A→B = A et B simultanés au contact.
3	A peine sort-il : Il est juste en train de sortir lorsque B commence.	A→B A↔B = simultanés
4	Quand A, B : simultanéité	A↔B A⬆B = A antérieur à B.
5	A quand B : A est en train. Il est surpris par A avant sa fin.	A→B
6	A puis B = deux procès qui se suivent. A antérieur à B	A⬆B

Lorsque la période visée est le présent, le fait que A et B soient simultanés au contact ou non est assez indifférent.

En revanche, dans la période du passé :

- Deux procès simultanés A ↔ B sont au même temps. (1)
- Deux procès simultanés au contact A→B sont, pour A, à l'imparfait, et pour B, au passé simple à moins que ce dernier ne soit interrompu par un procès C. (2)
- Deux procès A, B ou A est antérieur à B A⬆B. A est à un temps du passé, et B au même temps. (3a) C'est un cas d'antériorité fortuite.

- Deux procès A, B ou A est antérieur à B $A \hat{=} B$: A est à un temps composé du passé, et B au temps simple correspondant. (3b) C'est un cas d'antériorité soulignée.

Ainsi :

- ◆ *Paul sortit de l'immeuble. Il reçut une peau de banane sur la tête.* (1)
- ◆ *Au moment où il sortit de chez lui, il reçut une peau de banane sur la tête.* (1a)
- ◆ *A peine sortait-il de chez lui qu'il reçut une peau de banane sur la tête.* (2)
- ◆ *Quand il sortit de chez lui, il reçut une peau de banane sur la tête.* (2a)
- ◆ *Il sortait de chez lui quand il reçut une peau de banane sur la tête.* (3)
- ◆ *Il sortit de chez lui, puis, reçut une peau de banane sur la tête.* (3a)
- ◆ *A peine eut-il quitté l'immeuble, qu'il reçut une peau de banane sur la tête.* (3b)

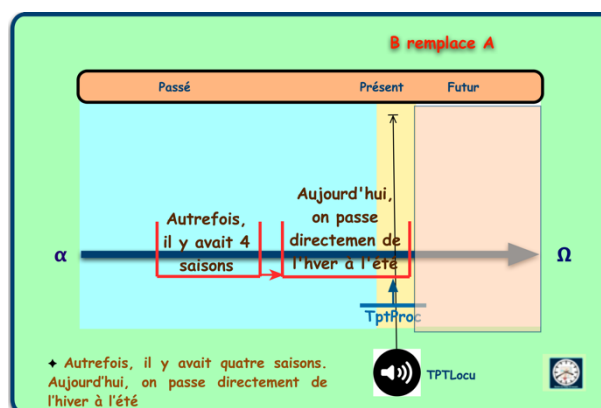
9.4.4.4.2.3 Comparaison de A avec B qui l'a remplacé (autrefois / aujourd'hui)

Lorsque l'on parle du passé A pour dire que c'était mieux que le présent B, ou au contraire, que B est bien meilleur que ne l'était A, car on a fait du progrès depuis, on a un cas particulier. On compare les deux époques et on fait comme si B avait remplacé A, quitte à oublier ce qui s'est passé entre A et B. Comme B remplace A, on fait comme si les deux procès étaient simultanés au contact. Bien sûr, A s'arrête à l'arrivée de B, mais il faut bien que A soit encore là lorsqu'arrive B. Alors, A se met à l'imparfait puisqu'il est interrompu par B, et B au présent puisqu'il est encore valable aujourd'hui.

- ◆ *Autrefois, il y avait quatre saisons bien marquées. Aujourd'hui, on passe directement de l'hiver à l'été.* (A→B)
- ◆ *Dans l'antiquité, les Romains allaient voir des hommes s'entretuer dans les arènes. De nos jours, les gens réclament une cellule psychologique dès qu'il y a un peu de sang qui coule.* (A→B).

Ici, on oublie joyeusement toute notre histoire des Romains jusqu'à aujourd'hui.

Remarque : Il faut repérer les balises temporelles pour pouvoir reconnaître si l'on a affaire à un cas *autrefois / aujourd'hui*. Voici quelques exemples où le passé est comparé au présent qui l'a remplacé. Le tout est d'arriver, en étudiant les balises temporelles, à reconnaître que le cas correspond à *autrefois* (A) comparé à *aujourd'hui* (B) et qui établit une simultanée au contact entre ce qui avait lieu autrefois et ce qui a lieu maintenant, quitte à oublier la période temps chronologique qui les sépare, en faisant comme si B remplaçait A. Ainsi, A et B ont un moment en commun, le temps que B remplace A.



- ◆ *Le père de Sonia fouillait les poubelles. Elle, en revanche, possède un hôtel particulier à Paris.* (1)

- ◆ *Quand j'étais jeune, je courais le marathon. Maintenant, je suis essoufflé rien qu'à traverser la rue.* (2)
- ◆ *Elle est rentrée à l'Académie française alors que ses parents savaient à peine lire et écrire.* (3)

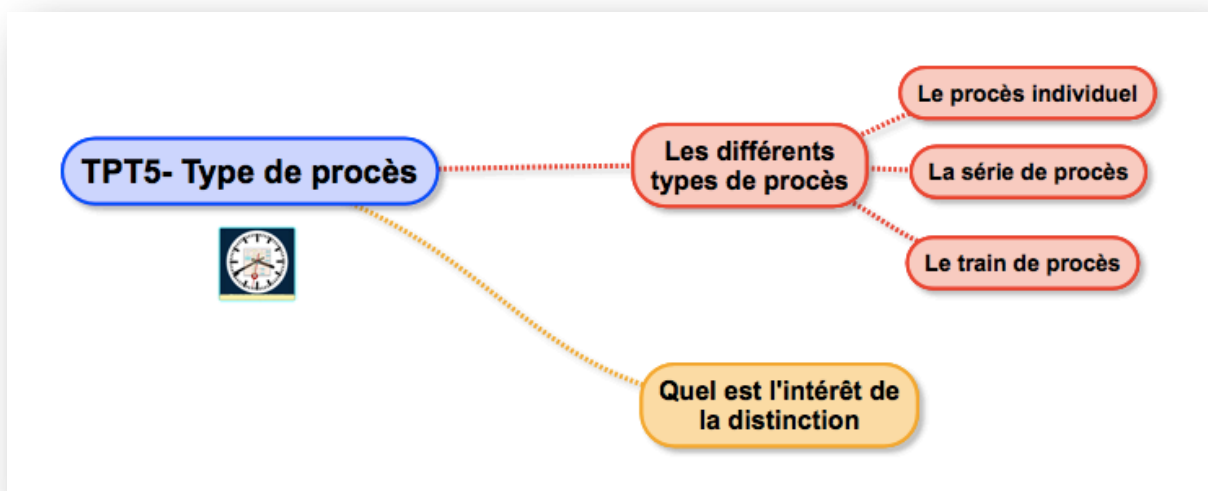
Commentaires :

1. Son père et sa façon de vivre sont comparés à Sonia et à sa richesse.
2. La jeunesse sportive est comparée à l'essoufflement d'aujourd'hui.
3. Cette académicienne, qui, donc, écrit des livres, est comparée à ses parents qui savaient à peine écrire.

Ce sont donc trois cas correspondant à *autrefois / aujourd'hui*, même si cela ne saute pas forcément aux yeux.

9.5 Tpt5 : Type de procès

Si l'on veut avoir une chance de bien choisir les temps, surtout lorsque l'on a le choix entre le passé simple et l'imparfait, il est important de comprendre qu'il existe des procès banals, qui fonctionnent individuellement, mais aussi des groupes de procès que les hasards du destin ont liés, ou qu'un procès déclencheur a rassemblés logiquement (cf. Tpt4). Lorsqu'il s'agit de choisir un temps, celui-ci vaudra, selon les cas, pour le procès seul ou pour le groupe dans lequel les actions se retrouvent liées.



9.5.1 Les différents types de procès.

Il y a pour nous trois types de procès : le procès individuel, la série de procès et le train de procès.

☉ Le procès individuel a lieu seul, sans rapport direct avec un autre.

- ◆ *Le voisin m'a apporté un colis hier soir. Je l'ai remercié.*

Le voisin fait un procès individuel. Le locuteur, de son côté, fait un autre procès individuel.

● La série rassemble des procès qui ont lieu les uns à la suite des autres. Ces procès ont un rapport d'égalité entre eux :

◆ *L'ogre mit ses bottes, les nettoya, prit son chapeau et sortit.*

Les procès se succèdent dans le temps, sans qu'aucun ne soit privilégié par rapport aux autres. Mais ils sont liés par le fait que l'ogre fait une série d'actions qui se succèdent banalement.

● Le train est une sorte de série dans laquelle un procès déclenche les autres.

◆ *Quand Pierre avait un travail difficile à faire, il le remettait au lendemain et devait le faire à toute allure la nuit avant la limite.*

Le procès déclenchant, c'est le fait d'avoir un travail difficile à faire, lequel suscite chez Pierre, victime de procrastination (= tendance à toujours remettre au lendemain) , une grande envie de ne rien faire, l'amenant à repousser le moment de faire le travail. La veille du jour limite, il se met au travail et doit se dépêcher de rattraper le temps perdu. L'important, c'est de voir que *chaque fois que le procès déclenchant arrive, les actions induites suivent.*

Le déclenchement peut aussi être une date ou un événement .

◆ *Le 25 décembre, on fête Noël. Les enfants reçoivent des cadeaux, alors que les adultes mangent et boivent plus que de coutume.*

◆ *A la rentrée des classes, les enfants regrettent les vacances mais sont heureux de retrouver les copines et les copains.*

Dans le premier cas, c'est la date qui sert de déclencheur, dans le deuxième, un événement qui se reproduit régulièrement, mais à dates variables.

9.5.2 Quel est l'intérêt de faire cette distinction ?

Alors que chaque procès individuel doit être considéré indépendamment lorsque l'on veut déterminer le temps à utiliser, les procès qui font partie d'une série ou d'un procès sont solidaires. La réflexion porte donc sur l'ensemble de la série ou du train. C'est en particulier le cas quand il s'agit de savoir si l'on emploie l'imparfait ou le passé simple. Par exemple :

◆ *Mireille aimait la mer. Un jour, elle faillit se noyer. (1a)*

◆ *Mireille aima toute sa vie la mer. (1b)*

◆ *Mireille se rendait tous les ans au bord de la mer, descendait dans un hôtel et allait se baigner toute la journée. En 2016, elle dut rester chez elle pour soigner sa mère. (2a)*

◆ *Pendant tout son séjour en Ecosse, Mireille se rendit tous les ans au bord de la mer, descendit dans un hôtel et alla se baigner toute la journée. (2b)*

◆ *Quand Pierre montait sur un bateau, il avait mal au cœur et vomissait son dernier repas. (3a)*

◆ *Pendant les vacances en Grèce, quand Pierre monta sur un bateau, il eut mal au cœur et vomit son dernier repas. (3b)*

On peut voir que lorsque le procès (1a), la série (2a) et le train (3a) rencontrent un nouveau fait, on met chaque verbe à l'imparfait.

En revanche, lorsque le procès (1b), la série (2b) et le train (3b) se terminent sans être interrompus, on met chaque verbe au passé simple.



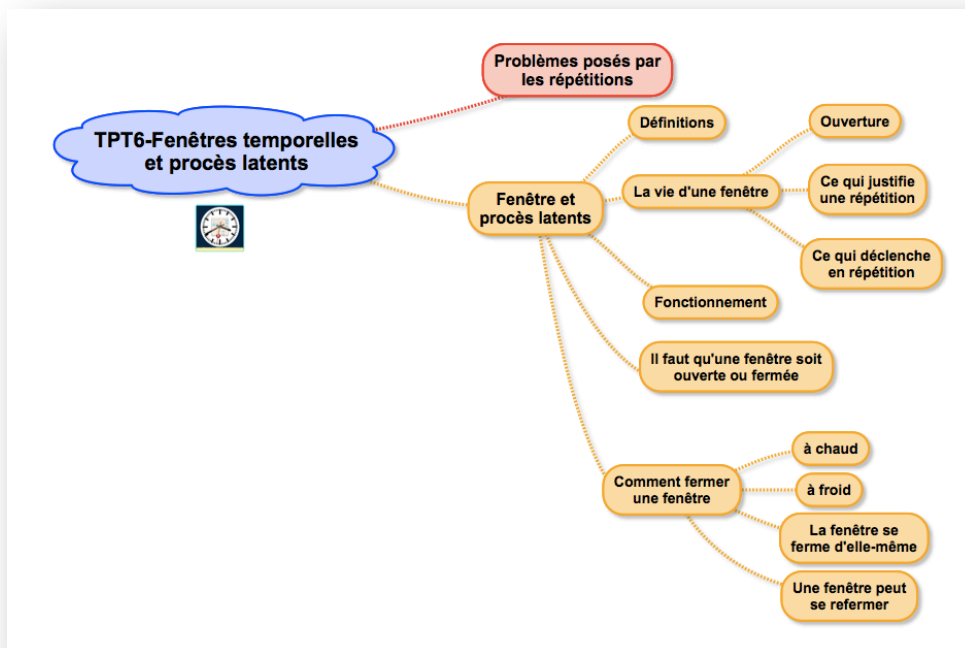
Il est important de considérer ensemble les verbes qui font partie d'une même catégorie et qui sont solidaires lors du choix des temps. Voir aussi le § 9.6 (Fenêtres temporelles).

9.6 Tpt6 : Fenêtre temporelle et procès latents

La notion de **fenêtre temporelle** permet de traiter le problème des répétitions, lesquelles jouent un rôle éminent dans le choix des temps simples du passé de l'indicatif, à savoir l'imparfait et le passé simple. La fenêtre temporelle permet d'unifier les problèmes suivants :

- Début, fonctionnement et surtout fin des répétitions.
- Différence entre occurrence et ensemble de la répétition.
- Présence de procès latents, susceptibles d'être mis en route.
- Utilisation pratique des répétitions.
- Utilisation des temps.

Ce cahier des charges est une sorte de quadrature du cercle pour laquelle, contre toute attente, nous aurons une solution.



9.6.1 Problèmes posés par les répétitions



Une fenêtre temporelle est ouverte par la naissance d'une répétition. Elle est fermée lorsque cette répétition a cessé.

Partons d'un exemple concret qui s'est produit le 8 juin 1947.:

◆ *Madame Dupont était fort lasse. Elle fit une petite sieste et retrouva tout son élan.*

Il est clair que, ce jour-là, on ne peut pas parler de répétition pour ce train comportant un procès déclenchant, *Mme Dupont était lasse*, et deux procès induits, *elle fit une sieste / elle retrouva son élan*. Il n'est donc pas encore question de fenêtre. Notons que l'imparfait *était* est justifié par le fait qu'elle est encore lasse lorsqu'elle commence sa sieste. Nous avons donc une **simultanéité au contact**. La sieste est le procès passé qui arrive au milieu de la fatigue, qui est à l'imparfait, et il est terminé lorsque l'élan au passé revient, donc antérieur à lui, d'où le passé simple. Cette antériorité fortuite précède un dernier procès passé qui s'arrête de lui-même, d'où le passé simple.

Admettons que Mme Dupont, deux mois plus tard, le 12 août 1947, se sente lasse à nouveau. Comme sa précédente sieste du 8 juin lui a fait du bien, elle décide d'en faire une autre, espérant qu'ainsi, elle retrouvera tout son élan. Cette fois, nous avons affaire à une répétition : les mêmes causes entraînent les mêmes effets.

On peut donc parler de répétition, puisque le procès déclenchant, la lassitude, entraîne le procès induit, la sieste, dont on espère qu'il sera suivi de la récupération de l'élan .



Notons que, la première fois, nous ne pouvons pas parler de répétition. Mais que dès la deuxième occurrence, nous pouvons la qualifier ainsi. Nous considérons qu'appartiennent à cette répétition deux occurrences, celle du 8 juin et celle du 12 août, et *nous en déduisons qu'une fenêtre a été ouverte*. Nous pouvons considérer cette famille d'occurrences comme nous le faisons à l'école en mathématique pour les variables :

DupontLasseSieste (1) est la première occurrence, celle du 8.6.47 .

DupontLasseSieste (2) est la deuxième occurrence, celle du 12.8.47.

DupontLasseSieste (Σ) est l'ensemble de toutes les occurrences.

Parler de répétition, cela revient soit à évoquer **une occurrence** DupontLasseSieste (X) soit toute la famille de ces occurrences DupontLasseSieste (Σ).

Y a-t-il eu une autre occurrence ? En tout cas, la fenêtre a été ouverte, elle a une identité, DupontLasseSieste (X), et elle est prête à accueillir une nouvelle occurrence, et à conserver la famille entière DupontLasseSieste (Σ).

Il nous reste encore à écrire ce qui s'est passé :

● Description de DupontLasseSieste (2) :

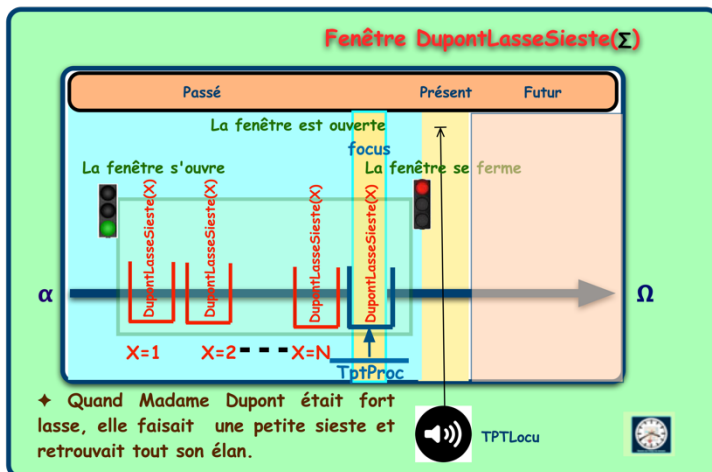
◆ *Le 12 août, Madame Dupont était fort lasse. Elle fit comme le 8.6.47 une petite sieste et retrouva tout son élan.*

● Description de DupontLasseSieste (Σ) :

◆ *Quand Madame Dupont était fort lasse. Elle faisait une petite sieste et retrouvait tout son élan.*



Pour que notre interlocuteur sache de quelle occurrence il s'agit, nous mettrons le focus dessus. Quand on ne met le focus sur aucune occurrence en particulier, on parle de l'ensemble des occurrences.



La fenêtre s'ouvre à la 1^{ère} occurrence DupontLasseSieste(X) mais on ne se rend compte de son ouverture qu'à la 2^{ème} occurrence DupontLasseSieste(2).


Le focus est mis ici sur l'occurrence (X=N+1). C'est là aussi que se trouve le repère TptProc. L'ensemble de toutes les occurrences DupontLasseSieste(Σ) remplit la fenêtre.

Nous ne savons pas encore, à ce stade, quand cette fenêtre se

fermera.

9.6.2 Fenêtre et procès latent

9.6.2.1 Définitions

 Une fenêtre est un espace temporel qui s'ouvre pour permettre à un procès individuel, à une série ou à un train de se répéter.

Tant qu'elle reste ouverte, une répétition reste possible. Les procès peuvent alors être considérés comme latents, c'est-à-dire que la possibilité qu'ils se répètent est donnée, et qu'ils attendent pour se répéter que les conditions soient réunies : ici, *la lassitude* et *l'envie de se reposer*.

9.6.2.2 La vie d'une fenêtre

Une fenêtre sert dans plusieurs cas, mais toujours pour permettre une répétition. Comme expliqué ci-dessus, on peut se concentrer sur une occurrence particulière (X= numéro d'ordre de l'occurrence), ou évoquer la totalité des occurrences (Σ= toutes les occurrences ensemble avec le principe de la répétition).

9.6.2.2.1 Ouverture

Nous avons vu que l'on constatait l'existence d'une répétition, donc la présence d'une fenêtre, dès la deuxième occurrence, car, comme son nom l'indique, il n'y a répétition que si l'occurrence 2 ressemble à l'occurrence 1.

9.6.2.2.1.1 Ce qui justifie une répétition

Si Madame Dupont, quand elle se sentait lasse, faisait un jour la sieste, buvait un autre jour un petit remontant, recourait une autre fois à une séance de yoga, on ne pourrait pas parler de répétition. Ou alors, il faudrait trouver une façon différente de présenter les choses, en pratiquant la méthode du dénominateur commun. Par exemple :

◆ *Quand Madame Dupont est lasse, elle se détend.*

Ainsi, on a choisi ce que toutes les solutions ont en commun.

Et pour celles et ceux qui aiment les détails :

◆ *Quand Madame Dupont est lasse, elle se détend en faisant une sieste, en buvant un petit verre de remontant ou en faisant du yoga.*

Ce cas permet la répétition, quelle qu'en soit la version.

9.6.2.2.1.2 Ce qui déclenche la répétition

Une répétition peut suivre une certaine fréquence, donnée par une balise temporelle, ou elle est pilotée par le démarrage d'un procès déclencheur qui provoque le démarrage de plusieurs autres procès appelés *procès induits*.

◆ *Le 14 juillet, il y a un défilé, des bals populaires et un feu d'artifice.*

C'est la date de la fête nationale qui déclenche, chaque année, le défilé, les bals et le feu d'artifice.

◆ *Le jour de la fête des mères, les fleuristes vendent beaucoup de fleurs et les restaurants sont pleins à craquer.*

C'est l'événement de la fête des mères, dont la date est variable (dernier dimanche de mai), qui explique pourquoi les fleuristes vendent beaucoup de fleurs et les restaurants sont pleins à craquer.

◆ *Lorsque Jacques voit une araignée, ses cheveux se dressent, ses poils se hérissent et il est pris de tremblement.*

La vue de l'araignée est le déclencheur de la réaction. Les trois réactions sont les procès induits.

9.6.2.2.2 Comment ce servir de la répétition

Dès que la fenêtre est ouverte, la répétition est possible, voire attendue. Si quelqu'un est au courant de l'arachnophobie (peur des araignées) de Jacques, et s'il a envie de lui poser des problèmes, il s'arrangera pour qu'il rencontre une araignée en escomptant que la vue de cet animal nouveau entraînera les réactions déjà apparues.

Comme les météorologues qui prédisent le temps en tenant compte de leurs observations, une personne mal intentionnée peut risquer une prédiction dans le cas de Jacques pour lui causer des problèmes.

Lorsque la date fatidique arrive, on voit si la répétition a lieu ou non. Beaucoup de répétitions ont lieu à la date ou dans les conditions prévues.

Lorsque la répétition dépend d'un procès déclencheur, on ne peut pas être sûr que celui-ci aura lieu. Dans le cas de Jacques, il se peut que, pendant très longtemps, il ne voie pas la moindre araignée, ce qui évidemment explique pourquoi les procès induits n'ont pas lieu. Mais il se peut aussi que le procès déclencheur ne déclenche plus rien, par exemple parce que Jacques a consulté un psychologue qui l'a guéri de sa phobie (on peut toujours rêver !). Dans ce cas, la fenêtre s'est fermée auparavant, empêchant par conséquent toute répétition.

Rappelons que nous pouvons observer la répétition en tant qu'occurrence individuelle ou en tant qu'ensemble de toutes les répétitions.

Voici des exemples selon les périodes : présent, passé ou futur.

exemples selon les périodes : présent, passé ou futur.		N°
Présent :	$\Sigma \rightarrow$ Quand il voit une araignée, ses cheveux se dressent sur sa tête.	1a
	X \rightarrow Il voit une araignée, si bien que ses cheveux se dressent sur sa tête.	1b
Passé :	$\Sigma \rightarrow$ Quand il voyait une araignée, ses cheveux se dressaient sur sa tête.	2a

	X→ Il vit une araignée, si bien que ses cheveux se dressèrent sur sa tête.	2b
Futur	Σ → Quand il verra une araignée, ses cheveux se dresseront sur sa tête.	3a
	X→ Il verra une araignée, si bien que ses cheveux se dresseront sur sa tête.	3b

Σ → Ensemble de toutes les répétitions X→ une occurrence unique

9.6.2.2.3 Il faut qu'une fenêtre soit ouverte ou fermée

Fermer la fenêtre revient à mettre un terme à la répétition qu'elle contient.

Il y a plusieurs façons de refermer une fenêtre. Voyons cela dans des exemples.

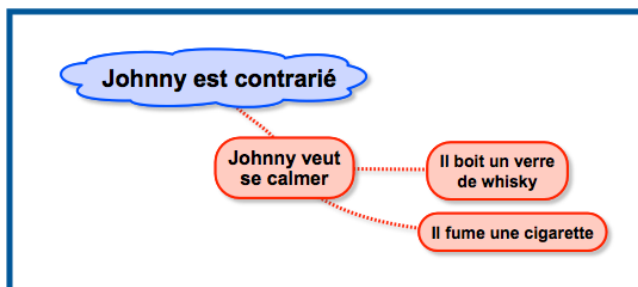
9.6.2.2.3.1 Premier cas. Les faits :

◆ *Lorsque Johnny subit une contrariété, il boit pour se calmer un verre de whisky et fume une cigarette.*

Cette phrase se situe au moment présent TptLocu = TptProc. La conjonction *Lorsque* sert de balise temporelle, précisant à quel moment se produit le procès déclenchant : C'est quand Johnny subit une contrariété. Les procès induits sont *boire un verre* et *fumer une cigarette*.

Nous ne savons pas quand a commencé la répétition que nous nommerons Johnny-Contrarié (Σ). Ce que nous savons, c'est qu'elle a commencé, et que la fenêtre correspondante est ouverte. Pour qu'elle soit fermée, il faudrait que les répétitions soient stoppées.

Le scénario est alors :



⊙ Procès déclencheur : Johnny est contrarié.

⊙ Procès induits pour se calmer :

→ Il boit un verre de whisky.

→ Il fume une cigarette.

Pour mettre cette phrase au passé, il y a plusieurs cas à envisager.

⊙ Il s'agit d'une occurrence seule, qui s'est produite dans le passé :

◆ *Ce jour-là, Johnny subit une contrariété. Il but pour se calmer un verre de whisky et fuma une cigarette.*

Les trois procès se suivent, et forment une série (cf. Tpt5) le premier étant antérieur au premier, et le deuxième au troisième. Lorsque le deuxième commence, le premier est terminé. : il a fini de subir la contrariété. Ce procès est donc antérieur (il a commencé et il a fini avant le début du second.). Mais attention : il a subi sa contrariété (finie), mais il est maintenant contrarié (encore valable).

Nous devrions alors écrire :

Ce jour-là Johnny était contrarié. Il but un verre de whisky et fuma une cigarette.

L'imparfait s'explique ainsi : Lorsqu'il commence à boire, il est encore contrarié. Nous avons donc ici une simultanéité au contact, et il est logique que l'on emploie pour le procès qui a commencé et n'est pas fini au début du deuxième l'imparfait.

⊙ On évoque l'ensemble des répétitions, de la première occurrence à la dernière. Dans ce cas, il y a au moins trois cas différents :

9.6.2.2.3.2 La fenêtre est encore ouverte au moment où je parle. (TptLocu)

Dans ce cas, il faudra employer le présent, comme nous l'avons fait au début de ce paragraphe :

- ◆ *Chaque fois que Johnny subit une contrariété, il boit pour se calmer un verre de whisky et fume une cigarette.*

Cette phrase est bien sûr produite au moment où a lieu la locution et se réfère à ce même moment : TptLocu = TptProc. La locution conjonctive *chaque fois que* sert de balise temporelle, précisant que l'on a affaire à une répétition, la fenêtre étant ouverte (cf. Tpt6). Au moment présent du locuteur, elle a déjà commencé depuis un moment et se reproduit *chaque fois que Johnny subit une contrariété*, ce qui est le procès déclenchant. Les procès induits sont chaque fois les mêmes : *pour se calmer, il boit du whisky et fume une cigarette*. A quel moment se produit le procès déclenchant ? C'est quand Johnny subit une contrariété, qui est le procès déclenchant (cf. Tpt4). Les procès induits sont *boire un verre* et *fumer une cigarette*.

9.6.2.2.3.3 La fenêtre est encore ouverte au moment passé dont je parle. (TptProc)

Dans ce cas, la répétition se reproduit chaque fois que le procès déclenchant a lieu. Et là, au moment TptProc, il vient d'avoir lieu, ce qui déclenche pour la X^{ème} fois le trio « contrariété, whisky et cigarette ». Les trois verbes sont donc à l'imparfait.

- ◆ *Chaque fois que Johnny subissait une contrariété, il buvait pour se calmer un verre de whisky et fumait une cigarette.*

Notons que si un procès nouveau se produit, qui ne fait pas partie de la répétition, ce dernier peut être au passé simple .

- ◆ *Chaque fois que Johnny subissait une contrariété, il buvait pour se calmer un verre de whisky et fumait une cigarette. Ce jour-là, sa femme lui fit remarquer que ce n'était pas bon pour sa santé.*

L'imparfait dans le discours indirect est employé lorsque le verbe introducteur (*fit remarquer*) est à un temps du passé et que l'on aurait un présent au discours direct.

Notons que la remarque peut rester sans effet, ce qui n'empêchera pas la répétition de se reproduire, Johnny se moquant bien des remarques de sa femme.

Ou alors, cela l'amènera à réfléchir, et il fera lui-même des efforts pour mettre fin à cette répétition nuisible pour sa santé.

9.6.2.2.3.4 La fenêtre est fermée au moment passé dont je parle. (TptProc)

● Premier cas :

La fenêtre étant fermée à ce moment, la répétition ne peut plus se déclencher.

Si l'on parle de la répétition JohnnyContrarié (Σ), qui est passée et dont la fenêtre est fermée, tous les verbes de cette répétition devront être au passé simple, la répétition, maintenant arrêtée, ne pouvant plus être interrompue.

- ◆ *Toute sa vie, chaque fois que Johnny subit une contrariété, il but pour se calmer un verre de whisky et fuma une cigarette.*

La balise temporelle « *toute sa vie* » donne un début et une fin à la répétition, qui est donc fermée. La balise temporelle « *chaque fois que* » nous révèle la répétition. La fenêtre étant désormais fermée, les procès sont au passé simple.

● Deuxième cas :

◆ *Tout condamné à mort aura la tête tranchée.* (Marcel Pagnol *Le Schpountz*)

Un condamné à mort est une personne qui a été condamnée à la peine capitale. C'est l'action qui déclenche l'utilisation de la guillotine. Appelons ce procès répétitif Condamné(Σ).

Condamné(Σ) est au futur car il s'agit d'un extrait d'une loi tirée du code pénal. Cette loi définit de quelle manière il faudra à l'avenir exécuter les condamnés à mort. Cette loi interdit la pendaison, l'électrocution ou l'empoisonnement, méthodes utilisées dans d'autres pays. Le législateur pense à tous les cas de condamnations à mort qui seront prononcées à l'avenir. La répétition est évidente, mais, bien sûr, le "héros" change à chaque itération. Comme celui-ci est représenté dans la phrase par le terme de "condamné à mort", il y a bien itération. Ce terme agit comme un nom de variable dont la valeur change d'un cas sur l'autre.

La fenêtre a été ouverte par la promulgation de la loi. Le procès de l'emploi de la guillotine est un procès latent, qui attend la prochaine condamnation à mort. Selon Wikipédia, 57 condamnés à mort ont été guillotins rien que de 61 à 77, le dernier sous Giscard d'Estaing à Marseille.

Tant que la fenêtre est ouverte, on évoque Condamné(Σ) pour dissuader les éventuels assassins de commettre un crime. On peut même montrer cette répétition dans une condition :

◆ *Si tu étrangles ta belle-mère, tu risques d'être condamné à mort, puis, guillotiné, car tout condamné à mort aura la tête tranchée.*

C'est en 1981 que le parlement ferme la fenêtre en abolissant la peine de mort sur un projet de loi présenté par Robert Badinter, garde des Sceaux, ministre de la Justice. Étant donné qu'il n'y a plus de condamnation à mort, il n'y a plus d'exécution.

On ne peut donc plus employer cette phrase qu'au passé, se référant à la période avant 1981.

● Troisième cas :

◆ *Tout corps plongé dans un liquide reçoit une poussée de bas en haut égale au poids du liquide déplacé.* (Principe d'Archimède)

Nous voici face à une des plus anciennes lois de la physique, le principe d'Archimède qui peut nous servir à expliquer pourquoi un bateau de plusieurs tonnes flotte, alors qu'une brique de deux kilos coule au fond de l'eau.

Il s'agit là d'une répétition qui se produit chaque fois que l'on plonge un corps dans un liquide, par exemple, dans l'eau. Le fait de plonger le corps dans l'eau est le procès déclencheur. La création de la force, la fameuse poussée d'Archimède, est un procès induit.

Il est difficile de dire quand la fenêtre a été ouverte. Logiquement, le jour où le premier corps a été plongé dans un liquide, ce qui doit remonter à très longtemps. La fenêtre

est encore ouverte, car il est difficile d'empêcher qu'un corps quelconque soit plongé dans un liquide

Ce procès latent, qui attend que le procès déclencheur se produise, est par la même occasion un événement prévisible. Les chantiers qui construisent un bateau savent même avant son lancement que celui-ci recevra une poussée dirigée de bas en haut suffisante pour assurer sa flottabilité. Ils profitent donc de leurs connaissances, qui sont représentées par la fameuse loi, pour construire leurs bateaux.

Comme la fenêtre est encore ouverte, cette règle devra se mettre au présent, ce qui n'empêche pas de parler d'une occurrence unique au passé ou au futur.

♦ *Le 4 juin 1783, la première Montgolfière, transportant un mouton et un canard, reçut une poussée d'Archimède suffisante pour décoller parce qu'elle contenait de l'air chauffé, plus léger que le même volume d'air froid ambiant déplacé.*

A un enfant qui veut faire naviguer un bateau qu'il a fabriqué lui-même :

♦ *Attention, Caroline. Ne mets pas trop de choses dans ton bateau. Quand tu le plongeras dans l'eau, il recevra une poussée de bas en haut égale au poids de l'eau qu'il déplace. Il faut que cette poussée soit plus importante que le poids du bateau chargé.*

9.6.2.3 Comment fermer une fenêtre.

Nous savons comment une fenêtre s'ouvre et comment on s'en sert. Il nous reste à savoir comment on la ferme. On peut la fermer à chaud ou à froid. Elle peut aussi se fermer seule, ou ne pas pouvoir être fermée du tout.

9.6.2.3.1 Fermer une fenêtre à chaud.

Prenons l'exemple de Julot, qui est couvreur, c'est-à-dire qu'il met des tuiles sur les toits en pente, ou étale des feuilles goudronnées avec un chalumeau sur les toits plats. En hiver, il est soumis au gel, à la pluie ou à la neige. En été, il est toute la journée en plein soleil, à la chaleur.

♦ *Chaque fois que Julot monte sur un toit, il est soumis aux intempéries et se demande ce qu'il fait là.* Couvreur(Σ) :

Julot n'est apparemment pas heureux d'être couvreur. Il peut mettre fin à son activité à chaud (même s'il gèle). C'est-à-dire que, alors qu'il se trouve sur le toit, il peut mettre fin à son activité.

Considérons une itération particulière, Couvreur(X) :

♦ *Ce jour-là, Julot monta sur le toit. Il faisait très chaud. Il se demanda ce qu'il faisait là et décida de changer de métier.*

→ « *Monta sur le toit* » : passé simple parce qu'il monte et finit de monter avant que quelque chose de nouveau n'arrive.

→ « *Il faisait très chaud* » : imparfait parce qu'il avait commencé à faire chaud avant qu'il ne monte, et qu'il faisait encore chaud quand il est monté. Il s'agit d'une simultanéité au contact.

→ « *Il se demanda* » : passé simple parce qu'il se demande et qu'il finit de se demander avant que quelque chose de nouveau n'arrive.

→ « *ce qu'il faisait là* » : imparfait dans le discours indirect après verbe introducteur (se demander) au passé : présent → imparfait. « *Qu'est-ce que je fais là ?* » → *Il se demanda ce qu'il faisait là.* (voir § 10 : *le discours rapporté*).

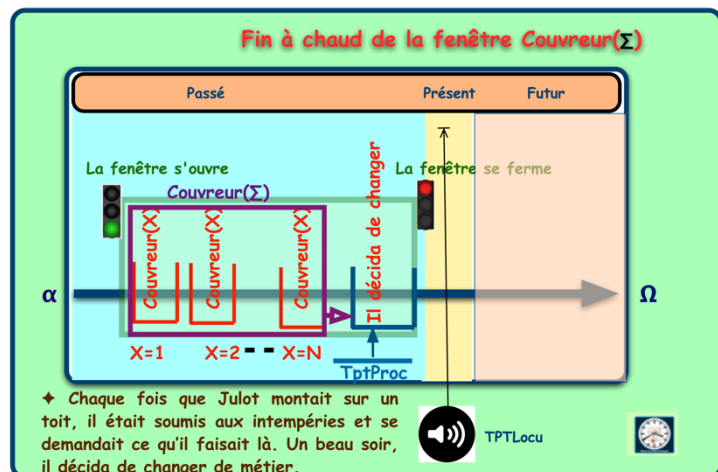
→ « *Il décida de changer de métier* » : passé simple parce qu'il décide et finit de décider avant que quelque chose de nouveau n'arrive.

Considérons maintenant l'ensemble des itérations : $\text{Couvreur}(\Sigma)$

◆ *Chaque fois que Julot montait sur un toit, il était soumis aux intempéries et se demandait ce qu'il faisait là. Un jour, il décida de changer de métier.*

Nous avons en gros les mêmes procès, à part le « il faisait chaud », remplacé par « il était soumis aux intempéries » car l'ensemble des itérations doit couvrir aussi bien les jours chauds que les jours froids, alors que l'itération particulière ne contient ici que le temps chaud, car ce jour-là, il faisait chaud.

La balise temporelle *chaque fois que* montre bien qu'il s'agit d'une série de répétitions. Nous parlons bien de l'ensemble des itérations, et non pas de l'une en particulier.



→ « *Montait sur le toit* » : Procès déclenchant à l'imparfait parce que la fenêtre est encore ouverte, et que la répétition est encore en train.

→ « *Il était soumis aux intempéries* » : Procès induit à l'imparfait parce que la fenêtre est encore ouverte, et que la répétition est encore en train.

→ « *Il se demandait* » : Procès induit à l'imparfait parce que la fenêtre est encore ouverte, et que la répétition est encore en train.

→ « *ce qu'il faisait là* » : imparfait dans le discours indirect après verbe introducteur (se demander) au passé: présent → imparfait. « *Qu'est-ce que je fais là ?* » → *Il se demandait ce qu'il faisait là.*

→ « *Il décida de changer de métier* » : passé simple parce qu'il décide et finit de décider avant que quelque chose de nouveau n'arrive.

Notons qu'il y a simultanéité au contact entre l'itération actuelle, encore en train, et la décision d'arrêter, qui clôt la fenêtre.

9.6.2.3.2 Fermer une fenêtre à froid.

Julot peut aussi bien redescendre le soir, et se demander, dans la soirée, alors qu'il sirote une bière devant la télé, s'il ne vaut pas mieux changer de métier.

◆ *Chaque fois que Julot montait sur un toit, il était soumis aux intempéries et se demandait ce qu'il faisait là. Un beau soir, il décida de changer de métier.*

Les temps sont exactement les mêmes que dans la version à chaud.

C'est compréhensible puisque l'important, ce n'est pas qu'il arrête en pleine action (version à chaud), mais que la fenêtre soit encore ouverte au moment où il prend sa décision de la fermer.

9.6.2.3.3 Une fenêtre peut se fermer seule.

Il suffit pour cela que quelque chose empêche toute nouvelle itération . Par exemple, Julot a un accident qui l'empêche de poursuivre son travail. Ou son patron lui confie une autre tâche, comme par exemple l'achat de matériel (outils, tuiles, goudron, rouleaux etc.). Il n'a alors plus besoin de travailler des heures au froid ou à la chaleur. Lorsque l'on parlera de son travail sur les toits, il faudra soit parler d'un jour particulier, soit de l'ensemble des itérations de l'ouverture à la fermeture.

◆ *Le jour de son cinquantième anniversaire, Julot monta sur le toit. Il faisait très chaud. Il se demanda ce qu'il faisait là au lieu de fêter ses 50 ans.*

La balise « Le jour de son cinquantième anniversaire » montre qu'il s'agit d'une itération particulière Couvreur(X), donc, de procès individuels.

→ « *Monta sur le toit* » : passé simple parce qu'il monte et finit de monter avant que quelque chose de nouveau n'arrive.

→ « *Il faisait très chaud* » : imparfait parce qu'il avait commencé à faire chaud avant qu'il ne monte, et qu'il faisait encore chaud quand il est monté. Il s'agit d'une simultanéité au contact (voir Tpt4).

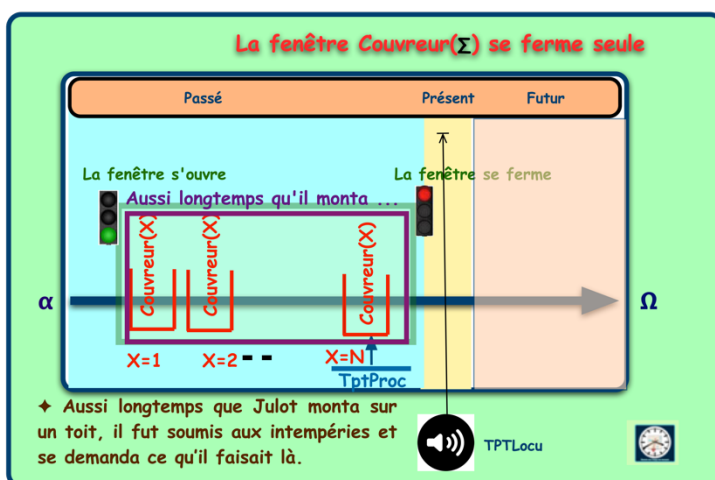
→ « *Il se demanda* » : passé simple parce qu'il se demande et qu'il finit de se demander avant que quelque chose de nouveau n'arrive.

→ « *ce qu'il faisait là* » : imparfait dans le discours indirect après verbe introducteur (se demander) au passé : présent → imparfait.

◆ « *Qu'est-ce que je fais là ?* » → *Il se demanda ce qu'il faisait là.* (Voir le discours indirect.)

Si l'on parle maintenant de l'ensemble des itérations de cette fenêtre désormais fermée.

◆ *Aussi longtemps que Julot monta sur un toit, il fut soumis aux intempéries et se demanda ce qu'il faisait là.*



La balise « *Aussi longtemps que* » Montre bien que la fenêtre a un début et une fin, puisqu'elle s'occupe de la période entière où cette itération Couvreur(Σ) a eu lieu, sans toutefois préciser les dates.

→ « *Monta sur le toit... fut soumis ... se demanda* » : passé simple parce que la fenêtre étant fermée, l'ensemble des itérations déjà passées ne pourront

plus être interrompues par une nouvelle action.

→ « *ce qu'il faisait là* » : imparfait dans le discours indirect après verbe introducteur (se demander) au passé : présent → imparfait.

◆ « *Qu'est-ce que je fais là ?* » → *Il se demanda ce qu'il faisait là.*

9.6.2.3.4 Une fenêtre peut ne pas pouvoir être fermée

Nous avons vu à propos de la poussée d'Archimède un exemple que l'on ne pouvait pas arrêter.

Il en est de même pour tout ce qui aura des chances d'exister encore lorsque le dernier homme aura disparu et que plus personne ne pourra parler des répétitions :

◆ *La Terre fait le tour du Soleil en 365 jours et quart.*

Il en est ainsi depuis 4,5 milliards d'années, et ce n'est pas demain que cela s'arrêtera, sauf si le Soleil ou la Terre venaient à disparaître au cours de cette nuit.

9.6.2.4 Fenêtre et temps

Voici des exemples selon les périodes : **présent, passé ou futur.**

exemples selon les périodes : présent, passé ou futur.		N°
Présent :	Σ → Quand il voit une araignée, ses cheveux se dressent sur sa tête.	1a
	X → Il voit une araignée, si bien que ses cheveux se dressent sur sa tête.	1b
Passé :	Σ → Quand il voyait une araignée, ses cheveux se dressaient sur sa tête.	2a
	X → Il vit une araignée, si bien que ses cheveux se dressèrent sur sa tête.	2b
	Σ → Quand il vit une araignée, ses cheveux se dressèrent sur sa tête.	2c
Futur	Σ → Quand il verra une araignée, ses cheveux se dresseront sur sa tête.	3a
	X → Il verra une araignée, si bien que ses cheveux se dresseront sur sa tête.	3b

Σ → Ensemble des répétitions

X → une occurrence

N°	Époque	Commentaires
1a	Présent	Présent / présent : ensemble de répétitions TptLoc = présent
1b		Présent / présent : une occurrence TptLoc = présent
2a	Passé	Imparfait / imparfait : ensemble de répétitions TptLoc = passé fenêtre ouverte
2b		Passé simple : une occurrence TptLoc = passé
2c		Passé simple / passé simple ensemble de répétitions TptLoc = passé fenêtre fermée
3a	Futur	Futur simple / futur simple: ensemble de répétitions TptLoc = futur
3b		Futur simple:/futur simple : une occurrence TptLoc = futur

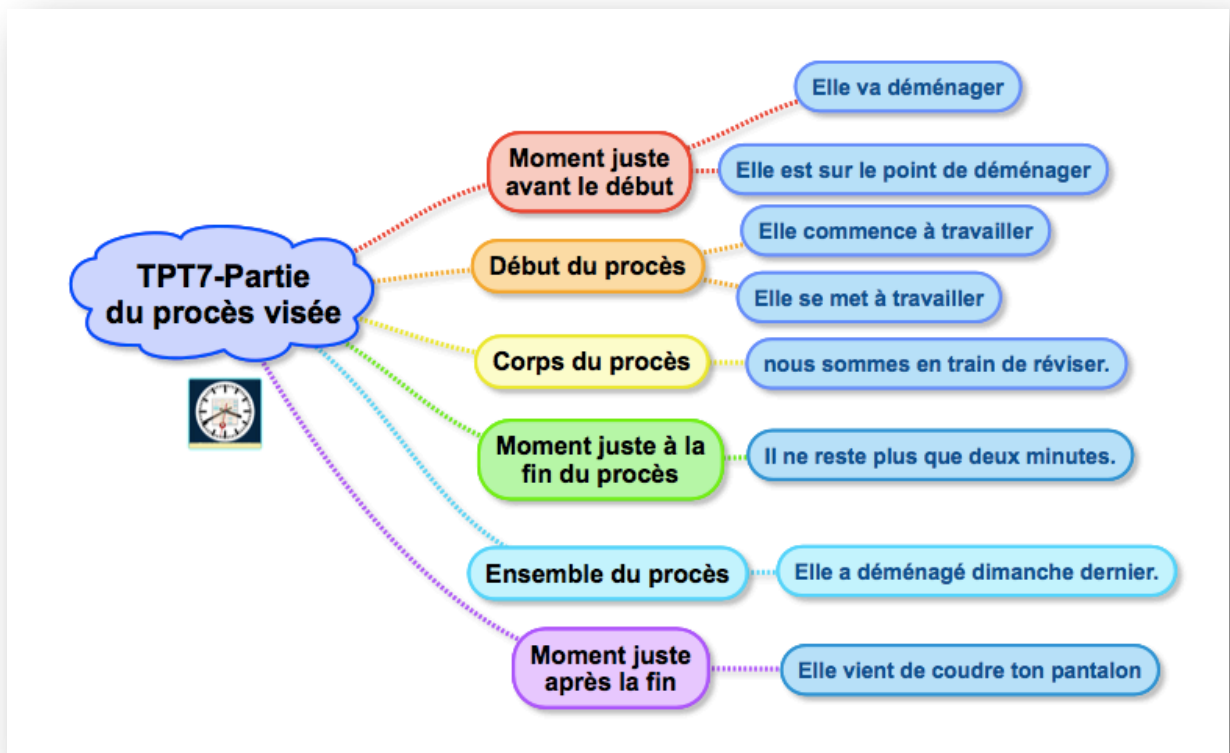
9.7 Tpt7 : Partie du procès visée

La langue française et ceux qui l'ont façonnée adorent les temps. Non seulement nous avons 23 temps à la voix active, mais en plus, nous découpons le temps en tranches. En effet, tous les procès ne nous intéressent pas de la même façon. Selon les cas, c'est une partie ou une autre qui nous intéresse particulièrement. Cela peut être :

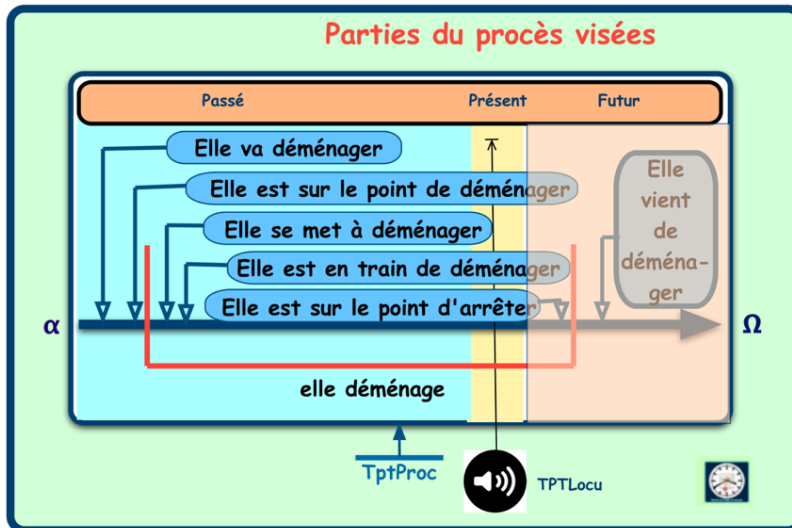
➤ Le moment juste avant le début du procès.

- Le début du procès.
- Le corps du procès.
- La fin du procès.
- Le moment juste avant la fin du procès.
- L'ensemble du procès.
- Le moment juste après la fin du procès

9.7.1 Topogramme de la partie du procès visée



Nous reprenons le graphique de 7 que nous adaptons.



On peut voir sur le graphique de gauche où se replacent, sur l'axe des temps, les différentes expressions, qui se répartissent avant, pendant ou après le procès dont on parle.

Nous allons examiner ce problème à travers les trois époques que nous avons définies dans Tpt1.

9.7.2 Les faits et résumés / n° du paragraphe correspondant :

L'histoire en détail, relatés à l'instant TptLocu	Résumés	§
Zézette, qui habite à Marseille, ne supporte plus le quartier dans lequel elle vit, qu'elle trouve trop bruyant, trop sale. Elle prend donc sa décision : elle va déménager. Elle prépare sa fuite en se trouvant d'abord un logement. Puis, elle loue un camion pas trop cher et fixe une date : mardi prochain.	Moment juste avant le début : ♦ <i>Elle ne peut plus le supporter et veut le quitter. Elle va déménager.</i> ♦ <i>Elle est sur le point de déménager.</i>	9.7.3.
La semaine suivante commence le déménagement. Les amis qui sont venus se mettent à transporter les premiers cartons dans le camion qui commence par les cartons, qui vont les uns après les autres .	Le début du procès ♦ <i>Elle commence à déménager.</i> ♦ <i>Les amis se mettent à porter les cartons.</i>	9.7.4.
Cela fait deux bonnes heures que les amis sont en train de vider l'appartement pour remplir le camion. Les cartons ont tous été descendus . Le tour des meubles est venu.	Le corps du procès ♦ <i>Les amis sont en train de vider l'appartement.</i>	9.7.5.
Il reste encore deux gros morceaux : le réfrigérateur et le lave-linge, que les déménageurs ont gardés pour la fin. Ils prennent des forces en mangeant du chocolat, puis, commencent par le réfrigérateur.	La fin du procès ♦ <i>Il reste encore deux gros morceaux : le réfrigérateur et le lave-linge, que les déménageurs ont mis de côté pour la fin.</i>	9.7.6.
La machine à laver vient de quitter l'appartement. Elle descend en ce moment l'escalier. Les déménageurs, au nombre de trois, soufflent comme des bœufs. C'est une Miele, une machine de haut de gamme, mais qui pèse le poids d'un âne mort.	Moment juste avant la fin ♦ <i>Le dernier objet, la machine à laver, vient de quitter l'appartement.</i>	9.7.7.
Zézette vient à peine de déménager que les nouveaux locataires arrivent avec leurs meubles, leur chat et leur deux gosses.	Moment juste après la fin ♦ <i>Zézette a fini de déménager.</i> ♦ <i>Les nouveaux locataires arrivent déjà</i>	9.7.8.
Zézette a déménagé aujourd'hui. Les opérations ont commencé à 8 heures et se sont terminées à midi. Tout s'est bien passé.	Totalité du procès ♦ <i>Zézette a déménagé aujourd'hui.</i>	9.7.9.

♦ *Le déménagement a duré de 8 heures à midi.*

9.7.3 Le moment juste avant le début du procès.

9.7.3.1 Généralités

Nous allons étudier les résumés tout en les racontant, placés dans les trois périodes : présent, passé et futur

9.7.3.2 Époque du présent

- ♦ *Comme elle ne peut plus le supporter, elle décide de le quitter. Elle va déménager.*
- ♦ *Elle est sur le point de déménager.*

On ne voit pas dans « *Comme elle ne peut plus le supporter et décide de le quitter* », que nous avons une simultanéité au contact. Comme le moment présent évolue avec ce que nous racontons, tous les verbes sont au présent.

Il existe pourtant une façon de s'évader de ce présent : c'est l'utilisation d'une expression verbale introduisant un infinitif :

- *Elle va déménager.*
- *Elle est sur le point de déménager.*

Ces deux formes se décomposent en un verbe conjugué et un autre à l'infinitif :

Le premier est conjugué au présent et montre bien ce qui se passe au moment présent : c'est maintenant **qu'elle va dans sa tête**, qu'elle prend une décision sur un procès futur, qui est exprimé à l'infinitif : *déménager*. C'est maintenant qu'elle se trouve à très peu de distance (*elle est sur le point de déménager*) de son déménagement.

Ces expressions verbales introduisant un infinitif sont assez courantes. On en utilise plusieurs dans nos exemples :

- Aller + infinitif.
- Être sur le point de + infinitif.
- Commencer à + infinitif.
- Se mettre à + infinitif.
- Être en train de + infinitif.
- Finir de + infinitif.
- Venir de + infinitif.

Vous retrouverez sans difficulté ces expressions sur notre graphique pour voir quand elles se replacent sur l'axe des temps

Notons que « *aller + infinitif* » et « *venir de + infinitif* » ne s'emploient qu'au présent et à l'imparfait de l'indicatif. Certains auteurs les considèrent comme des auxiliaires. A notre avis, cette analyse n'est pas bonne,

- d'abord parce que les auxiliaires français, *avoir* et *être*, s'emploient à tous les modes, et à tous les temps,
- ensuite parce qu'ils sont suivis d'un participe passé, et non pas d'un infinitif,
- et enfin parce que « *avoir* » et « *être* » ont perdu, lorsqu'ils sont employés comme auxiliaire, leur sens de base : dans *elle a perdu toutes ses affaires*, elle n'a plus rien. Dans : *il est mort*, il n'est plus rien.

9.7.3.3 Époque du passé

- ◆ *Comme elle ne pouvait plus le supporter, elle décida de le quitter. Elle allait déménager.*
- ◆ *Elle était sur le point de déménager.*

Au passé, nous allons devoir choisir entre le passé simple (passé composé à l'oral) et l'imparfait.

Quand elle décide de le quitter, elle ne peut plus le supporter. Elle a commencé à ne plus le supporter avant qu'elle ne le quitte, et cela dure encore au moment de sa décision. Nous avons ici une simultanéité au contact (cf. Tpt4), et nous devons mettre *pouvoir* à l'imparfait.

Ceci est valable aussi pour l'exemple suivant : elle était sur le point de déménager. Au moment où on l'observe, elle est encore *sur le point de* faire quelque chose : de *déménager*.

9.7.3.4 Époque du futur

- ◆ *Comme elle ne pourra plus le supporter, elle décidera de le quitter. Elle déménagera.*
- ◆ *Elle sera sur le point de déménager.*

Comme nous l'avons remarqué plus haut, on ne peut pas mettre *aller + infinitif* au futur. Il faut donc formuler l'idée autrement.

Remarquons que *elle ira manger* est tout-à-fait possible. Mais dans ce cas, il s'agit du verbe *aller* qui signifie : *se déplacer*, et non pas du constituant du futur proche.

Bien sûr, tout ce qui est futur est au futur.

9.7.4 Le début du procès.

9.7.4.1 Époque du présent

- ◆ *Elle commence à déménager.*
- ◆ *Les amis se mettent à porter les cartons.*

Se mettre à + infinitif, désigne le tout début d'un procès. Exemple : *il se met à pleuvoir* désigne les premières gouttes qui tombent.

9.7.4.2 Époque du passé

- ◆ *Elle commença à déménager.*
- ◆ *Les amis se mirent à porter les cartons.*

Dans chacun des deux cas, le début de l'action est passé. Donc, on commence, puis on finit de commencer, et ensuite, on est en train.

9.7.4.3 Époque du futur

- ◆ *Elle commencera à déménager.*
- ◆ *Les amis se mettront à porter les cartons.*

Là encore, tout ce qui est futur est au futur.

9.7.5 Le corps du procès.

C'est le procès lui-même qui nous intéresse, le moment où le procès est en train.

- ◆ *Quand je suis allé le voir, il était en train de tondre la pelouse.*

L'expression « *être en train* » montre bien que le procès est en cours. Comme le procès je suis allé le voir intervient à un moment où le procès « *être en train de tondre la pelouse* » est encore en marche, nous avons affaire à une simultanéité au contact, qui justifie pour l'action en train l'emploi de l'imparfait.

9.7.5.1 Époque du présent

◆ *Les amis sont en train de vider l'appartement.*

« *Être en train de* » correspond à la forme progressive anglaise (cf. Cambacédès/Meunier 2017). On met l'accent sur le fait qu'ils sont en plein travail : cela fait deux heures qu'ils sont au travail, et quand on en parle, ils n'ont pas encore fini. C'est cette expression qui nous montre la simultanéité au contact.

9.7.5.2 Époque du passé

◆ *Les amis étaient en train de vider l'appartement.*

Comme décrit ci-dessus, quand on parle d'eux, ils sont encore au travail : il s'agit donc encore d'une simultanéité au contact.

9.7.5.3 Époque du futur

◆ *Les amis seront en train de vider l'appartement.*

Ce qui est placé dans le futur est au futur.

9.7.6 La fin du procès.

9.7.6.1 Époque du présent

◆ *Il reste encore deux gros morceaux : le réfrigérateur et le lave-linge, que les déménageurs ont mis de côté pour la fin.*

Il reste encore les deux gros morceaux à transporter C'est encore vrai au moment TptLocu(= le temps de la locution). Le verbe est donc au présent.

Ils ont mis de côté est au passé composé parce que cela signifie qu'il les avaient mis de côté juste avant. Ce verbe est au passé composé parce qu'antérieur au présent *il reste*.

9.7.6.2 Époque du passé

◆ *Il restait encore deux gros morceaux : le réfrigérateur et le lave-linge, que les déménageurs avaient mis de côté pour la fin.*

Il restait encore 2 morceaux lorsque la suite arrive. Il y a donc simultanéité au contact entre ce verbe et la suite, et on le met à l'imparfait. Comme ce procès a eu lieu avant, vraisemblablement au début du déménagement, il s'agit d'une antériorité que l'on met au plus-que-parfait, car située avant un imparfait (passé composé – présent / plus-que-parfait – imparfait). Notez le parallèle avec le passé composé au présent.

9.7.6.3 Époque du futur

◆ *Il restera encore deux gros morceaux : le réfrigérateur et le lave-linge, que les déménageurs auront mis de côté pour la fin.*

L'antériorité de *auront mis* par rapport à *il restera* sera ici marquée par le futur antérieur, qui est le temps composé antérieur au futur simple.

9.7.7 Le moment juste avant la fin du procès.

9.7.7.1 Époque du présent

◆ *Le dernier objet, la machine à laver, est sur le point de quitter l'appartement.*
Ce cas fonctionne comme 9.7.3.4., avec *être sur le point de + quitter*.

9.7.7.2 Époque du passé

◆ *Le dernier objet, la machine à laver, était sur le point de quitter l'appartement.*
Ce cas fonctionne comme 9.7.3.4., avec *être sur le point de + quitter*.

9.7.7.3 Époque du futur

◆ *Le dernier objet, la machine à laver, sera sur le point de quitter l'appartement.*
Ce cas fonctionne comme 9.7.3.4., avec *être sur le point de + quitter*.

9.7.8 Le moment juste après la fin du procès

- ◆ *Zézette a fini de déménager.*
- ◆ *Les nouveaux locataires arrivent déjà*

9.7.8.1 Époque du présent

Quand les nouveaux locataires arrivent, le déménagement est fini, d'où le passé composé. Comme les locataires sont en train d'arriver, on met le verbe au présent.

9.7.8.2 Époque du passé

- ◆ *Zézette avait fini de déménager.*
- ◆ *Les nouveaux locataires arrivaient déjà*

Quand les nouveaux locataires arrivent, le déménagement est fini, d'où le temps composé, le plus-que-parfait, qui est antérieur à tous les temps du passé sauf dans la subordonnée de temps. (cf. § 11.3.1.2) : *Zézette avait fini*. Comme les locataires sont en train d'arriver, on met le verbe à l'imparfait.

9.7.8.3 Époque du futur

- ◆ *Zézette aura fini de déménager.*
- ◆ *Les nouveaux locataires arriveront déjà*

Quand les nouveaux locataires arrivent, le déménagement est fini, d'où le temps composé, le futur antérieur. Comme les locataires seront en train d'arriver, on mettra le verbe au futur simple.

9.7.9 L'ensemble du procès.

Au lieu de couper le procès en tranches, comme nous venons de le faire, on peut l'envisager dans sa totalité

9.7.9.1 Époque du présent

- ◆ *Zézette a déménagé aujourd'hui.*

- ◆ *Son déménagement a duré de 8 heures à midi.*

Les deux passés composés montrent qu'au moment que nous avons atteint dans notre récit, le déménagement est terminé, d'où le passé composé.

9.7.9.2 Époque du passé

- ◆ *Zézette avait déménagé ce jour-là.*
- ◆ *Son déménagement avait duré de 8 heures à midi.*

L'antériorité par rapport au passé est le plus-que-parfait

9.7.9.3 Époque du futur

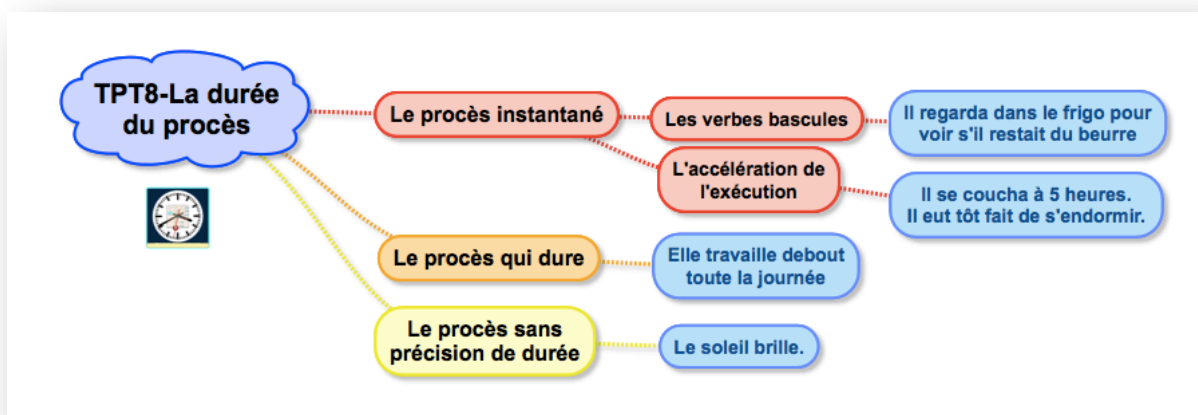
- ◆ *Zézette aura déménagé aujourd'hui.*
- ◆ *Son déménagement aura duré de 8 heures à midi.*

Les deux futurs antérieurs montrent qu'au moment que nous avons atteint, le déménagement est terminé.

9.8 Tpt8 : Durée du procès

Comme dit dans le chapitre 7.1.2.8, la durée du procès peut-être intéressante. Nous distinguerons 4 types de procès :

- Le procès instantané
 - Les verbes bascules. (regarder, écouter etc.)
 - L'accélération de l'exécution (il eut tôt fait de disparaître)
 - Le procès qui dure peu (au moment où, à l'instant où)
- Le procès qui dure
- Le procès sans précision de durée

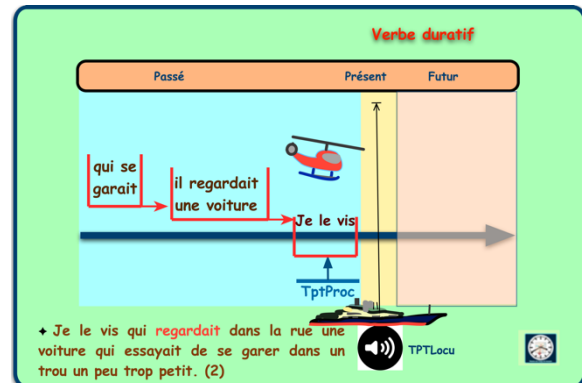
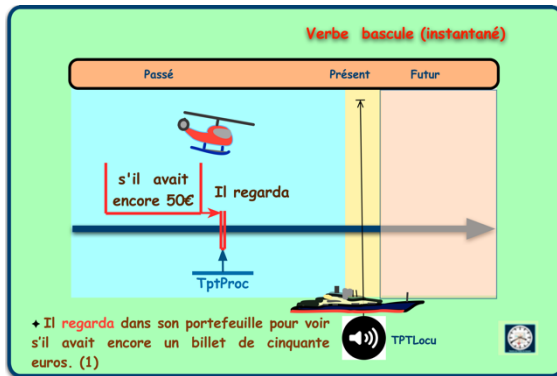


9.8.1 Les verbes bascules ou instantanés

9.8.1.1 Principe des verbes bascules

Nous avons vu dans 7.2.1.8.1. Le principe de ces verbes bascules qui présentent un procès qui est terminé dès qu'il a commencé. Ces verbes ne sont intéressants que pour les cas où ils sont à un temps passé de l'indicatif. En effet, on peut alors avoir les cas suivants.

- ◆ *Il regarda dans son portefeuille pour voir s'il avait encore un billet de cinquante euros. (1)*
- ◆ *Je le vis qui regardait dans la rue une voiture qui essayait de se garer dans un trou un peu trop petit. (2)*



Pour expliquer pourquoi on a le passé simple dans 1, et l'imparfait dans 2, nous avons recours aux verbes bascules et aux verbes duratifs.

Certains verbes, dont ceux de perception, connaissent deux emplois.

Dans 1, nous avons affaire à un verbe bascule. Il signifie « allume le système visuel pour le cas où il y aurait quelque chose à voir ». Cet allumage est terminé dès qu'il a commencé, c'est-à-dire dès que le système est en état de voir.

Si, comme dans 2, un événement intéressant a lieu, on le voit, et on se met à le regarder avec insistance. Il ne s'agit plus d'allumer le système mais de profiter du spectacle. Et cela, on peut le faire aussi longtemps qu'il dure.

Dans le cas 1, il n'est pas possible de faire démarrer un nouveau procès entre le début et la fin de ce verbe instantané. C'est pour cela qu'on le mettra au passé simple.

Dans le cas 2, on a vu qu'une voiture essayait de se garer dans un trou trop petit. Et comme cela nous intéressait, on a regardé, c'est-à-dire profité du spectacle. Dans ce cas, quand je le vois, il est en train de regarder la tentative de garer une voiture dans un petit trou. *Je vis qu'il regardait* comporte donc une simultanéité au contact qui justifie l'imparfait pour regarder.

9.8.1.2 La famille des verbes bascules

Voici une série de ces verbes qui couvrent les cinq sens et la réflexion.

Allumer le système	Activité non intentionnelle	Activité intentionnelle
Regarder (un peu)	Voir qn/qc	Regarder qn / qc
Écouter (un peu)	Entendre qn/qc	Écouter qn/qc
Sentir (un peu)	Sentir qn/qc	Sentir qn/qc
Toucher (un peu)	Toucher qn/qc	Toucher qn/qc
Goûter (un peu)	Goûter qn/qc	Goûter qn/qc
Réfléchir (un peu)	Penser à qn/qc	Penser à qn/qc

On reconnaîtra sans difficulté, dans la première colonne, les verbes bascules, dans la seconde, les procès involontaires, dans la troisième, les verbes volontaires duratifs.

Au passé, les verbes bascules, qui sont terminés dès qu'ils ont commencé, sont le plus souvent au passé simple. En effet, on ne peut pas faire démarrer un nouveau procès entre leur début et leur fin. En revanche, lorsqu'ils se trouvent dans un train

dans une fenêtre ouverte, et qu'un nouveau procès arrive, on peut retrouver un verbe bascule à l'imparfait.

◆ *La nuit, il y avait des bruits bizarres venant de la cuisine. Paul se levait tout de suite, mais quand il regardait dans la cuisine pour voir ce qui se passait, il ne voyait rien. Un jour, il installa une caméra pour percer ce mystère.*

Ce n'est pas le verbe lui-même qui entraîne l'imparfait, mais la répétition dont la fenêtre est encore ouverte le jour où il installe la caméra.

On notera que le verbe *entendre* lui-même (comme *voir*) a deux significations. Une jeune-fille se plaignait de ses géniteurs dans une interview à France Inter :

◆ *Mes parents m'écoutent, mais ils ne m'entendent pas.*

Ses parents, donc lui prêtent l'oreille, mais ne la comprennent pas. Ils sont sourds à ses problèmes de jeune-fille. On peut donc «écouter sans entendre.

On peut aussi regarder quelque chose sans voir certains détails.

9.8.1.3 Cas du verbe « vouloir »

Notons qu'un autre verbe fait partie de cette famille des verbes bascules : le verbe « vouloir ».

◆ *Il voulut sortir lorsque sa femme le retint par la manche.* (1)

◆ *Il voulait sortir lorsque sa femme le retint par la manche.* (2)

► Dans le premier cas, *vouloir* signifie : prendre la décision de sortir, mettre en route le système qui va le faire sortir. (à rapprocher de « regarde un peu », verbe bascule). Sa femme se rend compte que sa décision de sortir est prise à un geste, ou un regard. Le passé simple montre que la décision est prise. C'est pour cela que l'on emploie le passé simple. Pourtant, il n'arrivera pas à sortir puisque sa femme arrive à le retenir.

► Dans le second, il ne s'agit plus de la prise de décision. L'homme est en train de réaliser sa volonté de sortir. Cette volonté est encore présente au moment où il commence à sortir (simultanéité au contact). D'où l'imparfait.

On peut aussi rapprocher ce problème de Tpt9 9.6 . Le « vouloir » de l'exemple 1 est situé juste avant le début de l'action de sortir. Celui de l'exemple 2 se situe au début de l'action de sortir. Il a commencé un peu avant, et dure encore au moment où l'homme commence à sortir.

9.8.2 Procès de faible durée

Il existe des procès qui ne durent qu'un moment. Ils durent plus longtemps que les verbes instantanés, mais moins que les verbes duratifs.

C'est une balise temporelle qui souligne cette faible durée.

◆ *Au moment où l'élève sortait, le professeur lui demanda de rester pour l'aider à pousser un meuble.*

L'élève avait donc juste commencé à sortir, mais pas encore fini, lorsque le professeur l'a retenu. C'est pour cela qu'il faut employer l'imparfait. La balise temporelle est « au moment de sortir », qui réduit le procès à un moment, c'est-à-dire à peu de temps. Mais, comme l'on voit, il est possible de faire démarrer un procès nouveau entre le

début et la fin d'un moment, ce que l'on ne peut pas faire dans le cas d'un verbe bascule, lequel est déjà fini alors qu'il vient à peine de commencer.

9.8.3 Accélération de l'exécution

Nous avons discuté dans le §7.2.1.8.2 de la possibilité d'utiliser un temps composé pour accélérer stylistiquement un procès.

Chaque temps composé de l'indicatif comme du futuro-conditionnel peut servir à accélérer un procès. Attention, le temps composé ne désigne pas un temps antérieur à celui de l'autre procès (Tpt3), ici « quand elle menace de le quitter ». En aucun cas il ne s'excuse avant qu'elle ne le menace. Au contraire, ce moyen stylistique (cf. Tpt10) accélère les procès, selon le principe : « *ça y est, c'est fini* ». Le procès avant lequel c'est fini reste virtuel.

- ◆ *Quand elle le menace de le quitter, il a tôt fait de s'excuser.* (avant la suite...)
- ◆ *Quand elle le menaça de le quitter, il eut tôt fait de s'excuser.* (avant la suite...)
- ◆ *Quand elle le menaçait de le quitter, il avait tôt fait de s'excuser.* (avant la suite...)
- ◆ *Quand elle le menacera de le quitter, il aura tôt fait de s'excuser.* (avant la suite...)
- ◆ *Quand elle le menacerait de le quitter, il aurait tôt fait de s'excuser.* (avant la suite...)

9.8.4 Les verbes duratifs

La plupart des verbes sont duratifs, c'est à dire que le procès qu'ils expriment ont une certaine durée. Cette durée peut se trouver précisée par une balise temporelle de durée :

- ◆ *Elle travaille toute la journée debout dans un magasin.* (balise : toute la journée)
- ◆ *Les magasins sont ouverts de 9 heures à 20 heures.* (balise : de 9h à 12h)
- ◆ *Cette milliardaire passe l'hiver dans sa maison de la Côte d'Azur, et l'été dans son château en Bretagne.* (balise : l'hiver)

9.8.5 Le procès sans précision de durée

On n'a pas toujours besoin de préciser la durée d'un procès.

- ◆ *Henri VIII d'Angleterre a été marié six fois.* (1)
- ◆ *La comète de Halley tourne autour du soleil.* (2)
- ◆ *Les Japonais mangent du poisson cru.* (3)

Dans l'exemple 1, l'important est le nombre de femmes qu'Henri VIII a épousées. La durée ne joue ici aucun rôle.

Dans 2, c'est autour de quel astre cette comète tourne qui nous intéresse. Nous aurions pu ajouter qu'elle met 76 ans pour faire le tour. Mais cela ne nous a pas paru indispensable.

Dans 3, l'intéressant est que les Japonais mangent du poisson cru. C'est peut-être cela qui leur vaut un nombre incroyable de centenaires.

Les deux derniers exemples disposent d'une fenêtre ouverte, car ces procès se répètent dans l'exemple 2 tous les 76 ans, dans le 3^{ème} chaque fois qu'un Japonais mange du poisson cru.

Quant au 1^{er} exemple, il est constitué d'une série de 6 mariages. Ce n'est pas la répétition qui nous importe, mais le nombre assez étonnant de mariages : six pour un seul homme.

Tout est une question de point de vue. Les temps servent surtout à replacer les procès sur l'axe des temps.

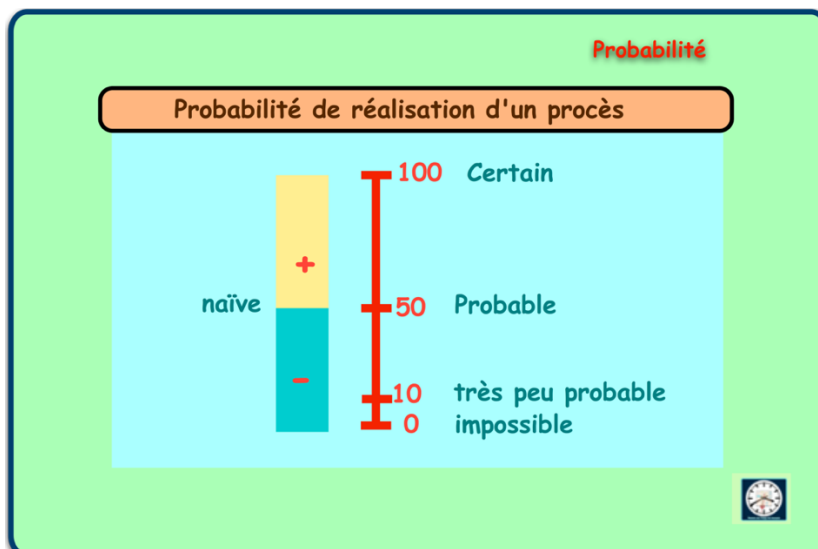
9.9 Tpt9 : Degré de probabilité

Ce trait pertinent temporel sert surtout pour expliquer le futuro-conditionnel, mais également pour le subjonctif.

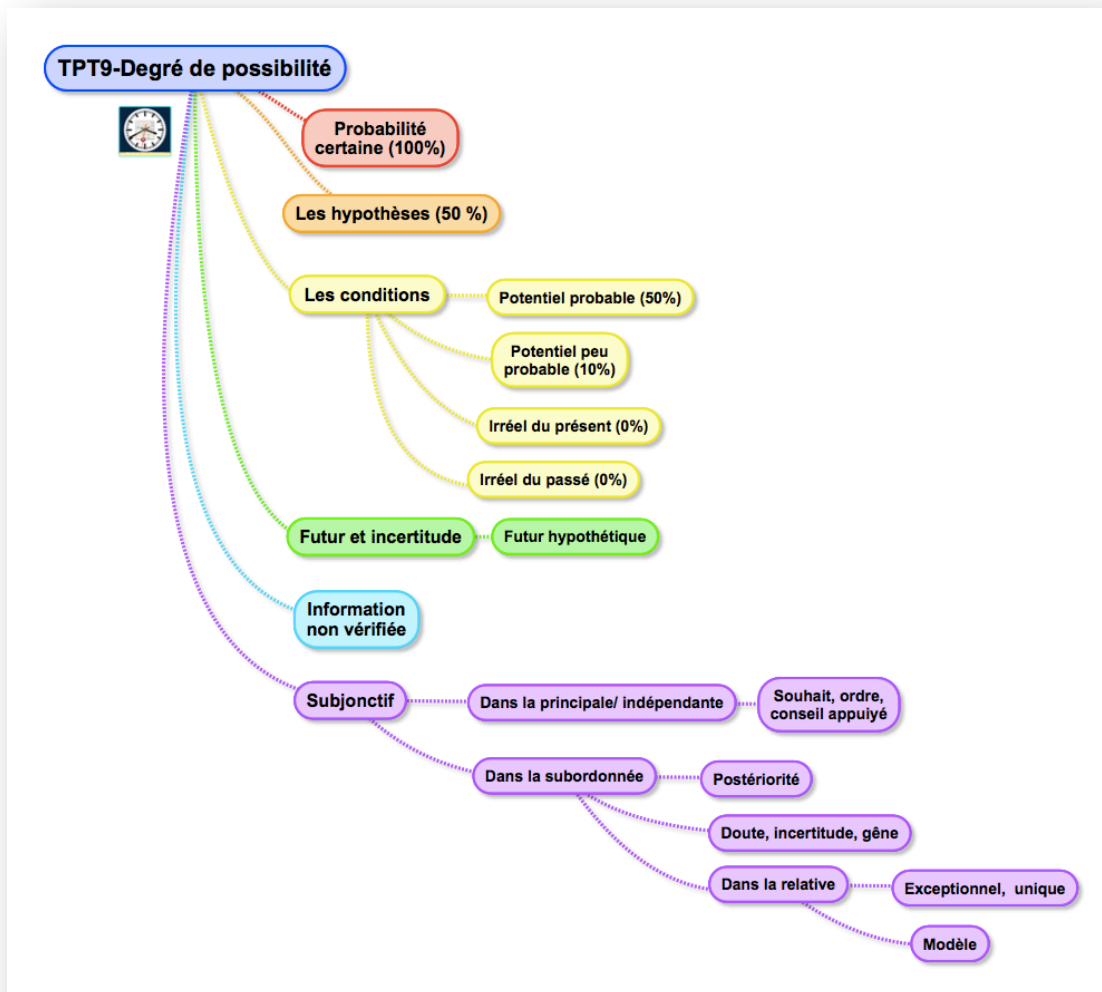
L'indicatif, lui, est le mode qui présente les procès comme certains. Même les menteurs en profitent pour faire croire que ce qu'ils disent est vrai à 100%.

Le degré de probabilité est en gros le pourcentage de chances que le locuteur accorde à un ou plusieurs procès dont il parle ou sur lequel il écrit.

Nous retiendrons les valeurs suivantes :



Probabilité 100%	Le procès paraît certain
Probabilité 50%	Une chance sur deux que le procès ait lieu
Probabilité 10 %	Le procès paraît improbable, mais pas impossible.
Probabilité = 0%	Certitude que le procès ne peut pas ou n'a pas pu avoir lieu.
Probabilité naïve :	C'est oui ou c'est non, sans évaluation des chances



9.9.1 Probabilité certaine

- ◆ *Johnny Halliday est mort le 5 décembre 2017.*
- ◆ *Il repose maintenant sur l'île de Saint-Barthélémy.*

Il n'y a aucune raison de mettre en doute ces deux informations, d'autant plus que nous avons vu le long défilé de ses fans à Paris, tous très émus de sa mort et rappelant leurs souvenirs. On nous a présenté aussi le cortège funèbre composé de Mercedes Benz noires, transportant le cercueil de l'aéroport au cimetière marin de Lorient de Saint-Barth. A moins d'être adepte de la théorie du complot, on est bien obligé d'y croire.

D'ailleurs, lorsqu'une information est donnée à l'indicatif, et sauf si le nez du locuteur remue ou s'allonge comme celui de Pinocchio, on n'a pas de raison de se méfier.

9.9.2 Les hypothèses

Il y a des cas où l'on a de bonnes raisons d'avoir des doutes sur certains procès, d'autant plus que nous sommes avertis par le locuteur. C'est le cas dans les hypothèses.

Petite histoire

Votre voisine, qui est si aimable d'habitude, ne vous a pas saluée quand vous l'avez croisée dans l'escalier. Vous en discutez avec votre mari :

« La voisine ne m'a pas saluée quand je l'ai rencontrée.

– **Elle ne serait pas vexée ?**

Mais pourquoi ?

– **Elle n'aurait pas accepté que j'aie enguirlandé son fils alors qu'il bouchait le passage que cela ne m'étonnerait pas. »**

On peut formuler des hypothèses, grâce au conditionnel, en employant une question ou encore la principale précédée de « que ».

Quelle probabilité accorder à une telle hypothèse ? C'est difficile à dire, car on peut imaginer toutes sortes de raisons, tout aussi hypothétiques : elle se serait disputée avec son compagnon, elle se serait levée du pied gauche. Le mieux serait de le lui demander, et nous transformerions notre hypothèse en certitude.

Nous nous contenterons, en attendant d'une probabilité naïve : ou nous avons raison, ou nous avons tort.

On peut aussi employer la tournure « *il se pourrait que + subjonctif* » qui souligne la possibilité, et non la certitude :

◆ *Il se pourrait qu'elle soit vexée.*

◆ *Il se pourrait qu'elle n'ait pas accepté que j'aie enguirlandé son fils.*

Dans ces deux cas, nous ne pouvons pas évaluer le degré de probabilité et nous choisissons la forme naïve.

9.9.3 Les conditions

La condition met en jeu le futuro-conditionnel. Nous considérons quatre cas de base :

- La condition peut encore se réaliser, et les chances sont à 50 %.
- La condition peut encore se réaliser, mais les chances sont minces : 10 %.
- La condition ne peut plus se réaliser maintenant. La probabilité est de zéro.
- La condition n'a pas pu se réaliser dans le passé. La probabilité est de zéro.

Voyons cela de plus près.

9.9.3.1 Le potentiel probable

On se pose souvent des questions sur le temps. Pendant les vacances d'été, à Nice :

◆ *S'il fait beau, nous irons à la plage.*

Les chances sont bonnes, même si on ne peut pas jurer que ce sera le cas. La probabilité est au moins de 50 %.

La conjonction *si*, comme les médailles, a deux côtés : s'il fait beau / s'il ne fait pas beau. Cet exemple contient donc aussi un non-dit :

◆ *S'il ne fait pas beau, nous irons au cinéma.*

Cela correspond au patron :

Si + Indicatif présent, futuro-conditionnel futur simple

9.9.3.2 Le potentiel improbable mais possible

Restons dans la météo et parlons un peu de la neige qui est tombée le 9 janvier 2018 au Sahara. C'est étonnant, mais possible. La preuve !

Admettons que j'envoie des skis à mon cousin qui habite dans le Sahara. Je joins une carte :

◆ « *Si demain il neige, tu pourras faire du ski.* »

Il n'est pas du tout sûr qu'il apprécie mon cadeau, car les chances qu'il puisse faire du ski sont très minces. En fait, j'aurais dû écrire.

◆ « *Si demain il neigeait, tu pourrais faire du ski.* »

Mais dans ce cas-là, j'aurais dû me demander si ce cadeau avait un sens, étant donné la faible probabilité qu'il serve, même si la neige tombée le 9 janvier 2018 dans le Sahara algérien montre que ce n'est pas impossible. Il se pourrait qu'il ne neige plus pendant plusieurs dizaines d'années, ce qui donnerait à ce cadeau le caractère d'une plaisanterie. Peut-être vaudrait-il mieux que je trouve autre chose.

Cela correspond au patron :

Si + Indicatif imparfait, futuro-conditionnel conditionnel présent

9.9.3.3 L'irréel du présent

Lorsque les carottes sont cuites, il est trop tard pour les râper. Nous entrons dans la zone de l'irréel et des regrets.

◆ *Si j'avais des ailes, je volerais comme un petit oiseau.*

Oui mais voilà. Je n'en ai pas, et il n'y a aucune chance pour qu'il m'en pousse maintenant. Il ne me reste plus que le regret bien réel, de ne pas avoir d'ailes, ce qui aurait été bien pratique. Cela correspond au patron :

Si + Indicatif imparfait, futuro-conditionnel conditionnel présent

Notons que c'est le même patron que pour le potentiel improbable. Seules les balises temporelles montrent s'il s'agit de demain (potentiel peu probable) ou d'aujourd'hui (irréel).

9.9.3.4 L'irréel du passé

Ce qui vaut pour le présent vaut d'autant plus pour le passé. On peut s'en mordre les doigts, mais on ne peut pas remonter le temps ni rien y changer.

◆ *Si Napoléon avait remporté la bataille de Waterloo, tout aurait été différent.*

Mais voilà : il n'a pas remporté la victoire. Alors, les admirateurs de l'empereur peuvent avoir des regrets, mais il ne peuvent rien y changer.

Cela correspond au patron :

Si + Indicatif plus-que-parfait, futuro-conditionnel conditionnel passé 1^e forme

9.9.4 Futur et incertitudes

9.9.4.1 Le futur n'existe pas encore

Nous avons dit maintes fois que le futur était incertain. Cela se retrouve dans certains emplois dérivés des temps du futuro-conditionnel. Le futur est lié au probable, sans certitude.

9.9.4.2 Le futur hypothétique

Le futur, dans sa valeur déviée (Tpt10), exprime une hypothèse, donc un jugement dont la probabilité est incertaine. Lorsque nous émettons une hypothèse, nous avons

de bonnes raisons de le faire, c'est à dire que nous voyons une raison pour expliquer un procès, sans pouvoir être sûr que cela soit la bonne. La probabilité est naïvement fixée : c'est vrai ou faux. Mais nous montrons qu'il s'agit d'une hypothèse en employant le futur.

◆ *Le professeur de ma fille est absent depuis quinze jours. Il sera en formation.*
Si j'étais sûr de cette explication, je dirais :

◆ *Le professeur de ma fille est absent depuis quinze jours. Il est en formation.*
J'aurais pu proposer la maladie, mais je sais qu'il est solide. J'aurais pu aussi proposer qu'il en avait assez, mais c'est un professeur sans problème. J'ai choisi ce qui me semblait être l'explication la plus plausible, tout en exprimant l'incertitude dans laquelle je me trouve.

Attention, un procès passé sera mis au futur antérieur :

◆ *Le professeur de ma fille était absent la semaine dernière. Il aura suivi une formation.*

L'imparfait correspond à « autrefois / aujourd'hui. » Autrefois, c'est la semaine dernière. Mais aujourd'hui, il est à son poste. Le futur antérieur souligne le fait que mon hypothèse touche un procès passé.

9.9.4.3 L'information non vérifiée

Lorsque l'on détient une information dont nous ne sommes pas sûr, et que nous n'avons pas l'occasion de la vérifier, on la met au conditionnel. On utilise le présent du conditionnel si le procès a lieu dans l'époque présente ou futur. Mais s'il a lieu dans le passé, on emploiera le conditionnel passé 1^{ère} forme.

◆ *Le professeur de ma fille est absent depuis quinze jours. Il serait en formation.*

C'est ce que j'ai entendu dire par un parent d'élève, mais je ne sais pas si c'est vrai. En tout cas, si c'est vrai, il est encore en formation (temps simple)

◆ *Le professeur de ma fille était absent la semaine dernière. Il aurait été en formation.*

Cette fois, si mon information est juste, il a fini sa formation. (temps composé)

On retrouvera ce conditionnel dans la presse écrite ou à la radio, chaque fois que l'auteur veut montrer qu'il n'a pas pu vérifier ses sources. L'imparfait, lui, s'explique par l'idée « autrefois / aujourd'hui », autrefois correspondant à son absence la semaine dernière, et aujourd'hui, à sa présence en cours.

◆ *Un ministre anglais se serait réfugié dans l'Ambassade de France à Londres, la semaine dernière pour demander l'asile politique.*

Et même, certaines fois, le journaliste ajoute : « *Il faut mettre cette information au conditionnel.* », pour bien préciser qu'elle est probable, mais non vérifiée.

On pourrait bien sûr discuter de l'utilité d'une telle nouvelle pour l'auditeur. Le locuteur aurait aussi bien pu attendre la vérification de l'information avant de la proclamer. Mais on connaît bien les journalistes et leur tendance à donner des scoops, de préférence avant tous les autres. Tant pis si l'on se disqualifie en donnant des bobards comme véridiques, pourvu qu'on soit le premier à le faire.

9.9.5 Subjonctif

Le subjonctif est le mode du flou, artistique ou non.

Lorsqu'il est employé dans la principale, il exprime le souhait ou l'ordre.

Dans la subordonnée, son emploi est obligatoire ou interdit, selon le verbe introducteur ou la conjonction employée.

9.9.5.1 Souhait, ordre, conseil appuyé

Nul ne sachant si un souhait sera réalisé, ou si un ordre sera exécuté, ces procès se trouvant dans le futur par rapport à TptLocu, le locuteur exprime son doute sur les résultats en employant le subjonctif.

Comme on ne saurait évaluer le niveau de probabilité de ces procès, on se contente d'une probabilité naïve : **ou ça passe, ou ça casse.**

◎ **Souhait** : A un marin qui va faire le tour du monde en voilier :

◆ *Que les vents te soient favorables !* Le seront-ils ? On n'en sait rien. Mais cela ne coûte rien de le lui souhaiter.

◎ **Ordre /conseil** donné par l'intermédiaire d'une tierce personne à quelqu'un qui s'est fâché avec sa patronne :

◆ *Qu'il aille lui demander pardon !* Ira-t-il ? On n'en sait rien. Et n'oublions pas que les conseillers ne sont pas les payeurs.

9.9.5.2 Dans la subordonnée

Dans la subordonnée, tout dépend du verbe introducteur ou de la conjonction employée.

9.9.5.2.1 Postériorité

On peut soit se contenter d'apprendre les verbes et les conjonctions qui entraînent le subjonctif. On peut aussi apprendre les grands principes et les appliquer.

On peut enfin lire les listes et, une fois le principe compris, n'apprendre que les verbes ou conjonctions qui nous surprennent.

Dans le **temps**, le **but** et la **conséquence à éviter**, le subjonctif exprime le doute qu'on a lorsqu'on exprime un procès postérieur, dont la réalisation n'est pas certaine.

◆ *Emma prépare bien son contrôle pour que le professeur lui mette une bonne note.* But poursuivi : avoir une bonne note. L'aura-t-elle ? Ce n'est pas certain.

◆ *Guy apprend vite ses leçons de crainte que le professeur ne fasse une interrogation surprise.* But à éviter. L'évitera-t-il ? Ce n'est pas certain.

◆ *Viens vite avant que maman ne s'énerve.* S'énervera-t-elle ? On ne le sait pas, mais on se dépêchera de venir pour qu'elle n'ait pas à le faire.

Tous ses procès dont on ne sait pas s'ils auront du succès, sont postérieurs à l'action principale. Ainsi, vus de la principale, ces procès sont situés dans le futur et sont donc incertains.

9.9.5.2.2 Doute, incertitude, gêne

Les verbes suivis du subjonctif comme *douter que* ou les expressions impersonnelles telles qu'*il se peut que, il est bon que* entraînent des procès incertains, ce qui justifie l'emploi du subjonctif.

◆ *Il se peut qu'il soit chez lui.*

◆ *Nous doutons qu'elle soit d'accord avec votre proposition.*

Notez que les verbes exprimant une certitude deviennent incertains lorsqu'ils sont soumis à une négation dans un style soutenu.

- ◆ *Je suis sûr qu'elle viendra.*
- ◆ *Je ne suis pas sûr qu'il vienne.*

La concession, elle, exprime un procès qui devrait empêcher la réalisation d'un procès, mais n'y parvient.

- ◆ *Bien qu'il ait le vertige, il fait de l'alpinisme.* Son handicap gênant devrait l'en empêcher, mais il ne peut pas s'empêcher d'en faire.

9.9.5.2.3 Caractère exceptionnel, unique

Dans les relatives, le subjonctif exprime plutôt le caractère exceptionnel, hors de la norme de l'antécédent. Cela se produit lorsque l'antécédent est soumis à une négation, un superlatif ou lorsqu'il représente un modèle d'après lequel on cherche.

- ◆ *Il n'y a personne qui puisse me dire la vérité.* Tellement exceptionnel que personne ne peut le faire.
- ◆ *C'est le plus grand menteur que je connaisse.* L'antécédent *menteur* est soumis à un superlatif, ce qui le rend unique.
- ◆ *C'est la seule solution que je puisse envisager.* La seule, donc, unique.
- ◆ *Nous cherchons un plombier qui sache installer un climatiseur.* Un modèle de plombier que l'on cherche, sans savoir si on va le trouver.

9.9.5.2.4 Cas exceptionnel de la conséquence.

Vu de la principale, la subordonnée de conséquence n'a pas encore commencé. On pourrait donc penser qu'elle doit être au subjonctif. Pourtant, ce n'est pas le cas.

- ◆ *Je lâche ce vase, si bien qu'il tombera sur le sol et se brisera.*

La conséquence correspond à un procès logique qui découle du procès qui est sa cause. Elle correspond à des valeurs correspondant à l'expérience : je sais que si je lâche le vase, il va tomber sur le sol et se briser. Je n'ai donc aucune raison, en tant que locuteur, de douter de la conséquence.



Attention à *de sorte que*, *de façon que*, *de manière que*, qui introduisent un but au subjonctif, ou une conséquence à l'indicatif ou au futuro-conditionnel selon les cas.

Ainsi, on aura :

- ◆ *J'ai fait tomber le vase de sorte qu'il s'est fracassé par terre.*

J'ai ici une conséquence à l'indicatif. Il est tombé et donc, il s'est cassé.

- ◆ *Je fais tomber le vase de sorte qu'il aille se fracasser par terre.*

Ce vase est trop laid. Je vais le faire tomber pour qu'il aille se fracasser, c'est ce que je vise comme but. J'emploie le subjonctif, car un but n'est jamais sûr. Ici, je réalise la cause dans le but que la conséquence soit provoquée.

9.10 Tpt10 : Valeur des temps

Les temps ont plusieurs valeurs, selon qu'on les emploie avec leur valeur de base, leur valeur stylistique, qu'on les utilise de façon atypique ou que l'on soit obligé de les employer pour des raisons syntaxiques,.

9.10.1 Nous considérons quatre formes d'emploi :

- La valeur de base, qui est typique pour un temps.
- La valeur stylistique, qui est une dérivation de la valeur de base.
- La valeur déviée, qui n'a rien à voir avec la valeur de base.
- La valeur grammaticale, rendue obligatoire par l'emploi d'un verbe introducteur (vouloir) ou d'une conjonction ou locution conjonctive.

9.10.2 Tableau des emplois selon la valeur

	Valeur de base	Valeur stylistique	Valeur déviée	Valeur grammaticale
Indicatif				
présent	Époque présente TptLocu = TptProc	Translation passé Translation futur		Condition : si + présent, Futur simple
imparfait	Passé en cours	Importance, politesse		Condition : si + imparfait, cond Pr
Passé simple	Passé fini			
Passé composé	Antérieur présent		Passé accéléré	
Plus-que-parfait	Antérieur imparf.		Passé accéléré	
Passé antérieur	Ant. Passé sple		Passé accéléré	
Futuro-conditionnel				
Futur simple	Futur		Hypothèse	Potentiel 50
Futur antérieur	Futur antérieur		Hypothèse	Potentiel 10
Cond. présent	Condition		Info officieuse	Irréel présent Potentiel 10%
Cond. passé 1 ^e f.	Cond. antérieur		Info officieuse passée	Irréel du passé
Cond. passé 2 ^e f.				
Subjonctif				
Subj présent	Ordre, conseil	Ordre, conseil par Un tiers		Conjonction, verbe, locution + subjonctif, postériorité
Subj passé	Ordre conseil passé			
Subj imparfait				
Subj plus-que-p.				
Impératif				
Présent	Ordre conseil			
Passé	Ordre passé			
Participe				
Présent	Simplification des cas difficiles			
Passé composé				
Passé				
Infinitif				
Présent	Simplification des cas difficiles			Verbes opérateurs
Passé				

9.10.3 Topogramme des valeurs du temps



9.11 Tpt11 : Contraintes

La syntaxe nous interdit parfois l'emploi de certains temps dans certains cas. Il se peut aussi qu'au contraire, elle nous y oblige.

C'est le cas du subjonctif que l'on peut être obligé d'employer.

C'est le cas du futuro-conditionnel que l'on n'a pas le droit d'employer dans quelques cas.

9.11.1 Contraintes amenant le subjonctif

Tout dépend du verbe introducteur, de la conjonction ou des contraintes de l'antécédent. Voyez les § 8.3.5.5 et § 9.9.5. sur le subjonctif

9.11.2 Contraintes interdisant le conditionnel

Lorsque l'on emploie la conjonction de condition si, les temps du futuro-conditionnels sont interdits dans la subordonnée.

Patrons	Exemples	Irréel / potentiel
Si + présent, futur simple	S'il a envie, nous irons au cinéma	Potentiel raisonnablement probable
Si + imparfait, conditionnel présent	S'il avait envie, nous irions au zoo	Potentiel peu probable
Si + imparfait, conditionnel présent	S'il voulait, il aurait de bonnes notes	Irréel du présent
Si + plus-que-parfait, conditionnel passé 1 ^{re} forme	S'il avait voulu, il aurait eu de bonnes notes	Irréel du passé

Nous sommes bien loin du fameux et campagnard :

* *Si j'avions su, j'aurais pas venu.*

On trouvera des détails sur la probabilité dans § 7.2.1.9 Degré de probabilité de réalisation d'un procès (Tpt9) et § 9.9 Tpt9

9.12 Tpt12 : Résultat escompté

Lorsque l'on parle ou que l'on écrit, on le fait souvent pour obtenir un résultat.

Nous retiendrons les points suivants :

- Le but présenté comme sûr
- Le but incertain
- Le but raté
- L'ordre ou le conseil appuyé
- Menaces, insultes, protestations.



9.12.1 Le procès présenté comme sûr

L'indicatif est le mode de la réalité. Lorsque le locuteur parle à l'indicatif, son but est de faire passer une information estampillée « certaine, sincère ».

◆ *Notre DRH est particulièrement sympathique.* C'est mon avis.

Ceci n'empêche pas de mentir. Le tout est d'avoir l'air sincère.

◆ *Je cours le cent mètres en 10 secondes.* Si le locuteur est jeune et vigoureux, pourquoi ne pas le croire ? S'il a 80 ans et qu'il tient à peine debout, nous aurons du mal. Quand on ment, il faut que ce que l'on dit ait l'air plausible.

9.12.2 Le procès incertain

9.12.2.1 Si l'on emploie un temps du futuro-conditionnel, le procès sera moins certain.

☉ Si on emploie le futur, l'avenir étant incertain, on ne pourra qu'espérer que ce qui est prévu se réalise. Mais cela n'est pas certain.

◆ *Demain, il y aura des voitures volantes et les robots travailleront à notre place.*

C'est ce que disait mon instituteur en 1958, c'est à dire il y a 60 ans. C'est aussi ce que j'ai entendu dire ce matin du 16.01.2018 à France Culture par un expert. Nous verrons si cet expert s'y connaît plus que mon instituteur pour nous donner une idée de l'avenir. En tout cas, le futur nous réserve encore bien des surprises.

☉ Il y a aussi les cas où l'on emploie le futur pour désigner une hypothèse. Dans ce cas, selon notre probabilité naïve, nous avons raison si nous n'avons pas tort.

◆ *Il ne m'a pas téléphoné. Il aura été empêché.*

9.12.2.2 Le conditionnel de l'information non vérifiée.

Il donne une possibilité sous toute réserve ; il n'y a donc rien de sûr là-dedans.

◆ *James Bond aurait été nommé Premier ministre.*

Nous avons lu cela sur les réseaux sociaux, mais nous n'avons pas encore pu le vérifier.

9.12.2.3 Le but qui dépend d'une condition (potentiel)

Le degré de probabilité variait de 50/100 (=probable) à 10/100 (= fort peu probable)

◆ *Si nous perdons les élections, ce sera de notre faute.. (50/100)*

◆ *Si nous perdions les élections, ce que personne ne croit, ce serait de la faute des électeurs. (10/100)*

C'est ce qu'aurait pu dire François Fillion, dont l'élection était certaine, et qui, pourtant n'a pas réussi à devenir président de la République.

9.12.3 Le but raté

Lorsque l'on en arrive à l'irréel, du présent comme du passé, nous trouvons un cas de procès raté. Voici ce qu'une mère pourrait dire à son fils, qui a un poil dans la main :

◆ *Si tu travaillais, tu serais premier de la classe.* (Irréel du présent : il ne travaille pas et donc ne peut pas être premier)

◆ *Si tu avais travaillé plus régulièrement, tu aurais réussi à l'examen.* (Irréel du passé : il n'a pas travaillé régulièrement et n'a pas pu réussir)

9.12.4 L'ordre ou le conseil appuyé

Les ordres peuvent être donnés à l'impératif, au futur, au subjonctif ou à l'infinitif. Leur réalisation dépend de l'autorité du locuteur, des circonstances et du bon vouloir de l'interlocuteur. Leur réalisation est donc loin d'être certaine.

9.12.4.1 A l'impératif, à la première ou à la deuxième personne, :

- ◆ *Lève-toi, assieds-toi, Dis bonjour à la dame, arrête de te balancer sur ta chaise !*

9.12.4.2 Ordre transmis par une tierce personne

On passe au subjonctif pour donner des ordres à quelqu'un par l'intermédiaire d'une tierce personne :

- ◆ *Qu'ils se lèvent tous quand le président entrera dans la salle.*

9.12.4.3 Au futur, comme dans le Décalogue :

La version que j'ai apprise au catéchisme :

- ◆ *Tu honoreras ton père et ta mère.*

La version que mes parents ont apprise :

- ◆ *Tes père et mère honoreras et aimeras parfaitement.*

9.12.4.4 A l'infinitif, généralement sur des pancartes :

- ◆ *Ne pas parler au conducteur.*
- ◆ *S'essuyer les pieds avant d'entrer.*

9.12.5 Menaces, insultes, protestation.

▶ A l'impératif

- ◆ *Casse-toi ou je te casse la gueule !*

▶ Au subjonctif

- ◆ *Qu'il aille se faire voir ailleurs !*
- ◆ *Moi ? Que j'aille lui demander pardon ?*

9.12.1 Excuses

On peut s'excuser de diverses façons

▶ Indicatif présent :

- ◆ *Je vous demande pardon.*
- ◆ *Je vous présente mes excuses*

▶ Indicatif imparfait : excuses prudentes (si vous voulez, faites comme si je n'étais pas venu).

- ◆ *Je venais m'excuser d'avoir embouti votre voiture.*
- ◆ *Je voulais vous demander pardon d'avoir pris votre place de parking.*

▶ Conditionnel présent (poli)

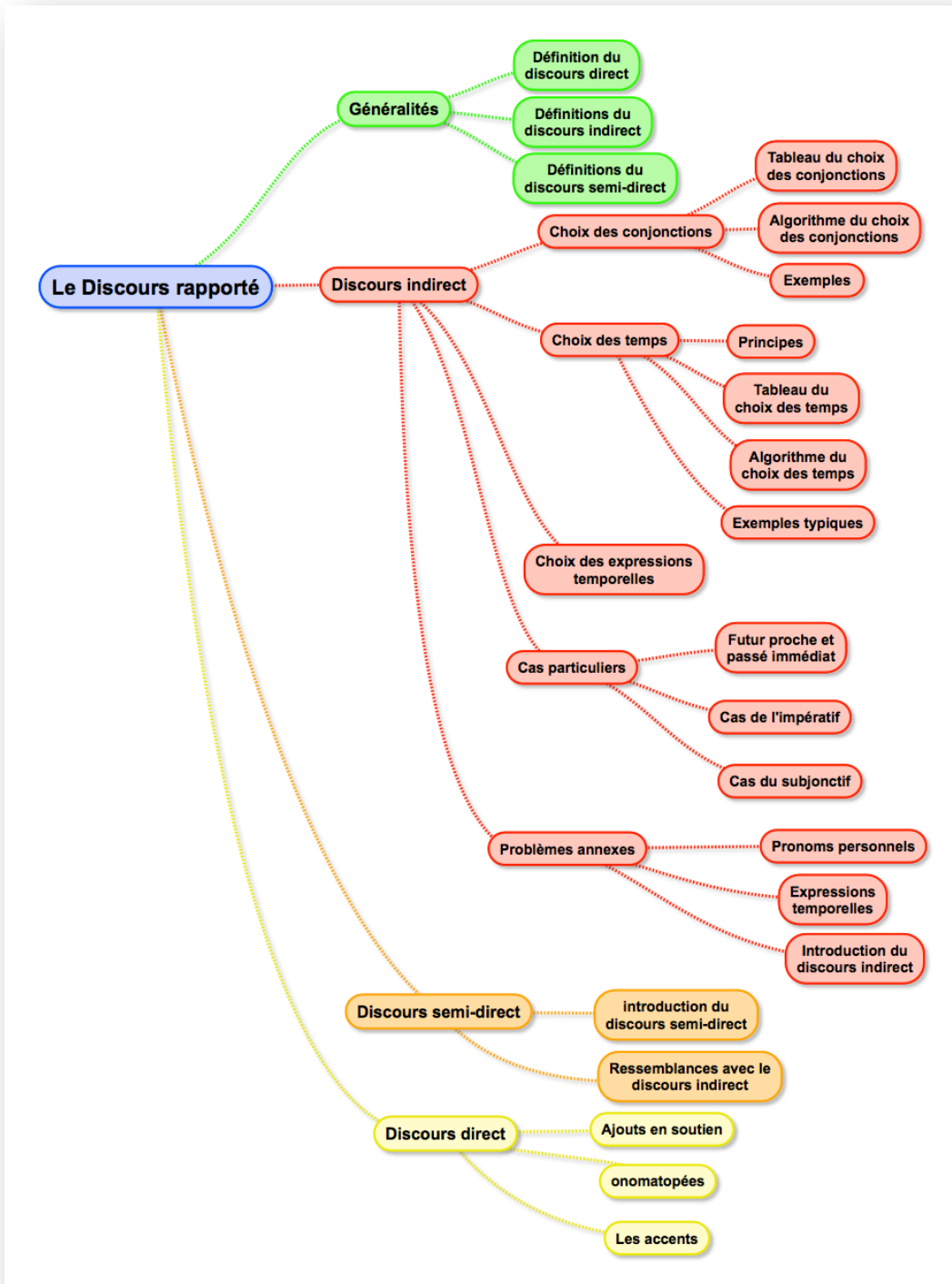
- ◆ *Je voudrais vous demander pardon pour le bruit que nous avons fait.*

▶ Impératif présent (direct)

- ◆ *Excusez-moi*

10 Le discours rapporté

10.1 Topogramme du discours rapporté



10.2 Généralités

Il arrive souvent que l'on entende quelqu'un dire quelque chose, et que l'on soit amené à rapporter ses paroles à quelqu'un d'autre.

Par exemple, le candidat aux élections présidentielles promet : « *Je vous promets un emploi pour demain.* »

Si le sourd de service demande : « *Qu'a dit le candidat ?* », nous allons devoir rapporter les paroles prononcées de la façon la plus fidèle possible.

Il y a trois manières différentes de rapporter les paroles de quelqu'un :

- **Le discours direct.** Comme avec un magnétophone, on rapporte les paroles exactement comme elles ont été prononcées. On peut même, si c'est nécessaire, imiter le timbre de la voix, ou même l'accent si le locuteur en a un. Nous répétons ses paroles, comme si c'était nous qui les avons dites.
 - ◆ *Il a dit : « Je vous promets un emploi pour demain. »* Vous n'avez donc rien à changer.
- **Le discours indirect.** On peut aussi intégrer ses paroles aux nôtres. Nous parlons à sa place, mais nous voulons que notre interlocuteur comprenne que le contenu du message n'est pas de nous, mais d'une tierce personne. Nous ne voulons pas assumer ce qui a été dit. Comme nous changeons de système spatiotemporel, il est alors indispensable de changer certains éléments. On doit ajouter une conjonction qui va servir à intégrer le discours du locuteur dans le nôtre (« » ► *que*), en adaptant les mots de temps (demain ► *le lendemain*), les pronoms (*je* ► *il*) (*nous* ► *leur*) et les temps (*je promets* ► *il promettait*). ◆ « *Il a dit qu'il leur promettait un emploi pour le lendemain.* »
- **Le discours semi-direct.** Lorsque le discours est un peu plus long, et que les conjonctions s'accumulent, alourdissant la phrase, on passe au discours semi-direct. Les temps sont les mêmes que pour le discours indirect, les pronoms et les expressions temporelles aussi. Comme rien ne montre plus que l'on change de locuteur, on doit annoncer le discours, avant de le rapporter, dans une phrase séparée. ◆ « *Il a fait une déclaration incroyable: Il leur promettait un emploi pour le lendemain.* »

Le discours direct ne pose pas de problème particulier. Nous n'aurons donc pas besoin de l'étudier particulièrement. En revanche, il nous faudra étudier le discours indirect avec ses trois composantes :

- Les conjonctions à utiliser.
- La modification des temps par rapport à ceux du discours direct.
- L'adaptation éventuelle des pronoms et des expressions temporelles.

Comme notre sujet de base porte sur l'emploi des temps, nous passerons rapidement sur les conjonctions, les pronoms et les mots de temps. Voici les grandes lignes :

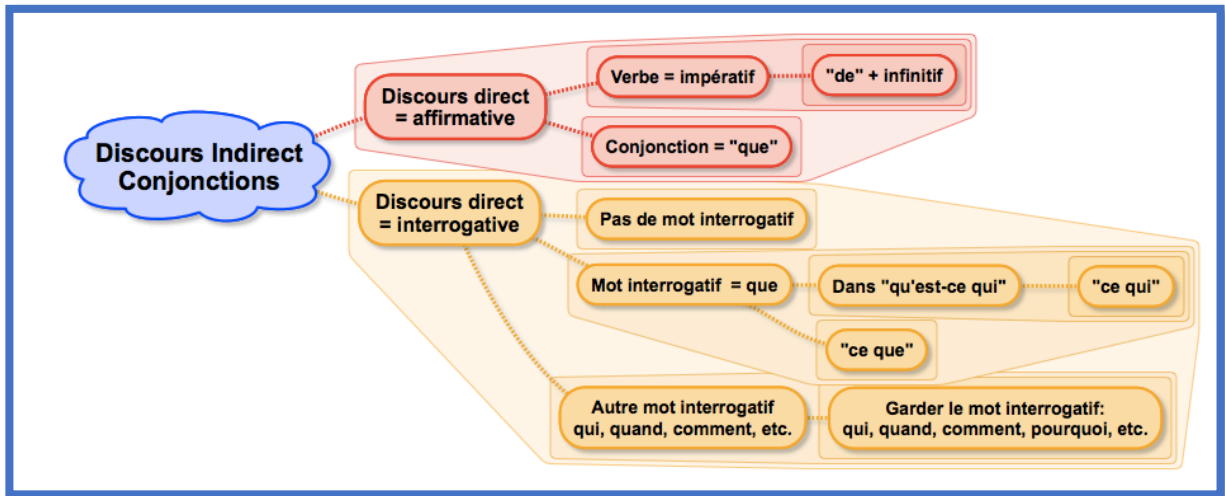
10.3 Le discours indirect :

Les grandes lignes de notre étude :

- Le choix des conjonctions
- Le choix des temps
- Adaptation des personnes et des expressions temporelles

10.3.1 Le choix des conjonctions :

10.3.1.1 Tableau du choix des conjonctions

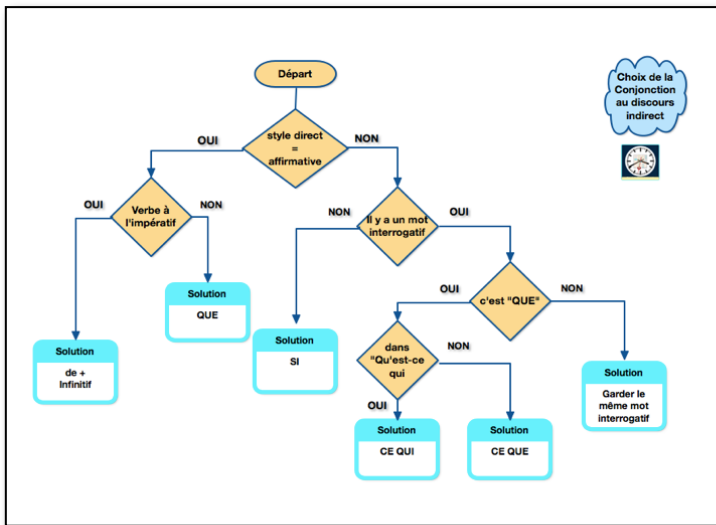


10.3.1.2 Algorithme du choix des conjonctions

Le choix des conjonctions

Lire les paragraphes précédents de 10. *Discours indirect*

Suivez l'algorithme pour retrouver la solution



- Elle lui dit : « Mange ta soupe. »
→ Elle lui dit de manger sa soupe.
- Il lui dit : « Je n'ai pas faim. »
→ Il lui dit qu'il n'avait pas faim.
- Elle lui a demandé : « Tu veux un dessert ? »
→ Elle lui a demandé s'il voulait un dessert.
- Elle lui a demandé : « Qu'est-ce qui te plaît ? »
→ Elle lui a demandé s'il voulait un dessert.
- Elle lui a demandé : « Qu'est-ce que tu veux ? »
→ Elle lui a demandé ce qu'il voulait.
- Elle lui a demandé : « Où vas-tu ? »
→ Elle lui a demandé où il allait.
- Elle lui a demandé : « Pourquoi travailles-tu ? »
→ Elle lui a demandé pourquoi il travaillait.

- oui, oui : **de + infinitif**
- oui, non : **que**
- non, non : **si**
- non, oui, oui, oui : **ce qui**
- non, oui, oui, non : **ce que**
- non, oui, non : **quand**
- non, oui, non : **pourquoi**

10.3.1.3 Exemples pour illustrer

Discours direct	Il lui a dit « »	Il a dit que ...
Il lui a dit : « Regarde-moi. »		Il lui a dit de le regarder.
Il lui a dit : « Tu as raison.»		Il lui a dit qu'il avait raison.
Il lui a dit : « Je vous verrai demain.»		Il lui a dit qu'il la verrait le lendemain.
Elle lui a demandé : « Tu me le donnes»		Elle lui a demandé s'il le lui donnait.
Elle lui a demandé : « Qu'est-ce qui te plaît».		Elle lui a demandé ce qui lui plaisait.
Il lui a demandé : « Qu'est-ce que tu veux lire ?		Il lui a demandé ce qu'il voulait lire.
Ils leur a demandé : « Quand est-ce que vous venez.»		Il leur a demandé quand ils venaient.

10.3.1.4 Effets collatéraux

Le passage au style indirect entraîne plusieurs problèmes collatéraux.

► L'**inversion** du style direct, dans les interrogatives, n'est pas reprise au style indirect.

« Comment vas-tu? » ► ◆ *Il demande comment tu vas.*

« Comment ta mère va-t-elle? » ► ◆ *Je te demande comment ta mère va.*

Cependant, il y a une **exception**:

Il existe des interrogatives dont le sujet est un **substantif en position d'inversion** (contre la règle qui veut qu'un substantif ne soit pas inversé, et qui exige l'emploi d'un pronom comme *Ton père est-il malade?*, et non pas **est ton père malade?*). Ces interrogatives **peuvent garder leur inversion** au style indirect.

C'est le cas en particulier lorsque le pronom interrogatif est *comment* ou *où*.

Ex : Comment ton père va-t-il ?

► ◆ *Il m'a demandé comment mon père allait.*

Comment va ton père?

► ◆ *Il m'a demandé comment allait mon père.*

10.4 Le discours indirect : choix des temps

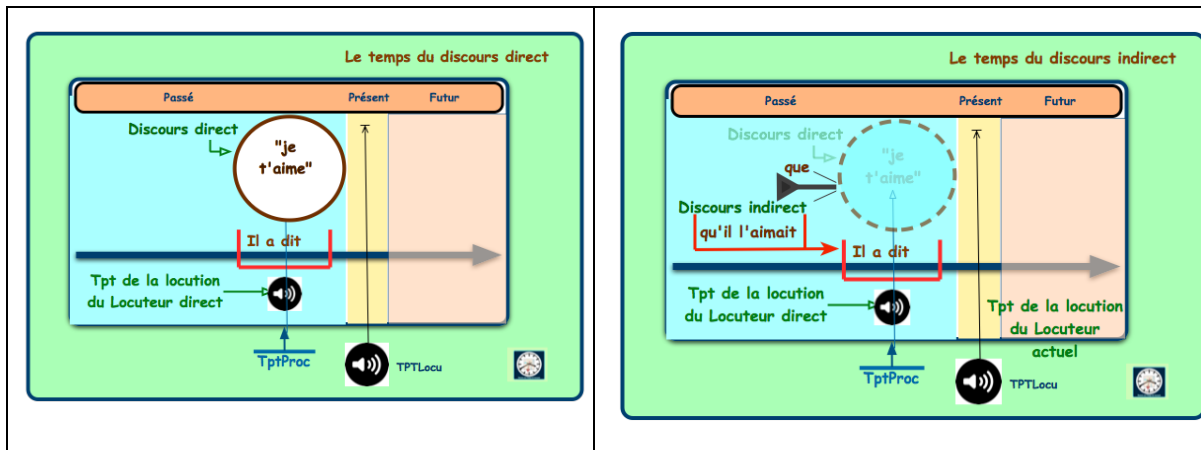
10.4.1 Principe :

Les temps du style direct ne peuvent pas toujours être repris dans le style indirect. En effet, lorsque l'on passe du discours direct au discours indirect, on passe du système spatiotemporel de celui qui a parlé au système de celui qui rapporte les paroles. Il va donc falloir adapter les temps du style direct au temps du verbe principal qui reprend les paroles.

En fait, donc, **tout dépend du temps du verbe introducteur**.

Voyons un peu le problème de plus près.

Nous avons dans le discours indirect deux locuteurs (loc1 et loc 2). L'un des locuteurs (loc 1) dit, au style direct : « Je t'aime. » L'autre (loc 2) rapporte maintenant ce que loc1 a dit.



Sur le graphique de gauche, on a représenté le discours direct encapsulé dans une bulle. Celle-ci le protège, et il reste identique aux paroles vraiment prononcées par I1, jusqu'à la fin des temps. Deux mille ans plus tard, on pourra dire :

◆ *Roméo (I1) a dit à Juliette : « Je t'aime ».*

Par un effet de translation, TptLocu a été transféré au même moment que TptProc. La bulle contenant le discours direct est donc contemporaine de « il a dit », mais son contenu est encapsulé, protégé et sans contact avec l'environnement spatiotemporel.

Le recours au discours indirect a pour effet de faire éclater la bulle. Le discours n'est plus protégé, il devient partie du discours du locuteur actuel et doit donc s'y intégrer. Du coup, il faut faire un certain nombre de rectifications :

- Le pronom « je », qui désigne loc1, doit devenir « il », se référant à loc1 dans le discours de loc2.
- Le pronom *t'*, qui se réfère à Juliette, devient *lui*, pour continuer à se référer dans le nouvel espace spatio-temporel.
- Enfin, le temps de « aime », qui est un présent puisque son amour a déjà commencé et qu'il est encore vrai au moment TptLocu, doit être replacé dans le passé. Au moment où Roméo parle, « il a dit », il faut qu'*aimer* soit à un temps passé, encore valable au moment où il parle. C'est le cas typique de la simultanéité au contact, qui réclame au passé l'emploi de l'imparfait :

◆ *Roméo (I1) a dit à Juliette qu'il l'aimait ».*

10.4.2 Tableau de l'emploi des temps

Nous récapitulerons le changement des temps dans un tableau. Il ne faut pas oublier le rôle des deux verbes qui entrent en contact :

Le verbe qui introduit le discours, ici « dire », influe par son temps sur le changement ou nom du temps du discours qu'il introduit.

- S'il est à un temps de période « présent » ou « futur », on garde le même temps.
- S'il est à la période « passé », il faut changer les temps selon le tableau qui suit :

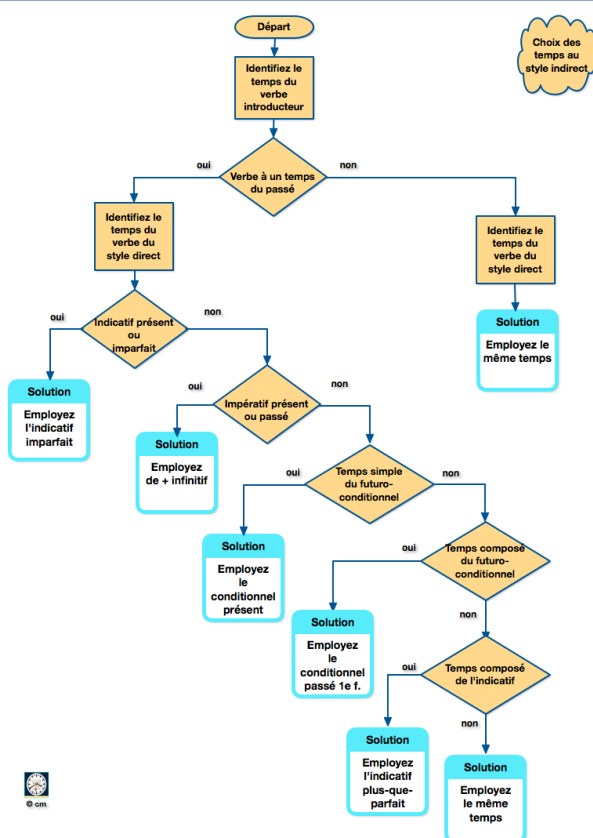
Tableau de la transformation des temps. Verbe introducteur au passé.	
Temps au discours direct	Temps au discours indirect
Présent de l'indicatif	▶ Imparfait de l'indicatif
Imparfait de l'indicatif	
Futur simple de l'indicatif	▶ Conditionnel présent
Conditionnel présent	
Futur antérieur de l'indicatif	▶ Conditionnel passé 1 ^e forme
Conditionnel passé 1 ^e forme	
Passé composé de l'indicatif	▶ Plus-que-parfait de l'indicatif
Passé simple de l'indicatif	
Plus-que-parfait de l'indicatif	
Passé surcomposé de l'indicatif	

10.4.3 Algorithme du choix des temps

Le choix des temps

Lire les paragraphes précédents de 10. *Discours indirect*

Suivez l'algorithme pour retrouver la solution

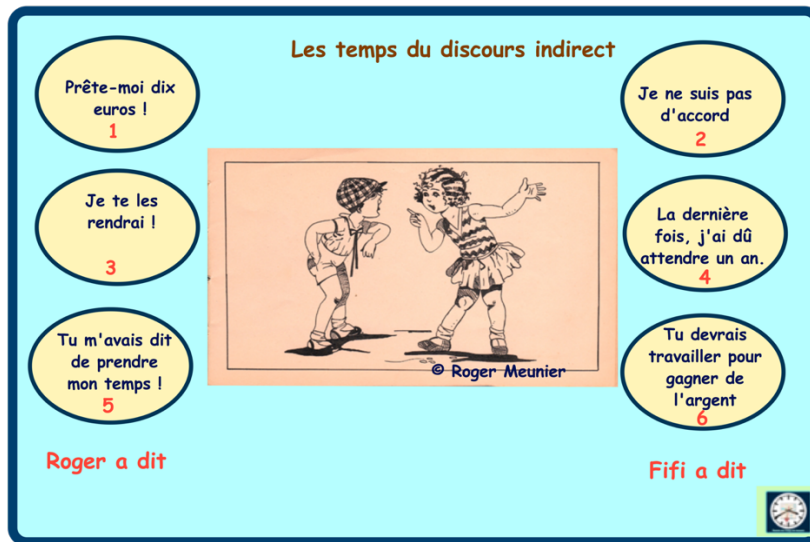


1. Elle lui dit : « Tu cours comme un champion . »
→ Elle lui dit qu'il courait comme un champion.
2. Il lui a dit : « Va faire les commissions. »
→ Il lui dit d'aller faire les commissions.
3. Le prof lui a dit : « Tu seras infirmière. »
→ Il lui a dit qu'elle serait infirmière.
4. Elle lui a dit : « Tu auras vite compris, avec ton intelligence. »
→ Elle lui a dit qu'il aurait vite compris avec son intelligence.
5. Elle lui a demandé : « Qu'est-ce que tu as mangé ? »
→ Elle lui a demandé ce qu'il avait mangé.
6. Il lui a souhaité : « Que tu sois victorieuse ! »
→ Il lui a souhaité qu'elle soit victorieuse !.
7. Il lui demande : « Quel film veux-tu voir ? »
→ Il lui demande quel film elle veut voir..

1. oui, oui : *il courait* → imparfait
2. oui, non, oui : *d'aller faire* → de + infinitif
3. oui, non, non, oui : *elle serait infirmière* → conditionnel présent
4. oui, non, non, non, oui : *il aurait vite compris* → conditionnel passé 1^e forme
5. oui, non, non, non, oui : *ce qu'il avait mangé*
6. oui, non, non, non, non : *qu'elle soit victorieuse* : → même temps
7. non : *elle veut voir* : → présent de l'indicatif

10.4.4 Exemples typiques.

On peut se servir du tableau ou de l’algorithme pour contrôler ces exemples :



Discours direct

Roger : Prête-moi dix euros.
 Fifi : Je ne suis pas d'accord.
 Roger : Je te les rendrai.
 Fifi : La dernière fois, j'ai dû attendre un an.
 Roger : Tu m'avais dit de prendre mon temps.
 Fifi : Tu devrais travailler pour gagner ta vie.

Discours indirect (il lui a dit ...)

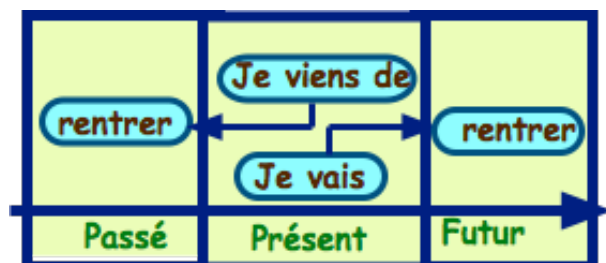
→ Il lui a dit de lui prêter 10 euros.
 → Elle lui a dit qu'elle n'était pas d'accord.
 → Il lui a assuré qu'il les lui rendrait.
 → Elle lui a fait remarquer que, l'année d'avant, elle avait dû attendre un an.
 → Il lui a répondu qu'elle lui avait dit de prendre son temps.
 → Elle lui a dit qu'il devrait travailler pour gagner sa vie.

10.4.5 Cas du futur proche et du passé immédiat

10.4.5.1 Cas du futur proche et du passé immédiat verbes introducteurs

(Cf. Tpt1, 2 et 3)

Le problème vient du fait qu'aussi bien le **passé immédiat** que le **futur proche** ne sont pas des temps au sens strict, mais plutôt des « trucs » pour déclencher chez l'auditeur, ou chez le lecteur, une impression, celle qu'on a à peine terminé (*je viens de le voir*), ou que l'on va s'y mettre tout de suite (*je vais le lui dire*).



Quand on dit : ♦ « *Je viens de rentrer* », *je viens*, c'est maintenant, et *rentrer*, c'est dans le passé.



Ainsi, formellement, les verbes *aller* et *venir* sont conjugués au présent. Et comme ce ne sont pas des auxiliaires, tels *avoir* et *être*, ils ne participent pas à la conjugaison du verbe qu'ils précèdent.

○ **Lorsque le verbe introduisant le discours est au passé immédiat**, il est clair que le discours est terminé pour celui qui le rapporte. Il faut donc modifier les temps du style direct au passage au discours indirect.

Il vient de me dire : « Tu m'énerves. »

▶ ♦ *Il vient (maintenant) de me dire (dans le passé) que je l'énervais.*

10.4.5.2 Cas du futur proche et du passé immédiat dans le discours direct.

○ **Mais lorsque c'est un verbe du discours direct qui est au futur proche ou au passé immédiat**, le verbe « aller » ou « venir de » est au présent. Il va donc falloir le mettre à l'imparfait lorsque le verbe introducteur est au passé :

Il m'a dit : « Je viens de rentrer et je vais manger. »

♦ *Il m'a dit qu'il venait de rentrer et qu'il allait manger.*

Je viens, présent, se met à l'imparfait

10.4.5.3 Cas de l'impératif dans le discours

Il existe enfin un temps (en fait, un mode: l'impératif) qui change toujours. En effet, quel que soit le temps du verbe principal, il se transforme, au style indirect, en **infinitif**, précédé de la préposition **de**.

♦ *Il lui a dit: "Viens me voir!"---> Il lui a dit de venir le voir.*

D'où le tableau général de la modification des temps:

Temps du verbe principal	Temps du style direct	Temps du style indirect
Temps du futur	Impératif	de + infinitif
	Autre temps	Le temps reste le même
Temps du présent	Impératif	de + infinitif
	Autre temps	Le temps reste le même
Temps du passé (y compris passé immédiat) ex : <i>elle vient de dire</i>) puisque	Impératif	de + infinitif
	Présent de l'indicatif	Imparfait de l'indicatif
	Imparfait de l'indicatif	
	Futur simple de l'indicatif	Conditionnel présent
	Conditionnel présent	
	Futur antérieur de l'indicatif	Conditionnel passé 1 ^e forme
	Conditionnel passé 1 ^e forme	
	Passé composé de l'indicatif	Plus-que-Parfait de l'indicatif
	Passé simple de l'indicatif	
	Plus-que-Parfait de l'indicatif	
	Passé surcomposé de l'indicatif	
Subjonctif	Subjonctif, mais pas toujours (cf. ci-dessous)	
	Le futur proche fonctionne comme le présent, puisque le verbe conjugué est au présent. <i>elle va parler.</i> ▶ ♦ <i>La suspecte a dit au commissaire qu'elle allait parler.</i> Le passé immédiat fonctionne comme le présent, puisque le verbe conjugué est au présent. <i>elle vient de tout avouer</i> ▶ ♦ <i>Le commissaire a révélé à la journaliste que la suspecte venait de tout avouer</i>	

10.4.5.4 Cas du subjonctif:

Le subjonctif du style direct reste en général subjonctif lorsque l'on passe au style indirect.

C'est **toujours** le cas lorsque l'emploi du subjonctif est **obligatoire**, c'est à dire après certaines **conjonctions** (*bien que, en attendant que, etc.*) ou après certains **verbes** qui gouvernent le subjonctif (*vouloir, etc.*) cf. Tpt 12

- ex: ♦ *J'ai dit: « Bien qu'il aille mal, il va travailler. »*
 ▶ ♦ *J'ai dit que bien qu'il aille mal, il allait travailler.*

Cependant, il y a des cas où il est impossible de conserver le subjonctif, par exemple, lorsque ce subjonctif exprime **l'indignation**:

- ♦ *Il a dit: « Moi, que je lui porte ses paquets? »*

Il est impossible de garder ce subjonctif au style indirect.

De même, un **souhait** ne peut pas toujours être repris:

- ♦ *Il a dit: « Dieu vous bénisse! »* ne peut pas être repris avec le verbe dire.
 Il est cependant possible d'en faire:
 ♦ *« Il a souhaité que Dieu nous bénisse. »,* le verbe *souhaiter* étant suivi du subjonctif.

Il faut donc être très prudent avec le subjonctif. La solution la plus sûre est de le transformer de façon à exprimer la même idée par d'autres moyens.

- ex: Il a dit : ♦ *« Moi, que je lui porte ses paquets ? »*
 Il a dit: ♦ *« Je ne lui porterai jamais ses paquets. »*
 ▶ *...qu'il ne lui porterait jamais ses paquets.*
 Ou encore, plus brutal : ♦ *S'il croit que je lui porterai ses paquets, il se fourre le doigt dans l'œil (= il se trompe lourdement).*
 ▶ ♦ *Elle lui a dit que s'il croyait qu'elle lui porterait ses paquets, il se fourrait le doigt dans l'œil*

10.5 Le discours indirect : problèmes annexes

Nous avons dit plus haut qu'en passant du discours direct au discours indirect, on passait du système spatiotemporel de celui qui a parlé au système de celui qui rapportait les paroles originales.

Il est donc logique que certaines modifications soient nécessaires. En particulier :

- Les **pronoms personnels** à la 1^e ou à la 2^e personne peuvent changer.
- Les **expressions temporelles le temps** peuvent être amenées à changer.
- Certains **éléments propres au discours direct** peuvent disparaître, ou nécessiter une adaptation.

En outre, nous aurons à discuter sur **la façon d'introduire le discours indirect**.

10.5.1 Les pronoms personnels

Prenons un exemple. Un jour, Paulette, qui craint d'être trompée par son compagnon Jules, le menace :

◆ « *Si tu n'arrêtes pas de fréquenter Lucie, je te quitterai.* »

Un mois plus tard, Jules rappelle cette menace à Paulette :

◆ « *Tu te souviens ? Tu m'as dit que tu me quitterais.* »

Bien entendu, C'est Paulette qui menace de quitter Jules. Il emploie donc le pronom **je**. Lorsque c'est Jules qui en parle à Paulette, il est bien obligé d'employer le pronom « **Tu** ». Cela semblera banal à certains, mais on ne sait pas qui lira ces lignes.

10.5.2 Les expressions temporelles

Nous arrivons maintenant à un problème plus délicat. Vous savez sûrement que de nombreuses personnes promettent toutes sortes de choses à l'occasion de la nouvelle année. On appelle cela les bonnes résolutions. En général, ceux qui les ont formulées oublient très vite de les appliquer. Paul, qui a du mal à arrêter de fumer, a fait une telle promesse à son amie, le 31 décembre 2000 :

◆ « *J'arrêterai de fumer dès demain.* »

Mais si, au bout d'un an, le 31 décembre 2001, il n'a toujours pas abandonné la cigarette, nous ne pourrons pas lui dire :

◆ « *Il y a un an, tu as promis d'arrêter de fumer dès demain.* »

En effet, lorsqu'il a fait cette promesse, **demain**, c'était le 1^{er} janvier 2001.

Un an plus tard, c'est nous qui parlons. **Demain**, c'est le 1^{er} janvier 2002. Or, c'était un an plus tôt qu'il devait arrêter. TptLocu a avancé de 365 jours.

Il faudra donc abandonner le mot **demain**, qui a une valeur absolue et unique (le 1^{er} janvier 2001 dans notre exemple) par un mot qui a un sens relatif, et dont la valeur glisse, par exemple : le jour après le jour où on parle. Ce mot existe : **le lendemain**. Nous pouvons donc remplacer les mots à sens absolus par des mots à sens relatif.

Ainsi, nous aurons :

Discours direct : valeur absolue	Discours indirect : valeur relative
Il y a quinze jours	quinze jours plus tôt
Il y a une semaine	une semaine plus tôt
Avant-hier	l'avant-veille
Hier	la veille
Aujourd'hui	le jour même
Demain	le lendemain
Après-demain	le surlendemain
Dans une semaine	une semaine plus tard
Dans quinze jours	quinze jours plus tard

On peut aussi employer **avant / après**

*Une heure avant / une heure après
un mois avant / un mois après
une année avant / une année après*

Mais attention !

Emploi de avant / après avec l'article défini



Si vous employez l'article défini (le, la, l', les), il faudra employer la préposition **d'** :

Un an avant ► *l'année d'avant*
 Un jour après ► *le jour d'après*

10.5.3 Les éléments propres au discours direct :

Le discours direct est plus simple à utiliser, puisqu'il fonctionne tout naturellement comme nous parlons ou écrivons. Cependant, il y a quelques éléments à respecter :

10.5.3.1 Les ajouts en soutien

Quelqu'un qui parle ajoute souvent des mots ou expressions qui soutiennent la parole.

○ Certains, qui veulent être sûrs qu'on les a bien compris, ajoutent des « hein ».

« Tu viens, hein ? »

On pourra traduire cette insistance par :

Il m'a demandé avec insistance si je venais.

○ Quand on veut encourager quelqu'un à se servir de ses cinq sens, ou pour attirer l'attention, on ajoute « un peu »

« Regarde **un peu** dans le réfrigérateur s'il y a encore du beurre. »

« Écoute **un peu** si le voisin est chez lui. »

« Goûte **un peu** ce fromage ! »

« Touche **un peu** son front, pour voir s'il a la fièvre. »

« Tiens, sens **un peu** ce melon, pour savoir s'il est bon. »

« Viens **un peu**. »



Il suffira de supprimer les ajouts :

◆ *Il m'a demandé de regarder dans le réfrigérateur.*

10.5.3.2 Les onomatopées

Il arrive qu'en parlant, on émette des sons qui seront alors transcrits par des onomatopées. On devra trouver une description plus linguistique.

Il me dit : ◆ « *Hum ! Hum ! Tu fumes trop, toi aussi !* »

► ◆ *Il me dit en toussotant que je fumais trop, moi aussi.*

10.5.3.3 Les accents

Certains ont un accent que le discours direct s'efforce de transcrire. Il n'est pas possible de le garder. On peut seulement y faire allusion :

M. Schulz, de Berlin, me demande :

◆ « *Comment allez-vous, cher voisin ?* » [komõ ʔale fu ʃeə fwasõ?]]

◆ *M. Schulz, mon voisin originaire de Berlin, me demande avec un accent allemand à couper au couteau comment je vais.*

Ainsi, en passant du discours direct au discours indirect, on perd le caractère pittoresque de la langue parlée.

10.6 Comment introduire le discours indirect.

Le discours indirect étant contenu dans une subordonnée, **il est obligatoire d'utiliser un verbe pour l'introduire**, le fameux verbe introducteur du discours indirect, qui fait partie des verbes de pensée ou de déclaration. Il y a pourtant des cas où l'on n'a pas de verbe :

◆ *La question « y a-t-il d'autres hommes dans l'univers ? » n'a toujours pas trouvé de réponse.*

Au passage au discours indirect, il va falloir ajouter un verbe, celui qui correspond le mieux à la situation. Pourquoi pose-t-on une question ? Pour savoir. Donc :

◆ *La question de savoir s'il y d'autres hommes dans l'univers n'a toujours pas trouvé de réponse.*

10.7 Et le discours semi-direct ?

Il fonctionne pour le choix des temps et la transposition des mots de temps et des pronoms, comme le discours indirect, avec deux différences :

1. On n'emploie pas les conjonctions qui introduisent le discours indirect.
2. Pour compenser et pour bien montrer qu'il ne s'agit en aucun cas d'un discours direct, on l'introduit par une courte explication.

Exemple :

Discours direct :

◆ *Il m'a expliqué : « Je suis en retard parce que la rue était bouchée par un cheval qui ne voulait pas rentrer dans sa remorque. Ensuite, j'ai eu affaire à un camion de déménagement qui bouchait la rue. Et enfin, juste avant d'arriver ici, j'ai rencontré une manifestation d'employés de l'usine Lolly, qui va fermer bientôt. »*

Discours indirect :

◆ *Il m'a expliqué qu'il était en retard parce que la rue était bouchée par un cheval qui ne voulait pas rentrer dans sa remorque, qu'ensuite, il avait eu affaire à un camion de déménagement qui bouchait la rue, et qu'enfin, juste avant d'arriver ici, il avait rencontré une manifestation d'employés de l'usine Lolly, qui allait fermer bientôt.*

Discours semi-direct :

◆ *Il a expliqué son retard en me racontant une histoire abracadabrante : il était en retard parce que la rue était bouchée par un cheval qui ne voulait pas rentrer dans sa remorque. Ensuite, il avait eu affaire à un camion de déménagement qui bouchait la rue. Enfin, juste avant d'arriver ici, il avait rencontré une manifestation d'employés de l'usine Lolly. Celle-ci allait fermer bientôt.*

Comme on le voit, le discours semi-direct est plus flexible que le discours indirect, par le fait qu'il n'y a pas cette accumulation de conjonctions, qui font du discours indirect un serpent interminable. Le texte est plus léger, et moins compliqué à construire et à décoder.

Le tout étant de bien l'introduire.

Vous avez maintenant tous les moyens de rapporter les paroles d'autres personnes sans les trahir. Faites-en un usage fréquent. Mais donnez aussi votre avis quand vous le pouvez. Vous pourrez alors employer le discours direct, ou même l'indirect, si vous voulez vous citer vous-même. Vous avez le choix.



Faites attention cependant aux verbes introducteurs suivis du subjonctif :

Discours direct :

◆ *Prenez vos affaires et sortez de mon bureau !*

Discours indirect :

◆ *Je vous dis de prendre vos affaires et de quitter mon bureau !*

Vouloir que + subjonctif :

◆ *Je veux que vous preniez vos affaires et que vous quittiez mon bureau !*

Expression impersonnelle + subjonctif :

◆ *Il vaut mieux que vous preniez vos affaires et que vous quittiez mon bureau !*

11 Les subordonnées

Comme les subordonnées sont construites autour d'un verbe, et qu'elles sont liées à une principale contenant elle-même un verbe conjugué, il est clair nous allons y retrouver des problèmes tournant autour des temps.

Nous allons donc nous attacher à déceler les liens temporels contenus dans les subordonnées en analysant l'emploi des conjonctions de subordination en liaison avec la logique et les temps. De plus, nous analyserons les moyens de simplifier ces subordonnées par l'emploi de tournures participiales, infinitives ou nominales, qui présentent le grand avantage de ne pas être conjuguées, mais qui, lors de la simplification, peuvent perdre une partie des informations livrées par la subordonnée, plus complexe mais aussi plus riche en possibilités linguistiques.

11.1 La relative

11.1.1 Définitions

Pour être sûrs de parler de la même chose, il nous faut d'abord définir les termes suivants:

1. Proposition relative
2. Antécédent
3. Pronom relatif

11.1.1.1 Proposition relative:

La relative est la seule subordonnée qui ne se rapporte pas à un verbe, mais à un substantif, ou à un pronom. Elle fait donc partie d'un groupe nominal.

Le principe en est simple :

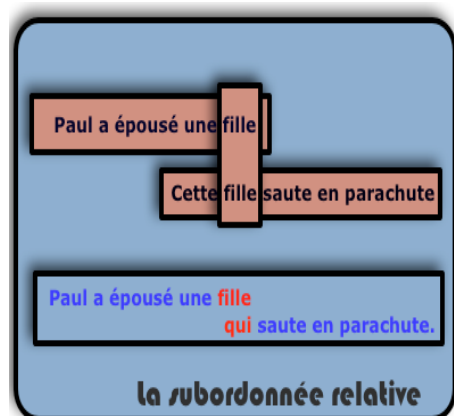
Il arrive que l'on soit obligé de répéter un substantif dans 2 phrases qui se suivent:

- ◆ *Paul a épousé une fille .*
- ◆ *Cette fille saute en parachute.*

Le signifiant *fille*, qui est l'antécédent de cette relative, est de ce fait explicité par la relative, qui nous précise ce que cette fille a de particulier. A condition qu'il s'agisse dans chaque phrase du même signifié, ici, de la même fille, nous pourrions faire de ces deux phrases une seule, en faisant l'économie d'un substantif.

Grâce à la relative :

- On fait l'économie d'un nom.
- On explicite le signifié représenté par l'antécédent.



Nous pouvons donc donner une définition de la relative:

Définition de la relative

Une proposition relative est une proposition subordonnée introduite par un pronom relatif, et se rapportant à un substantif. Que l'on nomme antécédent

Un dernier exemple :

- ◆ *Julie a épousé l'homme qu'elle aimait.*

11.1.1.2 L'antécédent

11.1.1.2.1 Définition

Comme nous venons de le voir, le substantif qui est repris par le pronom relatif, et auquel se rapporte la subordonnée relative, s'appelle **antécédent**.

Attention :

Alors que **l'antécédent fait partie de la principale**, le **pronom relatif se trouve dans la subordonnée**.

◆ *Paul aime une fille. → Paul aime une fille avec laquelle il sort.*

C'est donc dans la principale que l'antécédent a une fonction, ici, CV(-) (=COD) du verbe **aimer**.

L'antécédent est important non seulement par son genre et son nombre, mais aussi par sa personne :

◆ *C'est moi qui t'ai offert ce livre.*

◆ *C'est nous qui ferons le travail.*

11.1.1.2.2 A quoi sert une relative ?

Notons que la proposition relative sert avant tout à expliquer son antécédent, à en donner une définition qui permette de savoir de quel substantif l'on parle, un peu comme un adjectif, mais avec beaucoup plus de détails.

◆ *Le gros Pierre doit se faire opérer la semaine prochaine. (1)*

◆ *Pierre, qui pèse plus de 130 kg, doit se faire opérer. (2)*

◆ *Pierre, à qui son médecin a conseillé une restriction d'estomac, doit se faire opérer la semaine prochaine. (3)*

◆ *Pierre, qui pèse plus de 130 kg et à qui son médecin a conseillé une réduction d'estomac, doit se faire opérer la semaine prochaine. (4)*

On remarquera que grâce à la phrase 1, on apprend que Pierre est gros et doit se faire opérer. On n'a aucune raison de savoir en quoi consiste cette opération, ni qu'il y a un rapport entre elle et l'adjectif gros.

Dans (2), on apprend son poids, et on établit un lien entre le poids de 130 kg et l'opération.

Dans (3) on comprend pourquoi il va se faire opérer et en quoi consiste cette opération. Mais on ne connaît pas la raison de ce conseil du médecin.

Dans (4) enfin, on sait tout : la raison, le conseil du médecin, et même le poids de Pierre.

La relative est donc un moyen simple pour expliquer un nom. Grâce à l'emploi d'un verbe conjugué, accompagné de son sujet, des compléments dans la valence et, éventuellement, ce complément circonstanciel, on arrive à

explicitier un nom avec un luxe de détails.

11.1.1.2.3 Les différentes valeurs de la relative.

Il y a principalement deux façons de se servir d'une relative :

La relative sert à définir et à expliciter son antécédent. Sans cette relative, on ne saurait pas de quel signifié on parle.

♦ *Paul aime une fille qui fait du parachute.*

Paul aime une fille, mais pas n'importe laquelle. Il aime une parachutiste, donc, un vrai casse-cou. **Sans la relative, on ne saurait même pas de quelle fille il s'agit . Ce signe particulier permet donc de la reconnaître parmi plusieurs autres. Cette relative remplit donc une fonction de définition explicative.**

11.1.1.2.4 Nécessité de la présence d'un antécédent.

A part dans certains proverbes anciens, tels que « *Qui ment, vole.* », « *Qui veut, peut.* » ou encore « *Qui vole un œuf, vole un bœuf.* », il est obligatoire, lorsque l'on emploie une relative, d'employer un **antécédent**.

C'est généralement facile, sauf lorsque la relative se rapporte à une portion de phrase, qui n'a ni genre, ni nombre.

Par exemple, Jacques vous a dit qu'il vous aimait et vous a demandé de l'épouser.

Si l'on résume cette information par « *demande en mariage* », on peut utiliser « *demande* », féminin, singulier, comme antécédent.

Cela donnera : « *Voilà la demande qu'il m'a faite.* »

⚠ Mais si on prend toute l'information comme antécédent, il faudra la résumer par le pronom démonstratif « *ce* », qui est neutre et singulier, ce qui correspond au genre et au nombre d'un groupe de mots.

Cela donnera : « *C'est ce qu'il m'a dit.* » **Ce** = « *Je t'aime, est ce que tu veux m'épouser ?* »



11.1.1.3 Le pronom relatif:

L'objet de notre étude est l'emploi du temps. Cependant, nous ne pouvons pas passer sous silence l'emploi des pronoms relatifs. Nous nous limiterons à des tableaux, une Topogramme et un algorithme l'emploi du choix des pronoms relatifs.

Le pronom relatif est le mot qui représente, dans la relative, l'antécédent. On l'appelle **pronom** puisqu'il est employé, dans sa relative, **à la place du nom**. Il y en a un petit nombre : *Qui, que / qu', quoi, dont, où, lequel* (et sa famille, dont *auquel* et *duquel*).

11.1.1.3.1 Topogramme des pronoms relatifs



11.1.1.3.2 Tableau des pronoms relatifs:

antécédent		animé	non-animé	
fonction			antécédent classique	ce, quelque chose, rien
Sujet	qui			
C.O.D	que			
lieu/temps			où / d'où	
Complément avec préposition	de (ou contenant que)	dont / de qui / duquel (etc.)	dont / duquel (etc.)	
	autre	Prép. + qui	Prép. + lequel *	Prép + quoi
		Prép. + lequel *		

Lorsque l'on dit *lequel*, on ne doit pas oublier sa famille

lequel, auquel, duquel	Singulier		Pluriel	
	masculin	féminin	masculin	féminin
	lequel	laquelle	lesquels	lesquelles
Préposition = à	auquel	à laquelle	auxquels	auxquelles
Prép. contient de	duquel	de laquelle	desquels	desquelles
autre préposition	Préposition + lequel	Préposition + laquelle	Préposition + lesquels	Préposition + lesquelles

11.1.2 Les temps dans la relative

La relative est sans aucun doute la subordonnée la plus flexible en ce qui concerne les temps. Elle permet l'emploi de l'indicatif, du subjonctif ou du futuro-conditionnel. Elle peut même contenir, en plus, des participiales et des infinitives.

11.1.2.1 Les temps simples du passé de l'indicatif

Voici quelques exemples que nous allons analyser. (1)

- ◆ *La commissaire arrête le suspect que l'on soupçonne d'avoir assassiné le bijoutier de la rue Lauriston.* (1)
- ◆ *La commissaire arrêta le suspect que l'on soupçonnait d'avoir assassiné le bijoutier de la rue Lauriston.* (2)
- ◆ *La commissaire arrêta un suspect qui, après un interrogatoire serré, fut accusé d'avoir assassiné le bijoutier de la rue Lauriston.* (3)

● Dans la phrase 1, TptLocu et TptProc sont contemporains. C'est pour cela que tout est au présent. Si l'on pense au bateau et à l'hélicoptère que nous avons découverts au § 9.2.2.1, le locuteur est à bord du bateau du temps et voit défiler les événements à mesure qu'ils sont créés par le temps, donc, au présent. Une petite remarque : au moment où on arrête le suspect (action A), on a déjà commencé à le soupçonner, et on le soupçonne encore (action B). Nous avons donc une simultanéité au contact (voir Tpt4) entre les deux procès.

● Dans la phrase 2, les deux procès sont au passé. Comme dans la phrase 1, nous avons une action qui commence la première *il était soupçonné*, et qui n'est pas finie quand arrive l'action B, l'arrestation. Il y a donc une simultanéité au contact, mais cette fois, au passé. L'action A (*que l'on soupçonnait*), est donc à l'imparfait, alors que l'action B (*la commissaire arrêta*) , qui a lieu sans interruption, est au passé simple.

● Dans la phrase 3, les choses sont présentées de façon différente. La phrase 3 commence comme la 2, mais c'est après l'arrestation et l'interrogatoire, comme nous le montre la balise « *après* », que le suspect sera soupçonné. A ce moment, l'arrestation est terminée, d'où, le passé simple, mais l'accusation n'est apparue qu'après.

Non interrompu, le procès sera mis au passé simple (ici au passif). On notera la présence de l'indéfini *un*, qui montre que la commissaire avait plusieurs suspects, et qu'elle en avait arrêté un pour l'interroger, ce qui avait amené à l'accusation.

11.1.2.2 Les temps composés

Nous savons grâce à Tpt4 qu'un temps composé est très souvent employé avec son correspondant simple pour désigner un procès antérieur, souligné ou non. La relative qui explique la principale par un procès qui a eu lieu avant, n'échappe pas à ce principe.

- ◆ *Le soldat qui est rentré en retard à la caserne est puni.* (1)
- ◆ *Le soldat qui était rentré en retard à la caserne fut puni.* (2)
- ◆ *Le soldat qui était rentré en retard à la caserne a été puni.* (3)
- ◆ *Tout soldat qui sera rentré en retard à la caserne sera puni.* (4)

Dans la phrase 1, l'action antérieure au présent passif *est puni* est au passé composé : *est rentré*.

Dans la phrase 2, l'action antérieure au passé simple passif *fut puni* est au plus-que-parfait : *était rentré*.

Dans la phrase 3, l'action antérieure au passé composé passif *a été puni* est au plus-que-parfait : *était rentré*.

Dans la phrase 4, l'action antérieure au futur simple passif *sera puni* est au futur antérieur : *sera rentré*.

Ceci correspond bien au tableau § 8.1.5.3 que nous reproduisons ci-dessous

Dans les subordonnées de cause, de conséquence, de comparaison ou dans les relatives, on emploie le tableau simplifié.

- ◆ *La cigale qui a chanté tout l'été danse maintenant.*

Mode	Temps composés			Temps simples B
	dès que A	Auxiliaire	+ part. passé	
Indicatif	Passé composé <i>qui a chanté,</i>	au Présent <i>qui a</i>	<i>chanté</i>	Présent <i>La cigale ... danse</i>
	Plus-que-parfait <i>qui avait chanté,</i>	à l'Imparfait <i>qui avait</i>		Imparfait <i>La cigale ... dansait</i>
		à l'Imparfait <i>qui avait</i>		Passé simple <i>La cigale ... dansa</i>
		à l'Imparfait <i>qui avait</i>		Passé composé <i>La cigale ... a dansé</i> (remplace le passé simple)
Futuro-conditional	Futur antérieur <i>qui aura chanté</i>	au Futur simple <i>qui aura</i>	Futur simple <i>La cigale ... dansera</i>	
	Conditionnel passé <i>qui aurait chanté</i>	au cond. présent <i>qui aurait</i>	Cond. présent <i>La cigale ... danserait</i>	

Ainsi, le plus-que-parfait de l'indicatif devient le temps antérieur à tous les passés de l'indicatif.

11.1.2.3 Le subjonctif dans la relative

La relative est l'un des lieux où l'on peut trouver le **subjonctif**. On se reportera, pour plus de détails, à l'unité sur le subjonctif. Nous allons résumer ici les cas à considérer.

Le choix du subjonctif dépend de l'emploi que l'on fait de l'antécédent. Il faudra considérer les cas suivants :

1. L'antécédent est soumis à une négation.
2. Il est soumis à une expression équivalant à un superlatif.
3. Il représente un modèle.

11.1.2.3.1 L'antécédent est soumis à une négation

Règle



Lorsque l'antécédent est soumis à une négation, le verbe de la relative se met au subjonctif. (Bon niveau de style, sinon, à l'indicatif)

- ◆ *C'est un homme à qui l'on peut parler ouvertement.*
- ◆ *Ce n'est pas un homme que l'on puisse tromper facilement.*
- ◆ *Je connais quelqu'un qui a mauvais caractère.*
- ◆ *Je ne connais personne qui ait un aussi mauvais caractère que lui.*

11.1.2.3.2 L'antécédent est soumis à une expression à valeur de superlatif

Règle



Lorsque l'antécédent est soumis à une expression à valeur de superlatif, le verbe de la relative se met au subjonctif. (Bon niveau de style, sinon, à l'indicatif)

● Le principe du superlatif, c'est d'isoler un individu et de l'opposer, par l'une de ses caractéristiques, à tous les autres de la même catégorie.

Ainsi, Jeanne Calment, morte le 4 août 1997 à l'âge de 122 ans et 164 jours, était la plus âgée (qualité) de toutes les Françaises (catégorie).

On pourra dire :

- ◆ *Jeanne Calment était la Française la plus âgée que l'on ait connue.*

● Lorsque Armstrong a marché sur la Lune, il était le premier à le faire. Le premier s'oppose à tous les autres par le fait que personne ne l'a fait avant lui, ce que l'on ne pourra pas dire des suivants. Cette expression (le premier, le dernier, le seul) équivaut à un superlatif.

◆ *Armstrong est le premier homme qui ait marché sur la Lune.*

● Et que fera-t-on avec le deuxième ? Tant que le locuteur aura le sentiment qu'il s'agit d'un **acte exceptionnel**, il pourra penser que cela mérite d'être considéré comme un superlatif. Mais lorsque même votre voisin aura mis le pied sur la Lune, il sera peut-être temps de passer à l'indicatif.

11.1.2.3.3 L'antécédent correspond à un modèle.

Règle



Lorsque l'antécédent correspond à un modèle, le verbe de la relative se met au subjonctif.

● Qu'entend-on par « **modèle** » ?

Admettons que vous alliez vous acheter des chaussures pour le mariage de votre sœur. Vous partez à l'assaut des magasins avec un modèle de chaussures dans la tête :

Elles doivent être confortables, élégantes, à la mode, rouges, avec des talons de 10 cm, et coûter peu cher. Les voici d'ailleurs à gauche.

● Vu que l'antécédent *chaussures* correspond à un modèle, vous direz donc, conformément à la règle ci-dessus, à la vendeuse :

◆ « *Je cherche des chaussures qui soient confortables, élégantes et à la mode, qui soient rouges, qui aient des talons de 10 cm, et qui soient peu chères.* »

Et vous direz à la vendeuse :



◆ « *Bonjour Madame. Avez-vous des chaussures qui soient confortables, élégantes et à la mode, qui soient rouges, qui aient des talons de 10 cm, et qui soient peu chères ?* »

- Dans le premier magasin, il y en a de confortables, élégantes et à la mode, avec des talons de 10 cm, mais malheureusement vertes et chères. Vous quittez le magasin.
- Dans le deuxième, elles sont élégantes, rouges, ont des talons de 10cm et ne sont pas chères. Mais elles étaient à la mode en 1930. Non, vraiment, vous ne voulez pas ressembler à votre grand-mère.
- Dans le troisième, elles ont tout ce qu'il faut, sauf qu'elles vous font horriblement mal aux pieds. Vous voulez garder vos pieds en bon état : vous ne les prenez donc pas.
- Dans le quatrième, elles ressemblent à votre modèle, mais elles sont noires et un peu chères. Comme vous commencez à en avoir assez, vous les achetez. Et puis, la vendeuse vous a bien dit qu'elles étaient « glamourissimes », alors...

☉ Ainsi, vous pourrez dire que vous n’avez pas trouvé le modèle, donc, au subjonctif, et vous décrierez les chaussures réellement trouvées à l’indicatif, dont vous avez un exemplaire ci-dessous, à gauche. :



♦ « *Je cherchais des chaussures qui soient confortables, élégantes et à la mode, qui soient rouges, qui aient des talons de 10 cm, et qui soient peu chères.*



Après de longues recherches, j’ai trouvé des chaussures qui sont confortables, élégantes et à la mode, qui sont noires, qui ont des talons de 10 cm, et qui sont un peu chères. »

Retenons donc :

Règle finale sur les antécédents modèles



☉ Lorsque l’antécédent correspond à un modèle, qu’il n’existe donc pas encore sinon dans votre tête, vous emploierez le subjonctif dans la relative.

☉ Lorsque l’antécédent correspond à une réalité, vous emploierez l’indicatif dans la relative.

Vous trouverez à la page suivante l’algorithme de l’emploi du subjonctif.

11.1.2.3.4 L’algorithme de l’emploi du subjonctif dans la relative.

Le subjonctif dans la relative	
Lire d’abord ce chapitre.	Trouvez le chemin qui mène à la solution.
	<ol style="list-style-type: none"> 1. C’est le plus grand menteur que je connaisse. 2. Marie Curie a été la première chercheuse qui ait obtenu deux prix Nobel. 3. Ma sœur n’a trouvé personne qui puisse résoudre ce problème. 4. Il n’y a rien qui soit meilleur que le café d’Éthiopie. 5. Je cherche un livre qui soit écrit en allemand. 6. Avez-vous un livre qui soit écrit en allemand ? 7. J’ai trouvé une lettre originale qui a été écrite par Zola.
<ol style="list-style-type: none"> 1. oui : antécédent + superlatif (le plus grand menteur) : subjonctif → que je connaisse 2. oui : antécédent + superlatif (la première chercheuse) : subjonctif → que je connaisse 3. non, oui : antécédent + négation (personne) : subjonctif → qui puisse 4. non, oui : antécédent + négation (rien) : subjonctif → qui soit 5. non, non, oui : antécédent modèle (un livre écrit en allemand) → qui soit écrit. 6. non, non, oui : antécédent modèle (un livre écrit en allemand) → qui soit écrit. 7. non, non, non : antécédent réel (j’ai trouvé une lettre écrite par Zola) → qui a été écrite. 	

Notons quand-même que la tendance actuelle est à la raréfaction du subjonctif. On rencontrera donc des relatives dans lesquelles on l'attendrait sans le moindre subjonctif.

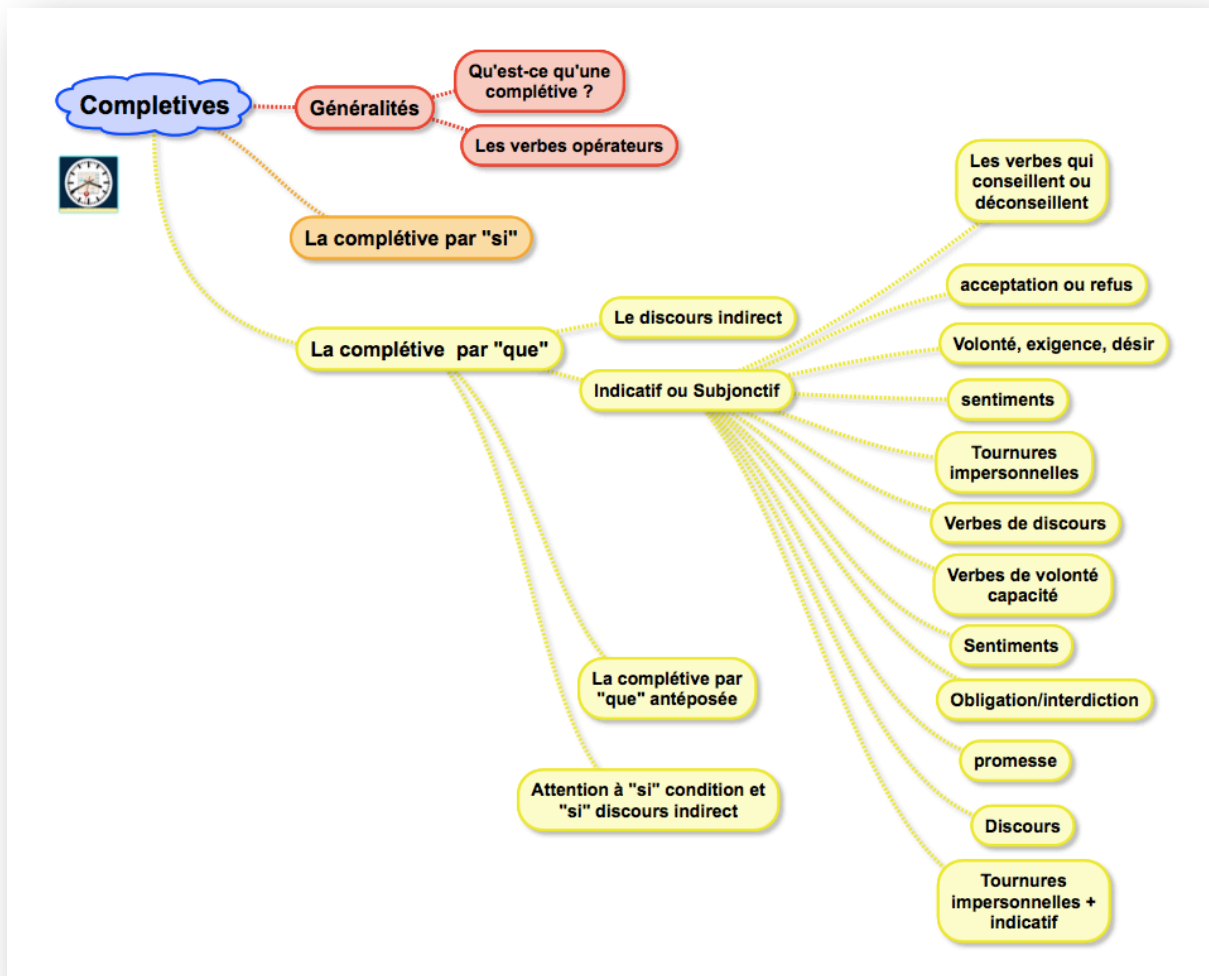
Tout dépend donc du niveau de style que l'on veut produire ou que l'on entend. Il y a deux façons de faire, lorsque l'on est capable d'employer le subjonctif à bon escient :

Ou bien l'on tient à s'imposer, et on emploie ce mode disparaissant.

Ou bien, tel le caméléon, on s'adapte au milieu ambiant et on l'emploie dans un milieu littéraire, quitte à le remplacer par l'indicatif ou le futuro-conditionnel dans un environnement plus modeste.

11.2 Les complétive par que et par si

11.2.1 Topogramme des complétives



11.2.2 Généralités

Nous connaissons plusieurs sortes de subordonnées :

- Les relatives, qui se rapportent à un nom : *C'est la poule qui chante qui a fait l'œuf. Qui chante* se rapporte à l'antécédent *poule*.
- Les circonstancielles, qui sont compléments circonstanciels du verbe principal. *Quand il pleut, les escargots sortent de leur coquille*. Quand il pleut est complément circonstanciel de temps du verbe *sortent*.
- Les infinitives et participiales, dont le verbe est à l'infinitif ou au participe présent ou passé avec un sujet propre, et qui se rapportent au verbe comme complément : *J'entends siffler le train* (*siffler le train*, CV(—) de *entendre*) . *Le fusible ayant sauté, la pièce était plongée dans l'obscurité*. (*Le fusible ayant sauté*, complément circonstanciel de cause de *était plongée*).

11.2.2.1 Qu'est-ce qu'une complétive ?

Il existe encore des subordonnées introduites par **si** ou **que**, dont **la fonction dépend de la valence du verbe principal**, et que l'on nomme **complétives**. Elles se rapportent à ce verbe, qui doit être un **verbe opérateur** avec la valence **Verbe + si/que** ou verbe **Prép + que**.

- Ex :
- ◆ *La fonctionnaire m'a demandé si j'étais marié. (Demander + si)*
 - ◆ *Je lui ai répondu que je ne l'étais pas. (Répondre + que)*
 - ◆ *Je l'ai averti de ce que je n'étais pas d'accord. (avertir de ce que)*

11.2.2.2 Les verbes opérateurs.

Un **verbe opérateur** est un verbe qui peut contenir dans sa valence une subordonnée introduite par que, ou un infinitif.

Il a pour valence : **Verbe + si / que** ou verbe **Prép + que**.

Ou encore : **Verbe + inf** ou **verbe Prép + Inf**.

11.2.3 La complétive par si

Elle est utilisée dans le discours rapporté, lorsque l'on utilise le discours indirect pour rapporter une interrogation totale, sur toute la phrase, sans mot interrogatif. Pour plus de détails, voir 10.3 : Le discours rapporté.

Ex :

- Voulez-vous sortir avec lui ? Il lui a demandé si elle voulait sortir avec lui.*
Est-ce qu'il va pleuvoir ce soir ? Je vous demande s'il va pleuvoir.



Remarques :

Si + il(s) = s'il(s)

Est-ce que ne doit pas être repris au discours indirect. Sa fonction est d'éviter l'inversion du sujet, qui n'a pas lieu au discours indirect.

Verbes d'interrogation

- *Demander à qn + si* ◆ *Je lui ai demandé si elle venait.*
- *Vouloir savoir + si* ◆ *Elle veut savoir si son fils travaille bien.*
- *Se demander + si* ◆ *Je me demande si elle est au courant.*

11.2.4 La complétive par que

La complétive par **que** s'emploie dans deux cas différents :

- Dans un discours indirect, lorsque l'on rapporte un texte à l'affirmative (sauf lorsqu'on a employé un impératif) : ◆ *Il m'a dit qu'il viendrait.*
- Lorsque l'on emploie un verbe opérateur contenant dans sa valence + que + verbe : ◆ *Elle a envie qu'il sorte.*
- Lorsque l'on emploie un verbe opérateur contenant dans sa valence préposition + préposition + que : ◆ *Je l'ai averti de ce que je n'étais pas d'accord.* La valence est Avertir qn de qch / quelqu'un de ce que

11.2.4.1 Le discours indirect

Le discours indirect est l'une des formes du discours rapporté. Rappelons qu'il en existe 3 formes :

- Le discours direct. ✦ *Elle dit « Je viens de Sardaigne. »*
- Le discours indirect. ✦ *Elle dit qu'elle vient de Sardaigne.*
- Le discours semi-direct. ✦ *Selon elle, elle vient de Sardaigne.*

Seul le discours indirect emploie les conjonctions, ici, **que**.

Le discours indirect est introduit par un verbe de discours ou de pensée.

Règle



Lorsque le discours que l'on rapporte est à la forme affirmative, que son verbe est conjugué, et qu'il n'est pas à l'impératif, on emploie au discours indirect la conjonction **que**.

- ✦ *Elle dit : « Je viens de Sardaigne. »*
- ✦ *Elle dit qu'elle vient de Sardaigne.*



Pour plus de détails, en particulier sur l'emploi des temps, reportez-vous à l'unité sur le **Discours rapporté**.

11.2.4.1.1 La complétive par que au subjonctif

Il y a trois cas où le verbe de la subordonnée **complétive par que** se met au **subjonctif** :

- La complétive est antéposée, c'est-à-dire qu'elle est placée avant la principale à laquelle elle se rapporte.
- Le verbe opérateur exige l'emploi du subjonctif.
- Le verbe opérateur exige l'indicatif à l'affirmative, mais **il permet l'emploi du subjonctif à la forme interrogative ou à la forme négative**.

Pour plus de commodité, nous appellerons verbe opérateur aussi bien les verbes comme **croire** que les tournures à base verbale comme **être sûr**.

11.2.4.1.2 La complétive antéposée

Règle :



Lorsque la complétive par que est utilisée avant la principale à laquelle elle se rapporte, son verbe se met au subjonctif.

- Ex. : ✦ *Je suis certain qu'il est chez lui.*
→ *Qu'il soit chez lui est certain.*



Attention, **seul le verbe noyau de la complétive par que se met au subjonctif**. Les verbes des subordonnées qui en dépendent ne sont pas touchés par cette règle, et sont au temps auquel on les aurait employés si la subordonnée avait été employée après la principale.

- ◆ *Le commissaire est certain que le jardinier a assassiné la femme qui l'employait.*
- ◆ *Que le jardinier ait assassiné la femme qui l'employait est certain pour le commissaire.*

Dans ce cas précis, la subordonnée complétive par **que** est le sujet du verbe de la principale. Mais ce n'est pas toujours le cas. Dans la solution suivante, elle est CV(prép) (=complément d'objet indirect) de « être certain de qc », représentée par **en**.

- ◆ *Que le jardinier ait assassiné la femme qui l'employait, le commissaire en est certain.*

La complétive au subjonctif

Comme dit plus haut, il y a deux cas :

- Le verbe opérateur exige l'emploi du subjonctif.
- Le verbe opérateur exige l'indicatif à l'affirmative, mais il permet l'emploi du subjonctif à la forme interrogative ou à la forme négative.

11.2.4.1.2.1 A la forme affirmative

→ Les verbes qui conseillent ou déconseillent (+subjonctif)

Verbe et valence	Exemple
<i>Conseiller à qn + que</i>	<i>Le docteur nous a conseillé que nous dormions plus.</i>
<i>Suggérer à qn + que</i>	<i>Nous lui avons suggéré qu'il perde du poids.</i>
<i>Déconseiller + que</i>	<i>Le chef déconseille que l'on arrive en retard.</i>
<i>Encourager qn à ce + que</i>	<i>Nous l'avons encouragé à ce qu'il passe le concours.</i>

→ Les verbes qui expriment l'acceptation ou le refus (+subjonctif)

<i>Se moquer + que</i>	<i>Je me moque que vous ne soyez pas d'accord.</i>
<i>Accepter + que</i>	<i>Elle a accepté que son fils quitte la maison.</i>
<i>Refuser + que</i>	<i>Je refuse que vous m'accompagniez</i>

→ Verbes de volonté, d'exigence, de désir

Ces verbes introduisent une subordonnée contenant une action que l'on désire voir réalisée. Évidemment, rien ne dit qu'elle le sera vraiment, et l'on retrouve là l'une des explications de base du subjonctif. Voici une liste des verbes en question, que vous aurez intérêt à apprendre.

Verbes de volonté, d'exigence, de désir			
aimer que aimer mieux que approuver que désirer que approuver que avoir envie que blâmer qn que commander que	conseiller que défendre que demander que obtenir que permettre que préférer que	détester que désapprouver que empêcher que éviter que exiger que implorer que interdire que	louer que mériter que souffrir que souhaiter que prier que recommander que trouver bon/mauvais que
ex: <i>J'exige que vous me fassiez des excuses!</i> <i>Je veux qu'elle me rende mon livre!</i>			

 Attention! Il existe des exceptions!

Les verbes ci-dessous sont suivis de l'INDICATIF ou du CONDITIONNEL (suivant les règles du discours indirect).		
compter que, décider que,	décréter que, espérer que,	résoudre que
<i>ex: J'espère qu'elle réussira à son examen</i> <i>Le gouvernement a décrété qu'il serait interdit de fumer dans les lieux publics.</i>		

→ Verbes de sentiments.

Règle :



Ces verbes, qui expriment des sentiments, donc, quelque chose de subjectif, sont suivis du subjonctif.

Verbes de sentiments	
se réjouir / être heureux se fâcher / être fâché s'affliger / être affligé s'indigner / être indigné s'étonner / être étonné / être surpris	craindre / appréhender / avoir peur trembler / redouter se plaindre avoir honte / être honteux se consoler
<i>ex: Je regrette que vous ne soyez pas de mon avis.</i> <i>Je crains qu'il n'ait trop bu.</i>	
Remarque : les verbes de crainte sont suivis du NE explétif .	

► Tournures impersonnelles

Tout dépend du degré de certitude de la tournure impersonnelle.

Règle :



Lorsque l'idée contenue dans la subordonnée est présentée comme douteuse, souhaitable ou fortement subjective, on emploie le subjonctif.

Il existe un fort grand nombre d'expressions. Nous allons nous limiter à une liste, que vous pourrez compléter par analogie.

Tournures impersonnelles suivies du subjonctif .				
il faut il semble il se peut		il importe il suffit		
il est ...				
bon juste convenable	nécessaire naturel temps	dommage fâcheux hon- teux	impossible possible	étrange étonnant souhaitable
<i>ex: Il faut absolument que tu me le dises.</i> <i>Il n'est pas bon que l'homme soit seul. (la Bible)</i> <i>Il est naturel que vous ayez envie d'exercer un métier qui vous intéresse.</i> <i>Il est souhaitable que chacun aille à l'école jusqu'à l'âge de seize ans.</i>				

11.2.4.1.2.2 A la forme interrogative et à la forme négative

Les verbes de souvenir, de pensée (subjonctif possible dans l'interrogative et la négative) et d'oubli (+ indicatif)

<i>Se souvenir + de ce que</i>	<i>Je me souviens de ce qu'il m'a parlé ce soir-là.</i>
<i>Se rappeler + que</i>	<i>Je me rappelle qu'il était présent.</i>
<i>Penser + que</i>	<i>Je pense qu'elle a raison. Penses-tu qu'elle ait tort ?</i>
<i>Oublier + que</i>	<i>Nous avons oublié qu'il nous avait appelés.</i>

Les tournures impersonnelles suivantes entrent aussi dans cette catégorie.

il advient que il paraît que il s'ensuit que	il résulte que il me semble que	il est vrai que il est clair que il est sûr que il est certain que	il est évident que il est admis que il est probable que il est vraisemblable que
--	------------------------------------	---	---



Attention!

Comme pour les verbes **d'opinion** ou **de pensée** suivis de l'indicatif à l'affirmative, **ces tournures impersonnelles suivies de l'indicatif**, et qui désignent **quelque chose de sûr**, deviennent **incertaines à la forme négative** et **douteuses à la forme interrogative**. Elles sont donc **suivies, aux formes négative et interrogative**, du **subjonctif**.

<i>Il est sûr que</i>	<i>Il est sûr qu'il est mort assassiné.</i>
<i>Il n'est pas sûr que</i>	<i>Il n'est pas sûr qu'il soit mort de mort naturelle.</i>

11.2.5 Autres complétives par que

- ▶ Verbes de discours (I) = indicatif / (S) = subjonctif.

<i>Dire à qn + que</i>	<i>Il m'a dit que je pouvais toujours courir. (I)</i>
<i>Expliquer à qn que</i>	<i>Il m'a expliqué que c'était impossible. (I)</i>
<i>Déclarer à qn que</i>	<i>Vous avez déclaré qu'on ne vous l'avait pas dit. (I)</i>
<i>Prétendre + que</i>	<i>Il prétend que ses parents ne l'aimaient pas. (I)</i>

- ▶ Verbes de volonté, de capacité ou d'incapacité

<i>Vouloir + que</i>	<i>Le prisonnier veut qu'on le libère. (S)</i>
<i>Exiger + que</i>	<i>La loi exige qu'on la respecte. (S)</i>
<i>Savoir + que</i>	<i>Il savait que sa mère avait été communiste. (I)</i>
<i>Craindre + que</i>	<i>Le député craint que ses électeurs ne l'abandonnent. (S)</i>

- ▶ Les verbes de sentiment, exprimant que l'on aime ou déteste des actions :

<i>aimer + que</i>	<i>Elle aime que nous lui offrons des fleurs. (S)</i>
<i>avoir envie + que</i>	<i>Elle a envie que nous la laissions tranquille. (S)</i>
<i>détester + que</i>	<i>Elle déteste que vous ronfliez. (S)</i>
<i>Préférer + que</i>	<i>Elle préfère que nous restions tranquilles. (S)</i>
<i>Aimer mieux + que</i>	<i>Il aime mieux que vous l'invitez. (S)</i>
<i>Adorer + que</i>	<i>Ma mère adorait que nous travaillions seuls. (S)</i>

▶ Les verbes qui obligent, ceux qui interdisent

<i>Dire à qn + que</i>	<i>Il a dit à la bonne qu'elle devait faire la vaisselle. (I)</i>
<i>Demander à qn + que</i>	<i>Elle a demandé au garagiste qu'il change la roue. (S)</i>
<i>Exiger de qn + que</i>	<i>Son chef exige de lui qu'il reste jusqu'à 8 heures. (S)</i>
<i>Interdire à qn + que</i>	<i>Elle nous a interdit que nous vous parlions. (S)</i>
<i>Obliger qn à ce que</i>	<i>On l'a obligé à ce qu'il fasse des heures sup. (S)</i>
<i>Contraindre qn à ce que</i>	<i>Néron a contraint ses adversaires à ce qu'ils s'exilent. (S)</i>

▶ Les verbes exprimant une promesse

<i>Promettre à qn que,</i>	<i>Elle m'a promis qu'elle m'appellerait.</i>
<i>Jurer à qn que</i>	<i>Elle lui a juré qu'il pourrait sortir avec elle.</i>

▶ Les verbes de pensée qui s'exercent sur des actions

<i>Penser + que</i>	<i>Elle pense qu'il arrivera vers 9 heures</i>
<i>Avoir envie + que</i>	<i>Elle a envie qu'il sorte.</i>

▶ Les verbes introduisant un discours :


<i>Demander à qn + que</i>	<i>Le patron lui a demandé qu'il se dépêche.</i>
<i>Excuser qn + que</i>	<i>Elle l'a excusé qu'il l'ait trompée.</i>
<i>S'excuser + que</i>	<i>Il s'excuse que ses enfants fassent du bruit.</i>

▶ Les verbes de croyance

<i>Croire + que :</i>	<i>Je crois qu'il se moque de nous.</i>
<i>Supposer que :</i>	<i>Vous supposez qu'on se fiche de vous ?</i>

▶ Tournures impersonnelles :

Règle

 **Pour les tournures impersonnelles aussi, lorsque l'idée contenue dans la subordonnée est présentée comme sûre, on emploiera l'indicatif.**

Tournures impersonnelles suivies de l'indicatif.		
<i>il paraît que</i> <i>il s'ensuit que</i>	<i>il advient que</i> <i>il résulte que</i>	<i>il me semble que</i>
il est ...		
<i>vrai que</i> <i>clair que</i> <i>sûr que</i>	<i>certain que</i> <i>évident que</i> <i>admis que</i>	<i>probable que</i> <i>vraisemblable que</i>

 **Attention!**

Comme pour les verbes **d'opinion** ou **de pensée** suivis de l'indicatif à l'affirmative, **ces tournures impersonnelles suivies de l'indicatif**, et qui désignent quelque chose de sûr, **deviennent incertaines à la forme négative et douteuses à la forme interrogative**. Elles sont donc **suivies, aux formes négative et interrogative, du subjonctif**.

Le français moderne accepte aussi l'indicatif dans les mêmes conditions que pour les

verbes d'opinion ou de pensée.

- ex: ♦ *Il est sûr que vous avez raison.*
→ *Il n'est pas sûr que vous ayez raison.*

11.2.6 Problèmes d'identification : la complétive par si et la conditionnelle par si

Il convient de ne pas confondre la complétive par si, dans laquelle on peut employer les temps du futuro-conditionnel, et la conditionnelle par **si**, qui interdit l'emploi de ces temps.

Complétive par « si » :

- ♦ *J'irai lui demander pardon.*
- ♦ *Je lui ai dit que j'irais lui demander pardon.*

Conditionnelle par « si » :

- ♦ *Si j'allais lui demander pardon, cela ne changerait rien.*

Et non pas : * ~~Si j'irais lui demander, cela ne changerait rien.~~

En résumé, l'emploi des complétives est pratique. Il faut juste savoir si le verbe introducteur le permet ou non, et si c'est le cas, à quel mode et à quel temps.

11.3 Les circonstancielles

Les subordonnées circonstancielles sont extrêmement importantes pour toute personne désireuse d'argumenter. En effet, si l'on veut expliquer quelque chose, il faut savoir utiliser le discours indirect, certes, mais il faut surtout pouvoir expliquer les circonstances au cours desquelles quelque chose a eu lieu.

Lorsque l'on explique, les circonstances, on a recours à des **subordonnées circonstancielles**.

Il en existe exactement 7 sortes, que nous classons ici par ordre alphabétique:

Les circonstancielles
le but (finale)
la cause (causale)
la comparaison (comparative)
la concession (concessive)
la condition (conditionnelle)
la conséquence (consécutif)
le temps (temporelle)

Ce qui fait la difficulté de l'emploi de ces circonstancielles, c'est qu'elles réunissent plusieurs phénomènes:

1. une **conjonction** ou une **locution conjonctive (une conjonction en plusieurs mots)**, qui ont une signification très précise,
 2. des **temps** et des **modes** bien précis,
- et qu'il faut faire en sorte que conjonctions, modes et temps coïncident.

De plus, lorsque l'on veut les remplacer par de simples compléments, on rencontre diverses difficultés:

❑ conjonctions / prépositions ou adverbes

1. Certaines conjonctions ou locutions conjonctives correspondent à une préposition ou à un adverbe:

ex: après que → après

2. d'autres correspondent à diverses prépositions ou adverbes dont l'utilisation diffère:

ex: avant que → avant + substantif : avant le soir

→ avant de + infinitif : avant de manger

3. d'autres enfin ne correspondent à aucune préposition:

ex: quand

❑ **substantif / infinitif / participe passé / participe présent / gérondif**

Selon les cas, on peut remplacer une circonstancielle par un substantif, un infinitif, un participe passé ou présent, ou un gérondif. Reportez-vous à la suite de ce chapitre pour en apprendre plus sur ce sujet.

Nous allons donc nous lancer dans cette étude précise, et nous suivrons pour cela un ordre différent de l'ordre alphabétique:

Les circonstancielles
1. Le temps
2. La cause
3. La conséquence
4. Le but
5. La condition
6. La comparaison
7. La concession

Il faudra non seulement bien apprendre les différentes conjonctions ou locutions conjonctives avec leur emploi. En outre, il faudra bien apprendre par quoi les remplacer lorsque l'on peut simplifier les phrases.

11.3.1 Les circonstancielles de temps (temporelles)

Comme leur nom l'indique, les circonstancielles de temps expriment les circonstances temporelles dans lesquelles le procès de la principale a lieu. Elles servent à replacer les procès dans le temps, mais aussi à exprimer la répétition, la durée etc.

Nous allons examiner dans cette unité les différents moyens d'exprimer les relations logiques de temps, et plus particulièrement les subordonnées et leurs équivalents. La subordonnée de temps se sert de la quasi-totalité des Tpt. Nous les utiliserons nous-mêmes dans nos analyses.

11.3.1.1 Topogramme des subordonnées de temps



Outre les Tpt1, 2 et 3, auxquels il est difficile d'échapper, le Tpt4 peut nous servir de plan, car la subordonnée de temps sert à replacer les procès dans le temps, par une balise ou par la position temporelle par rapport à un autre procès. Ainsi, on pourrait envisager les trois possibilités :

1. L'antériorité.
2. La postériorité.
3. La simultanéité.

Nous verrons comment fonctionnent ces subordonnées en étudiant les conjonctions, leurs rapports avec l'emploi des temps, et les différentes manières de les simplifier (participes, gérondifs, nominalisation) tout en conservant le plus de détails possibles.

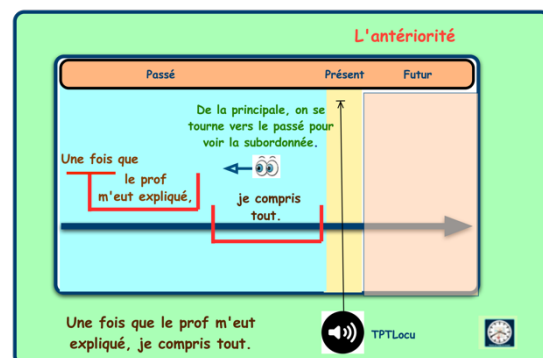
11.3.1.2 L'antériorité

Rappelons ce que l'on entend par antériorité, et que nous avons expliqué dans les paragraphes sur Tpt4 des chapitres 7 et 9.

◆ *Une fois que le prof m'eut expliqué, je compris tout.*

Le locuteur voit les choses de la principale: **je compris**. Il explique alors les circonstances dans lesquelles ce procès a eu lieu: *d'abord, le prof m'a expliqué le problème.*

Vue de la principale, la subordonnée a **déjà eu lieu**. Elle est donc **antérieure** à l'action de la principale, c'est-à-dire qu'elle **a eu lieu avant**. Autrement dit, elle a commencé, a duré et s'est arrêtée avant le début du procès de la principale.



Pour bien montrer cette antériorité, on emploie:

- la locution conjonctive **une fois que**
- le temps composé qui correspond à celui de la principale: ici, le **passé antérieur**, correspondant au **passé simple** de la principale.

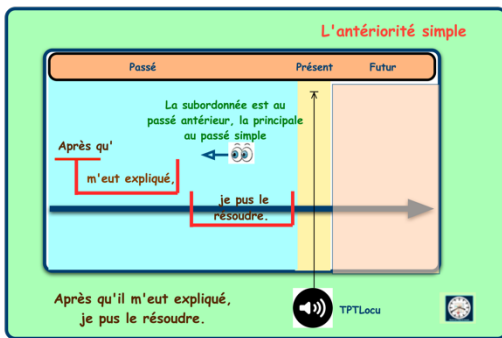
Il s'agit donc, selon Tpt4, d'une antériorité soulignée par l'emploi d'un temps composé correspondant (passé antérieur passé simple) et de la balise temporelle *une fois que*.

Règle :



Notons que la subordonnée de temps n'a de sens temporel que par rapport à la principale à laquelle elle se rapporte.

◆ *Après qu'il m'eut expliqué le problème, je pus le résoudre*



Ici, l'explication du passé antérieur n'est possible que si l'on sait qu'il a lieu **avant un passé simple**. Où est ce passé simple? Évidemment, dans la principale!

Nous notons sur notre exemple cette dépendance en dessinant la subordonnée détachée de l'axe des temps. Cela revient à dire que l'on ne sait pas quand a lieu la subordonnée dans l'absolu. On sait seulement qu'elle a eu lieu **avant la principale**.

Voyons d'abord les subordonnées, avant de voir les façons de les remplacer...



Rappelons que, pour qu'il y ait antériorité, il faut que l'action qui commence la première se termine avant l'action qui commence la deuxième.

11.3.1.2.1 Les subordonnées de temps exprimant l'antériorité.

Conjonction et locutions conjonctives d'antériorité	
après que / une fois que	<i>depuis que</i>
dès que / aussitôt que	<i>maintenant que</i>
à peine ... que	<i>à présent que</i>
quand / lorsque	

Les conjonctions (ou locutions conjonctives) qui marquent l'antériorité peuvent être classées en trois catégories:

11.3.1.2.1.1 Celles qui marquent l'antériorité toute simple

Un procès, le procès principal, *sert de référence temporelle*, un autre procès, le noyau de la subordonnée, est déclaré antérieur à l'action principale. (**après que / une fois que + quand / lorsque**)

◆ **Après qu' il m'eut expliqué le problème, je pus le résoudre. (une fois que...)**

Le français a la possibilité d'exprimer, outre l'antériorité, le fait que *les deux actions se suivent de plus ou moins près*. La locution conjonctive *après que* marque l'antériorité, sans que l'on insiste sur la proximité des deux procès.

◆ **Après qu' ils ont réussi au baccalauréat, 25 % des jeunes Français entrent à l'université.**

Cette phrase montre l'antériorité de la réussite au bac par rapport à l'entrée à l'université, mais rien ne nous dit si les étudiants vont immédiatement après à l'université, ou s'ils prennent leur temps, une année sabbatique par exemple.



Notons que les conjonctions **quand** et **lorsque** peuvent être employées à la place d'**après que** à condition que **le verbe qu'elles introduisent soit conjugué au temps composé correspondant au temps simple de la principale.**

◆ *après qu'il eut mangé, il se coucha = Quand il eut mangé, il se coucha.*

En effet, comme **quand** et **lorsque** servent un peu à tout, c'est l'emploi des temps qui montre que l'on a affaire à une antériorité.

11.3.1.2.1.2 Locutions conjonctives montrant que deux actions se suivent immédiatement

Ce phénomène est expliqué dans Tpt7 : juste après le procès.

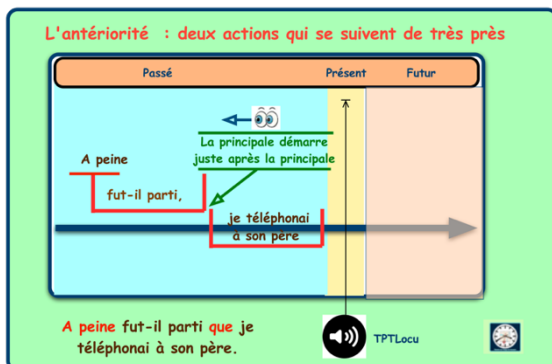
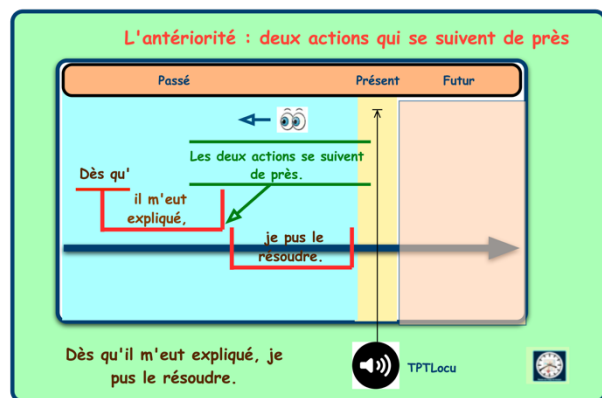
*dès que,
aussitôt que, sitôt que
à peine ... que*

On peut d'ailleurs dire que ces trois locutions indiquent, dans l'ordre ci-dessus, des actions de plus en plus proches. La différence entre **dès que** et **aussitôt que** n'est pas bien grande.

Pourtant, un procès introduit par **à peine... que** a lieu immédiatement avant le procès principal : comme on dit familièrement on n'a pas le temps de dire "ouf!".

◆ *Dès qu' il fut parti, je téléphonai à son père.*

Dans le deuxième exemple, je téléphone beaucoup plus tôt que dans le premier. On notera l'emploi particulier de **à peine ... que**.



Après **à peine**, on fait une **inversion**. De plus, *la proposition principale commence par que*.

Notez donc que, pour bien utiliser **à peine que**, il faut:

1. employer **à peine**
2. faire l'inversion du sujet
3. introduire la principale par **que**

◆ *A peine fut-il parti que je téléphonai à son père.*

Conjonctions qui montrent qu'une action antérieure est le point de départ de l'action principale.

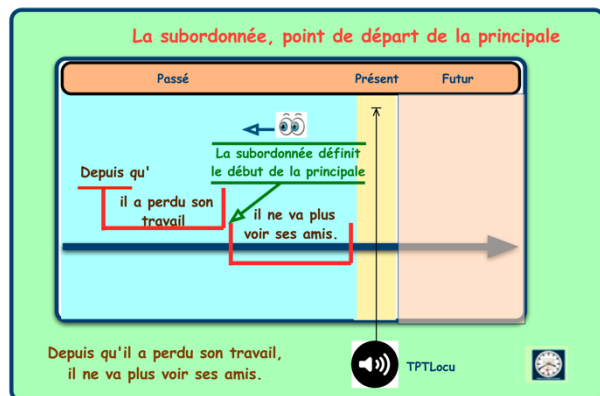
- *depuis que*
- *maintenant que*
- *à présent que*

◆ *Depuis qu' il a perdu son travail, il ne va plus voir ses amis*

La perte de son travail est l'*action antérieure*, et elle marque le *point de départ de l'action principale*: autrement dit, le fait qu'il n'aille plus voir ses amis a commencé le jour même où il a perdu son travail.

La subordonnée montre donc quand le procès de la principale a commencé. Nous sommes obligés de considérer que la perte de son travail précède, même si c'est de peu de temps, l'action principale. En effet, la personne qui fait cette

remarque a bien vu qu'il devait y avoir un rapport, **un lien de cause à effet**, entre ces deux actions. **D'abord**, il a perdu son travail. **Ensuite**, il a peut-être perdu le goût de s'amuser ou de vivre, ou encore, il n'ose pas se montrer à des gens qui travaillent encore... En tout cas, la perte de son travail a eu lieu **d'abord**, et il a cessé de voir ses amis **après**. Selon Tpt7, la subordonnée a lieu avant le procès de la principale. Et même si tout ce procès nous intéresse, la subordonnée mais le focus sur le début de la principale.



► On notera que l'on ne peut employer "*depuis que*", avec un sens d'antériorité, qu'avec les temps suivants:

→ Passé composé / Présent pour la période du présent :

◆ *Depuis qu'il a été malade, on ne le voit plus.*

→ Plus-que-Parfait / Imparfait pour la période du passé :

◆ *Depuis qu'il avait été malade, on ne le voyait plus.*

Si l'on veut exprimer des actions futures, on aura recours à la locution conjonctive: **à partir du moment où**.

→ Futur antérieur / Futur simple pour la période du futur:

◆ *A partir du moment où il aura été malade, on ne le verra plus.*

Que l'on peut aussi employer à d'autres temps :

◆ *A partir du moment où il s'est marié, il n'a plus fréquenté ses amis.*

► **Les locutions conjonctives:**

- ***maintenant que***
- ***à présent que*** s'emploient dans les mêmes conditions, et avec les mêmes temps que: ***depuis que***.

- ◆ *A présent qu'il a été élu, il fait ce qu'il veut.*
- ◆ *Maintenant qu'on l'avait nommé directeur, il pouvait faire ce qu'il voulait.*



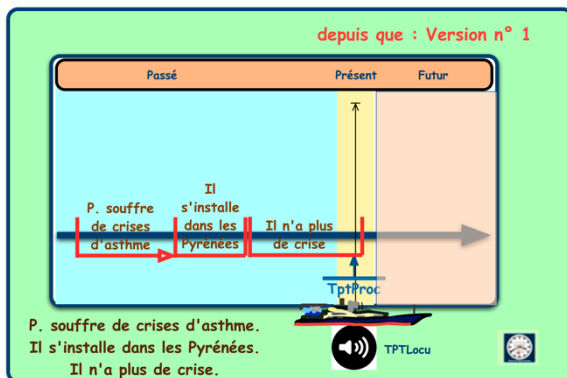
Remarques sur *depuis que* :

Depuis que a deux valeurs différentes. Voyons les exemples suivants :

- ◆ *Depuis qu'il s'est installé (A) dans les Pyrénées, Paul n'a (B) plus de crises d'asthme. (1)*
- ◆ *Depuis qu'il habite (A) dans les Pyrénées, Paul n'a (B) plus de crises d'asthme. (2)*

Depuis que part d'un moment précis. Ici, c'est le déménagement de Paul pour les Pyrénées. Mais il y a deux façons d'envisager le problème :

Phrase 1 : la balise temporelle *depuis que* prend le procès (A) pour point de départ, c'est-à-dire l'installation dans les Pyrénées.. Comme expliqué pour Tpt II habite



De notre bateau temporel, nous voyons s'écouler les événements.

Paul souffre de crises d'asthme. Pour y échapper, il s'installe dans les Pyrénées. Maintenant, il n'a plus de crise.

Les procès sont présentés dans l'ordre chronologique. Le premier procès (A) a été dessiné avec une flèche pointant vers le 2^e procès (B). Le premier n'est pas fini quand commence le second. A. Il n'est donc pas antérieur à B. Selon Tpt4, il y a là simultanéité au contact. Les procès sont au présent car ils sont créés par le temps et que le locuteur dit ce qui se passe devant lui au fur et à mesure.

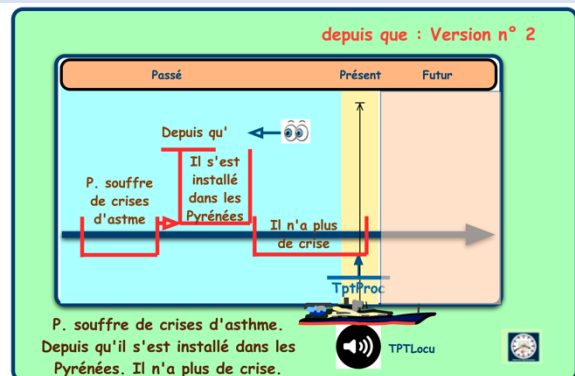
Dans notre deuxième cas, nous intégrons une subordonnée introduite par *depuis que* pour montrer quand a commencé l'absence de crises.

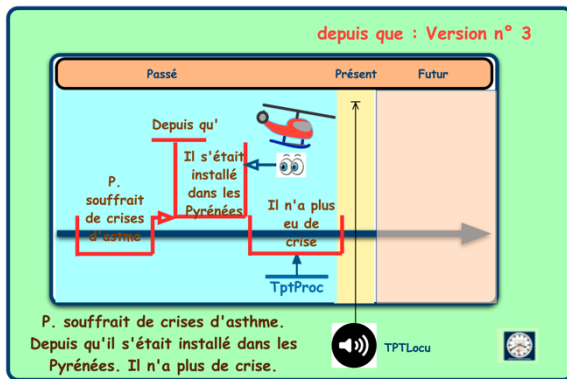
Le procès correspondant, l'installation dans les Pyrénées, étant antérieur à la constatation de l'absence de crises, il doit être au temps antérieur au présent du 3^e procès, c'est-à-dire au passé composé.

Lorsque l'on se sert de *depuis que*, c'est pour montrer quand a commencé le procès principal.

On aurait pu inverser l'ordre des propositions :

- ◆ *Il n'a plus de crise depuis qu'il s'est installé dans les Pyrénées.*





Maintenant que les faits sont passés, c'est en hélicoptère (cf. Tpt2), qui nous survolons les événements.

Le 1^{er} procès, qui est au passé, et simultané au contact, comme nous l'avons expliqué plus haut, est à l'imparfait (Tpt4).

Le 3^e procès est au passé composé car le procès est au passé, qu'il est le dernier, et qu'il n'est interrompu par rien.

Enfin, le 2^e est introduit par *depuis que*, et il est antérieur à un passé. Avec *depuis que*, l'antérieur à un imparfait est au plus-que-parfait.

Lorsque *depuis que* désigne non plus l'élément temporel à l'origine du procès principal, mais un procès qui désigne la durée pendant laquelle le procès principal a lieu.

- ◆ *Depuis qu'il habite dans les Pyrénées, il n'a plus de crise.* (2b)
- ◆ *Depuis qu'il habitait dans les Pyrénées, il n'avait plus de crise. Il décida donc d'y rester.* (3b)

Dans 2b, les procès *il habite* et *il n'a plus de crise* sont simultanées, donc, au même temps. Comme *il n'a plus de crise* est encore vrai aujourd'hui, le procès est au présent. Dans 3b, les procès *il habitait* et *il n'avait plus de crise* sont simultanées, donc, au même temps. Comme *il n'a plus de crise* est encore vrai au moment où il a décidé de rester dans les Pyrénées, ce qui est un cas de simultanéité au contact, le procès est à l'imparfait.

11.3.1.2.2 Formes équivalentes marquant l'antériorité

11.3.1.2.2.1 Préposition + complément.

11.3.1.2.2.1.1 après (correspondant à après que)

après s'emploie:

- ▶ suivi d'un substantif ou d'un pronom à valeur temporelle.

ex: *après le repas, je fais la sieste.*

après moi, le déluge.

On notera que « repas » est un nom à valeur temporelle, tout comme le pronom « moi », qui désigne une vie, donc une portion de temps.

- ▶ suivi d'un infinitif passé.
- ◆ *Après avoir travaillé, je suis fatigué.*

N'oubliez pas d'employer la forme *composée* de l'infinitif pour marquer *l'antériorité*. C'est la solution que l'on choisit **lorsque le sujet de la principale est le même que celui de la subordonnée.**

- ◆ *Après que j'ai travaillé, je suis fatigué.*

Le sujet de la principale (**je**) est le même que celui de la subordonnée. Dans ce cas, on emploie plutôt la préposition et le complément. Ceci permet en effet de faire l'économie d'un sujet et d'une conjugaison.

◆ *Après avoir travaillé, je suis fatigué.*

Bien entendu, lorsque les deux sujets sont différents, on ne pourra pas employer cette solution.

◆ *Après que mon frère a mangé, je fais la vaisselle.*



Si j'écris: **après manger, je fais la vaisselle**, c'est moi qui mange, et c'est moi également qui fais la vaisselle.

11.3.1.2.2.1.2 Une fois (correspond à une fois que)

- Cette préposition s'emploie avec un **substantif** et un **participe passé conjugué avec être**.

◆ *Une fois mon travail terminé, je rentre à la maison.*

- Lorsque le **sujet de la principale** est également **sujet de la subordonnée**, on fait l'économie du sujet.

◆ *Une fois cuit, le soufflé au fromage doit être servi immédiatement.*

Ceci correspond à la forme: **une fois le soufflé au fromage cuit, il doit être servi immédiatement**. On économise alors un "soufflé", celui de la subordonnée. Le sujet du participe seul est aussi celui de la principale. De ce fait, nous n'avons plus affaire à une subordonnée participiale mais à un simple complément de temps.

11.3.1.2.2.1.3 Dès, une fois, à peine, aussitôt

- Ces prépositions s'emploient exactement comme **une fois**, c'est-à-dire avec un participe passé.

◆ *dès*

◆ *à peine mon travail terminé, je rentre à la maison.*

◆ *aussitôt*

Travail est le sujet de terminé, qui a là un sens passif : le travail est terminé, résultat du procès *terminer* (cf. Tpt7 : après le procès). Cela équivaut donc à :

◆ *A peine mon travail est-il terminé (que) je rentre à la maison.*



- Pourtant, si "**à peine**" et "**aussitôt**" peuvent s'employer avec un sujet qui est le même que celui de la principale, il n'en est de même pour "**dès**".

Ainsi, on pourra dire ou écrire:

ex: ◆ *à peine cuit, le soufflé doit être servi.*

◆ *aussitôt cuit,*

Mais on ne pourra, avec **dès**, que dire ou écrire:

◆ *Dès le soufflé cuit, il doit être servi.*



On ne peut pas faire, avec « dès », l'économie d'un sujet.

11.3.1.2.2.1.4 depuis

La préposition **depuis** s'emploie devant un substantif désignant une portion de **temps** (matin, soir, jour, mois, etc...) ou une **action** (*repas* = action de manger, *mort* = action de mourir, *départ* = action de partir, ...)

- ◆ *Depuis l'année dernière, il écrit ses mémoires.*
- ◆ *Depuis la naissance de sa fille, il habite à Nice.*

Prépositions / Conjonctions

→ Rappelons que l'on emploie, en français les prépositions, au lieu de conjonctions, dès que le sujet de la subordonnée est le même que celui de la principale.
→ De même, on peut employer une préposition lorsque le sujet et le verbe de la subordonnée peuvent être remplacés par un substantif marquant une action suivi d'un autre substantif.

ex: *Le train est arrivé* → *L'arrivée du train.*

- ◆ *Après que le train est arrivé, les passagers montent dans les wagons.*
- ◆ *Après l'arrivée du train, les passagers montent dans les wagons.*



Nous avons vu plus haut que depuis que avait deux emplois différents :
Remplacer un procès en montrant à quelle occasion il a commencé :

- ◆ *Depuis que sa tante s'est installée à Nice, il habite à Toulon.*

Remplacer un procès en parallèle à un autre procès simultané, qui dure autant.

- ◆ *Depuis que sa tante vit à Nice, il y habite lui aussi.*



La préposition **depuis** correspond au premier cas en désignant le début, et non la durée.

- ◆ *Il habite à Nice depuis l'installation de sa tante dans cette ville.*

11.3.1.2.2.1.5 Cas particuliers

Enfin, comme nous l'avons vu, certaines prépositions admettent des constructions particulières: on peut, avec ces prépositions, faire l'économie de l'auxiliaire "être", ce qui donne la construction:

Préposition + Substantif + participe passé:

- ◆ *Une fois le train arrivé, les voyageurs se déversent sur le quai.*
- ◆ *Une fois les devoirs finis, nous regardions la télévision.*



Attention cependant: ce doit être un **substantif**, en aucun cas un pronom personnel!!! Une construction comme * ~~une fois il arrivé~~ est **FAUSSE** !

Nous vous rappellerons une fois de plus qu'il n'existe pas, pour toutes les conjonctions une préposition équivalente: par exemple, *maintenant que* et *à présent que* n'ont pas de préposition équivalente.

► Le Participe composé

► On peut remplacer une subordonnée de temps exprimant une antériorité par un **participe composé précédé de son sujet**.

- ex: ✦ *Après que l'avion est arrivé, les passagers descendent.*
✦ *L'avion étant arrivé, les passagers descendent.*
- ✦ *Après que Pasteur a eu inventé le vaccin contre la rage, le Président de la République l'a décoré de la Légion d'honneur.*
✦ ***Pasteur ayant inventé le vaccin contre la rage, le Président de la République l'a décoré.***

► Lorsque le sujet du participe présent est le même que celui de la principale, on fait l'économie de ce sujet.

- ✦ *Mon frère ayant mangé, il sortit aussitôt du restaurant.*
✦ *Ayant mangé, mon frère sortit du restaurant.*

⚠ Bien entendu, le sujet du participe composé ne peut être omis **que lorsqu'il est aussi sujet du verbe principal**.

Beaucoup d'étudiants écrivent des phrases du genre:

*~~Ayant mangé, le train entra en gare.~~

Cette phrase signifie que **le train mange d'abord**, et qu'il entre ensuite en gare.

⚠ C'est bien sûr impossible ! Si le train entre en gare après que M. Dupont a mangé, nous pourrions écrire:

- ✦ *Après que M. Dupont eut mangé, le train entra en gare.*
✦ *M. Dupont ayant mangé, le train entra en gare.*

Ce dernier exemple s'emploiera plutôt lorsqu'il y a un lien logique entre les deux procès :

- ✦ *M. Dupont ayant mangé, il s'assoupit dans son fauteuil.*

On notera que le participe composé **ne peut pas avoir de pronom personnel exprimé pour sujet**. C'est-à-dire que lorsque le sujet de la subordonnée est un pronom personnel et qu'il n'est pas, en même temps, sujet de la principale, la solution "participe composé" est impossible.

Ainsi, on pourra dire:

- ✦ *Ayant sifflé trois fois, il (= le train) entra en gare,*

puisque le sujet de la subordonnée est le même que celui de la principale. On n'aura donc pas besoin de l'exprimer dans la subordonnée.

Mais on ne pourra pas employer cette solution pour la phrase:

- ✦ "*Dès que j'ai eu mangé, le train est entré en gare*",



car le sujet de la subordonnée est un pronom personnel, et qu'il n'est pas sujet de la principale. Je serais donc obligé de l'exprimer avec le participe composé, ce qui est impossible.

► Participe passé

On peut remplacer les formes au **participe composé**, dont l'**auxiliaire est être**, par la forme: **Substantif sujet + participe passé**. Il suffit pour cela d'enlever l'auxiliaire au participe présent.

(Attention! cela ne vaut qu'à la forme affirmative.)

- ✦ *Le train étant arrivé, je me rendis sur le quai.*
- ✦ *Le train arrivé, je me rendis sur le quai.*

Cela vaut également pour les cas où le **sujet du participe composé** est aussi **sujet du verbe principal**.

- ✦ *Étant arrivé, il sortit les clefs de sa poche.*
- ✦ *Arrivé, il sortit les clefs de sa poche.*

Conditions à remplir



Il est à noter que cette solution n'est possible que si :

1. La solution du participe composé est possible.
2. L'auxiliaire de ce participe est « être ». (Sauf si le verbe est pronominal !)

Ces conditions doivent être remplies *toutes les deux*.

► Subordonnées relatives

Une subordonnée relative peut aussi marquer l'antériorité.

- ✦ *Après qu' il fut arrivé, Pierre sortit les clefs de sa poche.*
- ✦ *Pierre, qui était juste arrivé, sortit les clefs de sa poche.*

N'oublions surtout pas que **l'emploi des temps est différent** lorsque l'on a affaire à une **relative**, et que le temps antérieur au passé simple est alors le plus-que-parfait.



11.3.1.2.3 Emploi des temps

Nous avons vu plus haut l'emploi des temps dans les subordonnées de temps marquant l'antériorité.

► lorsque les conjonctions sont:

dès que, une fois que, aussitôt que, sitôt que, à peine que, depuis que, quand, lorsque

on emploie dans la subordonnée le temps composé qui correspond au temps simple de la principale:

Subordonnée de temps antérieure	Principale
Futur antérieur	Futur simple
Passé composé	Présent
Passé antérieur	Passé simple
Plus-que-parfait	Imparfait
Passé surcomposé	Passé composé *)
Conditionnel passé 1 ^e forme	Conditionnel présent

*) Comme remplaçant du passé antérieur / passé simple

► lorsque les conjonctions sont:

depuis que, maintenant que, à présent que,

nous avons vu que seules deux combinaisons sont possibles pour marquer l'antériorité:

Subordonnée	Principale
Passé composé	Présent
Plus-que-parfait	Imparfait

Au **futur**, comme au **conditionnel**, on doit alors employer *à partir du moment où*.

Subordonnée	Principale
Futur antérieur	Futur simple
Conditionnel passé 1 ^e forme	Conditionnel présent

► lorsque la conjonction est *après que*, 3 cas peuvent se produire:

a) **l'antériorité est simple**. On emploie alors les temps employés pour *dès que*.

✦ *Après qu' il a mangé, il fait la sieste.*

b) **l'antériorité est éloignée**, c'est-à-dire que l'action décrite doit être cherchée avant les actions constituant le texte.

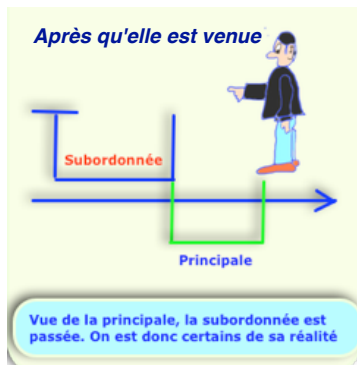
Dans ce cas, pour des actions principales passées ou présentes, on emploiera dans la subordonnée le plus-que-parfait. (cf. l'unité sur les temps)

✦ *Dupont se marie aujourd'hui, après qu'il avait promis à sa mère, sur son lit de mort, de ne jamais se marier.*

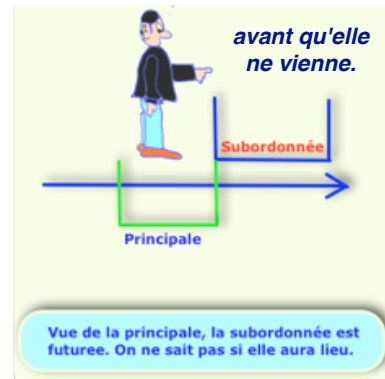
c) **enfin, il faut noter que la plupart des Français emploient après "après que" le subjonctif, alors que la règle veut l'indicatif.**

Que faire alors?

On emploiera-tant que la règle sera valable- l'indicatif. Mais lorsque le lecteur sera en France, nous lui conseillerons d'employer, de préférence, le subjonctif, s'il ne veut pas être tout le temps "corrigé" par les Français, un peu trop sûrs d'eux.



⚠ Les Français emploient le subjonctif par analogie avec *avant que*. Pourtant, si le subjonctif se justifie pour marquer une postériorité (vue de l'action de référence, l'action postérieure est perçue comme "non garantie"), il est un non-sens pour marquer l'an-



tériorité (vue de l'action de référence, l'action antérieure a sûrement eu lieu, puisqu'elle est déjà passée).

C'est au locuteur de choisir ce qu'il veut faire.

- faire juste.
- vivre tranquille.

Pourtant, je voudrais vous donner un peu d'espoir. Depuis quelques années, on entend de plus en plus de gens employer l'indicatif. Mais attention: la majorité continue joyeusement et sans complexe à se tromper! Mais enfin... On sent un léger frémissement...

11.3.1.3 La postériorité

Nous avons déjà vu dans l'unité sur l'emploi des temps ce que l'on entendait par "postériorité":

Définition de la postériorité

La postériorité, c'est le fait de replacer une action par rapport à une autre, de telle façon que l'action de référence, qui est décrite dans la principale, a lieu avant l'action exprimée dans la subordonnée, qui est donc, elle, postérieure à l'action de référence.

♦ *La souris s'échappe avant que le chat ne l'attrape.*

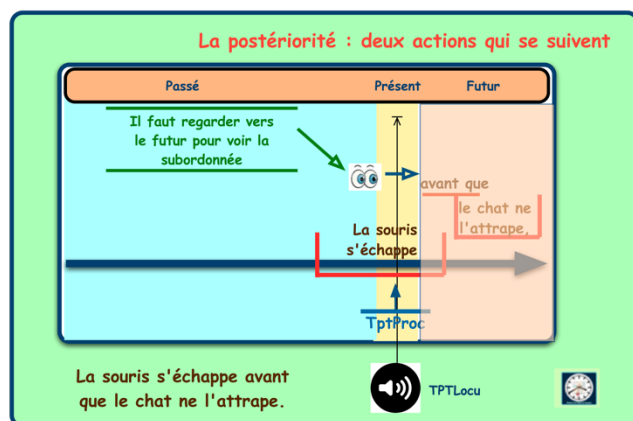
L'action de référence est l'action principale: « *La souris s'échappe* ».

L'action subordonnée se replace par rapport à cette action. Comme nous avons ici affaire à une subordonnée **postérieure**, l'action de la principale doit avoir lieu **avant** celle de la subordonnée. D'où le schéma ci-contre.

Rappelons que, lorsque l'action de référence a lieu (*la souris s'échappe*), l'action postérieure (*avant que le chat ne l'attrape*) n'a pas encore eu lieu.

D'ailleurs, si la souris court assez vite, le chat ne l'attrapera pas.

Pour bien montrer que, **vue de la principale**, l'action de la subordonnée de temps **n'aura peut-être même pas lieu**, le Français met le



verbe de cette subordonnée au **subjonctif**, mode de l'éventualité (cf. Tpt9 et Tpt12). Cela revient à dire que, lorsque la souris se sera échappée, nul ne peut dire si le chat va pouvoir l'attraper. Et même si cette action a eu lieu la semaine dernière, et même si le chat a, depuis, mangé la souris, il n'en demeure pas moins vrai que, au moment où l'action de référence a eu lieu, l'action postérieure était encore du domaine de l'éventualité. **Ce qui est important, c'est que l'on replace le récit au moment où le procès de référence a lieu**, d'où l'emploi du subjonctif.

Maintenant que le principe de la postériorité est clair, du moins, nous l'espérons, passons aux différents moyens d'exprimer cette idée de postériorité:

- ▶ d'abord par une subordonnée.
- ▶ ensuite par un moyen de remplacement: un complément.

11.3.1.3.1 Les subordonnées de temps marquant la postériorité.

Les subordonnées de temps marquant la postériorité sont introduites par l'une des locutions conjonctives suivantes

- avant que
- en attendant que
- jusqu'à ce que
- jusqu'au moment où

11.3.1.3.2 avant que

Cette locution conjonctive montre tout simplement que l'action de référence a lieu avant l'action de la subordonnée. Elle peut être suivie du "ne" explétif. (Vous pourrez, à ce sujet, vous reporter à l'unité sur la négation)

- ◆ *Je rentre vite à la maison avant qu'il ne se mette à pleuvoir.*

Notons que:

- le **mode employé** est le **subjonctif**.
- le *temps* employé est:
 - le **présent**, si l'action de référence doit avoir lieu avant le début de l'action subordonnée.
 - le **passé**, si l'action de référence doit avoir lieu avant la fin de l'action subordonnée (avant qu'elle ne soit accomplie).

- ◆ *Je pars avant qu'il n'arrive.*
- ◆ *Je pars avant qu'il ne soit arrivé.*

Dans le premier cas, on part sans attendre qu'il soit en vue, dans le deuxième cas, on part avant qu'il ne soit là. (on peut attendre qu'il soit en vue, par exemple, au pied du bâtiment). La différence n'est certes pas bien grande, mais elle peut être exprimée en cas de besoin, par exemple, quand on est interrogé par la police.

Notons en outre que, il y a quelques dizaines d'années, on aurait dû employer un

imparfait du subjonctif au cas où l'action de référence aurait été à un temps du passé, le **plus-que-parfait** étant alors réservé aux actions terminées, ou du moins à celle avant la fin desquelles l'action de référence doit avoir eu lieu.

- ◆ *Je partis avant qu'il n' arrivât.*
- ◆ *Je partis avant qu'il ne fût arrivé.*

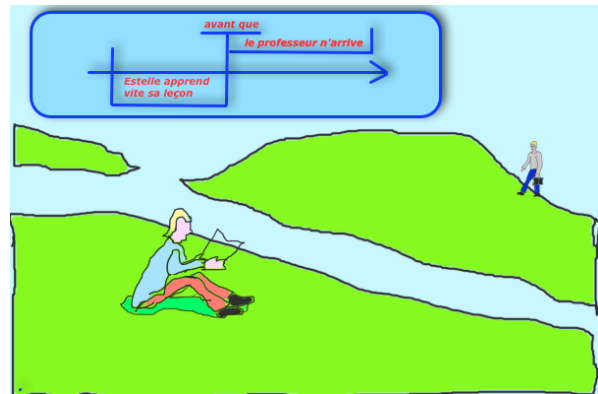
Cependant, le français moderne renonce aux formes de l'imparfait du subjonctif, ressenties comme lourdes ou malhabiles (il suffit de penser à *susse* (savoir), *pussiez* (pouvoir), *passassiez* (passer), etc.). Il vaut donc mieux le remplacer par le **présent** du subjonctif, et le plus-que-parfait par le **passé**. Mais ceux qui trouvent ce temps particulièrement sympathique, feront bien de se limiter à la troisième personne du singulier, la seule qui ne comporte pas de **-ss-** fâcheux.

Représentons la forme **avant que** par un schéma.

- ◆ *Estelle apprend vite sa leçon avant que le professeur n'arrive.*

Ici, cette élève apprend vite sa leçon avant que le professeur n'arrive.

Comme la jeune-fille ne sait pas encore sa leçon, et que le professeur est très sévère, elle se met au travail immédiatement.



Le professeur n'étant pas encore là au moment de la locution, on ne peut pas être sûr de son arrivée. C'est pour cela que l'on emploie le subjonctif.

11.3.1.3.3 en attendant que

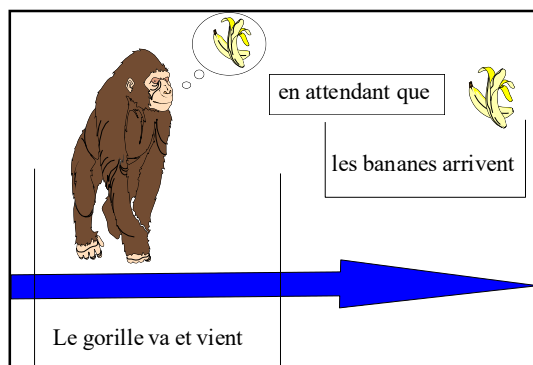
La locution conjonctive *en attendant que* exprime que l'action de référence a lieu **avant que l'action postérieure n'ait lieu**. Mais elle ajoute en plus l'idée que l'on **remplit tout le temps de cette attente** en faisant l'action de référence.

Par exemple :

Paul attend son amie Marie. Il est 20 heures, elle n'est pas là. Alors, il fait les cent pas (il va et il vient) en attendant qu'elle arrive. Il marche de long en large, non pas parce qu'il aime cela, mais pour tuer le temps.

L'arrivée de Marie (si elle vient) mettra un terme à cette action de référence qui n'est qu'une action pour passer le temps.

Représentons l'emploi de *en attendant que* par un schéma.



◆ *Le gorille va et vient en attendant que le gardien lui apporte des bananes.*

Vous savez sûrement que les gorilles adorent les bananes.

Ce gorille-ci attend que le gardien lui apporte son fruit préféré. Que fait-il donc, en attendant son repas? Rien de bien intéressant: il **tue le temps** en allant et venant.

L'action importante, pour lui, c'est celle de la subordonnée, à savoir **l'arrivée des bananes**. C'est clair, non?

Reprécisons encore une fois, au risque de nous répéter, que l'action de référence doit obligatoirement remplir tout le temps jusqu'à ce que l'action subordonnée ait lieu.

11.3.1.3.4 jusqu'à ce que

Nous avons déjà vu que la traduction de *jusqu'à ce que* en allemand était "*bis*", c'est-à-dire que c'est la même traduction que pour *en attendant que*. Mais il ne faudrait surtout pas croire que ces deux locutions ont la même signification! Ce n'est vraiment pas le cas, et il ne faudra surtout pas les confondre!

Prenons un exemple:

Paul attend Marie (et oui, encore une fois!). il est chez lui, occupé à écrire un logiciel pour calculer le poids de la lune. Normalement, Marie ne devait pas venir, mais elle lui a téléphoné, il y a dix minutes: "Mon chéri, je passe à 8 heures. Tu m'aimes?" Paul a dit oui, bien sûr. Puis, il a reposé le combiné, et il s'est écrié. "Zut, alors. Si elle vient, je ne vais pas pouvoir terminer ce programme. C'est bien ennuyeux!"

Autrement dit, Paul n'est pas très heureux qu'elle vienne aujourd'hui. Mais, pour ne pas perdre de temps, il se remet au travail: il travaillera *jusqu'à ce qu'*elle arrive.

La locution conjonctive *jusqu'à ce que* exprime donc que l'action de référence remplit le temps jusqu'au début de l'action subordonnée postérieure, mais la différence est la suivante:

Différence entre *en attendant que* et *jusqu'à ce que*



en attendant que exprime que l'on occupe le temps au moyen d'une action secondaire, jusqu'au moment où une action importante, que l'on attend, se passera.

Jusqu'à ce que exprime que l'on occupe le temps au moyen d'une action importante, que l'on interrompra lorsqu'une nouvelle action commencera

Le résultat est certes le même, mais l'intention de l'auteur est différente.

☞ Si on dit à son ami :

◆ « *J'ai rangé mes timbres en attendant que tu viennes.* » c'est le grand amour: on a rangé les timbres pour tuer le temps, dans l'attente de son arrivée.

☞ Mais si on lui dit :

◆ « *J'ai rangé mes timbres jusqu'à ce que tu viennes.* », c'est soit l'amour froid, soit que l'on veut montrer que l'on nous a surpris en plein milieu d'une activité importante. Il faut donc bien faire attention à ce que l'on dit pour éviter tout malentendu.

Remarque:

Les **actions postérieures**, exprimées, comme nous l'avons vu, au moyen du **subjonctif**, posent des problèmes au Français moyen, qui aimerait parfois exprimer l'action au passé ou au futur, alors que le subjonctif moderne ne dispose plus que de deux temps qui fonctionnent, à savoir le **présent**, et son antérieur, le **passé**. L'absence d'un futur met le Français quelquefois mal à l'aise. Par exemple, je veux dire que j'attendrai, demain, mon amie, et que je m'occuperai en collant des photos dans mon album.

Je ne dirai pas, comme le disent certains:



* « ~~Je collerai des photos en attendant qu'elle arrivera~~ (HORREUR!) »

En effet, je sais fort bien qu'il faut employer le **subjonctif**. Je dirai donc:

◆ « *Je collerai des photos en attendant qu'elle arrive.* »

Mais **je serai alors obligé de renoncer à l'expression du futur**. Ceux qui veulent absolument employer un futur auront recours à deux locutions conjonctives un peu compliquées, mais qui sont suivies de l'indicatif:

au lieu de	on emploiera
<i>en attendant que</i> <i>jusqu'à ce que</i>	→ <i>en attendant le moment où...</i> → <i>jusqu'au moment où...</i>

◆ *Je collerai des photos en attendant le moment où tu viendras me chercher.*

Ou bien, si je veux montrer que je sais m'occuper, ou encore que son arrivée n'est pas si importante pour moi:

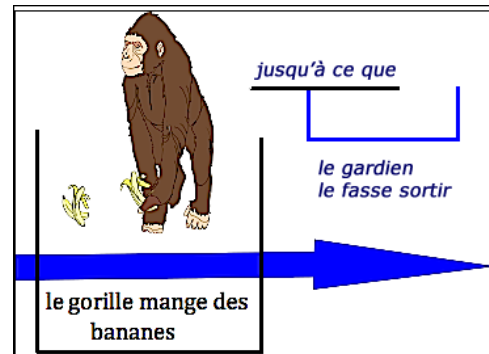
◆ *Je collerai des photos jusqu'au moment où tu arriveras.*

Représentons l'exemple avec *jusqu'à ce que* par un schéma:

- ◆ *Le gorille a mangé des bananes jusqu'à ce que le gardien le fasse sortir pour sa promenade.*

Cette fois-ci, notre gorille a enfin ses bananes. Il va donc les manger, et cela constituera son activité essentielle.

L'action annoncée dans la subordonnée (*le gardien va venir lui faire sa promenade*) ne l'intéresse pas: lui, ce qui l'intéresse, ce sont ses bananes.



Le gardien va donc venir l'interrompre dans son activité essentielle. On peut parier que l'arrivée de ce dernier ne va pas soulever son enthousiasme!



Nous aimerions encore faire une remarque importante pour nos lectrices germanophones.

J'attends l'arrivée d'un collègue pour 8 heures. Il est 3 heures. Je pourrai dire:

- ◆ *Je vais travailler jusqu'à ce qu'il vienne.*

Cela est possible, puisque je peux très bien travailler pendant 5 heures (mais oui!). Mais je ne pourrai pas dire:

- ◆ *Je vais manger un yaourt jusqu'à ce qu'il vienne.*

En effet, dans ce cas, il faut que j'occupe 5 heures à manger un yaourt, ce qui est très difficile, car si j'arrive à manger un yaourt pendant 5 heures, il faut que j'en mette très peu sur ma cuillère, et que je fasse durer le plaisir le plus longtemps possible. Et dans ce cas, en admettant que je ne m'endorme pas entre deux cuillères, je pourrai demander à figurer dans le livre des records. Il faut donc faire **très attention**, et employer avec *jusqu'à ce que* ou *en attendant que* seulement des actions de référence qui peuvent occuper tout le temps jusqu'au début de l'action postérieure!

En revanche, je pourrai dire :

- ◆ *Je vais manger un yaourt avant qu'il ne vienne.*

Alors, le yaourt n'a pas besoin de remplir pass 5 heures... Attention donc de ne rien écrire de ridicule.

11.3.1.3.5 Formes équivalentes marquant la postériorité

il y a assez peu de moyen de marquer la postériorité. On peut citer cependant une préposition correspondante pour chaque conjonction que nous avons déjà vue:

<i>avant / avant de</i>	<i>(en attendant le moment de)</i>
<i>en attendant / en attendant de</i>	
<i>jusqu'à</i>	<i>(jusqu'au moment de)</i>

avant / avant de

► La préposition *avant* s'emploie **devant un substantif** ou un **pronom personnel** marquant un **temps**, une **époque**.

- ◆ *avant le matin .*
- ◆ *avant Jésus-Christ, c'est-à-dire avant sa naissance.*

On notera que l'on peut employer *avant* devant un **nom de lieu**:

- ◆ *Descendez du train avant Paris.*

Dans ce cas, cela signifie: *avant d'arriver à Paris*. Il s'agit donc bien d'une **expression marquant le temps**, qu'il ne faut pas confondre avec le **lieu**: *devant*.

- ◆ *Il monte la garde devant l'église.*

► On peut également employer cette préposition **devant un infinitif**, pour remplacer une **subordonnée de temps** introduite par *avant que*. Dans ce cas, la préposition s'accompagne de *de*, *avant de*.

On pourra ainsi **remplacer la subordonnée** par un **complément**, lorsque le sujet de la subordonnée est le même que celui de la principale.

- ex: au lieu de ◆ *Il se lave les mains avant qu' il ne mange.*
 on aura: ◆ *Il se lave les mains avant de manger.*
 ou bien: ◆ *Il se lave les mains avant le repas.*

11.3.1.3.5.1 en attendant / en attendant de

Ces deux prépositions s'emploient comme *avant* et *avant de*:

► *en attendant* devant un **substantif** ou un **pronom personnel**:

- ◆ *en attendant la pluie.*
- ◆ *en attendant Godot.*
- ◆ *en l'attendant .*

► *en attendant de* Cette préposition permet de remplacer une **subordonnée** introduite par *en attendant que*, lorsque le **sujet de cette subordonnée est le même que celui de la principale**. Le verbe de la subordonnée se met alors à l'infinitif. La préposition est alors *en attendant de*.

- ◆ *Il regarde la télévision en attendant qu' il mange.*
- ◆ *Il regarde la télévision en attendant de manger.*
- ◆ *Il regarde la télévision en attendant le repas.*

► On peut également employer *en attendant le moment de* , qui peut être employé devant un infinitif:

- ◆ *Il regarde la télévision en attendant le moment de manger.*

Cependant, cette préposition n'ajoute rien, et il vaut mieux employer *en attendant de*, qui est moins long, donc, moins lourd.

11.3.1.3.5.2 jusqu'à

La préposition **jusqu'à** s'emploie devant un **substantif** ou un **pronom personnel**.

- ✦ *jusqu'à Noël.*
- ✦ *jusqu'à Charlemagne, c'est-à-dire jusqu'à son règne.*

et bien sûr devant un **adverbe de temps**:



- ✦ *jusqu'à hier*

Bien entendu, devant **le, les, à** devient **au, aux** :

- ✦ *Je travaille jusqu'aux vacances.*

L'ennui est que l'on ne peut pas ici utiliser **jusqu'à** devant un **infinitif dans ce sens-là**. Pour ce faire, on aura recours à **jusqu'au moment de**, qui, lui, peut introduire un infinitif. On remplacera donc une subordonnée introduite par **jusqu'à ce que**, et dont le sujet est identique à celui de la principale, par un complément introduit par **jusqu'au moment de**.



- ✦ *Il regarde la télé jusqu'à ce qu'il se couche.*
- ✦ *Il regarde la télé jusqu'au moment de se coucher.*

Jusqu'à + infinitif existe bien, mais a un sens bien précis : **c'est le point jusqu'où l'on va avant de franchir les frontières de l'exagération**.

Par exemple :

- ✦ *Il est si avare qu'il va jusqu'à nettoyer son papier hygiénique pour s'en resservir.*

On voit bien qu'il s'agit là d'un cas très spécial, qui n'a rien à voir avec le fait de regarder la télé avant de se coucher.



Une autre solution est d'employer **jusqu'à** devant un substantif ayant la **même signification** que le **verbe de la subordonnée**.

- ✦ *Il regarde la télé jusqu'au coucher.* (jusqu'à son coucher)

Ceci n'est évidemment pas toujours facile ni même possible.

- ✦ *Il travaille jusqu'à ce qu'il aille faire de l'aérobic.*
- ✦ *Il travaille jusqu'au moment d'aller faire de l'aérobic.*

ou bien (et ça, ça manque de clarté!) : *Il travaille jusqu'à l'heure de l'aérobic.*

- ✦ *Il travaille jusqu'à ce qu'il mange ses spaghettis quotidiens.*
- ✦ *Il travaille jusqu'au moment de manger ses spaghettis quotidiens.*

Mais la solution:* ~~*il mange jusqu'aux spaghettis*~~ n'est pas bonne!!! En effet, les *spaghettis* ne sont pas un événement et n'ont pas le même sens que le verbe **manger**.

Nous devons faire remarquer que, comme pour les conjonctions, on ne pourra employer les prépositions *en attendant* ou *jusqu'à* que si l'action de référence **peut remplir le temps** jusqu'à ce que l'action du complément commence.



On pourra dire:

◆ *Travaille jusqu'à 10 heures!*

mais on ne pourra pas dire:

◆ ~~**Prends ton sirop jusqu'au repas.*~~

car dans ce cas, il faudrait une bouteille de 100 litres, qui, seule, permettrait de remplir le temps (et l'estomac!) Il faut dire :

◆ *Prends ton sirop avant le repas.*

Attention donc aux formules du genre:

◆ *Envoyez votre demande avant le 12.02.18.*

La solution: ~~** Envoyez votre demande jusqu'au 12.2.2018*~~ signifie que je dois envoyer constamment cette demande jusqu'à cette date. Je devrai mettre cette demande dans la boîte aux lettres, ne pas la lâcher, et rester devant cette boîte, accroché à ma lettre, pendant un mois (puisque j'écris ces lignes le 30 janvier 2018).

Cette situation est un peu ridicule, et si je devais vraiment agir ainsi, on pourrait, au choix, m'inscrire dans le livre des records, ou m'enfermer dans l'asile d'aliénés le plus proche.

Une autre solution serait: « ◆ *Envoyez votre demande d'ici le 12.02.18* », c'est-à-dire à un moment quelconque entre aujourd'hui et le 12.02.18. »

11.3.1.4 La simultanéité

Nous avons déjà vu dans l'unité sur l'emploi des temps, au chapitre concernant le présent, qu'il existait plusieurs sortes de simultanéités. Nous allons être amenés à les passer en revue les unes après les autres: Rappelons qu'il s'agit de:

3.1. La simultanéité absolue ou quasi-absolue.

3.2. La simultanéité périodique.

3.3. La simultanéité progressive.

3.4. La simultanéité au contact.



Nous avons défini ces termes dans Tpt4.

Nous allons voir, pour chacun de ces points:

- a) l'expression de cette simultanéité au une subordonnée.
- b) les formes équivalentes qui marquent cette simultanéité.

11.3.1.4.1 La simultanéité absolue ou quasi-absolue

Rappelons qu'il s'agit d'actions qui ont lieu rigoureusement en même temps, ou à peu près en même temps.

11.3.1.4.1.1 Subordonnées marquant la simultanéité absolue ou quasi-absolue

Ces subordonnées de temps sont introduites par les conjonctions ou locutions conjonctives suivantes:

Les conjonctions de temps marquant la simultanéité	
quand	tant que
lorsque	aussi longtemps que
toutes les fois que	
chaque fois que	
pendant que	depuis que
tandis que	maintenant que
alors que	à présent que

11.3.1.4.1.1.1 quand / lorsque

Ces deux conjonctions sont synonymes. Ainsi, vous pouvez choisir celle qui vous plaît le plus, et même, les employer alternativement dans le même texte.

On s'en sert pour montrer que deux actions ont lieu en même temps, qu'elles sont absolument -ou quasiment- simultanées.

Cependant, il faut prendre certaines précautions: même si l'on présente les deux actions comme étant simultanées, il faut absolument que l'action qui commence la première soit introduite par **quand / lorsque**.

✦ *Quand Pierre a passé la nuit dans sa tente, il s'est gelé tout le temps.*

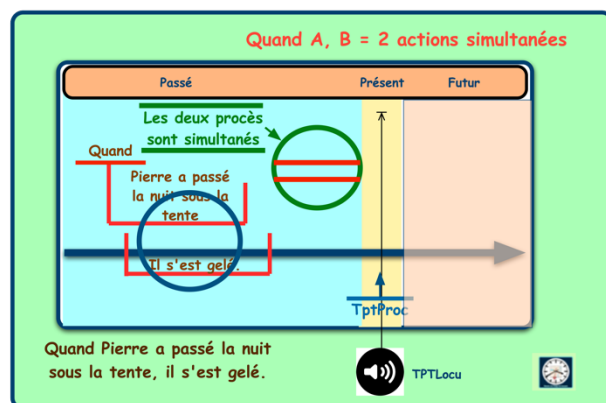
Même si l'on sait que l'action introduite par *quand* a commencé la première, nous présentons ici ces deux actions comme ayant eu lieu en même temps.

Étant donné qu'elles sont présentées comme étant simultanées, on emploiera le même temps pour toutes les deux. Représentons cet exemple sur un schéma:

La conjonction **quand** introduit la **première** des deux actions. Ensuite, on ne s'occupe pas de savoir à quel moment la deuxième commence, ni comment toutes les deux se terminent, ce qui est matérialisé par le cercle en haut, à droite, qui ne montre que la portion de temps où les deux actions ont lieu **en même temps**. (Tpt7 : le corps du procès)

On se rend compte que l'on ne peut pas faire n'importe quoi en inversant les deux propositions de notre exemple.

✦ *Quand Pierre a passé la nuit dans sa tente, il s'est gelé tout le temps. (1)*



Que penser de :

- ◆ (?) *Quand Pierre s'est gelé, il a passé la nuit dans sa tente.(2)*

Le procès qui commence le premier, c'est celle qui est introduite par quand. Quand le deuxième procès commence, les deux procès se déroulent ensuite ensemble. Voyons ce que cela donne dans nos exemples.

Dans 1, Pierre se retire dans sa tente pour dormir. Au bout d'un moment, il commence à claquer des dents et continue jusqu'au matin.

Dans 2, Pierre commence à se geler, dehors. Alors, il passe la nuit dans sa tente en claquant des dents.

Le premier cas est logique. Certains d'entre nous ont vécu ce genre d'aventure. Mais dans le deuxième cas, Pierre commence à se geler dehors. Au bout d'un moment, il rentre dans sa tente pour passer la nuit. Ce cas est assez brouillon et manque de logique. On dirait qu'il se gèle et qu'il va passer la nuit dans sa tente pour continuer à s'y geler. Sans compter que rien ne nous dit que ce soit l'heure de se coucher.

En tout cas, on voit bien ici que l'action qui commence la première, c'est la subordonnée avec quand, et qu'ensuite, les deux actions sont simultanées. Dans ce cadre, seul le premier exemple a un sens.



En résumé, dès que l'on sait laquelle des deux actions a commencé la première, **on fait comme si les deux actions étaient simultanées.**

- ◆ Notons qu'au présent, *quand* et *lorsque* n'expriment pas la simultanéité absolue, mais plutôt la **simultanéité périodique ou progressive.**

(Les germanophones noteront que, selon les cas, *quand* / *lorsque* se traduira en allemand par *wenn* ou *als*.)

- ◆ Notons également que si Quand A, B peut aussi bien être employé comme procès individuel que dans un train de procès, A quand B ne peut pas être employé dans un train. En effet, A quand B contenant un effet de surprise, cet effet ne fonctionnerait pas en cas de répétition, une surprise n'étant possible qu'une seule fois.

- ◆ Voyez l'emploi de *quand* / *lorsque* dans la simultanéité où vous verrez un autre emploi de quand introduisant l'action qui commence la deuxième. (A quand B).

11.3.1.4.1.2 toutes les fois que / chaque fois que / quand - lorsque

Lorsque l'action introduite par *quand* / *lorsque* fait partie d'un **train d'actions**, on peut les remplacer par *toutes les fois que* / *chaque fois que*. (Les germanophones noteront qu'ils ont alors la valeur de *wenn*, mais, que, lorsque cette action est une **action individuelle**, on la traduira par *als*.)

- ◆ *Toutes les fois* | *qu'il pleut, les escargots vont se promener.*
- ◆ *Chaque fois* |

11.3.1.4.1.1.3 pendant que / tandis que / alors que

Ces trois locutions conjonctives peuvent exprimer que deux actions ont lieu en même temps. Comme pour *quand / lorsque* marquant la simultanéité absolue, la **subordonnée** est obligatoirement **l'action qui a commencé la première**. Et comme les deux actions sont présentées comme simultanées, **elles sont au même temps**.

- ◆ *Pendant que Pierre a visité les Arènes d'Arles, Gisèle a visité le Théâtre antique.*

Mais ce n'est pas l'usage principal de ces conjonctions. On préfère utiliser *pendant que / tandis que* pour exprimer la simultanéité au contact. (voyez ci-dessous)

Il y a une différence entre ces trois locutions conjonctives:

- ▶ *pendant que* exprime simplement la quasi simultanéité (ou la simultanéité absolue).
- ▶ *tandis que* y ajoute la plupart du temps une **nuance de contraste**.
- ◆ *Tandis que Gisèle regarde la télé, Pierre passe l'aspirateur sur le tapis.*

Cet exemple montre le contraste entre Gisèle, qui se divertit, et Pierre, qui travaille en même temps.

- ▶ *alors que*, tout comme *tandis que*, ajoute une idée de contraste. On pourra écrire, ou dire:
 - ◆ *Alors que Gisèle regarde la télé, Pierre passe l'aspirateur.*

Pourtant, *alors que* n'a pas le même emploi que *tandis que*. En effet, on peut employer *alors que* pour deux actions qui n'ont **pas lieu en même temps**: il ne reste plus alors que l'**idée de contraste**.

- ex: ◆ *Il travaille, alors qu' il est malade.*
◆ *Il travaille, alors qu' hier, il est resté chez lui.*

Dans le deuxième exemple, les actions **n'ayant pas lieu en même temps**, il est normal qu'elles soient **à des temps différents**. La lectrice se reportera, à ce propos, à l'unité sur les temps.

Tandis que et *pendant que*, de même qu'*alors que*, peuvent s'employer également pour exprimer d'autres formes de simultanéité. La lectrice aura intérêt à se reporter aux paragraphes suivants de cette unité.

Il est à remarquer que, avec *alors que*, les temps peuvent être variés:

- ◆ *Il travaille, alors qu'hier, il est resté chez lui.*
(présent / passé composé)
- ◆ *Il travaille, alors qu'hier, il était malade.*
(**autrefois**= imparfait / **aujourd'hui** = présent)

L'explication de ces temps est donnée dans l'unité de notre grammaire sur les temps.

11.3.1.4.1.1.4 depuis que/ maintenant que / à présent que

► Nous avons déjà eu l'occasion de voir ces trois locutions conjonctives au chapitre sur l'**antériorité**. Nous les retrouvons ici avec la même signification, mais pour exprimer la **simultanéité**.

Le début de l'action exprimée par la subordonnée marque le début de l'action de référence. Les deux actions ont alors lieu en même temps.

◆ *Depuis que les voisins ont mis leur fille au jardin d'enfant, ils ont le temps de faire du sport.* (depuis que antérieur : passé composé/présent)

◆ *Depuis que la fille des voisins va au jardin d'enfant, ils ont le temps de faire du sport.* (depuis que simultané : présent/ présent)

◆ *depuis que son fils va au jardin d'enfants, elle a le temps de lire.*

◆ *depuis que son fils allait au jardin d'enfants, elle avait le temps de lire.*

Les deux actions ayant lieu en même temps, elles sont au même temps, celui voulu par l'action de référence.

□ Imparfait / Imparfait

□ Présent / Présent



On peut trouver cette simultanéité au présent comme au passé, mais pas au futur, où depuis que est impossible, sans doute parce qu'un fait futur ne peut pas avoir déjà commencé. Pour le futur, on aura recours à *à partir du moment où*:

Prenons l'exemple de Catherine, qui a un enfant en bas âge, et qui n'a pas beaucoup de temps pour lire.

◆ *à partir du moment où son fils ira à la maternelle, elle aura le temps de lire.*

ou encore *dès que, aussitôt que, à peine ... que*, qui peuvent ainsi avoir la valeur de simultanéité, employés au futur simple.

◆ *dès que* | *son fils ira à la maternelle, elle aura le temps de lire.*

◆ *aussitôt que* |

◆ *à peine son fils ira-t-il à la maternelle qu'elle aura enfin le temps de lire.*

11.3.1.4.1.1.5 aussi longtemps que / tant que

Ces deux locutions conjonctives indiquent que l'action de référence vaut **du début à la fin de l'action subordonnée**. Autrement dit, il y a là **simultanéité absolue**.

► Ces deux locutions peuvent cependant marquer en plus une **nuance de condition**: l'action principale sera valable aussi longtemps que l'action subordonnée aura lieu, c'est-à-dire qu'elle cessera dès que l'action subordonnée aura cessé, à condition bien sûr qu'elle cesse.

Donnons deux exemples:

- un exemple de **simultanéité absolue**:

✦ *Aussi longtemps que j'ai habité à Aix, je suis allé le dimanche me promener sur le Cours Mirabeau.*

Ces deux actions ont eu lieu en même temps. Il n'y a là aucune idée de condition

- un exemple **teinté de condition**:

✦ *Aussi longtemps qu'il me devra de l'argent, je ne lui parlerai plus.*

Cette idée de condition s'exprime au futur.

Cependant, toutes les actions au futur ne sont pas obligatoirement teintées de condition:

✦ *Tant que nous serons en vacances, nous éviterons de travailler.*

Ici, il n'y a pas de condition. On exprime tout simplement que le travail sera soigneusement évité pendant les vacances.

► Pour ce qui est de l'emploi des temps, notons que :

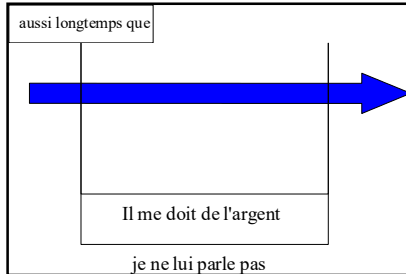
Règle :

Lorsqu'il y a simultanéité absolue, la subordonnée se met au même temps que la principale.

Ces temps sont:

Temps	Exemple
Présent / Présent	<i>tant qu'il me doit de l'argent, je ne lui parle plus.</i>
Imparfait / Imparfait	<i>tant qu'il me devait de l'argent, je ne lui parlais pas.</i>
Passé simple / Passé simple	<i>tant qu'il me dut de l'argent, je ne lui parlai pas.</i>
Futur simple / Futur simple	<i>tant qu'il me devra de l'argent, je ne lui parlerai pas.</i>
Passé composé / idem	<i>tant qu'il m'a dû de l'argent, je ne lui ai pas parlé.</i>
Plus-que-parfait / idem	<i>tant qu'il m'avait dû de l'argent, je ne lui avais pas parlé.</i>

Conditionnel présent / idem	<i>tant qu'il me devrait de l'argent, je ne lui parlerais pas.</i>
Conditionnel passé 1 ^e f. / idem	<i>tant qu'il m'aurait dû de l'argent, je ne lui aurais pas parlé.</i>



Représentons le premier de ces exemples par un schéma:

Les actions *aussi longtemps qu'il me doit de l'argent* et *je ne lui parle pas* sont présentées comme démarrant en même temps, et se terminant simultanément.

Autrement dit: **pas d'argent = pas de dialogue**

- Il est à noter que cette simultanéité peut être exprimée, dans la subordonnée, par le **temps composé qui correspond au temps simple de la principale**.

✦ *aussi longtemps qu'il ne m'aura pas rendu mon argent, je ne lui parlerai plus.*

Qu'y a-t-il donc là de simultané?

L'action de référence est au **futur simple**. Cette action vaudra **jusqu'au jour où il me rendra mon argent**. Avant cet événement, on se trouve dans la situation: *il ne me rend pas (encore) mon argent*. Ceci est un événement **antérieur à un événement futur**, exprimé au futur simple: il faut donc l'exprimer au futur antérieur : *dès qu'il m'aura rendu mon argent*.

Ce qui est **simultané**, c'est donc d'une part **l'action de référence**, et d'autre part l'action "*il ne me rend pas mon argent*", qui ne prendra fin que *quand il me le rendra*.

- L'action de référence cessera donc, dans cet exemple, **quand il m'aura rendu l'argent**, c'est-à-dire lorsque l'argent aura été payé jusqu'au dernier sou, quand j'aurai donc, l'argent dans la poche.

- Dans l'exemple **quand il me rendra**, l'action de référence cessera lorsqu' il me paiera, c'est-à-dire lorsque l'argent, placé encore dans sa main, prendra la direction de la mienne. Il y a donc là une nuance d'importance.

Règle 1 : aussi longtemps que/ tant que



On emploiera donc, pour marquer la simultanéité avec *aussi longtemps que* ou avec *tant que* un **temps composé dans la subordonnée**, lorsque l'on veut insister sur le fait que l'action de la subordonnée doit être complètement terminée, antérieure donc, pour que l'action principale cesse:

✦ *Je ne lui parlerai plus tant qu' il ne m'aura pas rendu mon argent.*

Règle 2



On emploiera en revanche **le même temps** que pour l'action de référence lorsque cette action doit cesser dès que l'action de la subordonnée a commencé.

◆ *Je ne lui parlerai plus tant qu'il ne me rendra pas mon argent.*

La lectrice allemande, qui confond souvent **quand** et **si** (en allemand, *wenn*), se demandera sûrement pourquoi il n'y a pas d'explication. Les explications se trouvent justement dans l'unité sur la **condition § 35**. Nous lui conseillerons donc de s'y reporter pour en savoir plus.

11.3.1.4.2 Formes équivalentes marquant la simultanéité absolue.

Précisons, pour commencer, qu'il y a plusieurs façons de remplacer une subordonnée circonstancielle de temps marquant la simultanéité absolue:

- les compléments introduits par une préposition marquant la simultanéité absolue.
- le gérondif.

11.3.1.4.2.1 Préposition suivie d'un complément

► lors de / à l'occasion de

Ce sont les prépositions qui correspondent aux conjonctions **quand** et **lorsque**. Elles s'emploient suivies d'un **substantif** marquant une **action**. (équivalant à un verbe)

Comme vous vous en doutez, on ne pourra employer ce genre de complément que si le sujet de la subordonnée est le même que celui de la principale.

◆ *Lors de son voyage aux États-Unis, le Président a appris à jouer au poker.*

Ceci correspond à la subordonnée *Lorsqu'il a voyagé à travers les États-Unis...* C'est bien la même personne qui a effectué le voyage et qui a appris à jouer au poker.

◆ *A l'occasion de son élection à l'Académie, l'auteur a demandé une augmentation à son éditeur.*

Ceci correspond à :

◆ *Lorsqu'il a été élu à l'Académie, l'auteur a demandé une augmentation à son éditeur.*

Là aussi, le sujet est commun à la principale et à la subordonnée.

► pendant / au cours de / durant

□ **Pendant** correspond à la locution conjonctive **pendant que**. Elle est suivie d'un **substantif exprimant une action**.

- ◆ *Pendant* | *mon voyage en Provence, j'ai visité le Château d'If.*
- ◆ *Au cours de* |
- ◆ *Durant* |

□ De plus, ces trois prépositions peuvent s'employer devant un **substantif marquant**

le temps.

- ◆ **Pendant trois jours.**

Notons que, dans ce cas, **durant** peut s'employer **après** le substantif marquant le temps, à condition d'être accompagné d'un nombre, et de servir alors d'unité de temps:

- ◆ *trois jours durant = durant trois jours*
- ◆ *une semaine durant = durant une semaine.*

Cette construction est le signe d'un style soutenu. Employez-là, mais alors, votre style doit avoir le même niveau... et le nombre de fautes doit être minuscule!

► depuis

C'est la préposition qui correspond à la locution conjonctive **depuis que**. Elle est suivie d'un **substantif** exprimant une **action** ou marquant le **temps**.

- ◆ *Il est de mauvaise humeur depuis son retour de voyage.*
- ◆ *Il est fatigué depuis son mariage.*

Nous estimons ne pas avoir à expliquer ce que ces prépositions veulent dire, puisqu'elles correspondent exactement aux conjonctions citées plus haut.

11.3.1.4.2.2 Le Gérondif

Rappelons que le gérondif est un participe présent précédé de la préposition "**en**".

- ◆ *En se penchant par la fenêtre, il vit sa voisine à la fenêtre.*

Règle

Le gérondif marque la simultanéité absolue, ou quasi-absolue, entre une action qu'il exprime et une action exprimée par le verbe principal.

- ◆ *En s'en allant, il éteignit la lumière.*

Règle

Notons que la langue moderne exige que l'action exprimée par le gérondif soit faite par le sujet du verbe principal.

Une phrase comme:

- ◆ * ***En m'en allant**, tu m'as dit de revenir te voir bientôt.*

est fautive, **car celui qui s'en va doit être le même que celui qui dit**. Or, celui qui parle s'en allant, il ne peut pas dire à l'autre de revenir le voir, celui-ci restant chez lui. On pourra écrire:

- ◆ *En me laissant partir, tu m'as dit ...*

puisque le sujet du gérondif est le même que celui du verbe *dire*

► Il existe une **forme composée du gérondif**, qui est rarement employée.

- ◆ *En t'étant excusé, tu lui as fait plaisir.*

On écrira plutôt **en t'excusant**, qui est plus léger que la forme composée, et surtout plus courant.

► Le gérondif s'emploie également pour désigner **une action au cours de laquelle l'action principale a été causée par une action non indiquée**. Comme cette définition est un peu compliquée, donnons un exemple.

✦ *Paul s'est cassé la jambe en descendant les escaliers.*

Dans certaines grammaires, on dirait que **descendre les escaliers** est la cause de **Paul s'est cassé la jambe**. Ceci est faux. En effet, il y a des millions de gens qui descendent les escaliers, mais qui ne se cassent pas la jambe. Sinon, on n'oserait plus descendre un escalier! La raison qui fait que Paul s'est cassé la jambe, **c'est qu'il a raté une marche**, et qu'il n'a pas pu rétablir son équilibre, ce qui a entraîné sa chute. Pour la phrase *Paul s'est cassé la jambe en descendant l'escalier*, on a donc trois actions:

- 1) une action qui montre **quand cela s'est passé**:
en descendant les escaliers
- 2) une action **cause**, qui n'est pas exprimée:
il a raté une marche.
- 3) une action **conséquence**:
il s'est cassé la jambe

Le narrateur (celui qui raconte) ne s'occupe pas de la cause: il dit seulement à quelle occasion Paul s'est cassé la jambe.

► Prenons un autre exemple:

✦ *Je me suis blessé en coupant du pain.*

Certains vont se dire: « La cause de sa blessure, c'est d'avoir coupé du pain: il s'est coupé avec le couteau ». Cette interprétation est trop rapide. En effet, je peux très bien m'être blessé avec une miette de pain. La lectrice allemande aura de la peine à nous croire, elle qui ne connaît que des pains à croûte molle. Mais le Français moyen, lorsque son boulanger fait des baguettes croustillantes, doit faire attention de ne pas se blesser. L'auteur se souvient de plusieurs cas où il s'est blessé avec une miette dure et coupante. Dans un tel cas, on peut donc s'être blessé en coupant du pain, sans se couper avec un couteau. Nous aurons, là aussi:

- une action exprimant les **conditions temporelles**: *en coupant du pain.*
une action **cause**: *une miette coupante a pénétré dans ma chair.*
une action **conséquence**: *je me suis blessé.*

Bien entendu, on peut, comme dans l'exemple précédent, dire que beaucoup de gens coupent du pain avec un couteau sans pour autant se couper, et qu'il n'y a donc pas de rapport automatique de cause à effet entre les deux actes.

En revanche, on peut aussi se couper avec un couteau, des ciseaux, une scie, un cutter ou un rasoir à main.

Notons :

Le gérondif n'exprime donc pas la cause, mais les conditions temporelles dans lesquelles l'action principale a lieu. L'action principale et l'action au gérondif sont présentées comme simultanées, même si l'action au gérondif a commencé la première.

Comme **le gérondif désigne l'action qui a commencé la première**, tout en étant **simultanée avec la 2^e**, on pourra dire que la forme au gérondif remplace la subordonnée introduite par *quand / lorsque* introduisant la **première des deux actions**.

Bien entendu, **il faut que le sujet du verbe principal soit aussi celui du verbe de la subordonnée de temps**.

- ex: ◆ *Il s'est cassé la jambe quand il a fait du ski.*
 ◆ *Il s'est cassé la jambe en faisant du ski.*

► **Cas particulier: le gérondif précédé de *tout*.**

- L'adverbe *tout* **suivi du gérondif** exprime encore une fois la simultanéité. Il ajoute, en plus, l'idée d'incompatibilité entre deux actions, qui, en fait, ne sauraient être faites ensemble par la plupart des gens. Par exemple, il y a des gens qui arrivent à écrire des poèmes tout en écoutant les informations à la radio. Il y en a d'autres qui arrivent à courir le marathon tout en discutant, avec un autre coureur, de philosophie. Le gérondif précédé de "**tout**" souligne la **difficulté de la chose**, l'**incompatibilité** entre les deux actions, qui, dans ce cas, est vaincue par celui qui arrive quand-même à faire ces deux actions **en même temps**.

- Cette incompatibilité n'est pas toujours due à la difficulté. **Elle peut être due à une contradiction apparente:**

- ◆ *Don Juan dit à l'une qu'il l'aime, tout en embrassant l'autre.*

Retenons donc que le gérondif précédé de *tout* exprime l'incompatibilité ou la contradiction apparente entre l'action qu'il décrit et l'action principale.

Certaines lectrices se disent sans doute: c'est la même chose qu'avec *tandis que*. En fait, non. En effet, le gérondif précédé de ***tout* ne peut s'appliquer qu'à deux actions faites par la même personne**. On montre que la personne fait deux actions qui, normalement, se contredisent ou s'excluent l'une l'autre.

Tandis que, en revanche, montre que l'action faite par l'une des personnes est en contraste avec l'action faite par une autre personne. Il s'agit donc là d'un autre problème

- ✦ *Tout en le giflant, elle lui dit qu'elle l'aime. (C'est elle qui gifle et qui dit)*
- ✦ *Tandis qu'elle le gifle, il lui dit qu'il l'aime. (C'est elle qui gifle et c'est lui qui dit)*

On voit là qu'il s'agit de deux cas différents, même si, dans les deux cas, il y a une forme de contradiction.

- On s'étonnera peut-être de ne pas trouver ici le **participe présent**. A notre avis, celui-ci exprime la simultanéité au contact (entre autres), alors que le gérondif exprime la simultanéité absolue. Reportez-vous donc au chapitre sur la simultanéité au contact (§ 30.3.4) pour en savoir plus.

11.3.1.4.3 La simultanéité périodique.

Rappelons brièvement ce que nous entendons par "simultanéité périodique": c'est le fait que deux actions ont lieu de concert, c'est-à-dire que la réalisation de l'une entraîne chaque fois la réalisation de l'autre:

- ✦ *Quand il pleut, mon œil-de-perdrix me fait souffrir.*

Le fait est que, lorsqu'il pleut, c'est toujours pareil: mon œil-de-perdrix me fait souffrir. C'est une règle générale. Deux actions en simultanéité périodique se mettent au même temps, même si l'une a lieu avant l'autre: l'auteur les présente alors comme allant ensemble. Vous avez deviné qu'il s'agissait là d'un **train de procès**. (cf. Tpt5) Lorsqu'il y a répétition, nous savons qu'il faut considérer la fenêtre qui s'est ouverte au début de la répétition et qui ne se fermera qu'à la fin de cette répétition (Tpt6).

- ✦ *Quand on va aux toilettes, on se lave les mains.*

Cela ne veut pas dire que l'on doive en même temps être assis sur le trône et se laver les mains. Les parents qui disent cela expriment ainsi que **l'un ne va pas sans l'autre**.

Ils auraient bien sûr pu exprimer l'antériorité:

- ✦ *Après qu' on est allé aux toilettes, on se lave les mains.*

Mais le caractère de cette phrase n'est pas très pédagogique. Ils y auront si leur fils se lave toujours les mains **avant**, alors qu'il doit se les laver **après**. Mais s'il ne se les lave pas du tout, c'est la simultanéité périodique qui sera soulignée.

11.3.1.4.3.1 L'expression de la simultanéité périodique par une subordonnée

Quand / lorsque
chaque fois que / toutes les fois que
aussi longtemps que / tant que

Ces conjonctions doivent, pour exprimer la simultanéité périodique, **être suivies**,

dans la subordonnée, du même temps que celui de la principale.

11.3.1.4.3.1.1 quand / lorsque

Ces deux conjonctions peuvent exprimer que deux actions sont simultanées périodiques. Pourtant, ce n'est pas la conjonction elle-même qui le souligne. C'est plutôt le contexte.

- ◆ *Quand mon frère fume, c'est toujours en cachette.*

Ici, c'est l'adverbe **toujours** qui souligne la simultanéité périodique. Les temps qui suivent ces conjonctions sont le plus souvent le présent, l'imparfait ou le futur.

- ◆

<i>Quand mon frère</i>	<i>fume , c' est</i>	<i>le plus souvent en cachette.</i>
	<i>fumait , c' était</i>	
	<i>fumera , ce sera</i>	

Pourtant, on peut trouver aussi le passé simple ou son remplaçant, le passé composé.

- ◆ *Toute sa vie, quand il fuma , il le fit en cachette.(1)*
- ◆ *Toute sa vie, quand il a fumé, il l'a fait en cachette.(2)*

Selon Tpt6 (Fenêtre temporelle), la balise temporelle **toute sa vie** nous apprend qu'une fenêtre a été ouverte en liaison avec le fait de fumer en cachette. Fumer est le procès déclencheur, l'action de se cacher le procès induit. Les deux procès constituent ensemble un train de procès. La fenêtre se ferme d'elle-même à la fin de sa vie. Toutes les répétitions qui ont lieu dans le cadre de cette fenêtre, tant qu'elle est ouverte, sont au passé simple, ce qui est logique puisque la fenêtre se ferme d'elle-même, sans qu'aucun procès nouveau n'intervienne.

Nous comprenons donc que ce train s'est répété tout le long de sa vie. Sans doute ne voulait-il pas que l'on sache qu'il fumait. Il dut donc toute sa vie se cacher pour fumer. Les littéraires pourront même imaginer qu'il était président de la ligue antitabac.

11.3.1.4.3.1.2 toutes les fois que / chaque fois que

Les deux locutions conjonctives fonctionnent comme **quand** ou **lorsque**. Cependant, elles n'ont pas besoin de contexte pour montrer la périodicité: elles expriment elles-mêmes la fréquence de cette répétition.

- ◆ *Chaque fois qu'il ouvre la bouche, c'est pour dire une bêtise.*

L'exemple montre que ces deux actions vont ensemble, et qu'il n'y a pas d'exception (**chaque fois que**). Nous avons donc affaire à un train de procès se répétant dans une fenêtre qui est encore ouverte au moment de la locution, ce qui explique l'usage du présent.

Les deux locutions sont synonymes. On peut donc employer indifféremment l'une ou l'autre, selon que l'on envisage la totalité (toutes les fois que) ou chaque répétition séparément (chaque fois que).

11.3.1.4.3.1.3 aussi longtemps que / tant que

Ces deux locutions s'emploient dans les mêmes conditions que celles citées plus haut. Elles expriment que, aussi longtemps qu' une action a lieu, l'autre a également lieu. On sous-entend également par-là que **dès que l'action exprimée par la subordonnée aura cessé de se reproduire, l'action exprimée par la principale cessera aussi.**

- ◆ *Aussi longtemps que les avions décolleront de l'aéroport de Tegel, les Berlinoises de Reinickendorf ne pourront pas dormir la nuit.*

Nous avons ici une fenêtre ouverte encore au moment présent, et qui apparemment le sera encore dans le futur. On envisage les deux procès décollage des avions / impossibilité de dormir, qui constituent un train et dont la répétition durera au delà du moment présent dans le futur. On explique que cela restera ainsi jusqu'à la fermeture de l'aéroport. Cela sous-entend que dès que les avions cesseront de décoller de Tegel, les Berlinoises de Reinickendorf pourront de nouveau dormir la nuit. La fermeture de l'aéroport signifierait la fermeture de la fenêtre abritant la répétition.

On peut bien sûr employer le passé :

- ◆ *Aussi longtemps que les paysans ont employé des chevaux, ils ont eu de l'engrais gratuitement.*

Les caractéristiques liant les deux procès restent les mêmes. L'utilisation du passé composé montre que la fenêtre a été fermée lors de l'arrivée des tracteurs, qui, eux, n'ont rien à voir avec cette répétition.

11.3.1.4.4 Autres moyens d'exprimer la simultanéité périodique

11.3.1.4.4.1 Prépositions / adverbess

<i>à chaque</i>		
<i>à tous les</i>		<i>+ substantif marquant une action</i>
<i>à tout</i>		

- ◆ *Chaque fois qu'il a visité Paris, il a rapporté une valise pleine de souvenirs.*
- ◆ *A chaque visite de Paris,*

Ou encore: *A toutes ses visites...*

A chacune de ses visites

11.3.1.4.4.2 Le gérondif

Le gérondif peut exprimer une action simultanée à une autre, les deux étant périodiques. Dans ce cas, le contexte doit préciser la périodicité.

- ◆ *Il chante toujours en se douchant.*

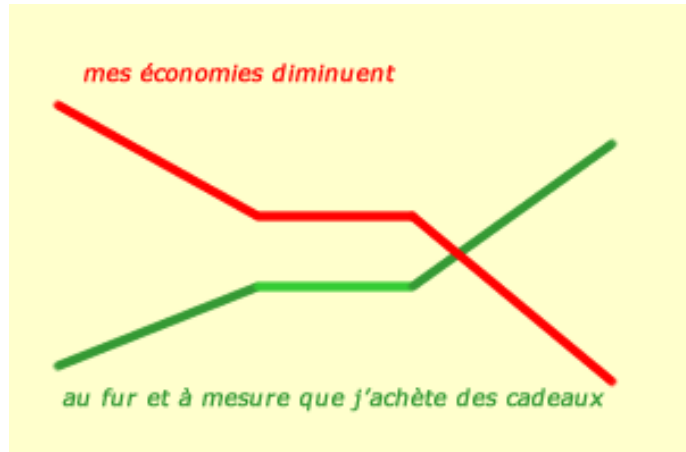
Les deux actions simultanées se répètent dans une fenêtre qui est encore ouverte aujourd'hui, d'où le présent.

Notons que le gérondif remplace le procès introduit par quand dont nous avons parlé plus haut.

✦ *Il chante toujours quand il se douche.*

11.3.1.4.4.3 L'expression de la simultanéité progressive

Rappelons ce que nous entendons par **simultanéité progressive**: une action évolue en même temps et dans les mêmes proportions qu'une autre action. L'action principale est celle qui évolue par rapport à l'autre, exprimée par la subordonnée. L'action de la subordonnée est souvent la cause de l'action principale.



✦ *Au fur et à mesure que j'achète des cadeaux de Noël, mes économies diminuent.*

Le nombre de cadeaux augmente, alors que mes économies diminuent dans des proportions comparables. Ici, l'achat des cadeaux est la cause de la diminution de mes économies.

L'évolution des deux actions a lieu, ici, en sens contraire: ↑ cadeaux ↓ économies

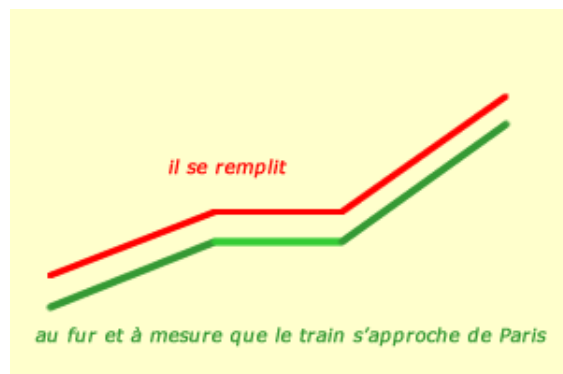
11.3.1.4.4.4 L'expression de la simultanéité progressive par une subordonnée

- à mesure que
- au fur et à mesure que

La locution *au fur et à mesure que*, qui est un peu longue, peut être remplacée par *à mesure que*. Ces deux locutions signifient que l'action principale évolue-avec un rien de retard- simultanément à l'action exprimée dans la subordonnée, et dans les mêmes proportions qu'elle.

✦ *A mesure que le train se rapproche de Paris, il se remplit.*

On établit ici un parallèle entre le fait que le train se rapproche de Paris, et qu'il se remplit: un peu comme si, à chaque quantité X de kilomètres qu'on se rapproche de Paris, une quantité Y de passagers venait s'ajouter à la quantité de



passagers déjà installés dans le train.

↑ on s'approche ↑ quantité de voyageurs

Nous avons illustré cette évolution proportionnelle et dans le même sens sur le schéma ci-contre.



Attention, il ne faut pas confondre *à mesure que* avec *dans la mesure où*.

✦ *Certains pensent qu'il est utile que l'homme aille sur la lune. Ils ont raison, dans la mesure où les solutions techniques utilisées pour aller sur la lune sont utilisables dans d'autres domaines.*

Dans la mesure où est synonyme de *étant donné que, parce que*.

11.3.1.4.4.5 Autres moyens d'exprimer la simultanéité progressive

Étant donné que l'on veut montrer l'évolution parallèle et progressive de deux phénomènes, on ne peut qu'employer des formes comportant des verbes. On peut, par exemple, se servir

11.3.1.4.4.6 D'un gérondif:

ex: *En se rapprochant de Paris, le train se remplit de plus en plus.*

Le gérondif n'exprimant pas de façon claire la progression, il est conseillé de l'accompagner d'une expression qui rende cette progression évidente (ici, *de plus en plus*).



Remarque : On peut, dans les mêmes conditions, c'est-à-dire en ajoutant une expression marquant cette progression, employer la conjonction *quand* (ou son synonyme *lorsque*).

✦ *Le train se remplit de plus en plus quand il se rapproche de Paris.*

La progression est claire, mais la forme avec *à mesure que* est bien meilleure. Sinon, on peut employer simplement *quand*, en laissant au lecteur le soin de trouver lui-même qu'il y a progression:

✦ *Le train se remplit quand il se rapproche de Paris.*

11.3.1.4.4.7 Une autre possibilité est d'employer les tournures

plus ... plus ... plus ... moins ... moins ... plus ... moins ... moins ...

Exemples:

✦ *Plus on s'enfonce dans l'eau, plus il fait froid.* ↑ ↑

✦ *Plus on s'enfonce dans l'eau, moins il fait chaud.* ↑ ↓

✦ *Moins on travaille, plus on est reposé.* ↓ ↑

✦ *Moins on travaille, moins on est fatigué.* ↓ ↓

Ces tournures montrent la progression, et même le sens de cette progression (*plus* ou *moins*).

11.3.1.4.4.8 Remarques sur l'emploi des temps

Notons que ces conjonctions exprimant la simultanéité peuvent s'appliquer aussi bien à des procès individuels qu'à des trains. (cf. Tpt5 : Types de procès)

► Procès individuels

- ✦ *A mesure que mon oncle vieillit, il devient plus aigri.*
- ✦ *A mesure que mon oncle vieillissait, il devenait plus aigri.*
- ✦ *Vous verrez. A mesure que votre enfant vieillira, il deviendra plus raisonnable.*

► Trains de procès (cf. Tpt6 : Fenêtre temporelle)

- ✦ *Plus on le punit, moins il obéit. Un jour, il se fera renvoyer du lycée.*
- ✦ *Plus on le punissait moins il obéissait. Un jour, il se fit renvoyer du lycée.*
- ✦ *Plus on le punira, moins il obéira. C'est un coriace !*

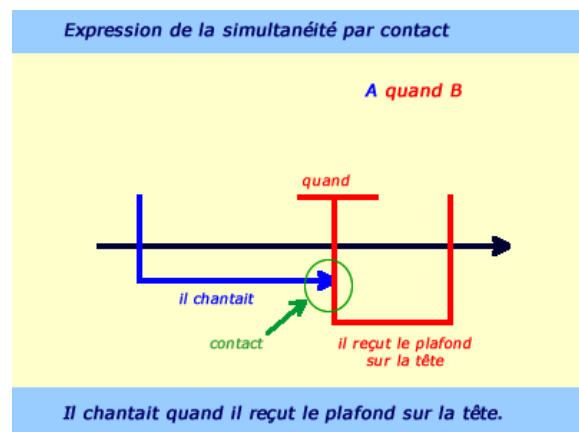
11.3.1.4.5 L'expression de la simultanéité au contact

Nous avons rencontré plusieurs fois la simultanéité au contact.

- Dans le chapitre 7, à la découverte des TPT.
- Dans le chapitre 8, en particulier sur l'emploi concurrent du passé simple et de l'imparfait.
- Dans le chapitre 9, sur les Tpt à travers les temps grammaticaux.

Rappelons que nous entendons par là le fait qu'une action A est en train de se dérouler au moment précis où une autre action B apparaît. Au moment zéro de la deuxième action, la première n'est pas encore terminée:

il y a donc **simultanéité des deux actions à leur contact**: même si la première action devait alors cesser, le contact aurait assuré une simultanéité, le temps du contact.



✦ *Il chantait quand il reçut le plafond sur la tête.*

Nous pouvons parier que cette personne va arrêter de chanter immédiatement. **Mais au moment du choc, à la seconde zéro de la réception du plafond sur la tête, la personne n'avait pas encore cessé de chanter. La simultanéité est donc assurée,**

même si elle **se résume au moment du contact entre les deux actions.**

Les deux actions (chanson / chute du plafond) **sont simultanées à leur contact.**
(cf. Tpt4)

L'action qui a commencé la première peut évidemment continuer au-delà de la seconde zéro de la deuxième action.

✦ *Il déjeunait lorsque le train est passé.*

Si cette personne ne déjeunait pas, assise sur les rails, il y a des chances pour qu'elle ait continué à déjeuner. Mais ceci ne joue aucun rôle: **seul le contact entre les deux actions nous intéresse.**

11.3.1.4.5.1 Expression de la simultanéité au contact au moyen d'une subordonnée

- *pendant que / tandis que / alors que*
- *quand / lorsque*
- *au moment où*
- *comme*

11.3.1.4.5.2 pendant que / tandis que / alors que

Nous avons déjà fait la connaissance de ces trois locutions conjonctives au paragraphe 30.3.1 de cette unité. Nous avons également déjà eu l'occasion d'expliquer, dans ce même paragraphe, la différence de signification entre les trois (temps, contraste...). Nous n'y reviendrons donc pas ici.

Ce sur quoi nous mettrons l'accent, c'est **l'expression de la simultanéité au contact.**

Emploi de pendant que / tandis que / alors que

Ces trois locutions expriment, dans la simultanéité au contact, que l'action de la subordonnée qu'elles introduisent est en cours à l'instant zéro de l'action exprimée par la principale.

✦ *Tandis qu'il descendait l'escalier, il entendit crier sa voisine.*

Le procès de la subordonnée commence avant celui de la principale, mais il n'est pas antérieur lui, car lorsque l'action de la principale commence (il entend crier la voisine), l'action de descendre les escaliers n'est pas terminée. Les deux actions sont donc simultanées à leur contact.

Il est très important de comprendre que ces trois locutions conjonctives introduisent une subordonnée qui exprime une action qui a commencé **avant l'action de la principale**, et qui, à l'instant zéro de cette action principale, n'est **pas terminée**, de telle façon que les deux actions sont **simultanées**, au moins **à leur contact.**

11.3.1.4.5.3 quand / lorsque

Ces deux conjonctions ont déjà été vues à plusieurs reprises: nous n'avons donc plus besoin de les redéfinir. **Ce qui nous intéresse, ici, c'est leur possibilité d'exprimer une simultanéité à leur contact.**

La **différence fondamentale** entre ces deux conjonctions et la trinité *pendant que, tandis que, alors que*, est que la subordonnée introduite par *quand* n'est pas la première des deux actions. (Sinon, nous serions dans le cas de la simultanéité quasi absolue)

Dans le cas d'un emploi de *quand* ou de *lorsque* pour exprimer une simultanéité au contact, nous aurons la combinaison suivante:

La principale exprime une action qui n'est pas terminée lorsqu'une action, exprimée par la subordonnée, commence, c'est-à-dire en est à son instant zéro.

- ◆ *Il descendait l'escalier quand il entendit crier sa voisine.*

Avec *pendant que*, nous aurions:

- ◆ *Pendant qu'il descendait l'escalier, il entendit crier sa voisine.*

Nous pouvons donc noter que:

- ▶ avec *pendant que, tandis que, alors que*, **c'est la subordonnée qui commence la première**, et qui n'est pas terminée à l'instant zéro de la principale.
- ▶ avec *quand* et *lorsque*, **c'est la principale qui commence la première** et qui n'est pas terminée à l'instant zéro de la subordonnée.



Nous devons cependant faire une remarque importante:

Beaucoup emploient *quand* au lieu de *pendant que*. Ce n'est pas une faute à proprement parler, mais ne correspond pas vraiment à l'emploi que l'on devrait faire de cette conjonction. Cela est surtout le cas dans la réponse à une question:

Le commissaire demande à la personne dont nous avons parlé:

Quand avez-vous entendu crier votre voisine?

Réponse: ◆ *Pendant que je descendais l'escalier.*

ou encore: ◆ *Quand j'ai descendu l'escalier.*

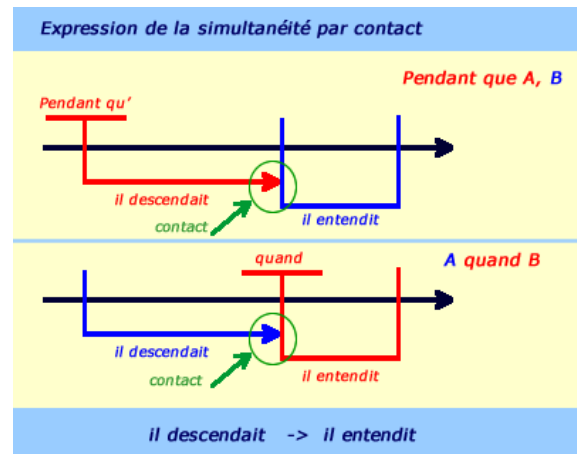
Le deuxième exemple souligne alors la quasi-simultanéité des deux actions, et non la simultanéité au contact.

ou encore, par réflexe: « *Quand je descendais l'escalier.* » **la conjonction**

quand **répondant à la question *quand* ?:**

Quand? --> Quand

Ceci dit, nous conseillerons, pour exprimer la simultanéité au contact, l'emploi de :



- *pendant que* lorsque **la subordonnée commence avant la principale**,
- *quand* ou *lorsque* quand **la principale commence avant la subordonnée**.

11.3.1.4.5.4 au moment où

La locution *au moment où* a à peu près la même valeur que *quand*, et s'emploie dans les mêmes cas. Pourtant, il y a une différence importante. Dans la locution *au moment où*, il y a le mot **moment**, qui désigne une portion limitée de temps. On ne peut donc employer cette locution que si **l'action de la subordonnée dure vraiment un moment**, un court intervalle de temps. C'est évidemment à celui qui parle, ou écrit, qu'appartient la responsabilité d'estimer si l'action est brève ou non. Mais son estimation doit tenir compte de l'expérience humaine. (Tpt8 : action qui dure peu = un moment)

Par exemple:

◆ *au moment où il est entré chez lui...* correspond à l'expérience humaine. En effet, dans des conditions normales, on ne met pas longtemps à rentrer chez soi, c'est-à-dire à franchir le seuil.

◆ **au moment où vivaient les Romains...* paraît exagéré, car cette durée nous paraît un peu trop longue pour n'être qu'un moment..

Tout est relatif, car on pourra, en revanche, dire:

◆ *Au moment où les Alpes se sont formées, la Terre existait depuis deux milliards d'années.*

Car même si les Alpes ont mis des millions d'années à se former (ce qui est bien plus long que l'époque des Romains!), ce temps de la formation des Alpes est minuscule à côté des 2 milliards d'années qui se sont écoulées depuis la solidification de l'écorce terrestre.!!!

Il faut donc trouver la juste mesure.

Notons enfin que l'expression *à l'instant où* existe aussi, mais qu'on l'emploie plus rarement que *au moment où*, un instant étant encore moins long qu'un moment.

◆ *A l'instant où il vit l'ours s'approchant de lui, il prit peur et détalait.*

Il ne réfléchit pas longtemps : à peine a-t-il vu cet ours qu'il détalait pour sauver sa peau.

11.3.1.4.5.5 comme

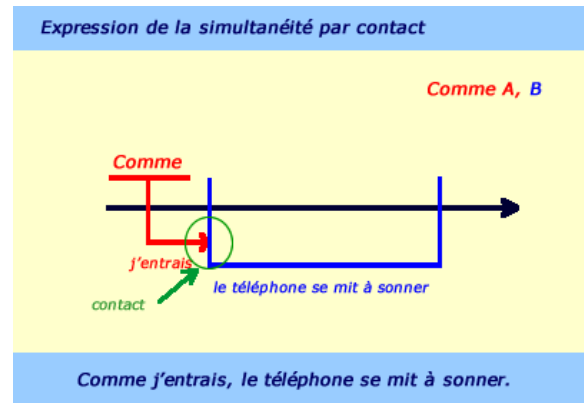
Cette conjonction de subordination introduit une action qui a déjà commencé, et qui n'est pas terminée au moment où l'action principale commence. La différence entre *comme* et les autres conjonctions est que la principale commence peu après le début de l'action subordonnée. Comme dans Tpt7, c'est le début du procès qui nous intéresse dans *comme*.


Par exemple, on écrira:

- ◆ *Comme j'entrais chez moi, le téléphone se mit à sonner.*

Dans cet exemple, je suis en train d'entrer chez moi, c'est-à-dire que **j'ai déjà un pied dedans, mais que l'autre est encore dehors quand le téléphone se met à sonner.**

Ce qui est important, c'est que je n'ai pas fini d'entrer chez moi lorsque le téléphone se met à sonner. Nous avons donc là une simultanéité au contact (cf. Tpt4), ce qui justifie l'emploi de l'imparfait.



-  Si l'on compare cette conjonction avec **dès que**, cette dernière désigne une action qui **se termine juste avant** que l'action principale ne commence (antériorité).

Avec **comme**, l'action subordonnée n'est **pas encore terminée**. De plus, elle vient juste de commencer, au moment où l'action principale commence.

Notons enfin que **comme** peut s'employer **après la principale**:

- ◆ *Il a sonné comme j'entrais.*

mais que la position avant la principale est beaucoup plus courante, et donc, meilleure, car il y a un effet de surprise, ce qui justifie l'ordre comme A, B..

11.3.1.4.6 Autres moyens d'exprimer la simultanéité au contact

11.3.1.4.6.1 Préposition suivie d'un complément

Il y a avant tout l'emploi d'un complément précédé d'une préposition.

► *pendant, au cours de*

Ces prépositions s'emploient **suivies d'un substantif exprimant une action**.

- ◆ **Pendant que le Président mangeait, il fut pris de tremblements.** (subordonnée)

- ◆ **Pendant** |
- ◆ **Au cours de** | **son repas, le Président fut pris de tremblements.** (compléments)

Le problème est évidemment de trouver un substantif équivalent, et de faire attention à bien respecter la règle selon laquelle c'est le sujet de la principale qui agit dans le complément : ici, c'est le repas que prend le président.

► *lors de / au moment de*

Ce sont les prépositions qui correspondent aux conjonctions *quand, lorsque* et à la locution *au moment où* exprimant la simultanéité.

- ◆ *Quand M. Dupont s'est marié, il pleuvait.*
Lors du mariage de M. Dupont, il pleuvait.

► *Au moment de* est suivi

□ **d'un substantif marquant une action.**

- ◆ *au moment de son entrée* (= Quand il est entré) .

□ **d'un infinitif dont le sujet est le sujet de la principale.**

- ◆ *au moment de sortir, il s'est aperçu qu'il avait oublié ses clefs.*


Notons que dans *au moment de + infinitif* n'a pas la même signification que *au moment où*. En effet, dans *au moment de sortir*, il se prépare à sortir, mais il n'a pas encore commencé. Cela correspond plutôt à : *au moment où* il allait sortir, c'est-à-dire à un futur proche. Cf. Tpt7

Au moment où peut remplacer *tandis que* ou *pendant que*, à condition toutefois qu'il s'agisse bien d'un moment.

au moment de sortir = il allait sortir.

- ◆ *au moment où il allait sortir, il s'aperçut qu'il oubliait ses clefs.*
- ◆ *au moment de sortir, il s'aperçut qu'il oubliait ses clefs.*

Le contact a lieu entre l'**action de sortir**, qui, sans être commencée, réellement, avait toutefois commencé dans la pensée de cette personne, et l'action de **s'apercevoir**.

	Récapitulons ici ce que nous avons remarqué à propos de <i>au moment où</i> et de <i>au moment de</i> :
□	<i>Au moment de</i> , suivi d'un substantif , correspond à <i>au moment où</i> , dans le sens de <i>quand</i> ex: <i>Au moment de son entrée = quand il est entré, au moment où il est entré</i> , et tout aussi bien dans le sens de <i>pendant que</i> . <i>Au moment de sa mort = au moment où il mourut</i> ou bien <i>au moment où il mourait</i> .
□	<i>Au moment de + infinitif</i> correspond à <i>au moment où</i> dans le sens de <i>pendant que</i> , mais avec un verbe au présent ou à l'imparfait expansés, c'est-à-dire avec <i>aller à l'imparfait + infinitif</i> . (Cousin du futur proche).
ex:	<i>Au moment de mourir, il regretta de ne pas avoir fait de testament.</i> <i>Au moment où il allait mourir, il regretta de ne pas avoir fait de testament</i>

11.3.1.4.6.2 Emploi du gérondif

On emploie le gérondif pour exprimer la simultanéité absolue (cf. Tpt4) dans les cas où l'on emploie *quand* ou *lorsque* dans *quand A, B*, à condition que le sujet du gérondif soit aussi sujet du verbe principal. Ce gérondif introduit le procès qui commence le premier, mais il a la valeur d'action simultanée:

ex: *En descendant les escaliers, il a entendu crier sa voisine.*

Ce gérondif correspond plutôt à: *quand il a descendu les escaliers*, c'est-à-dire qu'il exprime que **les deux actions ont eu lieu en même temps**, même si l'on sait que la descente a commencé la première, et qu'elle a continué simultanément aux cris. L'important, c'est qu'il soit dans l'escalier en même temps que la voisine a crié.

11.3.1.4.6.3 Emploi du participe présent.

Le participe présent, lui, correspond à l'emploi de *pendant que* ou de *tandis que*, marquant la **simultanéité au contact**.

◆ *Descendant les escaliers, il entendit crier sa voisine.*

L'action exprimée par le participe a commencé la première, et elle n'est pas terminée lorsque l'action principale commence.

Il est à noter que **le participe présent**, qui a pour sujet le sujet principal **doit se trouver placé avant le verbe principal**.

On aura ainsi:

◆ *Descendant les escaliers, Paul entendit sa voisine.*

◆ *Paul, descendant les escaliers, entendit sa voisine.*



Mais surtout pas: *Paul entendit sa voisine descendant les escaliers*, car alors, **c'est la voisine qui descend les escaliers**.

En effet, **le participe présent peut avoir son sujet propre**, c'est-à-dire **différent du sujet du verbe principal**. Mais même dans ce cas, l'action exprimée par le participe présent aura commencé la première.

◆ *M. Dupont a surpris son fils pendant que celui-ci regardait la bonne par le trou de la serrure.*

◆ *M. Dupont a surpris son fils, regardant la bonne par le trou de la serrure.*

Il est clair qu'au moment où M. Dupont surprend son fils, ce dernier a déjà l'œil collé à la serrure, et qu'il n'a pas fini ses observations lorsque son père arrive.

Il ne faudra pas confondre cet exemple avec le suivant.:

◆ *Regardant par le trou de la serrure, M. Dupont surprend son fils avec la bonne.*

Lorsque le participe présent antéposé (placé avant le verbe de la principale) a le même sujet que le verbe principal, le participe présent a d'autres valeurs, et en particulier celle de cause. Ne traitant ici que les problèmes de l'expression du temps, nous renverrons la lectrice intéressée soit à l'unité sur la cause, soit à l'unité sur le participe présent.

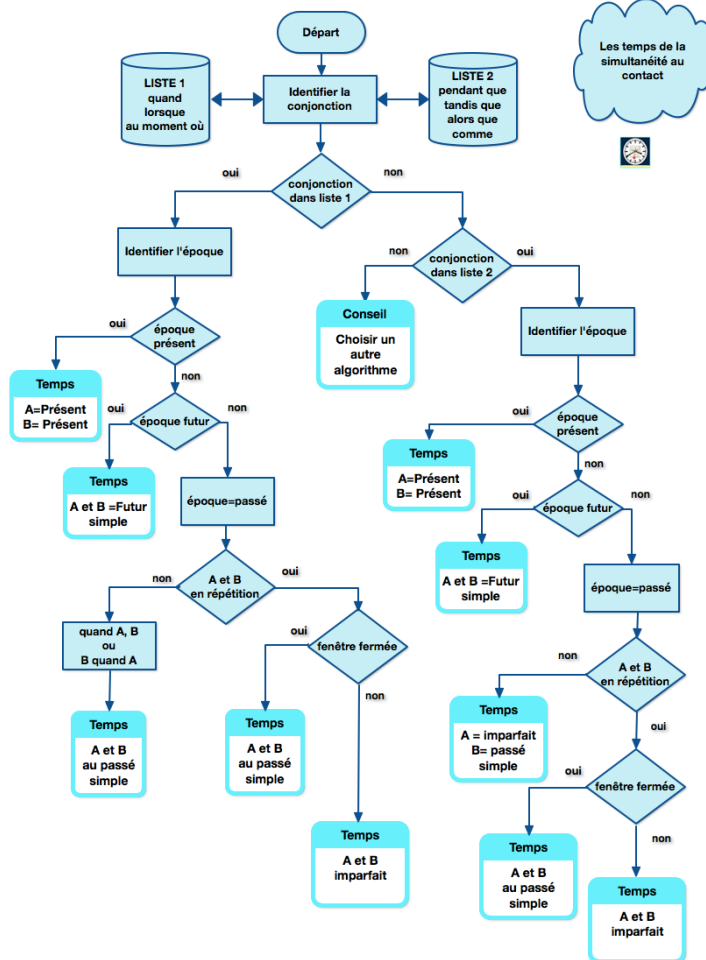
11.3.1.4.6.4 Emploi des temps pour exprimer la simultanéité au contact

Nous avons déjà eu l'occasion de voir quel était l'emploi des temps dans un tel cas, mais nous pouvons résumer cet emploi par un algorithme.

Algorithme de l'emploi des temps pour exprimer la simultanéité au contact

Lire le chapitre sur la subordonnée circonstancielle

Retrouvez le chemin jusqu'à la solution.



1. Quand il pleut, les grenouilles coassent.

2. Lorsque vous arriverez, Pierre viendra vous chercher à la gare.

3. Au moment où il ouvrit la porte, le prof reçut un seau sur la tête.

3. Quand elle ouvrit le livre, elle y trouva une fleur séchée.

4. Quand elle regarda par la fenêtre, elle vit chaque fois le même homme appuyé contre le mur d'en face.

5. Quand elle regardait par la fenêtre, elle voyait chaque fois le même homme appuyé contre le mur d'en face. Elle décida de lui parler.

6. Si elle regardait par la fenêtre, elle voyait son voisin qui l'observait.

7. Tandis qu'il fait la vaisselle, sa femme lit le journal.

8. Pendant que nous travaillerons, nos enfants iront à l'école.

9. Alors qu'elle ouvrait la portière, un vélo le heurta.

10. Pendant que le cambrioleur prenait les objets de valeur, elle appela la police.

11. Pendant tout le mois de mai, il se doucha pendant que sa mère fit le café.

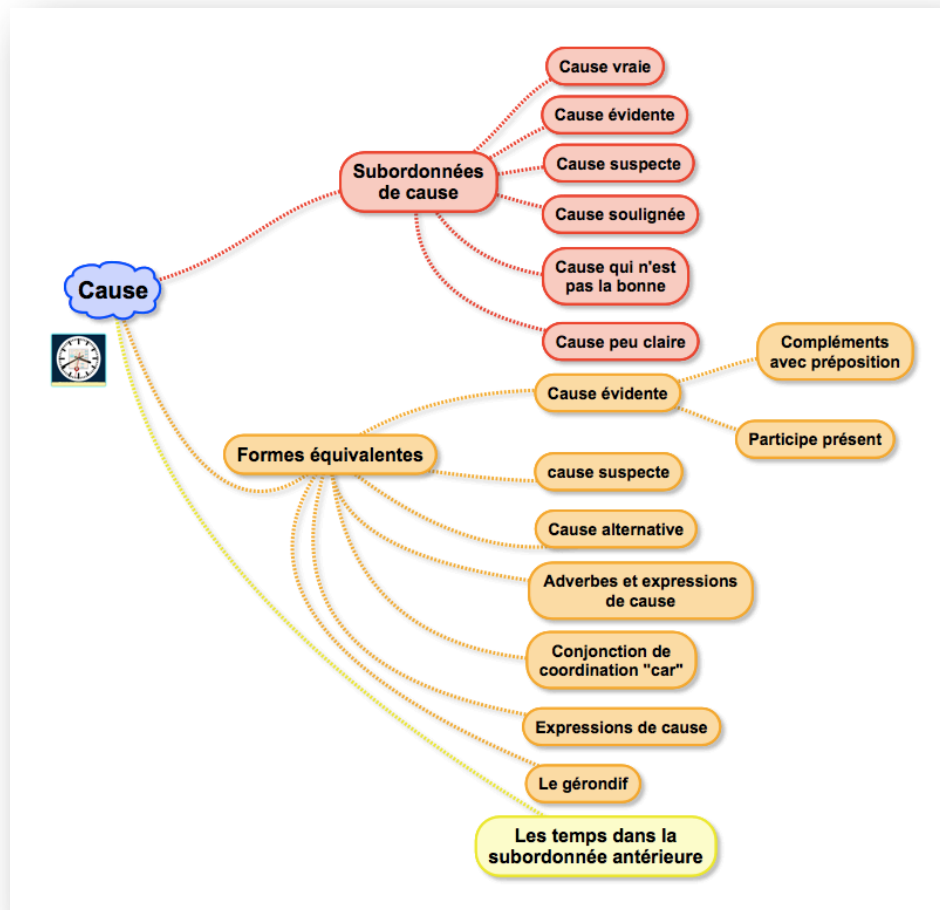
12. Tandis qu'il jouait du violon, son voisin tapait sur le mur. Fatigué, il se mit à la trompette.

Chemins à suivre :

1. Oui, oui : A = présent / B = présent → pleut / coassent
2. Oui, non, oui : A et B = futur simple → arriverez / viendra
3. Oui, non, non, non : A et B = passé simple → regarda / trouva
4. Oui, non, non, oui, oui : A et B = passé simple → regarda / vit
5. Oui, non, non, oui, non : A et B = imparfait → regardait / voyait
6. Non, non : choisir un autre algorithme
7. Non, oui, oui : A = présent / B = présent → fait / lit
8. Non, oui, non, non, non, non : A = imparfait / B = passé simple → ouvrit / heurta
9. Non, oui, non, non, oui : A et B = futur simple → travaillerons / iront
10. Non, oui, non, non, non, oui, non : A = imparfait / B = passé simple → prenait / appela
11. Non, oui, non, non, non, oui, oui : A et B passé simple → se doucha / fit
12. Non, oui, non, non, non, oui, non : A et B imparfait → jouait / tapait

11.3.2 La circonstancielle de cause (causale)

11.3.2.1 Topogramme de la subordonnée de cause



11.3.2.2 Qu'est-ce que la cause ,

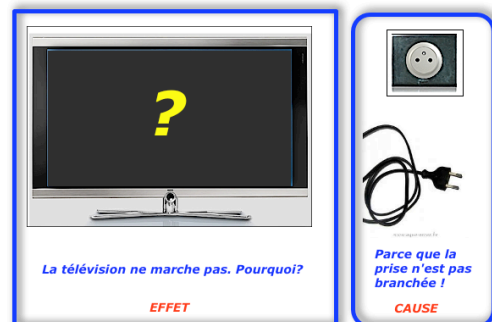
11.3.2.2.1 Définitions :

Nous allons commencer par définir ce que l'on entend par **cause**.

Prenons un exemple:

J'allume mon téléviseur: il n'y a pas d'image, ni de son. Le téléviseur ne marche donc pas. Je cherche la cause de cette panne, c'est-à-dire la raison pour laquelle l'appareil ne fonctionne pas. Autrement dit, je cherche l'explication de cette panne.

Tiens! La prise n'est pas branchée! Tout est clair! La prise n'est pas branchée, donc, l'appareil ne reçoit pas de courant. Donc, il ne peut pas marcher, donc, il ne peut pas y avoir d'image, ni même de son.



Au cours de ma réflexion, j'établis ainsi **un lien entre différents faits**, et au début de

cette chaîne se trouve l'**explication** de la panne, autrement dit, **sa cause**.

La prise n'est pas branchée. → Le téléviseur ne marche pas. (Action A) (Action B)
--

Définition

Nous dirons donc que A est la cause de B lorsque A entraîne B.

Pour compléter, on pourra dire que, si A est la cause de B, B est la conséquence de A

11.3.2.2 Cause et conséquence

Reprenons l'exemple du téléviseur, dans un autre contexte.

J'entre dans une pièce où se trouve un téléviseur. Précisons tout de suite que je n'ai pas du tout envie de regarder la télévision. En passant devant l'appareil, je m'aperçois que la prise est débranchée. Je me dis alors:

« Il y en a qui auront des surprises lorsqu'ils essaieront d'allumer le téléviseur! Voyant qu'il n'y a pas d'image, ils croiront que l'appareil est en panne, et ils feront venir un réparateur, qui leur fera payer au moins 100 € rien que pour le déplacement! »



En voyant la prise débranchée, je pense aux suites possibles (pas de courant, pas d'image, désespoir des téléspectateurs, arrivée du réparateur, etc.), autrement dit, aux **conséquences**.

Il est donc important de noter que lorsque A entraîne B, on peut, selon les besoins:

→ prendre B comme référence et essayer d'en trouver la cause A.

ex: B = le téléviseur ne marche pas.
Pourquoi? --> Parce que A = prise débranchée.

→ prendre A comme référence, et essayer d'en trouver la conséquence B.

ex: A = prise non branchée
Et alors? --> alors, B = le téléviseur ne marche pas.

Là encore, tout est affaire de point de vue.

Ceci étant posé, voyons d'abord quelles sont les **différentes conjonctions** qui introduisent une subordonnée circonstancielle de cause.

11.3.2.2.3 Cause et but

- Il ne faut pas confondre la cause et le but.

En français, la cause répond à la question *pourquoi*.

Pourquoi est-il parti pour les USA ?

◆ *Parce qu'il ne trouvait pas de travail en France.*

Mais le but répond aussi à cette même question.

Pourquoi est-elle partie pour l'Amérique ?

◆ *Pour visiter la Californie.*

- Le garçon ne trouvait pas de travail en France. C'est la raison pour laquelle il a quitté ce pays. Rien ne nous dit pourquoi il a choisi les États-Unis plutôt que le Canada ou le Brésil. Nous savons juste pourquoi il a quitté la France.

- La fille, elle, va aux Usa dans le but de visiter la Californie. C'est donc un désir qui l'attire aux USA. Arrivera-t-elle à attendre ce but ? On ne le sait pas encore. L'avenir nous le dira.

11.3.2.2.3.1 Cause et raison

On notera que nous parlons ici de **raison** et non pas de **cause**.

En effet, pour nous, la **cause** est la **raison absolue**, la seule explication. Par exemple, Paul est mort d'un arrêt du cœur. On pourra dire que l'arrêt du cœur est la cause (la raison unique) de la mort de Paul.

Mais **lorsqu'on a plusieurs raisons possibles, on ne peut plus parler de cause: On parle simplement de raison**. Pour revenir à l'exemple de l'homme mort sur la route, on peut se demander quelle est la cause de son accident.

L'alcool est une explication, mais il y a des gens qui conduisent en état d'ébriété sans pour autant mourir sur la route. Le fait qu'il n'ait pas pris de taxi est aussi une explication, mais pas la cause de la mort sinon, tous ceux qui ne prennent pas de taxi devraient mourir! L'explication est en fait une chaîne de circonstances: chacune de ces circonstances est une raison qui concourt à la mort de ce conducteur. **La cause de sa mort est l'ensemble de toutes ces raisons**.

11.3.2.3 Les subordonnées de cause.

11.3.2.3.1 Généralités

Comme d'habitude, nous appellerons pour simplifier **conjonctions** aussi bien les vraies conjonctions que les **locutions conjonctives**.

Lorsque l'on emploie des subordonnées de cause, on a le choix entre plusieurs conjonctions ou locutions conjonctives que l'on peut classer en six catégories.

Voici un tableau contenant ces six catégories .



<input type="checkbox"/> Cause vraie	<input type="checkbox"/> Cause évidente	<input type="checkbox"/> Cause soulignée
parce que comme étant donné que vu que du fait que attendu que	puisque comme	surtout que d'autant plus que
	<input type="checkbox"/> Cause suspecte	<input type="checkbox"/> Cause non-retenue
	sous prétexte que	non (pas) que
	<input type="checkbox"/> Causes alternatives	soit que... soit que...

11.3.2.3.2 La cause vraie

11.3.2.3.2.1 Conjonctions

- ◆ parce que : *Il est heureux parce qu'elle l'aime*
- ◆ comme : *Comme elle l'aime, il est heureux*
- ◆ étant donné que : *Le triangle est équilatéral étant donné qu'il a trois côtés égaux.*
- ◆ vu que : *Il va être condamné vu qu'il a assassiné sa grand-mère.*
- ◆ Du fait que : *Il va être condamné du fait qu'il a assassiné sa grand-mère.*
- ◆ Attendu que : *Il va être condamné du fait qu'il a assassiné sa grand-mère.*

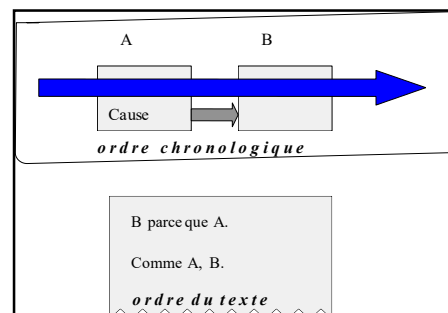
Les conjonctions **parce que** et **comme** introduisent la cause présentée comme vraie. Il n'y a pas de différence de sens entre ces deux conjonctions. Pourtant, **leur emploi n'est pas le même.**

Règles d'emploi de parce que / comme	
	▶ on emploie parce que lorsque la subordonnée se place après la principale.
ex:	<i>Il n'est pas venu parce qu' il est malade.</i> B → A
	▶ au contraire, on emploie comme lorsque la subordonnée se place avant la principale.
ex:	<i>Comme il est malade, il n'est pas venu.</i> A → B

Rappelons que A est le procès qui commence le premier, B celui qui commence le second.

Vous voyez sur le schéma ci-contre que le même ordre chronologique (Cause → fait) correspond à deux ordres différents dans le texte:

- **Comme A, B**
- **B parce que A**



Il est conseillé de bien respecter cette distinction. La phrase:

* ~~Parce qu'il est malade, il n'est pas venu.~~ est **INCORRECTE**.

► étant donné que / du fait que

Ces deux locutions ont la même signification que *parce que*. Elles peuvent aussi bien s'employer **avant** la principale qu'**après**.

Pourtant, il faudra noter qu'elles s'emploient dans une **langue plus soutenue**, par exemple, en mathématiques:

- ◆ *Étant donné que le triangle ABC a trois côtés égaux, il est équilatéral.*
- ◆ *Le triangle ABC est équilatéral étant donné qu'il a trois côtés égaux.*

Dans un tel cas, la mathématicienne (qui s'appelle Albertine) préférera la première des deux versions. En effet, **l'information essentielle, celle qui est à la fin de la phrase et profite de l'accent tonique final, est celle qui est nouvelle**, celle qui nécessite la réflexion, à savoir la conclusion selon laquelle le triangle est équilatéral.

On trouvera plus généralement ces deux locutions conjonctives dans des textes scientifiques, juridiques ou administratifs.

Mais si vous écrivez des textes très sérieux, vous pouvez les employer. Évitez de le faire, pourtant, dans des textes à caractère familier, tels que des lettres à des amis, ou des lettres d'amour, sauf, bien sûr, si votre amoureux est snob ou particulièrement intellectuel.

► vu que / attendu que

Ces deux conjonctions sont elles aussi synonymes de *parce que*. Elles peuvent toutes les deux s'employer aussi bien **avant** qu'**après** la principale. Pourtant, elles sont d'un emploi plus particulier.

- *attendu que* s'emploie surtout dans le langage judiciaire.

◆ *Attendu que l'accusé a été reconnu coupable, il est condamné à 10 ans de prison.*

D'ailleurs, on appelle **les attendus** la longue série de faits expliquant la condamnation d'un individu (Il a trompé sa femme, frappé ses enfants, tué sa mère et son père ...). Bien sûr, on exagère un peu.

- la locution *vu que* s'emploie dans une **langue administrative**, mais aussi, chose curieuse, dans la **langue familière**, voire argotique.

◆ *Boucle-la, vu que j'en ai ras le bol de toi et de tes salades!*
(Petite aide : **J'en ai ras le bol** = j'en ai plus qu'assez / **tes salades** = tes histoires)

11.3.2.3.2.1.2 Emploi des temps

La cause étant avérée, il est normal d'employer l'indicatif.

Le temps lui-même dépend des repères TptLocu et TptProc. Voyons quelques exemples :

- ◆ *Certaines personnes n'osent pas aller en Tunisie parce qu'elles ont peur d'un attentat.* Elles ont peur maintenant → présent.
- ◆ *Autrefois, beaucoup de gens n'osaient pas traverser, la nuit, un cimetière, de peur des fantômes.* Autrefois / Aujourd'hui → imparfait
- ◆ *Le commissaire n'osa pas poursuivre le cambrioleur dans le cimetière parce qu'il avait peur d'y rencontrer un fantôme.* La cause « avoir peur » avait déjà commencé et durait encore lorsque le commissaire n'ose pas → imparfait.
- ◆ *Le bandit recherché par la police ne prend pas l'avion parce qu'il sera reconnu et arrêté par la police.* Ici, la cause est au futur car c'est une crainte future qui explique la conduite du bandit.
- ◆ *Il n'osa pas voler la voiture parce que , s'il la volait, la police l'arrêterait.* La subordonnée de cause est si flexible qu'elle peut contenir une conditionnelle. Le verbe de la causale est au conditionnel, celui de la conditionnelle à l'imparfait, ce qui correspond, comme le prévoit Tpt9, à une probabilité très réduite. En résumé, tous les temps de l'indicatif ou du futuro-conditionnel peuvent être utilisés comme nous l'avons démontré dans les chapitres 7, 8 et 9.

11.3.2.3.2.2 La cause évidente

C'est une cause qui est tellement évidente que l'on est fondé à se demander pourquoi on nous pose des questions.

- ◆ *Voyons, il va prendre au moins vingt ans de prison puisqu'il a tué toute sa famille !* Quand on a tué toute sa famille, il est logique que l'on soit condamné à plus de vingt ans .

11.3.2.3.2.2.1 Conjonctions

- ◆ puisque : *Il va échouer puisqu'il n'a rien fichu de l'année.*
- ◆ comme : *Comme il n'a rien fichu de l'année, il va échouer.*

11.3.2.3.2.2.2 Formes de remplacement

11.3.2.3.2.2.3 Emploi des temps

L'emploi des temps est aussi libre que dans le cas de la cause vraie.

Notons que comme peut avoir deux signifiant : parce que ou puisque . C'est le contexte qui nous aidera à choisir entre les deux significations.

11.3.2.3.2.3 La cause soulignée

11.3.2.3.2.3.1 Conjonctions

- ◆ D'autant plus que : *Elle réussira, d'autant plus qu'elle est intelligente.*
- ◆ Surtout que : *Elle réussira, surtout qu'elle est intelligente et travailleuse.*

Comme nous avons eu l'occasion de l'expliquer plus haut, il arrive qu'une **cause** soit **soulignée par une autre**.

Par exemple, Gwendoline, aveuglée par l'amour, a épousé Gontran. Nous, nous pensons *qu'elle n'aurait jamais dû l'épouser*. Pourquoi pensons-nous cela? Parce que nous sommes d'avis qu'elle aurait dû d'abord réfléchir, prendre son temps. Et elle avait **une raison de plus de réfléchir**: c'est que son mari est *un drôle d'oiseau*. Autrement dit, le fait que son mari soit un drôle d'oiseau était une raison supplémentaire de réfléchir.

- ◆ *Elle aurait dû réfléchir, avant de se marier, d'autant plus que (surtout que) son mari est un drôle d'oiseau.*

Notons que l'on peut aussi bien employer **d'autant que** au lieu de **d'autant plus que**.

- ◆ *Elle aurait dû se méfier, d'autant que ce n'était pas la première fois.*

11.3.2.3.2.3.2 Emploi des temps

Une cause soulignée est une cause certaine que l'on renforce par des arguments supplémentaires.

11.3.2.3.2.4 La cause suspecte

11.3.2.3.2.4.1 Conjonctions

- ◆ Sous prétexte que : *Il n'est pas venu sous prétexte qu'il n'a pas le temps.*

11.3.2.3.2.4.2 Emploi des temps

On peut employer tous les temps, selon les cas. Mais vu que la cause est suspecte, on peut bien sûr utiliser les temps comme expliqué pour Tpt9, qui permettent de faire sentir à l'interlocuteur qu'il y a doute.

Quel que soit le temps choisi, la locution « sous prétexte que » suffit à exprimer de façon indiscutable les doutes du locuteur.

Nous avons eu l'occasion, plus haut, d'examiner cet aspect en détail. Nous nous contenterons donc de donner un exemple.

- ◆ *Il n'a pas voulu m'aider pendant mon déménagement, sous prétexte qu'il avait quelque chose d'important à faire.*

On met ici en doute l'explication donnée par ce garçon: on ne croit pas qu'il ait eu quelque chose d'important à faire, en tout cas, rien de plus important que d'aider au cours du déménagement.



Attention donc: employer "*sous prétexte que*" est dangereux, car cela revient à traiter quelqu'un de menteur. Les Germanophones devront être particulièrement prudents, eux dont le verbe *behaupten* couvre le sens de deux verbes français:

- *affirmer*, qui a un sens neutre: on rapporte les paroles du locuteur sans se prononcer sur leur véracité.
- *prétexter*, qui a un sens négatif, puisqu'on déclare ainsi que l'on ne croit pas que cette raison soit suffisante, ou même simplement vraie.

11.3.2.3.2.5 La cause non retenue

11.3.2.3.2.5.1 Conjonctions

✦ Non pas que : *Il n'est pas très aimé, non pas qu'il soit méchant, mais parce qu'il est timide.*

► *non (pas) que..., mais*

Lorsque l'on pense que ceux à qui l'on s'adresse pourraient se tromper de cause, on la nomme, avant de livrer la vraie raison.



Vous connaissez peut-être Paul, le bourreau des cœurs? Vous croyez sans doute qu'il plaît aux filles parce qu'il est beau? Eh bien, pas du tout! Voyez plutôt:

✦ *Paul plaît aux filles, non (pas) qu'il soit beau, mais il a un charme fou.*

Notons que la cause niée s'emploie au **subjonctif**: en effet, cette cause n'a pas de fondement, donc, elle n'existe pas. C'est là l'aspect de flou du subjonctif.

- On peut tout aussi bien employer *non pas parce que*. Dans ce cas, il faudra faire suivre cette expression de l'**indicatif** ou du **conditionnel**, **puisque** *parce que ne gouverne pas le subjonctif*.

✦ *Paul a du succès auprès des filles, non pas parce qu'il est beau, mais parce qu'il a un charme fou.*

11.3.2.3.2.5.2 Emploi des temps

On notera l'emploi du subjonctif qui montre le caractère douteux de la cause que l'on élimine.

11.3.2.3.2.6 Les causes alternatives

11.3.2.3.2.6.1 Conjonctions

✦ Soit que ... soit que : *Ils n'ont pas d'enfants, soit qu'ils n'en aient pas voulu, soit qu'ils soient trop occupés par leur profession.*

✦ Soit que ... soit que : *Ils n'ont pas d'enfants, soit qu'ils n'en aient pas voulu, soit parce qu'ils sont trop occupés par leur profession.*

► **soit que ... soit que**

Il arrive souvent que l'on voie plusieurs explications possibles, sans savoir laquelle est la bonne. On les présente alors en alternatives.

Voici un exemple:

Figurez-vous que le fameux Paul, dont nous avons déjà parlé, s'est fait moine! Vous vous demandez sûrement pourquoi? Eh bien, moi, je vois deux raisons possibles: ou bien il a eu la vocation en allant à Lourdes, ou alors, la vie l'a déçu. Mais je ne saurais vous dire laquelle est la bonne.

✦ *Il s'est fait moine, soit qu'il a eu la vocation, soit qu'il a été déçu par la vie.*

On pourra également employer la forme **soit parce que... soit parce que**. En effet, la forme **soit que** est une forme raccourcie de **soit parce que**. Mais à moins que l'on ne soit payé à la ligne, la solution la plus courte est la meilleure!



On remarquera que la cause s'exprimait à l'indicatif ou au conditionnel (selon les besoins), et que seule la forme **non que** s'accompagnait du subjonctif.

11.3.2.3.2.6.2 Emploi des temps

Lorsqu'on donne la raison d'un fait quelconque, on peut la présenter de plusieurs manières:

► D'abord, on peut la présenter comme étant **la vraie cause**:

✦ *Je suis heureux, parce qu'elle m'aime.*

► Ou bien on répond à quelqu'un qui nous a demandé la cause d'un fait, alors que l'on estime que la **cause** est tellement **claire**, tellement **évidente**, qu'on se demande vraiment pourquoi il n'a pas trouvé la cause lui-même.

Prenons un exemple :

Paul habite à Avignon. Pierre qui vient de Montréal (au Canada), et qui est de passage à Avignon, lui demande:

« - Est-ce que tu m'amènes voir la Tour Eiffel, cet après-midi?
- Non.
- Pourquoi?
- Parce que ce n'est pas possible.
- Et pourquoi est-ce que ce n'est pas possible?
- Parce qu'elle est à Paris. A huit cents kilomètres d'ici.
- Et alors? On ne peut pas la visiter?
- Eh non! On ne peut pas la visiter, **puisque** elle est à Paris. »

Autrement dit, Paul se demande pour quelle raison Pierre ne comprend pas pourquoi ils ne peuvent pas visiter la Tour Eiffel, et, en donnant l'explication par "**puisque**", il insiste sur le fait que **la question est superflue** étant donné que **la réponse est évidente**, du moins pour lui!

▷ On peut encore reprendre une cause donnée par quelqu'un d'autre en la présentant comme **suspecte**, voire même fautive ou mensongère.

✦ *Il est resté chez lui sous prétexte qu'il était malade.*

Mais c'est la raison qu'il donne, lui. Moi, je n'y crois pas, à cette maladie. La vraie raison, c'est qu'il a un poil dans la main! (C'est-à-dire qu'il est paresseux).

▷ on peut encore **souligner une cause** en lui adjoignant une raison que l'on estime importante, parce qu'elle soutient la cause, **ajoutant ses effets à ceux de cette cause** (en plus, en quelque sorte).

✦ *"Il a eu un accident de voiture: il avait bu, et il était soûl comme un cochon. Il n'aurait jamais dû prendre le volant, d'autant plus que, le voyant dans cet état, je lui avais conseillé de prendre un taxi."*

La cause de l'accident est évidemment le fait qu'il conduisait en état d'ébriété. Il n'aurait jamais dû prendre le volant. Pour quelle raison? Parce qu'il était soûl. Raison supplémentaire: je lui avais dit de prendre un taxi.

11.3.2.3 Remarque: raison / cause

On notera que nous parlons ici de **raison** et non pas de **cause**.

En effet, pour nous, la **cause** est la **raison absolue**, la seule explication. Par exemple, Paul est mort d'un arrêt du cœur. On pourra dire que l'arrêt du cœur est la cause (la raison unique) de la mort de Paul.

Mais **lorsqu'on a plusieurs raisons possibles, on ne peut plus parler de cause: On parle simplement de raison**. Pour revenir à l'exemple de l'homme mort sur la route, on peut se demander quelle est la cause de son accident.

L'alcool est une explication, mais il y a des gens qui conduisent en état d'ébriété sans pour autant mourir sur la route. Le fait qu'il n'ait pas pris de taxi est aussi une explication, mais pas la cause de la mort sinon, tous ceux qui ne prennent pas de taxi devraient mourir! L'explication est en fait une chaîne de circonstances: chacune de ces circonstances est une raison qui concourt à la mort de ce conducteur. **La cause de sa mort est l'ensemble de toutes ces raisons.**

► on peut encore présenter une cause (ou une raison) comme n'étant **pas la bonne**, et préciser quelle est la vraie raison.

◆ *Paul aime Paulette, non pas qu' elle soit belle, mais parce qu' elle a un portefeuille bien garni.*

► et enfin, on peut présenter **plusieurs raisons** comme étant la **cause possible**, sans choisir parmi elles.

◆ *Il n'est pas venu travailler, soit qu' il est malade, soit que sa voiture n'a pas démarré, soit qu' il a oublié de venir.*

On peut aussi, au lieu de **soit que**, employer **soit parce que**.

11.3.2.4 Les formes équivalentes marquant la cause

Nous allons passer en revue les diverses sortes de cause dont nous avons parlé plus haut en essayant de les simplifier :

11.3.2.4.1 La cause vraie

Nous établirons les équivalences suivantes entre les conjonctions et les prépositions:

Conjonctions	Prépositions équivalentes
parce que	à cause de / grâce à / pour
comme	
étant donné que	étant donné
vu que	vu
du fait que	du fait de

Notons qu'assez peu de conjonctions ont une correspondante qui leur ressemble parmi les prépositions (étant donné que / étant donné). Certaines ont une correspondante différente (parce que / à cause de). D'autres n'en ont aucune (puisque). Il est donc indispensable de bien connaître les unes et les autres, ainsi que leur rapport.

11.3.2.4.1.1 à cause de / grâce à / pour / du fait de

Les deux premières prépositions équivalent toutes les deux à *parce que*, mais ne s'emploient pas dans le même cas :

avec *à cause de*, on souligne le côté **néгатif** de la cause :

- ✦ *On ne l'aime pas à cause de son mauvais caractère.*

avec *grâce à*, on en souligne le côté **positif**.

- ✦ *Elle a réussi grâce à son intelligence.*

Lorsque l'on ne veut pas se prononcer sur le caractère positif ou négatif d'une cause, on emploie plutôt : *pour, du fait de*.

- ex :
- ✦ 1. *Il est connu pour sa méchanceté.*
 - ✦ 2. *Elle est connue pour son sens de l'humour.*
 - ✦ 3. *On le connaît pour ses opinions.*
 - ✦ 4. *Il a été arrêté pour excès de vitesse.*
 - ✦ 5. *Il n'a pas pu y aller du fait de sa maladie.*

Notez que dans l'exemple n° 5, il n'est pas conseillé d'employer *pour*. En effet, on peut aller quelque part *pour y faire quelque chose*. Dans ce cas, la préposition *pour* désigne un **but**. Il peut donc y avoir confusion entre l'idée de **cause**, et celle de **but**. Dans un tel cas, on penchera plutôt pour le **but**. **On emploiera donc *pour*, avant substantif, afin d'exprimer une cause seulement lorsque l'on ne peut pas confondre avec le but.**

Cette confusion est impossible dans les exemples 1 à 4.



On n'emploie **pas d'infinitif** avec ces prépositions, excepté avec *pour*. Dans ce cas, on emploie un **temps composé**. En effet, un **présent** ou un **futur** donnerait à *pour* le sens d'un **but**.

- ✦ *Il a été condamné pour avoir conduit sans permis.*

On pourra aussi employer un substantif correspondant à cet infinitif :

- ✦ *Il a été condamné pour conduite sans permis.*



Vous pouvez employer *à cause de / grâce à* devant un **substantif** désignant un animé (personne ou animal familier). Ce n'est pas le cas avec *pour*.

- ✦ *Il est ministre grâce à sa femme.* (qui l'a soutenu)
- ✦ *Il est pauvre à cause de ses nombreux enfants.* (qui lui coûtent cher)

Mais attention!

✦ « *Il est médecin pour sa mère.* » peut être interprété des trois façons suivantes:

- Il est médecin pour soigner sa mère (but)
- Il est médecin parce que sa mère l'a voulu (cause)
- Sa mère croit qu'il est médecin. Dans ce cas, on dirait plutôt: *Pour sa mère, il est médecin.* ou: *Il est médecin, pour sa mère.* Il s'agit alors d'une **parenthèse basse**. (cf.: le chapitre sur l'intonation d'eGrammaire, § 2.3.2)

11.3.2.4.1.1 étant donné

Cette préposition correspond à la conjonction *étant donné que*. Cependant, il faudra noter qu'on l'emploie plutôt dans le sens de *puisque*, c'est à dire pour marquer la cause évidente.

11.3.2.4.1.2 vu

Cette préposition correspond à la locution conjonctive *vu que*. Comme *étant donné que*, elle exprime une cause évidente.

11.3.2.4.1.3 du fait de

Cette préposition a le même sens que *à cause de* ou *grâce à*. La différence est qu'elle n'a aucune connotation de positif ou de négatif:

à cause de / grâce à / du fait de	
Exemples	Connotation
<i>Elle a réussi grâce à son intelligence</i>	positive
<i>Elle a échoué à cause de sa mauvaise mémoire.</i>	négative
<i>Elle a obtenu ce résultat du fait des circonstances.</i>	neutre

11.3.2.4.2 Le participe présent

On pourra employer le participe présent pour exprimer la cause vraie.

11.3.2.4.2.1 Lorsque le sujet de la subordonnée causale est aussi celui de la principale:

✦ *Comme il est malade, il est rentré plus tôt chez lui.*

► On pourra faire l'économie du sujet de la subordonnée et transformer la subordonnée en simple complément. ►

- ✦ *Étant malade, il est rentré plus tôt chez lui.*
- ✦ *Il est rentré plus tôt chez lui, étant malade.*

► Lorsque l'action de la causale est **antérieure** à celle de la subordonnée, on emploiera la **forme composée** du participe :

- ◆ *Ayant réussi au baccalauréat, elle a pu faire des études supérieures.*
- ◆ *Elle a pu faire des études supérieures, ayant réussi au baccalauréat.*



Lorsque le verbe est **être**, et qu'il est **suivi d'un substantif, d'un adjectif ou d'un participe passé**, on peut faire l'économie de ce verbe.

- ◆ *Etant fatigué, il alla se coucher*
- *Fatigué, il alla se coucher.*

- ◆ *S'étant levée à 3 heures du matin, elle se coucha tôt.*
- *Levée à 3 heures, elle se coucha tôt.*

- ◆ *Etant plombier, il put réparer le robinet lui-même*
- *Plombier, il put réparer le robinet lui-même.*

11.3.2.4.2.2 Lorsque chacun des verbes possède son sujet propre.

- ◆ *Comme Paul était fatigué, son médecin lui a prescrit trois semaines de repos.*
- *Paul étant fatigué, son médecin lui a prescrit trois semaines de repos.*



On ne peut pas utiliser de pronom personnel sujet avec le participe présent lorsque le sujet de la subordonnée est différent de celui de la principale.

ex: * *// étant fatigué ...*



Il ne faut pas oublier le sujet ! Sinon, on se retrouve dans le cas précédent, et **c'est le sujet de la principale qui est sujet de la subordonnée**.

- ◆ * *~~Etant fatigué, son médecin lui prescrivit trois semaines de repos.~~*

Dans cet exemple, **comme *étant fatigué* n'a pas de sujet propre, c'est le sujet principal qui est sujet du participe présent**. Donc, ici, ***c'est le médecin qui est fatigué***. Pourquoi prescrit-il alors du repos à son patient ?

Nous pouvons essayer d'imaginer dans quel contexte cela est possible:

Depuis 3 semaines, Paul va voir son médecin tous les jours pour lui demander un arrêt de travail. Comme le médecin est fatigué qu'on vienne le déranger sans arrêt, il se résout à lui accorder trois semaines de repos.

Si c'est Paul qui est fatigué, il faudra le nommer: *Paul étant fatigué...*

Règle sur l'emploi obligatoire d'être



Lorsque le verbe de la subordonnée est à un temps composé, et que son auxiliaire est **être**, on ne peut pas faire l'économie de l'auxiliaire lorsque la subordonnée est une causale. **En revanche, on pourra la faire si la subordonnée est une temporelle.**

- ◆ *3 jours après le mariage, elle fut veuve très tôt.*

Il s'agit ici d'une **cause**: Elle est veuve tôt à cause de la mort précoce de son mari. Cela correspond à: **Comme son mari était décédé 3 jours après le mariage, ...**

- ◆ *Son vieux mari étant décédé, elle se sentit seule et délaissée et décida de faire le tour du monde pour se changer les idées.*

Il s'agit ici d'une temporelle: ◆ *A peine son mari fut-il décédé qu' elle décida de partir faire le tour du monde.*

Le verbe *décéder* étant conjugué avec *être*, on peut faire l'économie de l'auxiliaire:

- ◆ *Une fois son mari décédé, elle décida de partir faire le tour du monde.*

11.3.2.5 La cause est évidente

11.3.2.5.1 Les prépositions / adverbes

Les conjonctions qui marquent la cause évidente (puisque / comme) n'ont pas de prépositions qui leur correspondent. On utilise les prépositions/ adverbes **vu** et **étant donné**.

► vu

- ◆ *Il n'a pas pu venir, vu sa maladie.*

Avec un **animé**, il a également le sens de: *il n'y a qu'à voir...*

- ◆ *Vu le père, tu comprends la fille.*

Attention: **vu** est invariable dans le sens de « étant donné »:

Vu le père. Vu les parents.
Vu la mère. Vu les circonstances.

► étant donné

Même si cette préposition correspond à la conjonction **étant donné que**, elle a plutôt la valeur d'une **cause évidente**.

- ◆ *Il n'a pas pu venir étant donné sa maladie.*

On sait qu'il est malade. Il est donc évident que cette maladie est la cause de son absence.



Attention: quand vous employez cette préposition devant un substantif désignant un **animé**. En effet, le sens en est assez différent:

Prenons l'exemple du petit Marcel, qui est tout malingre (petit, maigre et fragile). Nous

nous étonnons de son état de santé et l'on nous répond:

✦ *Il est malingre à cause de sa mère.*

Nous supposons donc que cette femme ne lui donne pas assez à manger. Elle est donc **coupable** de son état de santé. La vraie cause, c'est la maltraitance. Or, la mère est la cause de ces mauvais traitements. Donc, moralement, c'est elle la **coupable**.

✦ *Il est malingre. Ce n'est pas étonnant, étant donné sa mère.*

Ici, la mère de Marcel est plus une **explication** qu'une cause. En effet, la pauvre femme n'y peut rien: elle a une hérédité chargée (parents fumeurs, grands-parents alcooliques...). Cet **étant donné** signifie: **On comprend tout si l'on regarde sa mère.**



Retenons:

étant donné sa mère: → il n'y a qu'à regarder sa mère pour comprendre.

Et nous l'emploierons en parenthèse basse. (cf. le chapitre sur l'intonation § 2.3.2).

11.3.2.5.2 Le participe présent

Le participe présent s'emploie exactement dans les mêmes conditions que pour la vraie cause. C'est le contexte qui montre si l'on a affaire à une **vraie cause**, ou à une **cause évidente**.

✦ *La mouche ayant six pattes, elle en a deux de moins que l'araignée.*

C'est évident, puisque chacun sait que l'araignée en a huit...

11.3.2.6 La cause suspecte

A la conjonction **sous prétexte que** correspond la préposition **sous prétexte de**, employée avec un infinitif, plus rarement avec un substantif.

✦ *Il lui a vendu une encyclopédie en 30 volumes sous prétexte de l'aider à se cultiver.*

On peut aussi employer le verbe **prétexter qc** au participe présent, suivi d'un infinitif ou d'un substantif:

✦ *Prétextant l'aider à faire fortune, je lui ai demandé de me confier ses économies.*

✦ *Prétextant une grave maladie, il n'alla pas travailler.*

Toutes ces raisons sont fallacieuses, comme le souligne l'emploi du verbe **prétexter**.

11.3.2.7 La cause alternative

On emploiera **soit... soit...**

- ◆ *Il est mort soit de soif, soit de fatigue.* (Cause alternative)
- ◆ *Il est fatigué, soit d'avoir trop travaillé, soit d'avoir trop mangé.* (cause antérieure)

Mais **soit... soit...** n'a pas toujours la valeur d'une cause.

- ◆ *Sa mère est soit épicière, soit charcutière.*

On sait qu'elle est l'une ou l'autre, mais on ne sait pas quelle solution est la bonne.:

C'est donc l'expression qui suit **soit qui montre qu'il s'agit d'une cause.**

11.3.2.8 Adverbes et expressions marquant la cause

On pourra aussi employer:

- La conjonction de coordination **car**.
- Une expression particulière.

11.3.2.9 La conjonction de coordination **car**

Cette conjonction a la même signification que **parce que**.

ex: *Il y arrivera car il est très travailleur.*

Pourtant, elle ne s'emploie pas de la même façon. Comme elle donne la cause de la principale **en passant**, elle n'arrive pas à souligner la valeur de cause. Son emploi est donc limité.



N'employez pas la conjonction **car** dans les cas suivants:

1. Pour répondre à la question **pourquoi**.

- ◆ *Pourquoi est-il absent? Parce qu'il est malade.*

2. Lorsque la subordonnée est placée avant la préposition:

- ◆ *Comme ce film a une mauvaise critique, personne ne veut aller le voir.*

11.3.2.10 Les expressions de cause.

► **de ce fait**

- ◆ *Il a beaucoup travaillé, et, de ce fait, il est très fatigué.*

Ici, le travail est la cause de la fatigue. L'expression **de ce fait** établit un lien **de cause** (travail) **à effet** (fatigue) entre deux idées. Elle introduit la conséquence de la cause.

❑ **du fait de + substantif**

✦ *Du fait de sa maladie, il ne peut plus sortir le soir.*

▶ **à cause de cela / grâce à cela / de ce fait**

Comme nous l'avons vu plus haut à propos des conjonctions et des prépositions : Lorsque la cause est plutôt **négative**, on emploie **à cause de cela**.

✦ *Ses parents n'ont pas beaucoup d'argent, et, à cause de cela, Marie n'a pas pu faire d'études.*

Lorsqu'elle est plutôt **positive**, on emploiera **grâce à cela**

✦ *Au lycée, elle a toujours bien travaillé. Grâce à cela, elle n'a pas eu de mal à faire des études.*

Et lorsque nous voudrions rester **neutre**, nous emploierons **de ce fait, du fait de**

✦ *Ses parents ne lui ont jamais rien dit. De ce fait, elle a choisi elle-même sa voie.*

▶ **en effet**

Cette locution est très utile, et vous devriez l'utiliser le plus souvent possible.

Voici comment utiliser judicieusement **en effet** :



1. D'abord, vous présentez une idée.
2. Ensuite, pour démontrer la justesse de ce que vous avez avancé, vous donnez une ou plusieurs explications ou exemples en les introduisant par **en effet**.

ex:

En France, la première religion est la religion catholique. Mais connaissez-vous la deuxième? Eh bien, c'est la religion musulmane. En effet, il y a deux millions de musulmans, alors qu'il y a moins d'un million de protestants

11.3.2.11 Le gérondif

Nous avons déjà eu l'occasion, dans le chapitre sur l'emploi des temps, de dire que le gérondif n'exprimait pas la cause, mais le temps et la manière.

Par exemple, un de mes collègues change les piles de sa radio. Comme il n'est pas très malin, il laisse tomber une pile, et, en se baissant pour la ramasser, il se cogne la tête contre la table.

Vous avez, bien sûr, remarqué que j'avais dit: **en se baissant**. Est-ce qu'on se blesse **parce qu'on se baisse**? Non, bien sûr. Toutes sortes de gens se baissent sans se blesser.

Ici, il se blesse au moment où il se baisse. Donc, **le gérondif exprime les circonstances temporelles, et non pas la cause.**

Ce gérondif remplace la subordonnée de temps introduite par **quand / lorsque**, quand elles introduisent **la première des deux actions**.

11.3.2.12 Les temps dans la subordonnée de cause antérieure

Lorsque la cause est antérieure à l'action principale, ce qui arrive le plus souvent, on emploie le tableau suivant:

Temps de la causale	Temps de la principale	exemple n°
Futur antérieur	Futur simple	1
Passé composé	Présent	2
	Imparfait	3
Plus-que-parfait	Passé simple	4
	Passé composé	5

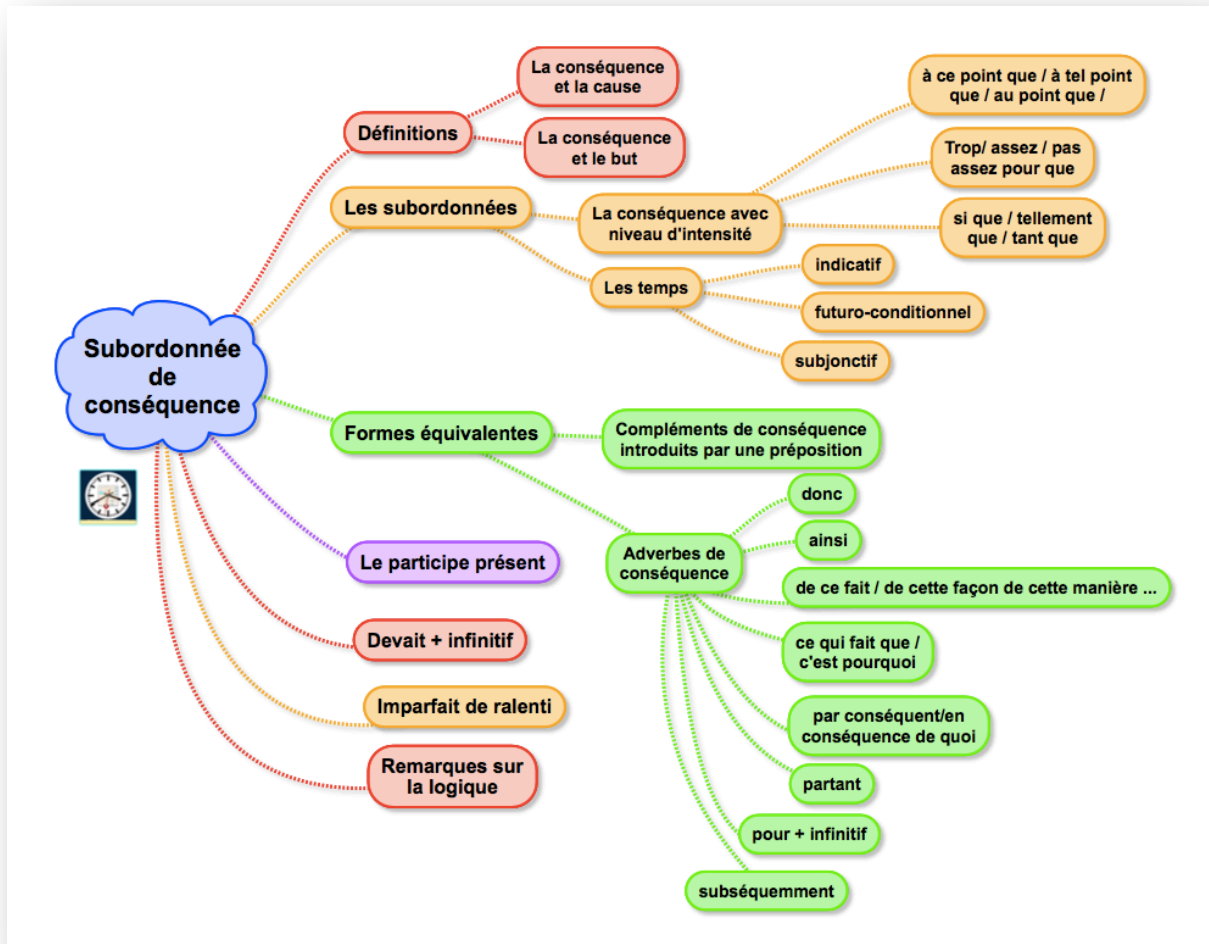
Exemples :

- ✦ *Comme son chien l'aura mordue, elle le ramènera à la SPA.* (1)
- ✦ *Comme son chien l'a mordue, elle le ramène à la SPA.* (2)
- ✦ *Comme son chien l'avait mordue, elle le ramenait à la SPA.* (3)
- ✦ *Comme son chien l'avait mordue, elle le ramena à la SPA.* (4)
- ✦ *Comme son chien l'avait mordue, elle l'a ramené à la SPA.* (5)

Vous vous demandez ce qu'est la SPA ? C'est la Société Protectrice des Animaux.

11.3.3 La circonstancielle de conséquence

11.3.3.1 Topogramme de la circonstancielle de conséquence



11.3.3.2 Définitions

11.3.3.2.1 La conséquence et la cause

Dans l'unité sur la **cause**, nous avons défini la conséquence comme **l'inverse de la cause**. Ainsi, si l'on a deux procès A et B, A commençant le premier, B le second :

A entraîne B $A \rightarrow B$

il y aura deux possibilités:

1. On prend B comme point de vue, et on en fait notre principale: Dans ce cas, vu de B, A est la cause de B.

◆ *Paul a eu un accident parce qu'il conduisait sans lunettes. (B parce que A)*

2. On prend **A** comme point de vue, et on en fait notre principale. Dans ce cas, vu de A, **B** est la conséquence de A.

◆ *Paul conduisait sans lunettes, si bien qu'il a eu un accident. (A si bien que B)*

Donc:

Lorsque A est la cause de B, B est la conséquence de A.

A nous de choisir l'angle de vue.

11.3.3.2 La conséquence et le but

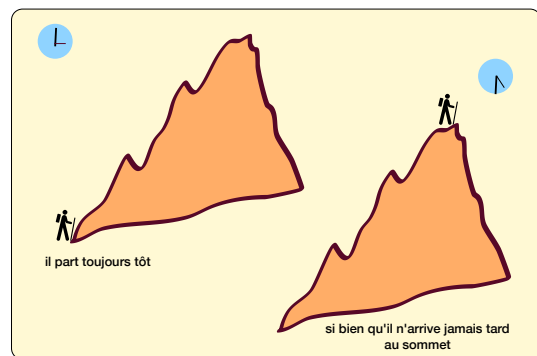
N'étant plus tout jeune, j'en ai rencontré, des problèmes! Et parmi ceux qui m'ont étonné, il y a celui-ci: de nombreux germanophones confondent la **conséquence** et le **but**.

Regardez un peu Gaston, qui s'en va, comme tous les dimanches, faire une randonnée en montagne:

◆ *Gaston part toujours tôt, si bien qu'il n'arrive jamais trop tard au sommet.*

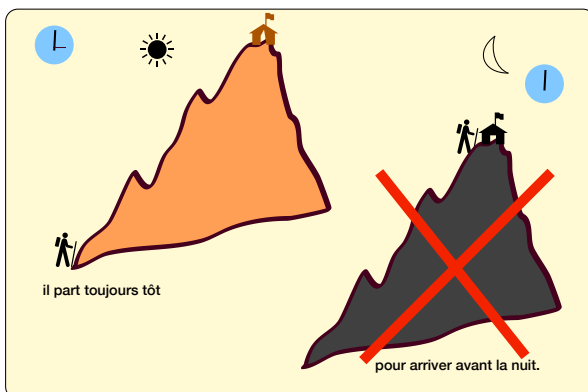
Lorsqu'on le voit partir, on constate qu'il part tôt, à sept heures du matin. On peut se demander à quoi cela peut bien servir, de partir si tôt. Eh bien, la conséquence, c'est qu'il arrive assez tôt au sommet.

Autrement dit, Gaston est un randonneur responsable, qui sait qu'il faut partir tôt si l'on veut ne pas arriver trop tard au sommet, c'est-à-dire en pleine nuit!



C'est ici la **conséquence** qui nous intéresse:

On part tôt → on arrive tôt.



Prenons maintenant un autre exemple:

◆ *Paul part toujours tôt pour arriver avant la nuit.*

Ici, on se demande pour quelle raison il part si tôt. Et on se dit qu'il a l'intention d'arriver au refuge du sommet avant la nuit.

Ce cas n'est pas fondamentalement différent de celui d'avant. Pourtant, il y a une nuance. Ici, on ne veut **pas** savoir la **conséquence** du fait de partir tôt, mais plutôt quelles sont les **intentions** de Paul.

Admettons que Paul ait oublié d'écouter le bulletin météo et qu'une tempête se déclenche en route. L'intention de Paul reste valable, mais malheureusement pour lui, la conséquence espérée n'aura pas lieu, et il arrivera trop tard en haut... ou même pas du tout s'il décide de rebrousser chemin ou s'il est pris dans une avalanche !

Voici un autre exemple, encore plus frappant, qui se réfère à une histoire vraie :

◆ *Landru a assassiné ses 6 femmes (bien sûr, l'une après l'autre) pour hériter d'elles. Il a fini sur la guillotine.*

Cherchons d'abord les raisons :

1. *Pourquoi Landru a-t-il assassiné ses 6 femmes?*
→ *pour hériter d'elles.* (parce qu'il voulait hériter d'elles).
2. *Pourquoi Landru a-t-il été décapité?*
pour avoir assassiné ses 6 femmes. (parce qu'il les a assassinées).

Inversons l'ordre des priorités : installons-nous dans la principale :

- ◆ *1. Landru a assassiné ses femmes. → il veut hériter d'elles*
- ◆ *2. Il a assassiné ses femmes. → il finit sur la guillotine.*

Dans l'exemple numéro 1, Landru, avant même d'assassiner sa première femme, a une idée derrière la tête : il veut hériter d'elle. Il a donc une **intention** : *il veut hériter*. Et pour arriver à ses fins, il assassine sa femme. On pourra dire **qu'il l'assassine dans le but d'hériter d'elle**.

Dans l'exemple n° 2, Landru finit sur la guillotine, mais **on ne peut pas dire qu'il assassine ses femmes parce qu'il veut être guillotiné!** Il n'y a donc là **pas d'intention**. En revanche, il finit vraiment sur la guillotine. On pourra donc dire que l'assassinat **a pour conséquence son exécution**.

Nous ferons donc une différence entre ces deux cas :

→ Lorsque la principale entraîne une réaction, cette réaction s'appellera conséquence. Cette conséquence a vraiment lieu si sa cause a lieu.

→ Lorsque la principale a lieu dans l'intention d'entraîner une réaction, cette réaction s'appellera but. Le but n'est pas obligatoirement atteint, même si la cause a lieu.

Comme on ne sait pas, au moment où la principale a lieu, si le but pourra être réalisé, on mettra son verbe au subjonctif.

11.3.3.3 Les subordonnées de conséquence

sans intensité	avec intensité
si bien que tant et si bien que	à ce point que à tel point que au point que
sans que (conséquence évitée)	trop ... pour que assez ... pour que pas assez ... pour que trop peu ... pour que etc.
de (telle) sorte que de (telle) manière que de (telle) façon que	si ... que tellement ... que tant ... que

On peut diviser les conjonctions de conséquence en deux catégories:

1. celles où l'intensité ne joue aucun rôle, et
2. celles où l'intensité doit atteindre un point qui entraîne la conséquence.

11.3.3.3.1 La simple conséquence

Nous la définirons en disant que c'est le procès qu'entraîne une cause. Si la cause se trouve dans la **principale**, on mettra la conséquence dans une subordonnée de **conséquence**.

11.3.3.3.1.1 si bien que / tant et si bien que

Paul mange beaucoup de choux à la crème, qui sont, comme vous le savez sûrement, des gâteaux en forme de boules et remplis de crème chantilly. Vous vous doutez du résultat: il a mal au ventre. Allez savoir pourquoi, dans ce cas, les Français diront qu'il **a mal au cœur**. Cela donnera:

◆ *Paul a mangé beaucoup de choux à la crème, si bien qu'il a eu mal au cœur toute la nuit.*

(Les Français, qui ne sont pas trop doués pour l'anatomie, disent qu'ils ont mal au cœur quand ils ont envie de vomir.)

On pourra dire aussi ***tant et si bien***, ce qui soulignera la grande quantité de gâteaux:

◆ *Paul a mangé beaucoup de choux à la crème, tant et si bien qu'il a eu mal au cœur toute la nuit.*

A notre avis, la solution ***si bien que*** suffit pour désigner la conséquence. Ce n'est pas la peine d'en rajouter.



Les deux propositions sont au même temps. Bien sûr, il mange trop avant d'avoir mal au cœur. Mais ici, ce n'est pas l'antériorité qui nous intéresse, c'est simplement le lien logique : A entraîne B parce qu'il mange trop. Selon Tpt 4, les deux actions constituent une série où l'antériorité est furtive, c'est-à-dire qu'elle existe mais sans être mise en relief. Les actions de ce type se suivent au même temps, comme on le fait au présent lorsque l'on commente un événement, comme un reporter commente un match de football.

Ce passé composé est donc un simple remplaçant du passé simple. Mais si ces actions ont un rapport avec TptLocu, par exemple parce que, maintenant, il est à l'hôpital, alors, le passé composé exprime une antériorité de toute la série par rapport au présent. Dans ce cas, on a affaire au vrai passé composé, avec sa valeur de base. (cf. Tpt10)



ATTENTION ! Beaucoup confondent ***si bien que***, qui désigne une **conséquence**, et qui est suivi de l'**indicatif**, avec ***bien que***, qui introduit une **concession / opposition**, et qui est donc suivi du **subjonctif**.

- ◆ *Il a trop mangé hier, si bien qu'il en est malade aujourd'hui.* (conséquence)
- ◆ *Il est en forme, bien qu'il ait trop mangé hier.* (concession)

11.3.3.3.1.2 sans que



Il existe des conséquences que l'on attend, mais qui ne viennent pas. On les introduit avec **sans que**. Ces conséquences **n'ayant pas lieu**, elles se mettent au **subjonctif**.

Par exemple, Paul a bu hier quatre bouteilles de vin. Il devrait donc avoir mal à la tête. Eh bien non!

- ◆ *Paul a bu quatre bouteilles, sans que cela lui donne mal à la tête.*

11.3.3.3.1.3 de (telle) sorte que / de (telle) manière que / de (telle) façon que

Ces locutions conjonctives sont synonymes de **si bien que**. Pourtant, du fait qu'elles contiennent un substantif, il faudra faire attention à ce que celui-ci corresponde à la situation.

de manière que et **de façon que** ne pourront être utilisées que s'il y a une **manière**.

- ◆ *Charles a bien travaillé, de manière qu'il a réussi sans problème.*

Comme on peut travailler d'une manière ou d'une autre, cela correspond bien au sens de **de manière que**.

En revanche, cet exemple n'est pas bon :

~~Pierre est Provençal, de manière que le mauvais temps le rend triste.~~

On emploiera à la place **de sorte que** ou bien sûr **si bien que**.

- ◆ *Pierre est Provençal, si bien que le mauvais temps le rend triste.
de sorte que*

En effet, être Provençal n'est pas une manière, ni une façon. Le mot **sorte**, lui, a perdu, dans cette expression, son sens originel.



Les locutions conjonctives **de sorte que**, **de manière que** et **de façon que** peuvent aussi bien exprimer la **conséquence** que le **but**.

Lorsqu'elles expriment le but, elles sont suivies du **subjonctif**.

◆ *Il travaille bien, de sorte que ses parents soient contents de lui.* (Subjonctif : but. Il n'est pas sûr qu'il atteigne ce but.)

Il travaille bien, de sorte que ses parents sont contents de lui. (Indicatif : conséquence. Il a déjà atteint ce résultat, d'où l'indicatif.)

11.3.3.4 La conséquence liée à un niveau d'intensité

Il y a des conséquences qui ne se déclenchent que lorsque la cause atteint un certain niveau. Par exemple, vous pouvez faire couler de l'eau dans votre baignoire sans que cela ait de conséquences pour votre voisine du dessous. Mais si l'eau atteint le bord de la baignoire, alors, un seuil est atteint: votre baignoire va déborder, et votre voisine prendre une douche.

On pourra alors dire:

◆ *Elle a fait couler tellement d'eau que la baignoire a débordé.*

Et vous pourrez envoyer une lettre à votre assurance à cause du dégât des eaux. (Encore une cause...)

11.3.3.4.1 à ce point que / à tel point que / au point que / à un point (tel) que

Paul est très menteur. Comme on dit, il ment comme il respire. Supposons qu'il y ait un seuil à ne pas franchir. Paul, lui, a dépassé ce seuil, puisqu'il ment tout le temps. Nous dirons donc:

◆ *Paul ment comme il respire, à tel point que personne ne le croit plus .*



Les deux procès , Principale et conséquence, sont au présent, sont encore vrais au moment TptLocu. Ceci vaut aussi pour les trois exemples qui suivent.

11.3.3.4.2 trop / assez/ pas assez ... pour que

Si le seuil est représenté par une quantité se rapportant à un verbe, un adjectif ou un adverbe, on emploiera un adverbe de quantité (*trop, assez, pas assez...*) combiné avec **pour que**:

Il faudra faire suivre la locution conjonctive **pour que** du **subjonctif**.

◆ *Il travaille assez pour qu'on lui fasse confiance.*

◆ *Il est trop petit pour qu'on puisse le punir.*

◆ *il travaille trop mal pour qu'on puisse lui confier un tel travail.*



Ici, les deux actions A et B sont simultanées. Elles sont donc au même temps. Cela reste vrai lorsque d'autres périodes sont touchées.

11.3.3.4.3 si ... que / tellement ... que / ... tant ... que

Lorsque l'on veut nommer le seuil dans la principale au moyen d'un verbe, d'un adjectif ou d'un adverbe, on peut avoir recours à **si ... que, tellement ... que** et **tant.. .que**. Mais attention:

► **avec un adjectif: *si / tellement***

- ◆ *Il est si bête qu'il a sucé le suppositoire.*
- ◆ *Il est tellement bête qu'il a sucé le suppositoire.*

Rappelons que le suppositoire est un médicament qui se met dans l'anus, pas dans la bouche.



Remarque sur les temps : Nous avons ici un présent *il est bête*, car il l'est encore au moment TptLocu, où le locuteur parle (cf. Tpt2 et Tpt3). Le passé composé remplace un passé simple qui désigne un procès qui a eu lieu plus tôt que TptLocu, et se trouve ainsi au passé.

On ne peut pas parler d'antériorité puisque lorsqu'il a sucé le suppositoire, il était déjà bête. On ne peut pas mettre le procès *il est bête* à un temps du passé puisqu'il est encore vrai aujourd'hui. Il a lieu dans la période du présent, et se retrouve donc au présent (cf. Tpt1).

Il a sucé le suppositoire est la conséquence de sa bêtise, qui fait qu'il a cru que c'était un médicament classique qui se mettait dans la bouche.

► **avec un adverbe: *si / tellement***

- ◆ *Il mange si salement (tellement salement) que personne ne veut l'inviter.*

► **avec un verbe: *tant / tellement***

- ◆ *Elle tricote tellement (tant) que toute sa famille porte un pull-over, même le chien.*

Bien sûr, vous avez compris que **tellement** était une forme universelle, plus facile à utiliser que **si** ou **tant**.



Les deux derniers exemples sont au présent car les deux procès, Principale et conséquence, sont encore vrais au moment TptLocu.

11.3.3.4.4 L'emploi des temps



Les circonstancielles de conséquence ne connaissent pas de contrainte particulière (cf. Tpt12). Les temps s'emploient comme nous l'avons vu à propos de l'indicatif et du futuro-conditionnel.

Notons que dans le patron $A \rightarrow B$, où *a* est l'action qui commence la première et *B* celle qui commence la seconde, *A* est la cause, et *B* la conséquence. D'après la logique du temps, la conséquence est postérieure à la cause. C'est ce que l'on peut voir dans les exemples suivants :

- ◆ *Jules avait tellement mangé la veille qu'il était malade le jour de l'examen. Il vomit même sur le professeur qui l'interrogeait.*
- ◆ *Jules a tellement mangé hier qu'il est malade aujourd'hui.*

Cela n'étonnera personne que, comme expliqué dans Tpt4, le procès antérieur soit à un temps composé correspondant au temps simple de la principale (passé composé

/ présent, plus-que-parfait / imparfait). Nous avons affaire ici, en effet, à une antériorité soulignée par les temps et par les balises temporelles.

Mais nous avons vu ci-dessus :

→ des procès en série qui se suivaient avec le même temps,

◆ *Jules a tellement mangé hier qu'il est malade aujourd'hui.*

→ des procès simultanés, au présent ou au passé.

◆ *Elle tricote tellement (tant) que toute sa famille porte un pull-over, même le chien.*

→ des procès au subjonctif :

◆ *Il travaille assez pour qu'on lui fasse confiance.*

Comme la cause, la conséquence permet l'emploi des temps de l'indicatif ou du futuro-conditionnel. Ces temps sont employés comme dans les principales ou dans les relatives, selon les besoins.

L'exception est l'emploi du subjonctif :

▶ Avec les locutions conjonctives qui contiennent « pour que »

◆ *Il est trop bête pour qu'on puisse lui confier ce travail.*

◆ *Vous n'êtes pas assez mature pour que l'on vous fasse confiance.*

▶ Celles qui introduisent des procès douteux (sans que, la conséquence évitée)

◆ *Le cambrioleur a réussi à sortir avec les bijoux sans qu'on le voie.*

11.3.3.5 Les formes équivalentes marquant la conséquence

Tout d'abord, il est possible, dans certaines conditions, de remplacer certaines conjonctions par des **prépositions**, la subordonnée devenant alors un simple complément circonstanciel.

Ensuite, nous verrons les **adverbes** qui permettent de relier deux indépendantes avec l'idée de conséquence.

Enfin, nous verrons l'utilisation du **participe présent**, l'emploi du **verbe *devoir* à l'imparfait** suivi de l'**infinitif** avec le sens de conséquence finale.

11.3.3.5.1 Les compléments de conséquence introduits par une préposition

11.3.3.5.1.1 Au point de (+ infinitif)

Cette préposition correspond bien évidemment à **au point que**.

◆ *Pierre ment tout le temps, au point que personne ne le croit plus.*

Lorsque le sujet de la principale et celui de la subordonnée sont identiques, on pourra faire l'économie du sujet de la subordonnée et employer une préposition suivie d'un complément. Le verbe se met alors à l'infinitif.

◆ *Pierre ment tout le temps, au point de n'être plus cru par personne.*

La principale est au présent parce qu'elle est encore vraie au moment de la locution (TptLocu)

11.3.3.5.1.2 Sans (+ infinitif)

Dans les mêmes conditions que ci-dessus, on pourra remplacer *sans que* par *sans*.

◆ *Il a bu six bouteilles sans en être malade.*

On peut aussi rajouter *pour autant*, qui souligne que la conséquence attendue n'est pas au rendez-vous

◆ *Il a bu six bouteilles sans pour autant en être malade.*

11.3.3.5.1.3 de façon / manière à (+ infinitif)



Si on remplace *de sorte que*, *de façon que* et *de manière que* par *de manière à / de façon à* on exprime un but, et non pas une conséquence.

◆ *Il travaille avec soin de manière à être reconnu.*

Correspond à :

◆ *Il travaille avec soin de manière qu'il soit reconnu par ses pairs.*

Et non pas à :

◆ *Il travaille avec soin de manière qu'il est reconnu par ses pairs.*

Que l'on pourra exprimer ainsi :

◆ *Il travaille avec soin, suscitant ainsi la reconnaissance de ses pairs.*

11.3.3.5.1.4 A (+ infinitif)

Dans certaines expressions, on trouve la préposition *à + infinitif*

◆ *Je l'aime à mourir.* (Je l'aime tellement que je pourrais en mourir.)

◆ *Il mange à en crever.* (Il mange tant qu'il pourrait en mourir.)

◆ *Il court à perdre haleine.* (Il court si vite qu'il est tout essoufflé.)

11.3.3.5.1.5 trop, assez,... pour (+ infinitif)

Elles remplacent *trop... pour que*.

◆ *Il est trop menteur pour être cru.*

◆ *Il est trop poli pour être honnête.* (Expression que l'on emploie lorsque quelqu'un paraît suspect par une politesse exagérée)

11.3.3.6 Les adverbes de conséquence

Pour établir un lien de conséquence entre deux idées sans subordonner l'une à l'autre, on emploiera un **adverbe** ou une **conjonction de coordination**.

11.3.3.6.1 donc

◆ *Je pense, donc, je suis.* (DESCARTES)

Donc, conjonction de coordination, s'emploiera pour dire: « **Conséquence.** »

◆ *Le triangle a trois côtés égaux, donc, il est équilatéral.*

◆ *Le triangle a trois côtés égaux. Conséquence: il est équilatéral.*

11.3.3.6.2 ainsi, c'est ainsi que, aussi

Ainsi s'emploiera plutôt lorsque l'on donne une conséquence comme **exemple**, comme **illustration** de ce que l'on vient de dire. Ici, M. Dupont a travaillé **beaucoup trop**. Pour illustrer **ce beaucoup trop, pour prouver ce que l'on vient de dire**, on mentionne son infarctus. **Ainsi** aura donc la signification de : **la preuve**.

M. Durand a beaucoup trop travaillé.

- ◆ *Ainsi, il a eu un infarctus à 40 ans.*
- ◆ *C'est ainsi qu'il a eu un infarctus à 40 ans.*
- ◆ *Aussi a-t-il eu un infarctus à 40 ans.*



Aussi se met au début de sa proposition, et il est suivi d'une **inversion du sujet**.

11.3.3.6.3 De ce fait, de cette façon, de cette manière, par là-même

On les emploiera avec le sens de **donc** (= conséquence). Bien sûr, il faudra que cela soit compatible avec l'idée de **façon** ou de **manière**.

- ◆ *Paul a toujours été très autoritaire. De ce fait, ses enfants l'ont quitté dès que possible.*
- ◆ *Paulette a toujours bien travaillé. De cette façon, elle a pu faire une brillante carrière.*

11.3.3.6.4 ce qui fait que, c'est pourquoi

Voilà encore des synonymes de **donc**, mais attention! On ne les emploiera que pour introduire une conséquence qui vient comme conclusion de **longues explications**.

Mariette a beaucoup souffert dans sa jeunesse. Ses parents buvaient comme des trous et ne s'occupaient pas du tout d'elle. Et même, il arrivait que son père la batte à coup de ceinture, comme cela, sans raison, pour le plaisir. Il lui a même mis un jour la tête dans un seau d'eau pour la faire souffrir. Il a même failli la noyer. C'est pourquoi, dès l'âge de 14 ans, elle a fait une fugue, désireuse d'échapper à ses bourreaux.

Vous voyez qu'ici, je n'ai pas fait d'économies: vous avez droit à de longues explications.

11.3.3.6.5 par conséquent, en conséquence de quoi,

Ces deux locutions sont synonymes de **donc**. Mais attention: dans **par conséquent**, il n'y a **pas le mot** conséquence, **mais** bien **conséquent**.

- ◆ *M. Dumégot fumait comme un pompier. Par conséquent, il ne faut pas s'étonner qu'il soit mort d'un cancer du poumon à l'âge de 45 ans.*

11.3.3.6.6 partant

Si vous voulez briller en société, si vous désirez vous donner un petit air littéraire, je vous conseille **partant**, qui fera beaucoup d'effet sur votre auditoire. Cet adverbe a le même sens que *par conséquent*, ou *donc*.

◆ *Dans son roman Uranus, Marcel Aymé règle ses comptes avec les communistes et partant, se fait beaucoup d'ennemis.*

11.3.3.6.7 Pour (+ infinitif)

Il s'agit ici d'un emploi un peu spécial de la préposition *pour*.

Admettons que M. Lafiole, qui a un penchant pour la bouteille, ait, comme on dit de façon familière, un petit coup dans l'aile (qu'il ait un peu trop bu). Comme il n'est pas prudent, il monte dans sa voiture et prend la route de l'Alpe d'Huez, une route pleine de tournants et passant de 1000 m à 2300 m d'altitude. Lisons le rapport de la gendarmerie :

◆ « *La voiture dérapa dans un virage, quitta la route, dévala la pente, pour finir contre un arbre.* »

Évidemment, la voiture ne poursuit pas le but d'aller s'écraser contre un arbre. Il s'agit ici **d'une conséquence de toute une série d'actions**. ***pour finir*** signifie ici: *et, finalement*, ou encore *et, pour finir...*, où l'on retrouve encore la préposition ***pour***.

On pourra donc employer ***pour*** afin d'introduire le procès qui clôt une série d'actions.

11.3.3.6.8 subséquemment

Cet adverbe est le préféré d'une catégorie particulière de la population: les gendarmes. S'il vous arrive un jour d'exercer ce métier, ou si vous jouez le rôle d'un représentant de l'ordre, vous pourrez employer cet adverbe. Sinon, n'y touchez pas.

Le brigadier Moustache a arrêté un automobiliste suspect et le fait souffler dans le tube de l'éthylomètre pour voir s'il n'a pas trop bu:

◆ « *Le tube se colore en vert. Vous avez donc un taux d'alcoolémie supérieur à 0,5 pour mille. Subséquemment, votre compte est bon, mon gaillard!* »

11.3.3.7 Le participe présent

Lorsque le sujet des deux verbes est le même, on pourra mettre le verbe décrivant la conséquence au **participe présent**:

◆ *Il dérapa, se cassant les deux jambes.*

C'est un cas semblable que nous avons discuté dans 11.3.3.5.1.3.

◆ *Il travaille avec soin, suscitant ainsi la reconnaissance de ses pairs.*

11.3.3.8 Le verbe devoir à l'imparfait + infinitif

Nous avons déjà eu l'occasion, dans l'unité sur l'imparfait / passé simple, de parler du verbe **devoir** à l'imparfait, introduisant la conséquence qui marque la fin d'une série d'actions (voir Tpt7):

◆ *La voiture dérapa dans un virage, quitta la route, dévala la pente. Elle devait s'écraser contre un arbre.*

Comme vous avez de la mémoire, vous vous dites. « C'est comme **pour**. » Exactement!

La seule différence est que, avec **pour**, la conséquence doit se trouver **dans la même phrase que l'action située jusqu'avant elle**, alors qu'avec *devoir* à l'imparfait, elle peut se trouver dans une autre phrase.

A vous de choisir, selon le cas.

11.3.3.9 L'imparfait de ralenti / d'importance

Nous avons déjà vu dans l'unité sur les emplois particuliers de l'imparfait, que la conséquence, conclusion logique d'une série de tentatives, pouvait se mettre à l'imparfait, ce qui lui donne plus d'importance. C'est en quelque sorte la conséquence attendue enfin atteinte.

◆ *M. et Mme Duchmoll voulaient avoir des enfants. Après quinze ans d'essais infructueux, un traitement de 2 ans et une fécondation in vitro, Mme Duchmoll donnait enfin, le 4 janvier 1994, le jour à des triplées.*

Vous trouverez plus de détails en consultant l'unité citée plus haut.

11.3.3.10 Remarques sur la logique

Vous connaissez maintenant la logique liant deux idées: **A → B** dont A est la cause, et B la conséquence.

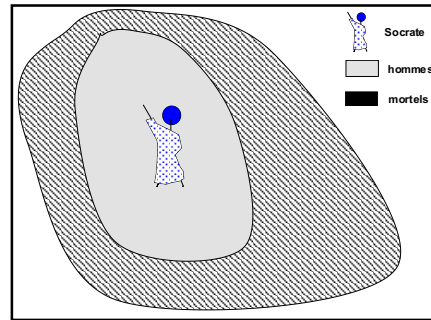
Il est possible de lier plus de deux idées. Par exemple, la logique utilise souvent le **syllogisme**, qui lie **3 idées** entre elles.

Il y a A,
et il y a aussi B,
ce qui permet de déduire C.

En voici un exemple très connu :

◆ *Socrate est un homme.*
Or, tous les hommes sont mortels,
Donc, Socrate est mortel.

La conséquence de A et de B prises ensemble est donc C. Autrement dit, C s'explique à cause de A et de B ensemble.



Les amateurs de la théorie des ensembles auront reconnu :

$$\begin{array}{l} A \in B \\ B \subset C \\ \hline A \subset C \end{array}$$

Vous noterez que la deuxième proposition est introduite par la conjonction de coordination **or**, et la conclusion par la conjonction de coordination **donc**.

$$A \text{ or } B \rightarrow \text{donc } C$$

Pour les amateurs de réflexion, voici un syllogisme qui peut paraître logique, mais qui ne résiste pas à l'analyse :

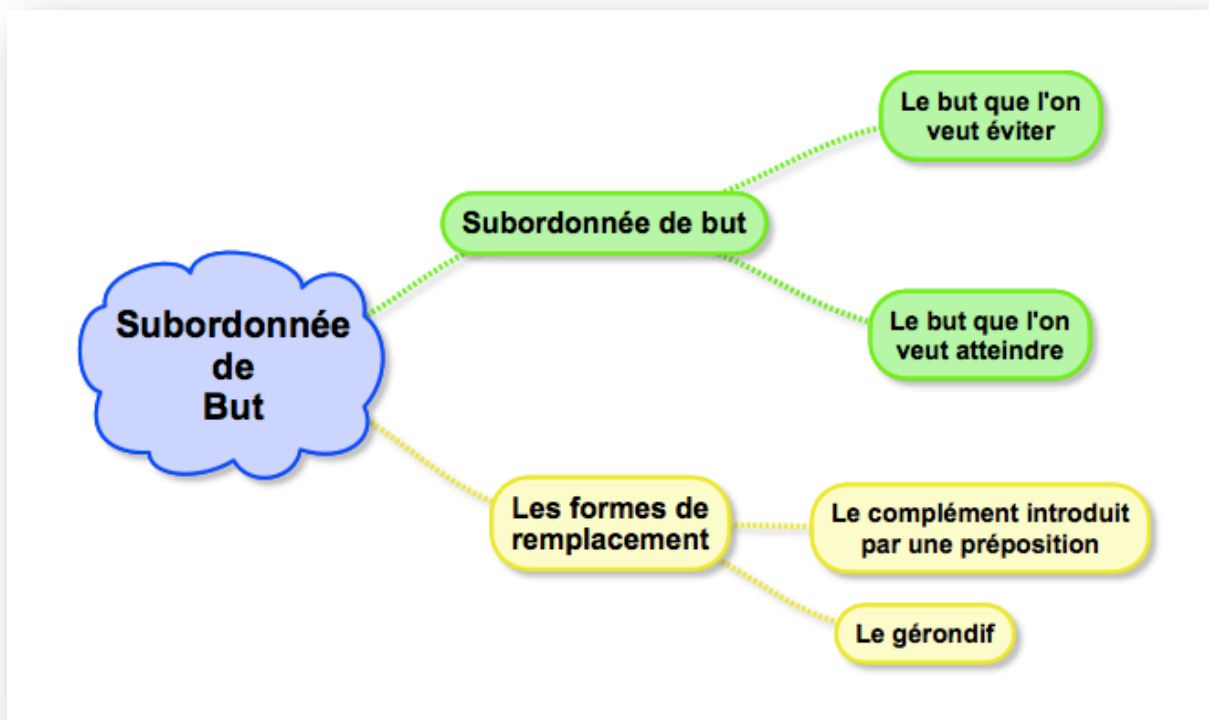
◆ *Un cheval bon marché est rare,*
or, tout ce qui est rare est cher,
donc, un cheval bon marché est cher.

Bon courage si vous voulez trouver où se trouve le problème!

11.3.4 La subordonnée circonstancielle de but (finale)

Nous avons défini plus haut, dans le chapitre des conséquences, ce que l'on entendait par « but ». Nous avons déjà vu que le but, vu de la principale, était situé dans le futur. On essaie de l'atteindre, mais on n'est pas sûr d'y arriver. Cette incertitude d'y parvenir explique que l'on emploie le subjonctif .

11.3.4.1 La Topogramme de la subordonnée de but



11.3.4.1.1 La subordonnée de but

Voici, réunies dans un tableau, les locutions conjonctives qui introduisent une subordonnée de but:

Locutions conjonctives introduisant les circonstancielles de but		
afin que	de (telle) façon que	de peur que
pour que	de (telle) sorte que	de crainte que
à seule fin que	de (telle) manière que	(+ ne explétif)
dans le but que		

Toutes ces locutions sont suivies du subjonctif.

11.3.4.1.1 Le but que l'on veut atteindre.

Dans la plupart des cas, l'action principale a lieu pour atteindre le but qui est fixé dans la subordonnée circonstancielle de but. Dans ce cas, on a le choix entre plusieurs locutions conjonctives:

11.3.4.1.1.2 afin que / pour que

Ce sont les conjonctions les plus employées:

◆ *M. Bénitier a mis ses enfants dans une école privée pour qu'ils n'aient pas de mauvaises fréquentations.*

◆ *Il a mis ses enfants dans une école privée afin qu'ils n'aient pas de mauvaises fréquentations.*

M. Bénitier a donc mis ses enfants dans une école privée dans un but précis: il veut qu'ils soient entourés d'élèves du même milieu, évitant ainsi le contact avec les enfants habitant dans des HLM, qui, pense-t-il, ne peuvent qu'avoir une influence mauvaise sur les enfants de bonne famille.



Est-ce que l'école privée parviendra à les préserver de ces mauvaises influences? Cela, personne ne le sait. Mais en poursuivant un but, on n'exprime que son **intention**. Le but est exprimé au subjonctif, signe de cette incertitude.

11.3.4.1.1.3 à seule fin que

Lorsque l'on veut souligner que l'on poursuit **un seul but**, on emploie **à seule fin que**.

◆ *Mme Pingouin tricote des pullovers vert caca d'oie pour les pauvres à seule fin que tout le monde puisse les reconnaître à la messe.*

Mme Pingouin est une dame patronnesse. Cela signifie qu'elle fait du bien aux pauvres de sa paroisse. Que fait-elle pour cela? Elle tricote des pullovers. Voilà une brave femme. Oui, mais... Vous vous demandez pourquoi elle tricote tous les pullovers de la même couleur, et, qui plus est, en vert caca d'oie, un vert affreux.

Eh bien, c'est tout simple, **il n'y a là qu'une seule raison**: elle veut que tout le monde puisse reconnaître ces pauvres, à la messe comme étant les siens, grâce à cette sorte d'uniforme.

Vous trouvez cette idée idiote? Elle n'est pas de moi! Vous la trouverez dans la chanson de Jacques BREL, les Dames patronnesses.



Comme nul ne sait si tout le monde arrivera à les reconnaître, on emploie le subjonctif.

11.3.4.1.1.4 dans le but que

Lorsque l'on veut employer autre chose que **pour que** ou encore **afin que**, on peut utiliser **dans le but que**, qui a le même sens, mais qui est moins employé.

◆ *Les vigneron du Midi ont fait dérailler le train Paris-Toulouse dans le but que les autorités libèrent leurs collègues arrêtés la semaine dernière.*

Les vigneron du Midi, de même d'ailleurs que certains autres paysans français, n'hésitent pas sur les moyens. Dans notre texte, certains de leurs collègues ont été arrêtés par la police. Dans l'intention de les faire libérer, ils font dérailler un train. Ainsi, ils pensent que le gouvernement va reculer et libérer leurs collègues.

Cela vous paraît sûrement un peu exagéré. Certains paysans français n'hésitent pas, en cas de besoin, à employer des méthodes radicales. Vous comprendrez pourquoi les femmes ou les hommes politiques ne se bousculent pas pour être Ministre de l'Agriculture. Il faut dire que le métier de paysan est particulièrement rude. Ainsi, on peut comprendre leur colère.

11.3.4.1.1.5 de (telle) façon/manière/sorte que



Nous avons déjà parlé de ces locutions conjonctives à propos de la conséquence. En effet, ces conjonctions, **lorsqu'elles sont suivies du subjonctif**, expriment un **but**, alors que, **dans les autres cas**, elles expriment la **conséquence**:

► + subjonctif: but

◆ *J'écris cet article de façon que les lecteurs soient bien informés.
de manière que
de sorte que*

► + indicatif: conséquence

◆ *J'ai écrit cet article de façon que les lecteurs ont été bien informés.
de manière que
de sorte que*

11.3.4.1.1.6 Le but que l'on veut éviter: de peur que / de crainte que

Quelquefois, on fait quelque chose pour éviter un certain résultat. Par exemple (1)

- ◆ *Il ne chante jamais en public, de peur que l'on ne se moque de lui. (1)*
- ◆ *Mon grand-père ne chanta jamais en public, de peur que l'on ne se moquât de lui. (2)*
- ◆ *Mon grand-père ne chanta jamais en public, de peur que l'on ne se moque de lui. (3)*

Le but de ce mauvais chanteur est donc d'éviter la moquerie des gens.

Vous noterez que, dans ce cas, on peut employer le **ne explétif**, que l'on appelle aussi **explicatif**. Ce **ne** n'a pas de signification spéciale, mais il souligne le côté négatif de la peur. Notez aussi qu'il n'est pas obligatoire, mais qu'il fait un excellent effet sur l'auditeur ou le lecteur.



On notera que le subjonctif ne permet pas d'exprimer de fines nuances. On a le choix entre le présent, que nous avons employé dans (1) et (3), et le passé, temps composé donc antérieur (il est difficile d'avoir un but antérieur à la principale). Nous avons employé dans (2) l'imparfait du subjonctif, puisque les faits sont passés pour le locuteur. Cependant, le niveau de style est beaucoup plus élevé, et nous risquons d'être pris pour des snobs.

11.3.4.2 Les formes de remplacement

Il y aura deux sortes de remplaçants:

- les compléments introduits par une préposition,
- le gérondif

11.3.4.2.1 Le complément introduit par une préposition

Nous classerons les prépositions en deux catégories:

- celles qui introduisent un substantif,
- celles qui introduisent un infinitif,



Notons tout de suite que le complément de but est plus souvent une action qu'un simple substantif. Nous avons donc plus de possibilités en choisissant un infinitif

+ substantif	+ infinitif
pour / en vue de	
	afin de
	dans le but de / dans l'intention de
	de manière à / de façon à
	de peur de / de crainte de

11.3.4.2.1.1 Préposition + nom ou pronom

☐ **pour / en vue de** correspond à *pour que*

- ◆ *Il travaille pour la gloire, pas pour l'argent.*
- ◆ *Il s'engage pour cela.*
- ◆ *Il travaille pour le bien-être de sa famille.*



Attention! *en vue de* introduit un substantif dénotant une action ou un événement, mais en aucun cas un animé ou un non-animé concret (humain, objet)

- ◆ *Il révise en vue de son examen.*
- ◆ *Il s'entraîne en vue des Jeux olympiques.*

11.3.4.2.1.2 Préposition + infinitif

▶ **afin de / pour / en vue de** correspond à: *afin que / pour que*

- ◆ *Il court le marathon afin de prouver sa volonté.*
- ◆ *Il apprend l'italien pour aller en Sardaigne.*
- ◆ *Il révise en vue de réussir à l'examen.*

- ▶ **dans le but de / dans l'intention de** correspond à: *dans le but que*
 - ◆ *Il dit du mal de son voisin dans le but de lui nuire.*
 - ◆ *Les élèves parlent à voix haute dans l'intention d'énerver leur professeur.*

- ▶ **de façon à / de manière à** correspond à: *de façon/manière/sorte que*
 - ◆ *Il travaille de façon à se rendre indispensable.*
 - ◆ *de manière à*

Bien sûr, il ne s'agit là d'un but que si le fait de se rendre indispensable est une intention.

Si l'on parle d'un résultat qui a été atteint, il s'agit alors d'une conséquence. Mais c'est plus souvent un but que l'on exprime ainsi.

- ◆ *Il a travaillé de façon à se rendre indispensable. (conséquence)*
- ◆ *Il a travaillé de façon à se rendre indispensable, mais sans succès. (but, puisque non atteint)*

- ▶ **de peur de / de crainte de** correspond à *de peur que / de crainte que*
 - ◆ *Il est rentré sur la pointe des pieds, de peur de réveiller sa femme.*
 - ◆ *Il s'habille comme un clown, de crainte de passer inaperçu.*



Avec l'infinitif, comme avec le subjonctif, nous n'avons que peu de possibilités : l'infinitif passé, qui est antérieur au verbe principal, ne convient pas pour exprimer un but qui ne peut pas être antérieur à l'action qui est censée l'amener. Il ne nous reste donc plus que le présent de l'infinitif.

11.3.4.2.2 Le gérondif

Avec un verbe désignant un **désir**, une **intention**, on peut, en le mettant au gérondif, exprimer un but.

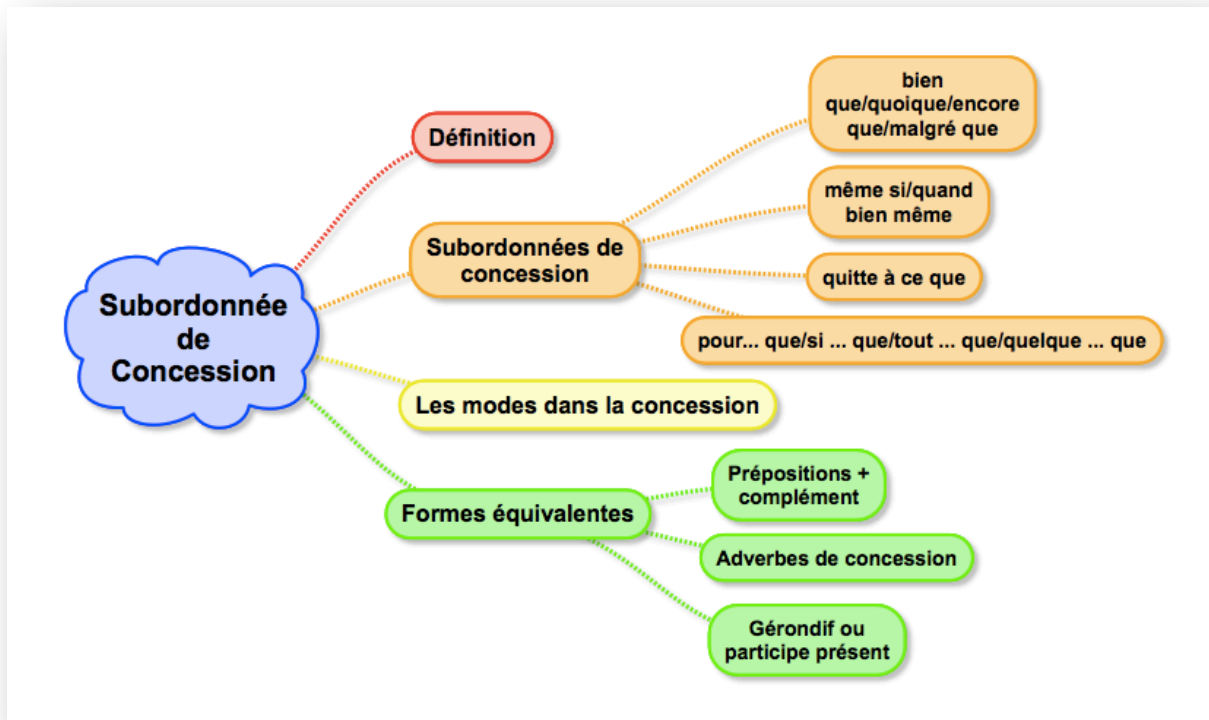
- ◆ *Il a toujours travaillé en voulant s'enrichir.*

Ici, cet homme travaille dans le but de s'enrichir.

Mais attention! C'est la **signification du verbe** au gérondif qui montre l'intention, **pas le gérondif lui-même!**

11.3.5 La circonstancielle de concession

11.3.5.1 Topogramme de la concession



11.3.5.2 Définition

Nous avons vu à l'occasion de l'unité sur le temps, que l'on pouvait exprimer un contraste, une opposition entre deux idées au moyen des locutions conjonctives:

- | *tandis que*
- | *alors que.*

◆ *Tandis que tu travailleras, je me reposerai.*

On exprime ici un **contraste** entre le fait que **l'un travaille**, et que **l'autre se repose**, (quelle honte!).

→ Une **concession** exprime un contraste plus fort. 2 actions sont rapprochées, dont l'une devrait empêcher la réalisation de l'autre, mais n'arrive pas à le faire.

◆ *Bien qu'il fasse nuit, il roule tous phares éteints.*

Il est évident que le fait qu'il fasse nuit devrait l'empêcher de rouler sans phares. Et

pourtant, il roule... et sans lumière!

Nous allons nous occuper d'abord de l'expression de la concession au moyen de subordonnées de concession, puis, nous nous consacrerons à l'emploi des modes et des temps. Enfin, nous verrons les diverses autres manières d'exprimer la concession.

11.3.5.3 Les subordonnées de concession.

Elles sont introduites par les conjonctions ou locutions conjonctives suivantes:



<p>bien que + subj. quoique + subj. malgré que + subj. encore que + subj.</p>	<p>même si +ind. quand bien même + cond. quitte à ce que + subj.</p>
<p>quelque ... que + subj. si ... que + subj. tout ... que + subj. pour ... que + subj.</p>	<p>au lieu que + subj. bien loin que + subj.</p>

Voyons ces conjonctions dans le détail.

11.3.5.3.1 Bien que / quoique / encore que / malgré que

- Ces conjonctions ou locutions conjonctives expriment le fait que l'action principale a lieu malgré un obstacle exprimé par la subordonnée, qui devrait empêcher la réalisation de l'action principale, dans toutefois y parvenir.

◆ *Bien qu' il lui ait dit qu'il l'aimait, il ne veut pas l'épouser.*

On veut dire par là qu'il ne veut pas l'épouser, alors que l'action subordonnée *il dit qu'il l'aime* devrait l'inciter à l'épouser. Cependant, **ce fait ne suffit pas à lui faire changer d'avis sur le mariage.**

Allez, ne pleurez pas! Cela s'arrangera un jour. Passons à la suite!

► **bien que / quoique**

Il n'y a pas de différence de sens entre *bien que* et *quoique*, la seule différence étant dans l'orthographe: **bien que** s'écrit en deux mots, **quoique** en un seul: Nous le re-précisons pour ceux qui ne l'auraient pas encore remarqué.

On peut donc indifféremment employer l'un ou l'autre: c'est affaire de goût. On dira donc indifféremment:

- ◆ *Quoiqu'elle soit aveugle, | elle se déplace seule à travers la ville.*
- ◆ *Bien qu'elle soit aveugle, |*

Règle de « quoique », « bien que »



Notons que, 1) lorsque le verbe est *être*,
 2) qu'il est suivi d'un substantif, d'un adjectif attribut du sujet, et
 3) que le sujet est également sujet de la principale,
 (3 conditions donc)
 on peut faire l'économie du sujet et du verbe *être*.

◆ *Bien qu'il soit professeur de mathématiques, il ne sait pas compter jusqu'à 10.*

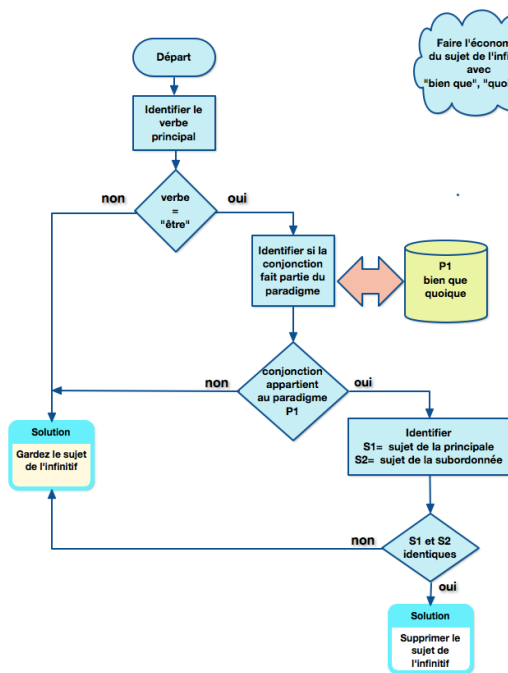
- Ici, 1) le verbe de la subordonnée est *être*.
 2) Son sujet est également le sujet de la principale *il*.
 3) *professeur* est attribut de *il*.

On peut donc faire l'économie du sujet *il* et du verbe *être*:

- ◆ *Bien que* | *professeur de mathématiques, il ne sait pas compter jusqu'à 10.*
 ◆ *Quoique* |

Supprimer le sujet de la subordonnée avec bien que / quoique

Suivez le chemin jusqu'à la solution.



1. Bien qu'il aime le cinéma, ses parents ne l'y invitent jamais.
2. Bien qu'ils adorent sortir, ils passent tous leurs dimanches devant la télé.
3. En dépit du fait que nous soyons intéressés, nous ne prenons pas cette voiture.
4. Quoique vous soyez trop gros, vous mangez tout le temps.
5. Bien qu'il soit chasseur, il n'aime pas tuer le gibier.
6. Quoiqu'il soit fainéant, ses parents l'admirent.

1. non : Le verbe n'est pas « être » garder les 2 sujets : → *Bien qu'il aime le cinéma...*
2. non : Le verbe n'est pas « être » garder les 2 sujets : → *Bien qu'ils adorent sortir...*
3. oui, non → Conjonction différente de quoique / bien que : → *En dépit du fait que nous soyons intéressés...*
4. oui, oui, oui → Remplit toutes les conditions → *Quoique trop gros...*
5. oui, oui, oui → Remplit toutes les conditions → *Bien que chasseur...*
6. non, non, non → 2 sujets différents *il/ses parents*. → *Quoiqu'il soit fainéant...*

Notons encore que lorsque le sujet de la concessive est le même que celui de la principale, on peut supprimer le sujet de la subordonnée et mettre son verbe au participe présent (forme simple si le verbe est à un temps simple, et composé s'il est à une forme composée).

- ◆ *Bien qu' étant* | *professeur de mathématiques, il ne sait pas compter jusqu'à 10.*
- ◆ *Quoiqu' étant* |
- ◆ *Bien que n'ayant jamais su compter, il est devenu professeur de mathématiques.*

Mode:

Les deux conjonctions sont suivies, lorsque le verbe est conjugué, du **subjonctif** (même si l'on entend souvent des Français qui emploient l'indicatif!)

► *malgré que*



La conjonction ***malgré que*** pose un problème, car elle n'existe officiellement que dans les expressions dérivées de: ***malgré qu'il en ait*** (=même si cela ne lui plaît pas), dans lesquelles on peut faire varier **la personne** (je, tu, il, elle,...) et **le temps** (ait, eût). Cependant, ce n'est pas dans cet emploi qu'on la rencontre le plus souvent. En effet, cette expression est très littéraire. Le Français moyen dira ou écrira plutôt:

- ◆ *Bien qu' il n'en ait pas envie/ quoique cela ne lui plaise pas.*

En revanche, on entend et on lit de plus en plus souvent ***malgré que*** comme synonyme de *bien que*.

ex: *~~*Malgré qu'il soit malade, il est venu travailler.*~~

Étant donné que la langue courante dispose déjà de deux conjonctions très employées, l'emploi "fautif" de ***malgré que*** ne se justifie pas. Nous conseillerons donc à notre lectrice de se limiter à l'emploi de ***bien que*** et de ***quoique***.

► *encore que*

La locution ***encore que*** est d'une autre sorte. Malgré ce que pensent beaucoup de gens, elle n'est pas réservée à un style littéraire. En effet, il suffit d'écouter la radio pour l'entendre. Voici un exemple.

- ◆ *Je suis allé voir le film "monte là-dessus." Il m'a plu... encore que les acteurs principaux ne soient pas très bons.*

Je donne ici mon avis sur un film: «*Il m'a plu.*» Mais à peine ai-je dit cela que je regrette d'avoir été si catégorique. J'ajoute alors une restriction: les acteurs principaux ne sont pas très bons. Mais cela ne suffit pas à me faire trouver le film mauvais. Si j'avais employé ***bien que***, la restriction ne me serait pas venue à l'esprit **pendant** le discours mais **avant**: mon intention aurait alors été d'exprimer cette **concession**.



La locution **encore que** exprime donc une **concession qui arrive à l'esprit alors que l'action principale a déjà été énoncée**, et permet de nuancer une pensée que l'on trouve, après coup, un peu trop catégorique. Il serait donc bien difficile de s'en passer, surtout à l'oral. Comme vous êtes perspicace, vous aurez sûrement compris que **encore que** ne peut introduire qu'une subordonnée placée **après** la principale. On trouvera quelquefois, par écrit, des **encore que** introduisant des subordonnées placées avant la principale: il s'agit là d'un emploi littéraire, dont la lectrice moyenne, qui ne se prend pas pour Mme de Sévigné, pourra facilement se passer.

Encore que est suivi du **subjonctif**. Malgré tout, on entend souvent l'indicatif à l'oral après « **encore que** ». Mais comme on dit à la fin du film de Billy Wilder « Certains l'aiment chaud » : *nobody is perfect*.

11.3.5.3.2 même si / quand bien même

→ Ces deux locutions expriment une **concession hypothétique**, c'est à dire une action qui peut avoir lieu (mais il n'est pas sûr qu'elle ait lieu), et qui, si elle a lieu, sera un obstacle pour la réalisation de l'action principale, mais sans toutefois pouvoir l'empêcher.

◆ *J'irai au cinéma, même si tu ne veux pas.*

Il y a ici une **hypothèse**: *même si tu ne veux pas*: On n'est pas sûr qu'il ne veuille pas. Mais on ira au cinéma, qu'il le veuille ou non. **S'il ne le veut pas, ce sera un obstacle, mais on ira quand même.**

→ La locution **même si** s'emploie de la même façon que **si** : elle est suivie de l'**indicatif, mais jamais du futur simple ou antérieur**.

→ La locution **quand (bien) même** est synonyme de **même si**. Cependant, elle est suivie du **conditionnel**.

◆ *J'irai au cinéma, quand bien même tu ne voudrais pas.*

11.3.5.3.3 quitte à ce que

- Cette locution conjonctive s'emploie pour montrer une concession hypothétique, comme dans le cas de l'emploi de **même si**.



Pourtant, il y a une **différence fondamentale** entre ces deux locutions: avec **quitte à ce que**, on indique un danger qui pourrait survenir, mais que l'on accepte consciemment.

◆ *J'irai lui réclamer mon argent, quitte à ce qu' il me mette dehors.*

La concession est donc reconnue comme **un danger que l'on accepte de courir**.

Cette locution s'emploie, comme la lectrice a dû s'en rendre compte, avec le **subjonctif**: ce n'est pas une condition que l'on exprime, mais une éventualité, un éventuel danger qui ne parviendra pas à nous empêcher de faire ce que nous avons l'intention de faire. On veillera à n'employer cette locution conjonctive qu'avec une notion de danger.

Un exemple comme celui-ci:

◆ *J'irai la voir, quitte à ce qu'elle m'embrasse.*

n'aura de sens que si cette dame a des moustaches, et que le fait de l'embrasser présente un inconvénient important (ça chatouille ou ça pique)...

11.3.5.3.4 Pour ... que / si ... que / tout ... que / quelque ... que



Ces locutions sont suivies d'un adjectif ou d'un substantif marquant une **qualité** (profession, nationalité, lien de famille, religion, opinion politique...). Cette qualité est en contradiction avec l'action principale, mais ne peut pas empêcher sa réalisation.

◆ *Pour grand qu'il soit, il n'en est pas moins bête.*

◆ *Tout Français qu'il soit, il ne sait pas conjuguer les verbes.*

11.3.5.3.5 quelque ... que

- Cette locution a la même signification que les précédentes. Cependant, elle peut être suivie d'un substantif.

◆ *Quelque raison qu'il donne, il ne faut pas le croire.*

Toutes les locutions des paragraphes 2.4. et 2.5. sont d'un **emploi littéraire**. A chacun de savoir s'il peut se permettre de les employer, en fonction de son style personnel et du niveau de langue de son environnement linguistique .

La plupart ne les utiliseront que rarement permettez un conseil, je vous proposerai de les utiliser aussi rarement que possible, aussi longtemps que votre français sera hésitant... si, bien sûr, c'est bien le cas.

11.3.5.3.6 bien loin que

Cette locution rarement employée exprime plutôt un contraste très fort. **Une action devrait avoir lieu, mais c'est le contraire qui se passe.**

◆ *Paul devait me demander pardon. Hier, je l'ai rencontré. Mais, bien loin qu'il me demande pardon, il m'a insulté.*

Cette locution est donc, elle aussi, suivie du subjonctif.

11.3.5.3.7 Les modes dans les subordonnées de concession



Comme nous l'avons vu, le **subjonctif** apparaît après la plupart des locutions conjonctives de concession. Il souligne la restriction exprimée par la subordonnée concessive.

Les **deux seules exceptions** sont les locutions marquant la **concession hypothétique**:

même si qui est suivie de **l'indicatif**.

quand bien même qui est suivie du **conditionnel**.

11.3.5.4 Les façons équivalentes d'exprimer la concession

Il s'agit surtout

- de **prépositions** introduisant des compléments de concession.
- d'**adverbes** permettant une juxtaposition de deux indépendantes.
- du **gérondif** et du **participe présent** marquant la manière, plutôt que la concession.

11.3.5.4.1 Prépositions concessives

11.3.5.4.1.1 malgré / en dépit de

→ Ces deux prépositions correspondent à *quoique / bien que*. Elles sont suivies d'un **substantif** désignant un **non-animé** s'opposant à l'action de la principale:

- ◆ *Bien qu' il soit malade, il vient travailler.*
- ◆ *Malgré sa maladie, il vient travailler.*
- ◆ *En dépit de sa maladie, il vient travailler.*

→ Elles peuvent être également suivies d'un quelconque **substantif** qui exprime un **animé** (ou des animés), **contre l'avis duquel on fait quelque chose**.

- ◆ *Il est devenu balayeur, malgré ses parents, tous deux avocats. (= malgré l'avis de ses parents).*

→ Enfin, on peut également introduire, par ces deux prépositions, des **substantifs** exprimant des inanimés donnant un avis, une règle.

- ◆ *Il a écrit le mot "gaz" avec un s , malgré la règle qui veut que "gaz" soit invariable.*

11.3.5.4.1.2 loin de / au lieu de

- Ces deux prépositions correspondent à *bien loin que*. Elles sont suivies d'un **infinitif**.
ex: **Au lieu de** *s'excuser, il m'a insulté.*
(Bien) loin de

La préposition **au lieu de** peut aussi précéder un substantif (ou un pronom personnel remplaçant ce substantif), **dans un cas précis**: On établit un **rapport entre deux actions**, exprimées par **le même verbe**.



Ce verbe est, pour chacune des deux actions, relié à un substantif différent, **le substantif de l'action A**, prévu au départ, **est remplacé par le substantif B**.

Bien sûr, vous trouvez cette définition un peu compliquée. Voyons donc son application à l'aide d'exemples corrects, pour éclairer votre lanterne.

Action A (prévue): <i>Paul nettoie les cabinets.</i> Action B (réelle): <i>Pierre nettoie les cabinets.</i>
--

On veut dire par là que **Paul est prévu pour nettoyer les cabinets**. mais le jour du nettoyage, **c'est Pierre qui fait le travail**. Le verbe commun est *nettoyer*.

Le substantif **A** est **Paul**. Le substantif **B** est **Pierre**.

On aura: ♦ *Au lieu de Paul, c'est Pierre qui nettoie les cabinets.*

Autre exemple:

Pierre doit peindre le plafond. (C'est ce qui est prévu!) Il se trompe et peint les murs.

♦ *Au lieu du plafond, Pierre peint les murs.*

ou encore:

♦ *Il peint les murs au lieu du plafond.*

11.3.5.4.1.3 au risque de / quitte à

Ces prépositions correspondent à la locution conjonctive: *quitte à ce que*, et dénotent l'idée qu'**il existe un risque** que l'on connaît, et **que l'on accepte de courir**:

Le fait que ce risque existe ne nous empêchera pas d'essayer. (Mais nous empêchera peut-être de réussir). Ces prépositions sont suivies d'un **infinitif**.


♦ *Je suis mal préparé pour l'examen, mais je le passerai, quitte à ce que les examinateurs se moquent de moi.*

Ceci donne, exprimé par une **préposition**:

♦ *Je passerai l'examen, quitte à me faire ridiculiser par les examinateurs.*

Un autre exemple:

♦ *J'irai lui réclamer mon argent, quitte à être jeté dehors.*

 On fera une différence entre **au risque de** et **quitte à**.

→ **au risque de** s'emploiera plutôt pour désigner un risque véritable, un danger important:

◆ *Il sort de la tranchée au risque d'être tué.*

→ **quitte à** correspond plutôt à un pari: je sais qu'il y a un danger, mais j'ai une petite chance de réussite.

Ceci dit, on peut les employer dans les mêmes cas, lorsque ces deux nuances sont possibles:

au risque d'être tué: le danger de mourir est important. (Je suppose que vous êtes de mon avis.)

quitte à être tué: on a un tempérament de joueur, et on accepte de courir ce risque.



En tout cas, ces deux prépositions ne peuvent être employées qu'avec des **éléments à valeur négative**.

Il a joué au tiercé au risque de gagner est ridicule, car **gagner n'est pas un danger**, sauf si l'on joue dans l'espoir de perdre!

Après tout, personne n'est obligé de jouer, s'il n'a pas envie de gagner:

Pourtant, beaucoup de Français emploient le verbe "risquer de" pour désigner une issue positive:

◆ * *Si vous jouez au tiercé, vous risquez de gagner.* est ridicule, si je joue, c'est pour gagner. Gagner n'est donc pas un risque.

Il serait plus juste de dire:

◆ *Si vous jouez au tiercé, vous risquez de perdre beaucoup d'argent.* (L'argent que vous jouez!)

→ Mais si l'on veut montrer l'éventualité positive, il faudra dire:

◆ *Si vous jouez au tiercé, vous avez des chances de gagner. Cependant, vous risquez de perdre beaucoup d'argent.*



ATTENTION CEPENDANT:

Il ne s'agit pas là du mot chance (contraire de malchance), mais de la chance-éventualité, telle qu'on l'emploie dans le calcul des probabilités. (cf. Tpt9)

Par exemple, lorsqu'on joue au dé (1 seul dé), on a, pour chaque jet:

- *une chance sur six d'avoir un 6.*
- *mais aussi 5 chances sur 6 d'avoir autre chose qu'un six.*

On fera ainsi en français la différence en employant:

→ l'article défini avec la chance, contraire de malchance:

◆ *J'ai eu la chance (article défini) de gagner.*

→ l'article indéfini, avec la chance du calcul des probabilités:

◆ *J'ai une chance de gagner.*

◆ *Christopher Froome a des chances de gagner le Tour de France 2018 .*

◆ *Vous n'avez aucune chance de gagner.*

Après cette digression sur le sens des expressions marquant des éventualités fastes (positives), néfastes (négatives) ou neutres, nous allons nous occuper des autres manières de marquer la concession.

11.3.5.4.2 Adverbes et expressions équivalentes permettant une juxtaposition de deux idées.

Il s'agit de mots ou de groupes de mots qui permettent d'opposer par juxtaposition deux indépendantes, ou tout simplement deux idées.

11.3.5.4.2.1 au contraire / en revanche

Ces deux locutions expriment un contraste fort entre deux idées.

◆ *Pierre est très riche. En revanche, son frère est clochard.*

11.3.5.4.2.2 avoir beau

Cette expression très employée signifie que l'on fait un certain nombre de fois quelque chose pour obtenir un certain résultat, mais que, malgré tous nos efforts, ce résultat ne peut pas être obtenu.

◆ *M. Dupont rentre chez lui à deux heures du matin. Il a oublié ses clefs, ce qui n'est pas malin. Alors, il crie pour réveiller sa femme, mais il a beau crier, elle ne répond pas, s'étant mis des boules Quiès dans les oreilles.*

M. Dupont peut faire ce qu'il veut, il peut crier, il peut faire du bruit, il n'arrive pas à réveiller sa femme.

11.3.5.4.2.3 quand même

On peut également indiquer une action qui ne se répète pas, mais qui ne sert à rien.
ex:

◆ *M. Durand a fêté son permis de conduire avec des amis. Il rentre chez lui à deux heures du matin. Pour ne pas réveiller Mme Durand, qui lui dirait des choses désagréables, il enlève ses chaussures. Mais il a beau marcher en chaussettes, Mme Durand se réveille quand même.*

Cet adverbe exprime également le fait que l'on agit **malgré une interdiction (1), ou en totale contradiction avec ce que l'on pense (2)**.

◆ *Il m'a dit de ne pas venir, mais j'irai quand même le voir.*(1)

◆ *Cela ne lui plaît pas, mais il le fera quand même.* (2)

Notons que **quand même** s'emploie **après** le verbe auquel il se rapporte.

11.3.5.4.2.4 **pourtant / cependant / néanmoins**

- Ces adverbes se placent de préférence en début de proposition. Ils désignent un contraste, une opposition entre deux idées:

ex: *Il m'a dit de ne pas venir. Pourtant (/ cependant / néanmoins), il avait dit à mon père qu'il voulait me voir.*

Ici, il y a opposition entre le fait qu'il a dit à mon père qu'il voulait me voir, alors qu'il m'a dit, à moi, de ne pas venir le voir.

11.3.5.4.3 **Gérondif ou participe présent**

Le gérondif et le participe présent peuvent avoir une nuance de concession. Mais ils expriment plutôt la manière:

◆ *Il a fait la vaisselle en ronchonnant.*

◆ *Ronchonnant, il a fait la vaisselle.*

(*ronchonner*, c'est se plaindre à voix basse, pour que les autres remarquent votre mécontentement, mais sans qu'ils comprennent vraiment les mots que vous prononcez.)

On n'a donc pas vraiment affaire ici à une opposition, mais plutôt à une manière de faire.

Pour que l'on ait une véritable concession, on pourrait ajouter « **quand même** » avec le participe présent :

◆ *Ronchonnant, il a fait la vaisselle quand même.*

En revanche, le **participe présent** peut s'employer avec **bien que / quoique**. Mais comme nous en avons parlé plus haut, nous n'y reviendrons pas.

11.3.6 La circonstancielle de condition

11.3.6.1 Topogramme de la subordonnée de condition



11.3.6.2 Les Subordonnées de Condition

11.3.6.2.1 Définitions

Nous allons être amenés à parler de condition, d'hypothèse, d'irréel et de potentiel. Pour être sûrs que nous parlons de la même chose, nous allons les définir.

11.3.6.2.1.1 Qu'est-ce qu'une condition? Qu'est-ce qu'une hypothèse?

□ Une **condition** est un lien logique entre deux actions, qui fait que la réalisation de la principale dépend de celle de la subordonnée. Nous appellerons la subordonnée

condition, et la principale **résultante**, la résultante étant l'action qui découle de la réalisation de la condition.

La condition influe donc sur la résultante de la façon suivante:
Si la condition est réalisée, la résultante le sera aussi.
Si la condition n'est pas réalisée, la résultante ne le sera pas non plus.

◆ *Si elle me le demande, je l'aiderai.*

Condition → elle demande

Résultante → je l'aiderai

Il ne faut pas oublier qu'une **condition a deux côtés**:

Elle me le demande	Si oui	→ Je l'aiderai.
	Si non	→ Je ne l'aiderai pas.

Nous reparlerons de ces deux côtés à propos de la différence entre *si* et *quand*.

☐ L'**hypothèse** est un terme plus subtil.

Admettons que votre lampe ne marche plus. Comme vous avez l'esprit scientifique, vous allez d'abord vous demander ce qui peut être la raison de cette panne:

- 1) la prise de la lampe n'est pas enfoncée,
- 2) il n'y a pas de courant,
- 3) l'ampoule ne marche plus,
- 4) la prise de la lampe est défectueuse,
- 5) l'interrupteur est cassé,
- 6) le câble est endommagé,
- 7) vous n'avez pas payé la facture d'électricité et on vous a coupé le courant.

Maintenant, vous allez émettre une hypothèse, c'est-à-dire que vous allez choisir l'une de ces possibilités et suivre une réflexion qui prend cette possibilité comme base:

→ **J'examine l'hypothèse n° 1 :**

Je regarde si la prise est branchée.

Si elle n'est pas branchée, l'hypothèse n° 1 est vérifiée,

Sinon, j'examine l'hypothèse n° 2.

→ **J'examine l'hypothèse 2:**

J'allume la radio.

Si elle ne marche pas, c'est qu'il n'y a pas de courant: donc, mon hypothèse est vérifiée.

→ **Sinon, j'examine l'hypothèse n° 3.**

Vous vous demandez sans doute ce qu'une hypothèse a à voir avec la condition. Eh bien voilà: pour qu'une hypothèse soit vérifiée, il faut que chacun de ses éléments soit vrai. Donc, une hypothèse est vérifiée **à condition que** chacun des éléments de la réflexion soit vérifié.

L'hypothèse a un rapport avec la réflexion: comme celui qui est perdu dans un labyrinthe, on réfléchit pour savoir quel chemin est le meilleur (on émet une hypothèse), et ensuite, on l'essaie, pour voir si c'est le bon. Si c'est le bon, l'hypothèse est vérifiée. Sinon, elle est fausse.

Donc, une hypothèse est une solution possible, que l'on va examiner, et qui:

→ Si elle mène au but, est vérifiée

→ Sinon, se révèle fausse

11.3.6.2.1.2 Potentiel et irréel

Lorsque l'on parle de condition, il y a deux cas à envisager:

1. La condition est encore réalisable: on parle alors de **potentiel**.

2. La condition ne peut plus être remplie: on parle alors d'**irréel**.

Nous y reviendrons à propos de la conjonction **si**

11.3.6.3 Les subordonnées de condition et leurs conjonctions

si	à supposer que supposé que en supposant que	pour peu que
à condition que	au cas où pour le cas où dans l'hypothèse où	selon que suivant que soit que
à moins que	pourvu que	si tant est que

11.3.6.3.1 si (condition)

La conjonction *si* dans le sens conditionnel est sûrement la plus employée. Avec elle, la condition peut-être de diverses sortes:

- la condition peut être réalisée: on parle alors de **potentiel**.

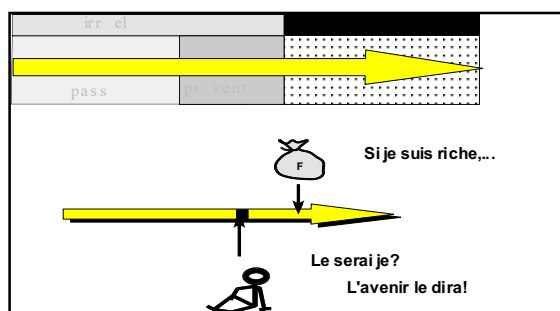
- la condition ne peut plus être remplie: on parle d'**irréel**.

La condition par *si* correspond aux problèmes décrits dans Tpt4 (antériorité) Tpt9 (Degré de probabilité) Tpt11 (contraintes) et Tpt12 (Résultat escompté,

11.3.6.3.2 La condition peut encore se réaliser: le Potentiel

11.3.6.3.2.1 Notions de potentiel

ex: *Si je gagne, demain, je m'achèterai un sac d'or.*



Voici un petit bonhomme en fil de fer qui a joué au loto, et qui rêve de gagner.

Précisons tout de suite que le tirage du loto n'a pas encore eu lieu.

Comme il est encore possible qu'il gagne, la condition est **potentielle**. Et comme cette condition peut encore être remplie, la proposition **acheter un sac d'or** est elle aussi encore possible (cf. Tpt9).

Lorsqu'on parle de **potentiel**, on peut montrer que l'on n'est pas naïf.

11.3.6.3.2.2 Le potentiel et les probabilités

On trouvera ces notions de probabilités dans Tpt9 et Tpt12.

❑ Prenez l'exemple de Jacques, que vous voyez ci-contre dans le désert.

Il vient de recevoir un colis avec des chaussures de jogging.

Comme il a envie de les essayer, mais que, aujourd'hui, il est fatigué, il se dit : « *Si demain il fait beau, je ferai un jogging.* » Pour lui, il y a 2 solutions :

1. demain, il fait beau.
2. demain, il ne fait pas beau.

Comme on dit, la probabilité est de 1/2 (une sur deux) pour qu'il fasse beau. Dans ce cas, on emploiera:



Potentiel : chances = $\frac{1}{2}$ (50/50)
si + présent, futur simple.

❑ Aujourd'hui, c'est Noël. Jacques, qui vient de recevoir des skis, se dit :

♦ « *Ah! Si, demain, il neigeait, je ferais du ski.* »

Bien sûr, nous pensons tout de suite: « S'il neige, je lui paie des prunes! » Mais Jacques n'est pas si naïf: en effet, il emploie l'imparfait pour montrer que, même si personne ne peut jurer qu'il ne neigera pas, demain, il n'est pas besoin d'être météorologue pour voir que les chances qu'il neige sont très minimes.

La probabilité, dans le désert, est **presque nulle**, mais pas nulle, car on y a vu tomber de la neige il y a quelques années!

On peut aussi employer le verbe **devoir à l'imparfait**:

♦ « *S'il devait neiger, je ferais du ski.* »

Potentiel : chances = infimes, proches de zéro.
si + imparfait, conditionnel présent.
si+ devoir à l'imparfait + infinitif, conditionnel présent.

Bien entendu, vous avez compris qu'en disant infime, nous voulions dire: probabilité quasi nulle, mais non pas nulle. En effet, si la probabilité était nulle, on ne pourrait plus parler de **potentialité** Mais plutôt d'irréel (cf. Tpt9 Degré de probabilité)

11.3.6.3.2.3 Le potentiel dans le présent ou le passé:

Nous avons jusqu'ici lié le potentiel à l'avenir. Mais, tant que je ne connais pas le résultat, un fait présent ou passé peut rester **potentiel pour moi**.

Admettons que j'aie joué au loto, et que le tirage ait lieu maintenant. Mais comme je suis en pleine mer, sur mon bateau, et que ma radio est en panne, je ne sais pas quels numéros sont déjà tirés. Je peux donc dire:

- ◆ « *Si je gagne au loto (maintenant) j'achèterai une nouvelle radio.* »
Ceci est un **potentiel dans le présent**.

Voici un autre exemple pour illustrer un **potentiel dans le passé**. Beaucoup penseront : « Si c'est passé, ce ne peut être qu'irréel! »

Eh non! Pas forcément! En effet, j'ai joué au loto. Le tirage a déjà eu lieu il y a 3 jours, mais je n'en connais pas les résultats. Donc, **pour moi, il m'est encore possible de gagner**. J'aurai donc un **potentiel dans le passé**.

- ◆ « *Si j'ai gagné au loto, j'achèterai une nouvelle radio.* »



Dans un tel cas, la condition **si...** change de temps, mais la proposition **acheter une radio** reste liée au futur.

→ Potentiel probable (cf. Tpt9)

Probabilités	Condition (si...)	Proposition	n°
Probabilité: 1/2	Future → Présent	Future → Futur simple ou Expansion du présent vers le futur	1
	Présente → Présent		2
	Passée → Passé composé		3

- 1) - ◆ *Si je gagne, demain, j'achèterai une voiture.*
- 2) - ◆ *Si je gagne, aujourd'hui, j'achète une voiture.*
- 3) - ◆ *Si j'ai gagné, hier, je vais acheter une voiture.*

→ Potentiel peu probable

Condition (si...)	Proposition	n°
Future → Imparfait	Future → Conditionnel présent	1
Présente → Imparfait		2
Passée → Plus-que-parfait		3

- 1) - ◆ *Si, par hasard, je gagnais, demain, j'achèterais une voiture.* (demain)
- 2) - ◆ *Si, par hasard, je gagnais aujourd'hui, j'achèterais une voiture.* (ce soir)
- 3) - ◆ *Si, par hasard, j'avais gagné, hier, j'achèterais une voiture.* (Je ne connais pas le résultat)

11.3.6.3.3 l'hypothèse ne peut plus se réaliser: l'irréel.

Voici un autre exilé dans le désert, qui souffre de la chaleur et qui préférerait être au Canada :

◆ « *Si j'étais au Canada, je ferais du traîneau.* »

On voit bien que ce n'est pas le cas. Donc, il n'est plus possible qu'il soit au Canada **maintenant**, puisqu'il est dans le Sahara: Nous avons donc affaire ici à un **irréel du présent**. Mais, bien sûr, il n'est pas interdit de rêver lorsque la situation présente ne nous plaît pas!



Pour exprimer un irréel du présent, on emploie la formule suivante:

Irréel du présent :
si + imparfait, conditionnel présent.

Bien sûr, de même que l'on a un **irréel du présent**, on trouve aussi un **irréel du passé**:

Revoici notre ami exilé, qui se dit que si, l'année dernière, il avait pris l'avion pour Montréal, il aurait eu moins chaud cet hiver.

◆ *Eh oui! Si j'étais allé au Canada, j'aurais eu moins chaud.*

Malheureusement pour lui, il n'y est pas allé. On peut donc parler d'**irréel du passé**.



Pour exprimer un irréel du passé, on emploie la formule suivante:

Irréel du passé :
si + plus-que-parfait, conditionnel passé 1^e forme.

On emploiera les temps comme suit:

Condition (si...)	Proposition	n°
Présente → Imparfait	Conditionnel présent	1
Passée → Plus-que-parfait	Conditionnel passé 1 ^e forme	2

- 1) ◆ *S'il était là, maintenant, il m'aiderait.* (mais voilà, il n'est pas là, et je le sais).
- 2) ◆ *S'il avait été là, hier, il m'aurait aidé.* (mais il n'était pas là. Donc, il n'a pas pu m'aider).

11.3.6.3.4 Points particuliers

11.3.6.3.4.1 *si* et l'emploi du conditionnel



Tous les romanistes savent (ou devraient savoir) que l'on ne peut employer ni conditionnel ni futur dans la condition introduite par *si*. (cf. Tpt9) Ainsi, on ne doit pas dire, comme le font certains:

◆ * *Si j'aurais su*

Cependant, **il est possible d'employer un conditionnel**: Le conditionnel passé 2^e forme.

◆ *Si j'eusse su, je fusse resté chez moi.* (*si* + cond. passé 2^e forme, cond. passé 2^e forme)

= ◆ *Si j'avais su, je serais resté chez moi.* (*si* + plus-que-parfait, COD passé 1^e forme)



Malheureusement, ce temps est quelque peu archaïque. On aura donc intérêt à l'éviter, si l'on est né après 1914...

11.3.6.3.4.2 Comment répéter « si »

Lorsqu'on prévoit plusieurs conditions, on peut être amené, comme c'est l'habitude en français, à remplacer la conjonction répétée par *que*. Dans le cas de « si », on remplace par *que* + subjonctif.

→ avec *parce que*:

◆ *Je suis heureux parce que j'ai réussi à l'examen et que j'ai obtenu une place.*

□ avec *si*:

◆ *Je serai heureux si je réussis à l'examen et que j'obtiens une place.*



On remarquera que le *que* qui remplace *si* [=condition] est suivi du **subjonctif**. Mais comme la conjonction *si* est courte, on pourra se contenter de la répéter:

□ ◆ *Je serai heureux si je réussis à l'examen et si j'obtiens une place.*

11.3.6.3.4.3 La différence entre *si* et *quand* (pour les germanophones)

Cette différence se marque dans plusieurs langues (français, italien, anglais,...), mais pas en allemand, même si l'allemand connaît *falls*.

Le problème est rendu plus compliqué du fait que, dans certains cas, on peut aussi bien employer *si* que *quand*, même si c'est avec des significations différentes

► **Si** correspond à une alternative.

Si A	→	B
Si non-A	→	non-B



Supposons que quelqu'un veuille sauter par la fenêtre, du 15ème étage. Allez, nous n'allons pas le laisser sauter! Au bord d'une falaise.

◆ *Reste ici. Si tu sautes, tu vas te tuer!*

Cela signifie qu'il y a là un choix. Je lui présente la partie la plus intéressante de l'alternative:

◆ *Si (tu sautes) → (tu te tues).*

Mais cela signifie également qu'il peut (et dans ce cas-là, qu'il *devrait*) choisir l'autre partie de cette alternative:

◆ *Si NON— (tu sautes) → NON— (tu te tues).*

Ce qui signifie, en bon français:

◆ *Si (comme tu le veux) tu sautes, tu vas te tuer, mais*

◆ *si (comme je te le conseille) tu ne sautes pas, tu ne vas pas te tuer.*

On peut également présenter la partie conseillée:

◆ *Si tu es sage, tu auras une glace!*

Cela signifie aussi:

◆ *mais si tu n'es pas sage (ce que je ne te conseille pas), tu n'en auras pas!*

► **Quand** ne présente pas d'alternative, mais plutôt un cas général, une règle, une expérience.

◆ *Quand on saute du 15ème étage, on se tue!*

Cette phrase n'envisage qu'une seule possibilité:

◆ *on saute → on se tue.*

On ne sous-entend aucune autre information. Il s'agit d'une règle, d'une information (unique) qui s'applique à tous ceux qui se trouvent dans ce cas.

= ◆ *Toute personne qui saute du 15ème étage se tue.*

► Admettons maintenant, que nous renversions le cas:

1) ◆ * *Quand tu sautes par la fenêtre, tu te tues.* *=FAUX, mais intéressant.

Cette phrase est très intéressante. Elle signifie:

Tu le sais bien, *chaque fois que tu sautes, tu te tues.* (cf. Tpt4 : simultanéité) et Tpt6 (fenêtre temporelle) Ce qui est évidemment idiot, à

moins que cette personne ne se soit déjà jetée plusieurs fois par la fenêtre, et donc, qu'elle soit morte plusieurs fois!

2) ♦ *Quand tu es sage, tu as une glace.*

Ici, l'exemple est bon: ***chaque fois que tu as été sage, tu as eu une glace.*** Si cet enfant a déjà eu plusieurs glaces parce qu'il a été sage, on peut le dire! Pour lui, il y a une règle:

♦ *Chaque fois que tu es sage, tu as une glace.*

♦ *Tu le sais bien: quand tu es sage, tu as une glace!*

Notez l'emploi des temps, qui correspond à Tpt6: fenêtre temporelle.

♦ *si tu es sage, tu auras une glace.* 2 temps différents (cf Tpt11 : contraintes))

♦ *quand* | *tu es sage, tu as une glace.* 2 fois le même temps.

♦ *quand* | *tu seras sage, tu auras une glace.*

3) ♦ *Si on saute du 15ème, on se tue.*

Cela est également possible. Cela veut dire:

♦ *Si on saute du 15e --> on se tue.*

(mais) ♦ *Si on ne saute pas du 15e --> on ne se tue pas.*

Cependant, on ne pourra le dire que si les 2 aspects, de la question sont intéressants. Ce sera donc plus rare qu'avec **Quand**.

RAPPEL:

Il n'y a pas de différence entre les conjonctions **QUAND** et **LORSQUE**.

Bien entendu, seul **quand** peut être employé comme mot interrogatif:

♦ *Quand le train arrive-t-il?*

Mais quand on parle de **conjonctions**, on peut employer aussi bien **quand** que **lorsque**. C'est uniquement une question de goût.

11.3.6.3.4.4 à condition que

Vous avez deviné que **à condition que** indiquait une **condition**.

En fait, il s'agit là d'un synonyme de **si**, avec la nuance que l'on souligne que l'on pose une condition importante.

ex: ♦ *Je vous prête cet argent à condition que vous me le rendiez demain*

Si l'on dit: ♦ *Je vous prête cet argent si vous me le rendez demain*, il y a bien une condition, mais cela se voit beaucoup moins. Or, quand on prête de l'argent, on tient à souligner que l'on veut le récupérer.



Attention: **à condition que** est suivi du **subjonctif**.

11.3.6.3.4.5 à moins que

Avec **à condition que**, nous choisissons, dans notre alternative le côté positif. Nous pourrions faire l'inverse, en montrant plus discrètement qu'il y a une alternative:

♦ *Je ne vous prêterai pas d'argent...*

Pas de chance! Mais attendez la suite:

♦ *à moins que vous ne me le rendiez demain.*

On voit qu'il y a moyen de s'arranger. Ici, bien sûr, **la condition est encore plus soulignée**. C'est une condition **sine qua non**.



Attention: **à moins que** est suivi du **subjonctif**.

Vous pouvez atteindre le même résultat en employant **sauf si**, qui fonctionne comme **si**.

♦ *Je ne vous prêterai pas d'argent, sauf si vous me le rendez demain.*

sauf si est, bien sûr, plus familier que **à moins que**.

11.3.6.3.4.6 à supposer que / supposé que / en supposant que (hypothèse)

Si le mot *hypothèse* vous paraît trop scientifique, vous pouvez employer le mot *supposition*. De là viennent les locutions conjonctives formées sur le verbe *supposer* à l'infinitif, au participe passé ou au participe présent):

Parlons des élections présidentielles de 1995. A l'heure où j'écris ces lignes, le 27.4.94, je peux émettre des hypothèses:

♦ *En supposant que M. Chirac et M. Balladur soient tous les deux candidats aux élections présidentielles, leur parti, le RPR, risque d'éclater.*

Nous ne verrons que plus tard si cette hypothèse se vérifie ou non. En tout cas, nous trouverons ces locutions dans une réflexion d'intellectuel (mathématiques, sciences politiques, etc.)

Pour ne pas trop faire prétentieux, il est conseillé d'employer de préférence **à supposer que** ou **en supposant que**.



à supposer que / supposé que / en supposant que sont suivies du **subjonctif**.

11.3.6.3.4.7 au cas où / pour le cas où / dans l'hypothèse où (hypothèse)

Ces locutions conjonctives sont en fait composées d'un substantif suivi du pronom relatif *où*. Elles ont la même signification que *si*.

Si l'on veut les employer, on pourra prendre:

→ **au cas où / pour le cas où**: dans tous les cas.

◆ *Prends un parapluie, au cas où il pleuvrait.*(1)

◆ *Prends de l'argent pour le cas où tu trouverais quelque chose d'intéressant.*
(2)

Vous noterez l'emploi de la virgule avec *au cas où*.(1) Elle est inutile avec *pour le cas où*, car la préposition *pour* (2) établit un lien explicatif avec la principale. On peut reconnaître dans ces locutions une relative dans laquelle *cas* est un substantif antécédent du pronom relatif *où*.

→ **dans l'hypothèse où**: seulement dans un environnement intellectuel.

Avant les élections : « *Dans l'hypothèse où la critique serait défavorable, nous organiserions une conférence de presse avec des journalistes amis.* »



Attention :

► **au cas où / pour le cas où / dans l'hypothèse où** sont suivis du **conditionnel**.

► La principale se met également au **conditionnel**.



Contrairement à *si*, le conditionnel est donc possible dans la subordonnée.

11.3.6.3.4.8 pourvu que

Cette conjonction ajoute une nuance de souhait: on souhaite que la condition soit remplie.

◆ *Il y arrivera pourvu qu'on l'aide.*

Il suffit donc qu'on l'aide pour qu'il y arrive. Et on souhaite par la même occasion que quelqu'un l'aide.



► Attention : **pourvu que** est suivi du **subjonctif**.

11.3.6.3.4.9 pour peu que

Cette conjonction met l'accent sur le fait qu'il s'agit de la condition minimum, la seule possible.

◆ *Il y arrivera pour peu qu'il le veuille.*

Donc, ce garçon y arrivera, à condition de remplir la condition minime de vouloir. Il suffirait donc de peu de chose.



▶ Attention : **pour peu que** est suivi du **subjonctif**.

11.3.6.3.4.10 selon que / suivant que / soit que

Ces trois conjonctions établissent une alternative, comme **si**, mais en énonçant les deux alternatives. Vous pouvez même en avoir plus de deux.

◆ *Selon que vous travaillerez ou pas, vous réussirez ou non.*

◆ *Suivant que vous travaillerez ou non, vous réussirez ou vous échouerez.*

◆ *Vous réussirez, soit que vous révisiez, soit que vous donniez un chèque à l'examineur. (Ce qui n'est pas beau. C'est de la corruption de fonctionnaire)*



▶ Attention : avec **soit que**, il faut employer le **subjonctif**.

▶ Attention : avec **selon que / suivant que**, on emploie l'**indicatif**.

11.3.6.3.4.11 si tant est que

Ici, c'est la qualité de la volonté de remplir la condition qui est mise en question.

Il arrivera à faire marcher son magasin, si tant est qu'il le veuille.

Normalement, il devrait arriver à faire marcher son magasin. Le tout est qu'il le veuille. Évidemment, si sa volonté ne suffit pas, cela ne marchera pas.



▶ Attention : **si tant est que** est suivi du **subjonctif**.

11.3.6.4 Formes de remplacement

11.3.6.4.1 Prépositions/Adverbes

Prépositions + infinitif	Prépositions + substantifs
à	en cas de
à moins de	selon
en admettant de	suivant
	soit... soit...

11.3.6.4.2 Les prépositions suivies d'un infinitif



A condition de bien l'introduire, l'infinitif peut servir à remplacer une conditionnelle. Lorsque l'infinitif n'a pas de sujet qui lui soit propre, il a pour sujet celui du verbe principal.

- ▶ **à** dans certaines expressions:
 - ◆ *A trop crier, on se casse la voix.*
 - = si on crie trop, on se casse la voix.

Ces expressions expriment une exagération:

- ◆ *A se taper la tête contre le mur, on finit par se la casser.*
- = si on se tape trop la tête contre les murs...

- ▶ **à moins de** correspond à : *à moins que*.

Lorsque le sujet de la principale est le même que celui de la conditionnelle, on emploie la préposition, faisant alors l'économie d'un sujet.

- ◆ *Nous irons au cinéma, à moins que nous ne changions d'avis d'ici là.*
- *Nous irons au cinéma, à moins de changer d'avis.*

- ▶ **en admettant de** correspond à : en admettant que.

◆ *On peut s'inscrire à l'université dès le premier jour, en admettant d'attendre 4 heures.*



Mais attention: **en admettant que** introduit une hypothèse.

- ◆ *Je m'inscrirai, en admettant que cela soit possible, dès le 5 octobre.*
- (= si cela est possible)

En revanche, **en admettant de** signifie: si l'on admet, si l'on accepte. Ici, donc, on peut s'inscrire à condition d'accepter une attente de 4 heures. Il y a donc bien **condition**, mais le sens n'est pas le même que pour la conjonction.

11.3.6.4.3 Les prépositions suivies d'un substantif

- ▶ **en cas de** correspond à *au cas où*

- ◆ *en cas d'incendie, cassez la vitre et appuyez sur le bouton.*

C'est évidemment ce qu'il faut faire au cas où le feu envahirait la maison!

- ▶ **selon** correspond à *selon que*

- ◆ *Selon le prix, vous achèterez une action ou deux.*

► **suivant** correspond à *suivant que*

- ◆ *Vous direz à M. Durand que la réparation de sa voiture coûte 3241 €. Suivant sa réaction, vous lui proposerez la réparation ou carrément l'achat d'une nouvelle voiture.*

C'est donc une hypothèse dont les résultantes sont laissées à l'appréciation de celui qui agit. Il doit jauger le seuil de douleur de Mme Durand face aux prix de la réparation avant de lui faire une proposition, jugée la plus adaptée.

► **soit... soit...** correspond à *soit que... soit que...*

- ◆ *Proposez lui soit la réparation, soit l'achat d'une nouvelle voiture.*

11.3.6.4.4 Adverbes

→ **autrement, sinon**

Ces deux adverbes sont synonymes. Seul le niveau de style les distingue. **autrement** est plus familier que **sinon**.

- ◆ *Soyez sages, les enfants, sinon, vous serez privés de dessert!*
- ◆ *Soyez sages, les mioches, autrement, vous aurez affaire à moi!*

11.3.6.4.5 Gérondif

On emploie le gérondif, **à condition que le sujet du verbe de la subordonnée soit aussi celui de la principale.**

On remplace alors la conditionnelle par **si** par le gérondif du verbe. La principale reste identique, surtout en ce qui concerne les temps.

- ◆ *Si vous me prêtiez ce livre, vous m'aideriez bien.* (Potentiel peu probable)
- ◆ *Si vous me prêtiez ce livre, vous m'aideriez beaucoup.* (Potentiel peu probable)
- *En me prêtant ce livre, vous m'aideriez beaucoup.*

C'est le futuro-conditionnel présent « **aideriez** », qui s'applique à un temps futur, qui montre qu'il s'agit d'un potentiel peu probable, mais possible.

- ◆ *Si vous m'aviez prêté ce livre, vous m'auriez bien aidé.* (Irréel du passé)
- *En me prêtant ce livre, vous m'auriez bien aidé.*

C'est le futuro-conditionnel passé « **auriez aidé** », qui s'applique à un temps passé, qui montre qu'il s'agit d'un irréel du passé.

11.3.6.4.6 Conditionnel en remplacement de si (cf Tpt9 et Tpt12)

On peut remplacer une subordonnée introduite par **si**, à condition d'avoir un conditionnel (irréel ou potentiel peu probable) par une indépendante au conditionnel, **la principale commençant par que**.

► **Potentiel improbable, mais pas exclu :**

◆ *S'il me demandait ma main, je l'enverrais promener.*

→ *Il me demanderait ma main que je l'enverrais promener.*

► **Irréel du présent :**

◆ *Si tu me proposais de t'accompagner, je refuserais.*

→ *Tu me proposerais de t'accompagner que je refuserais.*

► **Irréel du passé :**

◆ *Si ma tante avait refusé d'épouser mon oncle dans la précipitation, un jour avant qu'il ne parte pour la guerre, sa vie aurait été bien meilleure.*

→ *Ma tante aurait refusé d'épouser mon oncle dans la précipitation, un jour avant qu'il ne parte pour la guerre, que sa vie aurait été bien meilleure.*

11.3.6.4.7 Relatives

Certaines relatives peuvent aussi exprimer une condition.

◆ *Si on veut, on peut.*

Cela correspond au proverbe:

→ *Qui veut, peut.*

(Cette forme sans antécédent correspond à la forme moderne: *celui qui veut, peut.*)

Vous avez ainsi un bon nombre de proverbes ou d'expression de ce genre, dont:

→ *Qui ment, vole.*

(Si on ment, c'est comme si on volait)

→ *Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage.*

(Si on veut noyer son chien, on dit qu'il a la rage)

→ *Qui vole un œuf, vole un bœuf.*

(Si on est capable de voler de petites choses, on est tout aussi capable d'en voler de grosses)

→ *Qui veut voyager loin, ménage sa monture.*

(Si on veut voyager loin, on évite de fatiguer son cheval.)

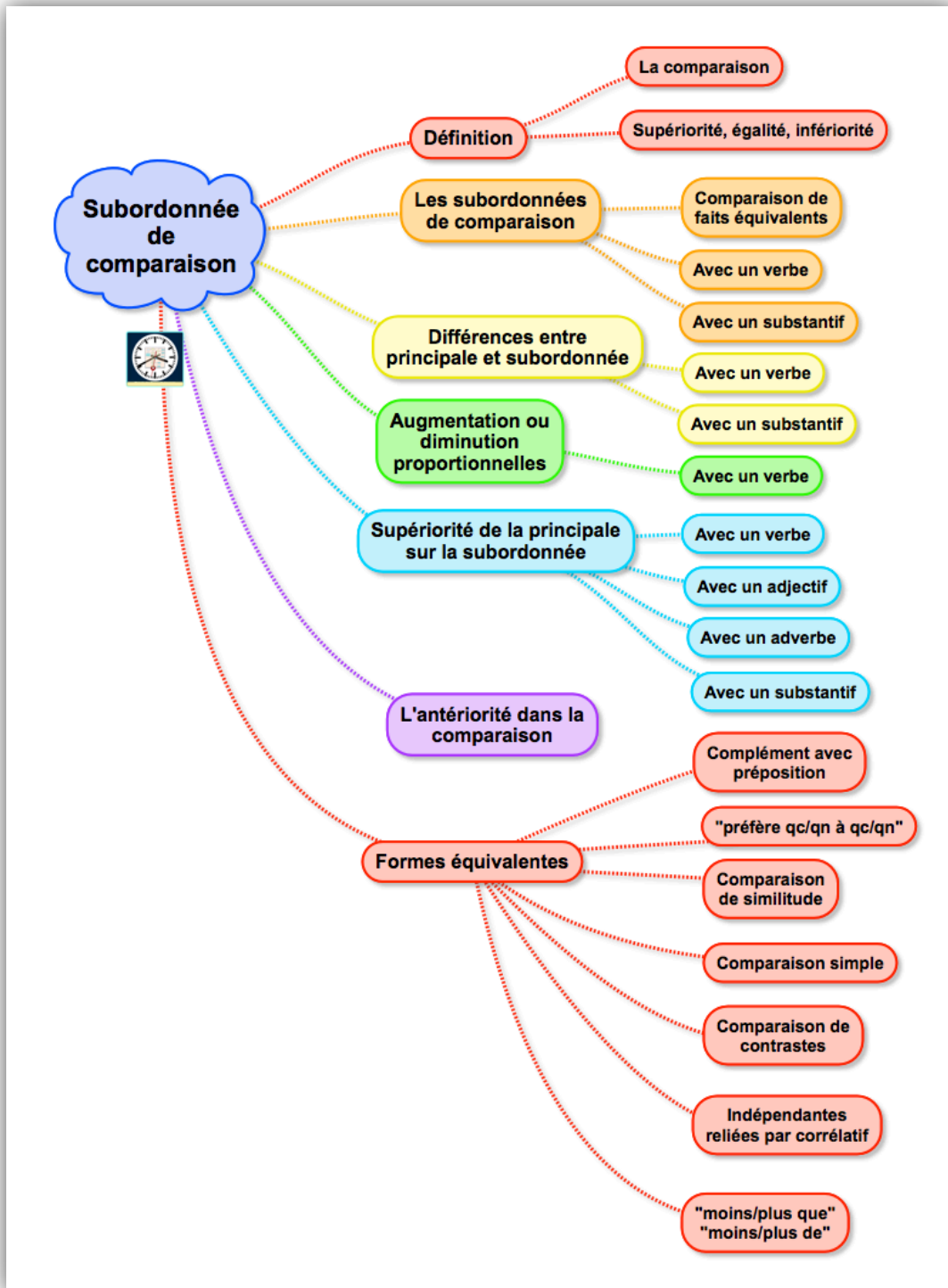
→ *Qui trop embrasse, mal étreint.*

(Si on veut tenir trop de choses dans ses bras, on les laisse tomber.)

Vous pouvez les apprendre et les utiliser. Ils ont souvent servi, mais ils ont fait leurs preuves.

11.3.7 Les circonstancielles de comparaison

11.3.7.1 Topogramme de la subordonnée circonstancielle de comparaison



11.3.7.2 Définition

11.3.7.2.1 La comparaison

Lorsque l'on compare deux procès, il y a deux possibilités:

→ ou bien **le verbe de la principale est le même que celui de la subordonnée**. Dans ce cas, on fait l'économie du verbe de la subordonnée. On dit qu'on fait **l'ellipse du verbe**.

- ◆ *Mireille Mathieu chante. / Mme Durand chante pareil. (1)*
- *Mme Durand chante comme Mireille Mathieu. (2)*

→ ou alors, **ils sont différents**. Dans ce cas, on les emploiera tous les deux, et l'on fera, si possible, précéder le verbe de la comparative d'un **ne explétif**.

- ◆ *Paul dépense plus d'argent qu'il n'en gagne.*
- *L'avion vole plus vite que l'auto ne roule.*

Remarque : La comparaison se passe le plus souvent de verbe, se rapportant à celui de la principale, comme dans l'exemple (1). Mais comme dans l'exemple (2), il peut être nécessaire d'employer un verbe, celui-ci n'étant pas le même que celui de la principale.



On peut aussi préciser ce verbe lorsque le temps employé n'est pas le même dans la principale que dans la subordonnée :

- ◆ *Le président s'en est pris plus violemment à l'opposition qu'il ne l'avait fait l'année dernière.*

Au lieu d'employer le même verbe, mais à un autre temps, on remplace le verbe utilisé par le verbe de substitution « faire », que l'on emploie au temps désiré. Ici, le plus-que-parfait est employé comme temps antérieur à un temps du passé, employant le tableau simplifié, celui que l'on utilise pour les cas autres que les subordonnées de temps.

11.3.7.2.2 Comparatif et superlatif

La comparaison se fait souvent au moyen d'un **comparatif** ou d'un **superlatif**. Il y a, en français, deux sortes de comparatifs et de superlatifs:

1. le comparatif et le superlatif de **supériorité**:

Il se forme, pour les adjectifs réguliers, avec **plus**:

- ex: ◆ *Elle est **plus** grande **que** sa sœur.* (comparatif)
◆ *C'est **la plus** grande **de** la famille.* (superlatif)

2. le comparatif et le superlatif d'**infériorité**:

Il se forme, pour les adjectifs réguliers, avec **moins**:

- ex: ♦ *Elle est **moins** grande **que** sa sœur.* (comparatif)
 ♦ *C'est **la moins** grande **de** la famille.* (superlatif)

Vous avez sûrement remarqué que le **comparatif** était suivi d'une **subordonnée**, introduite par la conjonction **que**, alors que le **superlatif** était suivi d'un simple **complément**, introduit par la préposition **de**.

3. Le comparatif a en plus une forme d'égalité :

- ♦ *Il est fort **comme** un Turc.*
 ♦ *Il est aussi fort **qu'un** Turc.*

11.3.7.3 Les subordonnées de comparaison

Tableau des conjonctions:

ainsi que comme de même que	alors que tandis que	que (adjectif + que) (adverbe + que)
autant que	comme si	

11.3.7.4 Comparaison de faits équivalents: ainsi que / comme / de même que**11.3.7.4.1.1 Avec ellipse du verbe**

- ♦ *Cet homme **parle** **comme** un avocat.*
 ♦ *Son frère **écrit** **ainsi qu'** un moine journaliste.*

11.3.7.4.1.2 avec de même que, on peut avoir une subordonnée complète

- ♦ ***De même que** les Français connaissent une civilisation du vin, (de même,) les Allemands pratiquent une civilisation de la bière.*



Dans ce cas, les deux procès se rapportant à la même période, ils sont simultanés (Tpt4). Comme ils sont encore en cours au moment TptLocu, celui de la locution, ils font partie de la période du présent (Tpt1 et 2)

11.3.7.4.1.3 Comparaison de quantités: autant que

- ♦ ***Au XIXe siècle**, les enfants travaillaient, dans les mines, **autant que** les adultes.*

11.3.7.4.1.4 Comparaison de faits en contraste: alors que / tandis que

Nous connaissons ces locutions conjonctives comme conjonctions de temps marquant un contraste entre deux actions.

On peut aussi les employer pour comparer deux actions qui présentent un contraste:

- ◆ *Il travaille comme policier, alors que son frère est gangster.
tandis que*

Il est clair, ici, que l'on compare le métier de ces deux frères, et que l'on veut montrer leur étonnante différence.

Nous avons donc le choix entre:

- comme / ainsi que / de même que* lorsque les actions sont semblables, et
- alors que / tandis que* lorsqu'elles sont dissemblables.

Comme pour les subordonnées de temps, nous emploierons *tandis que* ou *alors que* quand les deux actions ont lieu en même temps, mais seulement *alors que* lorsqu'elles ne sont pas simultanées:

- ◆ *Dupont est éboueur, alors que son père était patron d'usine.*



Nous avons ici un cas correspondant à « autrefois / aujourd'hui », dans lequel on compare le passé au présent (cf. Tpt4)

11.3.7.4.1.5 Comparaison nuancée de condition: comme si

Vous connaissez sûrement Harpagon, l'avare de la pièce de Molière, celui qui ne vous donnait pas le bonjour, mais qui vous le prêtait. Eh bien, un jour, on lui a dérobé une cassette pleine de pièces d'or.

- ◆ *Lorsqu'il s'est aperçu de ce vol, il s'est mis à hurler comme si on lui arrachait le cœur.*

Bien sûr, on ne lui a pas arraché le cœur, mais si on le lui avait arraché (condition), il aurait crié de la même façon.



Avec *comme si*, on emploie les même temps que pour *si irréal*. Cela est normal, puisque l'on compare la principale à une subordonnée qui n'a pas vraiment lieu. Ici, on ne lui arrache pas le cœur: cette action est donc *irréelle*. (cf. Tpt9 et Tpt12)

11.3.7.4.1.6 Comparaison avec un adjectif ou un adverbe en liaison avec **que**

Il y a plusieurs façons d'employer la conjonction **que**.

La comparaison entre la principale et la subordonnée montre une :

similitude	infériorité	différence	proportionnalité	supériorité
aussi autant même si tant tel	moindre moins	autre autrement	d'autant mieux d'autant moins d'autant plus	d'avantage meilleur pire pis plus plutôt

Le principe est d'employer un adjectif ou un adverbe dans la principale, et d'introduire la subordonnée par **que** :

- ◆ *Mme Duchnock est plus sportive que son mari.*
- ◆ *Mme Duchnock fait plus de sport que son mari.*

Cet adjectif ou cet adverbe précisent le sens qu'il faut donner à la comparaison, tandis que **que** montre le début de la subordonnée à laquelle on compare la principale.

11.3.7.4.1.7 similitude entre la principale et la subordonnée

11.3.7.4.1.7.1 avec un adjectif

▶ **aussi ... que /comme**

- ◆ *Il est aussi grand que son père.*
- ◆ *Il est bête comme ses pieds.* (Expression: les pieds ne peuvent pas réfléchir!)
- ◆ *Il est aussi bête que ses pieds.*

▶ **si ... que**

Dans certaines expressions, on pourra employer **si** au lieu de **aussi**. En cas de doute, employez **aussi**: vous éviterez les surprises.

- ▶ **si ... que cela**: (*si... que ça*)
 - ◆ *Il n'est pas si bête que cela!*
- ▶ **aussi ... que** avec un verbe de **pensée** ou de **discours**:
 - ◆ *Elle n'est pas si modeste qu'on le dit / qu'on le pense.*



Le verbe de la subordonnée doit être au temps conforme à son emploi.

- ◆ *Elle n'était pas aussi modeste qu'on l'a dit.* (on l'a dit : procès passé, terminé)
- ◆ *Elle ne sera pas aussi flexible que ce que l'on croit.* (on le croit : époque du présent)
- ◆ *Elle n'est pas aussi flexible que ce que l'on pourrait croire.* (on pourrait croire : irréel du présent)

On appliquera les règles d'emploi des temps adéquats.

11.3.7.4.1.7.2 avec un adverbe:

► **aussi / si**

- ◆ *Je ne connais personne qui rie aussi bêtement que lui.
si bêtement.*



Comme vous vous demandez d'où vient le subjonctif **rie**, je vous rappellerai que l'antécédent de la subordonnée relative est soumis à une **négation**, **personne**, ce qui explique l'emploi du subjonctif. Pour plus de détails, reportez-vous à l'unité sur le subjonctif et à celle sur la relative § 28.4.

11.3.7.4.1.7.3 avec un substantif

► **le même ... que**

Bien entendu, on pourra employer **le**, **la** ou **les**.

- ◆ *Elle lit le même livre que moi.*
- ◆ *Paulette et Pierre ont les mêmes goûts.*

► **un ... tel que/ un tel ... que**

Bien entendu, on pourra employer **tel / telle / tels / telles**

- ◆ *On n'avait jamais vu une championne telle que Marie-Jo Perec, qui a remporté 3 médailles d'or aux JO.*
- ◆ *La France n'avait jamais eu de footballeurs tels que ceux de l'équipe de Zidane.*

11.3.7.4.1.7.4 avec un verbe

► **autant / tant ... que**

Ces deux formes sont synonymes.

- ◆ *Il travaille autant qu'il le peut.*
- ◆ *Il ment tant qu'il peut.*

11.3.7.4.1.8 Infériorité de la principale par rapport à la subordonnée

11.3.7.4.1.8.1 avec un adjectif ou un adverbe

► **moins ... que ...**

- ◆ *Il est moins amusant que son frère.*
- ◆ *Il travaille moins bien que sa sœur.*

11.3.7.4.1.8.2 avec un verbe

► **moins que**

◆ *Il travaille moins que moi.*

11.3.7.4.1.8.3 avec un substantif

► **moindre**

◆ *Les pays du tiers-monde produisent à moindre frais que les pays industrialisés.*

11.3.7.5 différence entre la principale et la subordonnée

11.3.7.5.1 avec un verbe autrement

◆ *Les Québécois parlent autrement que les Français.*

11.3.7.5.2 avec un substantif :

► **autre**

◆ *Une ellipse a une autre forme qu'un cercle.*

11.3.7.6 augmentation ou diminution proportionnelle entre les deux propositions

11.3.7.6.1 avec un verbe

► **d'autant plus que**

Il y a augmentation proportionnelle de la quantité entre principale et causale.

◆ *Il travaille d'autant plus qu'il est payé pour cela.*



Les deux procès sont ici au même temps parce qu'ils sont simultanés (cf. Tpt4) et concernent la période du présent (cf. Tpt1, Tpt2)

Mais ils auraient pu être à un autre temps de l'indicatif ou du futuro-conditionnel, selon les cas et les besoins.

◆ *Elle a acheté des actions d'autant plus que son banquier lui avait dit que c'était une bonne affaire.*

Ici, le plus-que-parfait *il lui avait dit* exprime une antériorité éloignée. Ce pourrait être également une antériorité par rapport à un temps passé de la principale dans une subordonnée circonstancielle non temporelle. (cf. Tpt4)

► **d'autant mieux que**

Il y a augmentation proportionnelle de la qualité entre principale et causale.

- ◆ *Il parle d'autant mieux le français que sa mère est Française.*



Les règles d'emploi des temps sont comparable à celles que nous avons définies au § 11.3.7.6.1

► **d'autant moins ... que**

Il y a diminution proportionnelle de la quantité entre principale et causale.

- ◆ *Elle regrette d'autant moins son mari qu'il la frappait.*
- ◆ *Elle le regrette d'autant moins qu'il la frappait.*



Les règles d'emploi des temps sont comparable à celles que nous avons définies au § 11.3.7.6.1

11.3.7.7 supériorité de la principale par rapport à la subordonnée

11.3.7.7.1 avec un verbe

► **d'avantage que**

- ◆ *Paul travaille davantage que ses collègues.*



On n'a pas besoin d'ajouter « ne travaillent » ou « ne le font » sauf cas de nécessité tel qu'expliqué au §1.3.7.2.1 (nécessité de temps ou de verbe).

- ◆ *Paul travaille davantage que ses collègues ne l'auraient espéré.*

► **plus que**

- ◆ *Paul travaille plus que ses collègues.*



On n'a pas besoin d'ajouter « ne travaillent » ou « ne le font » sauf cas de nécessité tel qu'expliqué au §1.3.7.2.1 (nécessité de temps ou de verbe).

- ◆ *Paul travaille plus que ses collègues ne le lui ont demandé.*

► **plutôt que**

- ◆ *Nana préfère travailler seule plutôt que de se faire aider par ses collègues.*



Plutôt que + infinitif présent (simultanéité : infinitif présent)

► **pis que**

- ◆ *Les belles-mères disent souvent pis que pendre de leur belle-fille.*

Pis que pendre = disent des choses méchantes, injustifiées.

11.3.7.7.2 avec un adjectif (comparatif)

Il s'agit ici du comparatif de l'adjectif

► **davantage ... que**

◆ *Pierre est davantage travailleur que ses collègues.*

► **plus ... que**

◆ *Pierre est plus travailleur que ses collègues.*

11.3.7.7.3 avec un adverbe

► **plus ... que**

◆ *Une cantatrice d'opéra chante plus fort qu'une chanteuse de variété.*

◆ *Une voiture roule plus lentement qu'une moto.*

11.3.7.7.4 avec un substantif

► **meilleur ... que**

◆ *Paul est un meilleur camarade que Pierre.*

► **pire ... que**

◆ *Il n'est (pas) pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.*

Celui + relative est celui qui est comparé à « sourd ». Cela veut dire que le plus mauvais sourd est celui *qui ne veut pas entendre*, encore plus que celui *qui ne peut pas entendre*.

11.3.7.8 L'antériorité dans la comparaison



L'emploi des temps dans la subordonnée de comparaison ne devrait pas poser de problème. En effet, lorsque l'on compare deux actions, on fait la plupart du temps l'ellipse du verbe de la comparative:

◆ *Il est plus intelligent que la moyenne.*



Lorsque le verbe de la comparative est employé, on choisira le temps qui correspond à l'action.

Mais lorsque la comparaison est **antérieure à la principale**, on emploiera le tableau que nous avons vu à l'occasion de l'étude de la cause:

Exemple	Temps de la comparative	Temps de la principale
1	Futur antérieur	Futur simple
2	Passé composé	Présent
3	Plus-que-parfait	Imparfait
4		Passé simple
5		Passé composé

1. ♦ *Vous verrez! Demain, il roulera plus lentement qu'il ne l'aura fait avant son accident.*
2. ♦ *Aujourd'hui, M. Bouchon roule plus vite qu'il ne l'a fait hier.*
3. ♦ *M. Bouchon roulait plus vite qu'il ne l'avait fait avant, lorsque sa voiture quitta la route.*
4. ♦ *Ce jour-là, M. Bouchon roula plus vite qu'il ne l'avait fait la semaine d'avant.*
5. ♦ *Cette fois, M. Bouchon a roulé plus vite qu'il ne l'avait fait la semaine d'avant.*

11.3.7.9 Formes équivalentes

La subordonnée de comparaison établissant un rapport entre deux actions, il y a assez peu de formes équivalentes, d'autant plus que, comme le verbe est le plus souvent sous-entendu, la subordonnée de comparaison n'a pas besoin d'être simplifiée.

On trouvera cependant :

- des compléments introduits par des prépositions,
- des indépendantes reliées par des mots de corrélation.

11.3.7.9.1 Compléments introduits par des prépositions

11.3.7.9.1.1 verbe préférer qc/qn à qc/qn

- ♦ *Je préfère le café au thé.*
- ♦ *Je préfère la fille à sa mère.*

11.3.7.9.1.2 comparaison de similitude

▶ *à l'égal de*

- ♦ *La Française, à l'égal du Français, avait le droit de faire son service militaire.*

▶ *à la manière de*

- ♦ *Madeleine est habillée à la manière des pirates.*

▶ *à l'instar de*

Cette préposition signifie que l'on prend quelqu'un pour modèle.

- ♦ *A l'instar de leurs ancêtres les Gaulois, les Français adorent se disputer.*

▶ *conformément à*

- ♦ *Conformément à notre accord, j'ai acheté un livre par mois.*

▶ *tel / telle / tels / telles*

- ♦ *M. Dupont, tel d'Artagnan, monta sur son cheval... et se retrouva assis par terre.*
- ♦ *Mme Duchmol, telle Jeanne d'Arc, entendait des voix, surtout après trois pastis.*

11.3.7.9.1.3 comparaison simple

► **en comparaison de / en comparaison avec**

- ◆ *En comparaison de /avec la vie des petits Ethiopiens, celle des enfants européens est paradisiaque.*
- ◆ *En comparaison avec la vie des petits Ethiopiens, celle des enfants européens est paradisiaque.*

11.3.7.9.1.4 comparaison de contrastes

Ces prépositions permettent de comparer des actions, et sont suivies d'un infinitif:

► **au lieu de**

Il est agréable de se reposer au lieu de travailler.

► **plutôt que de**

Il préfère travailler plutôt que de prendre des vacances.



Attention: Employez un **substantif**, ou un **pronom possessif ou démonstratif**, mais **pas de pronom personnel** après ces prépositions.

11.3.7.9.1.5 Indépendantes reliées par des corrélatifs

► **autant... autant**

Il est possible d'avoir deux opinions contradictoires sur une personne:

- ◆ *Autant je le trouve sympathique, autant je crois qu'il n'est pas très intelligent.*

► **autre... autre**

Pour expliquer pourquoi les grands-parents, qui dansaient la valse, ont des difficultés à comprendre pourquoi leurs petits-enfants dansent le rock, on pourra leur répondre:

- ◆ *Autres temps, autres mœurs.*

► **tel... tel**

Un proverbe dit:

- ◆ *Tel père, tel fils.*

Rien ne vous empêche, bien sûr, de dire:

- ◆ *Telle mère, telle fille.* Ou même: ◆ *Telle mère, tel fils* ou *Tel père, telle fille.*

► **moins... moins**

Toute personne ayant travaillé un jour de sa vie vous le dira:

◆ *Moins on travaille, moins on se fatigue.*

► **plus... plus**

Il y a des élèves qui ne sont pas très rapides quand ils font leurs devoirs. Certains professeurs peu pédagogues conseillent aux parents:

◆ *Plus vous l'aidez, et plus vite il aura fini.*

► **moins... plus**

Quelqu'un qui gagne peu d'argent vous confirmera ceci:

◆ *Moins on gagne d'argent, et plus on en a besoin.*

► **plus... moins**

Quelqu'un qui lit les explications pour remplir sa déclaration d'impôts pourrait nous dire:

◆ *Plus je lis ces explications, et moins je les comprends.*

11.3.7.9.1.6 Moins / plus que ou moins / plus de

Lorsque l'on compare deux actions entre elles, on compare deux propositions, avec leur sujet et leur verbe. Il est donc obligatoire d'employer une **conjonction**, donc, **que**.

◆ *Pierre a plus d'argent que Paul.*

Ceci signifie:

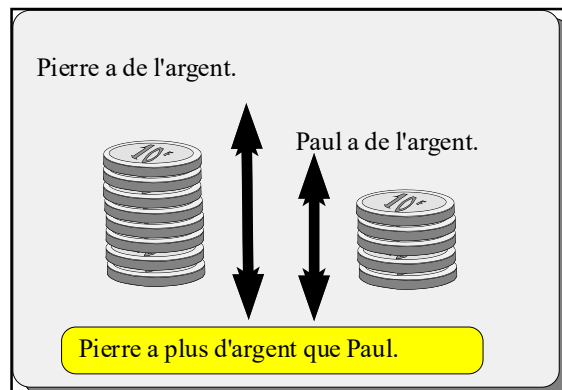
◆ *Paul a beaucoup d'argent.*

◆ *Pierre a encore plus d'argent.*

◆ *Pierre a plus d'argent que Paul n'en a.*

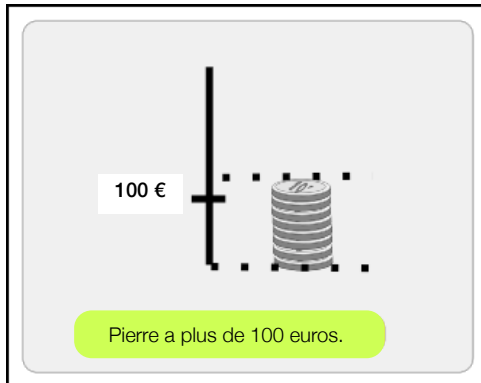
Bien sûr, nous allons faire l'économie du verbe de la comparative:

◆ *Pierre a plus d'argent que Paul.*



Lorsque l'on évalue un nombre qui précise une **mesure** (argent, poids, longueur, température, etc...) par rapport à une valeur arbitraire, on ne **compare plus** des **actions**, mais on replace une valeur par rapport à un nombre. On emploie donc la préposition **de**.

ex: *Il a plus de 100 euros.*



Ici, on compare ce qu'il a, par exemple, 98 €, avec 100 €. On voit bien qu'il a moins de 100 €. On ne compare pas la somme qu'il a avec la somme que possèdent 100 €, ce qui serait absolument ridicule, on **mesure**.

Attention: *98 €, c'est moins que 100 €.* Pourquoi **que**? Il y a là un verbe sous-entendu: *98 €, c'est moins que ne sont 100 €.* Il y a ici **comparaison**.

En effet, on compare: *100 €, c'est beaucoup* avec *98 €, c'est moins*.



Lorsque le verbe de la subordonnée de comparaison doit être exprimé, on le fait précéder du *ne* explétif. Ce n'est pas obligatoire, mais c'est tellement mieux !

Comparons le TGV et l'avion entre Paris et Marseille:

◆ *L'avion est plus rapide que le TGV.* (sous-entendu: *ne l'est.*)

Mais si l'on dit: *Le TGV roule plus vite que l'avion*, on dit une **bêtise**, car l'avion ne roule pas de Paris à Marseille! Et si l'on dit: *L'avion vole plus vite que le TGV*, on dit une bêtise encore plus grosse, puisque le TGV ne vole pas du tout.

Comme chaque moyen de transport a sa façon de se déplacer, on dira:

◆ *Le TGV roule plus vite que l'avion ne vole.*

12 Conclusion

Nous étions partis du constat que l'enseignement de la grammaire manquait de rigueur et de vision de l'ensemble des difficultés.

Nous avons déploré les lacunes de certains ouvrages de grammaire française, qui s'opposaient au trop-plein dans les explications des exemples grammaticaux, qui fritaient l'analyse littéraire, rajoutant des détails à des explications déjà pléthoriques, qui déroutaient le lecteur au lieu de l'informer et de lui donner une marche à suivre pour exprimer ses idées en choisissant les bons temps ou pour décoder des textes écrits ou parlés.

Nous sommes arrivés à la conclusion que le locuteur, qui désire parler le français à une vitesse normale, doit pouvoir utiliser des explications plus brèves et plus percutantes, sans avoir à perdre son temps dans des constructions de décors dans lesquels des procès se tortillent en noyant le poisson.

En utilisant la syntaxe, la sémantique, la pragmatique, ainsi que des données socio-culturelles, notre expérience, et avec l'aide des 14 traits pertinents temporels que nous avons définis dans le chapitre 7 et précisés pour tous les temps de tous les modes dans le chapitre 9, une démarche permettant d'acquérir une méthode.

Pour faire comprendre le fonctionnement du système du français, nous avons privilégié des explications simples, illustrant notre réflexion par des graphiques et des topogrammes, démontrant le fonctionnement par des algorithmes accompagnant des exemples permettant de l'explorer en recherchant la solution, d'apprendre à se poser les bonnes questions au bon moment pour arriver au but.

Les chapitres sont représentés par un Topogramme, pour que le lecteur se rende compte de l'ampleur du problème et des éléments à étudier pour le dominer.

Cette démarche a été utilisée au cours de trente-six ans d'enseignement du français langue étrangère une année au collège, quatre au lycée et trente et une à l'Université libre de Berlin (Freie Universität Berlin).

Nous avons tenu à éviter les explications fumeuses, le jargon qui effraie le lecteur et l'apprenant, n'hésitant pas à faire les rapprochements qui s'imposent, y compris avec l'intonation lorsque cela était nécessaire.

Nous espérons avoir entrouvert une porte permettant aux enseignant(e)s et futur(e)s enseignant(e)s de mieux appréhender le système, d'explorer de nouvelles pistes en syntaxe, pédagogie et didactique.

Désormais, notre activité, s'appuyant sur cet ouvrage, se tournera vers la production d'articles et le développement du site www.theorie-des-temps.com, dans lequel vous trouverez à terme des documents utilisables dans votre enseignement ainsi que des articles sur les temps.

13 Bibliographie

{Abeillé 2007} Abeillé, Anne Les grammaires d'unification Lavoisier Paris 2007

{Aristote} Aristote, *Physique* ;

{Saint Augustin} Saint Augustin, *Confessions* ;

{Beauzée 1782-86} L'Encyclopédie méthodique, Grammaire et Littérature (éd. par Beauzée et Marmontel), Paris-Liège, 1782-86, vol III, pp. 494-522.

{Benveniste 1966} Benveniste E. (1966-1974) Problèmes de Linguistique générale I-II, Gallimard.

{Bergson 88} Henri Bergson, *Essai sur les données immédiates de la conscience* Originellement publié en 1888. Paris : Les Presses universitaires de France, 1970, 144^e édition.

{Buffier 1709} Buffier Claude, 1709, Grammaire françoise sur un plan nouveau, Paris, N. Le Clerc et al., reproduction en microfiches, Paris, France-Expansion (Archives de la linguistique française;65), 1972.

{Chevalier-Blanche-Benveniste-Arrivé-Peytard 2009} Chevalier-Blanche-Benveniste, Arrivé, Peytard Grammaire Larousse du Français contemporain. Paris, Larousse 2009

{Conche 93} Marcel Conche, *Temps et destin*, PUF, 1992.

{Debono 2013} Debono, Marc Pragmatique, théorie des actes de langages et didactique des langues-cultures. Histoire, arrière-plans philosophiques, conséquences et alternatives., In : Castellotti, V. (sous la direction de), Le(s) français dans la mondialisation, Fernelmont : Editions Modulaires européennes, pp. 423-447.

{Donait 1409} Donait François de Barton (ca 1409)

{Dubois 1967} Dubois, Jean *Grammaire structurale du français* : le verbe Larousse 1967

{Dubois-Lagane 1973} Dubois J.- Lagane R. *La nouvelle Grammaire du français Larousse* 1973

{During} Elie During Philosophe, maître de conférences à l'Université de Paris X-Nanterre.

{Fournier 1995} L'enseignement de la théorie des temps au début du XIXe siècle in Langues 29e année n° 120 1995 Les savoirs de la langue : histoire et disciplinarité pp. 10-32

{Fournier 2013} Jean-Marie FOURNIER Histoire des théories de la Grammaire Editions ENS 2013

{Freud 1916} Sigmund Freud, einige Charakertypen aus der Psychoanalytischen Arbeit (1916), Gesammelte Werke, Fischer, Vol. 10 p. 39,

{Germain / Netten 2013} *Grammaire de l'oral et grammaire de l'écrit dans l'approche neuro-linguistique (ANL) Synergies* Mexique n°3 - 2013 p. 15-29

{Greene 2006} Brian Greene *Das elegante Universum* Traduction allemande de Hainer Kober Goldmann-Verlag München 2006

{Grévisse 1969} Grévisse, Maurice *Le Bon Usage* Duculot / Hatier 1969

{Grévisse-Lits 2009} Grévisse, Maurice – Lits, M. *Le petit Grévisse, Grammaire française de Boeck supérieur*

{Gross 1968} Gross, Maurice *Grammaire transformationnelle du français syntaxe du verbe* Larousse 1968

{Heidegger} Martin Heidegger, *Être et temps* 1927

{Husserl} Edmund Husserl, *Phénoménologie de la conscience intime du temps* 1964 (Edition française)

{Jankélévitch 83} Vladimir Jankélévitch, *L'Irréversible et la Nostalgie*, Éd. Flammarion, 1983.

{Kant} Immanuel Kant, *Critique de la raison pure* 1781.

{Klein 1998} Etienne Klein *Le temps de la physique* publié dans *Dictionnaire de l'ignorance* Albin Michel 1998, ouvrage paru sous la direction de Michel CAZENAVE

{Klein 2007} Étienne KLEIN, Conférence Cyclope du 12 et 19 juin 2006 au CEA Saclay "Le temps existe-t-il?" <https://www.youtube.com/watch?v=4lf9xFKoT8Y>

{Klein 2016} Etienne Klein : Emission de France culture de la série « La conversation scientifique », diffusée le 15 octobre 2016 et intitulée « **Comprendre la théorie de la relativité** », avec le philosophe Etienne Klein

{Lutteroth 2011} Johanna Lutteroth, *Gescheuerte Kunst* (= L'art récuré) <http://www.spiegel.de/einestages/skandal-um-beuys-badewanne-a-947414.html> SPIEGEL ONLINE 09/12/2011

{Martin 1970} Martinet, André *Éléments de linguistique* Armand Colin 1970

{Martin-Lecomte 1962} J. Martin- J. Lecomte *Grammaire française* Masson 1962

{Mellet 1988} Mellet Sylvie. *Temps, mode et aspect : de l'unité des catégories verbales*. In: L'Information Grammaticale, N. 38, 1988. pp. 16-18.

{Meunier 2014} Meunier, Christian *eGrammaire* BoD 2014

{Meunier 2015} Meunier, Christian *Grammaire participative* BoD 2015

- {Meunier 2015a} Meunier, Christian *Petit Guide de la Phonétique corrective* BoD 2015
- {Meunier-Meunier 2017} Meunier, Gérard & Meunier, Christian *OrthoFLE, Le livre du professeur d'orthographe* Editions du FLE Bookelis 2017
- {Monneret 2011} Philippe Monneret (Dijon) : Actualité de l'approche guillaumienne du système verbo-temporel (1^{er} décembre 2011 *Journée d'étude : temps aspect mode en français et en allemand*)
- {Nietzsche} Friedrich Nietzsche, *Le gai savoir* die fröhliche Wissenschaft
- {Piètre-Cambacédès / Meunier 2017} Piètre-Cambacédès, Jean & Meunier, Christian *La Conception du temps en français, anglais et allemand* Editions du FLE Bookelis 2017
- {Pohl 1958} Pohl, Jacques *L'expression de l'aspect verbal dans le français contemporain*. In: *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome 36, fasc. 3, 1958. *Langues et littératures modernes — Moderne talen en letterkunden*. pp. 861-868;
- {Platon} Platon, *Timée* 360 av. JC
- {Port Royal 1676} *Grammaire*
- {Priscien 525} : *Institutiones grammaticæ*, Livre VIII (Grammatici latini 405.8-14 et 406.1.6) à partir de 525 après J.C.
- {Renault} Matthieu Renault *Cours de Philo* Site : Philosophie.net (consulté en 2016)
- {Riegel-Pellat-Rioul 1994} Riegel, Pellat, Rioul *Grammaire méthodique du français* PUF 1994
- {Rosier 2005} Rosier, L. (2005). *L'imparfait ventriloque*. In E. Labeau & P. Larrivée (Eds.), *Nouveaux développements sur l'imparfait* (pp. 121-133). Amsterdam: Rodopi. (Cahiers Chronos, 12).
- {Santacroce} Michel Santacroce, Université d'Avignon, dans « Linguistique et multimédia » <http://emile.simonnet.free.fr/sitfen/narrat/tempsverbaux.htm>
- {Saussure 1916} Saussure, Ferdinand de *Cours de linguistique générale* Payot 1916
- {Schmitt Jensen 1992} Schmitt Jensen, Jörgen *Revue Romane* 27.01.92
- {Sensine 1908} Sensine, Henri *L'emploi des temps en français* Payot 1908
- Simonnet Emile *Narratologie*
- {Spinoza} Bento Spinoza, *Éthique*. 1677.
- {Swiggers 1988} Swiggers, Pierre : *Une théorie du temps au dix-huitième siècle* In: *L'Information grammaticale* N. 38, 1988, pp. 11-15
- {Tamine-Gardes 1987} Tamine-Gardes Joëlle. *Introduction à la syntaxe (suite) : Modes, temps et aspects*. In: *L'Information Grammaticale*, N. 33, 1987. pp. 37-40.

{van Riller 2010} van Riller, Jacques, *Psychanalyse populaire et psychanalyse pour initiés* pp 283-291 dans *Le livre noir de la Psychanalyse* Editions des Arènes 2010

{Vassant 1981} Vassant Annette. Ambiguïtés et mésaventures d'une théorie linguistique : les relations de temps dans le verbe français d'E. Benveniste. In: *L'Information Grammaticale*, N. 9, 1981. pp. 13-19.

{Wagner-Pinchon 1962} Wagner, R.L. - Pinchon, J. *Grammaire du français classique et moderne* Hachette 1962

{Weinrich 89} Weinrich, Harald *Grammaire textuelle du français*, traduction Gilbert et Daniel Malbert, Paris Didier / Hatier, 1989 . 672 p.

Wikipedia L'Encyclopédie libre. <https://www.wikipedia.org>

{Wilmet 88} Marc Wilmet. *Le temps linguistique*. In: *L'Information Grammaticale*, N. 38, 1988. pp. 6-10.

{Wilmet 96} Marc Wilmet : *L'ELGF : Une grammaire à " tiroirs "* Langages, 30^e année, n° 124 1996 *Actualité de Jacques Damourette et Edouard Pichon* pp. 17-34

{Wilmet 2014} Marc *Grammaire critique du français* 5^e édition entièrement revue De Boeck / Duculot 2014 Louvain-la-Neuve / Belgique

1. Documents

13.1 Le site theorie-des-temps.com

13.2 Le code des temps

Mode	Temps	Nom du mode et du temps	Code exemple	Exemple
IND		Indicatif		
IND	PRE	Indicatif présent	INDPREA**	Elle chante
IND	IPF	Indicatif imparfait	INDPFA**	Elle chantait
IND	PSP	Indicatif passé simple	INDPSPA**	Elle chanta
IND	PCP	Indicatif passé composé	INDPCPA**	Elle a chanté
IND	PQP	Indicatif plus-que-parfait	INDPQPA**	Elle avait chanté
IND	PAN	Indicatif passé antérieur	INDPANA**	Elle eut chanté
IND	PSC	Indicatif passé surcomposé	INDPSCA**	Elle a eu chanté
FCO		Futuro-conditionnel		
FCO	FSL	Futuro-conditionnel Futur simple	FCOFSLA**	Elle chantera
FCO	FSP	Futuro-conditionnel Futur antérieur	FCOFSPA**	Elle aura chanté
FCO	CPR	Futuro-conditionnel Conditionnel présent	FCOCPRA**	Elle chanterait
FCO	CP1	Futuro-conditionnel Conditionnel passé 1	FCOCP1A**	Elle aurait chanté
FCO	CP2	Futuro-conditionnel Conditionnel passé 2	FCOCP2A**	Elle eût chanté
SUB		Subjonctif		
SUB	PRE	Subjonctif présent	SUBPREA**	Qu'elle chante
SUB	IPF	Subjonctif imparfait	SUBIPFA**	Qu'elle chantât
SUB	PAS	Subjonctif passé	SUBASA**	Qu'elle ait chanté
SUB	PQP	Subjonctif plus-que-parfait	SUBPQPA**	Qu'elle eût chanté
IMP		Impératif		
IMP	PRE	Impératif présent	IMPPREA**	Chantons !
IMP	PAS	Impératif passé	IMPPASA**	Ayons chanté !
INF				
INF	PRE	Infinitif présent	INFPREA**	Chanter
INF	PAS	Infinitif passé	INFPASA**	Avoir chanté
PRT		Participe		
PRT	PRE	Participe présent	PRTPREA**	Chantant
PRT	PCP	Participe passé composé	PRTPCPA**	Ayant chanté
PRT	PAS	Participe passé	P RTPASA**	chanté

13.3 Règles

13.3.1 Voici la liste des Tpt utilisés avec leurs valeurs possibles :

● TPT 1: l'époque		code dans la base de données sur www.theorie-des-temps.com
Celui-ci peut prendre les valeurs :		
➤	Passé,	PAS
➤	Présent ,	PRE
➤	Futur.	FUT
● TPT2 : différentes formes de TpTLocu		
Celui-ci peut prendre les valeurs :		
➤	TPTLocu et TPTProc de base	BAS
➤	TPTLocu en translation vers le passé	TPA
➤	TPTLocu en translation vers le futur	TFU
● TPT 3 : présence d'une balise temporelle en liaison avec le procès (TptProc)		
Celui-ci peut prendre les valeurs :		
➤	Procès sans balise (constant, délimité unique)	SBL
➤	Procès avec balise temporelle (fixe, périodique)	ABL
● TPT 4 : la référence à un autre procès		
Celui-ci peut prendre les valeurs :		
➤	Antériorité fortuite	AFO
➤	Antériorité soulignée	ASL
➤	Antériorité éloignée	AEL
➤	Simultanéité fortuite	SFO
➤	Simultanéité soulignée	SFL
➤	Simultanéité au contact	SAC
➤	B remplace A : Autrefois / aujourd'hui	AUA
➤	Postériorité fortuite	PFO
➤	Postériorité soulignée	PSO
➤	Antériorité par rapport à un joker virtuel (non-dit pour accélérer)	AND
● TPT 5 : type de procès		
Celui-ci peut prendre les valeurs :		
➤	Procès individuel	IND
➤	Procès en série liés temporellement	SER
➤	Procès déclenchant suivi de procès induits (Train).	TRN
● TPT 6 : Fenêtre temporelle		
Celui-ci peut prendre les valeurs :		
➤	Pas de fenêtre	PDF
➤	Fenêtre ouverte quand nouveau fait arrive	FOU
➤	Fenêtre fermée quand nouveau fait arrive	FFE

● TPT 7 : la partie utile du procès

Celui-ci peut prendre les valeurs :

- | | |
|---|-----|
| ➤ Le moment juste avant le début du procès. | MJA |
| ➤ Le début du procès. | DPR |
| ➤ Le corps du procès. | CPR |
| ➤ La fin du procès. | FFR |
| ➤ Le moment juste après la fin du procès. | MAF |
| ➤ L'ensemble du procès. (tout le procès) | TLP |

● TPT 8 : la durée du procès

Celui-ci peut prendre les valeurs :

- | | |
|-----------------------------------|-----|
| ➤ Verbes instantanés (bascules) | BAS |
| ➤ Rapidité d'exécution avec Joker | REJ |
| ➤ Verbes duratifs | DUR |
| ➤ Verbes sans précision de durée | SPD |

● TPT 9 : le degré de probabilité de la réalisation d'un procès

Celui-ci peut prendre les valeurs : C=100, L=50, X=10, 0=0, N=naïve

- | | |
|---|-----|
| ➤ Probabilité 100 = certitude que le procès s'est réalisé, se réalise ou se réalisera. | PBC |
| ➤ Probabilité 50 = une chance sur deux que le procès s'est réalisé, se réalise ou se réalisera. | PBL |
| ➤ Probabilité 10 = très faible chance que le procès se soit réalisé, se réalise ou se puisse se réaliser un jour. | PBX |
| ➤ Probabilité 0 = certitude que le procès ne s'est pas réalisé, ne se réalise pas ou ne se réalisera pas. | PB0 |
| ➤ Probabilité naïve (on n'envisage qu'une partie seulement de l'alternative) | PBN |

● TPT 10 : la valeur du temps

Celui-ci peut prendre les valeurs :

- | | |
|-------------------------------------|-----|
| ➤ Valeur de base | VBS |
| ➤ Valeur stylistique (détournée) | VST |
| ➤ Valeur déviée | VDV |
| ➤ Valeur grammaticale (obligatoire) | VGR |

● TPT 11 : les contraintes syntaxiques

Celui-ci peut prendre les valeurs :

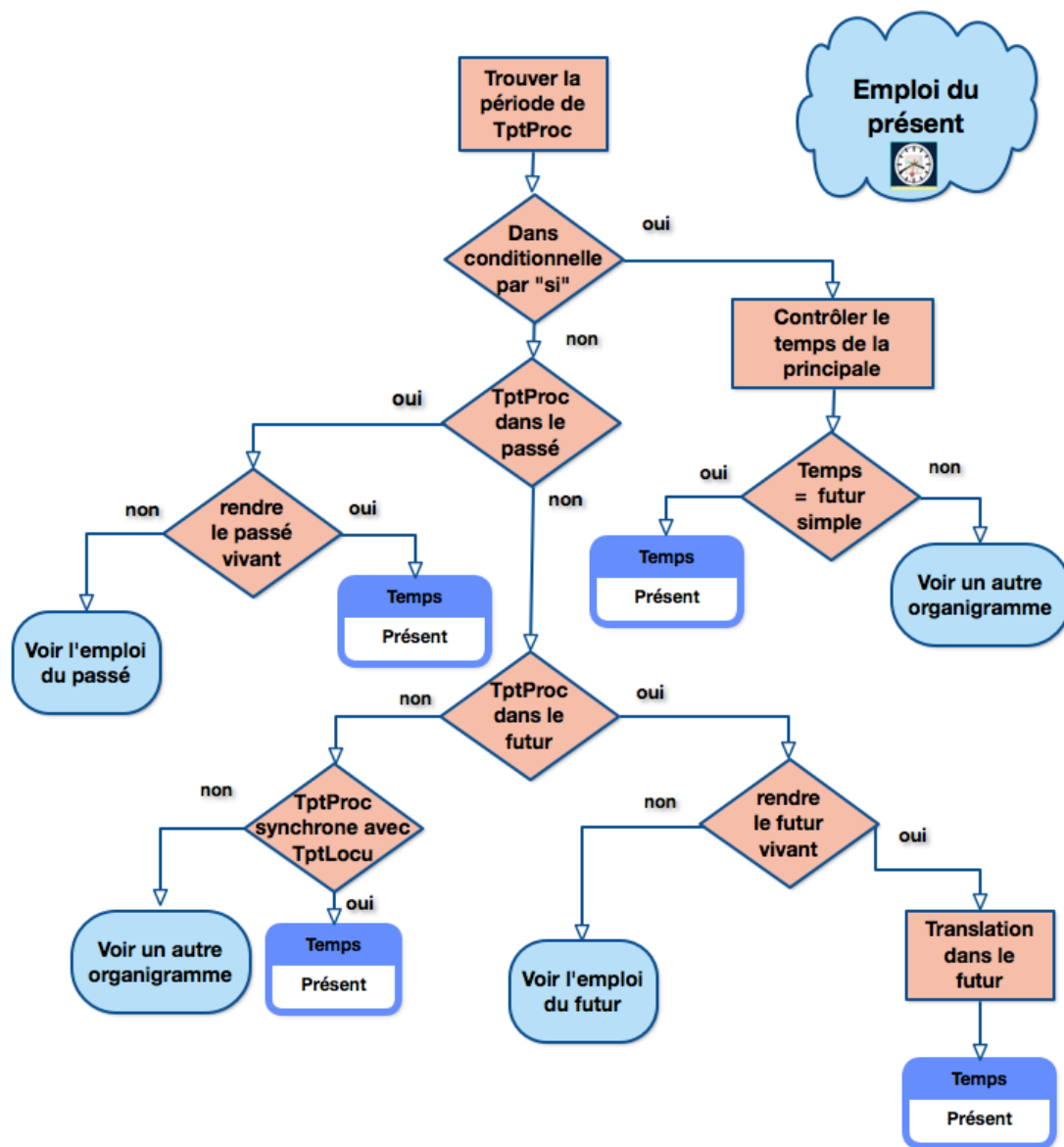
- | | |
|--|-----|
| ➤ Conjonctions et locutions conjonctives | CCJ |
| ➤ Verbes introducteurs | CVI |
| ➤ Contraintes obligatoires ou facultatives | COF |

● TPT 12 : le résultat escompté

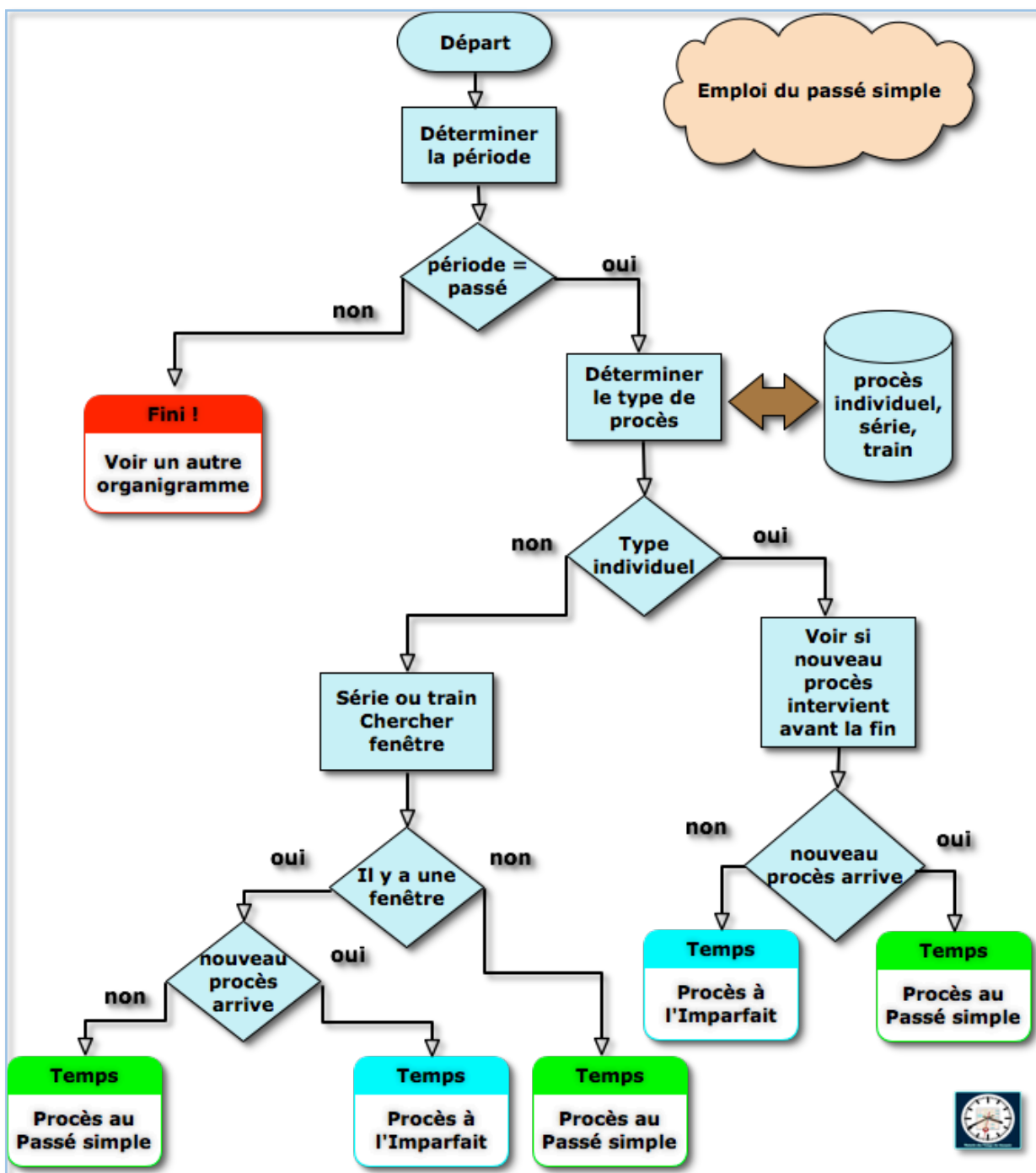
Celui-ci peut prendre les valeurs :

- | | |
|-----------------------------------|-----|
| ➤ But présenté comme sûr | BTS |
| ➤ But incertain | BTI |
| ➤ But soumis à condition | BTR |
| ➤ But raté | BSC |
| ➤ Ordre, conseil appuyé | OCA |
| ➤ Menaces, insultes, protestation | MIP |
| ➤ Excuses | EXC |

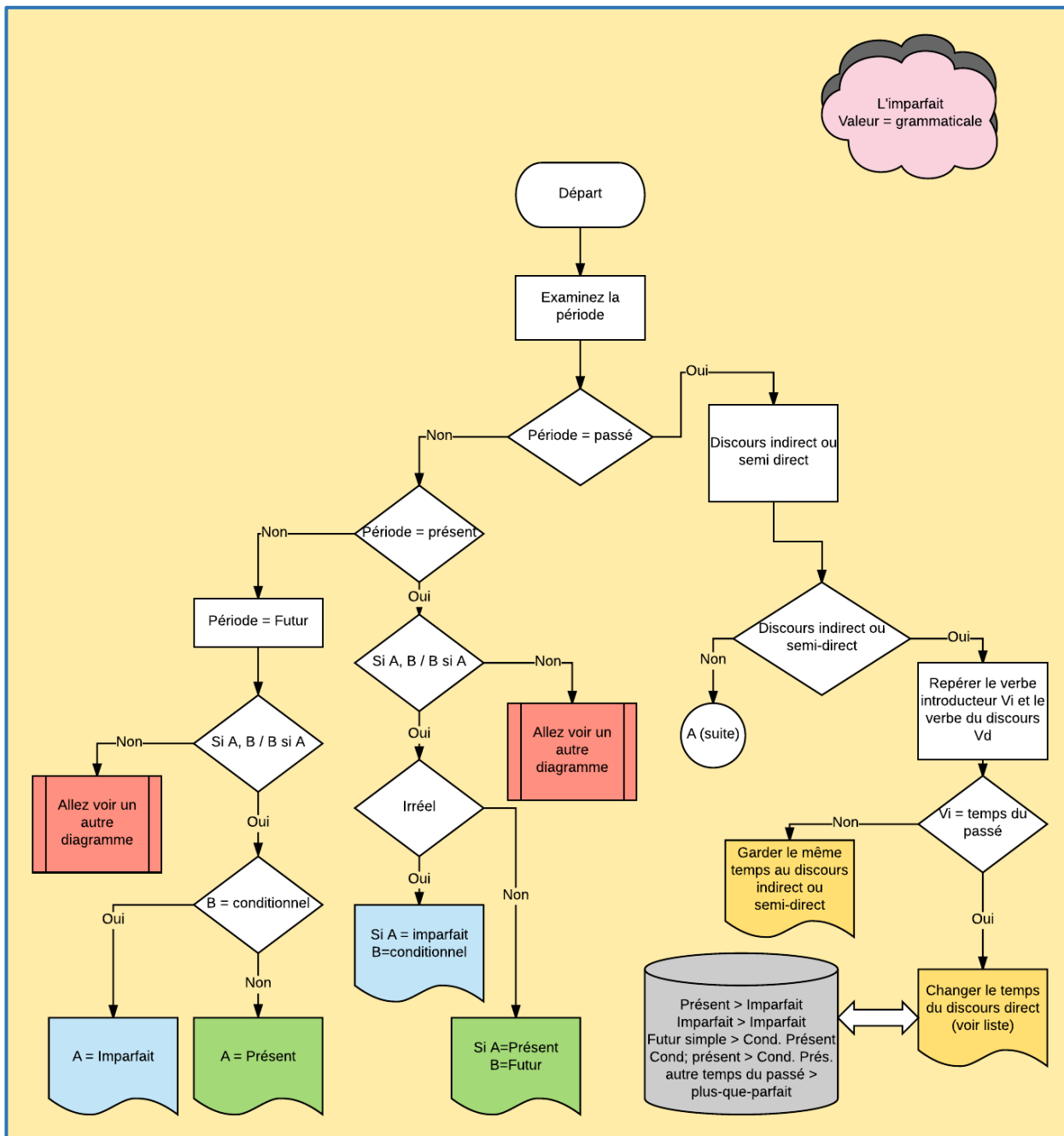
13.3.2 Emploi du présent de l'indicatif



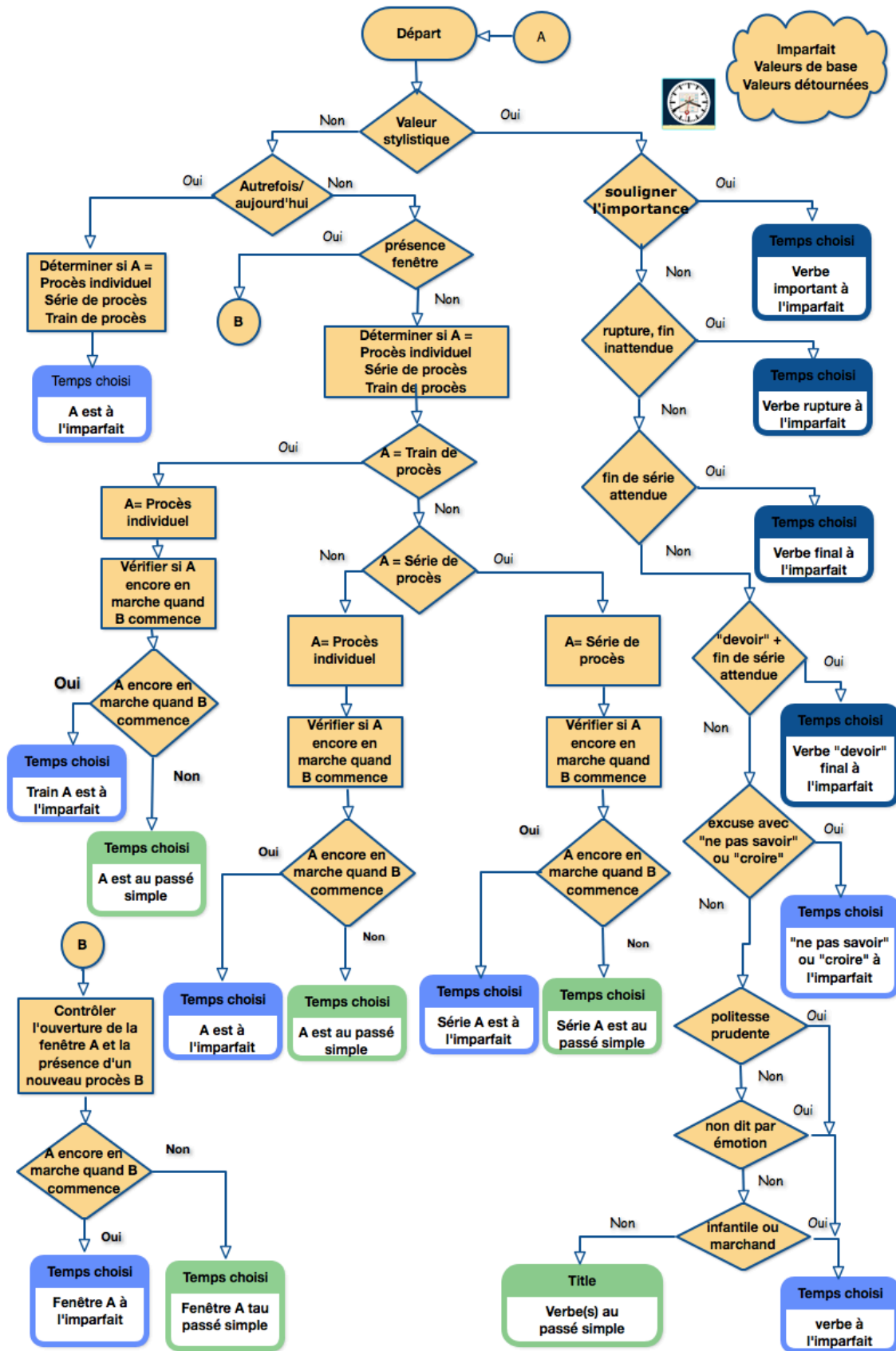
13.3.3 Les emplois du passé simple



13.3.4 Les emplois de l'imparfait

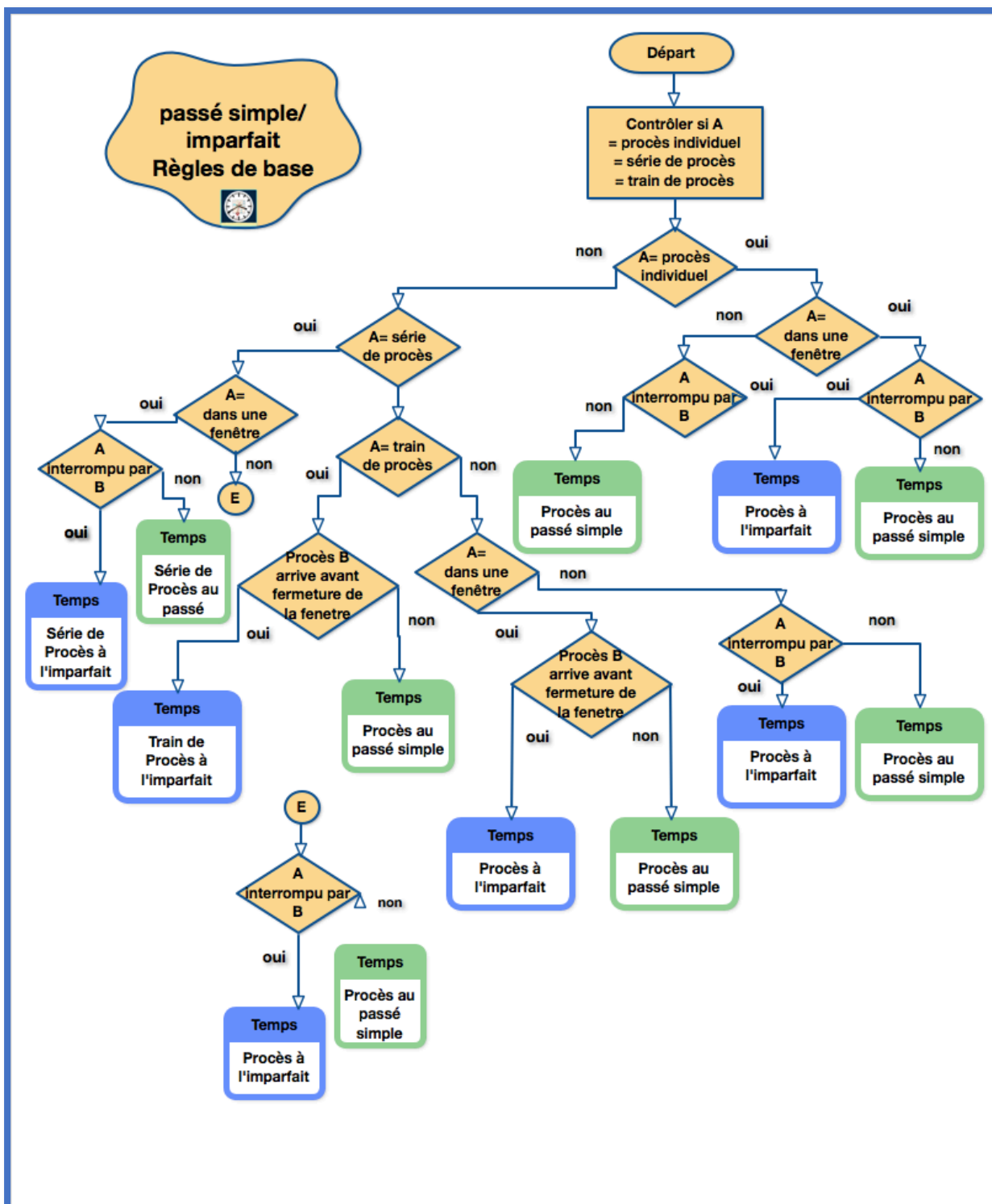


13.3.5 L'imparfait : valeurs de base et valeurs détournées (stylistiques)



13.3.6 Passé simple / imparfait

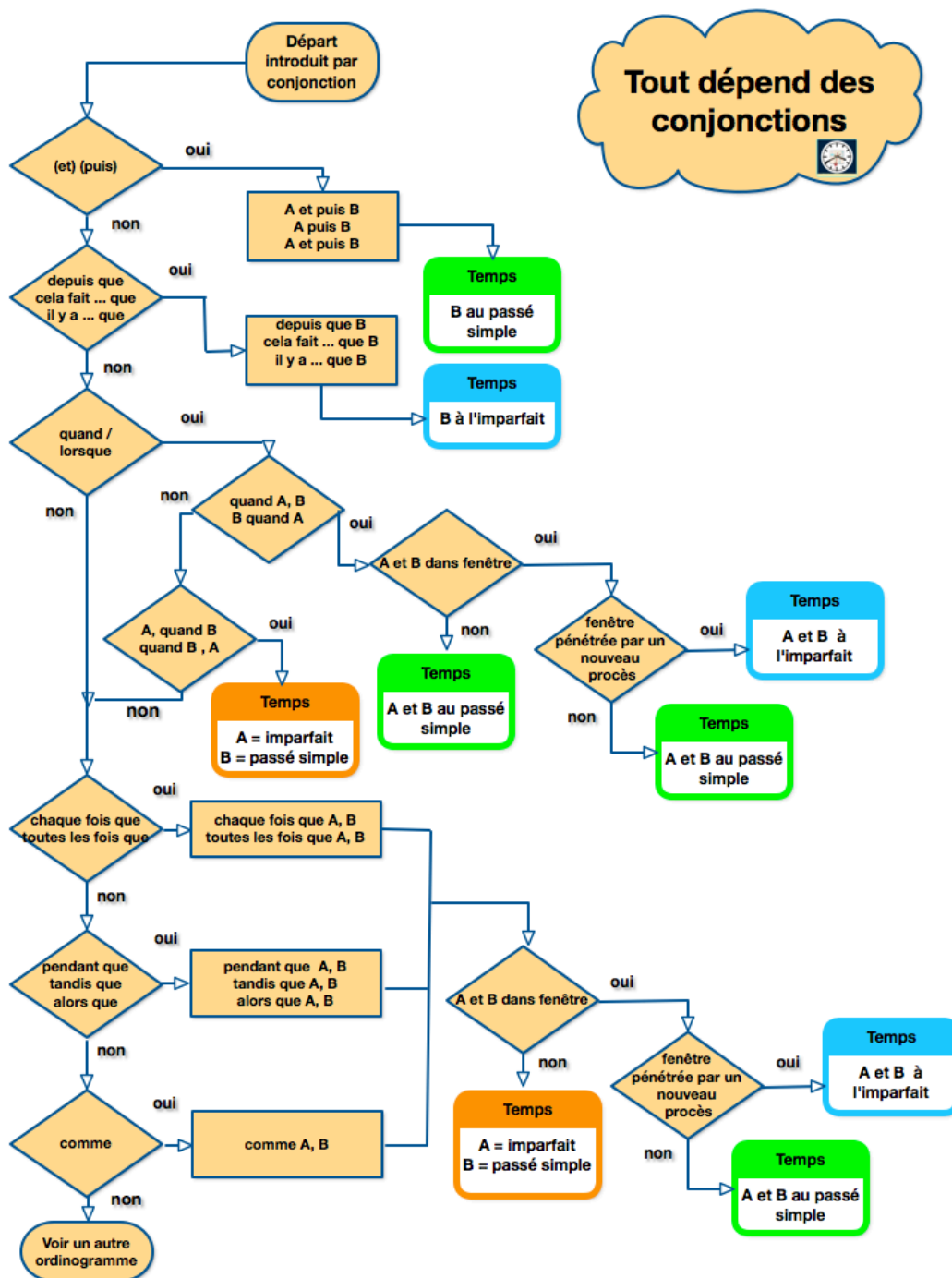
13.3.6.1 Règles de base



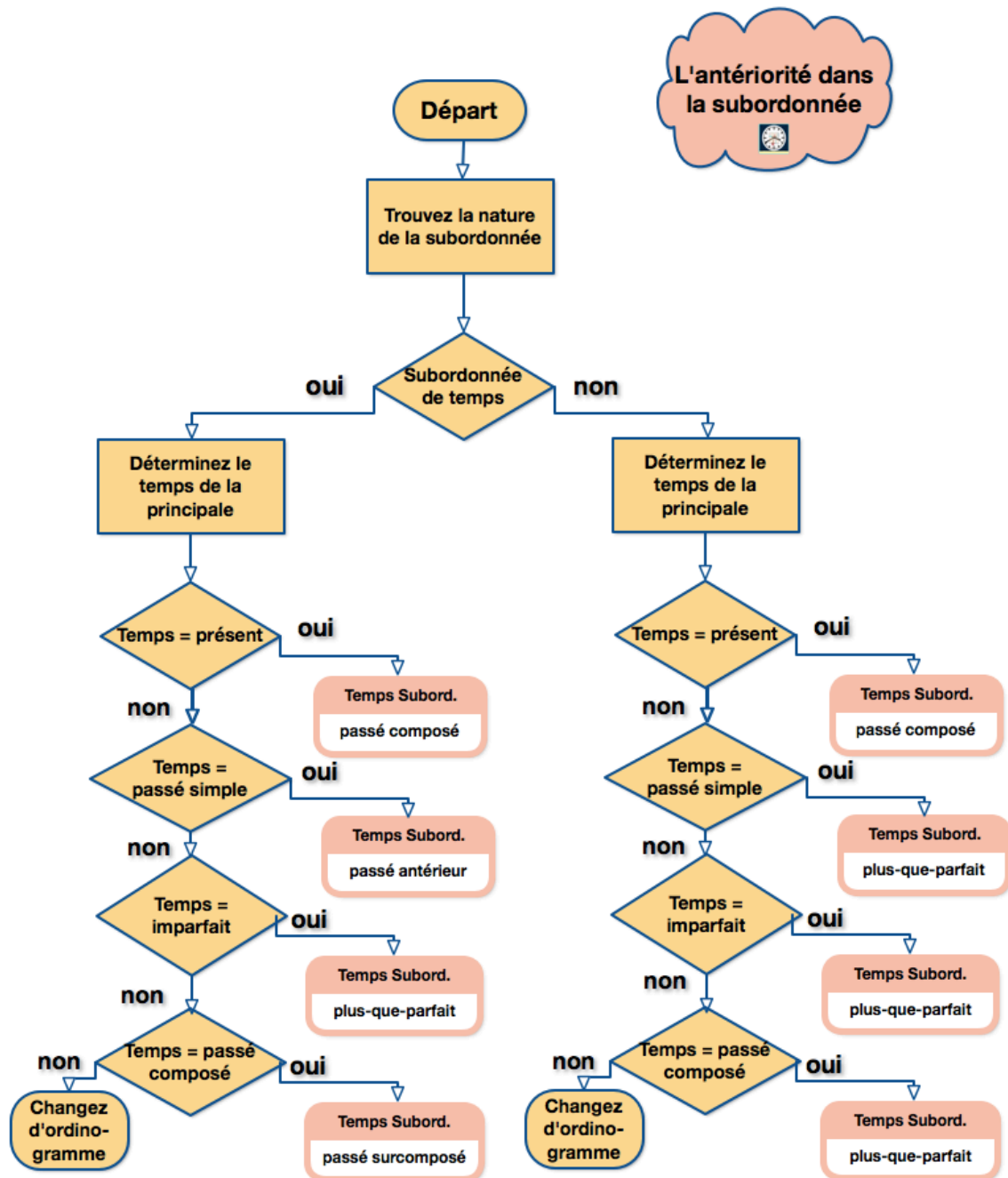
13.3.6.2 Passé simple / imparfait : Tout dépend du verbe



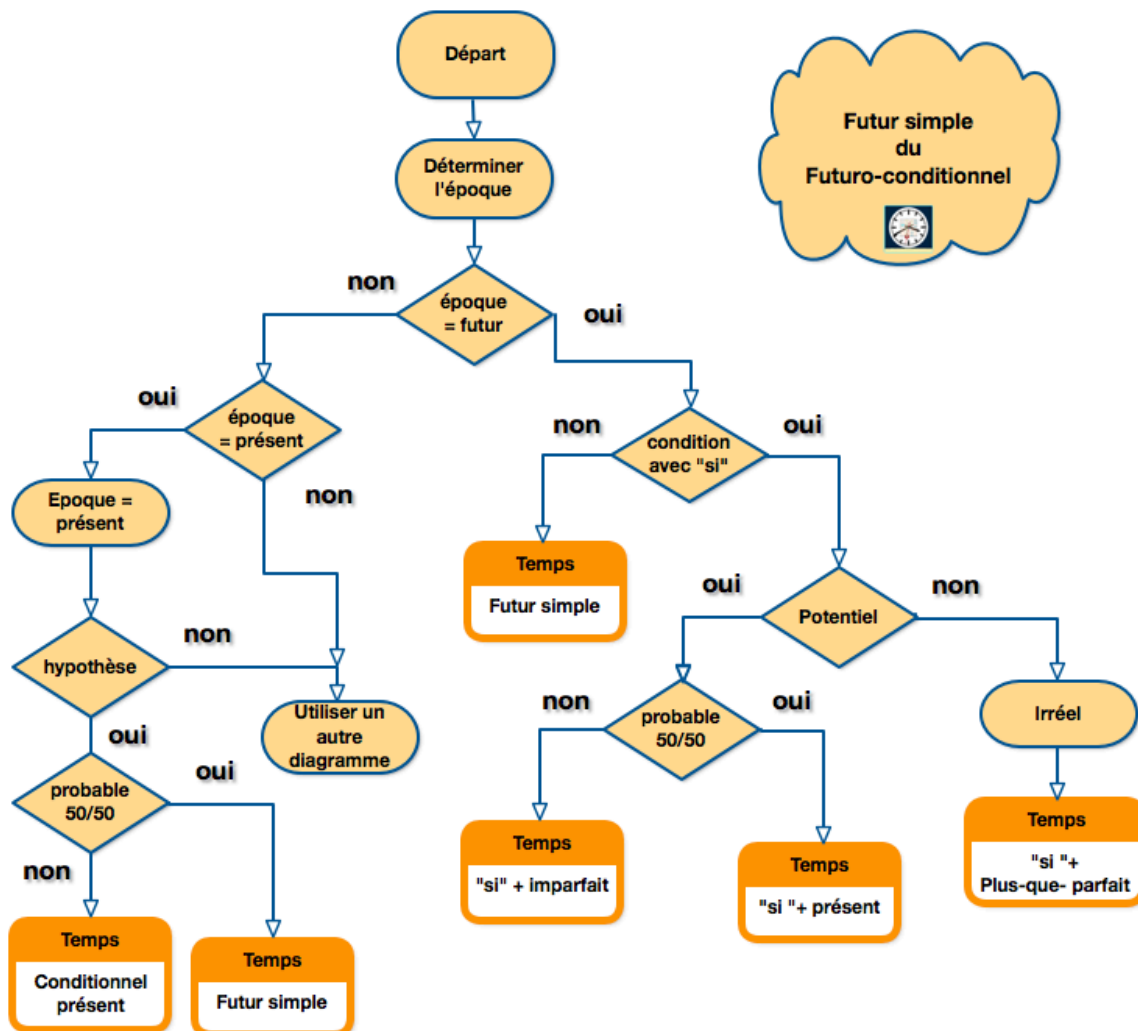
13.3.6.3 Imparfait / Passé simple : Tout dépend des conjonctions



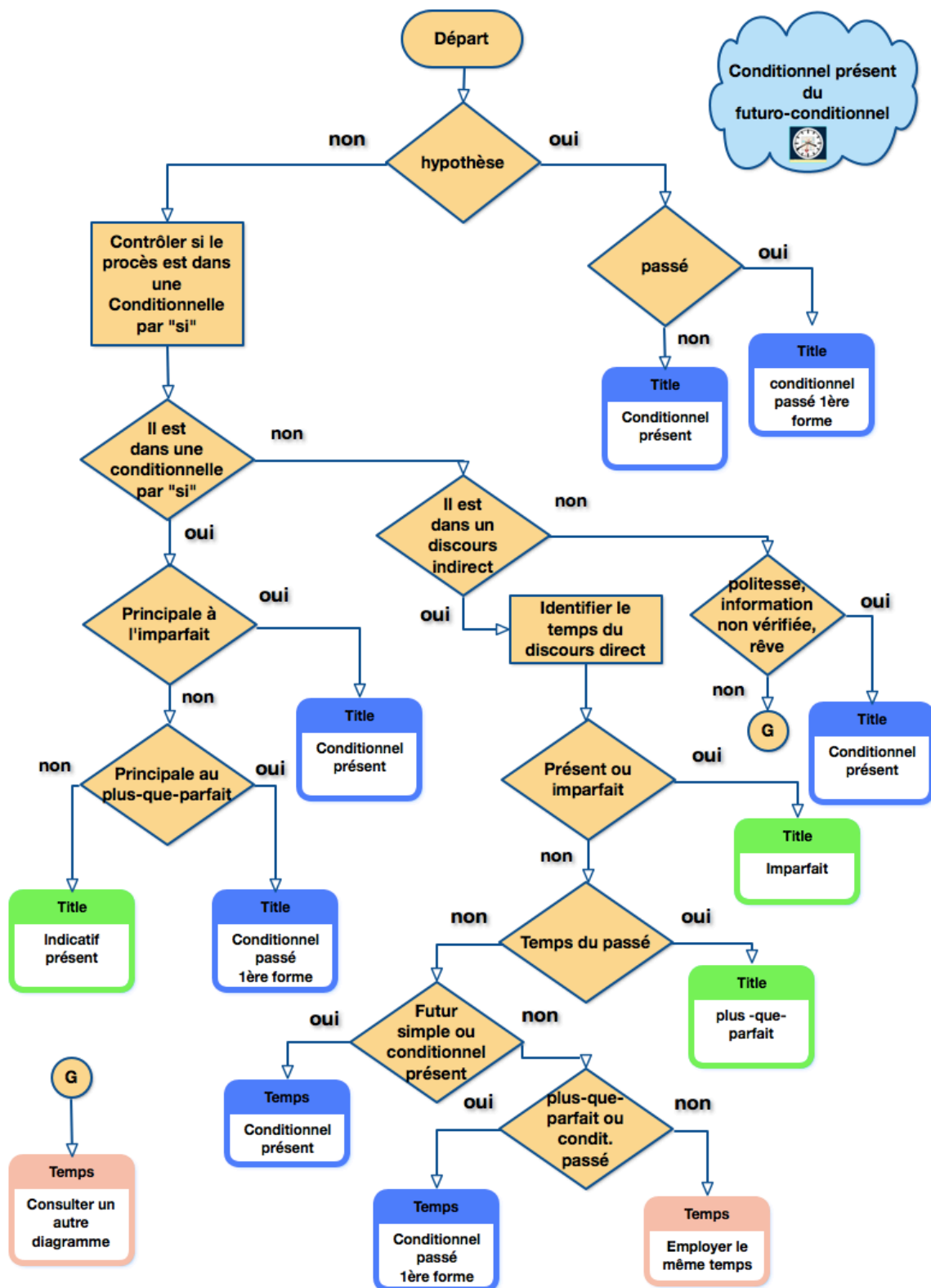
13.3.7 L'antériorité dans la subordonnée



13.3.8 Le futur simple du futuro-conditionnel



13.3.9 Le conditionnel présent du futuro-conditionnel

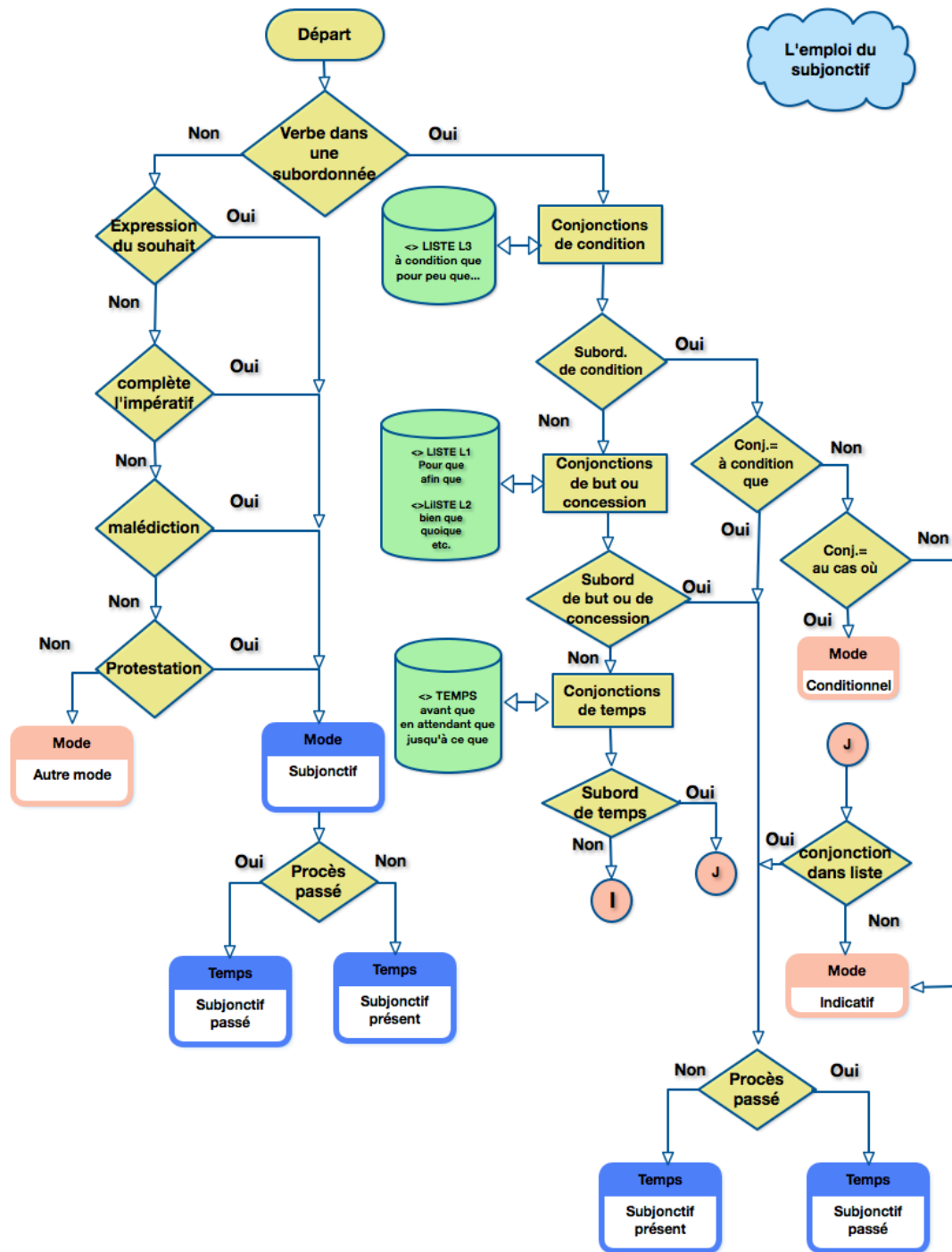


13.3.10 Emploi des temps composés du futuro-conditionnel



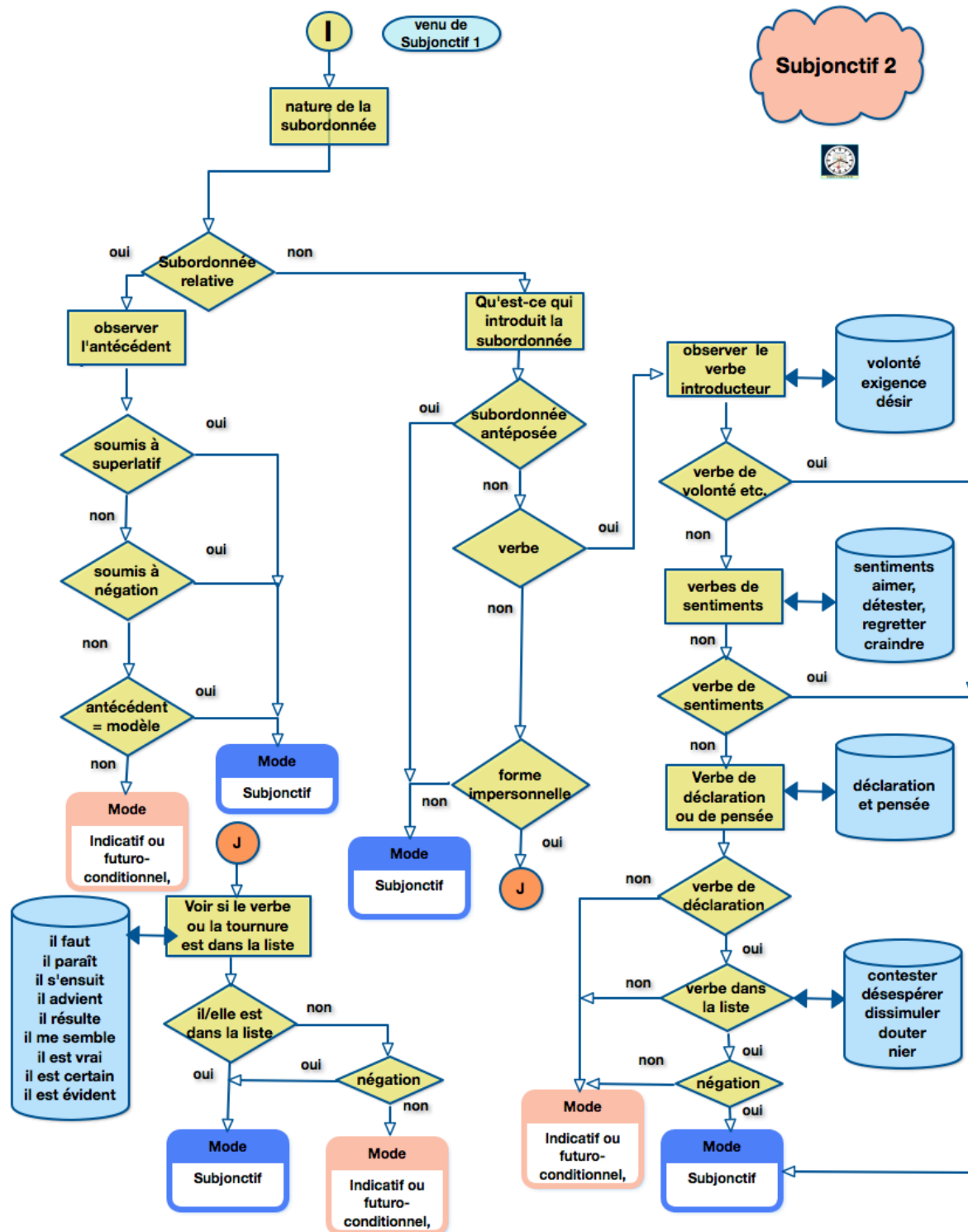
13.3.11 L'emploi du subjonctif

13.3.11.1 Subjonctif 1

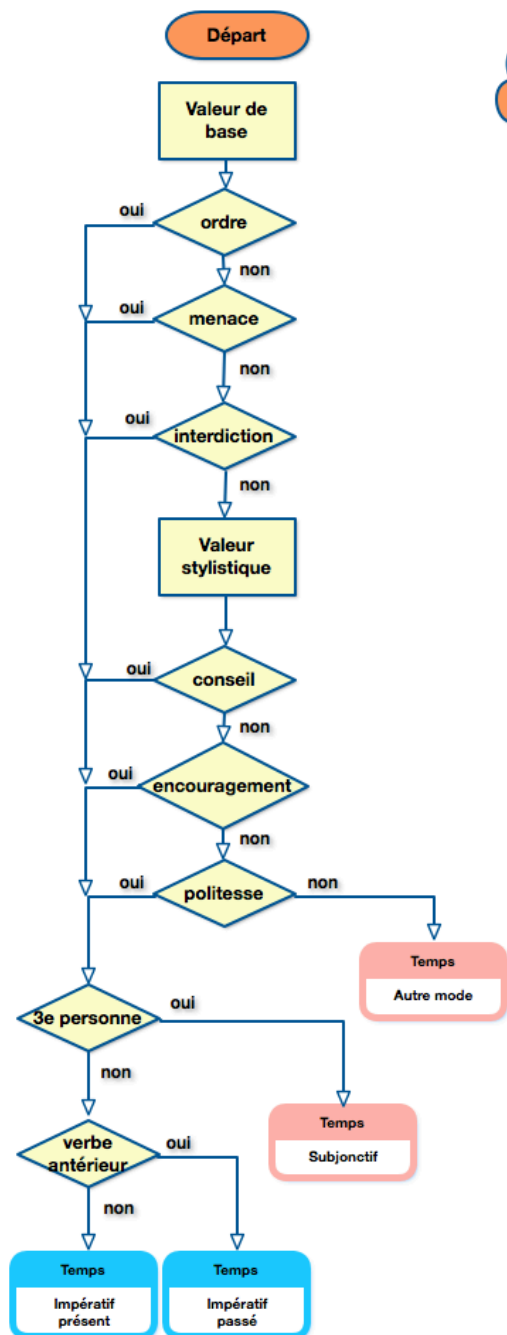


Liste 1 : Complément de but	L2 ⇨ Complément de concession	L3 ⇨ Condition
Afin que , Pour que, De sorte que De façon que ,De manière que De peur que , De crainte que	Bien que, Quoique, Encore que pour... que, quelque... que si... que, sans... que	à condition que, à moins que à supposer que, en admettant que pour peu que, pour *** que... pas moins pourvu que, si tant est que soit que... soit que

13.3.11.2 Subjonctif 2



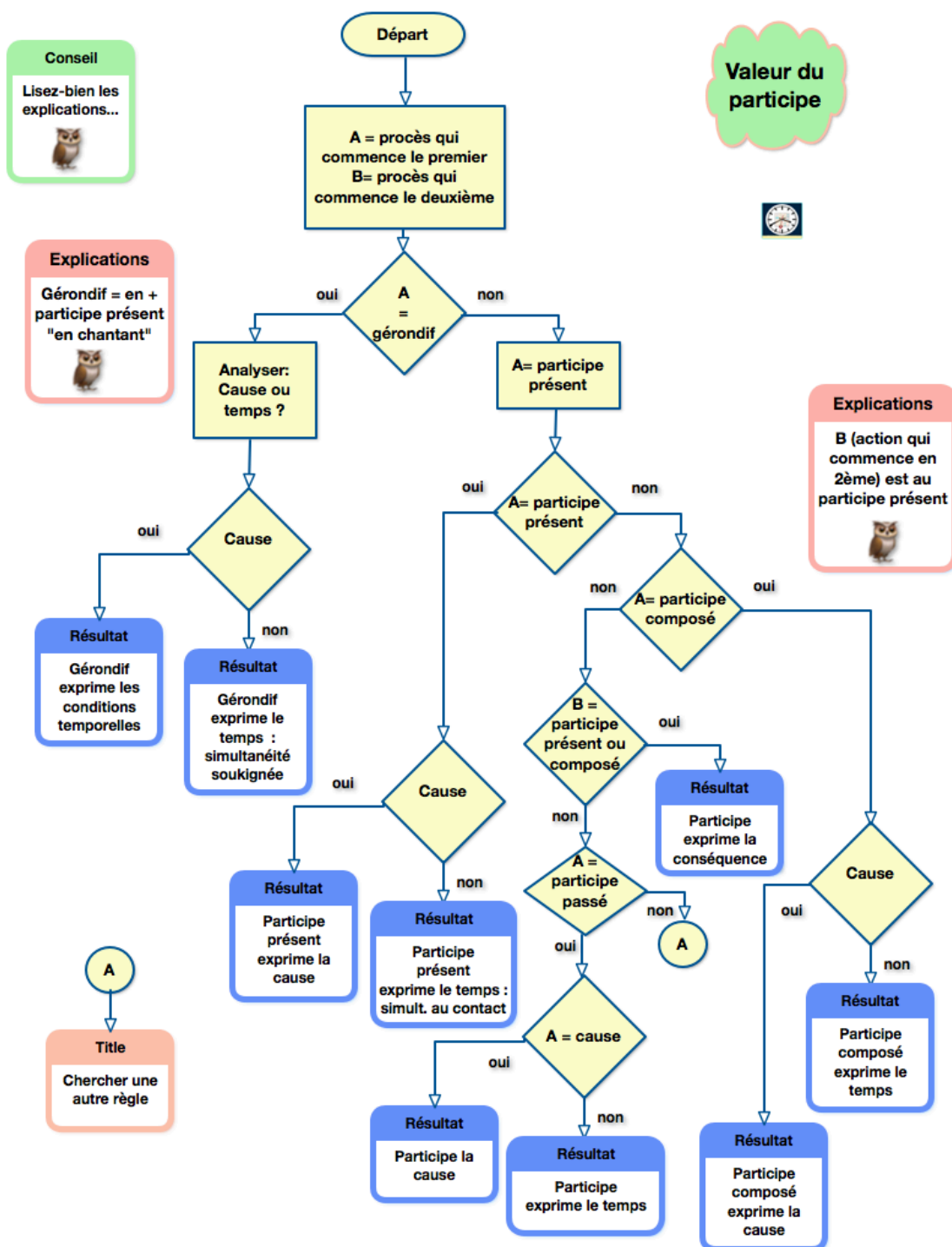
13.3.12 Impératif



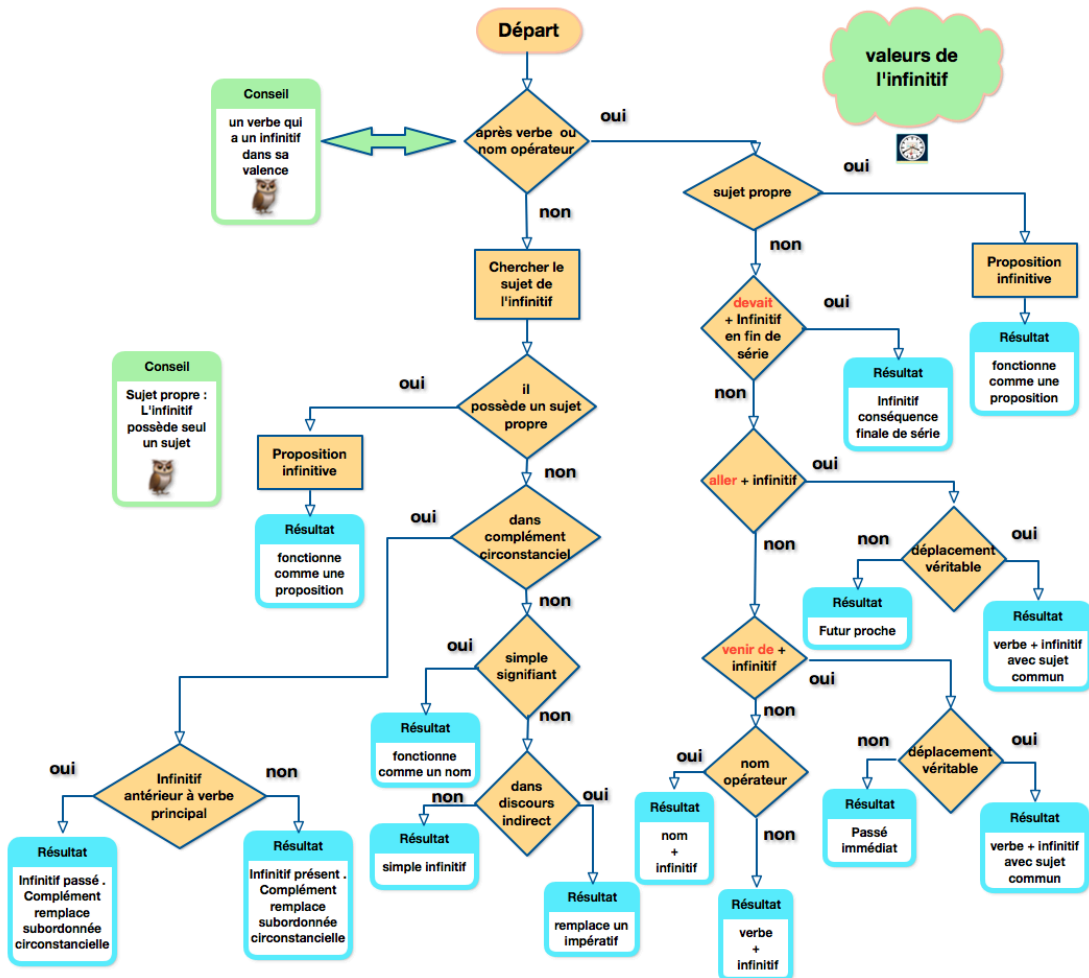
L'Impératif



13.3.13 Les valeurs du participe

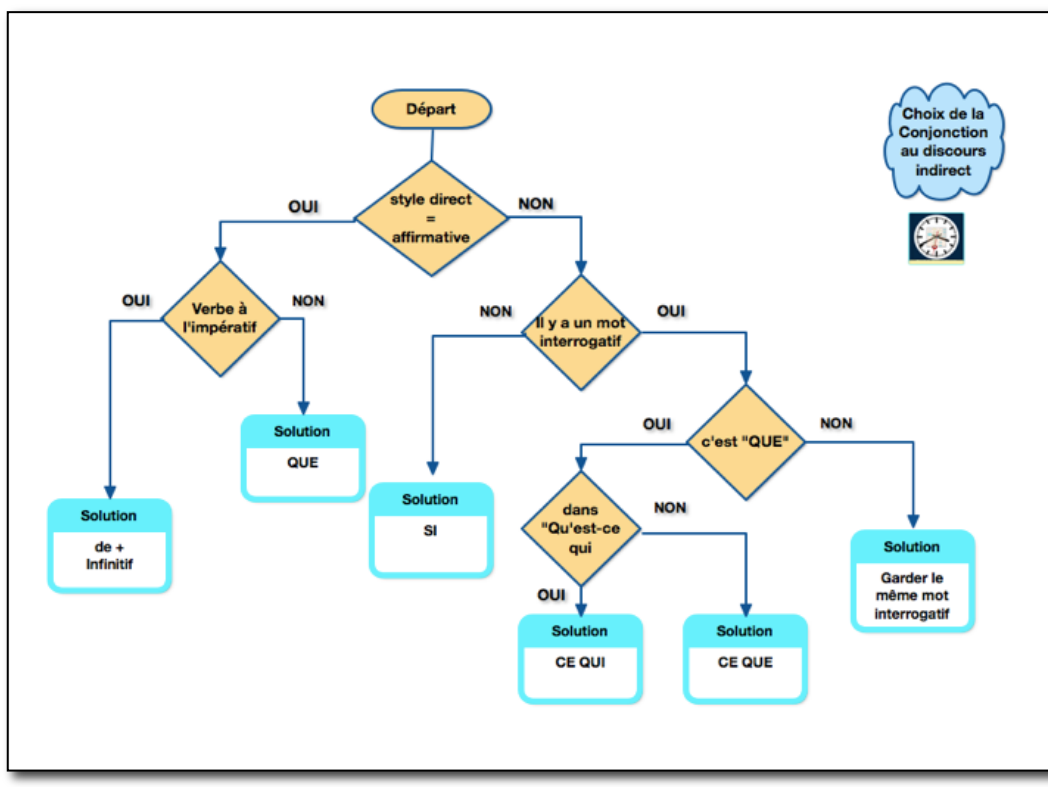


13.3.14 Les valeurs de l'infinitif

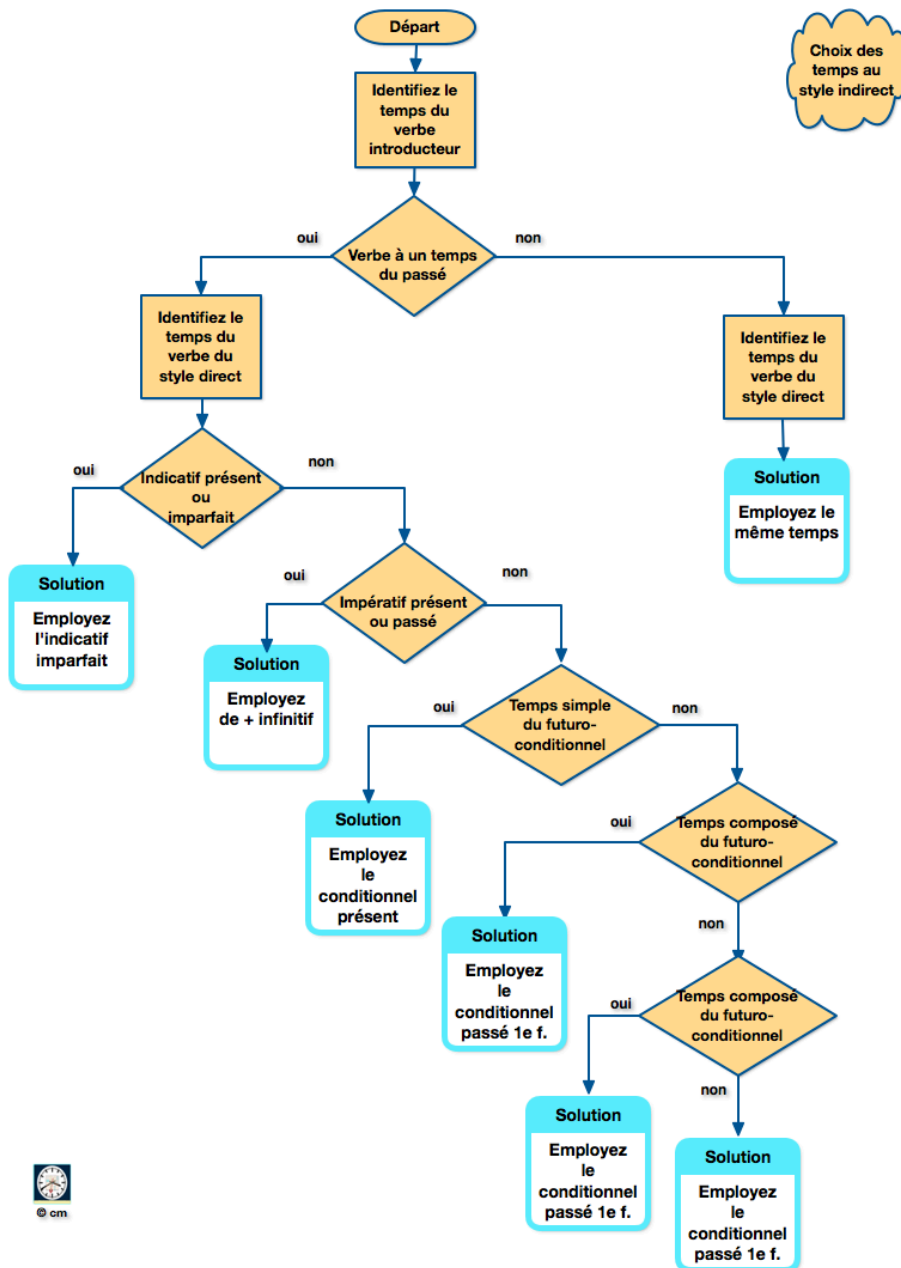


13.3.15 Le discours indirect :

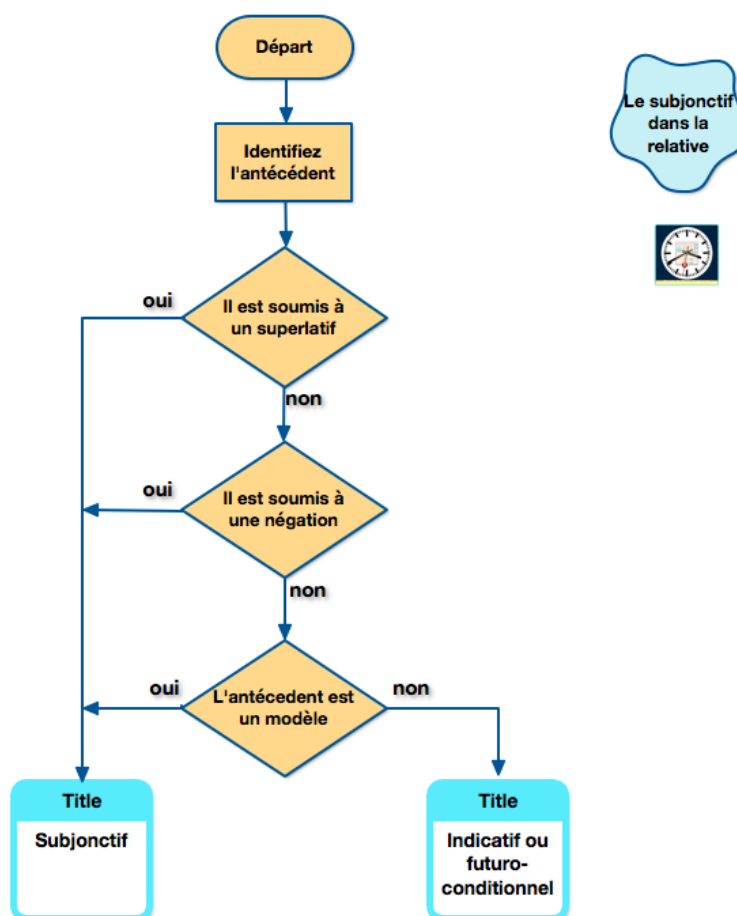
13.3.15.1 Choix des conjonctions



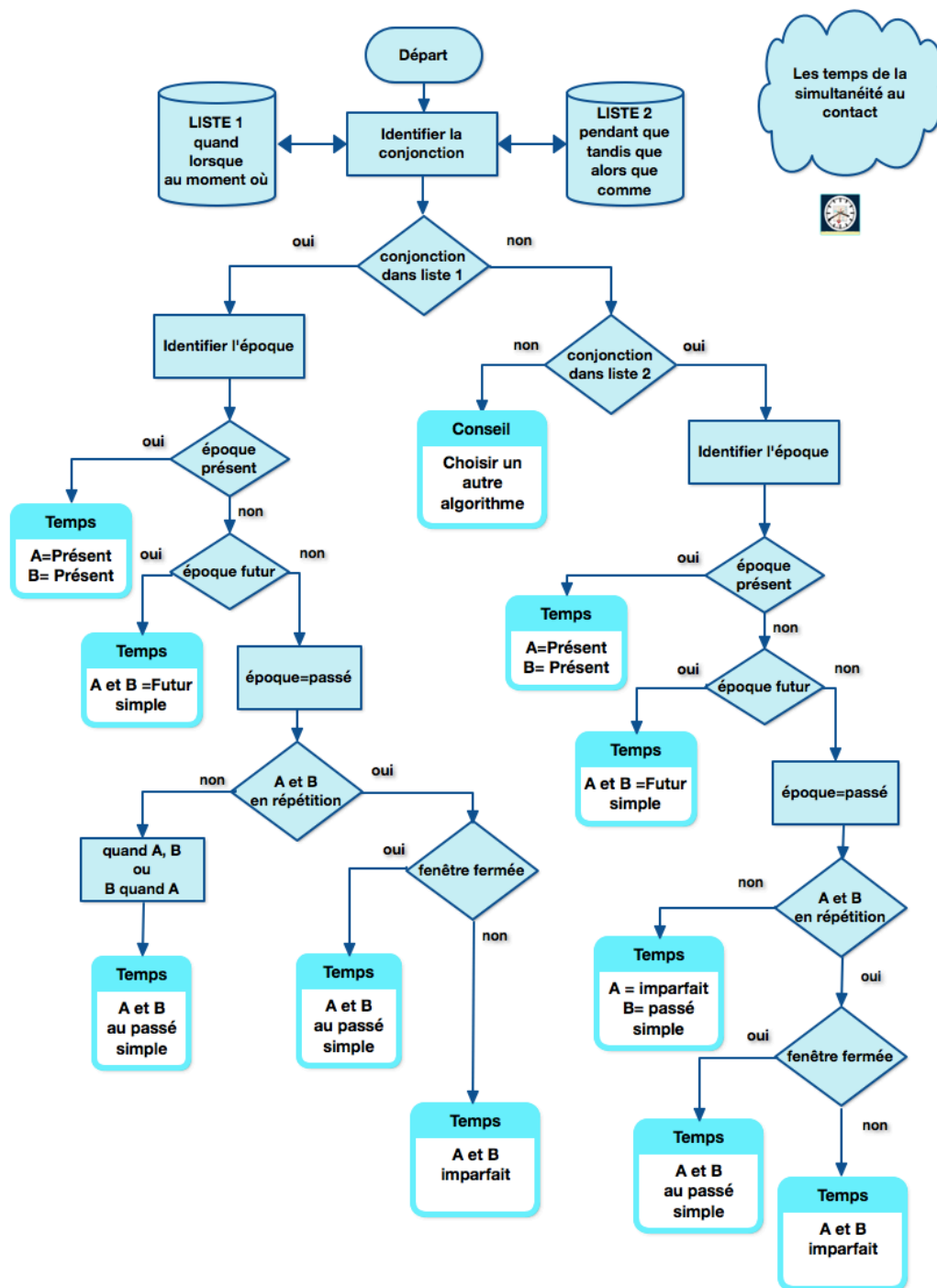
13.3.15.2 Choix des temps



13.3.16 Le subjonctif dans la relative



13.3.17 Les temps de la simultanéité au contact



14 TABLE des MATIERES

1	<u>QUE PEUT-ON REPROCHER AUX GRAMMAIRES EXISTANTES.....</u>	7
1.1	PROBLEMES DE REGLES. EXEMPLE DE L'UTILISATION DE L'INTONATION.	7
1.1.1	LA MELODIE DU FRANÇAIS	7
1.1.2	L'EMPLOI DES TEMPS, LUI, POSE D'AUTRES PROBLEMES.	10
1.2	LES TEMPS DANS LES OUVRAGES DE GRAMMAIRE	10
1.3	COMMENT LES OUVRAGES ABORDENT-ILS L'EMPLOI DES TEMPS ?.....	11
1.4	TROP DE DETAILS, PAS ASSEZ D'ESSENTIEL	14
1.5	POURQUOI CONSTRUIRE UNE NOUVELLE THEORIE DES TEMPS ?.....	16
2	<u>QU'ATTEND-ON D'UNE THEORIE DES TEMPS ?.....</u>	19
2.1	LE PUBLIC VISE	19
2.2	LES CONTENUS	19
2.3	LES PRINCIPALES PARTIES.....	20
2.4	LE RESEAU DES TRAITS PERTINENTS	20
2.5	LA FORMULATION DES REGLES	21
2.6	LE CHOIX DES EXEMPLES.	23
2.7	L'IMPORTANCE DES DONNEES EXTRALINGUISTIQUES.	24
2.7.1	COMPRENDRE GRACE A LA PRAGMATIQUE.....	24
2.7.2	LES REFERENCES PROPRES A LA LANGUE	25
2.7.3	LOCUTEUR / AUDITEUR.....	25
3	<u>LE PLAN DE NOTRE ETUDE QUI DOIT MENER A NOTRE NOUVELLE THEORIE.....</u>	27
3.1	RECAPITULONS NOS OBJECTIFS	27
3.2	QUELLE GRAMMAIRE ?	27
3.3	LA DEMARCHE DE NOTRE ETUDE.....	28
3.3.1	DEFINIR CE QU'EST LE TEMPS DE QUATRE POINTS DE VUE DIFFERENTS :	28
3.3.2	DETECTER LES TRAITS PERTINENTS ET RASSEMBLER LES REGLES.....	29
3.3.3	ORGANISER LE RESEAU. REECRIRE LES REGLES POUR EN FAIRE DES ALGORITHMES GRAPHIQUES.....	30
3.3.4	UTILISATION DE PATRONS ET DE SCENARIOS.....	32
3.3.5	IMPLEMENTER LA THEORIE SUR UN SITE INTERNET.	34
3.3.6	GRAPHIQUE REPRESENTANT LE PROJET.	35
3.4	CONCLUSION.	35
4	<u>DEFINITION DU TEMPS.....</u>	37
4.1	LE TEMPS DES PHYSICIENS.....	37
4.2	LE TEMPS DES PHILOSOPHES.....	40
4.2.1	LES PHILOSOPHES DE L'ANTIQUITE	41

4.2.2	SAINT–AUGUSTIN, AUX IVE - VE SIECLE	41
4.2.3	LA PHILOSOPHIE CLASSIQUE ET MODERNE	41
4.2.4	LA PHENOMENOLOGIE	42
4.2.5	TEMPS ET MORALE	43
4.3	LE TEMPS DE TOUT UN CHACUN	44
4.3.1	LE TEMPS OBJECTIF	44
4.3.2	LE TEMPS SUBJECTIF	45
4.4	LE TEMPS DES LINGUISTES.....	46
4.4.1	LE TEMPS OBJECTIF	46
4.4.2	LE TEMPS SUBJECTIF	46
4.4.3	CODAGE / DECODAGE LINGUISTIQUE DU TEXTE PARLE OU ECRIT	48
4.4.4	LA PRAGMATIQUE LINGUISTIQUE : LES INFORMATIONS CONTEXTUELLES EXTRALINGUISTIQUES	79
4.4.5	LE LOCUTEUR / SCRIPTEUR.....	82
4.4.6	L’AUDITEUR / LECTEUR	85
4.5	CONCLUSION	85
5	<u>LES MOTS PORTEURS DE TEMPS</u>	<u>87</u>
5.1	BIEN SUR, IL Y A LES VERBES.	87
5.1.1	LES VOIX	87
5.2	LES NOMS QUI SE REFERENT A UNE PERIODE TEMPORELLE	89
5.3	LES PREPOSITIONS DE TEMPS.	89
5.4	LES CONJONCTIONS ET LOCUTIONS CONJONCTIVES DE TEMPS.	89
5.5	LES ADVERBES DE TEMPS.	90
5.6	LES ADVERBES INTERROGATIFS DE TEMPS.	90
5.7	CONCLUSION	90
6	<u>ÉTUDE TRADITIONNELLE DE L’EMPLOI DES VOIX, MODES, TEMPS ET ASPECTS.....</u>	<u>91</u>
6.1	VISION TRADITIONNELLE DE L’EMPLOI DES TEMPS	91
6.2	NOTRE VISION DE L’EMPLOI DES TEMPS	91
6.2.1	VOIX, MODE, TEMPS, ASPECT ET MODALITE	91
6.2.2	PRESENTATION DES METHODES UTILISEES	91
6.2.3	LE VERBE DANS SON MILIEU	92
6.3	LES VOIX, LES MODES, LES TEMPS, LES ASPECTS, LES MODALITES	92
6.3.1	LES VOIX	93
6.3.2	LES MODES.....	98
6.3.3	LES ASPECTS	103
6.3.4	LES MODALITES	104
7	<u>LES TRAITES PERTINENTS TEMPORELS</u>	<u>105</u>
7.1	DEFINITION DES TRAITES PERTINENTS TEMPORELS.....	105
7.2	DECOUVERTE DES TRAITES PERTINENTS	105
7.2.1	TOPOGRAMME DES TRAITES PERTINENTS TEMPORELS QUE NOUS ALLONS UTILISER.....	107

7.2.2	RECAPITULONS CE QUE NOUS AVONS DECOUVERT :	138
7.2.3	TABLEAU DU RESEAU DE TRAITS PERTINENTS TEMPORELS	139
7.2.4	TABLEAU DES DIVERS TRAITS PERTINENTS TEMPORELS	139
7.2.5	VOICI LA LISTE DES TPT UTILISES AVEC LEURS VALEURS POSSIBLES :	140
7.2.6	LE CODE DES MODES ET DES TEMPS	142

8 ÉTUDE DES TEMPS EN FONCTION DES TRAITS PERTINENTS TEMPORELS 143

8.1	L'INDICATIF	145
8.1.1	LE PRESENT DE L'INDICATIF	145
8.1.2	LE PASSE SIMPLE DE L'INDICATIF	148
8.1.3	L'IMPARFAIT DE L'INDICATIF	154
8.1.4	LA REPARTITION DE L'IMPARFAIT ET DU PASSE SIMPLE	166
	→ QUAND / LORSQUE.....	190
8.1.5	LES TEMPS COMPOSES DE L'INDICATIF.	206
8.2	LE FUTURO-CONDITIONNEL	216
8.2.1	LE FUTUR SIMPLE DU FUTURO-CONDITIONNEL.....	216
8.2.2	LE CONDITIONNEL PRESENT DU FUTURO-CONDITIONNEL	219
8.2.3	REGLES D'EMPLOI DU CONDITIONNEL PRESENT.....	224
8.2.4	LE FUTUR ANTERIEUR DU FUTURO-CONDITIONNEL	225
8.2.5	LE CONDITIONNEL PASSE	228
8.2.6	LE CONDITIONNEL PASSE 2 ^{EME} FORME	231
8.2.7	ALGORITHME DE LA FORMATION DES TEMPS COMPOSES DU FUTURO-CONDITIONNEL.....	232
8.3	LE SUBJONCTIF	233
8.3.1	GENERALITES	233
8.3.2	TOPOGRAMME DE L'EMPLOI DU SUBJONCTIF	234
8.3.3	VALEURS DE BASE	235
8.3.4	LES VALEURS STYLISTIQUES :	238
8.3.5	VALEURS GRAMMATICALES.....	240
8.3.6	LA TENTATION DU FUTUR	252
8.3.7	ALGORITHMES DE L'EMPLOI DU SUBJONCTIF OU DE L'INDICATIF.	253
8.4	L'IMPERATIF	257
8.4.1	DEFINITION	257
8.4.2	TOPOGRAMME DE L'IMPERATIF	257
8.4.3	FORMATION ET CONJUGAISON.....	257
8.4.4	EMPLOI DE L'IMPERATIF	258
8.4.5	LES RETOMBEEES DE L'IMPERATIF.....	261
8.4.6	ALGORITHME DE L'IMPERATIF	264
8.5	LE PARTICIPE.....	265
8.5.1	TOPOGRAMME DU PARTICIPE	265
8.5.2	GENERALITES	265
8.5.3	DOMAINE D'APPLICATION	266
8.5.4	FORMATION	266
8.5.5	EMPLOI DU PARTICIPE.....	266
8.5.6	ALGORITHME DES VALEURS DU PARTICIPE	277
8.6	L'INFINITIF	279
8.6.1	DEFINITION	279

8.6.2	TOPOGRAMME DE L'INFINITIF	279
8.6.3	FORMATION	280
8.6.4	EMPLOI DE L'INFINITIF	281
8.6.5	ALGORITHME DES VALEURS DE L'INFINITIF	292
8.6.6	RAPPELS SUR LA NEGATION	292
9	<u>LES TPT A TRAVERS LES TEMPS.</u>	293
9.1	TPT1 : LES EPOQUES	293
9.2	TPT2 : LES REPERES DE BASE TPTLOCU ET TPTPROC.....	294
9.2.1	GENERALITES	294
9.2.2	REFLEXIONS SUR LE TEMPS	294
9.3	TPT3 : LES BALISES TEMPORELLES	298
9.3.1	PROCES SANS BALISE.	298
9.3.2	UTILISATION D'UNE BALISE DE TEMPS	298
9.4	TPT4 : PROCES LIE A UN AUTRE PROCES	301
9.4.1	LES DIFFERENTS TYPES DE PROCES.	302
9.4.2	QUEL EST L'INTERET DE FAIRE CETTE DISTINCTION ?	302
9.4.3	LA NOTION DE FOCUS	303
9.4.4	LES RAPPORTS D'ANTERIORITE, DE SIMULTANEITE ET DE POSTERIORITE.	303
9.5	TPT5 : TYPE DE PROCES.....	317
9.5.1	LES DIFFERENTS TYPES DE PROCES.	317
9.5.2	QUEL EST L'INTERET DE FAIRE CETTE DISTINCTION ?	318
9.6	TPT6 : FENETRE TEMPORELLE ET PROCES LATENTS	319
9.6.1	PROBLEMES POSES PAR LES REPETITIONS.....	319
9.6.2	FENETRE ET PROCES LATENT	321
9.7	TPT7 : PARTIE DU PROCES VISEE	329
9.7.1	TOPOGRAMME DE LA PARTIE DU PROCES VISEE	330
9.7.2	LES FAITS ET RESUMES / N° DU PARAGRAPHE CORRESPONDANT :	331
9.7.3	LE MOMENT JUSTE AVANT LE DEBUT DU PROCES.....	332
9.7.4	LE DEBUT DU PROCES.	333
9.7.5	LE CORPS DU PROCES.....	333
9.7.6	LA FIN DU PROCES.....	334
9.7.7	LE MOMENT JUSTE AVANT LA FIN DU PROCES.....	335
9.7.8	LE MOMENT JUSTE APRES LA FIN DU PROCES.....	335
9.7.9	L'ENSEMBLE DU PROCES.	335
9.8	TPT8 : DUREE DU PROCES.....	336
9.8.1	LES VERBES BASCULES OU INSTANTANES	336
9.8.2	PROCES DE FAIBLE DUREE	338
9.8.3	ACCELERATION DE L'EXECUTION	339
9.8.4	LES VERBES DURATIFS	339
9.8.5	LE PROCES SANS PRECISION DE DUREE	339
9.9	TPT9 : DEGRE DE PROBABILITE.....	340
9.9.1	PROBABILITE CERTAINE	341
9.9.2	LES HYPOTHESES.....	341
9.9.3	LES CONDITIONS	342
9.9.4	FUTUR ET INCERTITUDES	343

9.9.5	SUBJONCTIF.....	344
9.10	TPT10 : VALEUR DES TEMPS	346
9.10.1	NOUS CONSIDERONS QUATRE FORMES D'EMPLOI :.....	347
9.10.2	TABLEAU DES EMPLOIS SELON LA VALEUR.....	347
9.10.3	TOPOGRAMME DES VALEURS DU TEMPS	348
9.11	TPT11 : CONTRAINTES.....	348
9.11.1	CONTRAINTES AMENANT LE SUBJONCTIF.....	348
9.11.2	CONTRAINTES INTERDISANT LE CONDITIONNEL.....	349
9.12	TPT12 : RESULTAT ESCOMPTE.....	349
9.12.1	LE PROCES PRESENTE COMME SUR.....	349
9.12.2	LE PROCES INCERTAIN.....	350
9.12.3	LE BUT RATE	350
9.12.4	L'ORDRE OU LE CONSEIL APPUYE	351
9.12.5	MENACES, INSULTES, PROTESTATION.....	351
9.12.1	EXCUSES	351
10	<u>LE DISCOURS RAPPORTE.....</u>	353
10.1	TOPOGRAMME DU DISCOURS RAPPORTE.....	353
10.2	GENERALITES.....	354
10.3	LE DISCOURS INDIRECT :	354
10.3.1	LE CHOIX DES CONJONCTIONS :	355
10.4	LE DISCOURS INDIRECT : CHOIX DES TEMPS	356
10.4.1	PRINCIPE :.....	356
10.4.2	TABLEAU DE L'EMPLOI DES TEMPS	357
10.4.3	ALGORITHME DU CHOIX DES TEMPS	358
10.4.4	EXEMPLES TYPIQUES.....	359
10.4.5	CAS DU FUTUR PROCHE ET DU PASSE IMMEDIAT	359
10.5	LE DISCOURS INDIRECT : PROBLEMES ANNEXES	361
10.5.1	LES PRONOMS PERSONNELS.....	362
10.5.2	LES EXPRESSIONS TEMPORELLES	362
10.5.3	LES ELEMENTS PROPRES AU DISCOURS DIRECT :.....	363
10.6	COMMENT INTRODUIRE LE DISCOURS INDIRECT.....	364
10.7	ET LE DISCOURS SEMI-DIRECT ?.....	364
11	<u>LES SUBORDONNEES</u>	367
11.1	LA RELATIVE	369
11.1.1	DEFINITIONS	369
11.1.2	LES TEMPS DANS LA RELATIVE	373
11.2	LES COMPLETIVE PAR QUE ET PAR SI	379
11.2.1	TOPOGRAMME DES COMPLETIVES	379
11.2.2	GENERALITES.....	379
11.2.3	LA COMPLETIVE PAR SI.....	380
11.2.4	LA COMPLETIVE PAR QUE	380
11.2.5	AUTRES COMPLETIVES PAR QUE	384

11.2.6	PROBLEMES D'IDENTIFICATION : LA COMPLETIVE PAR SI ET LA CONDITIONNELLE PAR SI.....	386
11.3	LES CIRCONSTANCIELLES	387
11.3.1	LES CIRCONSTANCIELLES DE TEMPS (TEMPORELLES)	389
11.3.2	LA CIRCONSTANCIELLE DE CAUSE (CAUSALE)	433
11.3.3	LA CIRCONSTANCIELLE DE CONSEQUENCE.....	453
11.3.4	LA SUBORDONNEE CIRCONSTANCIELLE DE BUT (FINALE).....	467
11.3.5	LA CIRCONSTANCIELLE DE CONCESSION.....	473
11.3.6	LA CIRCONSTANCIELLE DE CONDITION.....	485
11.3.7	LES CIRCONSTANCIELLES DE COMPARAISON	501
12	<u>CONCLUSION.....</u>	515
13	<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	517
13.1	LE SITE THEORIE-DES-TEMPS.COM	521
13.2	LE CODE DES TEMPS	521
13.3	REGLES.....	523
13.3.1	VOICI LA LISTE DES TPT UTILISES AVEC LEURS VALEURS POSSIBLES :	523
13.3.2	EMPLOI DU PRESENT DE L'INDICATIF	525
13.3.3	LES EMPLOIS DU PASSE SIMPLE.....	526
13.3.4	LES EMPLOIS DE L'IMPARFAIT	527
13.3.5	L'IMPARFAIT : VALEURS DE BASE ET VALEURS DETOURNEES (STYLISTIQUES)	528
13.3.6	PASSE SIMPLE / IMPARFAIT.....	529
13.3.7	L'ANTERIORITE DANS LA SUBORDONNEE	532
13.3.8	LE FUTUR SIMPLE DU FUTURO-CONDITIONNEL	533
13.3.9	LE CONDITIONNEL PRESENT DU FUTURO-CONDITIONNEL.....	534
13.3.10	EMPLOI DES TEMPS COMPOSES DU FUTURO-CONDITIONNEL	535
13.3.11	L'EMPLOI DU SUBJONCTIF	536
13.3.12	IMPERATIF	538
13.3.13	LES VALEURS DU PARTICIPE	539
13.3.14	LES VALEURS DE L'INFINITIF	540
13.3.15	LE DISCOURS INDIRECT :	541
13.3.16	LE SUBJONCTIF DANS LA RELATIVE	543
13.3.17	LES TEMPS DE LA SIMULTANEITE AU CONTACT.....	544
14	<u>TABLE DES MATIERES</u>	545

© Éditeur : Editions du FLE Marseille
Impression / distribution : Librairie BOOKELIS 38 Parc du Golf, 13100 Aix-en-Provence

ISBN : 979-1-094-11313-4

Dépôt légal : octobre 2018

